ARCHIMÈDE N°1

ARCHÉOLOGIE ET HISTOIRE ANCIENNE

Automne 2014

Sylvie Donnat
Jonathan Engel
Laetitia Martzolff
Frédéric Colin
Frédéric Adam
Ivana Pranjic
Françoise Labrique
Aurélie Roche
Philippe Quenet
Anne Jacquemin
Cesare Zizza
Francesca Cenerini
Glaydon José Da Silva
Clémentine Barbau
Angélique Labrude
Kewin Peche-Quilichini
Stéphanie Adroit
Laurie Tremblay Cormier
Dimitri Mathiot
Claire Perez
Jérémy Lamaze
Charlotte Parisot-Sillon

ARCHIMEDE

ARCHÉOLOGIE ET HISTOIRE ANCIENNE

Directeur de la revue : **Frédéric COLIN**

Rédactrice en chef : **Sandra BOEHRINGER**

COMITÉ DE RÉDACTION

Le comité est constitué du directeur du laboratoire et d'un directeur adjoint, de la rédactrice en chef, des responsables des rubriques ou d'une mission spécifique, des responsables du dossier thématique, des représentants des domaines scientifiques du laboratoire (équipes et transversaux).

Frédéric Colin
(directeur de la revue et directeur du laboratoire), professeur, Égyptologie (Unistra)

Sandra Boehringer
(rédactrice en chef), MCF, Histoire ancienne, histoire des femmes et du genre (Unistra)

Stavros Lazaris
directeur adjoint du laboratoire, chargé de recherche (CNRS)

Maria Teresa Schettino
professeur, Histoire romaine (UHA)

Sylvie Donnat
MCF, Égyptologie (Unistra)

Philippe Quenet
MCF, Archéologie de l'Orient ancien (Unistra)

Christian Jeunesse
professeur, Préhistoire (Unistra)

Yannick Muller
doctorant, Histoire grecque (Unistra)

Bruno Gavazzi
doctorant, Égyptologie (Unistra)

Doris Meyer
ingénieure de recherche en analyse de sources (CNRS)

Marie-Jo Morant
ingénieure d'étude (CNRS)

Loup Bernard
MCF, Protohistoire (Unistra)

Michel Humm
professeur, Histoire romaine (Unistra)

Airton Pollini
MCF, Histoire grecque (UHA)

Jean-Jacques Schwien
MCF, Archéologie médiévale (Unistra)

Logo et PAO : Shan Deraze, shanderaze@hotmail.com

Conception de la mise en ligne : Catherine Duvette

Mots clés de la revue

Archéologie
Préhistoire
Protohistoire
Antiquité
Antiquité gréco-romaine
Proche-Orient antique
Égyptologie
Moyen Âge
Proche-Orient
Moyen-Orient
Monde méditerranéen
Europe méditerranéenne
Europe occidentale
France
Italie
Grèce
Balkans
Archéozoologie
Papyrologie
Études coptes
Byzance
Illustration scientifique médiévale
Études byzantines

SOMMAIRE

IV **ÉDITORIAL**
éd. Frédéric Colin et Sandra Boehringer

DOSSIER THÉMATIQUE : ARCHÉOLOGIE DU RITUEL
dir. Sylvie Donnat, Philippe Quenet et Catherine Vanderheyde

1 **Sylvie Donnat**
Introduction. Pour une approche pluridisciplinaire du rituel

7 **Jonathan Engel**
Identification du rituel dans l'habitat : proposition d'approche à partir de l'exemple d'un tronçon du fossé rhénan (Hallstatt et La Tène)

21 **Laetitia Martzolff**
La pratique du rituel dans le temple égyptien

32 **Frédéric Colin, Frédéric Adam et Ivana Pranjic**
Harpocrate au chien et les cadavres de Qasr ʿAllam. Perspectives sur le statut rituel des inhumations animales dans l'Égypte ancienne

64 **Françoise Labrique**
Le taurillon exclu du sacrifice (Clère, *Porte d'Évergète*, pl. 40)

71 **Aurélie Roche**
Et le roi tua l'hippopotame. Enquête sur les origines d'un rite égyptien

88 **Sylvie Donnat**
L'écrit comme trace du rituel en Égypte ancienne. L'exemple des lettres aux morts

96 **Philippe Quenet**
Le temple ovale de Khafaje (Mésopotamie centrale) : de l'aberration architecturale au rituel de construction

107 **Anne Jacquemin**
Le sacrifice dans le monde grec et ses interprétations

VARIA

coord. Maria Teresa Schettino

114 **Cesare Zizza**
Basileis e *euergesia* in Aristotele: *Politica* V 10, 1310b 34-40 e l'*exemplum* di Codro

124 **Francesca Cenerini**
(Claudia) Livia Giulia

133 **Glaydson José Da Silva**
Les représentations de la Gaule et des Gaulois sous le régime de Vichy

LA CHRONIQUE D'ARCHIMÈDE

147 **Frédéric Colin (éd.)**
La Chronique d'Archimède. Bilan des activités scientifiques 2013-2014 de l'unité mixte de recherche 7044

ACTUALITÉ DE LA RECHERCHE : LES INTERACTIONS CULTURELLES EN EUROPE PROTOHISTORIQUE

dir. Clémentine Barbau, Angélique Labrude et Yannick Muller

183 **Clémentine Barbau et Angélique Labrude**
Interactions, transferts culturels et acculturation en Protohistoire européenne

191 **Kewin Peche-Quilichini**
Processus de régionalisation des productions matérielles et des modes d'acquisition de modèles exogènes en Corse à l'âge du Bronze et au premier âge du Fer

203 **Stéphanie Adroit**
Dynamiques funéraires et faciès culturels. L'exemple du sud-ouest de la France et du nord de l'Espagne dans la première moitié du Ier millénaire avant notre ère

217 **Laurie Tremblay Cormier**
Approche des groupes culturels et de leurs interactions entre Rhin et Rhône à la transition Bronze-Fer

228 **Dimitri Mathiot**
Les occupations rurales au second âge du Fer entre la Somme et le delta rhénan : spécificités régionales et marqueurs culturels

238 **Claire Perez**
Imitation, innovation et transfert de technologie : le faciès atlantique en péninsule Ibérique à l'âge du Bronze final

245 **Jérémy Lamaze**
Interrelations et emprunts architecturaux entre Égée et Levant : le cas des édifices à foyer central (XIIe – VIIe s. av. J.-C.)

272 **Charlotte Parisot-Sillon**
La Gaule Belgique, un carrefour d'influences : l'exemple des monnayages d'or (IIIe – Ier s. av. J.-C.)

ARCHIMÈDE Nº 1
ARCHÉOLOGIE ET HISTOIRE ANCIENNE
AUTOMNE 2014

ÉDITORIAL

Les équipes de recherche en sciences des mondes anciens disposent sur le site alsacien d'une série de supports de publication, la revue *Ktèma*, en particulier, et plusieurs collections spécialisées, les *Études d'archéologie et d'histoire ancienne (EAHA)*, les *Cahiers de la Bibliothèque copte (CBC)*, le *Collegium Beatus Rhenanus (CBR)*, le *Rhin Meuse Moselle (RMM)*. Alors pourquoi, dans ce contexte, créer une nouvelle revue ? Malgré cet environnement déjà riche, nous sommes nombreux à partager le sentiment qu'un créneau reste inoccupé : nous manquons d'un support électronique souple, qui permette d'exploiter la rapidité et la sérendipité des collectes bibliographiques engendrées par le brassage des moteurs de recherche, et d'explorer, dans le même temps, le spectre des possibilités créatives auquel les outils numériques donnent accès pour la publication de la documentation graphique (photographies, relevés, plans, diagrammes, etc.). En outre, le besoin se fait sentir d'une revue qui encourage davantage encore le partage de thématiques de recherche communes aux deux axes directeurs du laboratoire *Archimède* – l'Europe moyenne et centrale (de la Préhistoire au Moyen Âge), pour l'un, la Méditerranée et ses voisins orientaux (Rome, Grèce, Byzance, Anatolie, Mésopotamie, Syro-Palestine, Égypte) pour l'autre –, tout en favorisant les collaborations scientifiques entre historiens, archéologues et philologues et en s'ouvrant au champ des sciences sociales et de l'anthropologie culturelle. De plus, sur ce nouveau support comme dans l'organisation de nos programmes, nous souhaitons promouvoir le travail commun entre les différents partenaires de la recherche, quelle que soit leur appartenance institutionnelle (universités, organismes de recherche, administrations de la culture, opérateurs de l'archéologie préventive). Ces multiples acteurs s'expriment déjà séparément dans des revues spécialisées, offrant aux auteurs un choix de supports de publication au sein de leurs réseaux scientifiques respectifs – et il est souhaitable que la quête de la qualité continue de se mesurer à l'aune de ces revues reconnues. Nous voulons quant à nous leur ouvrir un terrain de réflexion partagé, sur lequel le dialogue interrégional et interdisciplinaire s'établira notamment dans le cadre de dossiers thématiques consacrés à une question commune, propre à créer des dynamiques nouvelles et à susciter des collaborations fructueuses.

Pour créer un environnement favorable au succès d'un tel projet, deux conditions sont nécessaires. Tout d'abord établir les règles d'une évaluation rigoureuse, fondée sur un examen par les pairs (le principe de la double expertise, interne et externe, et du double anonymat – de l'auteur et des experts – est exposé sur le site, dans la présentation de la revue). Ensuite, garantir un processus d'évaluation s'appuyant sur un panel de spécialistes d'un haut niveau scientifique extérieurs à notre propre équipe. Pour ces raisons, nous remercions très chaleureusement les nombreux collègues d'institutions françaises et étrangères qui ont accepté d'entrer dans la composition de notre Comité scientifique et de notre Comité de lecture, et celles et ceux qui, hors comités, ont accepté de procéder aux expertises des articles.

Notre premier numéro propose deux dossiers qui répondent à la volonté affirmée de promouvoir le dialogue et la réflexion interdisciplinaires. Le dossier thématique « Archéologie du rituel », dirigé par Sylvie Donnat, Philippe Quenet et Catherine Vanderheyde, rassemble les travaux d'historiens et d'archéologues spécialistes de domaines culturels variés (Protohistoire européenne, Égypte, Grèce et Mésopotamie anciennes). L'ensemble des contributions met en lumière le fait que, si l'essor de l'archéologie du rite doit beaucoup aux avancées des techniques de l'archéologie et de ses sciences auxiliaires, le dialogue régulièrement renouvelé avec les sciences historiques et les sciences sociales joue également un rôle déterminant dans l'étude du rituel.

La rubrique « Actualité de la recherche » accueille le dossier « Les interactions culturelles en Europe protohistorique », dirigé par Clémentine Barbau, Angélique Labrude et Yannick Muller, un dossier entièrement réalisé par une équipe de jeunes chercheurs. Les sept études qui le composent s'appuient sur différents supports – éléments architecturaux, céramiques, mobiliers métalliques, monnaies ou restes mortuaires – et portent sur des zones insulaires ou périphériques variées : ils offrent ainsi un éclairage nouveau sur les interactions entre les peuples européens protohistoriques et sur les nouveaux modèles culturels qui en découlent.

La « Chronique d'Archimède » propose un bilan des activités scientifiques 2013-2014 de l'unité mixte de recherche 7044, par le biais de plusieurs focus sur des opérations de chacune des quatre équipes du laboratoire et par la présentation de deux éléments phares de nos services d'appui à la recherche : le *Bulletin Analytique d'Histoire Romaine (BAHR)* et l'ostéothèque du Musée zoologique de Strasbourg. Enfin, *Archimède. Archéologie et histoire ancienne* offre également des *Varia*, coordonnés par Maria Teresa Schettino : ils permettent d'accueillir des travaux inédits et de mettre en lumière les différentes formulations et thématiques de la recherche actuelle.

Pour conclure, nous tenons à remercier, au nom de tout notre laboratoire, les membres du Comité de rédaction et les responsables de rubrique qui ont offert leur temps et leur énergie à cette entreprise commune et, enfin et surtout, les auteurs des articles de ce premier numéro.

Nous vous souhaitons une excellente lecture.

Frédéric Colin
Directeur de l'UMR 7044 Archimède

Sandra Boehringer
Rédactrice en chef, UMR 7044 Archimède

ARCHÉOLOGIE ET HISTOIRE ANCIENNE

DOSSIER THÉMATIQUE
ARCHÉOLOGIE DU RITUEL

dir. Sylvie Donnat, Philippe Quenet, Catherine Vanderheyde

INTRODUCTION.
POUR UNE APPROCHE PLURIDISCIPLINAIRE DU RITUEL

Sylvie DONNAT

Université de Strasbourg,
UMR 7044 Archimède
Maître de conférences en égyptologie
(Université de Strasbourg),
chercheuse associée à l'UMR 8210,
ANHIMA, Paris
sylvie.donnat@misha.fr

RÉSUMÉ

Pour tenter de comprendre et de décrire les rites antiques, l'archéologie apparaît comme une des disciplines les mieux à même d'apporter des éléments qui pallieraient, en partie, les silences des sources anciennes. Les avancées en matière de fouille fine et de traitement de données de terrain permettent ainsi de repérer les traces les plus ténues de gestes rituels. En parallèle, les avancées théoriques et méthodologiques dans l'analyse des sources textuelles et iconographiques de natures diverses permettent d'aborder cette documentation avec un regard neuf. Le dialogue, régulièrement renouvelé, des sciences historiques avec l'anthropologie sociale est également un moment important de la recherche, notamment pour la formulation des questions qui sont posées aux sources anciennes. L'étude de l'objet « rituel », en raison de la diversité des traces qu'il est susceptible de laisser, requiert par conséquent une approche pluridisciplinaire.

Mots-clés
Épistémologie, archéologie, anthropologie, histoire, heuristique, pluridisciplinarité, rituel.

Describing and understanding an ancient ritual process is a difficult task for the historian. Archaeology is particularly able to identify tenuous evidences of ritual acts, not fully described in ancient texts. New approaches of textual and iconographical sources bring also new evidences. Dialogue among historical sciences and social and cultural anthropology is also important for the raising of relevant scientific issues. "Ritual" is documented by a variety of evidences, and so need a multidisciplinary approach.

Keywords
Epistemology, archaeology, social and cultural anthropology, history, heuristic, multidisciplinary, ritual.

Je remercie Philippe Quenet, Catherine Vanderheyde, Sandra Boehringer et Jean-Marie Husser pour leurs lecture et remarques sur ce texte.

L'historien des religions et des pratiques antiques mesure régulièrement toute la difficulté qu'il y a à se penser comme un ethnologue des civilisations passées en l'absence de toute possibilité d'observation directe des rites. L'archéologie apparaît ainsi comme une voie possible pour apporter des éléments qui pallieraient, en partie, le silence des sources textuelles anciennes et qui permettrait à l'historien, à défaut d'assister à une cérémonie donnée, d'en observer les traces. Dans le milieu francophone, le champ de recherche de l'archéologie du rite a été marqué par l'article de l'historien de la Rome antique John Scheid, « Pour une archéologie du rite », paru en 2000 dans la revue *Annales. Histoire, Sciences sociales* **[1]**. L'auteur y faisait le constat que les sources littéraires – sources de prédilection de l'historien – étaient suffisantes pour nous dire l'importance du rite dans les religions antiques, mais pas assez précises pour en donner le détail des gestes. Prenant acte des résultats de l'archéologie de l'Europe celtique depuis les années 1980, John Scheid appelait en conséquence de ses vœux le développement d'une archéologie du rite, qui mettrait en œuvre les dernières avancées en matière de fouille fine, d'enregistrement des données et qui ferait largement appel aux sciences dites auxiliaires que sont, entre autres, l'anthropologie physique, l'archéozoologie ou l'archéobotanique. L'archéologie du rite se présente ainsi comme un ensemble de questions posées au terrain, un programme d'investigation archéologique nécessitant l'élaboration de stratégies à même de repérer les traces les plus ténues de l'exécution de gestes rituels **[2]**. À la suite de l'appel programmatique de John Scheid, plusieurs importantes contributions à l'archéologie du rite sont parues **[3]** et des programmes sont actuellement en cours **[4]**. La production de ce domaine de recherche ne se limite bien évidemment pas à la recherche francophone, comme l'atteste la littérature récente abondante sur ce sujet, notamment en langue anglaise **[5]** ou en langue allemande **[6]**. Toutes ces contributions **[7]** s'inscrivent, de manière plus large, dans le productif champ des sciences humaines (commun à l'anthropologie, la sociologie, la psychologie et l'histoire des religions) des études sur le rite (*ritual studies*) **[8]**. Si l'essor de l'archéologie du rite doit beaucoup aux avancées des techniques de l'archéologie et de ses sciences auxiliaires, le dialogue régulièrement renouvelé entre les sciences historiques et les sciences sociales a en effet joué et joue un rôle déterminant. Pour rester dans le domaine francophone, la démarche anthropologique des chercheurs autour des hellénistes Jean-Pierre Vernant et Marcel Detienne, par exemple, a eu un fort impact **[9]**, et l'expérience collective comparatiste entre historiens et ethnologues, qu'ils ont initiée, se poursuit **[10]**. L'archéologie préhistorique, qui a dû élaborer une approche spécifiquement matérielle des pratiques religieuses, a pour sa part une histoire propre de ses liens avec l'ethnologie, à travers la figure d'André Leroi-Gourhan **[11]** et l'ancrage académique de la discipline.

C'est une rencontre scientifique qui est à l'origine du présent dossier : les deux journées du séminaire interdisciplinaire organisé par le département d'Archéologie de l'université de Strasbourg-UMR 7044 sur l'« Archéologie du rituel » en 2013 **[12]**. L'objectif des contributeurs est de proposer une réflexion sur tous les types de vestiges matériels que peut laisser une pratique humaine qui

[1] Scheid 2000.

[2] Voir la méthodologie exposée dans Lepetz & Van Andringa 2008b ; Van Andringa & Lepetz 2005, p. 339-340.

[3] Lepetz & Van Andringa (éd.), 2008a ; Scheid (éd.) 2008. Voir encore récemment le volume Quantin (éd.) 2012 sur « l'archéologie des religions antiques ».

[4] Voir en particulier le programme des EFA-EFR 2012-2016 sur l'archéologie du culte dans les sanctuaires méditerranéens, dirigé par W. Van Andringa et S. Huber : http://www.ecole-francaise.it/fr/q/d/Programme_2.5.2.pdf (consultation juin 2014).

[5] Kyriardis 2005 ; Insoll (éd.) 2011 ; Wilburn 2012 (« Archaeology of magic »).

[6] Mylonopoulos, Roeder (éd.) 2006, paru dans le cadre du programme SFB 619 « Ritual Dynamik » (2002-2013 : http://www.ritualdynamik.de – consultation juillet 2014 –, avec liste des publications du programme).

[7] Voir encore le volume collectif *Approaching Rituals in Ancient Cultures*, Ambos & Verderame (éd.) 2013.

[8] Pour un historique de ce champ de la recherche en sciences humaines, voir les références citées dans Mylonopoulos & Roeder 2006, p. 9, n. 2. Voir aussi les remarques dans Ambos & Verderame 2013, p. 11 sur les liens avec l'histoire.

[9] Par exemple dans le cadre des travaux sur le sacrifice antique : Detienne & Vernant 1979. Cf. la contribution d'Anne Jacquemin dans ce dossier. Voir aussi les remarques de J. Scheid dans le prologue à l'ouvrage collectif *Pour une archéologie du rite* (Scheid 2008, p. 5) sur l'importance des enseignements de J.-P. Vernant et G. Dumézil à propos des rites antiques.

[10] Sur l'actualité et la postérité de la démarche comparatiste initiée par J.-P. Vernant et M. Detienne, voir Carastro, Guenzi & Ildefonse 2012.

[11] Leroi-Gourhan 1964, en particulier p. 73-76 et p. 136-141, pour la question de la connaissance des rites préhistoriques, avec une discussion critique sur le recours à un « comparatisme sommaire » avec les faits ethnographiques (*ibid.*, p. 4). Cf. Testart 2006 pour une réflexion sur la collaboration entre archéologie (préhistorique) et anthropologie sociale.

[12] Le choix du thème du Séminaire interdisciplinaire d'Archéologie 2013 a été fait pour adosser ces deux journées au thème transversal II de l'UMR 7044 « Gestes rituels : traces matérielles et interprétations » (http://archimede.unistra.fr/programmes-de-recherche/programmes-transversaux/les-gestes-rituels-traces-materielles-et-interpretations/).

relève pour une large part de « l'immatériel », puisque constituée, en grande partie, de gestes exécutés et de paroles prononcées [13]. Le terme « rituel » est utilisé ici pour suggérer que la perspective est celle de l'approche matérielle de tout « ce qui a trait au rite » : les espaces, les officiants, les discours, les images, les objets, etc. Le « rite », en tant que catégorie scientifique, a pour sa part été défini comme désignant un type d'action singulière, régulée selon des modalités spécifiques [14], et constituant pour les participants une expérience de référence, hautement évocatrice [15]. Qu'il soit religieux ou non [16], le rite a la caractéristique d'être composé en grande partie d'éléments intangibles : des gestes, des paroles, des sons, des odeurs, des relations… Ces actions impliquent néanmoins l'existence d'un espace spécifique où elles puissent prendre place, de participants et d'objets à manipuler. La question qui se pose donc à l'archéologue, et à l'historien, est celle des témoignages matériels que peuvent laisser les différents aspects du rite :

- sa dimension spatiale (les lieux, les structures, les espaces de circulation...),
- sa dimension temporelle (indices matériels du moment de l'exécution, de la succession des épisodes rituels…),
- la question de ses agents (humains, animaux, ou entités de l'invisible…),
- celle des ustensiles utilisés et des objets manipulés,
- celle des gestes opérés et de leurs résidus éventuels (restes humains et fauniques, résidus carbonisés, objets brisés, cendres, patine sur un objet, etc.).

Même si l'approche privilégiée est celle de l'archéologue, il est important que la question des textes et des images soit considérée avec attention, puisque ces deux types d'objets sont susceptibles tout autant de proposer un discours extérieur sur le rite que de constituer des éléments de la procédure rituelle, par leur présence dans l'espace cérémoniel (inscriptions épigraphiques, programme décoratif…), par l'assistance qu'ils peuvent apporter aux officiants lors du déroulement du rite (manuel sacerdotal…), par leur capacité à construire la présence d'un agent (images rituelles), etc.

LE RITE DANS SES ESPACES

La première section propose deux articles qui, mis en regard, présentent deux cas de figure tout à fait différents de sources disponibles pour aborder la question du rituel dans un espace et un contexte social donnés. **Jonathan Engel** expose les résultats préliminaires d'un travail de recherche. Il fait une proposition de méthode pour identifier le « potentiel symbolique » du matériel trouvé dans l'habitat rhénan à l'âge du Fer. Il s'agit là d'un préalable nécessaire à toute réflexion sur les rites domestiques, c'est-à-dire sur des rites exécutés dans un espace qui n'est pas entièrement voué à ces pratiques. À l'opposé, **Laetitia Martzolff** propose un panorama synthétique des sources, nombreuses, à la disposition du chercheur, sur la question des divers rituels dans le contexte des grands sanctuaires égyptiens [17]. Ces édifices sont conçus comme la maison du dieu et abritent une parcelle de la présence divine matérialisée sur terre par l'effigie honorée dans le temple. Si l'enceinte du sanctuaire abrite des activités de nature proprement artisanales et économiques, l'essentiel des activités est toutefois tourné vers l'entretien rituel de l'effigie divine. Les sources en ce domaine sont donc à la fois pléthoriques et de nature variée (archéologiques, iconographiques et textuelles). Le lecteur non égyptologue pourrait considérer que l'accès aux rites égyptiens [18] anciens dans un tel contexte est aisé. Toutefois, si le caractère « rituel » de ces sources n'est pas difficile à déterminer, leur traitement nécessite des précautions méthodologiques spécifiques d'un autre ordre : prise en considération de la chronologie respective des sources mises à contribution pour la restitution d'un rite donné dans le contexte d'une civilisation de 3000 ans d'histoire, approche critique des sources iconographiques dans un contexte où l'image, loin de chercher à reproduire plus ou moins fidèlement une situation rituelle, est d'abord une reconstruction idéologique, ou encore prise en compte du statut différencié des textes rituels connus, depuis les copies « sacralisées » en hiéroglyphes sur les parois des

[13] Levi-Strauss 1971, p. 600 : « Comment définira-t-on alors le rituel ? On dira qu'il consiste en paroles proférées, gestes accomplis, objets manipulés indépendamment de toute glose ou exégèse (…) on posera trois questions dont toute l'interprétation théorique du rituel dépend : au cours des rites, de quelle manière distinctive parle-t-on ? Comment gesticule-t-on ? Et quels critères particuliers président au choix des objets rituels et à leur manipulation ? » (Je remercie Salomé Deboos, MCF Anthropologie sociale, Strasbourg, pour avoir attiré mon attention sur cette citation ; lire aussi plus généralement, l'ensemble du paragraphe, *ibid.*, p. 596-603). Cf. Monnerie 2012, sur la nécessité de prendre en considération les « actes verbaux » et les « actes non-verbaux » dans l'analyse d'une cérémonie donnée.

[14] « Le rite s'inscrit dans la vie sociale par le retour des circonstances appelant la répétition de son effectuation. Il se caractérise par des procédures dont il implique la mise en œuvre afin d'imposer sa marque au contexte que son intervention même contribue à définir. » (Smith 2010, p. 630).

[15] Voir Houseman 2001. Cf. Houseman 2012.

[16] Smith 2010, p. 630.

[17] Pour une présentation générale des rites égyptiens et de leurs sources dans d'autres contextes (funéraire, domestique, et contexte de temples) et avec un autre type d'approche, voir Stevens 2011 (qui présente une classification des rites égyptiens en : « Rite of Exchange and Communion », « Rites of Affliction », « Rites of Passage »).

[18] Pour une présentation générale de la ritualité dans les temples égyptiens, Coulon 2010. Voir encore Eaton 2013.

monuments jusqu'aux manuscrits de manuels rituels en écriture cursive, parvenus jusqu'à nous par divers biais [19].

AUTOPSIE DE RITES : DU TERRAIN AUX TEXTES

La deuxième partie regroupe deux présentations qui traitent du statut de l'animal dans les pratiques rituelles égyptiennes. Dans l'article « Harpocrate au chien et les cadavres de Qasr ʿAllam. Perspectives sur le statut rituel des inhumations animales dans l'Égypte ancienne », **Frédéric Adam, Frédéric Colin** et **Ivana Pranjic** proposent une étude sur la présence des chiens dans la nécropole de Qasr ʿAllam (Égypte, Bahariya) aux côtés de corps humains. Partant de l'analyse minutieuse des données de terrain (taphonomie et archéozoologie), l'article procède à une vaste mise en perspective avec d'autres sources, en particulier textuelles, afin de tenter de déterminer si l'archéologue est, sur son terrain, face à des sépultures d'animaux domestiques ou des restes d'un type de sacrifice peu attesté en Égypte ancienne. L'enquête intéressera autant les égyptologues que les historiens travaillant sur le statut des animaux dans les pratiques rituelles, par sa réflexion approfondie et sa méthodologie, mêlant données de terrains, mises en regard avec des sources textuelles et utilisation combinée, dans l'analyse, du point de vue de l'observateur moderne (approche *étique*) et des catégories égyptiennes qui sont loin de recouper nécessairement les nôtres (approche *émique*). L'article de **Françoise Labrique** (« Le taurillon exclu du sacrifice ») permet de prolonger la réflexion sur le statut des animaux, « sujets » ou « objets » du rite selon les cas, à travers une analyse précise d'une inscription épigraphique de la Porte d'Évergète à Karnak. Ces deux contributions montrent que la question du statut des animaux dans les rituels est loin d'être évidente et qu'elle mérite un examen des sources attentif au moindre détail. Ce questionnement dépasse bien évidemment le cadre des contextes chronologiques et culturels abordés par ces deux contributions. À l'intérieur même de ce dossier, il est évoqué par **Aurélie Roche** à propos de pratiques prédynastiques et archaïques égyptiennes, par **Jonathan Engel** à propos de certains restes fauniques dans les habitats de l'âge du Fer européen examinés, et il rejoint les réflexions d'**Anne Jacquemin** sur la compréhension du sacrifice en Grèce ancienne.

L'INDICE ICONOGRAPHIQUE EN CONTEXTE

La troisième section est constituée dans ce dossier d'une contribution qui permet de rappeler la place essentielle de l'iconographie. Dans son texte « Et le roi tua l'hippopotame. Enquête sur les origines d'un rite égyptien », **Aurélie Roche** procède à une combinatoire des sources, mettant en relation motifs iconographiques prédynastiques (IVe millénaire) de la chasse à l'hippopotame et restes fauniques. Son objectif est de mettre en lumière les origines d'un rituel royal attesté par les sources épigraphiques archaïques et dans l'imagerie pharaonique, et d'en proposer une interprétation dans le cadre de l'idéologie royale. Son texte pose par ailleurs la question de la valeur historique de ces témoignages iconographiques. Pour compléter cette courte section dédiée aux sources iconographiques, le lecteur pourra mettre la contribution d'**Aurélie Roche** en regard avec certains développements que **Laetitia Martzolff** consacre à la décoration des temples égyptiens comme sources sur les rites. Ces deux textes questionnent, à leur manière, la valeur documentaire d'une image.

AUX LIMITES DE LA TRACE MATÉRIELLE

La quatrième section interroge les limites de la notion (au cœur de l'archéologie du rite) de trace [20] archéologique, dans sa définition, ainsi que dans sa capacité à rendre compte d'un rite. En prenant l'exemple des lettres aux morts égyptiennes, la contribution de **Sylvie Donnat** rappelle que l'écrit ne doit pas être, sans examen critique, rangé dans la catégorie des sources extérieures au rite. En tant que trace d'un geste graphique sur un support, l'écrit est aussi un vestige matériel (archéologique). Il peut donc être considéré comme une trace directe de rituel quand ce geste graphique est pris dans la procédure rituelle ou quand l'objet porteur d'une inscription est manipulé au cours d'une cérémonie. Ces considérations sur le statut de l'écrit dans le rite s'inscrivent dans une réflexion sur la relation entre l'écriture et le rite qui dépasse le cadre disciplinaire égyptologique [21], même si l'Égypte ancienne constitue un terrain propice à ce type d'enquête. Au sein du dossier, on pourra noter que ces questions rencontrent un écho dans la distinction opérée par **Frédéric Colin** entre les textes « produits du rituel » et les textes « discours sur le rituel ». L'introduction d'un autre volume

[19] Voir les éclairantes remarques sur les sources égyptiennes, dans Mynolopoulos & Roeder (éd.) 2006, p. 18-19.

[20] Sur la notion de « trace » centrale dans la recherche historique de manière générale et en archéologie en particulier, voir Pailler 2013.

[21] Voir Koch-Piettre & Batsch (éd.) 2010 ; Cartry, Durand & Koch-Piettre (éd.) 2010, en particulier les contributions regroupées dans la troisième partie de l'ouvrage intitulée « Écrire ». Cf. encore Belayche, Massa & Cusumano 2013 (avec un autre type d'approche).

consacré à l'archéologie et au rituel en Égypte et dans le monde grec, dirigé par J. Mylonopoulos et H. Roeder, établit pour sa part, au sein des textes rituels égyptiens, une distinction entre des textes prescriptifs (*präskriptiven*), descriptifs (*deskriptiven*), et enfin « opératoires » (*operativen*), c'est-à-dire directement impliqués dans la procédure rituelle, en tant que textes supports à une *énonciation*, mais aussi éventuellement comme textes écrits participant du rituel en tant qu'*inscriptions* [22]. Ces différentes approches soulignent l'intérêt de cette question épistémologique. Dans une tout autre perspective, la contribution de **Philippe Quenet** permet d'introduire une approche critique de la notion « d'indice matériel ». Le texte interroge l'apport, certes essentiel pour la reconstitution des gestes, mais généralement insuffisant pour l'interprétation, de la trace archéologique. Dans le cas de figure de la fosse de huit mètres de profondeur, creusée et remblayée avec du sable, des fondations du Temple ovale de Khafaje (Irak, III^e^ millénaire av. J.-C.), le caractère démesuré de l'entreprise, qui ne paraît justifié par aucune contrainte technique, peut donc être considéré comme l'indice d'une pratique d'ordre symbolique. Mais s'ouvre ensuite, pour l'historien, le difficile travail de restitution de la portée sémantique (par définition « immatérielle ») de la pratique, en l'absence de référent textuel (descriptif, prescriptif ou de l'ordre du commentaire) évident. Partant de l'analyse précise des données du terrain, la contribution procède donc à une combinatoire des sources, convoquant parallèles architecturaux mieux documentés et textes pour tenter de comprendre la pratique.

[22] Mynolopoulos & Roeder 2006, p. 18. Une classification plus développée des différentes relations entre textes et rite est présentée et discutée dans Dücker & Roeder (éd) 2004. Pour une définition de la catégorie des textes « opératoires », voir *ibid.*, p. 15-18, et p. 27-36 pour l'application de ce type aux sources égyptiennes.

DE LA TRACE À L'INTERPRÉTATION

Enfin, la contribution d'**Anne Jacquemin** « Le sacrifice dans le monde grec et ses interprétations » permet de clore ce dossier, en mettant cette fois le curseur non pas sur l'identification et le traitement des traces et indices du rite, mais sur le processus d'interprétation du chercheur. Sa contribution sur le sacrifice grec revient sur les différentes grilles utilisées pour la compréhension des sources textuelles et les interprétations parfois divergentes de ce rite central qu'elles ont pu générer. Soulignant l'intérêt porté actuellement aux « réalités matérielles » fournies par le terrain, qui permettent d'éclairer concrètement les données textuelles et iconographiques, son texte est un rappel de la nécessité, pour le chercheur, d'opérer d'incessants aller-retours entre l'examen minutieux de première main des sources et théories interprétatives qui permettent de renouveler les approches, une dialectique qui est au cœur du travail quotidien en sciences humaines. ■

BIBLIOGRAPHIE

Ambos Cl. & Verderame L. (éd.) 2013, « Approaching Rituals in Ancient Cultures. Proceedings of the Conference, November 28-30, 2011, Roma = Questioni di rito: rituali come fonte di conoscenza delle religioni e delle concezioni del mondo nelle culture antiche », *Rivista degli studi orientali* nuovaserie 86.

Belayche N., Massa Fr. & Cusumano N. (éd.), 2013, « Écrire dans les pratiques rituelles de la Méditerranée antique. Identités et autorités », *Revue d'Histoire des Religions*fasc. 2.

Carastro M, Guenzi C. & Ildefonse Fr., 2012, « Pratiquer le comparatisme : textes, terrains, artefacts », *La Lettre de l'EHESS* 57. En ligne. URL : http://lettre.ehess.fr/4763 (consultation juin 2014).

Coulon L., 2010, « Ancienne Égypte : les rites », dans G. Andreu-Lanoë (éd.), *Inventaire de l'Égypte* (coll. Inventaires-Universalis), Paris, p. 283-289.

Detienne M. & Vernant P. (éd.), 1979, *La Cuisine du sacrifice en pays grec*, Paris.

Dücker B. & Roeder H., 2004, *Rituelle Texthandlungsklassen: interdisziplinäre Betrachtungen zum Verhältnis von Text und Ritual*(Forum Ritualdynamik 8), Heidelberg (URL: http://www.ub.uni-heidelberg.de/archiv/4958; consultation juillet 2014)

Eaton K., 2013, *Ancient Egyptian Temple Ritual. Performance, Pattern and Practice*, New York – London.
Houseman M., 2001, « Was ist ein Ritual? », dans J.H. Martin et al., *Altäre. Kunstzum Niederknien*, Ostfildern-Ruit, 2001, p. 48-51.
Houseman M., 2012, *Le rouge est le noir. Essais sur le rituel*, Toulouse.
Insoll Th. (éd.), 2011, *The Oxford Handbook of the Archaeology of Ritual and Religion*, Oxford – New York.
Koch-Piettre R. & Batsch Chr.(éd.), 2010, « Écritures rituelles », *Cahiers « Mondes anciens »* [En ligne], 1 | 2010, mis en ligne le 01 janvier 2010, consulté le 25 avril 2014. URL : http://mondesanciens.revues.org/128.
Kyriadis E., 2005, *Ritual in the Bronze Age Aegean*, London.
Lepetz S. & Van Andringa W. (éd.), 2008a, *Archéologie du sacrifice animal en Gaule romaine. Rituels et pratiques alimentaires*, Montagnac.
Lepetz S. & Van Andringa W., 2008b, « Archéologie du rituel. Méthode appliquée à l'étude de la nécropole de Porta Nocera à Pompéi », dans J. Scheid (éd.) *Pour une archéologie du rite. Nouvelles perspectives de l'archéologie funéraire* (Collection de l'Ecole française de Rome 407), Rome, p. 105-126.
Levi-Strauss Cl., 1971, *L'Homme nu*, Paris.
Monnerie D., 2012, « Objets cérémoniels, chaînes opératoires et élaboration des relations sociales (Arama et Hoot Ma Whaap, Kanaky Nouvelle-Calédonie, Mélanésie) », *Techniques & Culture* 58, p. 122-141.
Mylonopoulos J. & Roeder H. (éd.) 2006, *Archäologie und Ritual: auf der Suche nach der rituellen Handlung in den antiken Kulturen Ägyptens und Griechenlands*, Wien.
Pailler J.-M., 2013, « Le goût de la trace. Pour une ichnosophie raisonnée », dans Fr. Janot & G. Giuliato (éd.) *Indices et traces. La mémoire des gestes. Actes du colloque international 16, 17 et 18 juin 2011, UFR d'Odontologie de l'Université de Lorraine*, Nancy, p. 363-381.
Quantin Fr. (éd.), 2011, *Archéologie des religions antiques. Contributions à l'étude des sanctuaires et de la piété en Méditerranée (Grèce, Italie, Sicile, Espagne)*, Pau.
Scheid J., 2000, « Pour une archéologie du rite », *Annales. Histoires, sciences sociales*, 55e année fasc. 3, p. 615-622.
Scheid J. (éd.), 2008, *Pour une archéologie du rite. Nouvelles perspectives de l'archéologie funéraire* (Collection de l'Ecole française de Rome 407), Rome.
Smith P., 2010, « Rite », dans P. Bonte & M. Izard (éd.) 2010, *Dictionnaire de l'ethnologie et de l'anthropologie*, 4e édition (1re éd. 1991), Paris, p. 630-633.
Stevens A., 2011,« Chapter 45. Egypt », dans Th. Insoll (éd.) *The Oxford Handbook of the Archaeology of Ritual and Religion*, Oxford – New York, p. 722-744.
Testart A., 2006, « Comment concevoir une collaboration entre anthropologie sociale et archéologie ? À quel prix ? Et pourquoi ? », *Bulletin de la Société préhistorique française* 13, p. 385-395.
Van Andringa W. & Lepetz S., 2005, « Pompéi, Porta Nocera, Archéologie du rituel : Fouille de l'enclos 23 de la nécropole », *MEFRA* 117, p. 339-346.
Wilburn A.T., 2012, *Materia magica. The Archaeology of Magic in Roman Egypt, Cyprus, and Spain*, Ann Arbor.

IDENTIFICATION DU RITUEL DANS L'HABITAT : PROPOSITION D'APPROCHE À PARTIR DE L'EXEMPLE D'UN TRONÇON DU FOSSÉ RHÉNAN (HALLSTATT ET LA TÈNE)

Jonathan ENGEL

diplômé du Master « Archéologie du territoire »,
Université de Strasbourg
engel.jonathan@laposte.net

RÉSUMÉ

Ces dernières années, l'accumulation des données induite par l'archéologie préventive et la sensibilité accrue des archéologues ont permis la découverte croissante de configurations remarquables de l'âge du Fer souvent perçues comme les vestiges de rituels. La thématique du rituel est peu développée pour le fossé rhénan de l'âge du Fer. Cela nous a incité à constituer un premier inventaire des vestiges potentiellement en lien avec une pratique rituelle inscrite dans l'habitat. Cette recherche s'est fondée sur l'examen de la documentation archéologique, à savoir les rapports de fouilles et les publications faisant état d'un habitat de l'âge du Fer dans un tronçon particulier du fossé rhénan. De tels gisements, altérés par l'érosion, se réduisent à des structures en creux du type fosse, silo, puits, fossé ou encore trous de poteaux, rarement associés à des plans de bâtiment. Cette réalité nous contraint à restreindre le champ d'investigation à l'étude de quelques marqueurs pour proposer un état des lieux sur les indices de pratiques rituelles à l'âge du Fer pour une partie du sillon rhénan.

MOTS-CLÉS

Rituel,
habitat,
âge du Fer,
fossé rhénan,
micro-vase,
jeton,
os humain isolé,
dépôt.

In recent years the amount of data provided by « rescue archaeology » has increased, as well as archaeologists' awareness. There has followed the discovery of more and more Iron Age features which are often perceived as remains of rituals. The topic of ritual is poorly developed for the Rhine rift valley of the Iron Age. It has therefore encouraged us to establish a provisional inventory of the remains linked potentially to ritual practices in these settlements. This research is based on the examination of the archaeological evidence, namely excavation reports and publications on Iron Age settlements of a specific section of the Rhine valley. Such sites, altered by erosion, reveal no more than hollow-like structures such as pits, silos, wells, ditches or post holes, rarely associated to plans of buildings. As a consequence, our research field was restricted to the study of a limited number of markers in order to take stock of the evidence for Iron Age ritual practices in a segment of the Rhine valley.

KEYWORDS

Ritual,
settlement,
Iron Age,
Rhine rift valley,
miniature vessel,
token,
isolated human bone,
deposit.

Article accepté après évaluation par deux experts selon le principe du double anonymat

Le rituel est un aspect de la vie des populations de l'âge du Fer de mieux en mieux perçu par les archéologues ces dernières années. L'augmentation des fouilles de sites d'habitat et la sensibilité accrue des chercheurs ont permis d'identifier les traces de pratiques rituelles et des vestiges à portée symbolique au sein de l'habitat, hors des lieux de culte monumentaux [1].

Cette problématique ne fait l'objet de recherches que depuis quelques années, même si auparavant déjà, certains vestiges découverts en contexte d'habitat pouvaient, par leur singularité, être rapprochés du domaine rituel.

Cette contribution [2] présente une première synthèse sur la question des rituels dans l'habitat pour un tronçon du fossé rhénan. La zone d'étude retenue correspond au département du Bas-Rhin diminué des cantons de Sarre-Union et de Drulingen, auquel s'ajoutent les *Landkreise* (arrondissements allemands) de Rastatt, Ortenau, Emmendingen et le *Stadtkreis* de Baden-Baden. L'analyse critique des rapports de fouille et des publications concernant quelques centaines de gisements révélant un site d'habitat dans cette zone d'étude a permis de retenir des vestiges provenant de 57 gisements, dont 37 sont occupés au cours du Hallstatt (VIII^e - VI^e siècle av. J.-C), quatre au cours de la transition entre les deux âges du Fer (autour de 450 av. J.-C.) et 25 au cours de La Tène (V^e - I^er siècle av. J.-C).

Les sites d'habitat étudiés n'ayant révélé aucun élément permettant d'identifier des installations particulières liées à l'accomplissement de rituels, ce travail a essentiellement été axé sur l'analyse du mobilier et de son contexte. L'identification de vestiges rituels au sein de l'habitat n'est cependant pas chose aisée. En effet, parmi les vestiges exhumés, le mobilier utilisé au cours d'un rituel et le mobilier domestique ou artisanal ordinaire ne semblent que rarement différenciables. Bien que l'usage de certains vestiges singularisés par leurs propriétés intrinsèques soit perçu comme spécifique pour le rituel, l'objet manipulé dans le cadre d'une telle pratique correspond plus souvent à un objet commun détourné de sa fonction première. L'identification d'un rituel au sein de l'habitat est alors envisageable par l'examen de chaque configuration. L'état du mobilier (entier, partiel, manipulé, sélectionné), sa valeur lorsqu'elle est déterminable (économique ou symbolique), sa position (au fond d'une structure, dans le comblement, en bordure de structure, etc.), son association avec d'autres mobiliers, mais aussi la taphonomie (puisqu'elle altère le fait archéologique) constituent les paramètres à prendre en compte pour identifier une configuration remarquable [3]. Néanmoins, la remarquabilité d'un fait n'est pas suffisante pour identifier un vestige de pratique rituelle. Ce niveau d'interprétation devient pertinent lorsque la forme d'une configuration est observée à de multiples reprises. Cela traduit alors l'itération d'un phénomène qui entre justement, mais non pas de manière exclusive, dans la définition du rituel. Un rituel correspond à des pratiques, profanes ou sacrées, effectuées selon des règles précises qui sont reproduites fidèlement dans le temps. Ainsi, pour les vestiges conservés d'un même type de rituel, nous devrions observer des constantes dans la forme des configurations. C'est pourquoi, à la suite d'une étude au cas par cas (Engel 2013) [4], nous avons tenté d'approcher le domaine rituel en regroupant chaque fait retenu dans notre corpus par catégorie de mobiliers ou « marqueur », pour tenter d'identifier des récurrences dans la forme des configurations.

Le dépouillement des différents rapports de fouille nous a permis de prendre connaissance des inhumations en silo, qui ne sont pas prises en compte dans cette étude bien qu'une attention particulière mériterait de leur être portée. Les travaux menées par Valérie Delattre et ses collaborateurs dans le secteur de la confluence Seine-Yonne semblent démontrer que ces inhumations ne sont pas de simples sépultures de relégation, mais refléteraient plutôt des pratiques cultuelles ou des rites funéraires [5]. Un état de la question pour l'Alsace a d'ailleurs été réalisé récemment [6].

[1] Le monde celtique connaît des lieux de culte de formes diverses pour tout l'âge du Fer. Ils sont toutefois plus rares au I^er âge du Fer et apparaissent sous la forme de sanctuaires fossoyés à partir du III^e s. av. J.-C. (Arcelin & Brunaux 2003, p. 243-247). Ces derniers sont à ce jour quasiment inconnus dans le fossé rhénan.

[2] Cet article s'appuie sur mon mémoire de Master 2 dirigé par Loup Bernard et soutenu en 2013 à l'université de Strasbourg.

[3] Nous considérons un vestige en position remarquable dès lors qu'il se trouve au fond d'une fosse, en bordure de structure, qu'il est mis en scène ou encore qu'il apparaît au même niveau que d'autres vestiges singuliers.

[4] L'analyse au cas par cas de chaque configuration retenue est disponible sous la forme d'une base de données sur le web-SIA ArkeoGIS - www.arkeogis.org (Bernard 2014).

[5] Delattre & Séguier 2005, p. 252.

[6] Landolt *et al*. 2010, p. 220-226 ; Fleischer *et al*. 2013.

Figure 1 : Tableau synthétique des gisements sélectionnés. Document J. Engel.

N°	Gisement	Catégories de mobilier											
		Vase complet ou presque complet	Vase de petite taille	Jeton	Fond de vase incisé de croix	Fusaïole-perle	Autre céramique	Os animaux + bois	Os humain isolé	Meule + autre mobilier lithique	Roulette	Dépôt monétaire	Autre mobilier métallique
01	Achenheim, *Ziegelhof - Ancienne loessière Schaeffer*	X ?	X							$X^{Ass_1?}$			
02	Altorf, *Lange Straenge*	X^{Ass_1}								X^{Ass_1}			
03	Benfeld, *Parc d'activités économiques des Nations*						X^{Ass_1}	X^{Ass_1}					
04	Bourgheim, *99, rue de Zellwiller*			X									
05	Brumath, *Lotissement Edouard Manet - Betzetweg*		X										
06	Duntzenheim, *Ebenheit - LGV Est, Stock nord, secteur 2, tranche 1*	$X^{Ass_1?}$								$X^{Ass_1?}$			
07	Eckbolsheim, *Parc d'Activités*	$X^{Ass_1?}$	X $X^{Ass_1?}$										
08	Eckbolsheim, *Lotissement - Rue des frères Lumières*										$X^{Ass_1?}$		$X^{Ass_1?}$
09	Emmendingen, *Brettenbach*												X
10	Endingen, *Erste und Zweite Strecke*				X								
11	Endingen, *Wilhelmskapelle*							X					
12	Entzheim, *Im Sellit*		X										
13	Entzheim, *In der Klamm*	X^{Ass_1}	X X^{Ass_2} $X^{Ass_4?}$			X		X^{Ass_3}		X^{Ass_1} X^{Ass_3}			
14	Eschau, *Ban communal*										X		
15	Fegersheim, Ohnheim, *Lotissement Gentil Home 2000*	X^{Ass_1}											
16	Forchheim, *Heckle*		X	X				X					
17	Geispolsheim, *Schwobenfeld*		X					X^{Ass_1}					X
18	Geispolsheim, *Bruechel*	X^{Ass_1}	X	X									
19	Gougenheim, *Tiergarten, Steinbrunnen*	X											
20	Goxwiller, *ZAC PAEI de Goxwiller/Valff*		X										
21	Hatten, *Rothsmatt*		X										
22	Herbolzheim, *Untere Immele*		X										
23	Hindisheim, *Borot*			X	X								
24	Holtzheim, *Am Schluesselberg*							X					
25	Jechtingen, *Hochberg, Gaisshorn*			X									
26	Jechtingen, *Lachenmüngle*		X										
27	Kienheim		X										
28	La Wantzenau, *Lotissement Kirchacker*												$X^{Ass_1?}$
29	Lingolsheim, *Sablières Modernes*			X	X								
30	Marlenheim, *Contournement routier*									X			
31	Marlenheim, *Hofstatt*		X	X									
32	Marlenheim, *Lotissement «le Domaine de la Couronne d'Or»*		X					X					
33	Marlenheim, *Maison Apprederis, Impasse du Stift*		X	X					X			X	
34	Meistratzheim, *Station d'épuration intercommunale, Pfett*	X X^{Ass_1}						X X^{Ass_1} $X^{Ass_2?}$ $X^{Ass_3?}$					
35	Mittelschaeffolsheim, *Gute Abwand, LGV Est, Tronçon H - Site 10.4*					X							
36	Mundolsheim, *RMS - rue Ampère*		X										
37	Mundolsheim, *Strengfeld*		X		X								
38	Oberschopfheim, *Rütte*		X^{Ass_1}							X^{Ass_1}			
39	Ottrott, *Mont Sainte-Odile*			X									
40	Pfulgriesheim, *Lotissement communal, Langgarten et Buetzel*		X				X	X					

N°	Gisement	Catégories de mobilier											
		Vase complet ou presque complet	Vase de petite taille	Jeton	Fond de vase incisé de croix	*Pseudo-kernos*	Autre céramique	Os animaux + bois	Os humain isolé	Meule + autre mobilier lithique	Rouelle	Dépôt monétaire	Autre mobilier métallique
41	Riegel, *Romansbuck, Rumlisbuck*		X										
42	Riegel, *Lindenbrunnenbuck*		X										
43	Riegel, *Fronhofbuck*	X^{Ass_1}										X^{Ass_1}	
44	Rosheim, *Leimen*		X	X						X			
45	Rosheim, *Parc du Rosenmeer, Strasbourg Câbles*									X			
46	Rosheim, *Sandgrube*												X
47	Rosheim, *Parc d'Activité du Rosenmeer, Laser Alsace*	X^{Ass_1}						X^{Ass_1}					
48	Rosheim, *Sablière Helmbacher*								X				
49	Rosheim, *Mittelweg*							X	X				
50	Sasbach, *Limberg*	X	X						X				
51	Sasbach, *Schafläger, Hirschländer*	X											
52	Saverne, *Fossé des Pandours, Attaque des Pandours*										X		
53	Saverne, *Fossé des Pandours, Barbarakopf Zone 3*	$X^{Ass_1?}$		X			X^{Ass_1}			X^{Ass_1}			$X^{Ass_1?}$
54	Saverne, *Fossé des Pandours, Barbarakopf Zone 9*	X X^{Ass_2}		X						X^{Ass_2}			X^{Ass_2}
55	Saverne, *Fossé des Pandours, Murus Gallicus*											X	
56	Schaeffersheim, *Lotissement communal «La Chênaie»*							X	X	X			
57	Valff, *Blasiusfeld*			X ?	X								
58	Westhouse, *Ziegelhof*		X										
59	Wiwersheim, *ZA du Kochersberg*	X^{Ass_1}								X^{Ass_1}			
60	Wolfisheim, *Westermatt*	X^{Ass_1}	X	X									

Légende : X^{Ass_0} Mobilier en association

Les lignes suivantes présenteront pour chaque marqueur un état de la question en mettant l'accent sur les constantes chronologiques et morphologiques des configurations, pour ensuite proposer une démarche visant à approcher le domaine rituel.

LES MARQUEURS [7]

Un type de mobilier a été retenu comme « marqueur » dès lors qu'il intégrait une configuration remarquable, qu'il était découvert, à l'échelle du monde celtique, en contexte cultuel [8] ou qu'il était rattaché au domaine symbolique et rituel pour ses caractéristiques intrinsèques ou par un chercheur. Les gisements mentionnés ci-après sont référencés en **figure 1**.

Les « marqueurs » retenus ici ne sont évidemment pas exhaustifs. La sensibilité particulière d'un chercheur ou les avancées méthodologiques et techniques seront en mesure de développer de nouvelles approches susceptibles d'enrichir le débat sur les pratiques rituelles de l'âge du Fer.

Les vases complets

D'après les critères énoncés ci-dessus, plusieurs configurations comprenant des céramiques ont été relevées. La catégorie des vases complets est également reconnue par F. Gransar et ses collaborateurs [9] pour l'identification de manifestations rituelles.

Au total, 18 configurations ont été recensées dans la zone d'étude [10] **(Fig. 2)**. À première vue, leur composition ne semble présenter que peu de constantes. Toutefois, deux types de configurations se répètent à plusieurs reprises : trois occurrences pour la catégorie « vase entier sans association en position non-remarquable » (Sasbach *Limberg* et Sasbach *Schafläger*), deux pour la catégorie « vase quasi entier sans association en position remarquable »

[7] Les jetons en céramique et les fonds de vase incisés sont des marqueurs pris en compte pour cette étude, mais non décrits ci-après.

[8] Nous entendons par contexte cultuel tout lieu de culte de l'âge du Fer en Europe tempérée ou tout fait issu de la même aire chronoculturelle, interprété comme symbolique ou rituel.

[9] Gransar *et al.*. 2007, p. 559, fig. 12.

[10] Engel 2013, vol. I, p. 66-72.

(Gougenheim *Tiergarten*, Ottersthal *Fossé des Pandours*). En observant la composition des associations un peu plus en détail, nous relevons en plus les constantes suivantes : neuf configurations du type « assemblage de plusieurs vases » et quatre configurations du type « vase associé à au moins une ou plusieurs meule(s) ».

L'analyse des données (Fig. 2) fait ressortir une disparité des formes de chaque configuration. De ce fait, il est peu probable que les gestes à leur origine soient tous semblables. À côté des configurations peu pertinentes pour alimenter une réflexion sur la question des rituels dans l'habitat, comme l'ensemble « vase entier sans association en position non-remarquable », il y en a également d'autres, plus intéressantes. Par exemple, l'ensemble « vase entier associé à d'autres vases, des meules et des outils métalliques en position remarquable » (Ottersthal, *Fossé des Pandours* [11]) traduit, quant à lui, un véritable dépôt intentionnel, vraisemblablement constitué à la suite d'un rituel.

Les micro-vases et les petits vases

Nous distinguons deux catégories de vases de petite taille en fonction de leurs dimensions [12] : les « micro-vases » et les « petits vases » **(Fig. 3)**. Les fonctions proposées pour ces petits objets sont multiples et variables selon le contexte [13]. À titre indicatif, voici les plus fréquentes : usage rituel dans la sphère domestique, traitement du métal [14], usage dans les sanctuaires. Des traces de substances hallucinogènes, de boissons fermentées, de restes d'encens et de substances colorantes, révélées par des analyses chimiques effectuées sur des individus semblables à Pontos [15] (Ampurdan, Espagne) seraient pour les chercheurs des indices en faveur d'un usage rituel.

Notre corpus [16] compte 90 individus découverts sur 26 gisements pour l'ensemble de l'âge du Fer. Le nombre de vases de petite taille, élevé au premier âge du Fer, diminue considérablement au second âge du Fer **(Fig. 4)**. 66 individus sont datés du Hallstatt, 16 de la période de transition entre les deux âges du Fer, cinq de La Tène ancienne (480 à 280 av. J.-C.) et seuls deux proviennent d'un gisement de La Tène finale (150 à 30 av. J.-C).

Une interprétation de ces vases, évoquée dans le rapport de fouille d'Entzheim *In der Klamm* [17], nous a rendu attentif à une association bien particulière. En effet, la proximité des vases de petite taille avec du mobilier de tissage ou de filage pourrait indiquer leur utilisation en tant que mouilloir dans le cadre d'activités de filage. Parmi les structures ayant contenu des vases de petite taille, 43 % ont livré par ailleurs des fusaïoles, des pesons ou des bobines.

Au final, la grande majorité des habitats concernés par ces individus sont occupés au cours du premier âge du Fer et plus rarement au début du second. Ces petits vases sont essentiellement mêlés à des détritus de nature domestique et ne témoignent d'aucune attention particulière au moment de leur abandon – une attention que l'on pourrait attendre pour des objets sacrés. Souvent fragmentés ou entiers, ils apparaissent quelquefois en nombre appréciable à l'échelle d'un site ou encore à l'échelle d'une même structure, sans qu'aucune forme préférentielle ne soit, à première vue, identifiée pour les individus issus des contextes les plus remarquables. Toutefois, le fort taux d'association de ces vases à du mobilier de tissage/filage pourrait indiquer une utilisation comme mouilloir pour le filage.

[11] Odry & Féliu 2009, p. 276-277.
[12] Cette classification s'inspire de la définition des vases de petite taille proposée par H. van den Boom (Van den Boom 1989, p. 29-34).
[13] Adam *et al*. 2011, p. 62.
[14] Rottländer 1985, p. 19.
[15] Ropiot & Mazière 2007, p. 743.
[16] Engel 2013, vol. I, p. 73-84.
[17] Landolt *et al*.. 2013 p. 94, 267 [inédit].

Figure 2 :
Graphique : nombre des configurations incluant des vases en fonction de leur état et de leur position. Engel 2013, vol. I, p. 71.

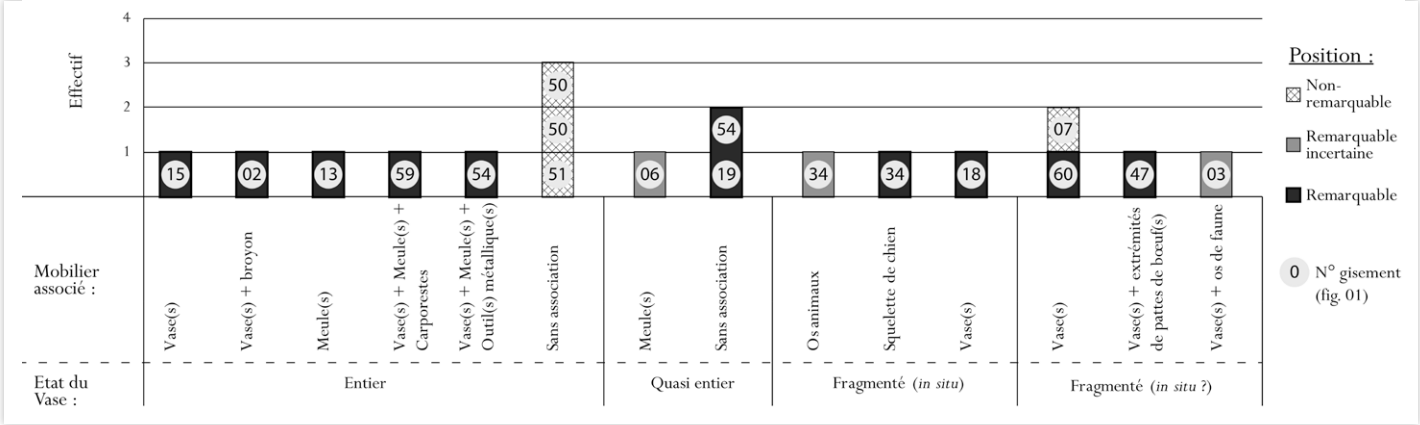

Document J. Engel

	Micro-vase (*Kleinstgefäss*)	Petit vase (*Kleingefäss*)
Forme haute	Hauteur inférieure à 5 cm	Hauteur comprise entre 5 et 10 cm
Forme basse	Diamètre inférieur à 5 cm	Diamètre compris entre 5 et 10 cm

Figure 3 :
Définition des micro-vases et des petits vases.
Engel 2013, vol. I, p. 45.

La faune

Les restes osseux constituent un « marqueur » préférentiel pour l'identification d'un rituel [18]. Leur état de conservation, leur disposition, leurs éventuelles traces de découpe, l'état complet ou partiel (part sélectionnée) du squelette, etc., permettent souvent de reconstituer les gestes à l'origine d'un dépôt de faune. Pour cette étude, ont essentiellement été retenus les squelettes entiers, les parties de squelettes en connexion anatomique, les crânes ou encore les bois de cervidés.

17 configurations mises au jour sur 12 gisements ont été enregistrées [19]. De manière générale, chaque période est représentée par un nombre relativement équivalent de ce type de configurations. Le graphique en **figure 5** illustre la diversité des configurations retenues en tenant compte de l'espèce animale, des éléments anatomiques concernés et des vestiges associés. En considérant uniquement l'espèce, nous avons enregistré, pour le bœuf, trois configurations, quatre pour le cheval, six pour le chien, une pour le porc et deux pour le cerf. Sans effectuer un recensement complet à partir des éléments anatomiques, nous dénombrons trois crânes entiers (deux de bœuf et un de cheval), deux configurations ayant contenu un bois de cerf complet, une autre caractérisée par plusieurs ensembles en connexion anatomique et également sept ensembles formés d'au moins un squelette complet. Cette diversité est également perceptible au niveau des associations de vestiges. Effectivement, huit configurations ne présentent aucune association, deux correspondent à des associations de même nature, deux à des associations d'os animaux provenant d'espèces différentes, trois à des associations incluant de la céramique et une à une association avec une meule.

La catégorie des os animaux semble effectivement caractérisée par la diversité des configurations, en matière de composition. Les squelettes entiers peuvent autant correspondre à un dépôt d'offrande succédant à un sacrifice qu'à une mise en terre de la dépouille d'un animal arrivé au terme de sa vie, sans que sa mort n'ait nécessairement été provoquée dans le cadre d'un rituel. Les ensembles d'os en connexion anatomique sont plus intéressants sous l'angle rituel. Ils témoignent de la présence de chairs autour des os au moment de leur enfouissement et peuvent avoir fait l'objet d'une sélection. Il est entendu que les pièces d'un faible intérêt culinaire peuvent correspondre à des déchets de boucherie. Toutefois, lorsqu'il s'agit de parties « nobles » ou lorsque d'autres indices s'ajoutent à ces ensembles, l'interprétation en faveur d'un rituel est plus vraisemblable. Quant aux crânes, lorsqu'ils sont découverts sans autres déchets de boucherie, ils sont le résultat de prélèvements des têtes animales qui ont alors pu bénéficier d'un traitement particulier, différent du reste des corps, en liaison peut-être avec une valeur symbolique et/ou pour être exposés.

[18] Brunaux 2000, p. 134.
[19] Engel 2013, vol. I, p. 92-100.

Figure 4 :
Graphique : nombre de «vases de petite taille» par catégorie et par période chronoculturelle. Engel 2013, vol. I, p. 82.

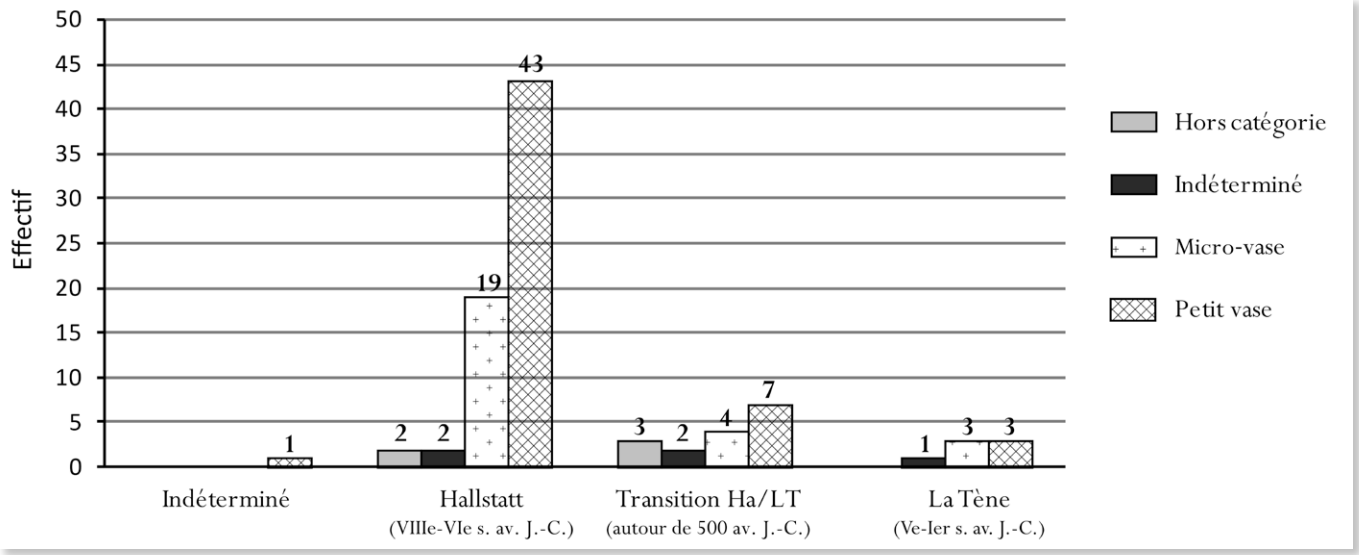

Document J. Engel

Figure 5
Graphique : nombre et caractérisation des configurations incluant des os de faune. Engel 2013, vol. I, p. 98.

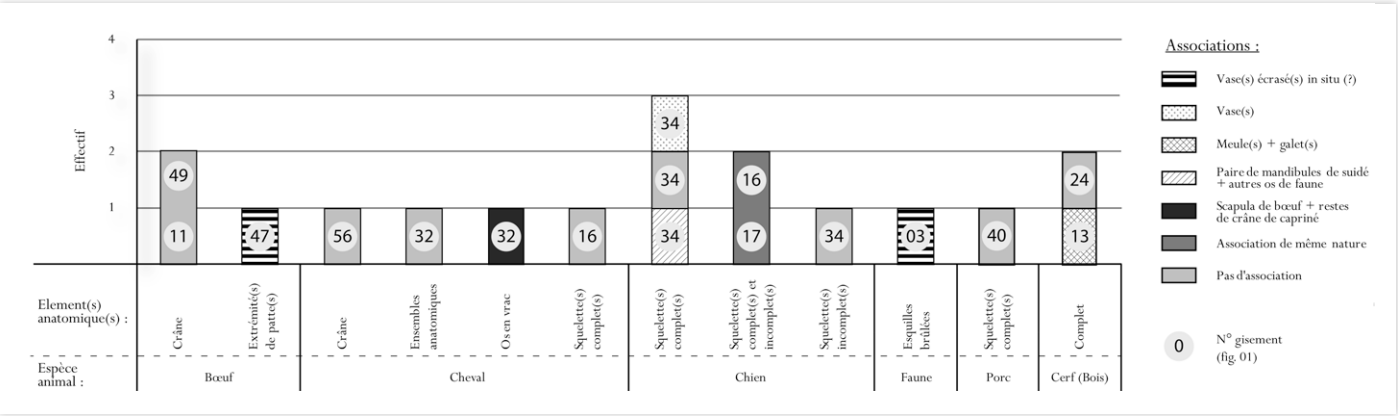

Document J. Engel

Ainsi, le graphique ne laisse apparaître que peu de constantes. Ce constat est certainement dû à l'effectif réduit de notre corpus. Il convient tout de même de mentionner le nombre relativement important de squelettes de chiens. Neuf sujets ont été dénombrés. Ils ont pour la plupart été découverts de manière isolée dans des fosses. Est-ce que ces chiens ont ici bénéficié d'une attention particulière après leur mort ? Sont-ils l'objet d'un dépôt d'offrande ? En l'absence d'indices, il est bien souvent difficile de le déterminer. Deux configurations regroupent plusieurs individus, comme la fosse n° 5011 de Geispolsheim *Schwobenfeld* qui en contenait trois [20]. Dans ces cas, la mort des chiens semble relativement synchrone, et par extrapolation, il est probable qu'elle ait été provoquée intentionnellement.

Les os humains isolés

Si la présence d'os humains dans les sépultures est normale, leur découverte de manière isolée dans les habitats est plus surprenante. Pourtant, ces cas sont assez fréquents au cours de La Tène [21]. Valérie Delattre et Jean-Marc Séguier énumèrent les différents lieux de mise au jour de ces os isolés dans le secteur de la confluence Seine-Yonne : « les sites à vocation cultuelle et collective de la fin de l'âge du Fer », « les nécropoles » et « les établissements ruraux des deux derniers siècles avant J.-C. » [22]. La signification de ces ossements en contexte domestique reste toutefois difficile à percevoir. Cependant, comme l'indiquent les deux chercheurs, leur éventuelle association avec du mobilier atypique permet plus aisément de le rattacher au domaine cultuel [23].

La présence d'os longs dans l'habitat peut également s'expliquer par l'action des charognards sur le squelette de défunts, comme celle des chiens. Dans ce cas, des traces de morsures devraient pouvoir le déterminer. Cette explication pragmatique ne peut pourtant pas être étendue à l'ensemble de ces faits. Il est peu vraisemblable que l'action des chiens ait été plus intense à la période laténienne, celle pendant laquelle les os humains se rencontrent fréquemment dans l'habitat.

Dans notre corpus, sept gisements sont concernés par la présence d'os humains isolés [24]. Concernant la répartition chronologique, deux gisements sont datés de La Tène ancienne et cinq de La Tène finale. Lorsque l'on considère le type d'os découvert dans l'habitat, on constate que seuls les fragments de crânes, au nombre de cinq, et les fémurs, au nombre de trois, sont représentés. Des cas similaires sont observés par V. Delattre et J.-M. Séguier ; là aussi, seuls des os longs et des crânes, fragmentés ou non, sont découverts en contexte d'habitat [25].

Finalement, le contexte de découverte des os isolés ne permet pas de préciser leur emploi au sein de l'habitat. Toutefois, tout comme dans d'autres régions, il semblerait que les os longs et les fragments de crânes soient relativement plus importants dans les habitats du second âge du Fer, ce qui semble traduire une pratique particulière.

Les meules en dépôt

Seules les meules (plus un individu hors de cette catégorie [26]) pouvant par leur position, leur état [27] ou le

[20] Landolt *et al*.. 2010, p. 223.
[21] L'*oppidum* de Manching a par exemple livré près de 5000 os humains isolés (Lange 1983, p. 3).
[22] Delattre & Séguier 2007, p. 615.
[23] *Ibid*. p. 616.
[24] Engel 2013, vol. I, p. 101-103.
[25] Exemple de l'établissement rural d'Herblay (Val d'Oise) (Delattre & Séguier 2007, p. 615).
[26] Il s'agit d'une grande pierre en grès hémisphérique associée à deux petits vases (Oberschopfheim *Rütte*, *Ortenau Kreis*) qui n'est pas une meule (Engel 2013, vol. II, p. 190-192).
[27] Ces meules sont entières ou quasi entières, avec ou sans traces d'utilisation.

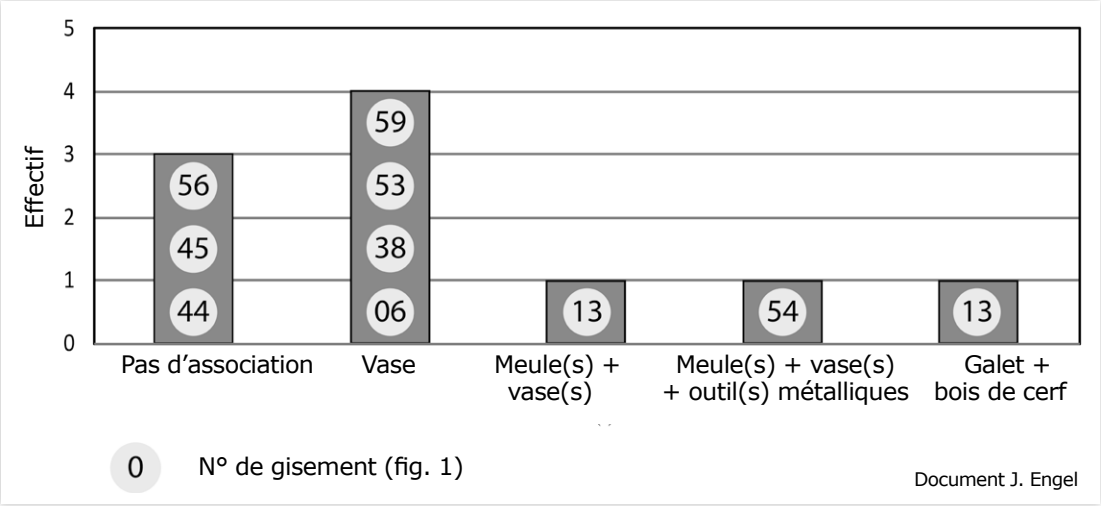

Figure 6
Graphique : effectif des vestiges lithiques par type d'association. Engel 2013, vol. I, p. 108.

mobilier associé évoquer un dépôt intentionnel ont été retenues.

Dix configurations provenant de huit gisements ont été enregistrées en raison de la présence d'un vestige lithique remarquable. Trois gisements sont datés du premier âge du Fer et cinq du second. Des constantes semblent apparaître au niveau des associations **(Fig. 6)**. En effet, six configurations sur les 11 retenues sont caractérisées par l'association d'un vestige lithique et d'un ou plusieurs vases. Parmi ces six configurations, les deux ensembles découverts dans les puits n° 1 et n° 3 de l'*oppidum* du Fossé des Pandours se composaient de plus d'une meule. Les quatre configurations sans association ont été enregistrées parce qu'elles montraient une éventuelle position remarquable ou un bon état de conservation. La pauvreté des indices relevés pour ces dernières permet difficilement de reconnaître des gestes rituels. L'association meule(s)-vase(s) ne semble pas être spécifique à une période précise, puisque ce type de configuration est relevé dès le Hallstatt D à Entzheim *In der Klamm* [28], mais également à La Tène D comme à Wiwersheim *ZA du Kochersberg* [29].

Au final, à l'exception des quatre meules sans association, pour lesquelles il est difficile d'identifier une configuration singulière pouvant résulter d'une pratique rituelle, les autres faits semblent correspondre à des dépôts volontaires, pour lesquels une signification symbolique est envisageable.

Les rouelles

Les rouelles sont de petites roues de quelques centimètres de diamètre. Elles sont formées d'un nombre variable de rayons reliant la jante au moyeu central et peuvent être réalisées en plomb, en alliage cuivreux, plus rarement en argent et en or. La fonction ou l'utilisation de ces objets a suscité de multiples interprétations. Claude Salicis présente un état de la question dans ses travaux consacrés aux rouelles [30]. Les interprétations les plus fréquemment admises sont : la roue votive, la pré-monnaie ou l'amulette. D'autres interprétations sont évoquées, mais semblent peu probables selon l'auteur. Il s'agit de la rouelle en tant que fusaïole, agent de suspension, boucle de ceinture ou encore en tant que bouton. La valeur symbolique de ces petites roues semble être confirmée par leur présence, quelquefois en très grand nombre, dans les sanctuaires. Plusieurs dizaines de milliers ont été découvertes dans le sanctuaire des Grèves à LaVilleneuve-au-Châtelot [31]. Les rouelles sont également fréquentes sur les *oppida* de la fin de l'âge du Fer. Christian Peyre attribue à celles de Villeneuve-Saint-Germain la fonction de jeton de vote [32], en raison de leur concentration à proximité de structures de type « galerie », peut-être à vocation publique.

Notre corpus compte un total de quatre rouelles découvertes sur trois gisements (Eschau *ban communal* [33], Eckbolsheim *Lotissement* [34], Saverne *Fossé des Pandours* [35]). À l'exception de l'exemplaire d'Eckbolsheim retrouvé dans le comblement inférieur d'un puits, les autres rouelles ne semblent pas présenter de lien avec une structure. Aucun élément permettant de clarifier la fonction de ces objets n'a été relevé.

[28] Fleischer & Landolt 2012, p. 198-199.
[29] Jodry & Féliu 2009.
[30] Salicis 1996, p. 21-38.
[31] Depeyrot & Piette 2008, p. 58-91.
[32] Peyre 2000, p. 165, 173.
[33] Normand 1973, p. 82.
[34] Kuhnle *et al.* 1998, p. 47-48.
[35] Fichtl & Adam 1999, p. 151, pl. 12 [inédit].

La monnaie en dépôt

Les monnaies ont été recensées lorsqu'elles ont été découvertes dans une position suggérant un dépôt volontaire. Si la présence de monnaies dans les sanctuaires est habituellement le résultat d'une action symbolique, il existe également des dépôts hors de ces aires sacrées, pour lesquels l'hypothèse de l'offrande est formulée [36].

Trois configurations ont été enregistrées sur trois sites occupés à La Tène finale : Riegel *Fronhofbuck* [37], Marlenheim *Maison Apprederis* [38] et Saverne *Fossé des Pandours* [39]. Le premier ensemble correspond à un trésor formé de 27 monnaies imitant les statères de Philippe II de Macédoine. Ces pièces, composées d'un alliage d'or, d'argent et de cuivre, furent retrouvées avec un conteneur en céramique dans un niveau d'occupation daté de La Tène finale. Parmi ces monnaies, 16 ont été éparpillées sur une longueur de 3 m, vraisemblablement suite à l'implantation d'une voie romaine. Quant à la signification de ce dépôt, les auteurs proposent de voir dans cet ensemble une cachette ou un dépôt cultuel. La deuxième configuration a été mise au jour au sein d'un habitat rural. Il s'agit de 12 potins du type dit « au sanglier » découverts dans la fosse n° 150 localisée dans le secteur des puits. La concentration de ces potins pourrait indiquer qu'ils étaient regroupés dans un contenant en matière périssable. Ici aussi, même s'il est difficile de trancher, l'hypothèse d'une cachette ou d'un dépôt cultuel peut être proposée. La dernière configuration concerne une monnaie découverte à la base du rempart, au nord-ouest de l'*oppidum* du Fossé des Pandours. Le statère boïen en or dit « Muschelstater » se trouvait entre les gros blocs de pierre qui formaient l'assise du rempart. Selon Stephan Fichtl, il pourrait s'agir d'un dépôt de fondation [40].

LE « POTENTIEL SYMBOLIQUE »

L'estimation du potentiel de chaque configuration à être lié à un rituel exécuté dans l'habitat de l'âge du Fer prend tout son sens lorsque l'on considère l'hétérogénéité des configurations retenues et les difficultés inhérentes à la lecture et à l'interprétation d'un fait archéologique.

Introduction à la démarche

Les vases de petite taille, les jetons en céramique, les fonds de vases incisés font partie du mobilier pour lequel il est bien difficile de statuer sur leur emploi passé. Les configurations remarquables, bien que singulières, présentent une grande diversité dans leur forme (association des objets entre eux et types de contexte). Un vase retrouvé quasi entier au fond d'une structure en creux peut autant avoir été déposé volontairement à des fins symboliques que rejeté car jugé désuet. Plusieurs ensembles d'os animaux en connexion anatomique, sélectionnés et mis en scène, reflètent plus volontiers une pratique rituelle. Les incertitudes induites par les difficultés de lecture et d'interprétation des faits archéologiques, mais aussi les disparités évoquées ci-dessus, nous ont poussé à introduire la notion de « potentialité ». Puisqu'il est souvent impossible de qualifier incontestablement une configuration de rituelle, il est préférable de proposer pour celle-ci un lien potentiel avec une pratique symbolique. De plus, les vestiges retenus pour notre étude ne peuvent être placés sur un même niveau. C'est pourquoi, il nous semble adapté d'estimer le potentiel symbolique de chaque configuration ayant pu résulter d'une activité rituelle par une gradation de valeurs : « faible », « moyen » et « fort ».

Méthode d'attribution d'une « valeur symbolique »

L'examen d'un phénomène aussi complexe qu'un rituel doit s'effectuer à l'échelle d'un fait. Le mobilier seul, à quelques exceptions près, est souvent trop peu parlant pour ces questions. Le diagramme en **figure 7** illustre la procédure suivie pour l'attribution des « valeurs symboliques ». Nous distinguons trois voies pour cette estimation selon la catégorie de mobilier concernée :

- le mobilier potentiellement détourné pour un usage rituel : les vases en céramique, les os animaux, les meules, les monnaies, etc. ;
- le mobilier « symbolique » ou à probable usage rituel : les rouelles, les *pseudo-kernoi* [41], les os humains isolés, etc. ;
- le mobilier multi-usage et difficile à interpréter : les vases de petite taille, les jetons, les fonds de vases incisés, etc.

[36] Gruel 2007, p. 710. Les concentrations de monnaies peuvent également résulter d'une perte accidentelle ou être formées à des fins économiques, comme c'est le cas des cachettes ou des trésors accumulés progressivement ou rapidement.

[37] Dehn & Drauschke 2001, p. 82-85.

[38] Châtelet *et al.* 2006, p. 59, 67-69 [inédit].

[39] Fichtl 1996, p. 193-195.

[40] V. note précédente.

[41] Les *pseudo-kernoi* sont des céramiques qui possèdent, sur leur partie supérieure, plusieurs petits récipients ou cupules appelées *kotiliskoi*. Ils se distinguent des *kernoi* par l'absence de perforation faisant communiquer les *kotiliskoi* et le vase-mère (Delnef 2006), (Landolt & Fleischer à paraître).

Pour le mobilier détourné, l'estimation de la valeur symbolique d'une configuration requiert la prise en compte de la position du vestige (remarquable ou non), de son état (complet ou fragmenté) et de son association éventuelle avec d'autres vestiges. Nous considérons un vestige en position remarquable dès lors qu'il se trouve au fond d'une fosse, en bordure de structure, qu'il est mis en scène ou encore qu'il apparaît au même niveau que d'autres vestiges singuliers. Ainsi, en fonction de la combinaison de ces paramètres, une structure peut obtenir la valeur « faible », « moyen » ou « fort ». L'intitulé de chacune de ces trois valeurs indique le degré de potentialité selon lequel un fait ou un gisement peut être concerné par une pratique rituelle. Il est important de noter que la valeur « fort » n'est pas attribuée à des vestiges de rituels identifiés de manière indéniable. En revanche, pour cette valeur, nous estimons que l'interprétation en faveur d'une pratique rituelle est fortement probable.

La simple présence d'un vestige correspondant à la seconde classe énoncée ci-dessus, même dans un état détritique, autorise la valeur « moyen ». Si d'autres éléments viennent renforcer le faisceau d'indices comme sa position ou des associations, alors la configuration (la structure) obtiendra la valeur « fort ».

La dernière catégorie, celle du mobilier multi-usage dont l'interprétation reste difficile, autorise l'attribution de la valeur « faible » lorsqu'aucune singularité n'a été relevée et la valeur « moyen » dans le cas contraire.

Pour la notation d'un gisement, nous lui affectons automatiquement la valeur la plus importante attribuée à l'une des structures.

Les gisements

Parmi les 66 gisements retenus de notre zone d'étude, 31 ont obtenu la valeur « faible », 22 la valeur « moyen » et 13 la valeur « fort » **(Fig. 8)**.

La répartition des gisements par « valeur symbolique » apparaît relativement équilibrée. Une sur-représentation des gisements « faible »au Hallstatt est tout de même à constater. Cela est dû au nombre important de gisements retenus pour cette période n'ayant révélé que des vases de petite taille sans aucune autre configuration remarquable. Ces mêmes données sont localisées sur les cartes de la **figure 9**. Les trois cartes ci-dessous affichent pour le Hallstatt, la transition entre les deux âges du Fer et La Tène, l'emplacement des gisements retenus en fonction de la valeur du potentiel symbolique qui leur a été attribuée.

Figure 7 :
Diagramme d'attribution d'une « valeur symbolique ». Engel 2013, vol. I, p. 117.

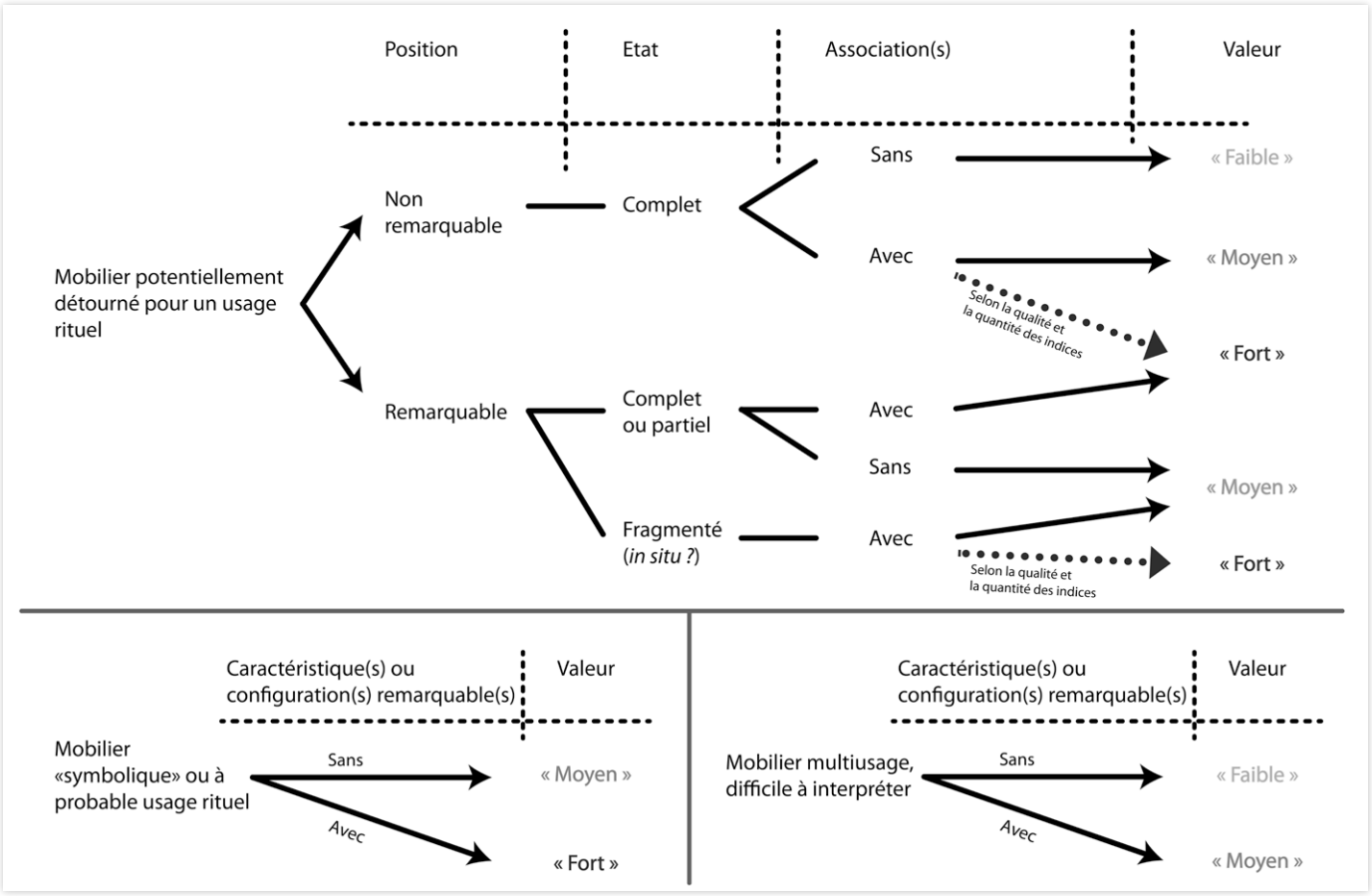

Figure 8 :

Graphique : répartition chronologique des gisements par « valeur symbolique ». Engel 2013, vol. I, p. 119.

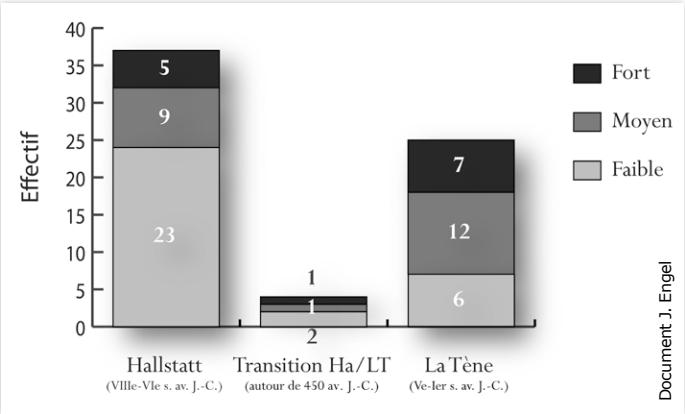

LES RITUELS

Les similarités des configurations de notre zone d'étude avec d'autres localisées en Europe celtique, déjà suspectées comme pouvant être le résultat d'un rituel, nous permettent d'identifier des pratiques potentielles. La fiabilité des interprétations proposées devra être évaluée en fonction des valeurs du potentiel symbolique attribuées **(Fig. 10)**.

Nous avons tout d'abord identifié le mobilier de culte, comme les *pseudo-kernoi* au premier âge du Fer [42] et éventuellement aussi, sans réelle preuve, les vases de petite taille, dans l'hypothèse où ils pouvaient contenir des substances utilisées au cours du rituel. Ensuite, nous avons estimé que certains vestiges pouvaient

[42] Engel 2013, vol. I, p. 124-125.

Figure 9 :

Répartition spatiale des gisements par « valeur symbolique ». Engel 2013, vol. I, p. 121. Fond de carte SRTM : http://srtm.csi.cgiar.org.

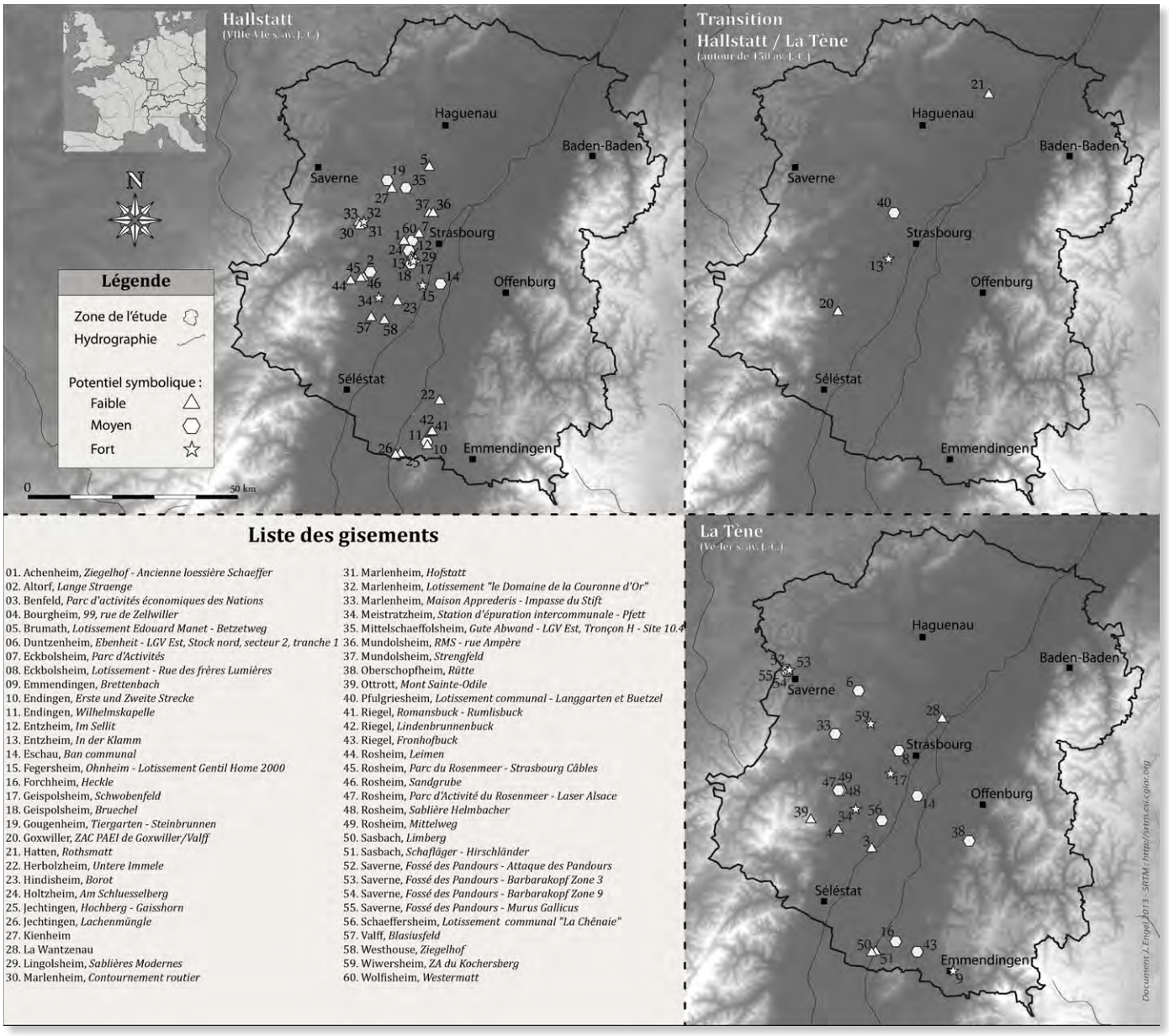

Liste des gisements

01. Achenheim, *Ziegelhof - Ancienne loessière Schaeffer*
02. Altorf, *Lange Straenge*
03. Benfeld, *Parc d'activités économiques des Nations*
04. Bourgheim, *99, rue de Zellwiller*
05. Brumath, *Lotissement Edouard Manet - Betzetweg*
06. Duntzenheim, *Ebenheit - LGV Est, Stock nord, secteur 2, tranche 1*
07. Eckbolsheim, *Parc d'Activités*
08. Eckbolsheim, *Lotissement - Rue des frères Lumières*
09. Emmendingen, *Brettenbach*
10. Endingen, *Erste und Zweite Strecke*
11. Endingen, *Wilhelmskapelle*
12. Entzheim, *Im Sellit*
13. Entzheim, *In der Klamm*
14. Eschau, *Ban communal*
15. Fegersheim, *Ohnheim - Lotissement Gentil Home 2000*
16. Forchheim, *Heckle*
17. Geispolsheim, *Schwobenfeld*
18. Geispolsheim, *Bruechel*
19. Gougenheim, *Tiergarten - Steinbrunnen*
20. Goxwiller, *ZAC PAEI de Goxwiller/Valff*
21. Hatten, *Rothsmatt*
22. Herbolzheim, *Untere Immele*
23. Hindisheim, *Borot*
24. Holtzheim, *Am Schluesselberg*
25. Jechtingen, *Hochberg - Gaisshorn*
26. Jechtingen, *Lachenmüngle*
27. Kienheim
28. La Wantzenau
29. Lingolsheim, *Sablières Modernes*
30. Marlenheim, *Contournement routier*
31. Marlenheim, *Hofstatt*
32. Marlenheim, *Lotissement "le Domaine de la Couronne d'Or"*
33. Marlenheim, *Maison Apprederis - Impasse du Stift*
34. Meistratzheim, *Station d'épuration intercommunale - Pfett*
35. Mittelschaeffolsheim, *Gute Abwand - LGV Est, Tronçon H - Site 10.4*
36. Mundolsheim, *RMS - rue Ampère*
37. Mundolsheim, *Strengfeld*
38. Oberschopfheim, *Rütte*
39. Ottrott, *Mont Sainte-Odile*
40. Pfulgriesheim, *Lotissement communal - Langgarten et Buetzel*
41. Riegel, *Romansbuck - Rumlisbuck*
42. Riegel, *Lindenbrunnenbuck*
43. Riegel, *Fronhofbuck*
44. Rosheim, *Leimen*
45. Rosheim, *Parc du Rosenmeer - Strasbourg Câbles*
46. Rosheim, *Sandgrube*
47. Rosheim, *Parc d'Activité du Rosenmeer - Laser Alsace*
48. Rosheim, *Sablière Helmbacher*
49. Rosheim, *Mittelweg*
50. Sasbach, *Limberg*
51. Sasbach, *Schafläger - Hirschländer*
52. Saverne, *Fossé des Pandours - Attaque des Pandours*
53. Saverne, *Fossé des Pandours - Barbarakopf Zone 3*
54. Saverne, *Fossé des Pandours - Barbarakopf Zone 9*
55. Saverne, *Fossé des Pandours - Murus Gallicus*
56. Schaeffersheim, *Lotissement communal "La Chênaie"*
57. Valff, *Blasiusfeld*
58. Westhouse, *Ziegelhof*
59. Wiwersheim, *ZA du Kochersberg*
60. Wolfisheim, *Westermatt*

revêtir une valeur symbolique même s'ils ne participaient pas nécessairement à une pratique sacrée. Deux pendeloques datées de La Tène ancienne, une en céramique et l'autre en os (pariétal d'enfant), quatre rouelles de La Tène finale, et des os humains isolés de La Tène finale pourraient correspondre à cette catégorie. Enfin, à partir des configurations les plus remarquables, nous avons identifié de possibles rituels de fondation, de fermeture, mais aussi d'éventuels sacrifices animaux, notamment de chiens et de chevaux, et des trophées. Un ensemble du Hallstatt D témoigne de la pratique du sacrifice, de la consommation et de l'offrande d'un cheval. Au Hallstatt et à La Tène finale, les dépôts de meules associées à des vases dont le contenu non préservé doit être gardé à l'esprit peuvent être des offrandes, peut-être liées aux forces chthoniennes ou encore, au vu de la fonction première du matériel mis en terre, aux cultures ou à la fertilité.

CONCLUSION

Jusqu'à présent, notre zone d'étude n'a livré que de rares constantes pouvant témoigner de pratiques précises limitées dans le temps et l'espace. Toutefois, le travail d'inventaire préliminaire et l'examen au cas par cas et par marqueur des configurations remarquables auront permis la construction d'une méthode visant à approcher le rituel dans l'habitat, un domaine difficile à appréhender par l'archéologie.

La comparaison de nos résultats avec ceux obtenus dans d'autres régions tend à montrer que les pratiques cultuelles de ce tronçon du fossé rhénan semblent s'intégrer dans celles du monde celtique. Cependant, la question des origines et de la diffusion des pratiques rituelles nécessiterait une étude étendue à une aire géographique plus vaste. ■

Figure 10 :
Répartition chronologique des « marqueurs » et des rituels associés selon leur « valeur symbolique ». Document J. Engel.

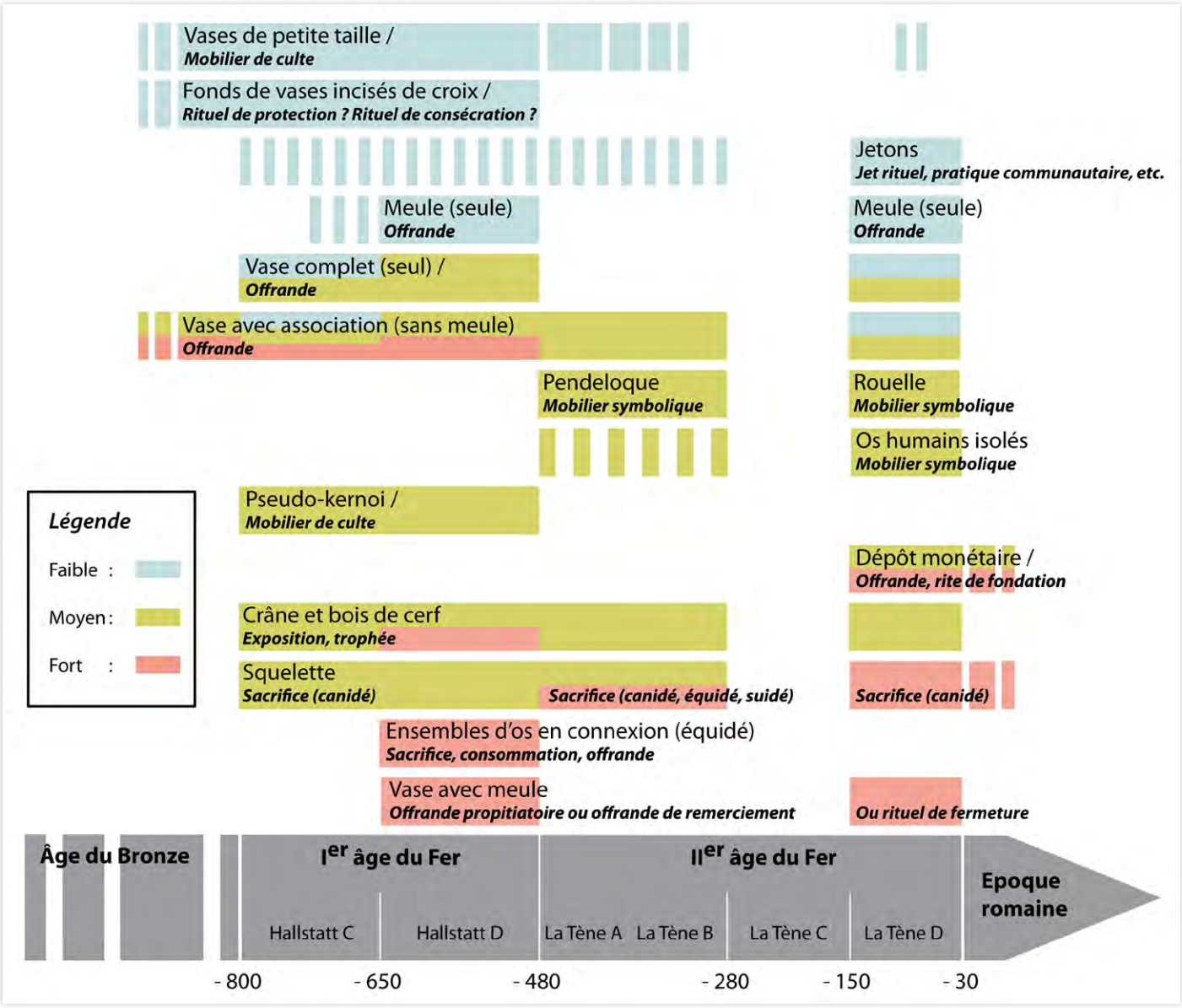

Document J. Engel

Adam, A.-M., Deffressigne, S., Koenig, M.-P., Lasserre, M., (éd.), 2011, *La céramique d'habitat du Bronze final IIIb à La Tène A en Alsace et en Lorraine : essai de typo-chronologie* (Suppl . RAE 29), Dijon, 339 p.

Arcelin, P. & Brunaux, J.-L., 2003, « Sanctuaires et pratiques cultuelles : l'apport des recherches archéologiques récentes à la compréhension de la sphère religieuse des Gaulois », dans : P. Arcelin & J.-L. Brunaux(éd.), *Cultes et sanctuaires en France à l'âge du Fer, Gallia* 60, p. 243-247.

Bernard, L., 2014, « ArkeoGIS v2.0, Éléments d'analyse de la mise en ligne de bases multilingues sur fond cartographique : fonctionnalités, apports et limites », dans : L. Costa, F. Djindjian & F. Giligny (éd.), *Actes des 3es Journées d'Informatique et Archéologie de Paris - JIAP 2012, Paris, 1-2 juin 2012* (Archeologia e Calcolatori, Supplemento 5), Firenze, p. 228-237.

Brunaux, J.-L., 2000, *Les religions gauloises.* 2e éd. (1er éd. 1996), Paris, 271 p.

Châtelet, M., Baudoux, J., Dubois S., Fort, B., Gebhardt, A., Henigfeld, Y., Jodry, F., Latron-Colecchia, A., Méniel, P., Mentele, S., Schwartz, D. & Wiethold, J., 2006, *Marlenheim «Maison Apprederis» (Bas-Rhin), Du premier âge du Fer à l'époque médiévale : à l'origine du village actuel*, 2 vol., Rapport de fouille [inéd.], INRAP, SRA Alsace.

Dehn, D. & Drauschke, J., 2001,« Ein keltischer Goldmünzschatz aus Riegel a. K., Kreis Emmendingen », *Archäologische Ausgrabungen in Baden-Württemberg*, p. 82-85.

Delattre, V. & Séguier, J.-M., 2005, « Espaces funéraires et cultuels au confluent Seine-Yonne (Seine-et-Marne) de la fin du Ve au IIIe s. av. J.-C. », dans :O. Buchsenschutz, A. Bulard & Th. Lejars (éd.), *XXVIe Colloque de l'AFEAF* (Suppl. Revue Archéologique du Centre de la France 26), Tours, p. 241-260.

Delattre, V. & Séguier, J.-M., 2007, « Du cadavre à l'os sec », dans : Ph. Barral, A. Daubigney, C. Dunning, G. Kaenel & M.-J. Roulière-Lambert (éd.), *L'âge du Fer dans l'arc jurassien et ses marges. Dépôts, lieux sacrés et territorialité à l'âge du Fer, Actes du XXIXe colloque international de l'AFEAF ; Bienne 5-8 mai 2005*, vol. 2, Besançon, p. 605-620.

Delnef, H., 2006, « *Kernos* et *pseudo-kernos* au Britzgyberg (Illfurth, dép. Haut-Rhin) », *Archäologisches Korrespondenzblatt*, 36, 2, p. 215-224.

Depeyrot, G. & Piette, J., 2008, *Les monnaies et les rouelles du sanctuaire de La Villeneuve-au-Châtelot (Aube). (2e siècle avant J-C - 5e siècle après J-C)* (Moneta 74), Wetteren, 266 p.

Engel, J., 2013, *Inventaire du potentiel symbolique et rituel dans l'habitat de l'âge du Fer entre Vosges et Forêt-Noire*, 2 vol., mémoire de Master sous la direction de L. Bernard, Université de Strasbourg.

Fichtl, St., 2003, « Le Fossé des Pandours, un oppidum médiomatrique au Col de Saverne (Bas-Rhin) : état de la question en 1996 », dans : S. Plouin & P. Jud (éd.), *Habitats, mobiliers et groupes régionaux à l'âge du Fer, Actes du XXe colloque de l'AFEAF, Colmar-Mittelwihr, 16-19 mai 1996*(Suppl . RAE 20), Dijon, p. 189-196.

Fichtl, St. & Adam, A.-M., 1999, *L'oppidum médiomatrique du Fossé des Pandours au Col de Saverne (Bas-Rhin) : rapport triennal 1997-1999*, Rapport de fouille programmée, UMB, SRA Alsace, 178 p.

Fleischer, F. & Landolt, M., 2012, « Entzheim-Geispolsheim (Bas-Rhin, Frankreich) - Zur Entwicklung einer Siedlungslandschaft in der frühen Eisenzeit », dans : C. Tappert, Chr. Later, J. Fries-Knoblach, P. C. Ramsl, P. Trebsche, S. Wefers & J. Wiethold (éd.), *Wege und Transport, Beiträge zur Sitzung der AG Eisenzeit während der 80. Verbandstagung des West- und Süddeutschen Verbandes für Altertumsforschung e.V. in Nürnberg 2010* (Beiträge zur Ur- und Frühgeschichte Mitteleuropas 69), Halle/Sa, p. 193-207.

Fleischer, F., Landolt, M. & Roth-Zehner, M., 2013, « Die eisenzeitlichen Siedlungsbestattungen des Elsass », dans : N. Müller-Scheeßel (éd.), *Irreguläre Bestattungen in der Urgeschichte: Norm, Ritual, Strafe ... ?, Akten der Internationalen Tagung in Frankfurt a. M. vom 3. bis 5. Februar 2012*, Bonn, p. 439-470.

Gransar, F., Auxiette, G., Desenne, S., Henon, B., François, M., Matterne, V. & Pinard, E., 2007, « Expressions symboliques, manifestations rituelles et cultuelles en contexte domestique au Ier millénaire avant notre ère dans le Nord de la France », dans : Ph. Barral, A. Daubigney, C. Dunning, G. Kaenel & M.-J. Roulière-Lambert(éd.), *L'âge du Fer dans l'arc jurassien et ses marges. Dépôts, lieux sacrés et territorialité à l'âge du Fer, Actes du XXIXe colloque international de l'AFEAF ; Bienne 5-8 mai 2005*, vol. 2, Besançon, p. 549-564.

Gruel, K., 2007, « De la nature des dépôts monétaires gaulois », dans : Ph. Barral, A. Daubigney, C. Dunning, G. Kaenel & M.-J. Roulière-Lambert (éd.), *L'âge du Fer dans l'arc jurassien et ses marges. Dépôts, lieux sacrés et territorialité à l'âge du Fer, Actes du XXIXe colloque international de l'AFEAF ; Bienne 5-8 mai 2005*, vol. 2, Besançon, p. 709-714.

Jodry, Fl. & Féliu, Cl., 2009, « Nouvelles données sur les dépôts de meules rotatives : deux exemples de La Tène finale en Alsace », dans : S. Bonnardin, C. Hamon, M. Lauwers & B. Quilliec (éd.), *Du matériel au spirituel : réalités archéologiques et historiques des «dépôts» de la Préhistoire à nos jours, Actes des Rencontres, 16-18 octobre 2008*, Antibes, p. 275-282.

Kuhnle, G., Schneikert, F. & Zehner, M., 1998, « Deux puits profonds de La Tène finale sur les terrasses de lœss à l'ouest de Strasbourg : Holtzheim «Les Abattoirs» 1994 et Eckbolsheim «Lotissement» 1996 », *Cahiers Alsaciens d'Archéologie d'Art et d'Histoire* 61, p. 43-51.

Landolt, M., Millet, E., Roth-Zehner, M., avec la collab. de Barrand, H., Cartier, E., Mauduit, A. & Putelat, O., 2010, « Pratiques funéraires en Alsace du Ve au Ier siècle avant J.-C », dans :Ph. Barral, B. Dedet, F. Delrieu, P. Giraud, I. Le Goff, S. Marion & A. Villard-Le Tiec (éd.),*Gestes funéraires en Gaule au Second âge du Fer, Actes du XXXIIIe colloque international de l'AFEAF, Caen, 20-24 mai 2009*, Besançon, p. 207-230.

Landolt, M., avec la contrib. de Adam, A.-M., Alix, G., Charrié, A., Ferrier A., Fleischer, F., Francisco, S., Gratuze, B., Leprovost, C., Millet, E., Paleau, L., Pélissier, A., Putelat, O., Roth-Zehner, M. & Schaal, C., 2013, *Entzheim-Geispolsheim, Bas-Rhin, Lotissement d'activités du quadrant 4, Entzheim « In der Klamm » et Geispolsheim « Schwobenfeld »*, vol. 3 : *Les occupations protohistoriques*, Rapport de fouille préventive, PAIR, SRA Alsace, 602 p.

Landolt, M., avec la collab. de Fleischer, F., à paraître, « Nouveaux éléments sur la chronologie, la répartition et l'interprétation des *kernoi* et *pseudo-kernoi* en Europe tempérée à l'Âge du fer », dans : D. Vitali (éd.), *Les Celtes dans le Nord de l'Italie, Actes du XXXVI^e colloque de l'AFEAF de Vérone, 2012*, Dijon.

Lange, G., 1983, *Die menschlichen Skelettreste aus dem Oppidum von Manching* (Die Ausgrabungen in Manching, Band 7), Wiesbaden, 190 p.

Normand, B., 1973, *L'Âge du Fer en Basse-Alsace* (Publication de la Société Savante d'Alsace et des régions de l'Est, XIV).

Peyre, Chr., 2000, « Documents sur l'organisation publique de l'espace dans la cité gauloise : le site de Villeneuve-Saint-Germain et la bilingue de Verceil », dans : St.Verger (éd.), *Rites et espaces en pays celte et méditerranéen : études comparées à partir du sanctuaire d'Acy-Romance, Table-ronde organisée à Rome les 18 et 19 avril 1997* (Collection de l'École française de Rome 276), Rome, p. 155-206.

Ropiot, V. & Mazière, F., 2007, « Témoins d'activités cultuelles en Languedoc occidental, en Roussillon et en Ampourdan protohistoriques (IX^e-III^e s. av. n. è.) », », dans *:* Ph. Barral, A. Daubigney, C. Dunning, G. Kaenel & M.-J. Roulière-Lambert (éd.), *L'âge du Fer dans l'arc jurassien et ses marges. Dépôts, lieux sacrés et territorialité à l'âge du Fer, Actes du XXIX^e colloque international de l'AFEAF ; Bienne 5-8 mai 2005*, vol. 2, Besançon, p. 731-749.

Rottländer, R.C. A., 1985, « Chemische Untersuchungen an Keramischen Funden von der Heuneburg, Gemeinde Herbertingen, Kreis Sigmaringen », *Fundberichte aus Baden-Württemberg* 10, p. 19-27.

Salicis, C., 1996, *Rouelles et anneaux et objets singuliers* (Institut de préhistoire et d'archéologie des Alpes-Maritimes - IPAAM), Nice, 167 p.

Van den Boom, H., 1989, *Keramische Sondergruppen der Heuneburg* (Heuneburgstudien 7, Römisch-germanische Forschungen 47), Berlin, p. 1-134.

LA PRATIQUE DU RITUEL DANS LE TEMPLE ÉGYPTIEN

Laetitia MARTZOLFF

Docteur en égyptologie,
chercheuse associée UMR 7044
lmartzolff@yahoo.fr

RÉSUMÉ

Le temple est le lieu par excellence du rituel. Les rituels qui y sont pratiqués sont de toutes sortes et conduits à fréquence variable. À côté du rituel divin journalier permettant de nourrir, soigner, parer et habiller le dieu quotidiennement, on observe tout un ensemble de rituels rattachés à des événements spécifiques de l'année comme le Nouvel An (rituel de l'Union au disque, rituel d'apaisement de Sekhmet) ou à des divinités/personnes particulières : rituel du mois de Khoïak pour régénérer Osiris, rituel de confirmation du pouvoir royal ou encore rituel de massacre des ennemis. Ces rituels sont principalement connus par des versions sur papyrus qui n'ont que rarement été découverts dans le contexte des temples et qui étaient d'abord des copies du texte rituel avant d'être des manuels de la conduite du rite. À ces sources écrites viennent s'ajouter une documentation iconographique pléthorique figurant sur les temples et le matériel issu des fouilles. Ce sont autant de documents qui doivent être pris en compte et confrontés afin d'obtenir une vision aussi complète que possible de la conduite des rituels dans les temples.

Mots-clés
Égypte, rituel, temple, papyrus, décoration

Temple is the place of the ritual. Rituals are of all kinds and performed to variable frequency. Next to the daily ritual made for feeding, adorning, or dressing divinities, we observe a whole set of rituals connected with specific events of the year, like the New Year (ritual of the disk Union for example), or conducted for special divinities / persons (ritual of the month of Khoiak's month, ritual of the confirmation of the royal power). These rituals are mainly known by textual sources on papyrus which were rarely discovered in context. They were textual versions of the ritual, more than manual for the priest. These written sources are completed with a plethoric iconographic documentation coming from temples and the material from the excavations. All these documentations (text, picture, material) must be taken into account and must be confronted with each other to obtain an idea, as complete as possible, of the ritual in temples and the way to perform it.

Keywords
Egypt, ritual, temple, papyrus, temple decoration

Article accepté après évaluation par deux experts selon le principe du double anonymat

INTRODUCTION

En Égypte, l'étude des rituels constitue un vaste champ de recherche qui peut s'appuyer sur l'existence d'un nombre très important de sources : en premier lieu, sur les textes écrits sur papyrus ou tout autre support, ainsi que surles documentations archéologique et iconographique qui sont, en volume, tout aussi importantes. Le rituel est partout présenten Égypte : dans le temple certes, mais aussi dans la tombe et à ses abords, dans la sphère domestique, dans la Maison Royale. Nous avons choisi, dans le cadre du séminaire interdisciplinaire de janvier 2013 *Archéologie du rituel*, de nous pencher sur la question du rituel dans le contexte du temple. Il ne saurait être question d'être exhaustif – il serait utopique d'envisager de présenter en quelques pages l'intégralité des sources – ni même d'aborder les aspects théoriques de la conduite du rituel. Cette contribution n'a d'autre ambition que de proposer un aperçu des différentes sources permettant, dans le contexte spécifique du temple égyptien, de reconstituer un rituel en mettant l'accent sur les particularités de ces sources, leurs limites et certaines difficultés que pose leur interprétation.

Le temple est, par excellence, le lieu du rituel [1]. Les rites qui y sont pratiqués sont de diverses natures et menés à fréquence variable. Ainsi, le rituel divin journalier est conduit quotidiennement dans chaque temple, en théorie par le roi – premier prêtre d'Égypte –, en réalité par le prêtre principal. Les inscriptions du temple tardif de Dendéra, dont la décoration est datée de l'époque romaine, précisent que ce rituel était répété plusieurs fois dans la journée [2]. D'autres cérémonies sont rattachées à des périodes de l'année ou à des événements précis. Le rituel de l'union au disque est pratiqué en fin d'année, de même que le rituel d'apaisement de Sekhmet qui consiste à réciter la litanie des noms de la déesse afin de s'attirer ses faveurs pendant la période trouble du changement d'année [3]. Le mois de Khoïak, dernier mois de la saison de l'inondation, voit la conduite d'un ensemble de cérémonies en l'honneur du dieu Osiris alors que le mois suivant, le mois de Tybi est, dans certains temples, le moment des rites de couronnement du dieu et de la confirmation du pouvoir royal.

Les sources relatives à la pratique du rituel dans le temple sont, en plus des indices architecturaux [4], de diverses natures et peuvent être classées en trois grandes catégories : les objets servant à conduire le rituel ou témoignant de sa pratique, les sources textuelles indépendantes de la décoration du temple et les éléments de décoration puisque le temple égyptien offre cette particularité de présenter sur ses murs des images figurant des rituels. Au final, le volume de sources dont on dispose pour appréhender la pratique du rituel semble donc important. Si on ne peut nier le réel apport de l'existence de cette diversité de sources, il ne faut pas non plus ignorer certains problèmes.

Les objets témoignant des rituels dans le temple n'ont qu'exceptionnellement été retrouvés en contexte d'utilisation. Contrairement au domaine funéraire et en particulier aux tombes qui présentent du matériel en contexte primaire, les temples ont souvent continué à être utilisés bien après l'abandon des rites païens. Les objets du rituel qui sont parvenus jusqu'à nous sont ceux qui ont été cachés ou rangés, c'est-à-dire sortis du circuit de fonctionnement du temple. Il en est de même de la documentation liturgique papyrologique, qui nous est principalement parvenue par le marché des antiquités. Quant à la décoration des temples, elle s'inscrit dans l'espace de conduite du rituel, mais nous verrons que cette documentation doit être maniée avec précaution.

LES OBJETS ET LE RITUEL

Pour conduire un rituel, le prêtre se saisit de tout un ensemble d'objets ou plus exactement d'outils. On peut énumérer pêle-mêle les encensoirs, la vaisselle, les linges, les onguents, les éléments de parure, l'herminette, etc. Si tous ces objets sont intimement liés au rituel, ils se répartissent en deux catégories distinctes qui sont

[1] Traunecker 2005.

[2] Cauville 2000, p. X et 11-13. Les portes des chapelles C, D et E sont ouvertes trois fois par jour pour servir au rituel divin journalier.

[3] Sur ce dernier point, voir Goyon 2006.

[4] Nous n'aborderons pas, dans cette contribution, la question architecturale car il s'agit d'un aspect tout à fait spécifique qui nécessiterait un développement important. Il est évident que l'architecture du temple est en adéquation avec la conduite des rituels.

généralement toutes deux représentées dans une cérémonie : objets rituels et instruments du rituel.

Les instruments du rituel sont les outils utilisés pour conduire le rite et qui ont la particularité d'être communs à plusieurs rituels et donc indépendants de la nature de ces derniers : ce sont, par exemple, les encensoirs ou les vases à purification. En effet, ces derniers peuvent être employés dans tous les rituels, dès qu'un état de pureté est exigé. C'est le cas, par exemple, dans le rituel de fondation du temple, de la confirmation du pouvoir royal ou encore du rituel divin journalier.

À l'inverse, les objets rituels sont les objets confectionnés et utilisés pour un rituel précis : l'herminette utilisée pour ouvrir la bouche dans le rituel du même nom en est un bon exemple. Quant à la statue de culte, support du divin dans le temple et objet du rituel « par excellence », elle est à la fois instrument du rituel car susceptible d'être utilisée pour plusieurs cérémonies et objet rituel puisqu'elle est employée au cours de plusieurs rituels.

La très grande majorité des objets rituels ou du rituel utilisés dans le temple ne nous sont pas parvenus, soit parce que le matériau employé était précieux — nombre d'objets étaient totalement ou partiellement en métal, qu'il s'agisse d'or, d'argent, ou d'alliage —,soit parce que l'histoire de l'édifice n'a pas permis leur conservation. Cela peut être dû, par exemple, à la transformation des lieux de culte en sanctuaires chrétiens ou à une réaffectation des espaces.

Les objets rituels

Il s'agit des objets spécifiquement rattachés à un rituel et le plus emblématique d'entre eux est la statue de culte. Point d'hiérophanie sur terre, objet habité par le dieu, la statue est le point de contact entre les mondes divin et terrestre [5]. Sa présence dans le temple fait de ce lieu un espace sacré. La statue abrite une manifestation du dieu qui doit être entretenue. C'est là la raison d'être du rituel divin journalier. Le *naos* qui abrite la statue est ouvert une, voire plusieurs fois par jour, afin de nourrir, habiller et parer le dieu. Les témoignages relatifs à ce rituel sont de deux ordres : textuels puisque le texte du rituel divin journalier est conservé sur le papyrus Berlin 3055 ; iconographiques ensuite puisque les représentations des actions à conduire sont gravées sur les parois des temples.

Les statues de culte étaient conservées au sein des sanctuaires, dans des *naoi* dont plusieurs exemplaires sont préservés dans des musées [6]. À l'image du *naos* ptolémaïque du temple de Philae conservé au musée du Louvre [7], ces réceptacles peuvent être en pierre, mais aussi en bois. Leur décoration se limite, dans la majorité des cas, à la suggestion d'éléments architecturaux ou à des représentations symboliques du roi soulevant le ciel. Le *naos* de Séthi I^{er} conservé au musée de Turin fait figure d'exception car ses parois sont recouvertes des scènes et textes du rituel divin journalier [8].

Les *naoi* étaient le plus souvent fermés par des portes en bois afin de protéger la statue de culte. Ces portes n'ont que rarement été conservées même si nous en connaissons quelques-unes comme celle conservée au British Museum provenant d'un *naos* daté du règne de Darius I^{er} [9].

Quant aux statues de culte elles-mêmes, elles ne nous sont qu'exceptionnellement parvenues. Les inscriptions des temples nous indiquent parfois les matériaux qui les composent [10]. Il s'agit généralement de bois recouvert de métal précieux, or, argent ou alliage de type électrum. Plus rarement, il est question d'objets intégralement composés de métal comme la statuette d'or et d'argent d'Amon-Râ conservée au British Museum [11]. La nature des matériaux employés explique la rareté des pièces : elles ont été fondues ou démontées pour récupérer le métal précieux une fois leur utilité remise en question.

La découverte d'une statue de culte en contexte, c'est-à-dire dans un sanctuaire et dans un *naos*, est plus exceptionnelle. En effet, cela suppose que l'activité du site ait été brutalement interrompue et le site figé à un instant précis. C'est effectivement ce qui a été observé dans le temple d'Osiris-*Iou* sur le site d'ʿAyn Manawîr, dans l'oasis de Kharga. En 1996, les fouilles ont mis au jour, dans une chapelle latérale, un ensemble de bois comportant une statue dans un *naos*et près duquel gisaient quelque 170 figurines en bronze, principalement des représentations d'Osiris. Les travaux ont démontré que la voûte de la pièce s'était effondrée vers 370 av. J.-C., figeant sur

[5] Helck 1980 ; Lorton 1999.

[6] Roeder 1914.

[7] Louvre D 30 mentionné avec photographie dans Wijngaarden 1927, p. 18, fig. 12. Voir également, pour une photographie couleurs, la Base Atlas du musée du Louvre : http://cartelfr.louvre.fr/cartelfr/visite?srv=obj_view_obj&objet=cartel_18944_56032_AE011322_01.jpg_obj.html&flag=true (consultation juin 2014).

[8] Contardi 2009.

[9] BM EA37496 publié dans Curtis & Tallis 2005, p. 173 [266]. Voir également http://www.britishmuseum.org/research/collection_online/collection_object_details/collection_image_gallery.aspx?assetId=24411&objectId=111444&partId=1 (consultation juin 2014).

[10] C'est le cas par exemple dans les textes des cryptes du temple d'Hathor à Dendéra. Pour les inscriptions de ces espaces, voir Chassinat 1952 ; Chassinat & Daumas 1965 et Cauville 2004.

[11] BM EA60006 publié dans Quirke & Spencer 1992, p. 76, fig. 55. Voir également http://www.britishmuseum.org/research/collection_online/collection_object_details/collection_image_gallery.aspx?assetId=973486&objectId=154939&partId=1 (consultation juin 2014). Cette statue a été découverte dans le temple de Karnak.

place les éléments du rituel [12]. Si une telle découverte dans le contexte des temples reste exceptionnelle, la chose est plus fréquente dans un contexte funéraire. Les photographies de la tombe de Toutânkhamon en 1922 par H. Carter en sont une bonne illustration [13].

Les colonnes 26 à 32 du papyrus Metropolitan Museum of Art 35.9.21, plus connu sous le nom de papyrus d'Imouthès, détaillent les paroles à prononcer lors de la conduite du rituel de Lancer les quatre boules [14]. Il s'agit d'un rite destiné à protéger le dieu Osiris de ses ennemis au moment de sa résurrection en envoyant aux quatre points cardinaux quatre boules d'argile (*bnn.t s|n*) inscrites au nom de divinités protectrices [15]. La publication dece papyrus a permis de comprendre la fonction de petites boules d'argile inscrites qui avaient été découvertes dans des contextes osiriens et dont la fonction restait inconnue. Le musée du Louvre en possède plusieurs lots qui ont généralement été découverts dans des tombes [16]. Plus récemment tout un ensemble de boules et de boîtes les contenant a été mis au jour dans les catacombes osiriennes d'Oxyrhynchos [17].

Les boules inscrites sont des preuves archéologiques de la pratique de ce rituel connu principalement par une version écrite. La découverte de ce matériel dans des tombes ou encore des complexes osiriens spécifiques comme les catacombes démontre que ce rituel était conduit dans un contexte funéraire et en rapport direct avec la nature du dieu Osiris, dieu des morts. Le rite trouve également sa place dans les temples quoique les représentations soient extrêmement rares et réservées à des espaces teintés d'un fort contexte osirien. C'est ce qui apparaît sur le linteau de la chambre E de l'édifice de Taharqa à Karnak : le rite est signifié par la représentation du roi en train de jeter les quatre boules [18]. Le texte précise que le rite n'est pas fait au bénéfice du dieu des morts, mais pour le dieu Amon d'Opê qui passe sur la tombe d'Osiris. Sur les murs latéraux de la chambre principale de la chapelle osirienne du temple d'Hibis (H2), les textes mentionnent les quatre déesses Ouadjet, Neith, Sekhmet et Bastet qui interviennent dans le rituel des quatre boules, mais il n'y a aucune image du rituel [19].

La cuve à germination ou cuve à Osiris végétant, parfois aussi appelée cuve-jardin, est un autre exemple intéressant d'objet rituel. Il s'agit d'une cuve en argile prenant la forme d'un Osiris momifié dans laquelle des grains d'orge sont placés pour germination à l'occasion des cérémonies du mois de Khoïak [20] **(Fig. 1)** [21]. Les textes tardifs des chapelles osiriennes orientales du temple de Dendéra nous renseignent sur le déroulement des fêtes qui se tenaient du 12 au 30 Khoïak et en particulier sur la confection de figurines d'Osiris en terre [22]. Le 12 du mois, la cuve à germination était remplie de terre et la terre ensemencée pour la confection de la

Figure 1 :
cuve à germination, Institut d'Égyptologie de Strasbourg (n° IES MA 798). Cliché Cassandre Hartenstein © IES

[12] Wuttmann 1995, p. 393-402, et Wuttmann, Coulon & Gombert 2007.

[13] L'intégralité des photographies prises par H. Burton suite à la découverte de la tombe de Toutânkhamon est disponible pour consultation sur le site du Griffith Institute (http://www.griffith.ox.ac.uk/discoveringTut/, consultation juin 2014). Voir par exemple le cliché P1169.

[14] Goyon 1999. Le rite est également connu par d'autres sources qui n'offrent toutefois pas une version aussi complète que celle du papyrus Metropolitan : il s'agit des papyrus Brooklyn 47.218.138 et BM10288.

[15] Goyon 1975, p. 359-399, et Goyon 1999, p. 63-73.

[16] Cf. *infra*, note 26.

[17] Sur ces constructions, cf. *infra*, notes 24-25.

[18] Parker, Leclant & Goyon 1979, pl. 25.

[19] Davies 1953, p. 20 et pl. 20 (mur est, premier registre).

[20] Sur les cuves d'Osiris végétant, voir Seeber 1980 et Andreu 1997, et sur l'utilisation des cuves jardin, Chassinat 1968, p. 810-811.

[21] N° IES MA 798. Je tiens à adresser mes sincères remerciements à Frédéric Colin, directeur de l'Institut d'Égyptologie de Strasbourg, qui m'a autorisée à citer et utiliser cet objet issu de la collection strasbourgeoise.

[22] Chassinat 1968, p. 819-823.

figurine de Khentyimentyou, autre nom d'Osiris. La terre était arrosée jusqu'au 21, date à laquelle les figurines étaient « démoulées » avant d'être séchées au soleil et apprêtées pour les cérémonies ultérieures. Le 22, les figurines confectionnées étaient sorties en procession, alors que le 24, la figurine de l'Osiris de l'année précédente qui avait fait l'objet d'un culte était ensevelie.

Ces cérémonies du mois de Khoïak étaient célébrées dans les temples, en particulier dans les chapelles dédiées au dieu Osiris [23]. Le matériel archéologique témoignant de ces festivités n'a toutefois pas été découvert dans les temples. Il a plus souvent été mis au jour dans des structures appelées « catacombes osiriennes ». Il s'agit d'aménagements à l'architecture tout à fait singulière comprenant de grands couloirs dont les parois étaient de part et d'autre percées de petites niches. Deux aménagements de ce type ont été reconnus à ce jour : le premier a été découvert en 1993 à Karnak et consiste en un réaménagement sous Ptolémée IV d'une structure plus ancienne. On y observe trois couloirs parallèles comprenant au total 720 niches [24]. Le second, mis au jour en 2000,a été identifié sur le site d'Oxyrhynchos. Cet aménagement est contemporain des règnes de Ptolémée VI, VIII et Ptolémée IX Sôter II. Là, ce sont au moins deux salles d'une trentaine de niches qui ont été découvertes [25]. Dans chaque niche, la figurine d'Osiris de l'année précédente était ensevelie, en plus d'autres objets qui étaient utilisés pour différents rituels de protection. Les catacombes oxyrhynchites ont fourni plusieurs lots de boules d'argile utilisées pour le rituel du lancer des quatre boules [26]. La niche était fermée à la fin des festivités par une dalle sur laquelle était inscrite la date de l'ensevelissement [27].

L'herminette fait également partie de ce matériel rattaché spécifiquement à un rituel, celui de l'ouverture de la bouche, attesté d'abord dans le contexte funéraire et pratiqué sur la momie du défunt avant sa mise au caveau. Par cette action, le défunt pouvait reprendre possession de son corps après les opérations de momification [28]. Ce rituel est figuré dans les tombes à partir du Nouvel Empire ou retranscrit sur des papyrus accompagnant le défunt dans son voyage dans l'au-delà. Les outils servant à l'ouverture de la bouche ont été découverts dans les tombes et en particulier des exemplaires d'herminette. C'est avec cet objet de bois au bout recourbé que le prêtre touchait les orifices de la momie (nez, oreilles, bouche)pour que le *ba* du défunt puisse réintégrer son corps et que le mort retrouve ses capacités vitales (audition, respiration, alimentation…) [29]. Ce rituel était également conduit dans les temples sur les statues divines nouvellement confectionnées afin de permettre au *ba* du dieu d'en prendre possession. Dans les temples, la représentation de l'acte d'ouverture de la bouche au moyen de l'herminette, à l'image de ce qui est observé dans le contexte funéraire, est très rare et seuls deux exemples sont connus, l'un sculpté sur les parois du sanctuaire décoré par Thoutmosis III et usurpé par Alexandre à Karnak, l'autre dans la chambre F du grand temple d'Horus à Edfou [30].

Les instruments du rituel

L'entretien de la statue et la conduite des rituels nécessitaient l'emploi de tout un matériel, d'un ensemble d'outils parmi lesquels on peut mentionner les encensoirs en bois ou en métal qui servaient aux rites de fumigation pour purifier l'air et contenter les dieux en leur faisant respirer des odeurs agréables [31]. Les bas-reliefs montrent le roi en train de brûler de l'encens devant les divinités [32] et de nombreux exemplaires d'encensoirs en bois ou métal sont conservés dans les musées [33].

Les rites de purification nécessitaient également une vaisselle métallique figurée sur les reliefs et dont plusieurs exemplaires nous sont parvenus [34]. Enfin, les sistres

[23] Les plus célèbres sont celles du toit du temple de Dendéra (Cauville 1997) mais on peut également mentionner celle du toit du temple d'Isis à Philae. Sur cette dernière, voir Bénédite 1893, p. 119-127, pl. 35-42, et pour des photographies récentes, Hölbl 2007, p. 71-77.

[24] Coulon, Leclère & Marchand 1995 ; Leclère 2002.

[25] Amer 2012.

[26] Voir par exemple les exemplaires de boules conservés au musée du Louvre : http://cartelfr.louvre.fr/cartelfr/visite?srv=obj_view_obj&objet=cartel_19799_31572_e0029114.001.jpg_obj.html&flag=true (consultation juin 2014).

[27] En fait, l'année de règne du pharaon était précisée dans une inscription courant sur le linteau de la niche, alors que le jour exact était précisé sur la plaque servant à fermer la niche. Voir Coulon 2011, p. 81-89.

[28] Otto, 1960 ; Quack 2005.

[29] Voir par exemple le lot d'objets reconstitué présenté au musée du Louvre :http://cartelfr.louvre.fr/cartelfr/visite?srv=obj_view_obj&objet=cartel_19167_27611_ev027085.001.jpg_obj.html&flag=true (consultation juin 2014).

[30] Respectivement Porter & Moss 1972, p. 119, n° 397, et Nelson 1944, p. 51, fig. 6 ; Chassinat 1928b, pl. 23a. On connait toutefois de nombreuses scènes d'offrande de l'herminette à une divinité sans que la mention de l'ouverture de la bouche ne soit faite dans le titre de la scène. Dans ces cas, c'est l'outil qui est présenté à une divinité, mais en aucun cas la pratique d'un rituel. Voir Beinlich 2008, vol. 1, p. 329-330.

[31] Goyon 1984 et Meeks 1976.

[32] Par exemple, dans le temple d'Abydos : Calverley, Broome & Gardiner 1933, pl. 7.

[33] Les exemples sont nombreux. Voir, par exemple, l'encensoir en métal E 13531 du musée du Louvre (http://cartelfr.louvre.fr/cartelfr/visite?srv=obj_view_obj&objet=cartel_3862_55864_AE006511_01.jpg_obj.html&flag=true, consultation juin 2014).

[34] Calverley, Broome & Gardiner 1933, pl. 7 ;Traunecker 1972, p. 205;Bissing 1901, n°3426.

peuvent également être rangés dans la même catégorie. Les cliquetis métalliques qu'ils émettaient devaient éloigner les ennemis et contenter les divinités [35].

LES SOURCES EXCLUSIVEMENT TEXTUELLES : LES PAPYRUS

La grande majorité des papyrus rituels conservés dans les musées a été acquise sur le marché des antiquités, notamment au XIXe siècle. Le contexte précis de leur découverte est donc souvent resté inconnu, à l'exception notable de sites comme Soknepaiou Nesos et Tebtynis qui ont livré une multitude de papyrus en contexte, papyrus qui sont disséminés aujourd'hui dans tous les musées européens [36].

Les rituels pratiqués dans les temples étaient inscrits sur papyrus. Les compositions qui avaient souvent une origine très ancienne étaient copiées, complétées, parfois en partie réécrites pour être transmises dans les différents centres de culte par l'intermédiaire des Maisons de vie, sortes de conservatoire du savoir liturgique [37]. Dans les temples, les textes rituels étaient conservés dans les « maisons du livre (*per-medjat - pr-mḏ3.t*)», autrement dit des bibliothèques [38]. Préservés dans des coffres, les papyrus étaient sortis ponctuellement pour être utilisés au gré des besoins dictés par la liturgie du temple. Les murs de la bibliothèque du temple d'Horus à Edfou portent les inscriptions des titres des ouvrages ou rituels qui y étaient stockés. Il y est fait mention du « Livre pour abattre Seth », du « Livre de protection du trône », du « Livre de protection des heures » ou encore du « Livre d'apaiser Sekhmet » [39]. Dans le temple d'et-Tôd, on trouve mention du « Rituel de remplissage de l'œil *oudjat* », du « Rituel de nouage de l'amulette » ou encore du « Livre pour rajeunir Horus comme Khepri » [40].

Les papyrus sont une source d'information incontournable pour les rituels car ils nous en communiquent le contenu, la raison d'être ou encore la fréquence de déroulement. Mais si les papyrus sont essentiels pour la conduite d'un rituel puisqu'ils contiennent une version des formules à réciter, ils ne sont que rarement un manuel pour le prêtre ritualiste définissantsa gestuelle ou ses postures dans la conduite de l'action rituelle.

Prenons comme exemple le rituel divin journalier du papyrus Berlin 3055 ou plus exactement, selon le titre de l'ouvrage, les« *Formules des rites divins faits pour la demeure d'Amon-Râ, le roi des dieux, tous les jours, par le grand prêtre qui est en fonction.* » [41]. Le papyrus regroupe 65 chapitres nécessaires à la conduite du rituel journalier en l'honneur d'Amon-Râ. On pourrait penser qu'il s'agit d'une présentation chronologique des actions à effectuer et que le déroulement du rituel suit l'ordre des chapitres. Pourtant, plusieurs indices vont à l'encontre de cette hypothèse comme la répétition de sections entières — je pense en particulier aux deux sections concernant l'ouverture du *naos* [42] — ou encore par l'emploi fréquent de la formulation *ky r(3)*(*ky ro*) ou « *autre formule* » qui propose au prêtre de choisir une autre version du même chapitre [43]. De plus, l'étude de la composition a montré que de nombreux passages étaient des emprunts et réutilisation de textes antérieurs. C'est le cas par exemple du chapitre 54 de « *présenter l'onguent medjet* » qui intègre et reproduit à l'identique les chapitres 72 à 76 des textes des Pyramides. Plus qu'un manuel de conduite du rituel, le papyrus Berlin 3055 est un recueil de formules, laissant libre choix à l'officiant de prononcer l'un ou l'autre chapitre.

On ne peut également manquer de mentionner une composition tout à fait exceptionnelle connue sous l'appellation de *Manuel du Temple* [44]. Il s'agit d'un texte reproduit sur une quarantaine de manuscrits hiératiques et démotiques et également connu par une version grecque. Il précise l'organisation architecturale du temple et les règles et devoirs des prêtres officiants. Les informations communiquées, en particulier dans la première partie du texte consacrée à la description architecturale, sont souvent à rapprocher d'un temple idéal – à l'image de ce qui est communiqué sur les dimensions et l'organisation interne des temples (nom et disposition des salles), et qui reflète rarement la réalité architecturale de ces édifices. Dans d'autres cas, on constate que le texte faitécho à d'autres sources. Ainsi, des informations relatives au rituel de fondation proposées dans la première partie de la composition peuvent être rapprochées des versions imagées de ce même rituel dans les temples.

[35] Ziegler 1984 et Reynders 1998.
[36] Pour Tebtynis, voir Guermeur 2008.
[37] Sur cette question, voir Nordh 1996.
[38] Wessetzky 1975 et pour une bibliographie plus à jour, Thiers 2004, p. 553, note 6.
[39] Chassinat 1928a, 351[8-9] et Grimm 1989, 160
[40] Thiers 2004, p. 556-560.
[41] Königliche Museen Berlin 1902 et Moret 1902.
[42] Moret 1902, p. 30 et 104.
[43] *Ibid.*, p. 191-197.
[44] Sur le Manuel du Temple, voir Quack 2003, Quack 2004 et Quack 2013.

LES SOURCES ICONOGRAPHIQUES : LA DÉCORATION DES TEMPLES

L'Égypte présente la particularité de posséder des temples décorés de scènes rituelles. Ces dernières constituent une source d'information importante sur les rituels. Néanmoins, ce n'est pas la représentation d'un rite sur les murs d'un temple qui en assure la conduite dans l'édifice. En d'autres termes l'image ne fait pas le rite, en revanche l'existence du rite justifie l'image. C'est pour cette raison que nombre de temples dépourvus de décoration ont pu parfaitement remplir leur fonction, le seul élément réellement indispensable étant la statue de culte [45].

Toutefois, l'idéal égyptien veut que le temple soit décoré et que les actions rituelles soient inscrites dans la pierre afin de garantir leur pérennité. La décoration des édifices obéit à un ensemble de principes et de règles conditionnant la mise en image, l'ordonnancement et le placement des scènes [46].

L'image et le rituel

Les murs des temples égyptiens proposent les versions imagées de nombreux rituels, chaque tableau d'offrande relatant une action [47]. Certains ensembles sont également connus par les versions « papier » ou plutôt « papyrus » des rituels ce qui permet une comparaison des sources. En revanche, si certains rituels ne sont connus que par les versions sur papyrus, de même certaines compositions ne sont attestées que par des tableaux sculptés.

Le rituel divin journalier, qui a été évoqué à plusieurs reprises, comporte, sur papyrus, 65 chapitres. C'est probablement le rituel le plus figuré dans les temples, mais on s'aperçoit que les manières de le retranscrire varient considérablement d'un édifice à l'autre. Ainsi, dans le temple d'Edfou, le rituel est le thème de quasiment toutes les scènes décorées du sanctuaire, soit une trentaine de tableaux. À Kom Ombo, il brille par sa discrétion ; dans le temple de Philae, il est quasiment inexistant dans le sanctuaire, mais figure dans l'ouâbet. Le nombre de chapitres représentés d'un édifice à l'autre varie, tout comme leur succession sur la paroi et leur positionnement, à l'image de ce qui est observé pour les chapitres 7 à 12 dans quelques grands temples **(Fig. 2)** [48]. De plus, les textes inscrits sur les parois ne correspondent pas à ceux présents sur le papyrus. Cela s'explique aisément : scène sculptée et papyrus ne jouent pas le même rôle. Le texte sur papyrus est destiné à l'officiant et comporte les formules à réciter. Dans ce contexte, la

Figure 2 : tableau détaillant la représentation et succession de scènes du rituel divin journalier dans quelques grands temples (L. Martzolff).

	Abydos	Louqsor	Philae	Edfou	Dendara
Retirer le lien					
Rompre l'argile					
Délier le sceau					
Découvrir la face du dieu					
Voir le dieu					
Renifler la terre					

divinité n'a aucun rôle à tenir si ce n'est celui de bénéficiaire. Dans les scènes des temples, la situation est toute différente puisque le tableau sert à évoquer un rituel, témoigne de sa conduite dans le temple, mais ne sert pas de support au rituel. Il met en scène non seulement l'officiant, mais aussi la divinité qui va réagir à l'acte rituel en prononçant des paroles. Ainsi, les thèmes abordés dans l'acte inscrit sur papyrus et leur mise en image sont les mêmes, mais le traitement est différent. L'artiste qui grave la scène sur la paroi doit se plier à une contrainte qui est celle de l'organisation prédéfinie de la scène avec un officiant et une divinité bénéficiaire, ce qui entraîne obligatoirement une adaptation du texte à ce nouveau support. Alors que les inscriptions sur papyrus relèvent du seul ritualiste, dans le temple, l'ensemble du texte de la scène se partageant entre roi et divinité.

Enfin, on observe dans chaque temple une recomposition totale ou partielle du texte de la scène [49]. La comparaison des versions existantes d'un même tableau démontre l'existence de modèles qui se transmettaient au sein des équipes de décorateurs et dont les Maisons de Vie des temples pouvaient posséder des copies. Tous ces éléments expliquent pourquoi, finalement, dans les versions les plus tardives du rituel, le volume de texte reproduit par rapport au papyrus est ridiculement faible. Ainsi à la version « unique » du texte sur papyrus, qui a certes été copiée pour être diffusée, s'opposent les multiples versions des temples.

À l'inverse du rituel divin journalier, qui est connu à la fois par un papyrus et par un nombre très important

[45] Traunecker 2005, p. 2135.

[46] Derchain 1962.

[47] Chaque tableau montre le roi ou un officiant en train de faire une action, mais il n'est pas rare que le texte en détaille plusieurs.

[48] Martzolff, à paraître ; Hussy 2007.

[49] Les scènes du temple de Sethi Ier en Abydos font figure d'exception car elles sont les seules à présenter sur la paroi la version exacte du texte sur papyrus. Voir, par exemple, les tableaux publiés dans Calverley, Broome & Gardiner 1933.

de scènes décorées, les sources relatives au rituel de couronnement du faucon divin se limitent aux textes et images inscrits sur la face interne du mur d'enceinte du grand temple d'Edfou [50]. Si des compositions intégrées à ces scènes – à l'exemple de l'hymne au faucon – sont connues sur certains papyrus comme le papyrus de la confirmation du pouvoir royal [51], on ne possède pas un texte retraçant l'intégralité du rite de couronnement du faucon [52].

Le roi est le représentant d'Horus sur terre. Le rituel de couronnement consacre le renouvellement de la royauté par le truchement de l'animal sacré. Le site d'Edfou est dédié au dieu faucon Horus et comme en d'autres lieux, on y adorait le faucon sacré. Des faucons étaient élevés dans une volière et chaque année, au début du mois de Tybi, la statue du grand temple était emportée en procession dans le temple du faucon sacré, où elle choisissait un animal qui incarnerait le dieu, pour l'année à venir. L'oiseau était bénéficiaire de tout un ensemble de rites et était présenté à la foule avant d'être couronné dans le temple.

Le déroulement du rituel est bien connu et détaillé dans les grands textes qui accompagnent les représentations montrant les sorties en procession du dieu et de son animal sacré sur la face interne du mur d'enceinte du grand temple [53]. La reconstitution du rituel repose presque exclusivement sur les données fournies par la décoration. Il faut ajouter aux scènes de la face nord deux représentations d'intronisation du faucon gravées sur les parois latérales du pylône, représentations qui renvoient sans nul doute au même rituel [54]. Leur présence sur le pylône s'explique d'abord par la nature de l'édifice. Les deux tours ou môles sont identifiées aux deux extrémités de la course solaire et le dieu faucon d'Edfou présente un fort caractère solaire. Ces tableaux encadrent l'espace d'où, en théorie, le soleil émerge à son lever [55]. De plus, cet espace entre les deux môles est qualifié de « fenêtre d'apparition » ou de « fenêtre du faucon-*sia* » et sert, dans le cadre du rituel de couronnement du faucon, d'espace surélevé pour la présentation de l'animal aux fidèles [56]. Strabon mentionne une pratique identique pour le site méridional de Philae dédié à Isis [57]. C'est d'ailleurs sur le premier pylône de ce temple que se retrouvent des représentations d'intronisation de l'animal identiques à celles observées sur le pylône d'Edfou [58]. En revanche, aucune trace ailleurs dans le temple de représentations du rituel de couronnement. Les scènes du pylône associées au témoignage de Strabon ont servi d'arguments pour justifier l'existence sur le site de Philae d'un rituel du couronnement du faucon. Si l'hypothèse est fort probable, elle doit toutefois être prise en compte avec prudence, d'abord en raison de l'absence de toute autre mention du rituel sur le site, ensuite parce que l'analyse de la décoration des pylônes de Philae fait apparaître de nombreux emprunts décoratifs au pylône d'Edfou [59]. Il faut donc se demander si la gravure de ces scènes, dont la thématique n'est pas incompatible avec la théologie développée à Philae, relève bien d'une volonté d'évoquer et représenter un rituel ou s'il s'agit de reproduire des tableaux décoratifs du pylône d'Edfou qui a pu servir de modèle.

La documentation des cryptes

À côté des scènes « classiques » recouvrant les murs des salles de culte, se trouve une autre documentation imagée : celle des cryptes décorées. Il s'agit d'une documentation datée principalement de la période tardive et en nombre relativement restreint puisqu'on ne connaît qu'une petite dizaine d'attestations [60]. Les cryptes sont des espaces réservés dont l'accès était caché [61]. Elles servaient principalement à stocker du matériel lorsque ce dernier n'était pas utilisé. Le temple d'Isis à Dendéra est célèbre pour son réseau de cryptes décorées [62]. Beaucoup des scènes d'offrande figurées sont comparables à celles gravées sur les murs des salles du temple. Néanmoins, on y trouve des représentations des objets sacrés du temple ou encore des statues divines. Il est possible de se faire une idée du matériel qui était présent et stocké dans ces espaces non seulement à partir des représentations, mais aussi des textes qui détaillent les dimensions et matériaux utilisés. Une situation comparable

[50] Chassinat 1928b, pl. 149 et 154.

[51] Goyon 1972. Une nouvelle édition de ce papyrus est en cours par J.F. Quack (*Das Königsritual des Papyrus Brooklyn 47.218.50*).

[52] Martzolff 2014, p. 68-69.

[53] Alliot 1954, p. 561-667.

[54] Chassinat 1933, p. 109^{11}-110^{6} et 148^{2-12} ; Bartels 2009, pl. 19 ; Martzolff 2011, p. 215.

[55] Sur le symbolisme solaire du pylône et l'identification des deux tours aux pôles de la course solaire, voir Chassinat 1933, p. 146^{7-8}; Martzolff 2011, p. 151-152, 199 et 211-213.

[56] Chassinat 1933, p. 110^{2} et 148^{12}.

[57] Strabon, *Géographie*, XVII, 49.

[58] Junker 1958, p. 73-75 et 77-78 ;Martzolff 2011, p. 87-89.

[59] Martzolff 2011, p. 267-271.

[60] Traunecker 1980, col. 825-826 ; Traunecker 1986. Les cryptes sont fréquentes dans les temples égyptiens, mais le nombre de cryptes décorées est faible. On en connaît à Sesebi, dans le temple de Mout à Karnak, à Tôd, Erment, Dendéra, el-Qal'a et dans le temple d'Opet à Karnak.

[61] Voir par exemple la reconstitution d'un système de fermeture pour le temple d'el Qal'a dans Pantalacci & Traunecker 1993, p. 383.

[62] Chassinat 1952 ; Chassinat & Daumas 1965.

est observée dans les cryptes d'épaisseur nord et sud du temple d'Opet [63]. Là, les décorateurs y conservaient des statues de mêmes dimensions que les images gravées sur les murs [64].

CONCLUSION

Étudier le rituel dans le temple égyptienne peut se faire qu'en croisant toutes les informations apportées par les sources archéologiques, papyrologiques ou iconographiques. Si, au premier abord, cet exercice semble facilité par une documentation quasi pléthorique, il rencontre néanmoins de réelles difficultés. En effet, les différentes sources – archéologiques, papyrologiques et iconographiques – qui sont susceptibles de témoigner d'un même rituel ne sont souvent pas contemporaines. Cela n'est pas dû au fait qu'un type de source soit plus particulièrement caractéristique d'une période, mais parce le contexte spécifique à un site (réutilisation des espaces ou à l'inverse abandon brutal) ou encore les aléas des fouilles font que certains secteurs ont fourni principalement une documentation papyrologique – c'est le cas par exemple de Soknepaiou Nesos / Tebtynis [65] – alors que d'autres concentrent une documentation iconographique comme les temples d'Edfou ou de Karnak. De plus, chaque documentation doit être analysée en gardant à l'esprit les biais ou limites qui la caractérisent. Pour prendre le seul exemple des tableaux des temples qui représentent des actions rituelles, leur organisation est extrêmement codifiée et soumise à un ensemble de règles qui dictent la mise en image et contraignent le décorateur. Ces contraintes touchent non seulement l'image et son organisation interne (nombre et disposition des protagonistes, gestuelle), mais aussi les textes, leur contenu et leur disposition. Une solide connaissance des spécificités de chaque type de sources mobilisées est donc indispensable dans l'entreprise de reconstitution et d'interprétation des rituels exécutés dans les grands temples égyptiens.

[63] Sur les différents types de cryptes, voir Traunecker 1980.
[64] Traunecker 2004, p. 64.
[65] Voir par exemple Guermeur 2008.

BIBLIOGRAPHIE

Alliot, M., 1949-1954, *Le culte d'Horus à Edfou au temps des Ptolémées*, 2 vol. (Bibliothèque d'Étude 20), Le Caire.
Amer, H.I., 2012, « Les catacombes osiriennes d'Oxyrynchos », dans L .Coulon (éd.), *Le culte d'Osiris au Ier millénaire av. J.-C.* (Bibliothèque d'Étude 153), Le Caire, p. 269-282.
Andreu, G., 1997, « Moules d'Osiris », dans G. Andreu, M.-H. Rutschowscaya & C. Ziegler, *L'Égypte ancienne au Louvre*, Paris, p. 202-203.
Bartels, U., 2009, *Edfu: Die Darstellungen auf den Außenseiten der Umfassungsmauer und auf dem Pylonen. Strichzeichnungen und Photographien* (Die Inschriften des Tempels von Edfu, II. Dokumentationen 1), Wiesbaden.
Beinlich, H., 2008, *Handbuch der Szenentitel in den Tempeln der griechisch-römischen Zeit Ägyptens*, 2 vol. (Studien zu den Ritualszenen altägyptischer Tempel 3), Dettelbach.
Bénédite, G., 1893, *Le temple de Philae* (Mémoire publié par les Membres de la Mission Archéologique Française au Caire 13), Le Caire.
Bissing, F. von, 1901, *Catalogue général des antiquités du Musée du Caire. Naos, Nr. 3126-3587*, Le Caire.
Calverley, A.M., Broome, M.F. & Gardiner, A.H., 1933, *The Tempel of Sethos I at Abydos I. The Chapels of Osiris, Isis and Horus*, Chicago.
Cauville, S., 1997, *Le temple de Dendara* X. *Les chapelles osiriennes*, Le Caire.
Cauville S., 2000, *Le temple de Dendara* XI, Le Caire.
Cauville S., 2004, *Dendara* V-VI. *Traduction. Les cryptes du temple d'Hathor*, 2 vol. (Orientalia Lovaniensia Analecta 131-132), Leuven.
Chassinat, É., 1928a, *Le temple d'Edfou* III (Mémoire publié par les Membres de la Mission Archéologique Française au Caire 20), Le Caire.

Chassinat, É., 1928b, *Le temple d'Edfou* X (Mémoire publié par les Membres de la Mission Archéologique Française au Caire 27), Le Caire.
Chassinat, É., 1933, *Le temple d'Edfou* VIII (Mémoire publié par les Membres de la Mission Archéologique Française au Caire 25), Le Caire.
Chassinat, É., 1952, *Le temple de Dendara* V, Le Caire.
Chassinat, É., 1966-1968, *Le mystère d'Osiris au mois de Khoiak*, 2 vol., Le Caire.
Chassinat, É. &Daumas, F., 1965, *Le temple de Dendara* VI, Le Caire.
Contardi, F., 2009, *Il naos di Sethi I da Eliopolis: un monumento per il culto dio Sole (CGT 7002)* (Catalogo del Muzeo Egizio di Torino : Serie 1, Monumenti es testi 12), Milano.
Curtis, J. & Tallis, N (éd.), 2005, *Forgotten Empire: The World of Ancient Persia*, London.
Coulon, L., 2011, « Les inscriptions des catacombes osiriennes d'Oxyrhynchos. Témoignages du culte osirien sous les règnes de Ptolémée VI et Ptolémée VIII », dans A. Jördens & J.F. Quack (éd.), *Ägypten zwischen innerem Zwist und äußerem Druck: die Zeit Ptolemaios' VI. bis VIII.Internationales Symposion Heidelberg 16.-19. 9. 2007* (Philippika 45), Wiesbaden, p. 77-91.
Coulon, L., Leclère F. & Marchand, S., 1995, « «Catacombes» osiriennes de Ptolémée IV à Karnak. Rapport préliminaire de la campagne de fouilles 1993 », *Cahiers de Karnak* 10, p. 205-238.
Davies, N. de Garis, 1953, *The Temple of Hibis in El Khargeh Oasis* III. *The Decoration* (Publications of the Metropolitan Museum of Art Egyptian Expedition 17), New York.
Derchain, P., 1962, « Un manuel de géographie liturgique à Edfou », *Chronique d'Égypte* 37, n°73, p. 31-65.
Goyon, J.-C., 1972, *La confirmation du pouvoir royal au Nouvel An (Brooklyn Mus. pap. 47.218.50)* (Bibliothèque d'Études 52), Le Caire.
Goyon, J.-C., 1975, « Textes mythologiques II. Les révélations du mystère des Quatre Boules », *Bulletin de l'Institut français d'Archéologie Orientale* 75, p. 349-399.
Goyon, J.-C., 1984, *s. v.*Räucherung, *Lexikon der Ägyptologie* V, col. 83-85.
Goyon, J.-C., 1999, *Le papyrus d'Imouthès, fils de Psintaês au Metropolitan Museum of Arts de New York (papyrus MMA 35.9.21)*, New York.
Goyon, J.-C., 2006, *Le rituel du sHtp cXmt au changement de cycle annuel* (BdÉ 141), Le Caire.
Grimm, A., 1989, « Altägyptische Tempelliteratur. Zur Gliederung und Funktion der Bücherkataloge von Edfu und et-Tôd », dans S. Schoske (Hrsg), *Akten des vierten Internationalen Ägyptologen-Kongresses, München 1985* (Beihefte Studien zur altägyptischen Kultur 3), München, p. 159-170.
Guermeur, I., 2008, « Les nouveaux papyrus hiératiques exhumés sur le site de Tebtynis : un aperçu », dans S. Lippert & M. Schentuleit (éd.), *Graeco-Roman Fayum - Texts and Archaeology. Proceedings of the Third International Fayum Symposion, Freudenstadt, May 29 - June 1, 2007*, Wiesbaden, p. 113-122.
Helck, W., 1980, *s. v.* Kultstatue, *Lexikon der Ägyptologie* III, col. 859-863.
Helck, W., 1984, *s. v.* Rituale, *Lexikon der Ägyptologie* V, col. 119-127.
Hölbl, G., 2004, *Altägypten im römischen Reich. Der römische Pharao und seine Tempel. Band* II. *Die Tempel des römischen Nubien*, Mainz am Rhein.
Hussy H., 2007, *Die Epiphanie und Erneuerung der Macht Gottes: Szenen des täglichen Kultbildrituals in den ägyptischen Tempeln der griechisch-römischen Epoche* (Studien zu den Ritualszenen altägyptischer Tempel 5), Dettelbach.
Junker, H., 1958, *Der große Pylon des Tempels der Isis in Philä* (Denkschrift der Österreichischen Akademie der Wissenschaften Wien, Sonderband), Wien.
Königliche Museen Berlin, 1902, *Rituale für den Kultus des Amon und für den Kultus der Mut* (Hieratische Papyrus aus den königlichen Museen zu Berlin), Leipzig.
Leclere, F., 2002, « Fouilles du tombeau d'Osiris à Karnak. Présentation des travaux récents », *Bulletin de la Société Française d'Égyptologie* 153, p. 24-44.
Lorton, D., 1999, « The theology of cult statues in Ancient Egypt » dans M.B. Dick (éd.), *Born in Heaven, made on Earth: the Making of the Cult Image in the Ancient Near East*, Winona Lake, p. 123-210.
Martzolff, L., 2011, *La décoration des pylônes ptolémaïques de Philae et d'Edfou. Étude comparative* (Études d'archéologie et d'histoire ancienne), Paris.
Martzolff, L., 2014, « Images du rituel de la confirmation du pouvoir royal: le lâcher des oiseaux vivants », dans J.-F. Quack (éd.), *Ägyptische Rituale der griechisch-römischen Zeit. Kolloquium Heidelberg, 14-16.07.2008* (Orientalische Religionen in der Antike 6), Tübingen, p.67-81.
Martzolff, L., à paraître, « Variations of Tradition. Modalities of ritual adaption in Ancient Egypt II : L'adaptation d'un rituel sur les murs d'un temple à la Période Tardive: l'exemple du rituel divin journalier », dans P. Kousoulis & N. Lazaridis (éd.), *Proceedings of the Tenth International Congress of Egyptologists, University of the Aegean, Rhodes, 22-29 May 2008* (Orientalia Lovaniensia Analacta), Leuven.
Meeks, D., 1976, *s. v.* Pureté et purification en Égypte, *Dictionnaire de la Bible*, Supplément IX, col. 430-452.
Moret, A., 1902, *Le rituel du culte divin journalier* (Annales du Musée Guimet 14), Paris.
Nelson, H.H., 1944, « The Theban Temples of the Empire Period », *The Biblical Archaeologist* 7/3, p. 44-53.
Nordh, K., 1996, *Aspects of Ancient Egyptian Curses and Blessings. Conceptual Background and Transmission* (Boreas 26), Uppsala.
Otto, E., 1960, *Das ägyptische Mundöffnungsritual* (Ägyptologische Abhandlungen 3), Wiesbaden.
Pantalacci, L. & Traunecker, C., 1993, « Le temple d'el-Qalᶜa à Coptos : état des travaux », *Bulletin de l'Institut français d'Archéologie Orientale* 93, p. 379-390.
Parker, R.A., Leclant, J., Goyon, J.-C., 1979, *The Edifice of Taharqa by the Sacred Lake of Karnak* (Brown Egyptological Studies 8), Providence.

Porter, B. & Moss, R.L.B., 1972, *Topographical Bibliography of Ancient Egyptian Hieroglyphic Texts, Reliefs and Paintings* II. *Theban Temples*, 2e éd. (1re éd. 1929), Oxford.
Quack, J.F., 2003, « Le Manuel du Temple. Une nouvelle source sur la vie des prêtres égyptiens », *Égypte, Afrique & Orient* 29, p. 11-18.
Quack, J.F., 2004, « Organiser le culte idéal. Le Manuel du Temple », *Bulletin de la Société française d'Égyptologie* 160, p. 9-25.
Quack, J.F., 2005, « Ein Prätext und seine Realisierungen. Facetten des ägyptischen Mundöffnungsrituals », dans B. Dücker & H. Roeder (éd.), *Text und Ritual. Kulturwissenschaftliche Essays und Analysen von Sesostris bis Dada* (Hermeia 8), Heidelberg, p. 165-185.
Quack, J.F., 2013, « Vom Dekret des Neferkasokar zum Dialog des Imhotep. Ägyptische Textquellen zum idealen Tempel », *Sokar* 27, p. 64-81.
Quirke, S. & Spencer, J., 1992, *British Museum Book of Ancient Egypt*, London.
Reynders, M., 1998, « *sSSt* and *sxm*: names and types of the Egyptian Sistrum », dans W. Clarysse, A. Schoors & H. Willems (éd.), *Egyptian Religion. The Last Thousand Years*.*Studies Dedicated to the Memory of Jan Quaegebeur* (OLA 85), Leuven, p. 1001-1013.
Roeder, G., 1914, *Catalogue général des antiquités du Musée du Caire. Naos, Nr. 70001-70050*, 2 vol., Le Caire.
Seeber, C., 1980, *s. v.* Kornosiris, *Lexikon der Ägyptologie* III, Wiesbaden, col. 744-746.
Sethe, K., 1908, *Die altägyptischen Pyramidentexte nach den Papierabdrücken und Photographien des berliner Museums* 1, Leipzig.
Thiers, C., 2004, « Fragments de théologies thébaines. La bibliothèque du temple de Tôd », *Bulletin de l'Institut français d'Archéologie Orientale*104, p. 553-572.
Traunecker C., 1972, « Les rites de l'eau à Karnak d'après les textes de la rampe de Taharqa », *Bulletin de l'Institut français d'Archéologie Orientale* 72, p. 195-236.
Traunecker, C., 1980, *s. v.* Krypta, *Lexikon der Ägyptologie*III, col. 823-830.
Traunecker, C., 1986, « Cryptes décorées, cryptes anépigraphes », dans Institut d'Égyptologie de Montpellier (éd.), *Hommages à François Daumas* 2, Montpellier, p. 571-578.
Traunecker, C., 1994, « Cryptes connues et inconnues des temples tardifs », *Bulletin de la Société française d'Égyptologie* 129, p. 26-36.
Traunecker, C., 2004, « Dimensions réelles et dimensions imaginaires des dieux d'Égypte : les statues secrètes du temple d'Opet à Karnak », *Ktèma* 29, p. 51-65.
Traunecker C., 2005, *s. v.* Temple (Égypte), dans J. Leclant (éd.), *Dictionnaire de l'Antiquité*, Paris, p. 2135-2138.
Wessetzky, V., 1975, *s. v.* Bibliothek, *Lexikon der Ägyptologie* I, Wiesbaden, col. 783-785.
Wijngaarden, W. D. van, 1927, « Bestemming en Herkomst van het Monument van Sebekhotep IV », *Oudheidkundige mededelingen uit het Rijksmuseum van Oudheden te Leiden* 8, p. 14-21.
Wuttmann, M*. et alii*, 1996, « Premier rapport préliminaire des travaux sur le site de 'Ayn Manawir (oasis de Kharga) », *Bulletin de l'Institut français d'Archéologie Orientale* 96, p. 385-451.
Wuttmann, M., Coulon, L. & Gombert, F., 2007, « An assemblage of bronze statuettes in a cult context: the temple of Ayn Manâwir », dans M. Hill & D. Schorsch (éd.), *Gifts for the Gods. Images from Egyptian Temples*, New York, p. 167-173.
Ziegler, C., 1984, *s. v.* Sistrum, *Lexikon der Ägyptologie* V, col. 959-963.

HARPOCRATE AU CHIEN ET LES CADAVRES DE QASR ʿALLAM. PERSPECTIVES SUR LE STATUT RITUEL DES INHUMATIONS ANIMALES DANS L'ÉGYPTE ANCIENNE

Frédéric Colin
Université de Strasbourg,
UMR 7044 Archimède
frederic.colin@misha.fr

Frédéric Adam
INRAP,
UMR 7044 Archimède
frederic.adam@inrap.fr

Ivana Pranjic
Missionnaire de
l'UMR 7044 Archimède
ivanapran@hotmail.fr

RÉSUMÉ

Le cimetière de Qasr ʿAllam (oasis de Bahariya, Égypte, fin de la Basse Époque / début de l'époque ptolémaïque) comporte des inhumations collectives où l'espace funéraire est partagé entre des humains et des animaux. La taphonomie révèle des rapprochements réguliers de corps susceptibles de remettre en question la lecture intuitive qui tendrait à interpréter les dépouilles animales comme des objets d'accompagnement des défunts humains. En cherchant à résoudre la question du statut rituel des dépôts animaux anatomiquement intègres dans les gisements funéraires de l'Égypte ancienne, cet article combine des analyses taphonomiques, ostéologiques et philologiques en vue de proposer une interprétation des gestes parfois étranges des fossoyeurs. L'étude d'un corpus textuel de l'Ancien Empire à la période ptolémaïque (inscriptions hiéroglyphiques, dossiers grecs et démotiques) amène notamment à revoir les typologies traditionnelles de pratiques réputées bien connues en égyptologie, mais pour lesquelles une démarche pluridisciplinaire, renouvelée grâce aux données récentes de l'archéologie, permet de suggérer de nouvelles perspectives. Tout en comparant les points de vue émique et étique proposés par les différentes disciplines en interaction, la conclusion propose une hypothèse d'interprétation des gestes rituels attestés à Qasr ʿAllam et sur quelques sites de la vallée du Nil.

Mots-clés
Archéologie égyptienne, épigraphie hiéroglyphique, papyrologie grecque, papyrologie démotique, archéologie funéraire, taphonomie, archéozoologie, anthropologie religieuse, inhumation animale, désert occidental d'Égypte, Bahariya.

The cemetery of Qasr ʿAllam (oasis of Bahariya, Egypt, end of the Late Period / Beginning of Ptolemaic Period) contains collective burials where the funeral space is occupied simultaneously by dead people and animals. The fact that some human and animal bodies are regularly burden together is susceptible to question the intuitive reading which would tend to interpret animal remains as offerings or artifacts accompanying the human deceased. In order to solve the question of the ritual status of animal deposits when animal skeletons are anatomically complete, this paper combines taphonomical, osteological and philological analyses to interpret some strange gestures of the gravediggers. By studying a textual corpus from the Old Kingdom to the Ptolemaic Period (hieroglyphic epigraphy, Greek and demotic papyrology) and thanks to recent archaeological data considered with a multidisciplinary approach, we revise some traditional typologies that seemed well established in the field of Egyptology. While comparing the emic and etic point of view of the various combined sciences, the conclusion builds an hypothesis to interpret the ritual gestures occurring in Qasr ʿAllam and on some sites of the Nile valley.

Keywords
Egyptian archaeology, hieroglyphic epigraphy, Greek papyrology, demotic papyrology, funerary archaeology, archaeozoology, religious anthropology, animal burial, western Egyptian desert, Bahariya.

Article accepté après évaluation par deux experts selon le principe du double anonymat

1. ANIMAUX SUJETS OU OBJETS D'UN RITUEL ? (Fr. C.)

Les inhumations installées dans les ruines des bâtiments de Qasr ʿAllam (oasis de Bahariya, Égypte, fin de la Basse Époque/début de l'époque ptolémaïque) ont conservé, comme dans tous les cimetières, de nombreuses traces matérielles d'actes qui ont dû s'intégrer dans des rituels funéraires [1]. Et – dans le contexte de la civilisation de tradition pharaonique – des rituels jusqu'ici très peu connus. Le recrutement de la population est lui-même assez particulier. Les enfants sont nettement surreprésentés par rapport aux adultes, surtout dans certains contextes (des cavités creusées dans les parois des ruines remployées), où seuls des individus immatures ont été déposés. Ce phénomène de répartition sectorielle de l'habitat eschatologique n'est exceptionnel ni en Égypte, ni dans d'autres cultures du monde [2]. Ce qui est plus étrange, c'est que les humains partagent l'espace de leur dernier repos avec toute une ménagerie animale, canidés, ovicapridés, bovinés et peut-être une gazelle, dont certains représentants – essentiellement des chiens, régulièrement rapprochés d'enfants défunts – paraissent avoir bénéficié des mêmes attentions funéraires que l'espèce humaine, tandis que d'autres, dont l'intégrité anatomique a été rompue avant le dépôt (pattes en fagot, demi-corps), pourraient avoir constitué des pièces d'offrande. Cette cohabitation pose des questions intéressantes et difficiles : quel était le statut social, funéraire et rituel de chacun de ces animaux dans le cadre de l'anthropozoologie de l'Égypte ancienne ? Nous réfléchirons, dans cette contribution, à la complémentarité des approches mobilisables pour résoudre ce problème d'interprétation des traces matérielles d'un rituel, en fonction de la discipline scientifique convoquée (ostéologie, archéoanthropozoologie, philologie) et selon le point de vue, *étique* ou *émique* [3], adopté par le chercheur.

L'anthropomorphisation pouvant affecter le traitement funéraire de l'animal est largement documentée par les sources classiques de l'égyptologie, elle procède de l'ontologie commune – depuis longtemps identifiée [4] – que la pensée égyptienne reconnaît aux dieux, aux hommes et aux bêtes. Dans l'imaginaire égyptien, l'animalité et l'humanité enjambent aisément les frontières comportementales des taxinomies anciennes et modernes, ce qui se manifeste dans deux tendances conceptuelles, susceptibles de se combiner. Le zoomorphisme : la représentation du corps des dieux emprunte régulièrement à celui des animaux et, en particulier à l'époque qui nous intéresse (Basse Époque, période hellénistique), ces derniers peuvent incarner des divinités (taureaux Apis, Mnévis et Bouchis, faucon apollonopolite, chats de Bastet, crocodiles de Sobek, babouins et ibis consacrés à Thot, etc.) [5]. L'anthropomorphisme : des animaux familiers (anglais *pets*), inhumés dans la proximité spatiale et gestuelle des humains, bénéficient de rituels semblables à ceux qui assurent la vie de leurs maîtres dans l'au-delà [6]. De même, les incarnations animales de certaines divinités, tels les taureaux Apis et Mnévis, sont momifiées et conduites en grande pompe au tombeau où elles feront l'objet d'un culte, en jouissant d'un rituel funéraire que les Égyptiens jugeaient égal à celui d'un défunt de rang royal [7].

L'examen du gisement funéraire de Qasr ʿAllam suscite spontanément la même question chez tous les observateurs : les individus qui le composent, selon leur catégorie animale, doivent-ils être considérés comme les *sujets* ou comme les *objets* d'un rituel funéraire ? Dans la documentation égyptienne en général, la première option de l'alternative est clairement pertinente lorsque se manifeste le principe anthropomorphique énoncé ci-dessus. L'animal favori de son maître, le taureau sacré mort de sa belle mort, comme leurs homologues humains, sont clairement conçus comme les bénéficiaires du rituel. Mais à l'inverse, et parfois simultanément, les cas ne sont pas rares où les animaux y sont traités comme des *objets* – et à certains égards, des objets au sens proprement artéfactuel. Ils sont alors utilisés, bien malgré eux, comme les médiums de la communication avec les dieux. On songe, bien entendu, aux

[1] Pour la présentation du contexte archéologique, voir Adam & Colin 2012.

[2] Adam & Colin 2012, p. 325, n. 22.

[3] Pour reprendre à l'anthropologie américaine ces néologismes utiles (dont De Sardan 1998 retrace et développe l'histoire conceptuelle), mais aussi inélégants qu'insensibles à l'étymologie.

[4] Meeks 1986, p. 176 ; Vernus & Yoyotte 2005, p. 22-23 (Vernus).

[5] Fitzenreiter2013, p. 104-119.

[6] Ikram 2005, p. 1-4.

[7] Voir sur ce point les discussions de Colin 2002, p. 84-85, n. 132 et 133 ; Colin 2003, p. 82-83 ; 101, et ci-dessous § 4.2.

victimes de sacrifice [8], dont la finalité, selon les contextes, sera alimentaire (nourrir le destinataire grâce à la chair animale) ou exécratoire (détruire les ennemis surnaturels du destinataire en s'attaquant à leur manifestation animale). Mais, d'un point de vue moderniste sensible à la « cause animale » (*éthique* et donc *étique*), le procédé de réification le plus manifeste – qui est en même temps, du point de vue des Égyptiens (*émique*), un procédé de divinisation – est la production d'animaux d'élevage en très grand nombre, dont, au besoin, on rompra le cou et brisera le crâne [9] afin de répondre, en quantité et en qualité, à la demande de matériaux pour la confection de momies. À la différence du sacrifice alimentaire ou exécratoire, le moteur du rituel est ici le principe de sympathie : susciter les faveurs du destinataire en prenant soin de l'animal avec lequel il entretient un rapport privilégié, voire consubstantiel. On notera en l'occurrence – en adoptant le point de vue étique de l'anthropologue des religions – qu'il ne s'agit pas d'un sacrifice, car la mise à mort de l'animal n'est qu'une circonstance accessoire du processus de fabrication d'un artefact : comme ce détail pratique est passé sous silence, nous n'en saurions rien sans le travail des paléopathologistes (aucune attestation iconographique ou textuelle, au contraire de la boucherie [10] ou du sacrifice d'un ennemi animal [11]), alors que, nous le verrons plus loin, les textes énonçant le point de vue égyptien se focalisent sur le « rituel funéraire » [égyptien *q(r)s.t*], qui transformera définitivement, sur le plan matériel, le corps périssable en momie et, sur le plan statutaire, l'animal en défunt divinisé.

Dans ce foisonnant écosystème symbolique, peu propice aux simplifications typologiques, il peut s'avérer difficile, en l'absence de mobilier funéraire explicite (c'est-à-dire, dans l'idéal, pourvu d'un apparat textuel) de déterminer le statut d'un corps animal anatomiquement intègre mis au jour dans un gisement archéologique en compagnie d'inhumations humaines. Cependant, si le gisement est « pauvre », comme à Qasr ʿAllam, par la valeur du matériel d'accompagnement (tributaire du patrimoine de la famille du défunt), il peut être « riche » par les indices taphonomiques préservés, révélateurs des gestes posés par les fossoyeurs et les participants aux funérailles (tributaires de la qualité des observations du fouilleur) et même « foisonnant » par l'abondance des vestiges osseux exploitables en vue d'esquisser l'ostéobiographie des défunts, qu'ils soient humains ou animaux. Une inhumation *silencieuse* du point de vue textuel peut se révéler *parlante* à propos des actes matériels accomplis au moment du dépôt et lors des retours au tombeau.

En fonction de l'avancement des études post-fouille, nous concentrerons nos observations préliminaires, dans cette perspective, sur le statut des canidés dans leurs rapports avec les humains.

[8] Vernus & Yoyotte 2005, p. 23-24 (Vernus).

[9] Armitage & Clutton-Brock 1981, p. 193-196 ; Charron 1990, p. 210-212 ; Idem 2005, p. 176-178 ; Zivie & Lichtenberg 2005, p. 117-118 ; Dunand & Lichtenberg 2005, p. 77.

[10] Ikram 1995, p. 41-62 ; 297-303.

[11] Labrique 1993.

2. TAPHONOMIE (Fr. A.)

2.1. Présentation du gisement

Les campagnes de fouilles entreprises en 2009, 2010 et 2012 sur le site de Qasr ʿAllam ont révélé la présence de nombreuses inhumations installées au sein du complexe cultuel, après son abandon total ou partiel. Les défunts ont été placés aussi bien dans des tombes individuelles qu'en sépultures collectives. Dans les deux cas, les hommes partagent les lieux avec des animaux et plus particulièrement des canidés, qui semblent avoir été inhumés avec le même soin que les humains. Au total ce sont 121 squelettes humains (34 adultes, 4 adolescents, 83 enfants) et 57 animaux qui ont été exhumés dont 46 chiens. Les sépultures ont été mises au jour dans trois types de contextes :

- dans des fosses creusées dans le parement et sur l'arase de la vaste plate-forme de fondation surplombant le site. Les cavités laissées par les armatures en bois de la maçonnerie après leur décomposition ont également parfois été exploitées.
- dans des couches de gravats résultant de l'effondrement des parois des bâtiments situés en contrebas de la plate-forme (secteur 7).
- à l'intérieur des caissons composant la structure cellulaire de la plate-forme (secteur 4). Ces espaces vides étaient alors accessibles aux fossoyeurs sans qu'ils aient besoin de creuser (**fig. 1**).

Tous les adultes et les adolescents ont été retrouvés en sépultures collectives au fond des caissons de la plate-forme (C401, C413). Les inhumations d'enfants se rencontrent, quant à elles, aussi bien en sépultures individuelles dans les ruines des bâtiments situés tout autour de la dite plate-forme, que dans les parois et l'arase de celle-ci (secteurs 5 et 7) ou au fond des caissons (C401, C413, C418). Les animaux ont été installés essentiellement dans les sépultures collectives situées dans les caissons et dans un cas au moins, à l'intérieur d'un *loculus* situé dans la paroi de la façade ouest de la plate-forme (structure 5024, secteur 5).

Lors de leur découverte, les squelettes se présentent souvent en position secondaire, totale ou partielle, qu'ils se trouvent en sépultures individuelles comme dans l'espace 744 (secteur 7) ou au sein des ensembles collectifs du secteur 4 (caissons 401, 413, 418). Une analyse succincte des vestiges, fondée sur l'observation (trop) superficielle de

Figure 1 : Vue en 3D du caisson 413, état 2014.
(Cliquez sur l'image pour activer la fonction dynamique, puis utilisez le curseur pour manipuler l'image).
Montage Olivier Onézime, service topographique de l'Ifao.

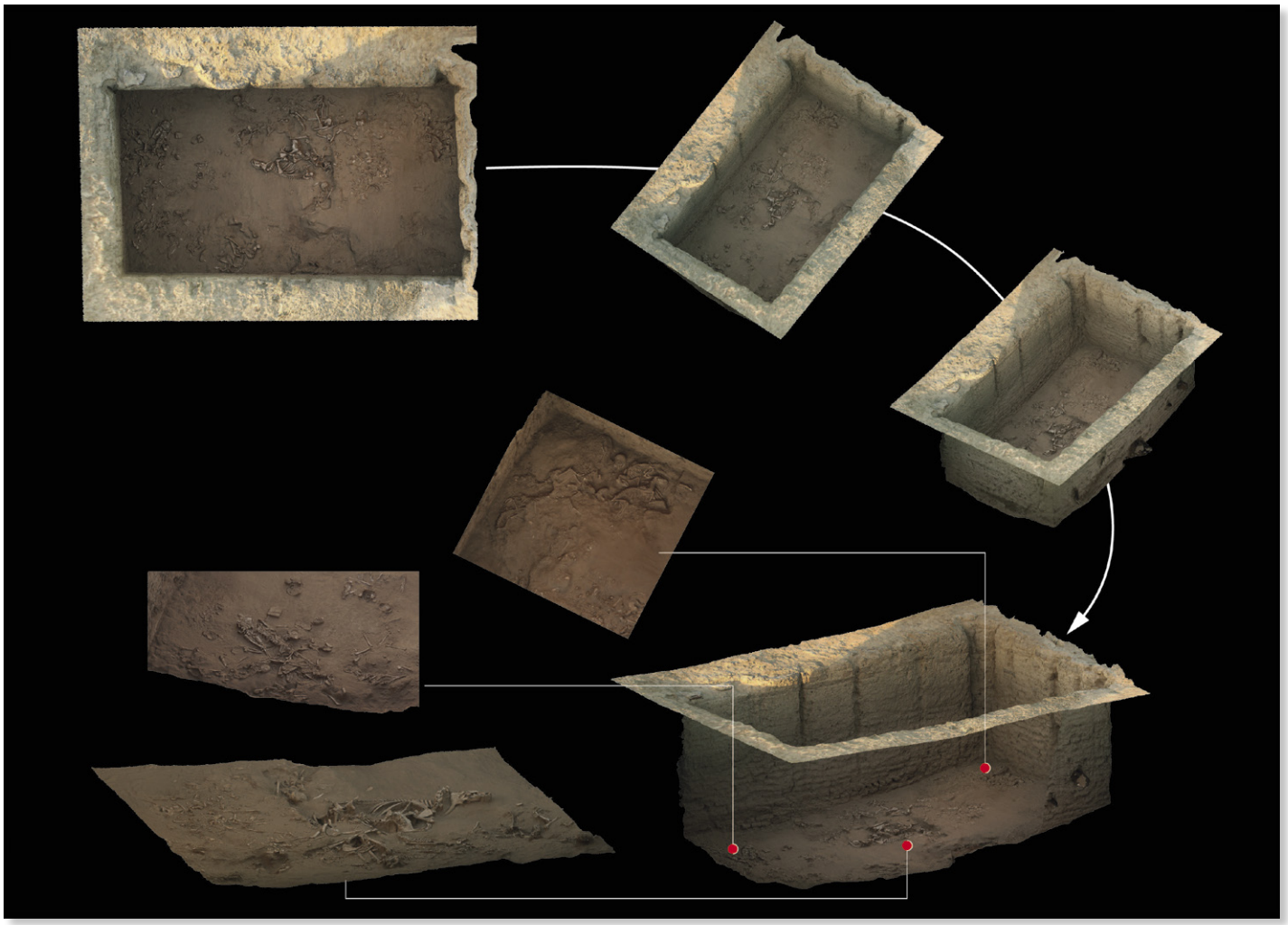

l'apparent désordre des restes osseux, pourrait ainsi laisser supposer un pillage quasi systématique des structures funéraires. Cette hypothèse nous a en effet été suggérée par des observateurs extérieurs à la fouille et par des auditeurs de nos communications, d'autant plus enclins à cette interprétation intuitive que le mobilier d'accompagnement est très pauvre, seuls quelques individus étant pourvus de parures (perles et amulettes) en pâte de verre, faïence ou coquillage, et qu'aucune céramique complète n'a été découverte associée aux inhumations. Dans certains cas, nos interlocuteurs se sont demandés si ces remaniements n'avaient pu être provoqués par des animaux lors d'actions de charognage ou si les corps avaient pu être jetés sans ménagement du sommet de la plate-forme, ce qui expliquerait leur enchevêtrement et la dispersion des os. Enfin, la présence de sujets faunistiques au sein de cet ensemble funéraire pose la question du statut de ces animaux. Certains se sont-ils introduits de leur vivant dans les caissons ou y sont-ils tombés accidentellement, sans pouvoir en ressortir ? Ou encore, les fosses sépulcrales ont-elles servi de dépotoirs pour la population locale qui aurait vu ici une opportunité de se débarrasser de cadavres d'animaux, comme on peut le voir actuellement aux abords des localités ou dans des puits désaffectés ? Si, en revanche, ils ont été déposés dans le cadre d'un rituel funéraire, y ont-ils assumé le rôle d'objets du rituel (offrandes alimentaires, ex-votos) ou, au contraire, celui de sujets et bénéficiaires des gestes funéraires ?

2.2. Observations taphonomiques

- **Les enfants**

Ils sont inhumés en sépulture individuelle dans les *loculi* des secteurs 5 et 7, ainsi qu'en sépulture collective au sein des caissons 401, 413 et 418. Aucune orientation préférentielle ne semble se démarquer. La disposition des corps est plus probablement aléatoire, et reflète simplement la gestion de l'espace funéraire au gré des arrivages de défunts. Les corps ont été déposés en position dorsale ou latérale suivant les cas, avec toutefois une prédominance pour le décubitus latéral entre 0 et 6 mois. On notera également que l'étude

Figure 2 :
Enfant C401007 sur le chien C401008 dans l'angle nord-ouest du caisson 401. Noter le pelage conservé au-dessus du dos de l'animal. Cliché Fr. Adam, 2009, DAO I. Pranjic, conception Fr. Colin.

taphonomique d'un des enfants découverts au fond du caisson 401 nous amène à conclure que cet individu était en position assise (**fig. 2**). Il était installé le dos contre la paroi de la fosse, les cuisses reposant volontairement sur le cadavre d'un chien inhumé antérieurement dans le caisson. Enfin, un autre sujet immature fut déposé dans une cavité pratiquée dans la paroi interne nord du caisson 413 [12]. Son squelette fut ensuite réduit et relégué dans un coin de la cavité pour laisser la place au cadavre d'un canidé, lequel subit quelque temps plus tard le même sort en étant lui-même réduit afin de permettre l'installation d'un autre canidé.

Aucun vestige de sarcophage ou de contenant rigide n'a été identifié. Quelques contentions et équilibres instables observés sur certains sujets au niveau des épaules ou de la ceinture pelvienne, nous indiquent toutefois que plusieurs cadavres ont très certainement été ceints d'une enveloppe souple de type linceul. La présence de rares et fragiles vestiges de tissus (**fig. 9B**) ou fines cordelettes semble d'ailleurs corroborer cette analyse. Quant aux indices de momification, qu'ils soient matériels (bandelettes, poix, résines…) ou immatériels (incisions, perforation…), aucun n'a pu être observé sur les squelettes des défunts qu'ils soient humains ou animaux.

Dans le cas des sépultures individuelles (entre 6 et 24 mois), les corps ont été déposés à l'intérieur de cavités pratiquées sur l'arase de la plate-forme ou dans les parois des murs, parfois à plus de 2 mètres de hauteur. Ces *loculi* réalisés par simple retrait de briques crues de la maçonnerie ont ensuite été refermés et scellés par un liant de terre (*muna*). Les cadavres s'y sont alors décomposés en espace libre. Mais, suite à l'érosion éolienne et à divers épisodes orageux, certains murs ont fini par s'effondrer, entraînant avec eux les squelettes qui se sont de ce fait retrouvés mêlés aux gravats. C'est ainsi que lors de la fouille de l'espace 744, les restes osseux de 36 enfants âgés de 12 à 24 mois, ont été découverts dans un espace correspondant à une seule et même pièce d'un bâtiment (secteur 7, espace 744).

[12] Voir Adam & Colin 2012, p. 319, fig. 4.

Figure 3 : corps humains et animaux dans le caisson 413, clichés Fr. Adam, DOA I. Pranjic et S. Zanatta, conception Fr. Colin.

A – B : première phase de fouille et de démontage (2010), chiens C413100, C413101, C413169 et C413120, pattes d'ovicapridé C413104, enfant C413103, adulte C413102.

C – D : deuxième phase de fouille et de démontage (2012), C413169 en position primaire et C413120 perturbé alors que le corps n'était que partiellement décomposé.

Figure 4 :
Perles et amulettes associées au corps de l'enfant C401042, clichés Fr. Adam, 2010.
A : Près de l'épaule gauche. B : Sous la tête.

Certains de ces individus ont toutefois conservé une position suffisamment lisible pour permettre la compréhension du fait funéraire et de la nature des remaniements observés.

L'effondrement d'un cadavre installé en position instable (enfant initialement adossé au mur du caisson 401, **fig. 2**) et les nombreuses mobilisations d'articulations labiles plaident en faveur d'une décomposition des corps en espace vide. Ce mode de décomposition est d'ailleurs corroboré par l'ensemble des remaniements horizontaux et réductions observables. Ceux-ci sont en effet tous attribuables au passage des officiants qui ont été obligés de libérer de la place pour les nouveaux cadavres, au fur et à mesure de leur arrivée dans l'espace consacré.

- **Les adultes et les adolescents**

Ils sont tous inhumés au sein des sépultures collectives C401 et C413. Comme les enfants, ils ne présentent pas d'orientation préférentielle et leur position varie du decubitus au procubitus. Leur disposition au sein de l'espace funéraire ne semble pas répondre à une quelconque règle relative à leur âge ou leur sexe. Afin de gérer au mieux l'espace funéraire disponible, plusieurs d'entre eux ont été réduits en totalité ou de façon partielle. L'étude taphonomique nous indique qu'ils se sont eux aussi décomposés en espace vide et qu'ils ont été recouverts lentement par des matériaux fins provenant de l'extérieur (sédiment terreux, écoulements de boue), à l'exclusion de tout mode d'enfouissement volontaire.

- **Les animaux**

Plusieurs espèces d'animaux ont été découvertes dans le complexe funéraire, mais celle qui requiert une attention particulière dans le cadre de cette contribution est celle des canidés. Au vu de leur présence en nombre important (46 sujets à ce jour), les chiens semblent en effet avoir une place privilégiée sur le site. Comme les humains, on les retrouve placés à l'intérieur de *loculi* situés dans les parois externes (espace individuel 5024) ou internes (espace collectif C413 107) [13] de la plate-forme, mais aussi mêlés aux humains dans les grandes sépultures collectives C401 et C413 (**fig. 3A-D**). Enfin, l'étroit caisson C418 dont la fouille n'est à ce jour pas terminée a révélé la présence d'un amas d'au moins 12 chiens, qui fut recouvert ultérieurement par l'inhumation d'un enfant de 9 ans.

Comme les humains, ils ont été déposés avec soin sur le sol des sépultures et ont fait l'objet de divers remaniements lors des passages successifs des fossoyeurs.

[13] Voir Adam & Colin 2012, p. 318, fig. 3, p. 319, fig. 4.

On les retrouve isolés ou entassés sur d'autres chiens dans les angles du caisson C413, mais aussi posés sur des humains ou recouverts par ceux-ci. Ainsi, l'enfant installé le dos contre le mur dans le caisson C401 est-il assis sur la carcasse d'un chien (**fig. 2**). Dans l'espace C413 107 situé dans la paroi nord du caisson C413, c'est le squelette d'un enfant qui fut réduit pour permettre le dépôt d'un chien, lequel fut quelques temps plus tard réduit à son tour pour faire place à un second canidé. En règle générale, toutes les observations effectuées sur les humains l'ont également été sur les chiens, à tel point que les seuls objets accompagnant les défunts (**fig. 4-6**) dans l'au-delà (perles, amulettes), ont aussi été découverts sur deux squelettes de canidés (**fig. 6 et 15**). L'étude taphonomique réalisée sur ces animaux nous indique quant à elle qu'ils ont tous été déposés avec soin sur le sol. Il n'y a aucune trace de choc violent pouvant résulter d'une chute (volontaire ou non) de plusieurs mètres. Il est également évident que tous les cadavres étaient « frais » et complets lors de leur arrivée et qu'aucun ne fut momifié. Comme pour les humains, le mode de décomposition des cadavres est l'espace vide avec colmatage différé lié aux sédiments d'infiltration tels que les dépôts éoliens ou les écoulements de boue.

- **Indices d'espaces vides protégés**

Outre l'étude taphonomique des sujets inhumés, qui plaide pour un mode de décomposition en espace vide, un faisceau d'indices convergents nous indique que les sépultures collectives installées dans les caissons de la plate-forme devaient être, lors de leur fonctionnement, protégées par un système de fermeture ou de recouvrement non hermétique (branches, nattes, tissus…) (**fig. 7**). Celui-ci devait toutefois être suffisamment efficace et pratique pour permettre la descente fréquente des corps, tout en assurant une bonne protection contre les intempéries (vent de sable) et l'intrusion éventuelle des animaux adeptes du charognage. Les squelettes ne sont en effet recouverts que de sédiment éolien sableux et terreux (percolation) et de fines couches de boues de ruissellement issues des parois de la plate-forme, à l'exclusion de tout sédiment déposé volontairement. On note également l'absence de végétaux qui auraient pu croître à l'air libre ou s'accumuler le long des parois internes des caissons sous l'action éolienne. Enfin, aucune trace de charognage n'a été constatée, si ce n'est quelques phalanges et petits os de très jeunes immatures qui ont été grignotés par de petits rongeurs avides de calcium, tels les gerboises et souris, dont les ossements ont parfois été retrouvés dans les tombes.

2.3. Sujets ou objets d'un rituel funéraire ?

La fouille et l'étude taphonomique n'ont apporté aucun indice de momification ou d'un quelconque traitement des cadavres d'animaux avant leur installation dans les différents espaces funéraires qui ont fait l'objet de notre attention. On remarque également que les chiens occupent les mêmes espaces sépulcraux que les humains, qu'ils soient individuels ou collectifs, et que ni les uns ni les autres ne semblent avoir été privilégiés. Les chiens ont été traités avec le même égard que les humains et les gestes funéraires identifiés dans le cadre des inhumations humaines l'ont été aussi pour les canidés. Au regard des observations taphonomiques, l'hypothèse la plus vraisemblable est donc que ces animaux

Figure 5 A-B :
Amulettes dans le sédiment englobant le corps de l'enfant C401055, clichés Fr. Adam, 2010.

ont bel et bien été inhumés au milieu des humains et qu'il ne s'agit pas d'objets de rituels (ex-voto, offrandes), mais qu'ils ont eux-mêmes bénéficié d'un rituel funéraire similaire à ceux des hommes, parmi les hommes.

3. PRELIMINARY OSTEOLOGICAL ANALYSIS OF THE DOG SAMPLE (I. PR.)

3.1. Material

We studied animal bones found in the first layer of cell C413 (QA C413 060) at Qasr ʿAllam cellular platform and one dog buried in niche C413 107, located in the northern wall of cell C413. Our sample consists exclusively of canidae excavated during the 2010 and 2012 field seasons. For instant dogs outnumber largely other animal species. We examined skeletons of 23 dogs [14].

Out of 23 dog burials, 6 were intact primary burials and 10 disturbed but not enough to conceal the position and orientation of the body. The predominant interment position for animal remains was lateral right decubitus with flexed or semi-flexed legs (10 out of 16 dogs). The orientation and position of animals show no correlation with sex and age at death of animals.

Preservation of bones was preponderantly mediocre, due to harsh desert conditions. We have found no traces of mummification, natural or artificial, except some animal hair (**fig. 2 and 8**). A few small fragments of tissue remains were associated with some animal and human bodies (**fig. 9**), probably being used to wrap or to lay down some of the bodies in their burial place.

[14] The palaeopathological study will be published in another paper.

Figure 6 :
Perles et amulettes associées à deux corps de canidés dans le caisson 413 (clichés Fr. Adam).

A : Quadruple oudjat associé au corps en position primaire du chien C413100 (2010).

B-C : Squelette perturbé du chien C413120.

B : Quadruple oudjat près d'un des humérus (2010).

C : Perle et cauri près de la tête (2012).

Figure 7 A-B :
Expérimentation de couverture non hermétique en matériaux légers, construite au-dessus du caisson 413.
Cliché Fr. Colin, 2010.

Figure 8 :
Poils du chien C413101. Cliché Aurélie Roche, 2012.

3.2. Age at death profile

The age at death of the dogs was evaluated using epiphysis fusion completion [15], stages of dental eruption and incisal and canine wear [16] and wear of the lower first molar [17]. Dogs estimated to be more than one year of age are considered adult, sexual maturity in modern dogs occurring between six and eighteen month [18]. Medial and large bread dogs are considered geriatric at the age of 7 years [19].

Our sample consists of 2 old adults (8 %) – more than 6 years old –, 6 middle adults (26 %) – probably 2 to 4 years at death –, 3 young adults (13 %) presenting only light tooth wear and some unfused epiphysis and 2 juveniles (8 %) – 6 to 12 month aged at death. We assigned also 10 dogs to indeterminate adult group (43 %). Puppies younger than 6 month are absent. All the dogs with preserved maxilla and/or mandible had permanent dentition. [20]

An attritional sample, which reflects the age distribution of the living population, the greater susceptibility to natural death of sub and old adults, produces U shape mortality curve profile [21]. The L shape mortality curve of a catastrophic sample typically includes a large number of subadults. Considering that in our sample only 8 % of dogs are subadults older than 6 month and the rest of the sample consisted of adult individuals, we can exclude both of these

[15] Barone 1986.

[16] Pavaux 1988.

[17] Horard-Herbin 2000.

[18] Mandeville & Sidewater 1985, p. 677-679, from Warren 2000.

[19] Lauten 2008, p. 1171.

[20] We used the aging criteria cited above to assign dogs to following age categories:

- Old adults: probably more than 6 years old and/or molar wear stage G;
- Middle adults: probably 2 to 4 years at death and/or at least beginning of fusion of iliac crest and molar wear stage D, E or F;
- Young adults: presenting only light tooth wear and some unfused epiphysis and/or molar wear stage C,
- Juveniles: 6 to 12 month aged at death and/or molar wear stage A or B;
- Indeterminate adult group: animals assigned to this category could not be assigned more precisely to any adult age category.

The correlation of the timing of epiphyseal fusion as well as the rate of dental attrition of dogs from Egyptian archaeological collections with used reference methods, for the moment is unknown to us. We suppose that high proportion of sand in the desert environment could have accelerated the rate of incisal and molar wear comparing to the European collections. At this point of our study, we consider that applied aging methods were useful for the age at death seriation of our sample more than the determination of exact age.

[21] Klein & Cruz-Uribe 1984, from Warren 2000.

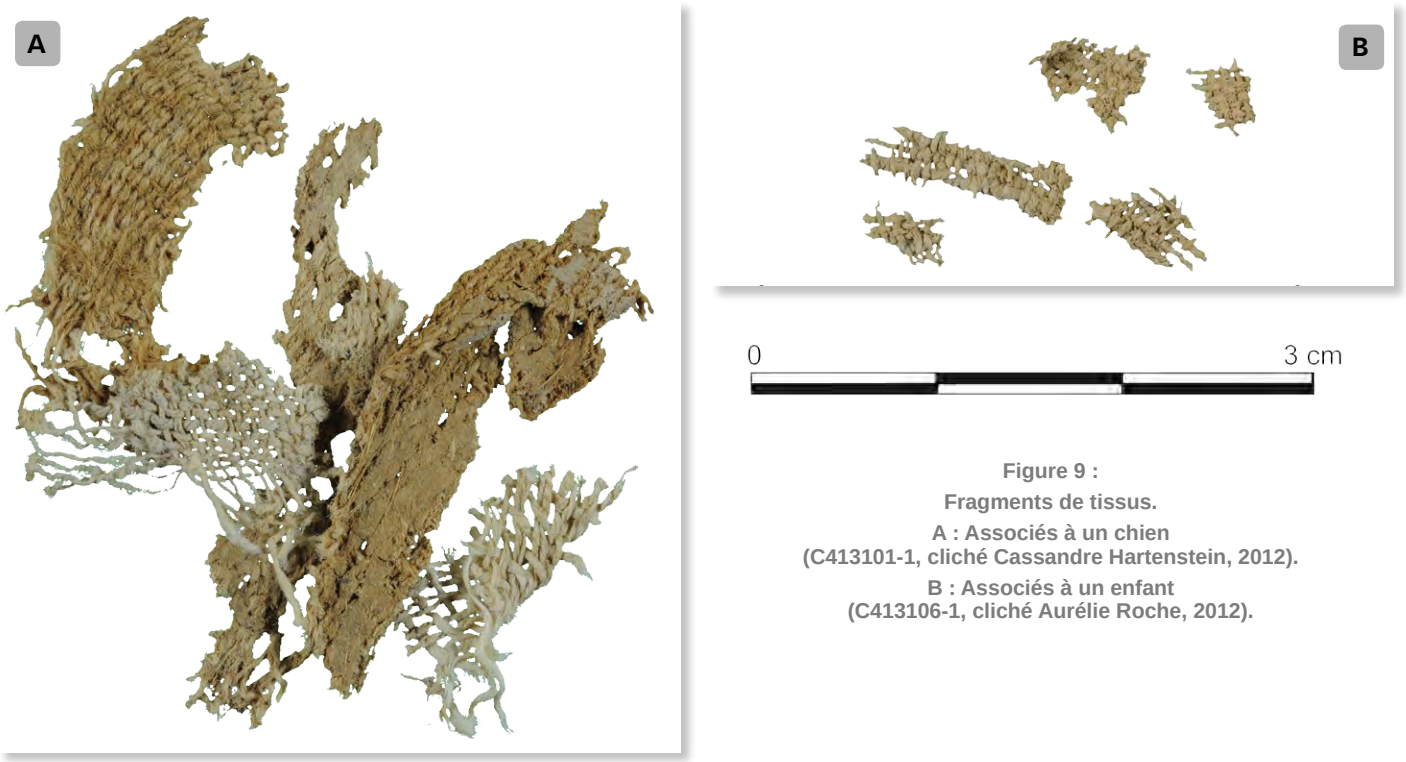

Figure 9 :
Fragments de tissus.
A : Associés à un chien
(C413101-1, cliché Cassandre Hartenstein, 2012).
B : Associés à un enfant
(C413106-1, cliché Aurélie Roche, 2012).

curve patterns. The predominance of adult individuals produces the inverse "L" shape of sample age profile curve. The burial pattern with successive deposition of new bodies during some period of time also invalidates the hypothesis of the catastrophic death event. The small percentage of young dogs could represent the preference for older dogs in this burial. Given a standard population of pets at a given site over a period of time, one would perhaps expect a preponderance of adult animals, together with a few younger specimens that represent natural mortality, which correspond to our sample, while high proportion of immature animals might indicate stressed population or a policy of a deliberate culling [22].

3.3. Sex

The presence of baculum in anatomical position confirmed the male sex of 7 individuals. We used also Ruscillo's [23] "Table test" which applied to domestic dog population has 85 % probability to discern male dogs. Its use raised the number of male dogs in studied sample to 11 out of 21. The sex of the rest of the sample remains undetermined.

3.4. Measures and size

Shoulder height was estimated using Harcourt's index for radius, ulna, tibia and fibula [24]. Indexes of different long bones from the same individual could show different values. If it is the case, their mean offers the best shoulder height estimate. The average height index for the dogs found in the first layer of C413 is 49 cm [25], indicating medium size animal. Estimated size together with the hair of yellowish colour (**fig. 8**) recovered with some dogs correspond to the description of contemporary pariah dogs that we could see today roaming freely around the necropolis [26]. Length of the long bones correlates well with the size range diagrams for the collection of dogs studied by Churcher (1993) [27] from El-Thigri, Dakhla Oasis dated to the byzantine period.

We plotted our results with the results obtained by Chaix for the dogs from Kerma, Soudan dated from 2700 to 1500 B.C. [28] The author used as comparative material Ancient Egyptian dog collection from different prehistoric sites as well as osteological collection of modern Sudanese « pariah » dogs. The height at the withers is relatively homogenous and without greater size variability and fits well with the ancient Egyptian collection. We obtained the

[22] Thomas 2005, p. 95-104.
[23] Ruscillo 2003, p. 37-44, and Ruscillo 2006, p. 62-67.
[24] Harcourt 1974.
[25] Shoulder height estimation after R. A. Harcourt (1974) in cm:

	N	Mean	M	Max
Humerus	13	48,9	44,2	56,6
Radius	13	49,6	44,3	56,0
Femur	13	48,9	45,4	58,0
Tibia	15	49,0	44,4	55,7
Mean		49,1	44,6	56,6

[26] The interspecific morphometric analysis will be published elsewhere.
[27] Churcher 1993.
[28] Chaix 1999.

same result superposing correlation of tibia and femur length on the published data from the same source where the author included different prehistoric and modern African and European collections. The results from Bahariya dogs are rather uniformly distributed and cluster together with the Egyptian collection.

4. LE POINT DE VUE DES ÉGYPTIENS : ANALYSES DE TEXTES (Fr. C.)

En l'absence de données écrites issues du gisement proprement dit, nous examinerons quelques textes propres à orienter l'interprétation en fonction du sens accordé au dépôt de corps animaux anatomiquement intègres au sein de la civilisation de tradition pharaonique. Ce choix de textes n'est ni exhaustif, ni très original et il ne porte pas spécifiquement sur des documents contemporains du cimetière de Qasr ʿAllam, mais il est, selon nous, révélateur du spectre des nuances possibles pour définir, selon la pensée égyptienne, le statut de l'animal inhumé – au sens propre d'une personne bénéficiaire d'un rituel funéraire [29].

4.1. Type I. Animaux familiers bénéficiant d'un rituel funéraire : le chien de garde d'un roi de l'Ancien Empire et autres favoris de leur maître

Le texte suivant est gravé en colonnes d'hiéroglyphes sur un bloc de parement découvert en position secondaire à Giza, remployé, d'après le fouilleur, dans un mastaba datant probablement de la fin de la VI[e] dynastie [30].

Ṯsm wnn (ḥr) stp-sꜣ r ḥm⸗f, ʿbwtyw rn⸗f, wḏ ḥm⸗f qrs⸗f, rdỉ n⸗f qrs.t m pr.wỉ-ḥḏ, ỉdmỉ, snṯr, sfṯ r ʿꜣ wr.t. Rdỉ ḥm⸗f ḫws n⸗f ỉs ỉn ỉs.wt n.t ỉrỉ.w-ỉs. Ỉr.n n⸗f ḥm⸗f nw r ỉmꜣḫ⸗f.

« Le chien (de garde) (*ṯsm* [31]) qui protégeait sa Majesté – dont le nom est ʿAboutyou [32] –, sa Majesté ordonna qu'il bénéficie d'un rituel de funérailles (*qrs⸗f*) et que le nécessaire pour l'embaumement (*qrs.t*) lui soit octroyé sur le compte du Trésor, du lin fin, de l'encens et de l'onguent-*sfṯ* en très grande quantité [33]. Sa Majesté lui fit bâtir une tombe par les équipes de constructeurs de tombe. Si sa Majesté a fait cela pour lui, c'est afin qu'il acquière le statut de personne vénérée [34] (*r ỉmꜣḫ⸗f*) ».

Formulée sous une forme commémorative / narrative, cette inscription ne proviendrait pas du propre monument funéraire du protagoniste canin, mais, selon l'hypothèse de son découvreur, de la chapelle d'un humain au service royal, qui aurait possédé un chien dans le cadre de ses fonctions [35]. Cependant, le contexte original du bloc étant totalement inconnu, rien n'exclut la possibilité que le texte ait lui-même fait partie du décor de la tombe qu'il évoque (*ỉs*) [36], ce qui en ferait une composante du dispositif mortuaire de l'animal. Les études de M. Cannata et d'I. Régen [37] ont montré que, bien au-delà de la mise au tombeau proprement dite (Reisner 1936, « His Majesty ordered that he be buried (ceremonially) » ; Fischer 1966, « His Majesty ordered that he be buried » ; Brunner 1969, « Seine Majestät befahl, daß er begraben werde » ; Bouvier-Closse 1991, « Sa Majesté ordonna qu'il soit enseveli » ; Listemann 2010, p. 63, « Seine

[29] Observons que le français courant est, à l'égard de l'acte d'inhumation, profondément anthropocentriste, du moins dans la définition qu'en donne le *Trésor de la langue française informatisé*, *s. v.* inhumer : « [En parlant d'un corps hum.] Porter en terre le corps d'un mort avec les cérémonies d'usage » (www.cnrtl.fr/definition/inhumer) ; *s. v.* inhumation : « [En parlant d'un corps hum.] Action d'inhumer ; cérémonie qui accompagne cette action » (www.cnrtl.fr/definition/inhumation).

[30] Reisner 1936, p. 96.

[31] Bouvier-Closse 2003, p. 13.

[32] Ce nom paraît apparenté au cynonyme *ʿbw* (Bouvier-Closse 2003, p. 20, n° 6 ; 20, n° 11 ; 21, n° 27 ; 22, n° 43, où, par homophonie, le signe de la corne pourrait s'employer pour sa valeur phonétique) et fondé, comme lui, sur la même onomatopée (Reisner 1936, p. 99) que le verbe français « aboyer ». Peut-être même faut-il reconnaître ici aussi un nom *ʿbwꜣ* et supposer une confusion entre *ꜣ* et le signe de l'oiseau *tyw* (comparer avec le percnoptère de la colonne 5, clairement différent, Reisner 1936, p. 96).

[33] Une trace du *r* de l'expression *r ʿꜣ wr.t* semble visible sur la photographie publiée par Reisner 1936, p. 96, et Brunner 1965, pl. 2. Selon Fischer 1966, p. 57, n. 3, les séquences de la fin de la colonne 6 (*rdỉ ḥm⸗f*) et du début de la colonne 7 (*sfṯ*) doivent avoir été interverties – et l'on pourrait en effet imaginer que le préparateur de la gravure ou le lapicide, copiant le texte depuis un modèle, ait omis la fin de l'énumération (*sfṯ*), en sautant directement au début de la phrase suivante, puis ait complété le mot oublié, avant de reprendre la nouvelle phrase interrompue [le texte corrigé devrait alors se lire : *(…) rdỉ n⸗f qrs.t m pr.wỉ-ḥḏ, ỉdmỉ r ʿꜣ wr.t, snṯr, sfṯ. Rdỉ ḥm⸗f ḫws n⸗f ỉs (…)*]. Pour Brunner 1969, p. 72, en revanche, les mots *ỉdmỉ, snṯr, sfṯ* situés en haut des colonnes 5 à 7, une liste d'équipements funéraires, ne feraient pas partie du même texte, mais auraient été ajoutés dans un second temps dans le seul espace laissé libre sur le bloc, par manque de place ailleurs dans la tombe. Cependant, cette hypothèse, reposant sur un postulat indémontrable (le manque de place ailleurs dans la tombe) paraît peu vraisemblable, car on ne comprend pas pourquoi le lapicide aurait, dans un premier temps, laissé vide l'espace surmontant la partie inférieure des colonnes 5 à 7 (la maladresse du tracé des traits séparateurs dans la partie supérieure des mêmes colonnes n'est pas non plus la preuve d'une « intrusion »). Néanmoins, H. Brunner s'est probablement approché de la solution du problème, en supposant : « Die „Grabausrüstung" wird dann, wie üblich, in einer Liste näher spezifiziert » (idée implicitement suivie par Bouvier-Closse 2001, p. 60, qui exclut *ỉdmỉ, snṯr, sfṯ* de sa traduction, en signalant que « Trois mots ajoutés en haut des colonnes nos 5, 6 et 7 évoquent les offrandes funéraires : « étoffe rituelle », « encens » et « huile sacrée »). On peut en effet constater que les mots *ỉdmỉ, snṯr, sfṯ* sont disposés, en haut de leurs colonnes respectives, à l'instar des « listes d'offrandes » en colonnes bien connues dans le décor des tombes humaines (cf. par exemple Lapp 1986, p. 165, Abb. 39 ; Postel 2005, p. 278, fig. 3). L'auteur de l'inscription semble donc avoir adapté volontairement l'ordre de la lecture de cette partie du texte en superposant, en quelque sorte, deux registres de trois colonnes, comme s'il cherchait à reproduire le modèle d'une telle liste d'offrandes. Dans cette hypothèse, le développement du texte est parfaitement cohérent : l'énumération *ỉdmỉ, snṯr, sfṯ* est en apposition à *qrs.t m pr.wỉ-ḥḏ* et la tournure adverbiale (*r ʿꜣ wr.t*) porte sur l'ensemble de cette liste.

[34] Contrairement au commentaire de cette formule dans Lapp 1986, p. 216-217, il nous paraît préférable de prendre ici *ỉmꜣḫ⸗f* comme une tournure verbale (un subjonctif derrière la préposition-conjonction de but *r*), dynamique (au sens d'« accéder à un statut »), plutôt que comme un substantif déterminé.

[35] Reisner 1936, p. 97-98.

[36] Notons à ce propos que Brunner 1965, pl. 2, donne au document le titre de « Inschrift eines Hundegrabes ».

[37] Cannata 2007 ; Régen 2009.

Majestät befahl, dass er bestattet werde » [38]), le verbe *q(r)s* évoque, de l'ancien égyptien au démotique, l'ensemble du rituel funéraire sous tous ses aspects, de la préparation du corps à son dépôt dans la tombe. Selon les contextes, le traducteur sera donc amené, en l'absence d'un verbe français (anglais, etc.) équivalent, soit à évoquer le rituel globalement et synthétiquement, soit à faire porter la traduction sur une de ses étapes particulières. En l'occurrence, la structure de ce qui pourrait être une épitaphe apparaît clairement. La narration de l'ordonnance royale est encadrée par deux formules synthétiques, le verbe déclaratif initial et son complément prospectif, *wḏ ḥm=f qrs=f*, énoncent la décision d'accorder un rituel funéraire, la forme verbale emphatique conclusive est focalisée sur le but de l'opération : faire accéder l'animal au statut anthropomorphique d'*ỉmȝḫw* – de défunt honoré grâce à l'équipement et aux rites mortuaires. Entre ces bornes se développent les modalités de la faveur royale, qui se matérialise sous deux aspects.

1. Le prospectif *rdỉ n=f qrs.t* n'occupe pas le même niveau hiérarchique que le premier complément *qrs=f*, car il exprime une circonstance précisant les modalités du rituel évoqué par le verbe *qrs*. Le substantif féminin *qrs.t*, habituellement traduit comme « Das Begräbnis, die Grabausrüstung » [39], paraît revêtir ici un sens matériel (équipement funéraire) plus qu'événementiel (funérailles), puisque le signifié doit être « issu du Trésor » (*m pr.wỉ-ḥḏ*). Dans ce passage, le terme a été rendu par « coffin » (Reisner 1936), « sarcophage » (Capart 1937), « sarcophagus » (Fischer 1966), « Sarg » (Listemann 2010) ou « Grabausrüstung » (Brunner 1969), « équipement funéraire » (Bouvier-Closse 1991). Les deux dernières solutions paraissent préférables (on attendrait le substantif masculin *qrsw*, pour désigner un « sarcophage » [40]), mais le sens peut sans doute en être précisé d'après un parallèle issu du décor de la tombe d'un gouverneur de nome de la VI[e] dynastie. On y lit en effet le discours suivant : *ỉw qrs.n(=ỉ) ỉt(=ỉ) m ḥtp-dỉ-nsw* (*Urk.* I 267.9), « J'ai procédé aux rites funéraires [*qrs n(=ỉ)*] de mon père grâce à une offrande royale [41] » et, parmi les modalités de ce rituel, l'auteur précise *wt.n(=ỉ) sw ḥr sfṯ ḫnw [m] ỉnsw pr-<ḥḏ>* (*Urk.* I 267.11), « Je l'ai *embaumé* avec de l'onguent-*sfṯ* de la Résidence et avec du lin rouge du Trésor », en répartissant, à des fins stylistiques, les deux institutions royales dans des syntagmes adverbiaux parallèles, alors que la seconde est contenue dans la première (« le Trésor de la Résidence ») [42]. On comprend par comparaison avec ce texte que le « lin fin, l'encens et l'onguent-*sfṯ* en très grande quantité » offerts par le roi au chien défunt serviront au processus cérémoniel de l'embaumement, et l'on est tenté d'analyser *qrs.t m pr.wỉ-ḥḏ*, d'une part, et *ỉdmỉ, snṯr, sfṯ r ʿȝ wr.t*, de l'autre, comme deux expressions de sens équivalent, en apposition, dont la première constitue un énoncé *en intention* des fournitures sorties du Trésor royal, que la seconde développe sous la forme d'une énumération *en extension* : dans notre contexte, *qrs.t* désignerait ainsi, globalement, les produits et équipements employés pour la momification – d'où notre traduction « le nécessaire pour l'embaumement ».

2. Le second volet de la donation royale est constitué par l'attribution d'une tombe, qui sera bâtie par les ouvriers spécialisés des ateliers du roi. C'est ainsi l'ensemble des actes ritualisés de la préparation du corps et de l'aménagement du dispositif sépulcral qui permettra d'accorder au chien un rituel funéraire, dont la phraséologie est analogue à celle qui décrirait les funérailles d'un haut fonctionnaire bénéficiaire de la faveur royale.

Le texte de Giza est spectaculaire – c'est ce qui lui a valu l'honneur d'être intégré dans une chrestomathie [43] – mais, reconnaissons-le, il est aussi exceptionnel. Le statut de l'animal tient manifestement à son rôle de protecteur auprès du roi. Cependant, deux exemples de sarcophages en bois du Moyen Empire confirment que les funérailles d'ʿAboutyou ne manifestaient probablement pas l'excentricité anecdotique d'un monarque capricieux, mais que le souci de prolonger dans l'au-delà le rapport familier noué entre l'homme et l'animal n'était pas limité à la sphère toute particulière de l'entourage royal : chacun des deux cercueils a en effet appartenu à un canidé, dont les formules funéraires affirmaient le statut d'*ỉmȝḫw*. L'un d'eux (prov. Beni Hassan), comportant classiquement une offrande royale (*ḥtp-dỉ-nsw*) à Osiris et une à Anubis, ne se distinguait du mobilier d'un humain que par le fait qu'il contenait un canidé (un chacal selon le découvreur, un chien comme plusieurs commentateurs ont dû le conjecturer faute d'avoir pu observer le squelette [44]) – la taille du contenant étant proportionnée à son occupant

[38] Le lexique français est, comme on sait, indigent et ethnocentrique pour exprimer les différentes modalités du dépôt funéraire, puisqu'aussi bien « enterrer » qu'« inhumer » (sans parler d'« ensevelir »), renvoyant étymologiquement à une mise en terre, risquent d'évoquer implicitement un colmatage immédiat par des sédiments, alors que les déterminatifs accompagnant les graphies hiéroglyphiques du verbe et du substantif fondés sur la racine égyptienne *qrs* (*Wb.* V 63.11-65.21, Régen 2009, p. 388) se réfèrent de préférence à un dépôt en espace vide, à l'intérieur d'un contenant (sarcophage, catafalque) ou sur du mobilier (momie reposant sur un lit funéraire).

[39] *Wb.* V 64.8-65.12 ; 66 (« Grabausrüstung » répertorié sous l'entrée *qrst.t*).

[40] Voir aussi le scepticisme de Lapp 1986, p. 42.

[41] Sur la signification concrète de l'offrande *ḥtp-dỉ-nsw* comme véritable donation royale, dans ce contexte, voir Lapp 1986, p. 36.

[42] Nous suivons la proposition de correction de Régen 2009, p. 394 (*pr-ʿnḫ>pr-ḥḏ*), inspirée d'une remarque de Sethe, *Urk.* I 267, rem. g. Un parallèle issu d'une autre tombe de l'Ancien Empire renforce cette présomption, car l'équipement funéraire offert par le roi au bénéfice du défunt y est « prélevé sur le Trésor de la Résidence » (*šḏ m pr.wy-ḥḏ n ḫnw*) (*Urk.* I 146.13).

[43] Brunner 1965, pl. 2.

[44] Tooley 1988, p. 210 ; Bouvier-Closse 2001, p. 61 ; Bouvier-Closse 2003, p. 25, n. 6.

(70 × 20 cm). Provenant du marché des antiquités de Thèbes, le second exemple de cercueil, aux dimensions très comparables (*ca.* 70 × 25 cm), appartenait à une certaine *ʿyɔ*, dont le nom probablement onomatopéique [45] est déterminé par le signe . Le formulaire habituel des offrandes funéraires humaines est ici légèrement adapté à l'identité de la défunte animale, car L. Limme [46] a montré de façon convaincante qu'un détail évoque l'affection de sa maîtresse : « Offrande que donne le roi (*ḥtp-dỉ-nsw*) (à) Osiris, maître de Bousiris, offrande invocatoire de pain, bière, bovins, volaille, pour l'*ỉmɔḫ.t* aimée de sa maîtresse, *ʿyɔ*, la justifiée ». C'est en vertu de ce lien affectif personnel avec la propriétaire de l'animal (*mry.t n.t ḥnw.t=s*), de même nature que celui qui peut attacher un fils à son père (*ỉnk mry n ỉt=f*), à sa mère (*ḥsy n mw.t=f*) et à ses frères et sœurs (*mrrw sn / sn.t=f* [47]) ou un roi à sa divinité tutélaire (*mry* + nom de la divinité, dans les titulatures royales), que la chienne a accédé au statut *d'ỉmɔḫ.t* grâce au rituel funéraire. Sur le plan biographique, le texte présente l'intérêt d'énoncer de façon explicite ce que les gestes de rapprochement entre corps humains et animaux, établis par la taphonomie à Qasr ʿAllam, ne permettent pas de démontrer indubitablement : l'appartenance, ou du moins la relation personnelle privilégiée, de tel sujet canin avec tel individu humain – en l'occurrence, une femelle et une femme. L'épithète *mɔʿ.t-ḫrw* de la défunte, notons-le au passage, suppose que la chienne avait passé avec succès le jugement des morts, auquel elle était donc soumise à la même enseigne que les humains, ce qui l'attitrait à résider dans l'au-delà, comme l'affirme une autre formule de son cercueil, en « *ỉmɔḫ.t* auprès du grand dieu » (*ỉmɔḫ.t ḫr nṯr ʿɔ*). Quant à l'alimentation qui lui est souhaitée, « du pain, de la bière, des bovins, de la volaille », elle tient bien entendu davantage au formulaire convenu qu'à une expérimentation animale du régime *post mortem* idéal des humains.

4.2. Type IIA. Incarnations animales d'un dieu

Contrairement au traitement funéraire des animaux familiers, connu par un petit nombre de textes remarquables, le culte des animaux incarnant un dieu de leur vivant et la poursuite, après leur mort, de ce culte sous une forme osirienne ont produit une documentation écrite riche et abondante, en particulier à partir de la Basse Époque [48]. Prenons l'exemple de la forme taurine du dieu Monthou à Ermonthis, le taureau Bouchis dont le culte, bien attesté à partir du IVe s. *a.C.*, fut contemporain du fonctionnement de la nécropole de Qasr ʿAllam. Il faut distinguer, sur le plan rituel, deux rapports au divin, celui du taureau vivant qui incorpore la divinité (au sens d'un hébergement corporel et d'une manifestation tangible du divin), et celui de l'animal momifié devenu, dans la mort et au travers du rituel funéraire, un « Osiris » Bouchis. Le formulaire hiéroglyphique [49] des stèles commémoratives retrouvées dans les nécropoles cultuelles du défunt Bouchis et de sa bovine génitrice (*Ỉḥ.t-wr.t*, « la grande vache céleste » [50]) retient trois temps importants dans la biographie de tout taureau sacré : 1. sa naissance dans une étable de Haute Égypte, 2. les cérémonies de son intronisation à Thèbes (après un processus de reconnaissance par des spécialistes, que le texte évoque parfois [51]) et de son installation à Hermonthis [52] et 3. la « montée au ciel » de son *ba (pr n bɔ)*, euphémisme théologique désignant sa mort [53]. Le taureau décédé était alors momifié et déposé dans une nécropole animale, qui n'était pas un simple cimetière, mais constituait un ensemble cultuel composé d'une partie souterraine, les catacombes [54], et d'une partie aérienne, les édifices de culte dont les vestiges archéologiques n'ont quasiment pas été conservés [55]. La nature théologique de la relation entre l'animal et le dieu – incarnation temporaire ou permanente, animal sacré ou animal divin, hypostase, représentant, forme d'apparition, vecteur de la puissance divine, etc. – est l'objet d'interprétations contradictoires [56], mais une scène de la porte d'Évergète [57], à Karnak, livre un point de vue égyptien assez explicite, qui mérite d'être versé au dossier [58]. S'adressant à Khonsou-Thot, le roi affirme que le dieu est intimement présent dans toutes les composantes de l'animal, « en son corps » (*n ḏ.t=f*), « en sa conscience » (*n ỉb=f*) et « en ses organes » (*n ʿwt=f*). En effet, dit le roi, « si ta Majesté l'a exclu du sacrifice, c'est pour que tu t'unisses à lui (*smɔ=k sw*) en taureau (*smɔ*) fougueux » (trad. Fr. Labrique) – le verbe

[45] Bouvier-Closse 2003, p. 23 (n° 64) et 29.

[46] Limme 1985, p. 150-151.

[47] Pour un exemple de ces trois expressions de l'affection familiale enchaînées, dans cet ordre, dans une même phrase, *Urk.* I 145.17-146.2.

[48] Kessler 1989; Vernus & Yoyotte 2005, p. 30-34 (Vernus) ; Fitzenreiter 2013.

[49] Goldbrunner 2004, p. 50-99.

[50] *Ibid.* p. 169-173.

[51] Grenier 2009, p. 41-42 ; 45.

[52] Goldbrunner 2004, p. 230-242 et 242-246.

[53] Goldbrunner 2004, p. 50-54.

[54] Kessler 1989, fig. 20-21.

[55] Goldbrunner 2004, p. 252-255.

[56] Kessler 1989, p. 3-15 ; Goldbrunner 2004, p. 2-8.

[57] *Urk.* VIII, 104 c ; *Év.* pl. 40.

[58] On lira l'édition de ce texte par Fr. Labrique, « Le taurillon exclu du sacrifice », dans le même numéro de cette revue.

smɔ évoque explicitement l'union du dieu avec l'animal, pour prendre la forme d'un taureau-*smɔ* (avec un jeu d'assonance entre le verbe et le substantif). L'animal reconnaissable par ses caractères remarquables et inspiré par la divinité a acquis, de son vivant, le statut de bénéficiaire d'offrandes (*nb ḥtp.w ḥqɔ ḏfɔ.w*) grâce à l'intervention divine : « C'est toi qui as fait cela pour lui depuis que tu assumes la direction de sa conscience sur ton chemin » (trad. Fr. Labrique). Cet animal choisi par le dieu lui-même pour être l'objet d'un culte était donc un individu exceptionnel, non fongible dans l'ensemble de l'espèce. C'est pourquoi le rituel funéraire dont profitait à sa mort ce « suranimal » était une cérémonie elle aussi d'exception, à l'image des funérailles royales octroyées à un défunt surhumain au sein de l'espèce humaine : « un rituel funéraire (*qs.t*) grandiose et parfait, à la façon de ce que l'on fait pour Apis, Mnévis et le roi, les trois dieux » – pour reprendre une expression du papyrus Krall (VIII 16, époque romaine **[59]**) révélant que les Égyptiens faisaient le parallèle explicitement **[60]**.

4.3. Type IIB. Des animaux momifiés en masse

Au sein du dossier bilingue des *ostraca* offerts en 1913 par le Prince Joachim de Prusse à l'Institut d'égyptologie de Strasbourg, nous lirons trois textes datés du même jour, pour leur éclairage sur le rituel funéraire [*q(r)s.t*, ταφή] dont bénéficiaient les animaux momifiés que l'on présente souvent dans la bibliographie (sans nécessairement étayer cette idée), comme des « ex-voto » confectionnés en grand nombre pour être vendus à des fidèles en vue d'une offrande au dieu **[61]**.

O. Joach. 25. Comptabilité commémorative de rituels funéraires animaliers

1.	*ḥsb.t 22.t ỉbd 3 pr.t sw 7*	L'an 22, le 7 Phaménôth,
2.	*n-ḏr.t Qny-Ḥr sɔ Twtw*	par Qenyhyris, fils de Totoès,
3.	*pɔ sḫ dmỉ n Ỉmbɔ*	le kômogrammate d'Ombos,
4.	*ỉrm nɔy=f mwštỉ.w*	avec ses examinateurs **[62]**,
5.	*tɔ qs.t r.ỉr=w n pɔ hb*	le traitement funéraire qui a été fait pour l'ibis
6.	*pɔ bk nɔ nṯr.w n tɔ wʿb.t :*	et le faucon, les dieux de l'atelier d'embaumement :
7.	*qs.wt nṯr.w 500. Tw=w wʿb*	500 momifications de dieux. On a purifié
8.	*tɔ wʿb.t. Ỉr=w tɔ qs.t n Wsỉr pɔ ḥwn.*	l'atelier d'embaumement, on a fait la momification pour Osiris le jeune,
9.	*Tw=w ḥtp=f n ḥw.t-nṯr n Ỉmbɔ.*	on l'a fait reposer dans le temple d'Ombos.
10.	*Pɔ rn nfr n Qny-Ḥr mn*	Le nom parfait de Qenyhyris est durable
11.	*šʿ ḏ.t.*	pour l'éternité.

Remarque : Les éclats des nos 25 et 15 (= *SB* III 6926), inscrits le même jour, ont en commun leur fabrique, leur épaisseur, leur traitement de surface et probablement leur type, et il est même possible qu'ils aient appartenu à l'origine au même individu.

[59] Cf. VII 33 ; VIII 9 ; VIII 26 (Hoffmann1996).

[60] Colin 2002, p. 84-85, n. 132 et 133 ; Colin 2003, p. 82-83 et 101. L'auteur du papyrus funéraire bilingue *Rhind II*, établi au bénéfice d'une femme membre de l'élite hermonthite (la famille des stratèges du nome au Ier s. *a.C.*) fait, lui aussi, un rapprochement entre le rituel funéraire de la défunte, digne de la meilleure qualité, et l'embaumement de la vache génitrice du taureau Bouchis : « On a chauffé pour elle de l'onguent *merhet*, à la façon de ce que l'on fait (habituellement) pour la mère du Bouchis » (*psy=w n=s m<r>ḫɔ.t r-ḫ nɔ nty ỉw=w ỉr=w n mw.t n Bḥ*, *P. Rhind II*, IV d. 3-4, Möller 1913).

[61] Par exemple Dunand & Lichtenberg 1998, p. 142 : « Il semble qu'une grande partie de ces animaux étaient élevés dans l'enceinte des temples, puis tués et momifiés pour être vendus aux pèlerins qui les offraient à la divinité comme ex-voto » ; Dunand & Lichtenberg 2002, p. 121 : « …nombre de momies d'ibis vendues aux pèlerins étaient en réalité des faux » (le contexte du document invoqué en l'occurrence est précisément celui des grands rituels annuels, non celui d'une vente « au détail » à des pèlerins) ; Dunand & Lichtenberg 2005, p. 77 : « Nous savons maintenant que ces animaux étaient en principe nourris dans des élevages, puis mis à mort, le plus souvent jeunes, afin d'être vendus sous forme de momies aux pèlerins qui les offraient à la divinité à laquelle ils étaient associés ». Selon Ikram 2005, p. 9 : « (Votive mummies) acted as the pilgrims' emissaries to the gods, and were purchased and offered by pilgrims at shrines dedicated to the relevant gods », mais cette hypothèse est ensuite combinée, de façon astucieuse (p. 10), avec ce que l'on sait des grandes cérémonies de funérailles collectives (voir notre commentaire ci-dessous), puisque les momies achetées par des pèlerins seraient stockées par les prêtres jusqu'à l'accomplissement de ces fêtes annuelles ; Ikram 2007, « These mummies were prepared en masse in embalming houses (*wabet*) and sold to pilgrims by the gods' priests ».

[62] L'expression *ỉrm nɔy=f mwštỉ.w*, est comparable à diverses tournures évoquant des collègues dans un contexte professionnel (par exemple *ỉrm nɔy=f ỉry.w*). Dans les archives de Hôros relatives à l'élevage des oiseaux sacrés de Saqqara, le terme *mštỉ.w* désigne une catégorie de personnel surveillant les « serviteurs des ibis » (*sḏm.w-ʿš n nɔ hb.w*) employés dans la gestion quotidienne des volatiles (Ray 1976, p. 142-143, liste des occurrences p. 181). En revanche, la traduction « environs » proposée dans la *BL dem*, p. 420 (*contra* W. Spiegelberg et J. D. Ray), en invoquant un parallèle dont la signification serait spatiale (cf. Crum 1939, p. 207a), ne paraît pas s'imposer (dans Zauzich 1968, p. 235 et 256, n. 161, ne pourrait-on interpréter *mšti.w*, au lieu d'une indication spatiale, comme un substantif désignant des tâches de surveillance, dans le domaine funéraire, associées au travail de *wɔḥ-mw* ?) ; si cependant l'interprétation spatiale devait être retenue, *ỉrm nɔy=f mwštỉ.w* développerait la sphère de compétence du « kômogrammate d'Ombos et de ses environs ».

O. Joach. 26. Textes commémoratifs de rituels funéraires animaliers

Face convexe, parallèle aux stries de tournage, encre noire

1.	*ḥsb.t 22.t ỉbd 3 pr.t sw 7*	L'an 22, le 7 Phaménôth,
2.	*Pȝ-dỉ-Sbk sȝ Mnntrs*	Pétésouchos, fils de Ménandros,
3.	*tw=w wʿb tȝ wʿb.t*	on a purifié l'atelier d'embaumement
4.	*n tȝy rnp.t ỉw Pȝ-dỉ-Ḥr-*	en cette année, tandis que Pétéhar-
5.	*-wr ỉrm Gllyȝ Pȝ-mr-ỉḥ*	oèris et Kallias, et Pélaias
6.	*n sḥn.w n mȝʿ*	étaient les dirigeants du lieu.

Face concave

Πετεσουχος | Μενάνδρου | Κυρηναῖος

Face convexe, perpendiculaire aux stries de tournage (texte apposé par-dessus le précédent), pigment rouge

1.	*ḥsb.t 29*	L'an 29,
2.	*tw=w wʿb tȝ wʿb.t*	on a purifié l'atelier d'embaumement.

O. Joach. 15 (= *SB* III 6926). Comptabilité commémorative de rituels funéraires animaliers

1.	Ἔτους κβ Φαμενωυθ ζ̄,	L'an 22, le 7 Phaménôth,
2.	ταφῆς ἰβίων καὶ ἱεράκων,	lors des funérailles d'ibis et de faucons,
3.	ἐπὶ Ἑρμίου, πορθωτου, καὶ	en la présence d'Hermias, le supérieur de Thôt,
4.	Καλλίου τοῦ Μενάνδρου, πουερ-	et de Kallias, fils de Ménandros, le supérieur du faucon,
5.	ενπβηκις, Πελαίου τοῦ στρατηγοῦ,	(et de) Pélaias, le stratège,
6.	ἐπεκαθέσταται ἱερὰ ζῶα	ont été mis en place
7.	ἀριθμῶν φ, (γίνονται) φ.	500 animaux sacrés, ce qui fait 500.

Ces textes ont été produits dans le cadre des activités d'un thiase d'Hermès alias Thôt, qui organisait périodiquement des cérémonies de funérailles d'ibis et de faucons. Les personnages dont nous lisons le noms y sont mentionnés parce qu'ils présidaient ou participaient aux rituels funéraires : Hermias alias Pétéharoèris (*O. Joach.* 26, 4-5 ; *O. Joach.* 15 [= *SB* III 6926], 3) et Kalias fils de Ménandros (*O. Joach.* 26, 5 ; *O. Joach.* 15 [= *SB* III 6926], 4-5) en leur qualité, respectivement, de « supérieur de Thôt » (πορθωτης = *pȝ wr Ḏḥwty*) et de « supérieur du faucon » (πουερενπβηκις = *pȝ wr n pȝ bỉk*), deux des principales autorités (*sḥn.w*) religieuses au sein des associations consacrées au culte des volatiles, tandis que Pélaias (*O. Joach.* 26, 5 ; *O. Joach.* 15 [= *SB* III 6926], 5) patronnait vraisemblablement la confrérie en tant que stratège du nome [63]. Les autorités publiques, en effet, prenaient toute leur part à ces rituels : outre leur rôle cultuel, Hermias et Qenyhyris (*O. Joach.* 25, 2-3 ; 10) étaient par ailleurs, dans la vie civile, basilicogrammate, pour l'un, et topogrammate et kômogrammate à Ombos (dém. *sḏ dmỉ n Ỉmbȝ*), pour l'autre. Ce dossier de textes n'est, certes, pas nécessairement représentatif de toute la gamme des circonstances dans lesquelles pouvaient se dérouler les rituels de funérailles animales, mais soulignons que le contexte qu'ils révèlent – l'inhumation de centaines, voire de milliers [64] de momies à l'occasion de prestigieuses cérémonies auxquelles participait l'élite du nome – est très éloigné de l'interprétation souvent énoncée à propos des momies animales, qui constitueraient des ex-voto confectionnés pour être vendus individuellement à de simples fidèles ou à des pèlerins [65].

Les textes grecs et démotiques du dossier jettent un éclairage complémentaire sur les rites funéraires dont bénéficiaient les ibis et les faucons. Certains termes sont employés dans une acception globale, désignant l'ensemble du processus rituel. Ainsi, le féminin *tȝ qs.t* désigne, sous ses différents aspects, « le traitement funéraire qui a été fait pour l'ibis et le faucon » (*O. Joach.* 25, 5-6). En vertu de ses capacités d'extension et de contraction sémantiques, attestées dans toute l'histoire du mot (voir ci-dessus *sub* Type I), *qrs.t* peut aussi s'appliquer plus spécifiquement à une des phases du processus funéraire : lorsque le texte comptabilise « 500 *qs.wt* de dieux », il se réfère évidemment, en particulier, au travail de fabrication des artefacts funéraires – la « momification » – et à son produit fini – la « momie » – (*O. Joach.* 25, 7). De même, le terme ταφή (*O. Joach.* 15 [= *SB* III 6926], 2) est certes porteur ici de son acception générale de « funérailles » (cf. θάπτω, « honour with funeral rites » [66]), mais, d'après le contexte, au sens spécifique d'une procession visant à emmener (*tȝy r* [67]) les momies animales jusqu'à leur tombe, le jour de la

[63] Pour toutes ces identifications prosopographiques et institutionnelles, et pour la bibliographie principale, voir Colin à paraître[a].

[64] Preisigke & Spiegelberg 1914, p. 29.

[65] Cette observation doit cependant être tempérée, car elle risque d'être affectée d'un biais méthodologique : un rituel auquel participent les membres d'une élite constituée en association a statistiquement plus de chance d'être producteur de textes qu'un acte de piété individuelle issu de milieux plus modestes.

[66] Cf. *LSJ*, *s. v.* et Preisigke & Spiegelberg 1914, p. 26.

[67] Pestman 1993, p. 469.

grande fête à laquelle participent les thiasites de l'association d'Hermès [68]. C'est également cette phase ultime du processus funéraire que pourrait rendre le préfixe surcomposé du verbe ἐπικαθέσταται [69], synomyne de καθέσταται et d'ἐθάπτεται [70] pour exprimer l'action dont sont sujets, ce jour-là, les ἱερὰ ζῷα : les petites momies étaient en effet « installées, mises en place » (κατα-) en étant empilées « par-dessus » ou « en plus des » (ἐπι-) couches antérieures, disposées lors des fêtes précédentes. Les textes eux-mêmes étaient d'ailleurs considérés, à juste titre, par les premiers éditeurs comme des marqueurs de tombe probablement associés aux lots de momies constitués lors des cérémonies successives : « Nach geschehener Beisetzung der Mumien wurden unsere Urkunden, wie nicht zu bezweifeln ist, entweder auf den Mumienhaufen obenauf niedergelegt, oder in unmittelbarer Nähe desselben irgendwie angebracht » [71]. L'examen du bloc de grès sur lequel est inscrit *O. Joach.* 17 = (*SB* III 6928) renforce d'ailleurs cette présomption : le texte est écrit sur une face dressée et lissée, tandis que la face opposée porte des traces d'outil et comporte un rebord taillé, ce qui suggère que ce fragment de grès est remployé à partir d'un monument endommagé (une dalle de fermeture d'un dispositif mortuaire ?), dont les reliques devaient gésir à proximité du dépôt funéraire. Dans le même ordre d'idée, on ne manquera pas de remarquer que l'écriture des *ostraca Prinz Joachim* est généralement assez grande, ce qui est cohérent pour des documents servant de marqueurs, et que la plupart des tessons sont issus de grands conteneurs. Certaines pièces proviennent de panses d'amphores tronconiques, mais d'autres fragments pourraient appartenir à des vases comparables aux « pots à ibis » dont de grands éclats jonchent le sol par milliers dans les galeries funéraires abandonnées et pillées [72]. Les scribes commémorant l'achèvement de la cérémonie funéraire au moment du dépôt d'un nouveau lot de momies ne devaient sans doute pas chercher très loin leur matériel d'écriture.

Les deux *ostraca* démotiques rédigés au nom de Pétésouchos et de Qenyhyris (*O. Joach.* 26 et 25), en revanche, semblent aussi commémorer d'autres phases du rituel funéraire. La tournure passive employée dans les deux textes (*tw=w wʿb tɜ wʿb.t*), présentant explicitement Qenyhyris comme le sujet logique de l'action (*n-ḏr.t*), de même, probablement, que Pétésouchos (implicitement, en l'absence de préposition), pourrait suggérer que, si ces deux personnages n'étaient pas eux-mêmes les auteurs des gestes techniques désignés, ils en avaient néanmoins rendu possible l'exécution : contribuèrent-ils personnellement au financement du rituel de « purification » de l'atelier d'embaumement, comme on pourrait l'attendre d'évergètes membres de l'élite locale (Qenyhyris, nous l'avons vu, exerçait la fonction de topogrammate et de kômogrammate, tandis que Pétésouchos était peut-être le fils d'un stratège [73]) ? Le rite de « purifier le temple de la salle pure (*scil.* de l'atelier d'embaumement) » est évoqué (*rdỉ.n=ỉ wʿb ḥw.t-nṯr n wʿb.t* [74]), sous Philippe Arrhidée, sur une des statues de Djed-her-le-sauveur (statue du Caire, JE 46341), prêtre qui assumait à Athribis les fonctions de « chef des portiers d'Horus-khentykhety »(*ḥry ỉry.w-ʿɜ.w n Ḥr-ḫnty-ḫty*), de « chef des gardiens du faucon en ce qui concerne tous ses biens et tous les revenus de la terre entière » (*ḥry sɜwty n pɜ bỉk m ḫ.t=f nb ḫnʿ ỉn.w nb n tɜ ḏr=f*) et de « scribe du Trésor du faucon, qui accomplit ce qui est nécessaire aux faucons vivants » (*sš pr-ḥḏ n pɜ bỉk, ỉr ḥr.t nɜ bỉk.w ʿnḫ.w*) [75] – autrement dit, un cadre supérieur du complexe religieux consacré à l'entretien et au culte des faucons divins. En l'occurrence, le rituel prendrait place après une période d'occupation de l'espace sacré par des soldats [76], mais les *ostraca Prinz Joachim* suggèrent que ce « nettoyage » de réactivation de la sacralité et peut-être aussi, plus prosaïquement, de restauration de la propreté de la salle d'opération avait lieu périodiquement dans le cadre du fonctionnement normal de l'institution d'embaumement des animaux sacrés [77]. Il faut rappeler que la « purification » (*rdỉ wʿb* ou *swʿb*) était aussi un des actes essentiels de la transformation du corps mort en momie, préludant à l'accès du défunt auprès d'Osiris dans l'Amenty. Une des vignettes du *P. Rhind I* présente, aux côtés d'Osiris, Isis et Nephthys, deux divinités à tête de canidé – identifiées respectivement comme Horus et Thôt en démotique –, occupées, aiguière *qbḥ* à la main, à asperger d'eau la momie du défunt. La légende démotique décrit la scène comme « deux images à face de canidé en train de purifier (*swʿb*) Hamsouphis devant Osiris, Isis et Nephthys » (*twtw n ḥr n sp ỉw=w swʿb Ḥm-sw=f ỉ.ỉr-ḥr Wsỉr, Ỉs.t, Nb.t-ḥw.t*) [78]. C'est probablement à cette catégoriede rites de purification [79] que se réfère, précisément, le titre

[68] Sur le rôle des thiasites dans ces rituels, voir Colin à paraître[a].

[69] Le verbe est orthographié ἐπικαθέσταται en *O. Joach.* 16 = (*SB* III 6927), 10, et ἐπεκαθέσταται en *O. Joach.* 15 (= *SB* III 6926), 6 (lectures vérifiées sur les originaux).

[70] Preisigke & Spiegelberg 1914, p. 26.

[71] Preisigke & Spiegelberg 1914, p. 32.

[72] Voir par exemple les vases à ibis d'époque ptolémaïque dans les galeries de Touna el-Gebel, Kessler & Nur el-Din 2005, p. 148, fig. 6.9, et p. 157, fig. 6.10.

[73] Colin à paraître[a], n. 71.

[74] Jelínková-Reymond 1956, p. 105-106 (l. 29-30).

[75] Jelínková-Reymond 1956, p. 4-6 (l. 1-10), cf. Sherman 1981, p. 86 (col. F8-9) ; 93, n. i.

[76] Thiers 1995, p. 501 ; 514 ; 515, n. 125.

[77] La précision « *n tɜy rnp.t* », « en cette année » (*Joach.* 26, 4), suppose peut-être qu'il n'avait cependant pas lieu chaque année.

[78] Möller, 1913, pl. VI, cf. Durisch Gauthier 2002-2003, p. 52-54.

[79] Farid 1995, p. 160, avait bien compris la dimension funéraire du titre. Cf. Vleeming 2001, n° 158.

« *rmṯ ỉw=f swʿb / nɔ rmṯ.w nty swʿb* » [80], « un (les) purificateur(s), laveur(s) », porté par les membres d'une association de tisserands, à Coptos, sous Cléopâtre VII, lorsqu'ils participent aux « funérailles des dieux » (*tɔ qs.t n nɔ nṯr.w*) – c'est-à-dire aux funérailles des ibis momifiés, puisque la confrérie est présidée par un « supérieur de Thôt » (*wr Ḏḥwty*) [81]. Quant au corps humain bénéficiaire du rituel funéraire de purification, il pouvait lui-même être désigné comme un « *wʿb* », « un (corps) pur », avec pour équivalent grec « νεκρός », tout simplement [82]. Parallèlement au principe de purification proprement rituelle, l'idée qui sous-tend ces rites de « nettoyage » doit procéder, fondamentalement, de la nécessité de transformer les matières organiques du cadavre, sujettes aux processus de décomposition, en artefact propre, parachevé et prêt à affronter l'épreuve du temps, grâce aux techniques de salaison, de dessiccation et d'asepsie.

Le texte commémoratif de l'*ostracon Joach.* 25, 8-9 évoque ensuite, spécifiquement, l'accomplissement des rites de « la momification d'Osiris le jeune » (*Ỉr=w tɔ qs.t n Wsỉr pɔ ḥwn*) et de son installation pour « qu'il repose dans le temple d'Ombos » (*Tw=w ḥtp=f n ḥw.t-nṯr n Ỉmbɔ*). La mention du lieu de dépôt du jeune Osiris défunt, le « temple d'Ombos », est sûrement significative. Le récit des constructions érigées par Djed-her-le-sauveur en faveur du culte des faucons divins (statue du Caire, JE 46341) permet de reconstituer la structure générale du complexe religieux qui leur était consacré [83] : celui-ci était entouré d'un vaste *temenos* (*sbty ʿɔ*), englobant l'atelier d'embaumement ritualisé (la *wʿb.t* [84], var. *ḥw.t-nṯr n wʿb.t* [85]) et le temple de Iat-mat (*ḥw.t-nṯr n Ỉɔ.t-mɔ.t* [86], var. *Ỉɔ.t-mɔ.t* [87]). Le premier d'entre eux, composé de six salles, possédait son propre mur d'enceinte (*ỉnb*) ainsi qu'un jardin et un puits fournissant l'eau nécessaire pour faire des libations aux faucons, « les dieux qui se trouvent dans la *wʿb.t* » (*nṯr.w nty m wʿb.t* [88]) – et c'est en son sein que l'on procédait à l'embaumement des animaux : « (Je fis construire la *wʿb.t* pour le faucon + longue description du bâtiment), pour que les rites d'embaumement [89] des corps divins soient accomplis [90] dans la *wʿb.t*, dans ce domaine, par les supérieurs des secrets (*scil.* les spécialistes de la momification) au moment d'accomplir leur rituel funéraire » (*…ỉr.tw ỉrw n snfr ḥʿ.w nṯr m wʿb.t m pr pn ỉn ḥry.w sšɔ r tr n qrs=sn* [91]). Le second temple (*ḥw.t-nṯr n Ỉɔ.t-mɔ.t*) était consacré à Osiris, d'après le début de la titulature de Djed-her-le-sauveur : « le vénéré auprès d'Osiris maître de Iat-mat et (auprès) des dieux qui se trouvent dans la nécropole » (*ỉmɔḫw ḫr Wsỉr nb Ỉɔ.t-mɔ.t nṯr.w ỉmy.w Rɔ-stɔw*, statue du Caire, JE 46341 [92]), var. « le vénéré auprès d'Osiris maître de Iat-mat, le loué auprès des dieux qui se trouvent dans la nécropole » (*ỉmɔḫw ḫr Wsỉr nb Ỉɔ.t-mɔ.t, ḥsy ḫr nṯr.w ỉmy.w Rɔ-stɔw*, statue de Chicago, OI 10589 [93]). Ce temple hébergeait en réalité l'oiseau divin, puisque les responsabilités de Djed-her-le-sauveur consistaient notamment à prendre en charge les divers aspects du service cultuel [94] au bénéfice du « faucon à l'intérieur de Iat-mat » (*pɔ bỉk m-ḫnw Ỉɔ.t-mɔ.t*). En rapportant comment le chef des gardiens du faucon remédia à une situation de négligence cultuelle, un épisode de sa biographie confirme que le temple de Iat-mat était susceptible d'accueillir des oiseaux défunts : « Alors qu'on avait trouvé de nombreux faucons dépourvus de traitement funéraire dans le temple de Iat-mat, à l'intérieur de la salle des 70, je fis en sorte qu'ils entrent dans la *wʿb.t*, qu'ils soient embaumés avec de l'onguent *mrḥ.t*, des tissus parfaits et ce qui se trouve dans la *wʿb.t* et qu'ils entrent dans le domaine de la nécropole » (*gm.n=tw bỉk.w ʿšɔ.w ỉwty qrs=sn m ḥw.t-nṯr n Ỉɔ.t-mɔ.t m-ḫnw ʿ.t 70, rdỉ.n=(ỉ) [95] ʿq=sn r tɔ wʿb.t, rdỉ<.n>=(ỉ) qrs=sn m mrḥ.t ḥnʿ ḥbs.w nfr.w ḥnʿ nty m wʿb.t, rdỉ.n=(ỉ) ʿq=sn r pr Rɔ-stɔw* [96]). Les diverses mentions des hôtes du temple de Iat-mat et de la nécropole, « le faucon », « Osiris » et « les dieux qui se trouvent dans la nécropole », ne font que décliner des points de vue différents d'une même réalité divine : l'incarnation animale de la puissance divine (*pɔ bỉk*), son identification funéraire en la personne d'Osiris (*Wsỉr*) et les momies divinisées des volatiles embaumés et inhumés en masse (*nṯr.w*).

[80] Farid 1995, p. 36-37, l. 11, 12, 14, 16, 17, 18.

[81] Vleeming 2001, n° 158, p. 133, note à la ligne 3.

[82] Pestman 1993, p. 468, ix.

[83] Jelínková-Reymond 1956, p. 96-108.

[84] *Ibid.*, p. 86 (l. 1) ; 96 (l. 15-16 ; 19 ; 20 ; 22) ; 109 (l. 43-44) ; Sherman 1981, p. 88 (col. B1-2 ; 6-8).

[85] Jelínková-Reymond 1956, p. 96 (l. 23) ; Sherman 1981, p. 88 (col. B4-5).

[86] Jelínková-Reymond 1956, p.96 (l. 16-23) ; 109 (l. 42) ; Sherman 1981, p. 88 (col. B4) ; 89 (col. R4-5).

[87] Jelínková-Reymond 1956, p. 86 (l. 1) ; 93 (l. 10-12) ; Sherman 1981, p. 86 (col. F1 ; 12).

[88] Jelínková-Reymond 1956, p. 106 (l. 32).

[89] Littéralement « les rites d'embellir / de rendre parfaits les corps divins ».

[90] Plutôt qu'une forme de l'accompli (Jelínková-Reymond), nous interprétons la tournure *ỉr.tw* + sujet nominal comme une forme passive du prospectif, exprimant le but de l'action énoncée par le *sḏm.n=f* initial *rdỉ.n=ỉ qd=tw tɔ wʿb.t* (statue du Caire, l. 15-16).

[91] Jelínková-Reymond 1956, p. 96 (l. 20).

[92] *Ibid.*, p. 4 (l. 1-2).

[93] Sherman 1981, p. 86 (col. F1).

[94] Accomplir ce que loue le dieu oiseau, réaliser ses projets, le servir et veiller à l'intégrité de son patrimoine (*ỉr ḥsy.w, ỉr sḫr.w, šms, swḏɔ ḫ.t nb*, etc.), Jelínková-Reymond 1956, p. 86 (l. 1) ; 93 (l. 10-12) ; cf. Sherman 1981, p. 86 (col. F12-L5), où l'expression *pr=f*, « son domaine », apparaît plusieurs fois en lieu et place de *Ỉɔ.t-mɔ.t*.

[95] Ici et dans la même construction plus loin, le lapicide semble avoir déplacé par erreur le signe *n* vers le bas de la colonne.

[96] Jelínková-Reymond 1956, p. 109 (l. 42-44), cf. Sherman 1981, p. 88 (col. B9-11) ; Régen 2009, p. 391.

Si l'on en revient à l'*ostracon Joach.* 25, avec à l'esprit la structure du complexe cultuel révélée par les statues de Djed-her-le-sauveur, on comprend que ce texte commémorait les rites accomplis successivement dans les deux pôles du sanctuaire des ibis et des faucons : 1. l'apothéose des volatiles grâce à leur embaumement (*qs.wt nṯr.w*) dans la *wʿb.t* et la purification (*dỉ wʿb*) de cet atelier ritualisé ; 2. les funérailles des « momies nouvelles », au recommencement d'un cycle funéraire, où les défunts ibis et faucons, identifiés à un « Osiris le jeune » (*Wsỉr pɔ ḥwn*), étaient déposés dans « le temple »(*ḥw.t-nṯr*), second pôle du complexe mortuaire. Celui-ci se situait vraisemblablement dans la nécropole d'Ombos, à l'instar, par exemple, du sanctuaire des ibis et des faucons de Drah Abou el-Naga (« la demeure de repos de l'ibis et du faucon », *pɔ ʿ.wy ḥtp pɔ hb pɔ bk* **[97]**), où la divinité incarnée par la multitude des momies inhumées est hélée, dans une prière, à la deuxième personne du singulier : « Puisses-tu vivre, puisse ton *ba* vivre, ô l'ibis-roi v.s.f., puisses-tu rajeunir, puisse ton corps rajeunir, ô Osiris-l'ibis, Osiris-le faucon (*bỉk*), Osiris-l'image de faucon (*ʿḥm*), Osiris-Toutou, Osiris-Horus maître de Létopolis » **[98]**. La ressemblance est saisissante, entre ces paroles prononcées en vue d'obtenir le rajeunissement de la défunte volaille et le formulaire funéraire classiquement employé au bénéfice des humains décédés – par exemple, sur les étiquettes de momie gréco-démotiques **[99]**. Dieux, humains et animaux, toutes les espèces vivant dans le monde organisé, pouvaient bénéficier de traitements funéraires comparables, en vertu des recouvrements potentiels de leurs statuts respectifs.

4.4. Synthèse du point de vue émique

Le statut subjectif de l'animal comme bénéficiaire d'un rituel funéraire est homogène dans les différents documents commentés. Ce sont les circonstances et l'étiologie de ce statut qui varient, les facteurs qui ont mené au déclanchement du rituel : dans le type I, l'affection personnelle des humains pour un animal familier mort naturellement ; dans le type IIA, la nécessité, à la mort de la bête, de perpétuer le cycle cultuel des générations de taureaux divins dans un cadre légitime (intronisation d'un nouvel animal, culte quotidien, décès et rituel funéraire). L'opposition classiquement opérée par les chercheurs entre nos types IIA et IIB paraît fondamentalement liée au point de vue étique adopté **[100]**, car si l'on s'en tient à ce que les textes expriment explicitement – le point de vue émique des Égyptiens –, le partage ne s'impose pas sans difficulté. Les différences, réelles, souvent soulignées (animal honoré individuellement en vertu de ses marques de distinction *versus* nombreux produits d'élevage, sujet conçu comme un dieu de son vivant *versus* seulement à partir du processus de la momification, etc.) correspondent peut-être à des variantes de modalités davantage qu'à des oppositions discrètes – et dans la déclinaison de ces modalités pourraient avoir joué les conditions pratiques de l'élevage selon les espèces autant que des considérations théologiques induites par l'identité de la divinité convoquée.

Nous avons vu en introduction que les dépôts de momies zoologiques en contexte cultuel, même lorsque les animaux avaient été mis à mort, ne répondaient pas aux caractéristiques du sacrifice. Mais s'agissait-il pour autant d'offrandes pérennes (car rendues durables grâce aux techniques conservatoires **[101]**), ainsi que le suggère l'interprétation courante qui présente ces objets comme des ex-voto ? Rien n'est moins sûr. Selon S. Ikram, « Votive mummies acted much in the same way as the candles purchased and burned in churches, except they were longer-lasting » **[102]**. Mais comparaison n'est pas raison, car il ne viendrait pas à l'idée du dévot allumant un cierge dans une église de le nommer « dieu » ou même « Dieu ». Toute la phraséologie mise en œuvre par les ritualistes égyptiens octroie aux animaux momifiés le statut de défunts divins (*nṯr.w*) et le vocabulaire de l'offrande (*rdỉ, ḥnk*, etc.) est totalement absent des paroles du rituel **[103]**. C'est plutôt la recherche d'une familiarité avec la divinité que l'on observe, le pieux officiant qui s'est acquitté des rites selon les règles, comme un fils rend les honneurs funéraires à son père, entend se placer sous le regard bienveillant des dieux de la nécropole. Et si possible en s'assurant que « son nom parfait » soit « durablement présent *in situ*, en présence des dieux de l'atelier d'embaumement » **[104]**, selon la formule classique des proscynèmes que des *graffiti* ont si souvent immortalisée à proximité de la demeure d'un dieu.

[97] Pestman 1977, p. 75-76 (l'auteur établit un lien hypothétique mais vraisemblable entre les tombes d'ibis et de faucons pourvues de *graffiti* et le sanctuaire mentionné dans les archives d'Aménôthès-Zôilos).

[98] Northampton, Spiegelberg & Newberry 1908, p. 19, n° 2 ; pl. 26, cf. Kessler 1989, p. 166. Pour un commentaire de ce *graffito* démotique, voir Colin à paraître[b].

[99] Vleeming 2011, p. 783.

[100] Cette opposition est souvent associée à des nuances de vocabulaire, « animaux sacrés » *versus* « animaux sacralisés » (cette distinction habile oppose les sujets déjà divins de leur vivant à ceux que la momification divinise, Charron 2005, p. 165 ; Dunand & Lichtenberg 2005, p. 77, n. 9) ; « Sacred animal mummies » *versus* « Votive offerings », Ikram & Iskander 2002, p. iii.

[101] Nous tenons bien entendu à l'écart de la discussion la question des « victual mummies » (Ikram & Iskander 2002, p. ii ; Ikram 2005, p. 4-5), car, même si elles ont fait l'objet d'un traitement de conservation (de « momification »), ces offrandes alimentaires n'ont sur le plan du statut rien à voir avec les animaux bénéficiaires d'un rituel funéraire.

[102] Ikram 2005, p. 9 ; même comparaison dans Ikram & Iskander 2002, p. iii.

[103] Sous cet angle de vue, il serait en effet difficile d'interpréter les dépôts d'animaux momifiés comme une « Offrande à l'animal sacré d'un congénère momifié », sans juger ce geste comme « Une pratique étrange », Vernus & Yoyotte 2005, p. 34 (Vernus).

[104] *O. Joach.* 23, 1-3 ; cf. *O. Joach.* 25, 10-11 ; Northampton, Spiegelberg & Newberry 1908, n° 1 ; 2 ; 13-18 ; 28-30.

5. CONCLUSION (FR. C.)

5.1. Croiser les points de vue étique et émique

Les textes que nous avons analysés sont des *produits du rituel*, autant que des *discours sur le rituel*. L'accès à un point de vue émique est partiellement biaisé du fait qu'ils ne livrent au lecteur que ce qu'ils veulent bien, en laissant dans l'ombre tous les aspects qui, aux yeux de l'officiant, n'intéressent pas la mécanique du rite : les animaux sacrés inhumés par le thiase d'Ombos étaient-ils mis à mort ou décédés naturellement ? Seul le point de vue étique porté par l'archéozooanthropologue serait susceptible d'éclairer cette face cachée du rituel, dont l'existence a été révélée par des études dispersées sur plusieurs sites de catacombes. En constatant le nombre impressionnant de volatiles embaumés à l'occasion des grandes cérémonies de funérailles périodiques, et en n'imaginant pas remettre en question le postulat – inspiré des auteurs classiques – **[105]**, que les Égyptiens anciens n'auraient jamais attenté à la vie d'un animal sacré, les éditeurs des *ostraca Prinz Joachim* concluaient, au terme d'un calcul irréprochable des probabilités de décès naturel des ibis et des faucons en fonction de leur espérance de vie, que les officiants devaient récolter les cadavres d'oiseaux découverts sur l'ensemble du territoire du nome ombite pour fournir les contingents de petites momies **[106]**. Le croisement des points de vue étique et émique, dans le dialogue établi entre études philologiques et examens ostéologiques, permet désormais de comprendre, plus simplement, que les professionnels des volières cultuelles devaient intervenir sur la pyramide des décès animaux **[107]** en facilitant pour la bonne cause le trépas des candidats à la divinisation.

La taphonomie et l'ostéologie fournissent les outils pour développer une zoologie physique (pathologies, diagnoses), sociologique (typologies sociales, conditions de vie) et comportementale (gestes des professionnels de la mort), autant de perspectives privilégiant, par la nature objective **[108]** des traces observées et des méthodes mises en œuvre, une perspective étique. Mais pour chercher à comprendre le phénomène dans sa globalité, et surtout pour lui donner sens en tenant compte de la valeur subjective des gestes identifiés, on ne saurait se passer de l'analyse des indices interprétatifs disséminés par les Égyptiens eux-mêmes au fil des textes produits pour les besoins du rituel. À Qasr ʿAllam, le point de vue étique de l'archéoanthropozoologie a révélé que les canidés bénéficiaient d'une gestuelle funéraire comparable à celle qui accompagnait le dépôt des humains décédés de mort naturelle ; la confrontation avec le point de vue émique exhumé grâce au travail d'interprétation opéré sur les sources écrites provenant d'autres sites permet de conclure que les chiens inhumés dans ce cimetière bénéficiaient incontestablement d'un rituel funéraire, autrement dit d'une « *qrs.t* » les distinguant du statut d'une bête de sacrifice alimentaire ou exécratoire. Il est probable que les caractéristiques matérielles qui différencient ces inhumations silencieuses et pauvres en mobilier d'accompagnement d'autres gisements funéraires présentant des attestations tangibles d'embaumement animal ont été dictées essentiellement par des facteurs économiques, avec pour corollaires les complications épistémologiques induites par l'absence des traces écrites et l'indigence des artefacts interprétables. La pauvreté des familles qui déposaient leurs morts à Qasr ʿAllam s'accompagne nécessairement, pour le chercheur, de la difficulté de percer l'opacité de leurs gestes intentionnels. Mais il n'y a aucune raison de penser que le cortège des actes éphémères composant leurs rituels-*qrs.t* de pauvres (paroles et gestes non producteurs de traces matérielles) ait été moins riche sur le plan symbolique, moins sincère, moins signifiant en termes anthropologiques que lorsque l'aisance de l'entourage familial a permis de financer la momification des habitants humains et animaux de la maisonnée. C'est un des enjeux des développements méthodologiques récents de l'archéologie funéraire, de lever le voile, grâce à l'étude fine des indices taphonomiques et ostéologiques, sur un aspect de l'eschatologie des pauvres que la documentation classique de l'égyptologie, généralement issue de milieux sociaux plus favorisés, laisse le plus souvent dans l'ombre **[109]**.

5.2. Un III^{e} type de funérailles animales ?

La qualité des inhumations et les faibles moyens économiques mis en œuvre n'appuient pas l'hypothèse d'un dépôt funéraire alimenté par un élevage spécifiquement dédié à un culte animalier. La répartition des âges au décès et la prédominance des individus adultes, voire âgés, par rapport aux immatures ne concordent pas non plus avec le profil d'un recrutement fondé sur une sélection de sujets mis à mort dans le contexte d'un élevage **[110]**. La même

[105] Voir l'analyse de Charron 1990.

[106] Preisigke & Spiegelberg 1914, p. 30-31.

[107] Les mises à mort se concentrent dans certaines tranches d'âge, probablement en fonction des nécessités de l'élevage et du culte, Armitage & Clutton-Brock 1981, p. 193 ; Charron 2005, p. 176-177.

[108] « Objectif » non au sens de la rigueur scientifique, mais au sens du point de vue adopté par le regard scientifique sur l'objet d'étude.

[109] À cause de ce biais méthodologique, le chercheur en est parfois réduit à la conjecture, cf. Listemann 2010, p. 82 sur la question de savoir si les milieux modestes de la population étaient susceptibles de posséder des animaux familiers. Voir les observations de Fitzenreiter 2013, p. 28, n. 59, qui répertorie quelques exemples de tombes de niveau économique modeste attestant des inhumations de chiens dans la proximité des humains.

[110] L'étude post-fouille menée par I. Pranjic en 2014 sur les individus mis au jour lors de cette nouvelle campagne a confirmé ces conclusions fondées sur un premier échantillonnage, que la poursuite de l'étude cherchera à confirmer (ou infirmer) sur des bases statistiques plus larges.

présomption se renforce, dans l'état présent de l'étude, en raison de l'absence d'indice d'exécution, même si certaines méthodes ne laissent pas de trace sur le squelette (empoisonnement, noyade, etc.). En outre, l'étude taphonomique montre sans ambiguïté que les sépultures collectives se sont constituées, en grande partie, de façon cumulative sous la forme d'inhumations régulières et successives, et non par des dépôts simultanés de lots de centaines de corps, tels que devaient en produire les fêtes périodiques des rituels animaliers. Enfin, le gisement de Qasr ʿAllam présente la particularité très caractéristique de mêler et de rapprocher les corps humains et animaux dans un apparent égalitarisme hiérarchique, comme si l'objectif de ces combinaisons était d'engendrer une familiarité mortuaire entre les deux espèces. L'ensemble de ces observations suggère que ces animaux jouissaient, sur le plan symbolique, du statut de « membres de la maisonnée », pour employer une expression neutre ne préjugeant pas du rôle que ces canidés assumaient réellement de leur vivant (animaux de compagnie, auxiliaires de garde ou de chasse ou, comme il est vraisemblable, une combinaison de plusieurs fonctions).

Pour autant, ces individus bénéficiaires d'un traitement funéraire anthropomorphique gagnaient-ils leur place dans le même cimetière que leurs familiers humains en tant que simples favoris de leur maître, vénérés à ce titre comme des *ỉmɜḫ.w* ? L'ampleur et le systématisme des rapprochements de dépouilles humaines et canines, et leur originalité au sein des comportements funéraires déjà répertoriés dans l'Égypte ancienne **[111]**, évoquent au contraire un dispositif rituel particulier, qui pourrait être spécifique à l'emplacement de la nécropole. À l'époque de la découverte des premières inhumations, en 2009, nous ignorions que le complexe religieux de Qasr ʿAllam continuait de fonctionner parallèlement à la réaffectation d'une partie des ruines en espace funéraire **[112]**. Les dernières évolutions de la prospection géophysique et de la fouille ont révélé depuis lors que des structures probablement liées à un temple ont encore été construites à l'époque romaine **[113]**, ce qui signifie que le cimetière de Qasr ʿAllam pouvait très bien interagir avec les activités cultuelles qui se déroulaient à deux pas de là. Dans ces conditions, la présence des chiens auprès des humains peut-elle s'expliquer par un rapport privilégié qu'ils entretiendraient avec une divinité intervenant dans un rituel local ? Autrement dit, le faciès très particulier de notre assemblage funéraire est-il le produit d'une combinaison de facteurs caractéristiques de nos types I et IIb, l'anthropomorphisation du traitement mortuaire d'un animal familier et le principe de sympathie visant à s'attirer la protection d'une divinité en prenant soin d'un animal qui lui est personnellement et fonctionnellement associé – en somme, un III^e^ type complétant notre typologie des funérailles animales ?

La réponse à ces questions doit être cherchée en priorité au sein des traditions religieuses proprement égyptiennes, comme le suggèrent plusieurs arguments : le répertoire classique des perles et amulettes associées à certains des individus humains et animaux (yeux *oudjat*, Bès, couronne blanche, perles oculées, cauris et autres coquillages percés **[114]**, **fig. 10-14**), la localisation du cimetière dans l'orbite d'un complexe religieux égyptien (identifié comme un « Domaine d'Amon » pendant la phase ancienne de son fonctionnement) et la découverte récente de contextes attestant des pratiques funéraires très comparables sur une série de sites de la vallée du Nil **[115]**. En effet, dans le cimetière d'époque grecque et romaine de Deir el-Banat, dans le Fayoum, une tombe rudimentaire associait un enfant à plusieurs corps de chiens **[116]** ; de même, les nécropoles tardives de Giza et de Saqqara ont livré des inhumations humaines et canines partageant un même espace funéraire, où la proximité entre les espèces est peut-être (Giza **[117]**) ou certainement (Saqqara **[118]**) intentionnelle.Pour expliquer cette intentionnalité, les fouilleurs du « Teti Cemetery North », à Saqqara, ont proposé une interprétation très intéressante, qui ouvre certainement la voie à une meilleure compréhension du phénomène. Ils observent en effet qu'en 1857, A. Rhind avait déjà découvert dans une tombe thébaine remployée les indices d'un rapprochement volontaire entre espèces animales et humaine : « Rhind interprets this group of objects as being of significance in religious funerary beliefs by making the connection

[111] Sur cette originalité, réelle ou apparente, voir Adam & Colin 2012, p. 327-328, et compléter désormais la note 23 avec Kaiser 2011 ; Hartley, Buck & Binder 2011 ; Ikram 2013 (sur Deir el-Banat, p. 304-305). Concernant cette dernière publication, nous sommes placés dans l'obligation de rectifier l'attribution de la photographie signée « Salima Ikram » (fig. 6), car il s'agit en réalité d'un cliché de Frédéric Adam (Mme Ikram n'ayant participé ni à la fouille, ni à l'étude), que nous avions transmis en vue d'une conférence à la demande de Mme Ikram (« I look forward to receiving a few photos to include in the lecture (no publication) », e-mail de S. Ikram, du 6 août 2010). En outre, nos explications ont malheureusement manqué de clarté lors de l'aimable visite de Mme Ikram, car sa description (p. 306) de la fig. 6 inverse l'ordre des dépôts (comme le montre clairement le cliché).

[112] L'hypothèse même du souvenir de la fonction originelle des bâtiments dans la mémoire collective du voisinage n'était pas démontrée et l'incertitude contextuelle était entière : « Pour conclure, précisément, sur une question contextuelle, existe-t-il un lien entre la fonction cultuelle initiale du site et les pratiques funéraires très particulières qui prirent place dans les mêmes espaces, après l'abandon des structures bâties et leur remploi dans un nouvel l'usage ? » (Adam & Colin 2012, p. 329).

[113] Colin 2014, p. 247-249.

[114] Adam & Colin 2012, p. 323.

[115] Adam & Colin 2012, p. 328, n. 23.

[116] Ikram 2013, p. 304, fig. 5.

[117] Kaiser 2011.

[118] Hartley, Buck & Binder 2011.

Figure 10

Figure 11

Figure 12

Figure 10 : Amulette et cauri associés à des fragments de la tête de l'enfant C401047. Clichés Fr. Colin, 2010.
A-B : C401047-1. C-D : C401047-3.

Figure 11 : Amulettes et perle associées au corps de l'enfant C401042. Clichés Fr. Colin, 2010.
A-B (C401042-4) et C-D (C401042-5) : près de l'épaule gauche.
E-F (C401042-6) : près de la tête.

Figure 12 : Amulettes et perle associées au corps de l'enfant C401051. Clichés Fr. Colin, 2010.
A-B (C401056-1), C-D (C401056-2) et E-F (C401056-3) : près du cou et des épaules.
G-H (C401051-2) et I (C401051-3) : sous le crâne.

Figure 13

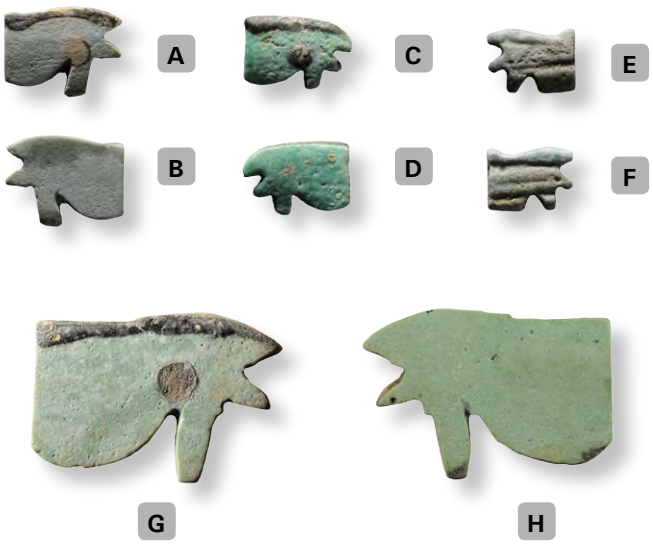

Figure 13 : Amulettes associées au corps de l'enfant C401055. Clichés Fr. Colin, 2010.
A-B (C401055-1), C-D (C401055-2) et E-F (C401055-3) : dans le sédiment au-dessus du squelette, sans contact physique (à l'origine sur un contenant périssable ?).
G-H (C401055-4) : à gauche de l'humérus gauche.

Figure 14 : Amulette et perle dont les bénéficiaires sont indéterminés (exemples). Clichés Fr. Colin, 2010.
A-B : C413060-8. C-D : C413060-14.

Figure 14

Figure 15 :
Amulettes de même typologie (quadruples yeux oudjat entourant deux signes ouadj, stylisés) associées à des chiens et à un enfant. Clichés Fr. Colin, 2010.
A-B : C413100-1 accompagnant un chien. C-D : C413120-1 accompagnant un chien. E-F : C401056-1 accompagnant un enfant.

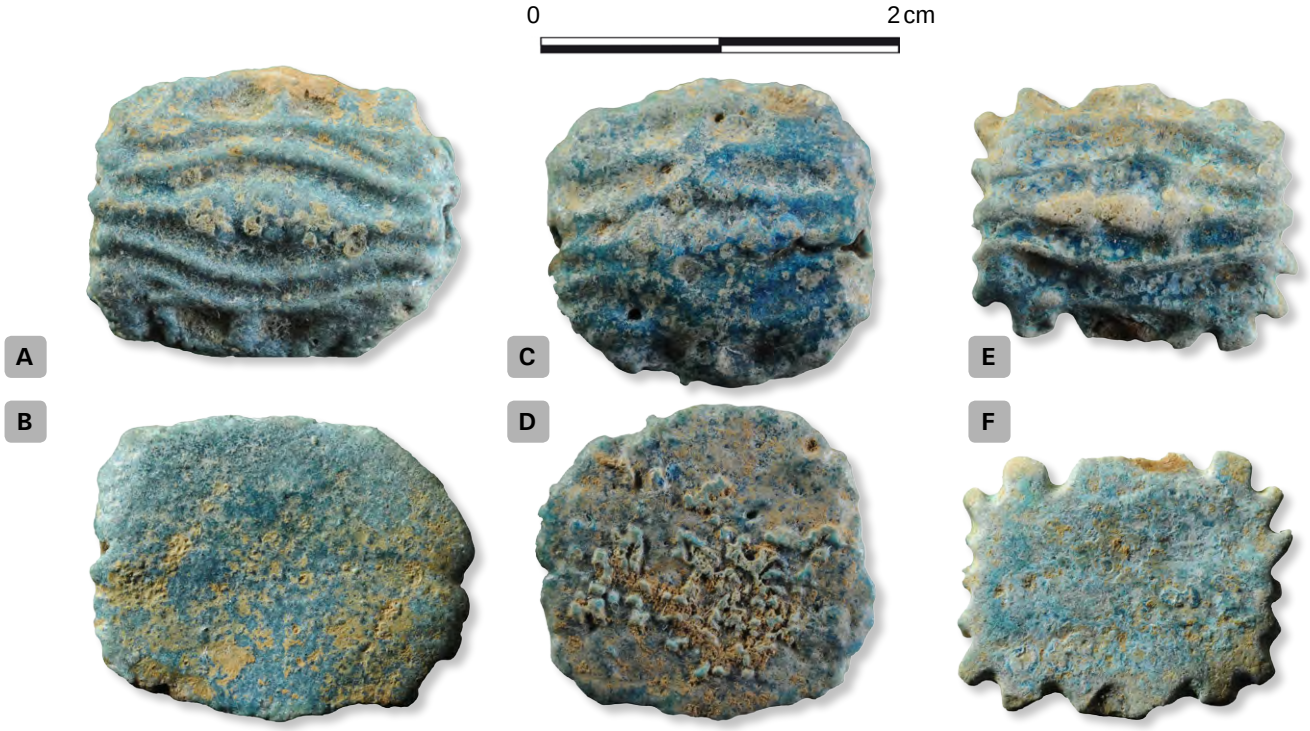

between the dog and Anubis, the ibis and Thot, the hawk and Horus, and the snake as being sacred to Amun. While this association is not contested, so far no descriptive term for this function of a mummified animal is found in the literature » [119]. Dans ce prolongement, les chercheurs de la Macquarie University avancent alors une hypothèse analogue pour leur propre objet d'étude : « The burials on our site where human remains were associated with canines were accompanied by no other grave goods but the dogs. The regularity in their placement (on the north side at the foot end and around the edge of the burial pit) suggests a deliberate action. This would indicate a link between these dogs and Anubis, the jackal-headed canine deity who presides over the liminal zone between this life and the hereafter (…) » [120]. Enfin, se référant à une typologie des « momies animales » énoncée par S. Ikram et N. Iskander (2002), les auteurs proposent de baptiser ce nouveau type « *amuletic animal mummy* found in conjunction with human burials » [121].

Nous pensons que les gestes funéraires reconstitués par la fouille à Saqqara, à Deir el-Banat et à Qasr ʿAllam sont des variantes d'une même construction symbolique et que les différences qui distinguent ces gisements s'expliquent vraisemblablement par le niveau social inégal des populations (en particulier la pratique de la momification ou son absence, l'usage de sarcophages [122] ou le dépôt en plein sable). Si l'on admet en outre que les données interprétées par A. Rhind relèvent elles aussi de la même typologie, on soulignera le large spectre des milieux sociaux participant à ces jeux d'association, depuis les familles très modestes du village oasien de Bahariya jusqu'aux élites gouvernantes de la région hermonthite : le défunt accompagné des images animales commentées par le voyageur écossais, en effet, n'était autre que Hamsouphis alias Menthésouphis, un officier de cavalerie, fils du stratège du nome, dont le décès – une fois n'est pas coutume – peut être précisément daté du 4 juillet 9 avant notre ère [123].

La quantité et la variété des données taphonomiques enregistrées dans le gisement de Qasr ʿAllam permettent d'apporter des compléments et des nuances à l'interprétation des inhumations que nos collègues ont nommées « momies amulettiques ». Cette expression, tout d'abord, est certes suggestive et elle exprime bien l'idée d'une protection (*amuletic*) recherchée auprès d'un animal assimilé à une divinité. Mais elle est réductrice, car elle se réfère à une méthode de conservation (*mummies*) au lieu de

[119] *Ibid.*, p. 23.
[120] *Ibid.*, p. 27.
[121] *Ibid.*, p. 29.
[122] *Ibid.*, p. 27, n. 10. On notera que les inhumations des gisements de Qasr ʿAllam et de Saqqara ont pour point commun de ne pas être accompagnées de dépôts de céramiques.
[123] Colin & Hartenstein 2013, p. 251-255, cf. Rhind 1862, p. 109 ; 118-121 ; Möller 1913, pl. 1 (*ḥsb.t 21* d'Auguste, *ỉbd 3 šmw sw 10*).

décrire un rituel funéraire : les « victual mummies » [124] sont momifiées et cependant elles ne bénéficient pas de funérailles ; les chiens de Bahariya ne sont pas momifiés et pourtant ils sont les sujets des mêmes gestes funéraires que les humains [125]. Selon les fouilleurs du cimetière de Saqqara, « The distinctive feature of the burials discussed here lies in the fact that instead of a mere representation of a canine – e.g. in the form of an amulet – they have one or more *real* canines as a grave good » [126]. Or, le fait que les canidés bénéficient d'une attention funéraire, et ne sont pas seulement employés comme des « grave goods », est rendu d'autant plus explicite à Qasr ʿAllam que deux des chiens étaient eux-mêmes pourvus chacun d'une amulette présentant le motif d'un quadruple œil *oudjat* (**fig. 15**). La mise en abyme d'une amulette elle-même porteuse d'une amulette serait, dira-t-on, bien dans le goût de la pensée symbolique égyptienne. Mais la préoccupation que suppose ce geste prophylactique nous invite à ne pas limiter le statut de l'animal à celui d'un simple mobilier d'accompagnement à valeur protectrice – une amulette, un talisman –, car cette simplification anthropocentriste reflèterait probablement davantage notre angle de vue étique que la pensée des Égyptiens. Que les canidés inhumés dans le cimetière de Qasr ʿAllam ne se réduisaient pas à des « grave goods » s'observe aussi, paradoxalement, grâce à la pauvreté matérielle du traitement funéraire des corps : en raison de l'absence de soins conservatoires (embaumement), l'installation des cadavres frais a régulièrement perturbé l'intégrité anatomique des squelettes dont les chairs étaient déjà décomposées (déplacements accidentels, réductions), ce qui nous a permis d'observer finement la chronologie relative des dépôts. Il est ainsi démontré que, si dans certains cas les dépôts humain et canin peuvent avoir été simultanés (contact physique et absence de perturbation mutuelle), dans d'autres, la dépouille d'un chien est venue perturber le squelette décharné d'un enfant – ou vice versa. Dans ces conditions, qui assume le rôle de « défunt » et qui celui de « mobilier » d'accompagnement ?

Cette question relativiste mérite d'être abordée en tenant compte d'un autre trait remarquable du gisement de Qasr ʿAllam, qui s'exprime peut-être aussi dans le cas de l'enfant aux chiens de Deir el-Banat : la fréquence des sujets humains immatures en association avec les canidés.

5.3. Une hypothèse d'interprétation : Harpocrate et le chien

Rappelons d'emblée qu'à côté du rôle eschatologique d'Anubis, souvent invoqué, le dieu canidé mettait aussi ses compétences au service de la formation des corps périnataux, au moment délicat de la naissance des enfants divins. En effet, d'après le décor des mammisis, de Nectanébo I^er^ à l'époque romaine, il intervenait au plus profond des sanctuaires égyptiens consacrés aux rituels de l'accouchement. À Edfou (sous Ptolémée VIII Évergète II), une scène représente, chacun sur un trône, Osiris-Ioun et Isis entourée des fourrés de Chemmis, en train de nourrir au sein l'enfant Horus [127]. Face à eux, Anubis debout frappe sur un tambourin tenu à la hauteur de son visage, en affirmant procéder à ce rituel musical « depuis qu'Horus a été engendré à Chemmis » (*ḏr pʿpʿ=tw Ḥr m ꜣḫ-bỉty*) [128]. Dans le mammisi romain de Dendera (sous Trajan), le rite de naissance accompli par Anubis devant Isis *lactans* est différent, puisque le dieu, en compagnie de Thôt notant le nombre d'années promis à l'enfant, appose les mains sur un grand disque, que l'on a proposé d'interpréter comme « la pleine lune dont le retour périodique indéfini présage pour l'enfant une durée cosmique » [129]. En effet, Anubis commente son propre geste en déclarant :« Je suis venu auprès du maître des dieux en contemplant le fils qu'il aime, pour façonner son corps avec du lait et le rajeunir comme la lune au cours du mois » (*ỉy.n=ỉ m-bꜣḥ nb nṯr.w ḥr mꜥꜥ sꜣ=f mr=f, qd=ỉ ḥʿ.w=f m ʿnḫ-wꜣs, rnp=ỉ sw mỉ ỉʿḥ m ꜣbd*) [130]. Le rituel combine ici les compétences des deux divinités habituées à collaborer aussi pour l'accomplissement des rites funéraires, le technicien scribe et comptable et le chirurgien-ritualiste agrégateur des chairs corporelles. Le parallélisme des actions menées par Anubis lors des passages existentiels aux deux extrémités de la vie apparaît clairement lorsqu'on compare le vocabulaire et la description de son travail dans un contexte funéraire, par exemple sous Auguste : « Toutes tes parties corporelles ont été remontées [131] dans la chapelle grâce au travail du chef du secret Anubis dans son rôle d'embaumeur, le maître de la Douat sacrée [132]. Il a rendu tes chairs

[124] Ikram & Iskander 2002, p. II ; Ikram 2005, p. 4-5.

[125] L'adoption de l'expression élégamment forgée par Vernus & Yoyotte 2005, p. 27 (Vernus), « animaux talismans », répondrait à cette objection (quoique l'auteur l'emploie dans un sens assez différent), mais partiellement, car elle exprimerait imparfaitement le statut du bénéficiaire animal d'un rituel funéraire.

[126] Hartley, Buck & Binder 2011, p. 27.

[127] *Edfou Mamm.* pl. XIII ; LXVIII (sanctuaire A, paroi sud, 3^e^ registre, 3^e^ tableau).

[128] *Edfou Mamm.* 21, 16.

[129] Daumas 1958, p. 478 ; Griffiths 1970, p. 466-467.

[130] *Dendara Mamm.* 111, 1-2, cf. Cauville 2009, p. 14. Voir aussi le motif d'Anubis au disque lunaire dans le mammisi de Nectanébo I^er^, où le dieu canidé ne fait pas face à Isis *lactans*, *Dendara Mamm.* 11, 7-9 ; pl. II.

[131] Nous proposons ce sens pour le parfait ancien du verbe *ʿl*, « monter », dans la mesure où la salle *syḥ* n'est pas l'aboutissement d'un mouvement (on attendrait alors la préposition de mouvement *r*), mais le lieu où l'action se déroule (le texte comporte la préposition archaïsante *m*, pour *n*).

[132] Par homophonie, l'épithète habituelle *nb tꜣ-ḏsr*, maître de la nécropole, a été remplacée par *nb n tꜣ Dwꜣ.t dsr.t*, cf. Möller 1913, p. 90, n. 154.

parfaites, il a rendu ta peau saine, il a rendu tes os excellents, il a fait en sorte que toutes tes parties corporelles rajeunissent dans le *pr-nfr* (l'atelier d'embaumement) » (*nɔy[ꜣt] ꜥw.t ḏrꜣw ꜥl m syḥ n [tɔ wp.t] n pɔ ḥry-sšṯ Ỉnp m wyt pɔ [nb n tɔ] Dwɔ.t dsr.t. Twꜣf nɔ-nfr nɔyꜣt ỉwf[.w, twꜣf] ꜥd pɔy[ꜣt] ḫꜥr, twꜣf mnḫ [nɔyꜣt] qs.w, twꜣf rpy nɔy.t ꜥw.t [ḏrꜣw] ḫn pɔ pr-nfr*) [133]. Anubis provoque ainsi la jeunesse vitale du nourrisson à la naissance, comme il fait rajeunir le défunt à l'autre extrémité de l'existence [134]. Son expertise de protecteur contre les dangers périnataux est encore reconnue au travers de ses épithètes, lorsqu'il monte la garde en compagnie d'Oupouaout, l'autre canidé, à la porte du sanctuaire A du temple d'Isis à Dendera (sous Auguste toujours) : il est « celui qui éloigne les ennemis du Domaine d'Isis », « (posté) au-devant du lieu (où se trouvent) les briques d'accouchement, celui qui renverse les ennemis hors du temple de la mise au monde » (*sḫr sbỉ.w r pr-Ỉs.t* ; *ḫnty s.t-msḫn.ty, sḫr ḫfty.w r ḥw.t-wtṯ*) [135].

La compétence d'Anubis dans les rituels obstétriques pratiqués au sein des mammisis est d'autant plus intéressante pour l'interprétation du gisement funéraire de Qasr ʿAllam que des cultes de type mammisiaque se sont développés dans les temples locaux dès la XXVI^e^, voire la XXV^e^ dynastie : le chef-lieu de l'oasis abrita vraisemblablement un mammisi, d'après la mention d'une « Isis du mammisi » (*Ỉs.t n pr-msw.t*) dans la titulature sacerdotale du gouverneur Djedkhonsouiouefankh et, dans le temple de Mouftella, la fameuse « salle aux Bès géants » mobilisait manifestement les thématiques de la féminité et de l'enfantement, emblématiques du décor des mammisis [136]. En outre, à Qasr ʿAllam, dans les espaces mêmes où le cimetière s'installera quelques siècles plus tard, des couches de la fin de la Troisième Période intermédiaire ou du début de la Basse Époque ont livré un fragment de jarre de grande taille portant l'estampille de la déesse Héqet (QA 1022-13 [137]) et deux autres frappés de la marque de Bès (QA 7513-1 et QA 7777-5) [138], ce qui suggère que la grenouille obstétricienne et le nain protecteur de la petite enfance, employés incontournables des « maisons de naissance » [139], comptaient parmi les divinités actives au sein du « Domaine d'Amon ». Et que le lieu de culte où intervenaient ces accoucheurs ne doit pas être cherché très loin des poubelles dont proviennent les tessons estampillés, donc pas très loin du cimetière où ont régulièrement été rapprochés les petits cadavres d'enfants et de chiens.

Le thème de la sauvegarde de l'enfant divin par un canidé protecteur a, logiquement, connu des modes d'expression extérieurs à l'enceinte des grands temples. Dans la petite plastique en terre cuite des époques grecque et romaine, le chien est le deuxième animal le plus souvent représenté, derrière le cheval [140]. Dans le comptage des « animaux associés à des divinités » effectué récemment par C. Boutantin, on le trouve seulement en relation avec Harpocrate (22 occurrences), Anubis (16) et Isis (5) [141]. Encore faut-il distinguer, d'une part, le cas des figurations d'Anubis [142], où le dieu [143] prend lui-même les traits de l'animal, et, d'autre part, la situation des deux autres divinités, qui sont « associées » au sens propre à un canidé. Le chien qui sert de monture à une Isis sothiaque, sur des terres cuites romaines et sur d'autres supports, constitue clairement un attribut iconographique évoquant l'étoile Sothis, comme le montre sans grande ambiguïté une coiffe stellaire présente sur plusieurs pièces [144]. Mais le canidé compagnon d'Harpocrate ne porte aucune couronne et l'on est fondé à se demander si l'animal, monté par le dieu ou posté à ses côtés [145], assume en l'occurrence la valeur d'un simple attribut de l'enfant divin ou s'il incarne lui-même une divinité [146]. Certains motifs sont inspirés des codes iconographiques grecs (l'espèce du « chien maltais », l'animal comme compagnon de jeu, l'enfant tendant un fruit) [147], sans que cette adaptation au goût du jour signifie nécessairement l'abandon des thématiques et des significations traditionnelles. Même inspiré d'un topos hellénique, le motif d'Harpocrate jouant avec un chien pourrait

[133] *P. Rhind II*, d. III 4-7 (Möller 1913, pl. 14).

[134] Pour une interprétation analogue, Ritner 1985, p. 151 : « The appearance of a funerary deity in a birth relief may at first seem surprising, but the Dendera inscriptions quoted above show that it is in his capacity as guarantor of rebirth, as the god of mummification, that Anubis is present. Like the lunar disc which he accompanies, Anubis embodies the Egyptian concept of the transition from death to life ». Cet auteur identifie en outre la lune comme une image du corps renaissant d'Osiris.

[135] *Dendara Isis* 74, 11 ; 76, 7.

[136] Labrique 2011, p. 192-194 ; Labrique 2013, p. 259-260 ; 264.

[137] Les US QA 7513 et QA 7777 sont situées à l'emplacement du futur cimetière, l'US QA 1022 à proximité immédiate.

[138] Colin 2011, p. 54 (un nouvel exemplaire a été découvert depuis la parution de cette publication).

[139] Volokhine 2010, p. 238-245.

[140] Boutantin 2014, p. 74.

[141] *Ibid.*, p. 77.

[142] *Ibid.*, p. 225-226.

[143] Ou parfois un prêtre anubophore jouant son rôle, comme dans l'exemple très clair de Bricault 2000-2001, p. 39, fig. 4 ; cf. Grenier 1977, p. 178-180.

[144] Clerc 1978 ; Boutantin 2014, p. 224-225.

[145] Boutantin 2014, p. 222-223.

[146] Malaise 1991, p. 18-19 ; Boutantin 2014, p. 223.

[147] Boutantin 2014, p. 75 ; 79-80 ; 82 ; 221 ; 227-228, cf. aussi le motif du chien accompagnant le défunt enfant ou adulte sur les stèles funéraires grecques, Adam & Colin 2012, p. 328, n. 24.

bien suggérer, au-delà du sujet profane, l'idée d'une escorte qui ne détonnerait pas dans la perception égyptienne du rôle prophylactique des divins canidés [148]. Une série de petits bronzes associe à l'enfant Horus un faucon (parfois une chouette), une tortue et un chien [149]. Il est possible d'interpréter, à la suite de M. Malaise, les trois animaux comme des attributs évoquant des aspects de la divinité, respectivement son identité d'héritier royal (le faucon est régulièrement coiffé du pschent), son association à la terre féconde (en référence à la tortue crachant l'eau du Nil) et sa contribution à la régénération annoncée par la crue (signifiée par un chien personnifiant l'étoile Sothis-Sirius) [150]. Mais, à la réflexion, on peut se demander s'il ne conviendrait pas de réhabiliter une autre hypothèse, que le savant avait envisagée sans lui accorder la préférence : « Le chien qui accompagne Harpocrate pourrait donc à la rigueur figurer son guide, Anubis ou Oupouaout. Pareille image était tout à fait acceptable tant pour un égyptien que pour un gréco-égyptien » [151]. La même fonction de guide et de gardien peut aussi s'envisager sur quelques terres cuites, lorsque le chien porte sur le dos son petit camarade divin [152] – d'autant que contrairement au canidé étoilé d'Isis-Sothis, le chien d'Harpocrate n'est pas pourvu d'une coiffe sothiaque. Cette interprétation pourrait même jeter un éclairage intéressant sur un des assemblages étranges observés parmi les associations corporelles de Qasr ʿAllam : un des enfants inhumés dans le caisson C401 avait été installé en position assise sur un chien (voir ci-dessus § 2.2) [153]. Quoi qu'il en soit, il est légitime de se demander, à la lumière de ces combinaisons iconographiques, si ce « chien d'Harpocrate » n'est pas le véritable référent de l'anthroponyme théophore *Pȝ-ỉwỉw-(n)-Ḥr* / *Pȝ-ỉw-(n)-Ḥr* / Πινυρις, « Le chien d'Horus », attesté de la Basse Époque à l'époque romaine [154] ? Certaines des graphies hiéroglyphiques, en tout cas, notent le mot « chien » (*ỉw*) au moyen du canidé , qui peut évoquer implicitement « Anubis ».

L'association régulière d'Horus l'enfant et du canidé Anubis, formant un binôme thématique au sein d'une même fratrie, est en tout cas explicite sur une série d'objets produits dans le cadre de la diaspora méditerranéenne des cultes isiaques. En effet, selon des traditions aussi bien égyptiennes que grecques, Horus et Anubis ont pour père commun Osiris, ce qui fait logiquement d'eux des frères [155]. Harpocrate (rarement Horus sans épithète, ou son *interpretatio Graeca* Apollon) et Anubis (et parfois son *interpretatio Graeca* Hermès) composent une structure familiale en compagnie d'Isis et de Sarapis (et exceptionnellement d'Osiris), comme bénéficiaires de dédicaces grecques, du IIe s. *a.C.* à l'époque romaine, à Athènes, Maronée, Larissa, Ambracie, Érétrie, Priène, Samos, Chios, Cos, Rome et surtout dans les *Sarapieia* de Délos [156]. Dans ces inscriptions, Anubis est presque [157] toujours cité juste avant le dieu enfant, comme si cette préséance protocolaire exprimait son aînesse par rapport à son petit frère Harpocrate. La fraternité de ces compagnons divins a aussi connu des expressions iconographiques sur différents types de support. Un bas-relief acheté sur le marché des antiquités à Rome (IIIe s. *p.C.* ?, conservé à Klein-Glienicke) figure une procession de trois adultes et d'un enfant, qui s'avancent vers deux personnages les séparant d'un autel [158]. Pourvus d'attributs divins, ces derniers représentent soit des participants à la fête, déguisés en divinités, soit les dieux en personne. L'un de ceux-ci, Anubis, a la taille d'un adulte : vêtu d'un chiton et d'un manteau, coiffé d'un disque et de deux appendices (cornes ou plumes) sur sa tête de canidé, il tend une couronne et tient une palme [159] – signe de sa maîtrise du temps [160], qui évoque son pouvoir eschatologique de renouveler la vie du défunt, mais rappelle peut-être aussi sa faculté de « rajeunir (le nourrisson) comme la lune au cours du mois », pour reprendre l'expression des « maisons de naissance ». L'autre personnage est figuré tout petit, plus petit que l'enfant de la procession : sa nudité,

[148] Cf. Malaise 1991, p. 26 : « L'esprit inventif grec, beaucoup plus souple que celui des artisans égyptiens, a d'ailleurs pu présenter l'animal-attribut du dieu sous l'allure plus libre d'un camarade de jeux, sans pour autant ignorer la réalité théologique sous-jacente, scène de genre et motif symbolique se combinant » (l'auteur songe en l'occurrence à une connotation sothiaque).

[149] Malaise 1991, p. 16-18.

[150] *Ibid.*, p. 19-27 ; la même interprétation est retenue par Clerc 1978, p. 274.

[151] Malaise 1991, p. 25. L'auteur songe aussi, p. 26, à combiner les deux hypothèses : « On notera que si le chien était plutôt l'incarnation d'Anubis, il pourrait également illustrer le thème de l'arrivée de la crue, car Anubis, par sa nature de dieu-chien, peut être associé à Sothis » ; même idée dans Clerc 1978, p. 274.

[152] Par exemple Dunand 1979, p. 231-232, nº 20-21; pl. 84-85.

[153] Si ce parallélisme combinatoire n'est pas le fruit d'une coïncidence, il resterait à découvrir le chaînon manquant entre l'image à laquelle se référerait le geste des fossoyeurs et l'iconographie des terres cuites d'époque romaine, elles-mêmes peut-être tributaires d'un thème iconographique répandu dans la Méditerranée et au Proche-Orient (cf. les chevauchées de déesses sur un chien ou sur d'autres animaux, Clerc 1978, p. 276-280).

[154] Ranke I 100, 9 ; 11 ; Thirion 2001, p. 267 ; *DN* I, 1, p. 156, cf. Durisch Gauthier 2002-2003, p. 51.

[155] Griffiths 1970, p. 318 ; Satzinger 1975, p. 44, n. ad ; Malaise 1991, p. 24.

[156] Grenier 1977, doc. 62 ; 63 ; 164-204 ; *RICIS* 101/206 ; 104/111 ; 111/102 ; 114/204-206 ; 202/202 ; 222 ; 234-235 ; 251 ; 256 ; W ; 260 ; 264-265 ; 268-269 ; 271 ; 273 ; 276-277 ; 280-281 ; 289 ; 295-298 ; 316-318 ; 324 ; 334 ; 337 ; 342 ; 351 ; 352 ; 354 ; 363-364 ; 366-368 ; 394 ; 204/1009 ; 205/104 ; 202 ; 304/803 ; cf. aussi 301/1202 (Pergame).

[157] Une exception confirme la règle : *RICIS* 202/337.

[158] Malaise 1972, p. 236-237, nº 442a, pl. 26 ; Grenier 1977, doc. 232, pl. XXII ; Leclant 1981, p. 870, nº 71.

[159] Un de ses attributs classiques au sein de la famille isiaque, Grenier 1977, p. 139.

[160] Leclant 1981, p. 871-872 ; Boutantin 2014, p. 225.

le doigt porté à la bouche et la corne d'abondance tenue sous le bras le désignent comme un Harpocrate [161]. Les deux frères divins se trouvent aussi associés sur une *terracotta* trouvée à Abella (Campanie) [162], identifiés par les attributs habituels, de part et d'autre d'une Isis qui les tient contre ses flancs dans une attitude maternelle (**fig. 16**). Comparativement à la stature de la déesse, la taille de ses deux petits protégés dénote manifestement la volonté de les présenter l'un et l'autre comme des enfants. Ce thème connaîtra le succès à l'époque romaine sur une série de lampes en terre cuite, où l'on peut voir sur le disque central le même trio, dont la composition respecte les mêmes proportions [163] ; d'autres variantes de cette thématique figurent seulement Harpocrate et Anubis en binôme, ou encore Sarapis, Anubis et Harpocrate [164]. Ces objets cultuels, dont des exemplaires proviennent d'Italie et d'Espagne, pouvaient notamment répondre à un usage funéraire, puisque certains ont été trouvés dans des tombes [165].

Même dans une société pré-médicale où la mort en bas âge fait partie des frais incompressibles de la démographie humaine, la disparition soudaine d'un enfant devait provoquer un trouble dramatique dans l'ordre idéal de l'univers familial. À Qasr ʿAllam, les proches de la victime ne doublaient-ils pas, dans ces circonstances, le processus de « *qrs* » nécessaire aux funérailles classiques, d'un rituel spécifique de conjuration des dangers guettant les plus vulnérables ? Et le théâtre de ces jeux funéraires ne s'installa-t-il pas à proximité d'un édifice cultuel, en activité ou en ruine, consacré aux rites de protection de la naissance et de l'enfance divines ? Pour évoquer un parallèle anthropologique dans une autre civilisation de l'Antiquité, où le rituel proprement funéraire pouvait signifier en même temps une adresse cultuelle à la divinité, songeons à la nécropole aux enchytrismes d'Astypalée : du Géométrique Récent à l'époque romaine, des milliers de fœtus, de prématurés, de nouveau-nés, de sujets périnataux ainsi que quelques petits enfants furent inhumés dans des vases funéraires sur les pentes de cette île au carrefour de la mer Égée.

Figure 16 : Figurine en terre cuite représentant Isis entourée d'Harpocrate et d'Anubis pourvus de leurs attributs. British Museum D 285, prov. Abella (Campanie). Dessin Sandrine Zanatta, 2014.

[161] Cette scène n'est pas sans évoquer les rites isiaques que Minucius Felix (*Octavius* XXII, 1 ; Grenier 1977, doc. 4) décrit dans une perspective polémique : selon lui, les participants jouent annuellement la perte du *paruulus* d'Isis, son tout petit enfant Horus, et sa retrouvaille grâce à l'aide d'Anubis, son *cynocephalus*. Même si l'on ne doit pas s'attendre à ce que l'auteur ironique retranscrive fidèlement l'esprit du rituel évoqué, la convergence de la procession vers le grand Anubis et le petit Harpocrate, sur le relief de Klein-Glienicke, invite à ne pas corriger sans hésitation le témoignage de l'auteur chrétien sur l'interprétation contemporaine du drame isiaque (*contra* Grenier 1977, p. 49 : « Signalons la méconnaissance par Minucius Felix de la véritable quête d'Isis : c'est Osiris mort que la déesse recherche et non pas le petit Harpocrate. Il s'agit d'une étourderie ou d'une ignorance plutôt que de la résurgence de l'histoire d'Horus-enfant abandonné dans les marais, thème qui avait été cher aux magiciens guérisseurs de l'Égypte pharaonique tardive » ; cf. aussi p. 179-180 ; Bricault 2000-2001, p. 31, n. 9).

[162] Grenier 1977, doc. 232, pl. XXII ; Leclant 1981, p. 869, n° 61a.

[163] García y Bellido 1967, p. 121-122 (groupe b) ; Malaise 1972, p. 84-85, n° 106, pl. 7 ; Grenier 1977, doc. 256, pl. XXXI-XXXII ; Leclant 1981, p. 869, n° 60.

[164] Grenier 1977, doc. 255, pl. XXXI b ; doc. 259 ; Leclant 1981, p. 870, n° 64.

[165] García y Bellido 1967, p. 122, n^{os} 42, 43, 47. La fonction eschatologique du tandem formé par Anubis et Horus s'exprime aussi en Égypte, sur le décor de certaines des stèles romaines de Térénouthis, où les deux divinités sont signifiées par leur animal respectif, le chien et le faucon (qui ne dénote donc pas spécifiquement la forme enfantine du dieu), par exemple el-Nassery & Wagner 1978, n^{os} 6, 19, 20, 27, 52, cf. Hartley, Buck & Binder 2011, p. 27-28.

Pour interpréter ce gisement spectaculaire, M. Michalaki-Kollia a suggéré que le cimetière pouvait appartenir « à un sanctuaire dédié à Artémis Lochia où les femmes venaient déposer leurs nouveau-nés et leurs nourrissons morts, pour les mettre sous sa protection et pour leur assurer le passage dans l'au-delà (…) ». On noterait même une collaboration interculturelle entre la déesse grecque protectrice de l'accouchement et ses collègues divins égyptiens, puisqu'un des vases, où reposait un enfant mort vers un an et demi, contenait aussi une figure du dieu Bès **[166]**…

Dans le contexte d'une connotation spécifiquement enfantine du rituel funéraire observé à Qasr ʿAllam (même si des adultes sont aussi régulièrement inhumés dans les sépultures collectives), on peut imaginer, à titre d'hypothèse, que le contact physique établi entre un enfant et un canidé dans un espace funéraire partagé engendrait un dispositif prophylactique, où le petit défunt se retrouvait structurellement dans une situation évoquant Harpocrate et où son compagnon canin assumait de son côté le rôle du grand frère protecteur Anubis. Du point de vue des gestes reconstitués par l'étude taphonomique, les animaux et les petits humains s'accompagnent mutuellement. Plutôt que de considérer que nous sommes en présence d'un rituel d'offrande, où l'animal participerait du mobilier d'accompagnement au service de l'humain, il serait alors plus judicieux de comprendre que l'activation du référent théologique se réalisait par la mise en place et la mise en scène d'une structure de parenté entre les deux espèces, humaine et animale, réunies et solidaires dans leur destin eschatologique. Une façon d'attirer l'attention et la sauvegarde des deux divinités compétentes, le gardien apotropaïque « qui renverse les ennemis hors du temple de la mise au monde » et l'enfant divin dompteur des animaux venimeux **[167]** auxquels les jeunes organismes sont si vulnérables, simultanément dans leur fonction funéraire et dans leur qualification spécifique de protecteurs de l'enfance fragile. ■

[166] Michalaki-Kollia 2010, p. 182.
[167] Sternberg el-Hotabi 1999 ; Gasse 2004.

BIBLIOGRAPHIE

Adam, Fr., Colin, Fr., 2012, « Inhumations d'enfants et de chiens à Qasr ʿAllam, Bahariya, Égypte », dans M.-D. Nenna (éd.), *L'Enfant et la mort dans l'Antiquité II. Types de tombes et traitement du corps des enfants dans l'antiquité gréco-romaine. Actes de la table ronde internationale organisée à Alexandrie, Centre d'Études Alexandrines, 12-14 novembre 2009*, Alexandrie (Études Alexandrines 26), p. 305-319.

Armitage, P. L. & Clutton-Brock, J., 1981, « A Radiological and Histological Investigation into the Mummification of Cats from Ancient Egypt », *JAS* 8, p. 185-196.

Barone, R., 1986, *Anatomie comparée des mammifères domestiques*, 1, *Ostéologie*, Paris.

Boutantin, C., 2014, *Terres cuites et culte domestique. Bestiaire de l'Égypte gréco-romaine*, Leiden – Boston (Religions in the Graeco-Roman World, 179).

Bouvier-Closse, K., 2001, « Les sépultures de canidés dans l'Égypte ancienne », dans L. Bodson (éd.), *La Sépulture des animaux : concepts, usages et pratiques à travers le temps et l'espace. Contribution à l'étude de l'animalité. Journée d'étude, Université de Liège, 18 mars 2000*, Liège, p. 55-75.

Bouvier-Closse, K., 2003, « Les noms propres de chiens, chevaux et chats de l'Égypte ancienne. Le rôle et le sens du nom personnel attribué à l'animal », *Anthropozoologica* 37, p. 11-37.

Bricault, L., 2000-2001, « Les anubophores », *BSÉG* 24, p. 29-42.

Brunner, H.,1965, *Hieroglyphische Chrestomathie*, Wiesbaden.

Brunner, H ., 1969, « Zur Hundeinschrift des AR. », *ZÄS* 95, p. 72.

Cannata, M., 2007, « Of Bodies and Soles: the Meaning of the Root *ḳs* and its Derivatives in the Ptolemaic Period », dans M. Cannata (éd.), *Current Research in Egyptology 2006. Proceedings of the 7th Annual Symposium, University of Oxford April 2006*, Oxford, 2007, p. 21-42.

Capart, J., 1937, Compte rendu de George A. Reisner, « The Dog which was Honored by the King of Upper and Lower Egypt », *BMFA* 34, 1936, p. 96-99.

Cauville, S., 2009, *Dendara. Le temple d'Isis II. Analyse à la lumière du temple d'Hathor*, Leuven – Paris – Walpole (OLA179).

Chaix, L., 1999, « The dogs from Kerma (Sudan) 2700 to 1500 BC », dans C. H. Becker, J. Manhart, J. Peters & J. Schibler (éd.), *Historia Animalium ex Ossibus. Beiträge zu Paläoanatomie, Archäologie, Ägyptologie, Ethnologie und Geschichte der Tiermedizin. Festschrift für Angela von den Driesch zum 65. Geburtstag*, Rahden, p.109-119.

Charron, A., 1990, « Massacres d'animaux à la Basse Époque », *RdÉ* 41, p. 209-213.

Charron, A., 2005, « Les animaux sacralisés », dans Fr. Dunand & R. Lichtenberg (éd.), *Des animaux et des hommes. Une symbiose égyptienne*, Lonrai.
Churcher, C. S., 1993, « Dogs from Ein Tirghi Cemetery, Balat, Dakhleh Oasis, Western Desert of Egypt », dans A. Clason, S. Payne & H.-P. Uerpmann (éd.) *Skeletons in Her Cupboard: Festschrift for Juliet Clutton-Brock*, Oxford (Oxbow Monograph 34), p. 39-59.
Clerc, G., 1978, « Isis-Sothis dans le monde romain », dans M. B. De Boer, T. A. Edridge (éd.), *Hommages à M. J. Vermaseren*, I, Leiden (EPRO68),p. 247-281.
Colin, Fr., 2002, « Les prêtresses indigènes dans l'Égypte hellénistique et romaine : une question à la croisée des sources grecques et égyptiennes », dans H. Melaerts, L. Mooren (éd.), *Actes du Colloque International « Le rôle et le statut de la femme en Égypte hellénistique, romaine et byzantine »*, *Bruxelles et Louvain, 27-29 novembre 1997*, Leuven (StudHell37), p. 41-122.
Colin, Fr., 2003, « Le parfumeur (*pꜣ ʿnṯ*) », *BIFAO* 103, p. 73-109.
Colin, Fr., 2011, « Le 'Domaine d'Amon' à Bahariya de la XVIII^e^ à la XXVI^e^ dynastie : l'apport des fouilles de Qasr ʿAllam », dans D. Devauchelle (éd.), *La XXVI^e^ dynastie continuités et ruptures. Actes du Colloque international organisé les 26 et 27 novembre 2004 à l'Université Charles-de-Gaulle – Lille 3. Promenade saïte avec Jean Yoyotte*, Paris, p. 47-84.
Colin, Fr., 2014, « Bahariya. Pratiques funéraires et lieux de culte », dans B. Midant-Reynes (éd.), *Rapport d'activité 2012-2013*, Le Caire, p. 246-251.
Colin, Fr., à paraître^a^, « Noms doubles et prosopographie ombite (*Ostraca Prinz Joachim*) », *BASP* 51.
Colin, Fr., à paraître^b^, « Un jeu de déterminatifs en démotique », *RdÉ* 65.
Colin, Fr., & Hartenstein, C., 2013, « Documents démotiques de Strasbourg, I : jour de fête sur la rive gauche », *CdÉ* 88, p. 244-260.
Crum, W. E., 1939, *A Coptic Dictionary*, Oxford.
Daumas, Fr., 1958, *Les Mammisis des temples égyptiens*, Paris.
De Sardan, J.-P. O., 1998, « Émique », *L'Homme* 38, n° 147, p. 151-166.
Dunand, Fr., 1979, *Religion populaire en Égypte romaine. Les terres cuites isiaques du Musée du Caire*, Leiden (EPRO 76).
Dunand, Fr. & Lichtenberg, R., 1998, *Les Momies et la mort en Égypte*, Paris.
Dunand, Fr. & Lichtenberg, R., 2002, *Momies d'Égypte et d'ailleurs*, Condé-sur-Noireau.
Dunand, Fr. & Lichtenberg, R., 2005, « Des chiens momifiés à El-Deir. Oasis de Kharga », *BIFAO* 105, p. 75-87.
Durisch Gauthier, N., 2002-2003, « Sur les traces de Thot chien. À propos de Plutarque, *De Iside et Osiride*, 11, 355 B », *BSEG* 25, p. 35-56.
El-Nassery, S. A. A., & Wagner, G., 1978, « Nouvelles stèle de Kom Abu Bellou », *BIFAO* 78, p. 231-258.
Farid, A., 1995, *Fünf demotische Stelen aus Berlin, Chicago, Durham, London und Oxford mit zwei demotischen Türinschriften aus Paris und einer Bibliographie der demotischen Inschriften*, Berlin.
Fischer, H. G., 1966, « An Old Kingdom Monogram: », *ZÄS* 93, p. 56-69.
Fitzenreiter, M., 2013, *Tierkulte im pharaonischen Ägypten*, München (Ägyptologie und Kulturwissenschaft).
García y Bellido, A., 1967, *Les Religions orientales dans l'Espagne romaine*, Leiden (EPRO 5).
Gasse, A., 2004, *Les Stèles d'Horus sur les crocodiles*, Paris.
Goldbrunner, L., 2004, *Buchis. Eine Untersuchung zur Theologie des heiligen Stieres in Theben zur griechisch-römischen Zeit*, Bruxelles (MRE 11).
Grenier, J.-Cl., 1977, *Anubis alexandrin et romain*, Leiden (EPRO 57).
Grenier, J.-Cl., 2009, « Les pérégrinations d'un Boukhis en Haute Thébaïde », dans C. Thiers (éd.), *Documents de Théologies Thébaines tardives* 1, Montpellier (CENiM 3), p. 39-48.
Griffiths, J. G., 1970, *Plutarch's* de Iside et Osiride, Cardiff.
Harcourt, R. A., 1974, « The Dog in Prehistoric and Early Historic Britain », *Journal of Archaeological Science*, 1, p. 151–175.
Hartley, M., Buck, A. & Binder, S., 2011, « Canine Interments in the Teti Cemetery North at Saqqara during the Graeco-Roman Period », dans M. Bárta, F. Coppens & J. Krejčí (éd.), *Abusir and Saqqara in the Year 2010/1*, Praha.
Hoffmann, F., 1996, *Der Kampf um den Panzer des Inaros*, Wien (MPER N.S. 26).
Horard-Herbin, M.-P., 2000, « Dog Management and Use in the Late Iron Age: the Evidence from the Gallic Site of Levroux (France) », dans S. J. Crockford (éd.), *Dogs Through Time: an Archaeological Perspective*, Oxford(BAR International Series 889), p. 115–121.
Ikram, S., 1995, *Choice Cuts: Meat Production in Ancient Egypt*, Leuven (OLA 69).
Ikram, S., 2005, « Divine Creatures: Animal Mummies », dans S. Ikram (éd.), *Divine Creatures: Animal Mummies in Ancient Egypt*, Le Caire – New York, p. 1-15.
Ikram, S., 2007, « Animals in the Ritual Landscape at Abydos: a Synopsis », dans Z. A. Hawass & J. Richards (éd.), *The Archaeology and Art of Ancient Egypt. Essays in Honor of D. B. O'Connor*, I, Le Caire (CASAE 36), p. 417-432.
Ikram, S., 2013, « Man's Best Friend for Eternity: Dog and Human Burials in Ancient Egypt », *Anthropozoologica* 48 (2), p. 299-307.
Ikram, S. & Iskander, N., 2002, *Non – Human Mummies,* Le Caire (CGC).
Jelínková-Reymond, E., 1956, *Les Inscriptions de la statue guérisseuse de Djed-ḥr-le-sauveur*, Le Caire (BdÉ 23).
Kaiser, J., 2011, « Gifts for the Gods: Votive Dog Mummies at Giza », dans M. Lehner (éd.), *Giza Plateau Mapping Project Season 2009. Preliminary Report*, Boston (Giza Occasional Papers 5), p. 197-199.
Kessler, D., 1989, *Die heiligen Tiere und der König*, I, Wiesbaden (ÄA 16).
Kessler, D. & Nur el-Din, A., 2005, « Tuna al-Gebel. Millions of Ibises and other Animals », dans S. Ikram (éd.), *Divine Creatures. Animal Mummies in Ancient Egypt*, Le Caire – New York, p. 120-163.
Klein, R.G. & Cruz-Uribe, K., 1984, *The Analysis of Animal Bones from Archaeological Sites*, Chicago.
Labrique, Fr., 1993, « 'Transpercer l'âne' à Edfou », dans J. Quaegebeur (éd.), *Ritual and Sacrifice in the Ancient Near East: Proceedings of the International Conference organized by the Katholieke Universiteit Leuven from the 17th to the 20th of April 1991*, Leuven (OLA55), p. 175-189.

Labrique, Fr., 2011, « La salle aux Bès géants à Ayn el-Mouftella : une lecture de pieds », dans D. Devauchelle (éd.), *La XXVI^e dynastie continuités et ruptures. Actes du Colloque international organisé les 26 et 27 novembre 2004 à l'Université Charles-de-Gaulle – Lille 3. Promenade saïte avec Jean Yoyotte*, Paris, 2011, p. 185-196.
Labrique, Fr., 2013, « Lieux et épiclèses locales à Bahariya, d'après l'épigraphie monumentale d'époque tardive », dans M. Dospěl & L. Suková (éd.), *Bahriya Oasis. Recent Research into the Past of an Egyptian Oasis*, Praha, p. 253-267.
Lapp, G.,1986, *Die Opferformel des Alten Reiches. Unter Berücksichtigung einiger späterer Formen*, Mainz-am-Rhein (SDAIK21).
Lauten, S.D., 2008, « Nutrition in Health », dans V. M. Rhea (éd.), *Handbook of Small Animal Practice*, 5th edition, Philadelphia, p. 1171.
Leclant, J., 1981, « Anubis », dans *LIMC* I, p. 862-873.
Limme, L., 1985, « Remarques sur un cercueil de chienne », *CdÉ* 60, p. 147-151.
Listemann, K., 2010, *Kulturgeschichtliche Bedeutung des Hundes im Alten Ägypten. Untersuchungen anhand archäozoologischer und archäologischer Quellen*, München.
Malaise, M., 1972, *Inventaire préliminaire des documents égyptiens découverts en Italie*, Leiden (EPRO 21).
Malaise, M., 1991, « Harpocrate, la tortue et le chien. Contribution à l'iconographie du fils d'Isis », *BSFE* 122, p. 13-35.
Mandeville, J.J. & Sidewater, A., 1985, *The Complete Dog Book*, New York.
Meeks, D., 1986, « Zoomorphie et image des dieux dans l'Égypte ancienne », dans Ch. Malamoud & J.-P. Vernant (éd.), *Le temps de la réflexion VII*. *Corps des dieux*, Paris, p. 171-191.
Michalaki-Kollia, M., 2010, « Un ensemble exceptionnel d'enchytrismes de nouveau-nés, de fœtus et de nourrissons découvert dans l'île d'Astypalée, en Grèce : cimetière de bébés ou sanctuaire ? », dans A.-M. Guimier-Sorbets & Y. Morizot (éd.), *L'Enfant et la mort dans l'Antiquité I. Nouvelles recherches dans les nécropoles grecques. Le signalement des tombes d'enfants, Actes de la table ronde internationale organisée à Athènes, 29-30 mai 2008*, Paris (Travaux de la Maison René-Ginouvès 12), p. 161-194.
Möller, G., 1913, *Die beiden Totenpapyrus Rhind des Museums zu Edinburg*, Leipzig (DemStud 6).
Northampton, Marquis De, Spiegelberg, W., & Newberry, P. E., 1908, *Report on Some Excavations in the Theban Necropolis during the Winter of 1898-1899, London.*
Pavaux, Cl., 1988, *Guide méthodologique en ostéo-archéologie*, Toulouse.
Pestman, P. W., 1977, *Recueil de textes démotiques et bilingues*, II, Leiden.
Pestman, P. W., 1993, *The Archive of the Theban Choachytes (Second Century B.C.). A Survey of the Demotic and Greek Papyri contained in the Archive*, Leuven (StudDem 2).
Postel, L., 2005, « Une variante septentrionale de la formule d'offrande invocatoire à la Première Période intermédiaire : *prt-ḫrw nt* », dans L. Pantalacci, C. Berger-El Naggar (éd.), *Des Néferkarê aux Montouhotep. Travaux archéologiques en cours sur la fin de la VI^e dynastie et la Première Période Intermédiaire*, Lyon (Travaux de la Maison de l'Orient 40), p. 255-278.
Preisigke, F. & Spiegelberg, W., 1914, *Die Prinz-Joachim-Ostraka. Griechische und demotische Beisetzungsurkunden für Ibis- und Falkenmumien aus Ombos*, Strasbourg.
Ray, J. D., 1976, *The Archive of Ḥor*, London.
Régen, I., 2009, « À propos du sens de *qrs* "enterrer" », dans I. Régen, Fr. Servajean (éd.), Verba manent. *Recueil d'études dédiées à Dimitri Meeks par ses collègues et amis*, Montpellier (CENIM2), p. 387-399.
Reisner, G. A., 1936, « The Dog which was Honored by the King of Upper and Lower Egypt », *BMFA* 34, p. 96-99.
Ritner, R. K.,1985, « Anubis and the Lunar Disc », *JEA* 71, p. 149-155.
Ruscillo, D., 2003, « Alternative Methods for Identifying Sex from Archaeological Animal Bone », dans E. Kojabopoulou, Y. Hamilakis, P. Halstead, C. Gamble, & P. Elefanti (éd.), *Zooarchaeology in Greece: Recent Advances*, London (BSA Studies 9).
Ruscillo, D., 2006, « The Table Test: a Simple Technique for Sexing Canid Humeri », dans D. Ruscillo (éd.), *Recent Advances in Ageing and Sexing Animal Bones*, Oxford.
Satzinger, H., 1975, « The Old Coptic Schmidt Papyrus », *JARCE* 12, p. 37-50.
Sherman, E. J., 1981, « Djedḥor the Saviour Statue Base OI 10589 », *JEA* 67, p. 82-102.
Sottas, H., 1921, « Le thiase d'Ombos », *RA* 13, p. 24-36.
Sternberg el-Hotabi, H., 1999, *Untersuchungen zur Überlieferungsgeschichte der Horusstelen: ein Beitrag zur Religionsgeschichte Ägyptens im 1. Jahrtausend v. Chr.*, Wiesbaden (ÄgAbh 62).
Thiers, C., 1995, « Civils et militaires dans les temples. Occupation illicite et expulsion », *BIFAO* 95, p. 493-516.
Thirion, M., 2001, « Notes d'onomastique. Contribution à une révision du Ranke *PN* », *RdÉ* 52, p. 264-276.
Thomas, R., 2005, « Perceptions Versus Reality: Changing Attitudes towards Pets in Medieval and Post-Medieval England », dans A. Pluskowski (éd.), *Just Skin and Bones? New Perspective in Human – Animal Relations in the Historical Past*, Oxford.
Tooley, A. M. J., 1988, « Coffin of a Dog from Beni Hasan », *JEA* 74, p. 207-211.
Vernus, P. & Yoyotte, J., 2005, *Le Bestiaire des pharaons*, Paris.
Vleeming, S. P., 2001, *Some Coins of Artaxerxes and other Short Texts*, Leuven – Paris – Sterling.
Vleeming, S. P., 2011, *Short Texts gathered from many Publications*, Leuven – Paris – Walpole.
Volokhine, Y., 2010, « Bès dans les temples égyptiens de l'époque gréco-romaine », dans L. Bricault & M. Versluys (éd.), *Isis on the Nile. Egyptian Gods in Hellenistic and Roman Egypt. Proceedings of the IVth International Conference of Isis Studies, Liège, November 27-29 2008*, Leiden (Religions in the Graeco-Roman World 171), p. 233-255.
Zauzich, K.-T., 1968, *Die ägyptische Schreibertradition in Aufbau, Sprache und Schrift der demotischen Kaufverträge aus Ptolemäischer Zeit*, Wiesbaden (ÄgAbh 19).
Zivie, A. & Lichtenberg, R., 2005, « The Cats of the Goddess Bastet », dans S. Ikram (éd.), *Divine Creatures. Animal Mummies in Ancient Egypt*, Le Caire – New York, p. 106-119.

ARCHÉOLOGIE ET HISTOIRE ANCIENNE

LE TAURILLON EXCLU DU SACRIFICE (CLÈRE, *PORTE D'ÉVERGÈTE*, PL. 40)

Françoise LABRIQUE

Professeur d'égyptologie,
Institut für Afrikanistik und Ägyptologie
der Universität zu Köln
francoise.labrique@uni-koeln.de

RÉSUMÉ

L'article propose une réflexion sur la sélection des animaux de sacrifice et des animaux sacrés dans l'Égypte ptolémaïque, ainsi que sur l'intervention du dieu dans le processus, à partir d'une scène du propylône du dieu lunaire Khonsou à Bénénet (Karnak), qui évoque l'élection d'un taurillon, reconnu comme manifestation de Khonsou-Thot, au sein d'un cheptel destiné aux autels.

The article offers some remarks on the selection of the animals who are to be sacrificed or who are sacred in Ptolemaic Egypt, and on the intervention of the god in the process. The reflection is based on a scene of the propylon of Chonsu in Benenet (Karnak), which tells us about the choice of a young bull, which is recognised as a manifestation of Chonsu-Thot, in the midst of a herd destined to the altars.

MOTS-CLÉS

Animal sacré, animal de sacrifice, sélection et théologie, Khonsou-Thot, chemin du dieu, coeur, conscience.

KEYWORDS

Sacred animal, sacrificed animal, selection and theology, Chonsu-Thot, path of the god, heart, conscience.

Article accepté après évaluation par deux experts selon le principe du double anonymat

La présentation et l'analyse d'un texte évoquant la sélection d'un taurillon sacré dans l'Égypte hellénistique permettent de nourrir la réflexion sur la question complexe du statut des animaux en contexte rituel [1].

Sur les faces internes est (pl. 60) et ouest (pl. 40) des montants sud du propylône ptolémaïque de Khonsou à Bénénet, dans le secteur Sud-Ouest de l'aire de Karnak, deux tableaux situés au premier registre illustrent symétriquement un thème commun et le développent de manière complémentaire. De part et d'autre, le roi porteur du pschent se présente devant Khonsou et offre une huile liturgique. Au centre de chacune de ces scènes, deux taureaux se meuvent en deux directions opposées : l'un marche vers le roi, l'autre galope vers le dieu [2]. Le discours du roi montre que sur chaque montant il s'agit d'un unique bovidé évoqué à deux moments de son activité. Conformément aux usages de la grammaire du temple, la ressemblance générale des deux tableaux invite à relever une série d'éléments divergents, dont plusieurs ont été évoqués par Jean-Claude Goyon [3] :

pl. 40 (montant ouest)	pl. 60 (montant est)
Taureau rouge orné d'un collier, d'un disque lunaire, d'un pendentif-bât [4] ; le dos du coureur porte un tissu carré blanc, identifié à Khonsou-Thot	Taureau orné d'un collier (couleur éventuelle disparue ; traces peu sûres de rouge) ; le dos du coureur porte peut-être un tissu carré clair, identifié à Horus fils d'Osiris
Le dieu : Khonsou dans Thèbes Néferhotep, Horus le possesseur de la joie triomphante à Karnak… Ba Uni [5]	Le dieu : Khonsou dans Thèbes Néferhotep, maître de Maât qui est sur le Grand Siège, Lune dans la nuit

Le tableau du montant est (*Év.* pl. 60), dont le taurillon présente un caractère horien, connaît quelques parallèles, situés comme dans le cas présent sur des embrasures de portes monumentales, au premier registre :

1. Dans la partie nord de la porte axiale du pylône d'Edfou, sur l'épaisseur du montant est, le roi offre de l'huile à Horus d'Edfou et à Hathor ; devant lui et tourné vers le couple se profile un bovidé unique orné de faïence et d'or. L'animal est en fait une statue dressée sur un socle [6].

2. Dans la partie sud du propylône thébain de Montou, sur le montant ouest, le roi accomplit le même rite devant un Montou dont le descriptif souligne l'aspect taurin [7]. Le bovidé devant le dieu, très endommagé, se présente probablement sur un socle bas mais diffère de celui d'Edfou en ce qu'il est orienté vers le roi.

Les inscriptions de ces deux tableaux d'Edfou et de Karnak-Nord s'apparentent à celles du montant est du propylône de Khonsou, en ce qu'elles évoquent la marche triomphale et irrésistible du dieu dans le pays et la déroute des opposants.

3. Un cas particulier, mutilé, nous est fourni par le temple de Tod. Il relève d'une catégorie distincte car il se singularise sur plusieurs points. Il mérite cependant d'être cité parce que le contraste permet de mieux cerner la spécificité des autres sources. Il se trouve non sur une porte mais sur la paroi est de la salle hypostyle, et s'isole ainsi des cas précédents par sa situation dans le monument. En l'occurrence, deux taureaux y séparent le roi du dieu Montou, mais à la différence des animaux au mouvement d'apparence centrifuge du propylône de Khonsou, ceux-ci s'affrontent [8]. Le geste du roi ainsi que sa légende ont malheureusement disparu mais le reste des inscriptions livre des informations éclairantes. Montou apparaît en tueur d'Apophis [9] et tend la harpè de la victoire. Aucune onction n'est évoquée. Les deux bovidés ne constituent pas le dédoublement d'un seul à deux moments de son activité. Leur descriptif les traite au duel : « les deux seigneurs, les deux frères » [10]. Le roi « apaise les deux seigneurs » par des litanies [11].

[1] Voir la contribution de Colin *et al.*, dans ce volume.

[2] *Urk.* VIII 104, croquis sous le titre ; Goyon 1983, p. 5 et n. 18. À l'heure actuelle, des pigments rouges sont encore visibles.

[3] Goyon 1983.

[4] Voir les références dans Labrique 2003, p. 207 n. 54.

[5] Labrique 2005a.

[6] *Edfou* VIII 60,12-62,3 (pl. 663) ; Kurth 1998, p. 112 n. 2.

[7] Aufrère 2000, p. 316-317, scène 19b (= *Urk.* VIII 37).

[8] Pour un autre exemple, mais anépigraphe, de taureaux se faisant face, se joignant non le front mais la patte antérieure gauche, sur le plat du socle d'une statue de Ptah-Patèque, cf. Berlandini 1995, p. 36 fig. 5.

[9] *Tod* I n° 138, col. 8 (p. 219,12-13)

[10] *Tod* I n° 138, col. 2 (p. 219,6)

[11] *Tod* I n° 138, col. 13 (p. 211,5)

Ce document échappe ainsi manifestement aux caractéristiques générales relevées à Bénénet.

4. À la suite des observations de Françoise Laroche-Traunecker, des fouilles partielles ont été menées en 1976-1977 à Bénénet sur le parvis du temple de Khonsou. Elles ont permis de dégager douze blocs décorés appartenant aux murets d'entrecolonnement d'un kiosque remontant à la XXIIIe dynastie et au règne d'Osorkon III et fait l'objet d'une première analyse par Claude Traunecker, qui attira l'attention sur l'importance prise par les rites lunaires et royaux dans les scènes principales [12]. En 1983, Jean-Claude Goyon rapprocha opportunément ces précieuses trouvailles d'un groupe de tableaux du propylône de Khonsou et examina dans les deux monuments thébains la relation entre confirmation du pouvoir royal et rites lunaires. Parmi les éléments de la composition figurent devant Khonsou un bovidé debout, orné d'une *menat*, et un groupe gisant d'animaux abattus – une oie complète, un chien ligoté, une hyène et une antilope décapitées. Une légende inscrite au-dessus du premier le démarque nettement des seconds, qui ont été déposés devant l'estrade du dieu : *sṯȝ pȝ bḥs dšr ʿnh*, « Amener le veau rouge vivant » [13].

Le relief du kiosque place côte à côte un animal sacré et ceux que l'on sacrifie. Certes, tous ne relèvent pas de la même espèce : l'oie est tuée pour Horus [14], le chien est un des avatars de Seth condamnés au sacrifice selon le Pap. Jumilhac [15], la hyène, peu évoquée, a une réputation de charognarde et de voleuse dans les textes littéraires [16], l'antilope, en particulier l'oryx, est un ennemi lunaire [17]. Mais le taureau peut également incarner Seth et devenir victime sacrificielle [18]. Sous Domitien, le temple d'Esna oppose les vaches noires d'Horus aux taureaux rouges de Seth (*kmywt n Ḥr dšrw n Stš*) [19]. Si le propylône de Montou à Karnak-Nord honore un taureau dans l'embrasure, par ailleurs, sur la face extérieure sud du montant est, il en sacrifie un autre devant le dieu. La victime est alors couchée sur un socle et le roi, qui l'a égorgée, en présente la patte antérieure [20].

Où et comment ces animaux sont-ils sélectionnés ? Avant leur affectation, les bovidés se sont-ils généralement côtoyés dans le même cheptel ? Il y a certes des troupeaux réunissant les conditions propices à la naissance d'un animal sacré, pour les soins duquel le pâtre obtient récompense et prestige [21]. Tous les avatars divins ne partagent pas le destin d'un Bata ressuscité, magiquement métamorphosé en un grand taureau dont le statut est reconnaissable à ses bigarrures merveilleuses, avant d'être amené au roi par un particulier et intégré dans la vie du palais [22]. Mais même l'extraordinaire Bata se trouve réduit par les stratagèmes de son épouse à devenir bête de sacrifice [23]. La distance semble bien courte entre l'animal sacrifiable et l'animal sacré et donc intouchable, en particulier quand il s'agit d'un taureau, qui dans la région thébaine peut autant symboliser l'ennemi séthien que représenter Boukhis [24], Apis [25], ou encore les bovidés associés à Horus [26], Khonsou, Thot… Horus et Seth peuvent d'ailleurs adopter la forme du taureau en même temps [27]. Au nombre de ses crimes, Seth a commis un amalgame sacrilège : *mꜣk ỉrꜣf sp ḥ.nꜣf Ḥp r-ḫft-ḥr n ỉrw wnnt*, « Mais regarde-le donc, il a capturé Apis au lasso en présence de celui qui crée ce qui existe » [28]. L'insolent provocateur a osé appliquer à l'animal sacré une procédure infligée aux victimes sacrificielles, dont subsiste une belle représentation dans le temple de Séthi Ier à Abydos [29]. Or, en théorie, la confusion est impensable.

La comparaison des diverses scènes évoquées plus haut invite à rapprocher plus précisément les rédactions d'Edfou et du propylône de Khonsou. Elle permet aussi de constater la spécificité locale de celle du veau lunaire dédoublé, dans laquelle le discours du roi sert notre propos :

Selon ce discours, il n'y a pas lieu de confondre l'hypostase de Khonsou-Thot avec une bête sacrifiable. Deux critères, l'un interne, l'autre externe, sont évoqués pour

[12] Laroche 1980, § 23, p. 54-56 : la fouille et les relevés ont été réalisés par Françoise Laroche ; une analyse préliminaire y est présentée par Claude Traunecker, p. 56 ; La découverte est signalée par Leclant 1977, p. 254-255. Pour les résultats archéologiques de la campagne, voir Laroche-Traunecker 1982, p. 313-337 et note 3. Une courte synthèse de ces travaux figure dans Lauffray 1979, p. 216-217.

[13] Goyon 1983, p. 5.

[14] Goyon 1983, p. 4 et n. 14 avec références, notamment à *Edfou* VII 124,10.

[15] *P. Jumilhac* XVI, 21-22 et XVII, 13-14 ; Goyon 1983, p. 7 ; Bohms 2013, p. 112-114.

[16] Bohms 2013, p. 120-121. Pour un bel exemple ramesside de hyène rayée, voir l'ostracon figuré E.6430 des Musées Royaux d'Art et d'Histoire à Bruxelles, Delvaux & Pierlot 2013, p. 94-95 ; dans un contexte de satire animale avec renversement de la hiérarchie naturelle, la hyène voleuse exécutée dans la scène du kiosque est représentée en juge sur l'ostracon parodique E.6378 : *ibidem* p. 112-113.

[17] Derchain 1962 ; Bohms 2013, p. 39-42.

[18] Goyon 1983, p. 7.

[19] *Esna* 190,3.

[20] Aufrère 2000, p. 383, scène 24a (= *Urk.* VIII 17).

[21] Bohms 2013, p. 395 et n. 214-215, renvoyant au *p. Insinger*, X+2,15, 2,16.

[22] *P. d'Orbiney* 14,5 ; Bohms 2013, p. 398.

[23] *P. d'Orbiney* 16,6-8 ; Labrique 2008, p. 151-166.

[24] Bohms 2013, p. 397-398.

[25] Sur Apis à Thèbes : Traunecker 1998, p. 1224-1225.

[26] Bohms 2013, p. 392 et n. 189, renvoyant au *p. Wien D6920-22*.

[27] Bohms 2013, p. 392-393 et n. 190, renvoyant au *Livre de Thot*, C04.4,2/x+8-9.

[28] *Urk.* VI 23, 15-16. Altmann 2010, p. 51 ; Bohms 2013, p. 397.

[29] O'Connor 2011 (2009), p. 55 fig. 21; PM VI p. 26 (236)-(237).

(Év. pl. 40) Discours du roi : 10 colonnes au milieu du tableau (Urk. VIII, 104 c) (fig. 1-2)

(pl. 40) 7. *rnp=k pwy-nn Ḫnsw-Ḏḥwty n ḏt=f n ỉb=f n ʿwt=f*	Quant à ce taurillon qui t'appartient, c'est Khonsou-Thot comme il lui revient d'être, en sa conscience et en ses membres ;
8. *ỉb=f ɔbwt r ɔbwt=f ḥɔty=f ḥtm m nṯr nb [2 quadrats] =f*	sa conscience est marque (encore) plus distinctive que son apparence [30], son cœur est pourvu de chaque dieu [2 quadrats]
9. *sʿnḫ sw psḏt=k ỉwd.n sw ḥm=k r ḫryt*	de sorte que ton ennéade le fait vivre ; si ta Majesté l'a exclu du sacrifice,
10. *smɔ=k sw m smɔ rnp sḫm m pt ḫr ḫryw=s*	c'est pour que tu t'unisses à lui en taureau fougueux [31], de sorte qu'il est bel et bien puissant au ciel auprès de ceux qui vivent dessous
11. *pḥty m tɔ ḫr ḥryw=f m(ʿ).k sw m nb ḥtpw ḥqɔ ḏfɔw*	et fort sur terre auprès de ceux qui vivent dessus. Regarde-le! C'est un possesseur d'offrandes, un détenteur d'aliments
12. *ḏɔ=f rɔ=f m ʿnḫ r nḥḥ ḫn ḥr ɔḥt=f nt sš sɔb*	au point qu'il se nourrit [32] de victuailles pour l'éternité, s'arrêtant dans son pré de fourrés, parcourant
13. *ɔḫt=f ṯḥnt r ḫrt=f Sḫmt sḫnt ḥr sḫt=f Wɔḏt wɔḏwɔḏ n ḥr=f*	son champ, qui resplendit pour sa subsistance, car Sekhmet s'est posée sur sa prairie [33] et Outo fait verdoyer devant lui :
14. *sw=f mw fnḏ=f ḫr sšn ʿnʿnt=f ḫr ḫɔ ntk pw ỉr nn r=f*	quand il boit de l'eau, son mufle est sous le lys et son cou est sous la feuille du lotus [34]. C'est toi qui as fait cela pour lui
15. *ḏr sšm=k sšm ỉb=f ḥr wɔt=k kɔ=k wr kɔ=f ḥr kɔw*	depuis que tu assumes la direction de sa conscience sur ton chemin. Ton taureau est bel et bien le meilleur et son ka est au-dessus des kas,
16. *smɔʿ=k [ḫrw=f] ḥr ỉr.n=f*	(et) tu as fait triompher [sa cause] pour ce qu'il a fait.

prévenir toute confusion : le cœur et l'apparence. L'animal est assurément choisi en fonction de caractéristiques physiques, parmi lesquelles figurent les couleurs de sa robe [35]. Mais l'intime pèse davantage.

Deux termes désignent le cœur [36] :

« Son cœur-*ḥɔty* est pourvu de chaque dieu, de sorte que ton ennéade le fait vivre » se réfère à la constitution du disque lunaire à l'aide de quatorze dieux qui entrent progressivement dans la lune au cours de la phase croissante, apportant chacun une fraction supplémentaire jusqu'à la pleine lune, et ressortent selon le même rythme lors du décours [37]. Le dédoublement du taurillon traduit le perpétuel va-et-vient entre deux états lunaires. La phase croissante correspond au « taureau ardent », la décroissante au « bœuf » [38].

L'opposition à *ḥɔty* fait du cœur-*ỉb* un terme marqué. Il est manipulé par la volonté du dieu bénéficiaire Khonsou-dans-Thèbes : « C'est toi qui as fait cela pour lui, depuis que tu assumes la direction de sa conscience-*ỉb* [99] sur ton chemin [40] ». C'est en effet le dieu lui-même qui intervient dans l'élection de l'animal sacré mis sous influence : « si ta Majesté l'a exclu du sacrifice, c'est pour que tu t'unisses à lui en taureau fougueux, de sorte qu'il est bel et bien puissant au ciel auprès de ceux

[30] Sur *ɔbwt/ɔbwy*, « apparence caractéristique », cf. Yoyotte 1981, p. 49-51.

[31] Par ailleurs, *kɔ rnp m pt rʿ nb*, « taureau rajeuni dans le ciel » désigne Thot-lune : *p. MMA 35.9.21*, col. 21, 3-4, Goyon 1999, p. 55 et pl. XX A.

[32] *ḏɔ rɔ*: « alimenter », cf. Serge Sauneron, *Esna* V, p. 13 note m. Voir aussi *Edfou* VIII 61,3. Dans sa thèse inédite sur Harsomtous, Emmanuel Louant a montré la relation entre dieu-enfant et production de nourriture.

[33] Sekhmet et la prairie : Comme le relève Meeks 1972, p. 9, n. 3, la présence de la déesse signifie pour cette campagne une multitude de fleurs odorantes ; voir *Edfou* IV 193, 11; 196, 3.

[34] Cf. *e.g.* la promenade rayonnante de force germinative du dieu-enfant Heka, fils de Nebtou à Esna: *Esna* 340, 5 et surtout 351, 8 (*Esna* V 31-32 et 35).

[35] Yoyotte 1981 *supra* note 28 ; voir les descriptions de divers taureaux sacrés : Bohms 2013, p. 392 et 395, 397-399.

[36] Toro Rueda 2003 synthétise les débats : p. 4-5. et 27-38.

[37] Cf. *p. d'Imouthès*, col. 21, 1-6 et Goyon 1999, p. 55-56. Labrique 1997 ; Labrique 1998.

[38] Labrique 2003. *kɔ-ps m kḫkḥ=f* : « taureau-ardent quand il prend de l'âge » - Khonsou dans Thèbes : *Év.* pl. 60, 24 ; voir aussi pl. 55, 18 ; [pl. 57, 7] ; pl. 27, 12 ; pl. 34, 30. « C'est le bœuf quand il s'enténèbre » : *Év.* pl. 60, 25.

[39] *ỉb* peut avoir le sens de « conscience », « volonté », cf. Lorton 1968 **;** Lorton 1969 ; *sšm ỉb*: cf. Vittmann 1995, p. 301-302 n. 43 (le cœur comme siège de la divine force morale en l'homme) ; Vittmann 1999, index p. 177 ; Meeks 1988, p. 435-437.

[40] « Aller sur le chemin du dieu » : cf. Vittmann 1995, p. 301 n. 41 ; Vittmann 1999, p. 39, 43-44, 60, 78, 104 ; c'est le dieu qui oriente sur son chemin, voir *e.g.* Perdu 1997, p. 173.

Figure 1 : propylône de Khonsou à Karnak, Scène 40. @ IFAO, G. Polin

qui vivent dessous et fort sur terre auprès de ceux qui vivent dessus. » Il s'agit bien en l'occurrence de séparer le taurillon, image divine vivante et inspirée, d'autres animaux issus des troupeaux du temple, marqués au fer rouge [41] et ainsi promis au sacrifice, comme le taureau immolé pour la fête du 19 Thot d'après une autre scène sur le même monument [42] et d'après le *P. Leyde T 32*, III 5-7 : « On tend le bras vers toi sous le porche (*mɔht*) de Khonsou-dans-Thèbes, le jour de la fête de Thot. Des guirlandes sont à ton cou, en compagnie du prêtre-*sm*, et des souchets sont sur ta tête, en compagnie du prêtre-libateur ; tu regardes l'ennemi lié avec une corde, chacune de ses incarnations devenant bête de sacrifice » [43]. Sans doute fallait-il redoubler de précautions si la robe du bovidé était rouge, comme dans le cas présent [44]. Cette prudence extrême est attribuée ici au dieu lui-même : *ḫw m wḏt=k ỉḥ=k [p]n*, « celui qui est préservé selon ton décret, c'est [ce] taureau qui t'appartient » [45]. Elle s'exprime ailleurs à l'aide du même verbe *ḫw* dans le texte biographique de la statue-cube de Hor, prophète d'Amon à Karnak, datant probablement du règne de Takhelot II : *ḫw=ỉ qmỉ nb ḥr ỉwn=f tm ḫr r ḫrt-nṯr*, « Ich schützte jedes (heilige) Stierkalb wegen seiner Farbe, die nicht für die Schlachtbank des Gottes bestimmt war » ; Hor y affirme ainsi qu'il a « préservé » les taurillons de l'abattoir en fonction de la couleur de leur pelage [46].

Par ailleurs, le texte définit ce « chemin » sur lequel Khonsou-dans-Thèbes oriente la volonté du jeune taureau en le sélectionnant. Il s'y unit à l'animal qui s'impose dès lors au ciel et sur terre. Le dieu bénéficiaire a notamment un caractère royal prononcé : il est « Horus le possesseur de la joie triomphante à Karnak » [47].

[41] Labrique 2005 b. Quack 2003, p. 115

[42] *Év.* pl. 23, 7 (= *Urk.* VIII 78 d).

[43] Herbin 1994, p. 149.

[44] Voir *supra*. Griffiths 1972.

[45] *Év.* pl. 40, 6 (*Urk.* VIII, 104 f).

[46] Statue-cube (CGC 42230, JE 36706) : Jansen-Winkeln 1985, 4.4.15 (p. 401 et 172) : (statue Caire CGC 42230, ép. Takeloth II) ; Otto 1954, p. 145 et n. 4. Selon la stèle de Mendès CGC 22181, 25, Ptolémée II place un chasse-mouches entre les mains de la statue d'Arsinoé pour protéger (*ḫwỉ*) l'animal sacré de Mendès : Kamal 1905, p. 165 ; trad. H. De Meulenaere dans De Meulenaere & Mackay 1976, p. 176. Pour un bel exemple de taurillon au pelage rouge zébré de noir, voir l'ostracon figuré E.6435 des Musées Royaux d'Art et d'Histoire à Bruxelles, Delvaux & Pierlot 2013, p. 88-89. Voir par ailleurs Quack 2003, p. 115, sur les consignes des prêtres de Sekhmet.

[47] *Év.* pl. 40, 17 (= *Urk.* VIII, 104 b).

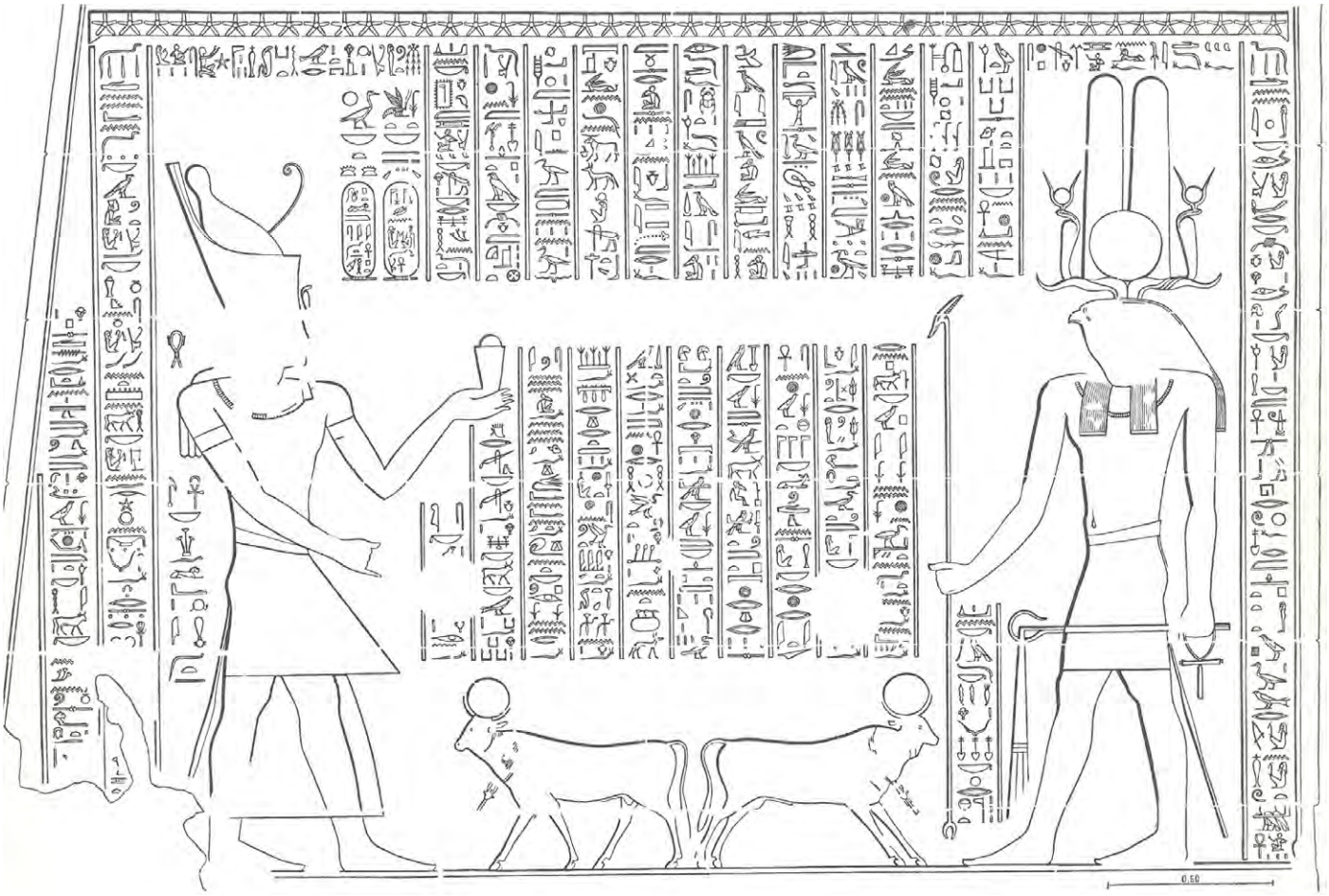

Figure 2 : P. Clère, La Porte d'Évergète (MIFAO 84), Le Caire, 1961, pl. 40 © IFAO

La « force sur terre » du veau soumis à son influence est dès lors celle du roi Horus dûment légitimé. Khonsou-dans-Thèbes est aussi *bꜣ dmḏ*, « Ba Uni » **[48]**, ce qui implique qu'il est à la fois le juge Thot qui légitime l'héritier horien au détriment de Seth et l'héritier lunaire Khonsou objet du procès de légitimation, qui s'intronise sur le modèle d'Horus **[49]**. L'intervention du dieu dans la sélection de l'animal sacré va de la manipulation de la conscience de son élu à l'arbitrage judiciaire : « tu as fait triompher [sa cause] pour ce qu'il a fait. »

Cette fusion symbiotique de deux entités actives, à savoir de Khonsou, dieu jugé, et de Thot, dieu juge, se produit à la nouvelle lune et permet au jeune dieu lunaire de succéder au vieillard du mois précédent. La « puissance au ciel » du veau Khonsou-Thot possédé par Khonsou-dans-Thèbes est donc celle de Khonsou-lune renouvelée. Le jeune veau est certes campé dans un cadre idyllique **[50]**, mais les lotus qui l'entourent à l'aiguade se réfèrent vraisemblablement aussi au modèle de la renaissance solaire **[51]**. ■

[48] *Év.* pl. 40, 18 (= *Urk.* VIII, 104 b).

[49] Voir Labrique 2005a, en particulier p. 313, traitant de *Ev.* pl. 22, 14 (= *Urk.* VIII 83 i) ; Labrique 2003, p. 210-218.

[50] Cadre traditionnellement apprécié, cf. *e.g.* l'ostracon figuré E.6434 des Musées Royaux d'Art et d'Histoire à Bruxelles montrant un veau rougeâtre gambadant dans un fourré de papyrus : Delvaux & Pierlot 2013, p. 82-83.

[51] Voir par exemple l'enfant lunaire assis sur la corolle d'un lotus bleu, sur les bracelets du prince Namart (BM 14594-5) : Labrique 2010, p. 108 fig. 3 et n. 14.

BIBLIOGRAPHIE

Altmann, Victoria, 2010, *Die Kultfrevel des Seth. Die Gefährdung der göttlichen Ordnung in zwei Vernichtungsritualen der ägyptischen Spätzeit* (Studien zur Spätägyptischen Religion 1), Wiesbaden.
Aufrère, Sydney, 2000, *Le propylône d'Amon-Rê-Montou à Karnak-Nord* (MIFAO 117), Le Caire.
Berlandini, Jocelyne, 1995, « Ptah-démiurge et l'exaltation du ciel », *Revue d'Égyptologie* 46, p. 9-41.
Bohms, Ingrid, 2013, *Säugetiere in der altägyptischen Literatur*, Berlin.
Delvaux, Luc & Pierlot, Amandine, 2013, *L'art des ostraca en Égypte ancienne, morceaux choisis*, Bruxelles.
De Meulenaere, Herman & Mackay, Pierre, 1976, *Mendès II*, Warminster
Derchain, Philippe, 1962, *Le sacrifice de l'oryx* (Fondation égyptologique Reine Elisabeth), Bruxelles.
***Ev*. = Clère, Pierre**, 1961, *La Porte d'Évergète à Karnak* (MIFAO 84), Le Caire.
Goyon, Jean-Claude, 1983, « Aspects thébains de la confirmation du pouvoir royal : les rites lunaires », *Journal of the Society of the Studies of Egyptian Antiquities* 13, p. 2-9.
Goyon, Jean-Claude, 1999, *Le Papyrus d'Imouthès fils de Psintaês*, MMA, Boston.
Griffiths, John G., 1972, « The symbolism of red in Egyptian Religion », *Studia Geo Widengren oblata* I, Leiden, p. 81-90.
Herbin, François-René, 1994, *Le livre de parcourir l'éternité* (OLA 58), Leuven.
Jansen-Winkeln, Karl, 1985, *Ägyptische Biographien der 22. und 23. Dynastie* (ÄAT 8/2), Wiesbaden.
Kamal, Ahmed Bey, 1905, *Stèles Ptolémaïques et romaines*, Le Caire.
Kurth, Dieter, 1998, *Edfou VIII*, *Die Inschriften des Tempels von Edfu* 1, Wiesbaden.
Labrique, Françoise, 1997, « Les escortes de la lune dans le complexe lunaire de Khonsou à Karnak », *Bulletin de la Société Française d'Égyptologie* 140, p. 13-26.
Labrique, Françoise, 1998, « L'escorte de la lune sur la porte d'Évergète à Karnak. II. Commentaire », *Revue d'Égyptologie* 49, p. 107-134 et pl. XIV-XXI.
Labrique, Françoise, 2003, « Khonsou et la néoménie, à Karnak », dans D. Budde, S. Sandri & U. Verhoeven (éd.), *Kindgötter im Ägypten der griechisch-römischen Zeit. Zeugnisse aus Stadt und Tempel als Spiegel des interkulturellen Kontakts* (OLA 128), Leuven, p. 195-224.
Labrique, Françoise, 2005 a, « Le ba-Uni de Khonsou-Thot, juge et partie », dans *Nommer les dieux : onomastique et religions dans la Méditerranée antique*, Colloque International 16-17 novembre 2001, Université de Rennes, Rennes, p. 309-319.
Labrique, Françoise, 2005 b, « Le bras de Sekhmet », dans St. Georgoudi, R. Koch Piettre & Fr. Schmidt (éd.), *La cuisine et l'autel. Les sacrifices en questions dans les sociétés de la Méditerranée Ancienne*, Table Ronde, Paris 24-26 juin 2001 (Bibliothèque de l'École des Hautes Études - Sciences religieuses, 124), p. 163-176.
Labrique, Françoise, 2008, « La femme perverse, dynamique de la négation : de l'Égypte à la Grèce, deux belles Pandore sans merci », dans M. Broze, B. Decharneux & S. Delcominette (éd.), *"Mais raconte-moi en détail…"* (*Odyssée*, III, 97), *Mélanges de philosophie et de philologie offerts à Lambros Couloubaritsis*, Paris – Bruxelles, p. 151-166.
Labrique, Françoise, 2010, « La tête du soleil », dans E. Warmenbol & V. Angenot (éd.), *Thèbes aux 101 Portes*, *Mélanges à la mémoire de R. Tefnin* (Mon.Aeg. XII, série Imago n° 3), Turnhout, p. 107-117.
Laroche, Françoise, 1980, « Parvis du temple de Khonsou. Colonnade-propylée de Taharqa », dans Jean Lauffray « Les travaux du Centre Franco-Égyptien d'étude des temples de Karnak de 1972 à 1977, *Cahiers de Karnak* 6, § 23, p. 54-56.
Laroche-Traunecker, Françoise, 1982, « Données nouvelles sur les abords du temple de Khonsou », *Cahiers de Karnak* 7, p. 313-337.
Lauffray, Jean, 1979, *Karnak d'Égypte, domaine du divin*, Paris.
Leclant, Jean, 1977, « Fouilles et Travaux en Égypte et au Soudan », *Orientalia* 46, p. 254-255.
Lorton, David, 1968, « The expression *šms-ib* », *Journal of the American Research Center in Egypt* 7, p. 41-54.
Lorton, David, 1969, « A note on the expression *šms-ib* », *Journal of the American Research Center in Egypt* 8, p. 55-57.
Meeks, Dimitri, 1972, *Le grand texte des donations au temple d'Edfou* (BdÉ 59), Le Caire.
Meeks, Dimitri, 1988, « Notion de "dieu" et structure du panthéon dans l'Égypte ancienne », *Revue de l'histoire des religions* 205, 4, p. 425-446.
O'Connor, David, 2011 (2009), *Abydos, Egypt's First Pharaohs and the Cult of Osiris*, London – New York.
Otto, Eberhard, 1954, *Die Biographischen Inschriften der Ägyptischen Spätzeit* (PdÄ 2), Leiden.
Perdu, Olivier, 1997, « Une "autobiographie" d'Hororâa revisitée », *Revue d'Égyptologie* 48, p. 165-184.
Quack, Joachim, 2003, « Die Rolle des heiligen Tieres im Buch vom Tempel », dans M. Fitzenreiter (éd.), *Tierkulte im pharaonischen Ägypten und im Kultuvergleich*, (IBAES 4), Berlin, p. 111-124.
Tôd 1 = Tôd. *Les inscriptions du temple ptolémaïque et romain 1* (FIFAO 18), Le Caire, 1980.
Toro Rueda, Maria Isabel, 2003, *Das Herz in der ägyptischen Literatur des zweiten Jahrtausends v. Chr. Untersuchungen zu Idiomatik und Metaphorik von Ausdrücken mit jb und ḥꜣtj*, Göttingen.
Traunecker, Claude, 1998, « Les graffiti des frères Horsaisis et Horemheb », dans W. Clarysse, A. Schoors & H. Willems (éd.), *Egyptian Religion the last thousand years, Studies ded. to the Mem. of Jan Quaegebeur* (OLA 85), Leuven, p. 1191-1229.
Vittmann, Günther, 1995, « Die Autobiographie der Tatothis », *Studien zur altägyptischen Kultur* 22, p. 283-323.
Vittmann, Günther, 1999, *Altägyptische Wegmetaphorik* (BzÄ 15), Wien.
Yoyotte, Jean, 1981, « Héra d'Héliopolis et le sacrifice humain », *Annuaire de l'EPHE – V^e section Sciences religieuses* 89, p. 31-102.

ET LE ROI TUA L'HIPPOPOTAME. ENQUÊTE SUR LES ORIGINES D'UN RITE ÉGYPTIEN.

Aurélie Roche

Doctorante,
Université de Strasbourg,
Archimède (UMR 7044),
aurelie.roche1@gmail.com

RÉSUMÉ

L'enquête débute avec une entrée difficilement déchiffrable de la pierre de Palerme, passage daté du règne de Den, cinquième roi de la première dynastie. La lecture « transpercer l'hippopotame » proposée jusqu'à présent a pu être confortée grâce à l'examen de plusieurs parallèles graphiques conjugué à la présentation de sources contemporaines au règne de Den où une activité similaire est consignée.

L'examen du matériel iconographique et des restes fauniques de l'époque prédynastique révèle que la mise à mort rituelle de l'hippopotame par le roi à l'époque thinite est en réalité l'héritière d'une tradition amorcée dès le Prédynastique par l'élite naissante. Devenue privilège royal, cette pratique rituelle est ensuite perpétuée par la figure royale durant toute la période pharaonique. Sa longévité dénote son rôle fondamental dans le processus de légitimation du pouvoir de Pharaon. Dans ce rituel, l'hippopotame incarne les forces chaotiques de la nature à combattre. En tuant l'animal, le roi harponneur s'approprie son pouvoir et rétablit l'ordre sur le chaos. L'importance de ce combat est telle qu'il est rejoué à l'échelle divine dans un mythe fondateur, lorsqu'Horus affronte l'hippopotame Seth pour remporter sa place sur le trône et gouverner l'Égypte.

Mots-clés

Hippopotame,
Chasse,
Harpon,
Roi,
Den,
Période thinite,
Pierre de Palerme,
Rite,
Fête,
Mythe d'Horus et Seth.

[1] Mes remerciements s'adressent à Vera Müller pour nos discussions concernant les scellés d'Abydos ainsi qu'à Christine Hue-Arcé pour sa relecture.

The investigation starts with a hardly readable entry from the Palermo Stone, dated back to Den, fifth king of the First Dynasty. This entry has been deciphered as « spearing the hippopotamus » before, and this reading is corroborated here thanks to graphic comparisons and observation of similar activities depicted in items dating from Den's reign.

The study of predynastic iconography and archaeozoological evidence reveals that ritual killing of the hippopotamus by the king during Early Dynastic Egypt results from a predynastic tradition, initiated by the dawning elite. Later to become a privilege of the king, this ritual practice is performed by the royal figure during dynastic times. Its longevity reveals its crucial role in the process leading to legitimate Pharaoh's power. The hippopotamus embodies the chaotic powers that have to be fought. By killing the hippopotamus, the king seizes its destructive power and re-establishes the order over the chaos. This fight is so important that it is played also by gods in a founding myth, when Horus faces Seth the hippo to rule over Egypt.

Keywords

Hippopotamus,
Hunting,
Harpoon,
King,
Den,
Early Dynastic Egypt,
Palermo Stone,
Rite,
Festival,
Horus and Seth myth.

Article accepté après évaluation par deux experts selon le principe du double anonymat

« Taureau des Marais » [2], « cheval de fleuve » [3], « bœuf marin » [4] ou « cheval marin » [5] : voilà autant de qualificatifs qui collent à la peau de l'hippopotame depuis l'Antiquité. Pour comprendre pourquoi le roi se serait risqué à chasser une telle créature, on ne peut cependant réduire son portrait à ces seules épithètes. L'*Hippopotamus amphibius* est un herbivore vivant en bande, dont l'activité diurne consiste à dormir, tandis qu'il occupe ses nuits à se nourrir dans les herbes sauvages et les champs cultivés le long du Nil [6]. Pachyderme à l'appétit vorace, il peuple le Fayoum et les rivages tout le long de la vallée du Nil et du Delta dès le Paléolithique supérieur [7]. Sa répartition régresse peu à peu jusqu'à sa présence au XIX^e siècle en deux seules lentilles, l'une dans le nord du Delta, l'autre au sud d'Assouan [8]. Mais durant l'époque pharaonique, l'animal est encore bien présent et constitue « un terrible fléau par sa manière de se nourrir aux dépens des travailleurs de la terre et des ressources alimentaires du royaume » [9]. Malgré cela, il sera à maintes reprises représenté, de l'objet bidimensionnel à la ronde-bosse, de la période prédynastique au crépuscule de l'ère pharaonique [10]. Car s'il est vrai que ce pachyderme peut être synonyme de calamité, il n'en demeure pas moins un animal ambivalent au statut théologique ambigu [11]. Ainsi, les hippopotames sont généralement pacifiques de nature, les femelles attentives encerclent les petits dans une attitude protectrice lors des déplacements [12] ; mais sitôt que survient un danger, ces paisibles herbivores – en particulier les mâles – se métamorphosent en bêtes agressives et colériques [13]. De fait, l'hippopotame présente dans la pensée égyptienne, et comme de nombreuses espèces du bestiaire égyptien, deux figures sexuellement différenciées, l'une bienfaisante, l'autre malfaisante. Dans son aspect positif, l'hippopotame, et plus spécifiquement la femelle, incarne une force protectrice et maternelle [14], agent de résurrection [15] : ce sont les figurines d'hippopotame en faïence du Moyen Empire, décorées de motifs aquatiques et végétaux dépeignant son milieu de vie [16]. En raison de cet aspect protecteur, plusieurs déesses [17] prennent la forme d'un hippopotame, parmi lesquelles Thouéris, une divinité composite : tête et corps d'hippopotame, queue de crocodile, mains et pieds de lionne [18]. Vénérée dans la sphère domestique pour la protection des femmes enceintes et des nouveau-nés, elle a le ventre rond d'une femme sur le point d'accoucher et les seins lourds d'une mère allaitante. Ses origines pourraient remonter à l'époque prédynastique [19]. Autre déesse pacifique, la dénommée Hedjet, l'Hippopotame Blanche, est l'actrice principale du *Ḥb Ḥḏ.t*, la « Fête de la Blanche » [20]. Attesté sur des fragments de bas-reliefs de l'Ancien Empire jusqu'à la période tardive, ce festival met en scène la visite du roi, coiffé de la couronne rouge de Basse-Égypte, à Hedjet, hippopotame blanche reposant paisiblement de ses quatre pattes sur un traîneau [21]. À l'opposé, dans son aspect négatif, l'hippopotame, et particulièrement le mâle, est craint en raison de son côté destructeur et féroce. Les figurines en argile d'hippopotames recouvertes d'engobe rouge évoquent certainement le caractère négatif de l'animal [22]. C'est en raison de cet aspect destructeur que l'hippopotame deviendra à partir de l'époque ramesside l'une des apparences de Seth [23].

Au vu de son image négative et du préjudice qu'il cause au royaume en ravageant les cultures, il n'est pas étonnant que les anciens Égyptiens se soient livrés à une chasse à

[2] De l'égyptien *kamehy* : Yoyotte 2005, p. 249.

[3] Du grec *hippopotamos* : Yoyotte 2005, p. 248.

[4] Léon l'Africain, *Description de l'Afrique*, p. 446.

[5] *Ibid.*, p. 447.

[6] Osborn & Osbornová 1998, p. 144 ; De Jong 2001, p. 100-101 ; Yoyotte 2005, p. 249-250.

[7] Osborn & Osbornová 1998, p. 144 ; Manlius 2000, p. 60.

[8] Manlius 2000, p. 62, fig. 1.

[9] Yoyotte 2005, p. 249.

[10] Cf. Behrmann 1989. Pour les représentations en ronde-bosse de l'hippopotame datées de l'époque prédynastique, cf. Hendrickx & Depraetere 2010 ; Droux 2011.

[11] Yoyotte 2005, p. 249 ; Pirez 2012, p. 210.

[12] De Jong 2001, p. 100 ; Yoyotte 2005, p. 249-250.

[13] De Jong 2001, p. 100 ; Yoyotte 2005, p. 249-250 et p. 260.

[14] Pirez 2012, p. 210.

[15] Vernus 1991, p. 337.

[16] À moins que ces statuettes thériomorphes ne représentent les deux aspects, positif et négatif, du pachyderme : Lacovara, 1992, p. 24. Voir également Yoyotte 2005, p. 259.

[17] Thouéris, Ipet, Reret, Hedjet. Houser-Wegner 2001, p. 351 ; Pirez 2012.

[18] Gundlach 1986 ; Houser-Wegner 2001 ; Pirez 2012.

[19] C'est ce que suggèrerait un peigne en ivoire représentant deux hippopotames dos à dos, dressés sur leurs pattes arrière, le ventre rebondi, caractéristiques de Thouéris. Toutefois son authenticité reste douteuse : l'objet provient du marché des antiquités et ne possède aucun parallèle. Cf. Seligman 1916, p. 53.

[20] Yoyotte 2005, p. 260.

[21] Säve-Söderbergh 1953, p. 47-55 ; De Witt 1958 ; Kaiser 1988 ; Lacovara 1992 ; Altenmüller 1994 ; Kaiser 1997 ; Yoyotte 2005, p. 259-260.

[22] Lacovara 1992, p. 23, 24.

[23] Yoyotte 2005, p. 261.

l'hippopotame, réelle ou fictive. En dehors de son caractère défensif, la traque du cheval de fleuve apportait par ailleurs des ressources variées : défenses, peau, graisse, excréments et chair [24]. Depuis la préhistoire, les techniques de chasse n'ont guère évolué, en atteste l'iconographie des chapelles funéraires et des temples durant toute la période pharaonique [25]. Une pratique quasiment identique a été filmée par le réalisateur Jean Rouch dans un documentaire ethnographique tourné de janvier à juin 1951 sur le fleuve Niger, *Bataille sur le grand fleuve*. Les chasseurs, à bord d'embarcations sommaires, abordent la bande d'hippopotames et repèrent leur proie. Ils sont armés de harpons constitués d'un manche en bois terminé par une barbelure amovible, attachée à une corde, elle-même reliée à un flotteur. Lorsque la tête du harpon se fiche dans l'animal, elle se détache du manche mais reste solidaire de la corde maintenue par le chasseur. Chaque fois que la bête sort la tête pour respirer, les coups pleuvent. Les hommes tirent de préférence en direction de la gueule du pachyderme. Ils tendent les cordes, forçant la créature enragée à tourner la tête vers l'embarcation et l'empêchent de plonger pour s'enfuir [26]. Avec parfois plus de cinquante harpons lui transperçant la peau, l'hippopotame s'abandonne à son dernier combat. Mort d'épuisement, il est amené jusqu'au rivage par les harponneurs, qui le suivent à la trace grâce aux flotteurs [27]. Seule différence entre les anciens Égyptiens et les hommes filmés par Jean Rouch au XX^e^ siècle : l'imagerie égyptienne [28] ne figure généralement qu'un seul harponneur aux prises avec un hippopotame. Debout sur une barque, il tient d'un bras levé un harpon, qu'il s'apprête à lancer sur l'animal ; de l'autre, il empoigne le rouleau des cordes déjà fichées dans la peau du colosse. Distraction ou acte défensif lorsqu'elle est perpétrée par de simples mortels sur les murs des tombes de l'Ancien Empire et du Nouvel Empire [29], la mise à mort de l'hippopotame est acte rituel lorsqu'elle est accomplie par des divinités comme Horus [30] ou Hémen [31] ou par le monarque [32]. Précisément, jusqu'où peut-on remonter la piste de cette chasse royale ritualisée ? Avec pour point de départ des sources textuelles et iconographiques relatives au règne de Den, dont la pierre de Palerme, l'enquête se poursuivra avec l'examen du matériel iconographique et archéologique du Prédynastique, qui permettra de mieux comprendre l'origine de ce rite et le rapport entre l'indice iconographique et la réalité historique de la pratique rituelle. Enfin l'étude du corpus dynastique permettra de révéler le rôle joué par ce rite cynégétique dans la construction de l'idéologie pharaonique.

« TRANSPERCER L'HIPPOPOTAME » : AUTOPSIE D'UNE ENTRÉE DE LA PIERRE DE PALERME

La pierre de Palerme [33], plus ancienne liste royale égyptienne, n'est en réalité qu'un des fragments – le plus imposant – du monument qui portait initialement les annales de la période prédynastique à la V^e^ dynastie. La pierre, inscrite à l'origine sur les deux faces, recense les principaux événements qui se seraient déroulés au cours des cinq premières dynasties. Les inscriptions sont disposées en registres, qui comprennent chacun une série de compartiments rectangulaires. Les traits délimitant les compartiments figurent en fait le signe de l'année, *rnp.t*, qui précède l'inscription : chaque case équivaut ainsi à une année de règne [34] ; le nom du roi régnant est inscrit au-dessus des registres. La partie inférieure de chacune des cases enregistre vraisemblablement les hauteurs annuelles de la crue du Nil [35]. La date de compilation des annales reste toujours débattue ; cependant, on propose généralement l'époque à laquelle la liste prend fin, soit la V^e^ dynastie [36].

L'entrée des annales qui nous occupe est située à la huitième colonne du troisième registre et attribuable au règne de Den [37], cinquième roi de la I^re^ dynastie **(fig. 1)**. Elle est encadrée de compartiments relatant des événements typiques des annales : la visite de temples [38], la création d'images divines [39], la course du taureau Apis [40] ou encore la célébration de festivals [41].

[24] *Ibid.*, p. 251-252.

[25] Vandier 1964, p. 776-786 ; Behrmann 1989.

[26] Säve-Söderbergh 1953, p. 1-15 ; Yoyotte 2005, p. 252.

[27] Yoyotte 2005, p. 252.

[28] Cf. Säve-Söderbergh 1953 ; Behrmann 1989. L'iconographie de l'Ancien Empire fait néanmoins exception et présente généralement plusieurs individus attelés au harponnage.

[29] Säve-Söderbergh 1953 ; Behrmann 1989.

[30] Papyrus du Caire n° 86637 : Bakir 1966, pl. VII 4-VIII 3 ; Behrmann 1989, doc. 185b.1 ; Papyrus Sallier IV 2,6-3,5 : Behrmann 1989, doc. 185b.2 ; Papyrus Chester Beatty N°1 : Broze 1996, p. 74-79 ; temple d'Edfou : Labrique 1993.

[31] Textes des Pyramides : *Pyr.* 235a-b ; tombe d'Ânkhtyfy : Vandier 1946 ; Säve-Söderbergh 1953, p. 29-33 ; Vandier 1964, p. 781-783

[32] Cf. Behrmann 1989.

[33] Musée archéologique Salinas, Palerme. Pour une synthèse sur la pierre de Palerme et les fragments associés, cf Wilkinson 2000.

[34] Wilkinson 2000, p. 19.

[35] *Ibid.*, p. 20.

[36] *Ibid.*, p. 23-24.

[37] Pour l'attribution du troisième registre au règne de Den, cf. Wilkinson 2000, p. 103-105.

[38] Registre III, entrées 1 et 9.

[39] Registre III, entrées 11, 13 et 14.

[40] Registre III, entrée 12.

[41] Registre III, entrées 3, 5 et 6.

Figure 1 : colonne 8 de la rangée 3 de la pierre de Palerme. Dessin de l'auteure.

1. Traduction et commentaire de l'entrée

La huitième entrée du troisième registre consigne deux événements du règne de Den (fig. 1). Depuis son acquisition vers 1859 par l'italien Fernandino Gaudiano – ou par son géniteur [42] –, la pierre de Palerme a fait couler l'encre d'une pléiade d'auteurs, dont la plupart ont entrepris de traduire et commenter l'œuvre [43]. Rien d'étonnant donc à ce que l'inscription en question ait été translittérée et traduite à plusieurs reprises, avec de légères divergences au gré des plumes (tab. 1).

La première partie de l'énoncé, qui se rapporte à l'inauguration d'un lac rattaché à un édifice cultuel, ne donne lieu à aucune divergence de traduction et ne sera pas commentée plus avant. La seconde partie ne semble de premier abord pas non plus être sujette à des différences majeures de lecture : tous les traducteurs lisent l'inscription « transpercer l'hippopotame ». On évoquera tout de même le fait que l'hippopotame a été diversement translittéré selon les auteurs par *db* [44] ou *ḫ3b* [45], ses deux principaux noms dans la langue égyptienne. J. Ogdon comprend par ailleurs les deux signes généralement lus en tant que phonogrammes de *ḫ(3)b* comme un substantif à part entière, qu'il lit Nekheb. Quant au verbe, tous s'accordent pour y voir l'infinitif de *stj* « abattre », « transpercer », « harponner » [46]. On déclare même que cet énoncé ne pose aucun problème de traduction : ainsi T. Wilkinson écrit « The spelling of the word *stt* 'spearing' is clear and unambiguous » [47], tandis que G. Godron affirme « La dernière phrase n'offre aucune difficulté » [48].

Pourtant, peut-on vraiment affirmer sans autre discussion que le premier signe, idéogramme supposé de *stj*, « abattre », figure bien le signe F29 , c'est-à-dire une peau de bovin percée d'une flèche ?

Tableau 1 : translittérations et traductions proposées par les différents auteurs pour l'entrée 8, registre 3 de la pierre de Palerme.

TRANSLITTÉRATION	TRADUCTION	BIBLIOGRAPHIE
	« Öffnen (?) des SeesvomHause 'Sitz der Götter'. Schiefsen des Nilpferdes »	SCHÄFER 1902, p. 20.
	« Opening of the Lake of the House (called) : 'Thrones of the Gods'. Shooting of the hippopotamus »	BREASTED 1906, p. 60.
	« Opening of the lake of the House Isut-Neteru. Shooting of the hippopotamus »	NEWBERRY & WAINWRIGHT 1914, p. 152.
Wpt Ḥr (?) Ḥt-Nṯrw-Ỉswt sp stt db	« Opening (?) of the House of the Thrones of the Gods. Occasion (?) of shooting the hippopotamus »	PATON 1915, tableau n°2.
Wp.t š st.w-nṯr.w sṯt (?) db(ỉ) Nḫb (?)	« Opening of the lake (of) 'thrones of the gods' (with the) shooting of (?) the hippopotamus (in) Nekheb (?) »	OGDON 1982, p. 42-43.
	« Ouvrir (= inaugurer) le lac de (l'édifice) Hauteur-des-dieux. Tirer (=chasser) l'hippopotame »	GODRON 1990, p. 129.
Wpt-š swt-nṯrw stt ḫ(3)b	« Opening the (sacred) lake (at the building) 'thrones of the gods' ; spearing the hippopotamus »	WILKINSON 2000, p. 112.

[42] WILKINSON 2000, p. 20.
[43] Sur l'histoire de la recherche sur la pierre de Palerme, cf. WILKINSON 2000, p. 28-45.
[44] *Wb.* V, 433.14-17.
[45] *Wb.* III, 229.5-6.
[46] *Wb.* IV, 326.2-14 ; *AnLex.* 77.3948, 78.3913, 79.2824.
[47] WILKINSON 2000, p. 114.
[48] GODRON 1990, p. 128.

Et que dire de l'hippopotame, qui semble manifestement manquer de son caractère le plus emblématique : son ventre proéminent ? Assurément, pour être validée, la traduction demande une investigation plus poussée dans la documentation épigraphique égyptienne. Débutons avec le verbe *sti* : il s'agit tout d'abord de vérifier s'il existe d'autres attestations de la graphie, figurée sur la pierre de Palerme. Premier point d'importance, le verbe est attesté dès l'Ancien Empire [49] ; mieux : il est habituel de l'écrire à cette époque en omettant l'unilitère *s* [50]. Deuxième point, il est fréquent de rencontrer sur les inscriptions sa forme infinitive, où la peau transpercée côtoie les deux petits pains [51]. Ainsi, la graphie du verbe sur la pierre de Palerme paraît conforme ; mais que dire du premier hiéroglyphe, qui n'évoque à priori pas clairement le signe F29 ? Plusieurs inscriptions semblent attester que le signe de la peau de bovin percée d'une flèche pouvait avoir une forme proche du hiéroglyphe gravé sur la pierre de Palerme, particulièrement durant l'Ancien Empire (tab. 2).

C'est le cas de la tombe numérotée trois [52] à Béni Hassan, décorée d'une fresque sur laquelle le défunt, debout sur une barque, harponne deux poissons. La faune aquatique est représentée alentours sous la forme d'un crocodile, de divers poissons et d'un hippopotame, la gueule ouverte. Dans le texte accompagnant l'image, l'une des activités effectuées par le défunt consiste à transpercer l'hippopotame, *st.t ḫ3b* (tab. 2, n°2). Ici la flèche fichée dans la peau du signe F29 ne ressort pas du côté opposé. Seule la partie arrière, munie d'un empennage, est visible : le signe se rapproche donc, sans être exactement semblable, de celui gravé dans les annales. De même, dans la tombe de Mérérouka [53] à Saqqara, contemporaine de la VI^e^ dynastie, la légende qui complète la scène de harponnage de plusieurs pachydermes, débute par *st.t* (tab. 2, n°3). Là encore, la flèche reste fichée dans la peau et ne la transperce pas. Même constat dans la tombe de Kaiemânkh, à Giza, également datée de la VI^e^ dynastie (tab. 2, n°4) [54] ainsi que dans plusieurs formules des Textes des Pyramides [55]. Plus éclairantes encore sont les inscriptions gravées dans la tombe d'Idou [56] à Dendera, remontant elles aussi à la VI^e^ dynastie (tab. 2, n°5). Non seulement la flèche ne traverse pas la peau animale, mais l'empennage est à peine visible, donnant à l'instrument la forme d'un rectangle allongé. De plus, la partie inférieure de la peau, au lieu de présenter l'aspect habituel d'une goutte étirée, est rectangulaire et anguleuse. Dans l'ensemble, le signe F29 reproduit dans la tombe d'Idou offre une silhouette assez ressemblante à celle du hiéroglyphe de la pierre de Palerme. Ainsi, les différents parallèles tendent à montrer que la première partie de l'énoncé transcrit effectivement l'infinitif du verbe *sti*, « transpercer ». Qu'en est-il du second terme de la phrase ?

Si les auteurs sont partagés entre les lectures *db* [57] ou *ḫ3b* [58], tous

Tableau 2 : paléographie du signe F29.

1		Pierre de Palerme, colonne 8, rangée 3.	V^e^ dynastie	Dessin de l'auteure.
2		Tombe n° 3 de Béni Hassan.	XII^e^ dynastie	D'après Newberry 1893, pl. XXXIV.
3		Tombe de Mérérouka, Saqqara.	VI^e^ dynastie	D'après Behrmann 1989, doc. 92a.
4		Tombe de Kaiemânkh, Giza.	VI^e^ dynastie	D'après Junker 1940, fig. 8.
5		Tombe d'Idou, Denderah	VI^e^ dynastie	D'après Petrie 1900a, pl. V.

[49] *Wb.* IV, 326.

[50] *Ibid.*

[51] Säve-Söderbergh 1953, fig. 4 ; Behrmann 1989, doc. 92a, 97, 125c, 129, 161a, 161e, 161g.

[52] Newberry 1893, pl. XXXIV ; Behrmann 1989, doc. 125c.

[53] Behrmann 1989, doc. 92a.

[54] *Ibid.*, doc. 97.

[55] *Pyr.* 120a, 123f, 1197d, 1781d, 1863a, 2209b. Cf. Allen 2013.

[56] Petrie 1900a, pl. V.

[57] *Wb.* V, 433.14-17.

[58] *Wb.* III, 229.5-6.

s'accordent donc à traduire la suite de l'énoncé par « hippopotame ». À choisir entre les deux substantifs, on penchera plutôt pour une lecture *ḫ3b* : en effet le signe rond qui précède la jambe paraît plutôt correspondre à l'unilitère Aa1 qu'à la main [59]. On aurait ainsi une orthographe du substantif *ḫ(3)b*, graphie qui n'est pas inhabituelle dans la documentation de l'Ancien Empire [60]. Mais le déterminatif au corps si chétif représente-t-il effectivement un hippopotame ? C'est ce que tendent à montrer deux scènes [61] de la tombe de *Ttỉ*, datée des Ve-VIe dynasties, sur lesquelles apparaît le nom *db.t*, déterminé par un pachyderme au corps tout aussi grêle que celui de l'animal figuré sur la pierre de Palerme **(fig. 2)**.

Si les lectures *st.t* et *ḫ(3)b* sont confirmées par les différents parallèles, l'expression *st.t ḫ(3)b* elle-même est alors tout à fait vraisemblable. En effet le verbe *st.t* est le terme habituellement employé pour parler d'une chasse à l'hippopotame au harpon [62]. L'expression apparaît d'ailleurs dans plusieurs tombes privées [63].

En somme, la lecture *st.t ḫ(3)b* « transpercer l'hippopotame » est plausible graphiquement et sémantiquement ; néanmoins, d'autres sources contemporaines du règne de Den permettent-elles d'appuyer cette traduction ?

Figure 2 : panneaux de la tombe de Teti, Giza, Ve-VIe dynasties. Le premier hippopotame se situe sur l'image supérieure, au bout de la première ligne à droite ; le second se situe sur l'image inférieure, en fin de sixième colonne. D'après Lepsius 1842, pl. VIIIa.

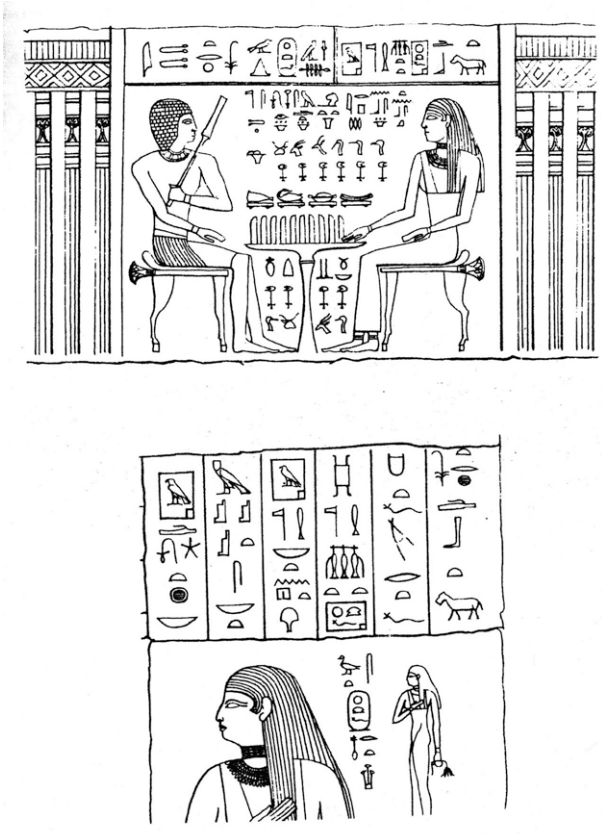

2. Documents contemporains du règne de Den

Une incursion dans la riche documentation iconographique produite durant le règne de Den révèle le dynamisme de la figure royale dès la période thinite. Pharaon est engagé dans diverses activités rituelles, et la mise à mort d'un hippopotame semble bien en faire partie. Ainsi, sur plusieurs étiquettes d'année – petite tablette rectangulaire qui recenserait les événements marquants d'une année de règne – le roi est figuré main levée en arrière, harpon brandi en direction de l'eau [64] **(tab. 3)**. Sur l'une d'entre elles, l'hippopotame est déjà à la merci du souverain, avec plusieurs harpons fichés dans son dos (tab. 3, étiquette n°1 ; fig. 3) ; sur une autre, Den est

Figure 3 : étiquette au nom du roi Den. La chasse à l'hippopotame se situe dans la quatrième colonne. D'après Godron 1990, pl. III.6.

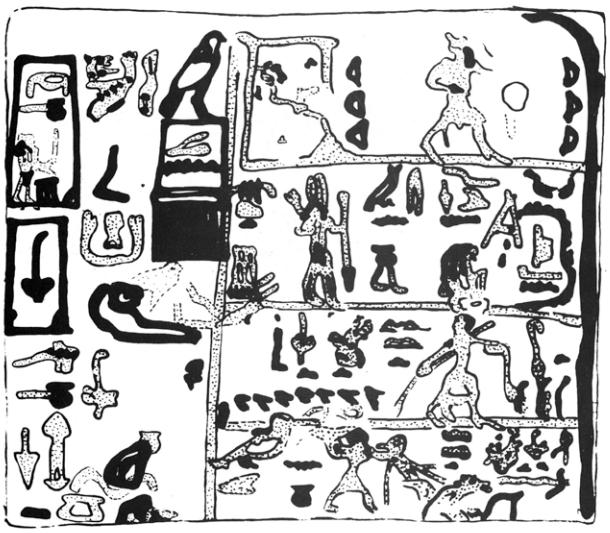

[59] On rappellera toutefois que J. Ogdon (Ogdon 1982, p. 42-43) identifie les deux premiers signes à la ville de Nekheb et comprend le signe de l'hippopotame comme un idéogramme pour rendre le mot *db*. Or, une telle graphie de Nekheb – le signe de la ville O49 suivi de la jambe – ne semble pas exister ailleurs (*Wb.* II, 309.2). D. Paton (Paton 1915, tableau n°2) interprète pour sa part le signe circulaire comme l'idéogramme *sp* O50 ; si l'on suit cette hypothèse, l'hippopotame serait transcrit uniquement par l'unilitère *b* suivi du déterminatif sous la forme dudit animal : or, une telle graphie n'a aucun parallèle connu, que l'on choisisse la translittération *db* ou la translittération *ḫ3b*.

[60] *Wb.* III, 229.5.

[61] Behrmann 1989, doc. 105b.

[62] *Wb.* IV, 326.10.

[63] Tombe n°3 de Béni Hassan, XIIe dynastie (Newberry 1893, pl. XXXIV) ; Tombe de Neb-seni, Cheikh Abd al-Gourna, XVIIIe dynastie (?) (Behrmann 1989, doc. 161g) ; Tombe de Douaouneheh, TT 125, Cheikh Abd al-Gourna, XVIIIe dynastie (Champollion 1844, p. 515) ; Säve-Söderbergh 1953, fig. 4.

[64] Il est possible que deux étiquettes supplémentaires se rapportent à une chasse à l'hippopotame : Petrie 1902, pl. XI, fig. 8 ; Dreyer *et al.* 1998, pl. 12f.

Tableau 3 : sources datées du règne de Den figurant une chasse à l'hippopotame.

SOURCE N°	TYPE	SITE	LIEU DE CONSERVATION	BIBLIOGRAPHIE
1	Étiquette	Abydos, Umm el-Qaab, tombe 83 au sud-ouest du tombeau de Djer	Paris, Musée du Louvre, 25.268	Godron 1990, pl. I à III.
2	Étiquette	Abydos, Umm el Qaab, cimetière de Den	Inconnu	Petrie 1900,pl. XIV, fig. 8.
3	Étiquette	Abydos, Umm el Qaab, cimetière de Den	Abydos, SCA Storage Magazine, Ab K 2503	Dreyer *et al*. 1998, pl. 12d.
4	Scellé	Abydos, Umm el Qaab, cimetière de Den	Inconnu	Petrie 1901, pl. 7, fig. 5-6 ; Kaplony 1963, III, fig. 364.
5	Scellé	Abydos, Umm el Qaab, cimetière de Den	Inconnu	Petrie 1900b, pl. 32, fig. 39 ; Kaplony 1963, III, fig. 365.
6	Scellé	Abydos, Umm el Qaab, cimetière de Den	Ab K 6500 et 6501 (DAI Cairo)	Müller 2008, fig. 3.
7	Scellé	Abydos, Umm el Qaab, cimetière de Den		Müller 2014.

représenté à bord d'une embarcation, probablement une barque (tab. 3, étiquette n°3). Signalons par ailleurs que sur la seule tablette où la tête du souverain est visible de manière nette, il est coiffé de la couronne rouge de Basse-Égypte (tab. 3, étiquette n°3).

Une seconde catégorie de sources témoigne de la mise à mort de l'hippopotame par le roi Den : les scellés (tab. 3). Quatre sceaux ont pu être reconstitués **[65]** ; tous font partie des *Festsiegel* **[66]** et figurent le souverain harponneur. Le roi y est représenté selon la figure stéréotypée que l'on retrouve plus tard dans l'iconographie pharaonique : d'une main levée il tient son harpon, qu'il s'apprête à abattre sur l'animal ; de l'autre, il maintient l'hippopotame hors de l'eau grâce aux rouleaux de cordes reliés aux barbelures qui transpercent la peau du pachyderme. Deux des empreintes affichent une seconde scène de chasse tout à fait remarquable : le roi, en corps à corps cette fois, combat à mains nues l'animal, dressé sur ses pattes arrière **[67]** (tab. 3, scellés n° 4 et 7, fig. 4). Cette image, unique dans l'iconographie égyptienne, révèle la dimension héroïque et la part fictive de ces représentations royales **[68]**. Elle n'est pas non plus sans rappeler la figure du Maître des Animaux, à peine plus ancienne, où un individu retient par sa force deux animaux antithétiques **[69]**.

À nouveau, le roi harponneur est coiffé de la couronne rouge. Représentées sur une ligne qui pourrait rappeler une base, il est possible que ces images soient des reproductions de statues royales **[70]**. Ces scènes cynégétiques sont accompagnées d'autres décors : sur deux scellés (tab. 3, scellés n° 4 et 5), Den, un pied en avant et la tête ceinte de la couronne blanche de Haute-Égypte, tient d'une main un bâton et de l'autre un sceptre. La troisième empreinte **[71]** montre des captifs, bras liés derrière le dos, tête décapitée exposée entre leurs jambes, une image déjà visible sur la célèbre palette de Narmer (tab. 3, scellé n°6, fig. 5). L'association de prisonniers à la chasse de l'hippopotame n'est certainement pas

Figure 4 : scellé au nom du roi Den.
D'après Kaplony 1963, vol. III, Fig. 364.

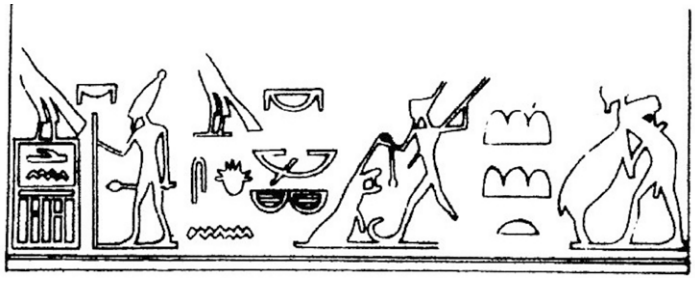

[65] Cf. tab. 3. Un cinquième sceau, fragmentaire, représente le roi harponnant un animal. Malheureusement, on ignore s'il s'agit d'un hippopotame ou d'un poisson : Dreyer *et al.* 2011, p. 69-71, fig. 23.

[66] Müller 2008, p. 480, n. 5. On trouvera des illustrations de ces scellés dans Petrie 1900b, pl. 32, fig. 38-39 ; Kaplony 1963, III, fig. 11, 237, 364, 365, 1032 ; Kaplony 1963, I, p. 129 ; Müller 2008, fig. 3 ; Dreyer *et al.* 2011, fig. 23.

[67] L'identification de l'animal à un hippopotame est confirmée par la découverte de nouveaux fragments (communication personnelle de V. Müller).

[68] Yoyotte 2005, p. 250.

[69] Tombe 100, Hiérakonplis : Quibell & Green 1902, pl. LXXVI ; manche de couteau du Gebel el-Arak : Czichon & Sievertsen 1993, fig. 1 ; ivoire décoré, Hiérakonpolis : Vandier 1952, p. 551.

[70] Vernus 1991, p. 335 ; Yoyotte 2005, p. 250. Cf. Müller 2008, p. 487 pour un avis contraire.

[71] Müller 2008, fig. 3. De nouveaux fragments de scellés découverts attestent que l'animal harponné est bien un hippopotame : Müller 2014.

anodine : les deux scènes doivent probablement être comprises comme l'expression de la domination sur les forces chaotiques issues des mondes animalier et humain [72].

En outre, sur trois empreintes de sceaux, la légende qui accompagne l'image du roi chasseur mentionne l'expression *Ḥrw-msnw*, « Horus le harponneur » [73]. La figure royale chasseresse est donc identifiée dès la période thinite à Horus. L'Horus maître de Mesen ou Horus le harponneur n'a pas de lieu de culte attitré, c'est pourquoi il existe un Mesen de l'est, de l'ouest et de la partie centrale [74]. Dans un titre du début de l'Ancien Empire, il est rattaché à la ville de Bouto en Basse-Égypte [75]. Faut-il y voir un lien avec le port systématique de la couronne rouge de Basse-Égypte par le roi sur les scènes de chasse à l'hippopotame ?

Ainsi, les parallèles extraits du corpus épigraphique renforce la lecture « transpercer l'hippopotame », proposée pour l'entrée 8 du règne de Den. La traduction de ce passage de la pierre de Palerme semble par ailleurs appuyée par les nombreuses sources contemporaines figurant le roi en train de chasser l'animal. La profusion des monuments narrant l'épisode témoigne assurément de son importance primordiale durant le règne de Den. Les légendes qui accompagnent les représentations du souverain harponneur ont révélé que, dès l'époque thinite, cette image royale est identifiée à Horus. Elles mettent également en avant l'association de la mise à mort de l'hippopotame avec les ennemis ligotés et décapités. La chasse de l'hippopotame constitue ainsi – sinon une activité réelle – du moins un thème iconographique fort, récurrent et bien implanté durant le règne de Den. De fait, cet ancrage révèle sans doute une origine plus ancienne encore, qu'il faut découvrir en remontant la piste préhistorique.

LA CHASSE À L'HIPPOPOTAME, UNE PRATIQUE RITUELLE ATTESTÉE DÈS LE PRÉDYNASTIQUE…

Le Prédynastique est certainement la période qui a fourni la documentation la plus prolifique de toute l'histoire égyptienne sur l'iconographie de l'hippopotame, et en particulier sa chasse. Ainsi les vases de type *White Cross-lined*, déposés dans les tombes de Nagada I à Nagada IIA [76], foisonnent d'hippopotames chassés au harpon, peints dans une couleur blanche contrastant avec l'engobe rouge brique de la céramique **(fig. 6)** [77]. Fiché dans le corps de l'animal, le harpon prend la forme d'un trait doublé d'une ligne ondulée, qui représentent respectivement le manche et la corde qui y est enroulée. Le rouleau de corde restante est souvent représenté à l'extrémité par des cercles concentriques ; lorsque l'artiste a choisi de dépeindre le chasseur – ce qui n'est pas toujours le cas [78] – celui-ci tient parfois le rouleau. Sur deux poteries [79] aux décors remarquables, la traque de l'hippopotame côtoie deux thématiques fort intéressantes : d'une part une chasse, ici un chien aux trousses d'un ibex et d'un oryx [80], là un bovin aux longues cornes [81] ; d'autre part des individus qui semblent liés les uns aux autres, sans doute des captifs [82] **(fig. 7 et 8)**. L'association entre la chasse d'un hippopotame

Figure 6 : vase *White Cross-lined*, Abydos, tombe B5. D'après Payne 1993, Fig. 29.411.

[72] Müller 2008.

[73] Cf. Kaplony 1963, II, p. 1142 : « Horus der Harpunierer aus Gold, Schiff der beiden Herrinnen (Herren) » ; Müller 2008, p. 480-482 : *Ḥrw-msnw* « Horus der Harpunierer » et *Pj-Ḥrw-msnw* « Sitz von Horus, dem Harpunierer ». Le mot *msn* désigne le flotteur relié au harpon par la corde ; par extension *msnw* nomme les harponneurs, les individus qui participent à la chasse à l'hippopotame. Cette forme d'Horus apparaît également dans le mythe fondateur d'Horus et Seth : avec son acolyte Horus de Behedet, il transperce son rival Seth, qui a pris l'apparence d'un hippopotame (Vernus 1982).

[74] Vernus 1982, col. 108.

[75] *Ibid.*

[76] Hendrickx 2006.

[77] Graff 2009, n° 40, 62, 63, 74, 77, 84, 86, 98, 117, 158, 161, 162.

[78] Il semble que seule la présence de l'arme, c'est-à-dire le harpon, peut suffire à rendre l'activité cynégétique : Graff 2009, n° 40, 62, 63, 74, 77.

[79] Tombe U-415, Umm el-Qaab, Abydos : Dreyer *et al.*, 2003, p. 81, fig. 6a, Graff 2009, n° 162 ; Tombe U-415, Umm el-Qaab, Abydos : Dreyer *et al.*, 2003, p. 81, fig. 5, Graff 2009, n° 161.

[80] Graff 2009, n° 162.

[81] *Ibid.*, n° 161.

[82] Hendrickx 1998.

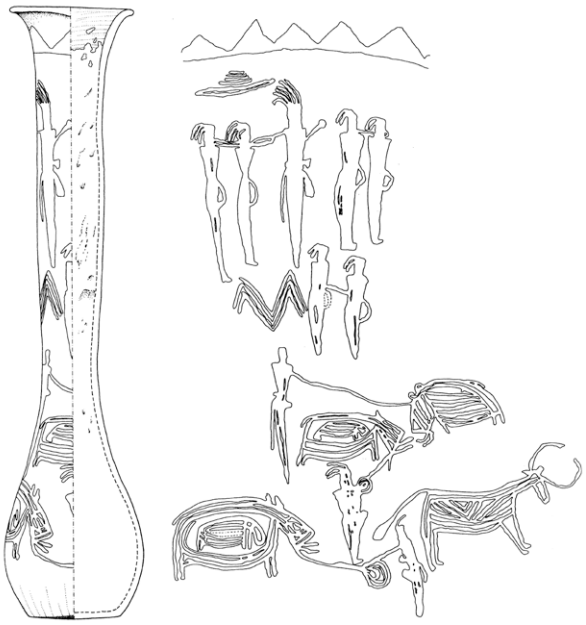

Figure 7 : vase *White Cross-lined*, Abydos, tombe U-415. D'après Dreyer *et al.* 2003, Fig. 5.

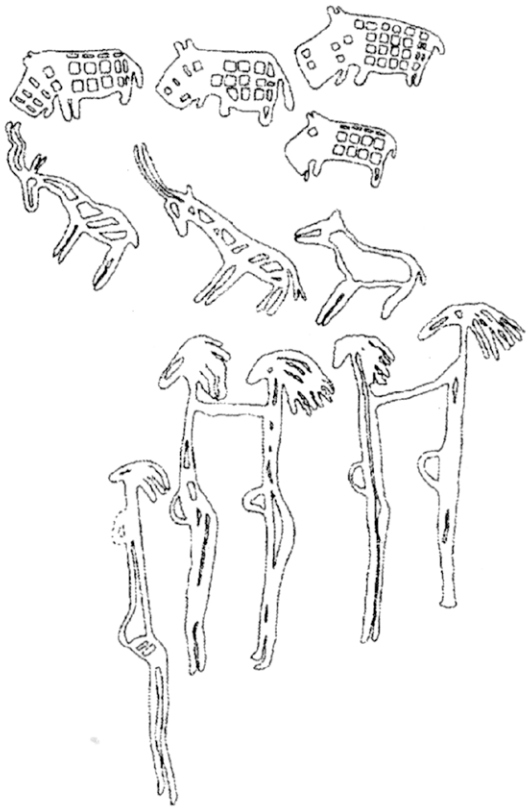

Figure 8 : vase *White Cross-lined*, Abydos, tombe U-415. D'après Hartung 2010, Fig. 4c.

et la saisie de prisonniers n'est pas inconnue et rappelle le scellé de Den où le roi harponneur faisait face aux ennemis décapités **(fig. 5)**. Dans les deux cas, l'artiste a voulu réunir la victoire sur les forces chaotiques du monde animal – les bêtes sauvages chassées – et du monde humain – les prisonniers [83]. Les deux céramiques proviennent de la même sépulture U-415, appartenant au cimetière de l'élite U, à Umm el-Qaab, Abydos. Or, ce cimetière concentre une grande quantité de matériel artistique prenant la forme d'un hippopotame : vases *White Cross-lined*, figurines en argile, et même une défense d'hippopotame [84]. Dès les origines, la mainmise sur cette force de la nature est gage de l'autorité et de la domination des classes supérieures. Ajoutons que quelques siècles plus tard, Abydos, berceau de l'élite naissante, devient la nécropole des premiers rois, et la mise à mort de l'hippopotame par le roi Den apparaît comme une activité héroïque héritière d'une longue tradition locale.

La chasse à l'hippopotame ne décore pas uniquement les vases *White Cross-lined* au Prédynastique ; on la retrouve également incisée sur une palette rhomboïdale [85] ou peinte sur le tissu en lin de Gebelein [86]. Sur ce dernier, elle est accompagnée d'une procession de bateaux – dont le plus imposant pourrait transporter à son bord un prisonnier ligoté [87] – et d'un groupe de danseurs et danseuses. L'ensemble des décorations du tissu a été lu par B. Williams et T. Logan comme les différentes étapes rituelles du cycle jubilaire [88].

Un dernier type de médium, utilisé à profusion par les Nagadiens, porte les gravures d'hippopotames pris au piège : les parois rocheuses qui bordent le Nil et les ouadis des déserts oriental et occidental [89]. Là encore, les parties de chasse se jouent parmi d'autres décors : bateaux, parfois halés, animaux du désert, crocodiles… Une gravure du Ouadi Gash [90] présente notamment une scène de harponnage de deux pachydermes ;

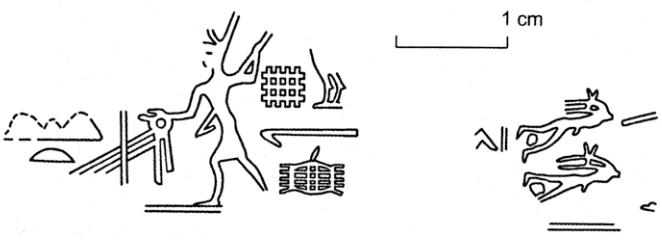

Figure 5 : scellé au nom du roi Den. D'après Müller 2008, Fig. 3.

[83] Hendrickx & Eyckerman 2012, p. 28-32. Pour une interprétation différente des scènes dépeintes sur les deux vases de la tombe U-415, cf. *infra*.

[84] Hartung 2010, p. 110-111.

[85] Behrmann 1989, doc. 21.

[86] Scamuzzi 1966 ; Williams & Logan 1987, fig. 15.

[87] Adams & Ciałowicz, 1997, p. 36.

[88] Williams & Logan 1987, p. 255-256.

[89] Cf. par exemple Winkler 1938, pl. XIV, 2 ; Darnell 2009, fig. 8.

[90] Winkler 1938, pl. XIV, 2, site 18 M 141a ; Hendrickx *et al.* 2009, p. 173, fig. 4.

un peu en contrebas des chasseurs, un homme, un bâton en main, porte une coiffure un peu particulière : la couronne rouge, cette même couronne que porte le roi Den lorsqu'il part chasser l'hippopotame.

Mais cette chasse à l'hippopotame, si répandue dans l'iconographie nagadienne, a-t-elle une réalité historique ? Assurément, l'hippopotame était chassé au Prédynastique ; c'est même l'espèce sauvage la plus couramment chassée dans le Nord du pays [91]. À l'inverse les restes fauniques de l'animal sont peu nombreux sur les sites de Haute-Égypte [92]. Cette différenciation s'explique sans doute par des biotopes distincts, le pachyderme ayant probablement de meilleures conditions de vie en Basse-Égypte [93]. V. Linseele et W. Van Neer proposent d'expliquer l'intense activité cynégétique sur les sites septentrionaux par le besoin de protéger les champs de l'activité destructrice de l'hippopotame [94]. Rappelons que quelques siècles plus tard une relation étroite existait entre la mise à mort ritualisée de l'hippopotame et la Basse-Égypte, attestée par la couronne rouge qui coiffe systématiquement la tête du roi dans les représentations. La profusion des restes fauniques dans le Delta au Prédynastique pourrait donc aussi être un indice témoignant de l'origine préhistorique de cette pratique rituelle.

La dimension rituelle de la traque de l'hippopotame est également visible en Haute-Égypte. Ici, le décalage entre la surexposition de cette activité dans la production artistique et les restes peu nombreux dans le matériel archéologique révèle le statut particulier de la chasse des espèces sauvages, probablement réservée à l'élite [95]. Le phénomène est illustré dans le complexe cultuel HK29A de Hiérakonpolis, qui conserve des fosses de déchets encerclant une cour. Ces dépotoirs étaient remplis d'ossements de diverses espèces sauvages, dont l'hippopotame. Les animaux ont probablement été consommés lors de festivités réservées aux membres de l'élite, en lien avec des activités rituelles [96]. Toujours à Hiérakonpolis ont été découverts trois hippopotames entiers dans le cimetière de l'élite HK6 [97]. Les animaux étaient enterrés en association avec des défunts et séparément, dans leurs propres tombes. Il est remarquable que l'hippopotame inhumé dans l'emplacement nommé Feature H, ainsi que d'autres espèces sauvages provenant de la nécropole HK6, présentent une fracture cicatrisée. Située sur la partie inférieure de son péroné, elle permet d'envisager le scénario suivant : attaché grâce à une corde qui enserre sa jambe, l'animal s'est brisé l'os en tentant de s'enfuir, sans succès [98]. Le jeune hippopotame a ensuite été maintenu en captivité pendant une période assez longue pour que sa fracture puisse cicatriser [99], avant d'être enterré avec quelque personnage de haut rang.

Des indices tendent par ailleurs à montrer que le pachyderme pouvait déjà posséder les deux aspects positif et négatif qui le caractériseront plus tard. Le côté positif, protecteur et régénérant de l'animal est visible sur les céramiques *White Cross-lined*. Ici, les hippopotames, quand ils ne sont pas chassés, sont très souvent associés aux motifs végétaux, synonymes de fertilité [100]. La structuration des décors du vase D1187 du musée d'Art et d'Histoire de Genève montre la position interchangeable des hippopotames et des végétaux **(fig. 9)**. La réunion des motifs végétaux avec la figure de l'hippopotame rappelle les figurines de l'animal en faïence, déposées dans les tombes du Moyen Empire et ornées de décors végétaux et aquatiques :

Figure 9 : vase *White Cross-lined*, provenance inconnue. D'après Wild 1948, Fig. 2.

[91] Linseele & Van Neer 2010, p. 57, tab. 2 et 3 ; Lesur 2013, p. 46.

[92] Linseele & Van Neer 2010, p. 57, tab. 2 et 3.

[93] *Ibid.*

[94] *Ibid.*, p. 56 et 57. Le pachyderme pourrait également avoir été chassé pour son ivoire, utilisé dès le Prédynastique dans l'artisanat : Krzyszkowska & Morkot 2000, p. 326-327.

[95] Hendrickx 2010.

[96] Linseele, Van Neer & Friedman 2009 ; Linseele & Van Neer 2010, p. 56 ; Hendrickx 2010, p. 125-127.

[97] Découverts dans les tombes 2, 12 et Feature H : Van Neer & Linseele 2009, p. 12.

[98] Van Neer & Linseele 2009, p. 12.

[99] *Ibid.*

[100] Graff 2009, n°40, 55, 70, 73, 97, 98, 106, 127, 134, 164.

le décor exacerbe leur fonction régénérative [101]. Le lien entre les pachydermes et la fertilité paraît encore plus explicite sur l'un des vases de la tombe U-415, dont les décorations étaient interprétées plus haut comme une simple chasse à l'hippopotame associée à la prise de captifs **(fig. 7)**. Or, dans ce contexte, un détail surprend : deux des hippopotames chassés sont gravides, leurs petits soigneusement représentés dans les ventres de leurs mères. Une observation attentive de la seconde céramique découverte dans la tombe permet d'y déceler un détail analogue : un des personnages prisonniers possède un ventre rebondi, qui pourrait évoquer celui d'une femme enceinte [102] **(fig. 8)**. Ce détail pourrait indiquer un rapprochement entre les hippopotames et la figure de la femme enceinte, qui véhiculeraient tous deux le champ sémantique de la fertilité. Pourrait-on voir dans ces indices de grossesse un signe annonciateur de la future déesse hippopotame Thouéris, protectrice des femmes enceintes ?

Il faut par ailleurs insister sur le fait que ces animaux ne sont pas représentés tués, mais bien en cours de capture [103], de même pour les prisonniers. Ceci pourrait dénoter la volonté de s'emparer de leur pouvoir régénératif en les capturant. Ce détail est à mettre en lien avec les hippopotames enterrés dans le cimetière de l'élite à Hiéraconpolis. Tous très jeunes – un des trois est même nouveau-né –, ils ont peut-être été retenus en captivité pour être ensuite enterrés avec les membres de l'élite afin de faciliter leur régénération en prenant part à quelque rite de renaissance [104].

Toutefois, la présence de ces hippopotames dans les tombes de personnages de haut rang pourrait aussi s'expliquer par le caractère négatif de l'hippopotame. En effet, les animaux pourraient correspondre à des trophées de chasse, que l'élite aurait voulu emporter dans l'au-delà pour manifester sa suprématie sur les forces destructrices de la nature. C'est probablement pour servir le même besoin de domination qu'elle a fait représenter la chasse de l'hippopotame sur quantité d'objets. La présence dans une tombe du cimetière HK6 d'une figurine d'hippopotame brisée et de couleur rouge, synonyme de chaos, doit probablement renvoyer elle aussi à l'aspect négatif du colosse aquatique.

Dès le Prédynastique, l'hippopotame pourrait ainsi véhiculer une image ambivalente, à la fois positive et négative. Sa chasse tient une place prépondérante dans la vie des Nagadiens : elle est représentée à maintes reprises dans la production artistique, et sa réalité historique est démontrée par les sources archéozoologiques. Le croisement de ces données a permis de comprendre que la traque de cet animal aquatique était en lien étroit avec les personnages de haut rang et pouvait posséder une dimension rituelle. Ainsi, la mise à mort rituelle de l'hippopotame par le roi Den est sans doute héritière d'une tradition préhistorique, tradition qui se perpétue durant toute la période pharaonique.

… ET QUI SE PERPÉTUE À L'ÉPOQUE PHARAONIQUE

De fait, la chasse aux hippopotames, loin d'être abandonnée au début de la période historique, se perpétue, au moins par la vertu des *media* iconographique et épigraphique, durant toute la période pharaonique jusqu'à la Basse Époque. Elle est ainsi abondamment représentée sur les parois des tombes de particuliers de l'Ancien au Nouvel Empire. Au cours de l'Ancien Empire et de la Première Période intermédiaire, le maître ne fait qu'assister à la scène du harponnage, effectuée par

Figure 10 : scène de chasse à l'hippopotame, tombe de Ti, Saqqara, Ancien Empire. D'après Wild 1966, pl. 115.

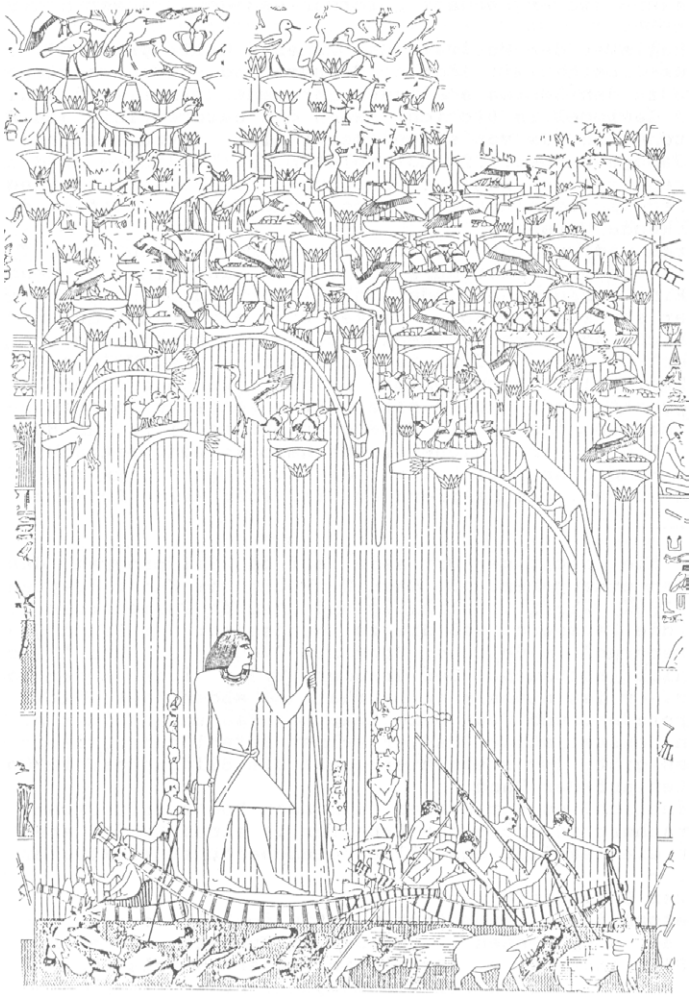

[101] Vernus 1991, p. 337-338.

[102] Ce détail fait pendant à un vase découvert dans la tombe U-239 d'Abydos sur lequel est également dépeint un individu au ventre proéminent. Cf. Dreyer *et al*. 1998, fig. 13.

[103] Hendrickx & Eyckerman 2012, p. 58-59.

[104] Linseele & Van Neer 2010, p. 64.

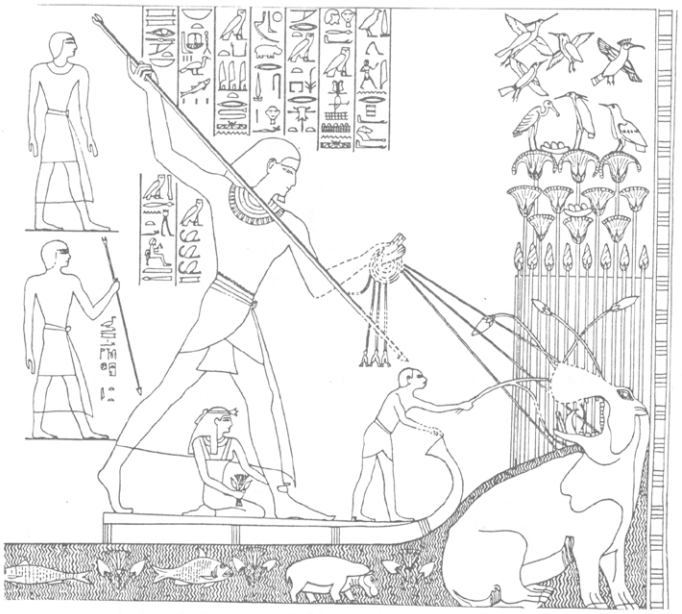

Figure 11 : scène de chasse à l'hippopotame, tombe d'Antef, TT 155, Thèbes, XVIII[e] dynastie. D'après Säve-Söderbergh 1953, Fig. 1.

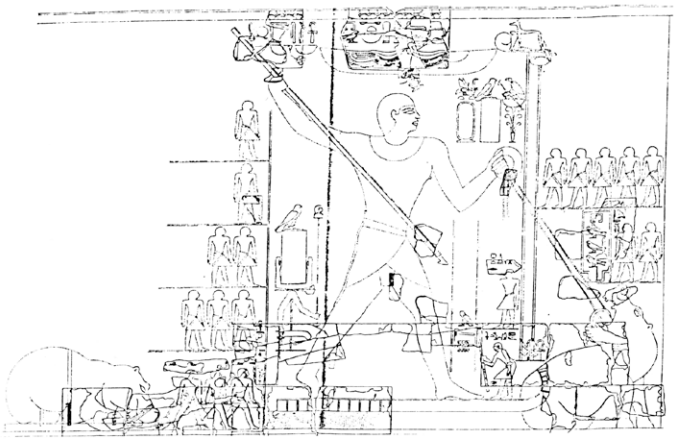

Figure 12 : scène de chasse royale à l'hippopotame, temple funéraire de Pépi II, Saqqara, VI[e] dynastie. D'après Jéquier 1940, pl. 32.

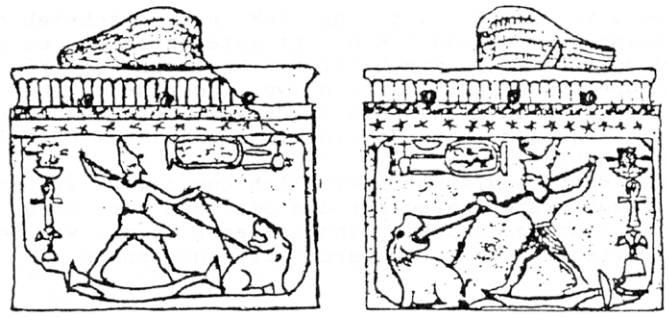

Figure 13 : porte-amulette d'Amenemhat III, Tell Basta, XII[e] dynastie. D'après Farid 1964, Fig. 6.

plusieurs hommes, sans doute dans le but de protéger son domaine agricole [105] **(fig. 10)** ; dans les tombes du Nouvel Empire en revanche, le défunt harponne lui-même et seul la bête **(fig. 11)** [106]. Si aucun noble ne s'occupe personnellement de la chasse dans la documentation de l'Ancien Empire, c'est peut-être que sa mise à mort – exceptée celle indispensable, exécutée par les paysans pour prévenir les dommages aux cultures – était à cette époque un privilège royal [107]. En effet, introduite par Den à la 1re dynastie, la chasse ritualisée de l'hippopotame est reproduite par la figure royale durant toute la période pharaonique [108]. Le plus ancien témoignage royal, malheureusement très fragmentaire, proviendrait du temple funéraire de Sahourê, deuxième roi de la Ve dynastie [109]. La chasse royale est en revanche incontestable sur une scène incomplète mais reconstituée, découverte dans un temple funéraire érigé en l'honneur de Pépi II, sous la VIe dynastie à Saqqara [110] **(fig. 12)**. On y retrouve les techniques de chasse déjà éprouvées durant les périodes précédentes. Des images comparables du roi harponneur sont figurées sur deux documents datés du règne d'Amenemhat III (XIIe dynastie) : un scarabée [111] et un porte-amulette [112]. Ce dernier comporte une scène de harponnage sur les deux faces : coiffé de la blanche sur la première face, le monarque arbore la couronne de rouge sur la seconde **(fig. 13)**. C'est aussi la couronne de Basse-Égypte qui coiffe la tête du souverain harponneur incisé sur un scarabée privé de la Seconde Période intermédiaire [113] **(fig. 14)**. Le Nouvel Empire est également riche d'images du monarque en chasseur d'hippopotame : on citera un scarabée au nom de Thoutmosis III [114], deux statues d'Amenhotep II coiffé de la couronne rouge [115], une statue de Thoutmosis IV [116], deux autres attribuées à Toutânkhamon [117], deux peintures murales de Séthy II portant la couronne blanche [118] **(fig. 15)** et une

[105] Vandier 1964, p. 775 ; Behrmann 1989, doc. 74 à 98 ; Yoyotte 2005, p. 255.

[106] Vandier 1964, p. 775 ; Behrmann 1989, doc. 161 à 174. Cette différence repose selon T. Säve-Söderbergh sur le fait que les scènes du Nouvel Empire ne découleraient pas des images provenant des tombeaux de particuliers de l'Ancien Empire, mais des prototypes royaux (Säve-Söderbergh 1953, p. 15-16).

[107] Le privilège de se faire représenter en train de chasser l'hippopotame aurait ensuite été accordé de manière exceptionnelle à quelques hauts dignitaires au début du Nouvel Empire (Yoyotte 2005, p. 255). Cf. également note précédente.

[108] Säve-Söderbergh 1953.

[109] Borchardt 1913, p. 29-30, pl. 16 ; Säve-Söderbergh 1953, p. 19.

[110] Jéquier 1940, pl. 32 ; Behrmann 1989, doc. 94.

[111] New York, Metropolitan Museum, 26.2.1.

[112] Behrmann 1989, doc. 133a.

[113] Lacovara 1992, p. 21, fig. 6b.

[114] Behrmann 1989, doc. 160.

[115] *Ibid.*, doc. 167a.

[116] *Ibid.*, doc. 167b.

[117] *Ibid.*, doc. 167c.

[118] *Ibid.*, doc. 167d.

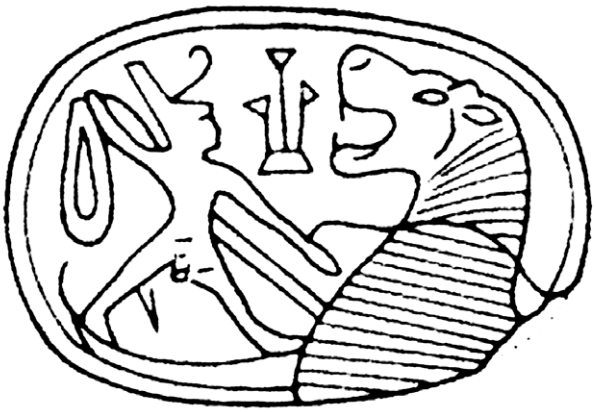

Figure 14 : scène de chasse royale à l'hippopotame sur un scarabée en stéatite, Deuxième Période intermédiaire. D'après Lacovara 1992, Fig. 6b, dessin de Y. Markowitz.

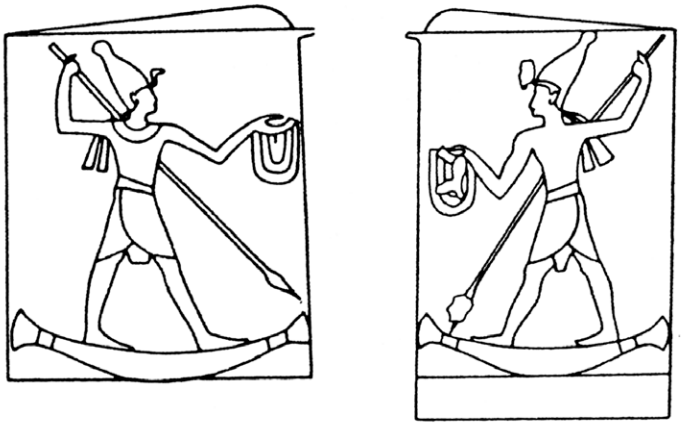

Figure 15 : scène de harponnage sur une paroi murale, tombe de Séthy II, KV 15, Thèbes, XIX^{e} dynastie. D'après Behrmann 1989, doc. 167d.

paroi dépeignant Taousert [119]. La récurrence de cette image du roi harponneur révèle l'importance de ce thème, véritable canon artistique au même titre que la figure du roi massacrant les ennemis.

Des souverains chasseurs d'hippopotames : la nature des exécuteurs aurait pu s'arrêter à ce haut degré. Pourtant des épisodes mythiques placent des divinités dans le rôle du chasseur d'hippopotame. La première mention d'un dieu harponneur survient dans les Textes des pyramides [120], et prend la forme de Hémen, dieu-faucon maître de Héfat. L'implication de cette divinité dans la mise à mort d'un hippopotame est confirmée par une représentation du tombeau d'Ânkhtyfy, à Mo'alla [121]. Elle figure un défilé nautique accompagné d'une chasse à l'hippopotame réalisée par les fils du prince et dirigée par ce dernier [122]. La légende précise que la célébration est « l'affaire de Hémen » [123].

Si la première attestation d'un dieu combattant l'hippopotame est Hémen, l'adversaire divin par excellence du colosse aquatique demeure Horus. Le combat est narré dans le mythe d'Horus et Seth, où ce dernier prend la forme du dangereux pachyderme au cours d'un épisode. Il existe plusieurs versions de la querelle, relatée dans les calendriers des jours fastes et néfastes [124], dans *les Aventures d'Horus et Seth* [125] ou encore sur les parois du temple ptolémaïque d'Edfou [126]. Selon les variantes, soit seul Seth se transforme en hippopotame pendant qu'Horus garde sa forme humaine, soit les deux frères se métamorphosent. Si le déroulement du combat varie, sa raison reste identique : obtenir sa place sur le trône pour gouverner le Double Pays. Dans ce mythe, l'hippopotame harponné représente Seth, mais il symbolise aussi plus généralement tous les ennemis du roi et du dieu qui doivent être anéantis avant le couronnement [127]. Parfois, c'est le roi qui prend la place d'Horus et harponne l'hippopotame, sous les yeux de ce dernier. Ainsi, quand ce n'est pas Horus qui tue l'hippopotame pour le bénéfice du roi, c'est le roi qui tue l'animal en l'honneur d'Horus [128]. Cette position interchangeable du roi et d'Horus est tout à fait cohérente : Horus n'est-il pas le prototype du roi régnant ?

Si à partir de l'Ancien Empire la chasse à l'hippopotame était semble-t-il autorisée pour protéger les cultures des ravages, la mise à mort rituelle du pachyderme était une affaire réservée, sauf exception, aux dieux et au souverain [129]. Son exécution, au moins par la vertu de l'image et des écrits, permettait au roi de montrer sa domination sur les forces destructrices de la nature incarnées par l'hippopotame et de s'approprier leurs pouvoirs, tout en accomplissant une des fonctions primordiales de Pharaon : maintenir l'ordre cosmique [130].

[119] *Ibid.*, doc. 167e.

[120] *Pyr.* 235a-b.

[121] Première Période intermédiaire. Vandier 1946 ; Säve-Söderbergh 1953, p. 29-33 ; Vandier 1964, p. 781-783

[122] Vandier 1946, p. 94.

[123] Yoyotte 2005, p. 254.

[124] Papyrus du Caire n° 86637 : Bakir 1966, pl. VII 4-VIII 3 ; Behrmann 1989, doc. 185b.1 ; Papyrus Sallier IV 2,6-3,5 : Behrmann 1989, doc. 185b.2.

[125] Broze 1996, p. 74-79.

[126] Behrmann 1989, doc. 228. Sur le harponnage de l'hippopotame dans le temple d'Edfou, cf. Labrique 1993.

[127] Säve-Söderbergh 1953, p. 29.

[128] *Ibid.*

[129] Cf. note 106.

[130] Bonhême & Forgeau 1988, p. 132-139.

CONCLUSION

Avec comme point de départ une entrée de la pierre de Palerme, dont la lecture « transpercer l'hippopotame » a été vérifiée, cette enquête, en compilant les sources contemporaines qui relateraient un événement similaire, a permis de révéler l'importance de la chasse ritualisée de l'hippopotame durant le règne de Den.

Une incursion dans la documentation prédynastique a révélé par ailleurs l'ancienneté de cette pratique cynégétique. Dès cette époque reculée, des indices iconographiques et archéologiques révèlent que l'hippopotame présentait déjà dans la pensée nagadienne deux aspects, l'un positif et protecteur, l'autre négatif et destructeur. Abondamment représentée, la chasse au pachyderme aquatique devait dès lors véhiculer un message fort de puissance et être considérée comme un acte héroïque. Sa surreprésentation dans l'iconographie, associée à la présence de l'animal à la fois sur le site cultuel HK29A et dans la nécropole de l'élite à Hiérakonpolis, révèle le lien étroit entre la chasse à l'hippopotame et les classes dirigeantes dès le Prédynastique. La traque de ce colosse du Nil dénote la volonté de l'élite d'affirmer son pouvoir en dominant les forces destructrices de la nature.

Avec l'intronisation des premiers pharaons à la période thinite, la mise à mort de l'hippopotame semble évoluer d'une activité élitaire à un privilège exclusivement royal. Son rôle est si important dans la vie du souverain qu'elle est consignée dans les annales. Comme la plupart des entrées de la pierre de Palerme, le harponnage du pachyderme relève d'une activité rituelle **[131]**. Héritière d'une longue tradition prédynastique, cette pratique se déroulait probablement au cours d'un festival. En effet, des fêtes royales **[132]** de plusieurs sortes sont déjà attestées à cette époque reculée, dont la célèbre fête-*sed*. On connaît par ailleurs l'existence, dès le début de l'Ancien Empire, d'une cérémonie royale destinée à « la Blanche », déesse-hippopotame **[133]**. L'hypothèse d'un festival durant le règne de Den consacré à la chasse ritualisée du pachyderme est du reste renforcée par le nombre de sources contemporaines du souverain figurant cet épisode.

La mise à mort du colosse aquatique se perpétue ensuite durant toute la période pharaonique, témoignant de l'importance de cette pratique rituelle pour la monarchie royale. Toutefois, une question demeure : la mise à mort rituelle de l'hippopotame par le roi procède-t-elle d'une réalité historique ou de la pure fiction ? D'emblée on serait tenté d'opter pour le simulacre. On connaît en effet la légendaire férocité de l'animal lorsqu'il est attaqué ; il est également indéniable que les représentations du roi harponnant seul l'hippopotame, voire le combattant à mains nues, ne peuvent rendre la réalité. Toutefois cette pratique était-elle véritablement invraisemblable ? À en croire Manéthon, Ménès, pharaon fondateur et unificateur de l'Égypte, serait mort précisément sous les attaques d'un hippopotame **[134]**. N'est-il donc pas possible que les pharaons – à tout le moins leurs premiers représentants – aient combattu l'hippopotame, ou porté le coup de grâce à la bête agonisante ? En fait, l'hypothèse, au vu du contexte particulier de la période thinite, mérite réflexion. En effet, la royauté, tout juste naissante, a encore besoin d'affirmer son pouvoir politique. C'est donc par la réalisation d'actes forts et dangereux, en somme héroïques, voire surhumains, que le souverain pourra légitimer sa place sur le trône. La chasse d'une bête féroce comme l'hippopotame en est un parfait exemple. Par la suite, le rituel pourra inclure des simulacres, comme l'atteste le « Festival de la victoire » décrit sur les parois du temple d'Edfou, où un gâteau en forme d'hippopotame, transpercé de dix harpons, se substitue à l'animal **[135]**.

Finalement, si la question reste ouverte, qu'elle soit réelle ou fictive, la mise à mort de l'hippopotame par le roi joue un rôle tout aussi déterminant. Cette pratique rituelle va permettre au souverain de montrer son courage et sa force surhumaine et ainsi pérenniser son statut de maître du Double Pays. Le choix, dès le Prédynastique, de l'hippopotame comme représentant des forces chaotiques à combattre, au détriment d'autres bêtes sauvages féroces, n'est certainement pas un hasard. P. Vernus a montré que l'hippopotame était un émissaire de l'eau primordiale, chaos originel duquel émerge toute création. Cependant, l'hippopotame n'est pas n'importe quel émissaire : contrairement au crocodile qui représente l'agent d'anéantissement, l'hippopotame, lui, est agent de résurrection **[136]**. En le tuant, le roi s'approprie son pouvoir destructeur et accomplit

[131] Cf. Wilkinson 2000, p. 66-71.

[132] Wilkinson 1999, p. 208-222.

[133] Cf. introduction. Behrmann 1989 : doc. 62, 63, 72, 159, 196. Cf. Säve-Söderbergh 1953, p. 45-55 ; Kaiser 1988, 1997 ; Altenmüller 1994 ; Yoyotte 2005, p. 259-260.

[134] Manetho, *Aegyptiaca*, Fr. 6 (de Sextus Julius Africanus). S'il est tout à fait possible que la mort de Ménès due à un hippopotame, relatée par Manéthon, puise dans une réalité historique d'un combat entre un des rois fondateurs et un hippopotame, le récit comporte indéniablement une part mythologique, la réalité historique de Ménès n'étant pas avérée. Cf. Vernus 1991.

[135] Säve-Söderbergh 1953, p. 26-27. P. Posener-Kriéger a par ailleurs proposé qu'une figurine d'hippopotame en bois découverte dans le temple funéraire de Rêneferef (V^e^ dynastie) était pareillement destinée à mettre en action le rite de la mise à mort de l'hippopotame, à moins que la statuette ne représente un symbole de renaissance : Posener-Kriéger 1991, p. 298.

[136] Vernus 1991.

un de ses rôles principaux en tant que Pharaon : maintenir la Maât [137]. Cette lutte du souverain contre les forces négatives incarnées par l'hippopotame trouve son parallèle structural dans le mythe fondateur d'Horus et Seth, où Horus, prototype du roi régnant, combattra Seth, expression du désordre prenant les traits du pachyderme, pour gagner sa place sur le trône et gouverner l'Égypte. De fait, héritière d'une longue tradition préhistorique, puis partie constitutive d'un mythe fondateur, la chasse de l'hippopotame est une pratique rituelle essentielle dans le processus de légitimation de Pharaon. Devenue une figure stéréotypée de la production artistique pharaonique, l'image du roi harponneur participe ainsi à la construction de l'idéologie pharaonique. ■

[137] Bonhême & Forgeau 1988, p. 132-139.

BIBLIOGRAPHIE

Adams, B. & Ciałowicz, K., 1997, *Protodynastic Egypt*, Princes Risborough.
Allen, J.P., 2013, *A New Concordance of the Pyramid Texts* [en ligne], Brown University. Disponible à l'adresse https://www.dropbox.com/sh/0xo88uy04urnz0v/o16_ojF8f_ (consultation 2 avril 2014).
Altenmüller, H., 1994, « Das "Fest des Weissen Nilpferds" und das "Opfergefilde" », dans C. Berger, G. Clerc & N. Grimal (éd.), *Hommages à Jean Leclant. Vol. I, Études pharaoniques* (BdE 106, 1), Cairo, p. 29-44.
Bakir, A., 1966, *The Cairo Calendar no. 86637*, Cairo.
Behrmann, A., 1989, *Das Nilpferd in der Vorstellungswelt der Alten Ägypter. Teil I, Katalog*, Frankfurt am Main – Berlin – Paris.
Bonhême, M-A. & Forgeau, A., 1988, *Pharaon : les secrets du pouvoir*, Paris.
Borchardt, L., 1913, *Das Grabdenkmal des Königs Sahu-Re*, Leipzig.
Breasted, J.H., 1906, *Ancient Records of Egypt. Vol. I. The First to the Seventeenth Dynasties*, Chicago.
Broze, M., 1996, *Mythe et roman en Égypte ancienne : les aventures d'Horus et Seth dans le papyrus Chester Beatty I*, Leuven.
Champollion, J.-F., 1844, *Monuments de l'Égypte et de la Nubie : notices descriptives conformes aux manuscrits autographes rédigés sur les lieux*, Paris.
Czichon, R.M. & Sievertsen, U., 1993, « Aspects of space and composition in the relief representations of the Gebel el-Arak knife-handle », *Archéo-Nil* 3, p. 49-55.
Darnell, J.C., 2009, « Iconographic Attraction, Iconographic Syntax, and Tableaux of Royal Ritual Power in the Pre- and Proto-Dynastic Rock Inscriptions of the Theban Western Desert », *Archéo-Nil* 19, p. 83-107.
De Jong, A., 2001, s. v. Hippopotami, *The Oxford Encyclopedia of Ancient Egypt*, vol. II, p. 100-101.
De Witt, C., 1958, « Une représentation rare au Musée du Cinquentenaire », *Chronique d'Égypte* XXXIII, 65, p. 24-28.
Dreyer, G., Hartung, U., Hikade, T., Köhler, E.C., Müller V. & Pumpemmeier, F., 1998, « Umm el-Qaab. Nachuntersuchungen im frühzeitlichen Königsfriedhof. 9./10 Vorbericht », *Mitteilungen des Deutschen Archäologischen Instituts, Abteilung Kairo* 54, p. 77-167.
Dreyer, G., Hartmann, R., Hartung, U., Hikade, T., Köpp, H., Lacher, C., Müller, V., Nerlich, A. & Zink, A., 2003, « Umm el-Qaab. Nachuntersunchungen im frühzeitlichen Königsfriedhof. 13./14./15. Vorbericht », *Mitteilungen des Deutschen Archäologischen Instituts, Abteilung Kairo* 59, p. 67-138.
Dreyer, G., Blöbaum, A.I., Engel, E.-M., Köpp, H., Müller, V., 2011, « Umm el-Qaab. Nachuntersunchungen im frühzeitlichen Königsfriedhof. 19./20./21. Vorbericht », *Mitteilungen des Deutschen Archäologischen Instituts, Abteilung Kairo* 67, p. 53-92.
Droux, X., 2011, « Twinned Hippopotamus Figurines of the Predynastic Period », dans R.F. Friedman & P.N. Fiske (éd.), *Egypt at its origins 3. Proceedings of the International Conference "Origin of the State. Predynastic and Early Dynastic Egypt", London, 27th July – 1st August 2008* (OLA 205), Leuven, p. 349-377.
Farid, S., 1964, « Preliminary Report on the Excavations of the Antiquities Department at Tell Basta (Season 1961) », *Annales du Service des Antiquités de l'Égypte* 58, p. 85-98.
Godron, G., 1990, *Études sur l'Horus Den et quelques problèmes de l'Égypte archaïque*, Genève.
Graff, G., 2009, *Les peintures sur vases de Nagada I - Nagada II : nouvelle approche sémiologique de l'iconographie prédynastique*, Leuven.
Gundlach, R., 1986, s. v. Thoeris, *Lexikon der Ägyptologie*, vol. VI, col. 494-497.
Hartung, U., 2010, « Hippopotamus hunting and bureaucrats Elite burials at cemetery U at Abydos », dans F. Raffaele, M. Nuzzolo & I. Incordino (éd.), *Recent discoveries and latest researches in Egyptology. Proceedings of the First Neapolitan Congress of Egyptology, Naples, June 18th-20th 2008*, Wiesbaden, p. 107-119.
Hendrickx, S., 1998, « Peaux d'animaux comme symboles prédynastiques », *Chronique d'Égypte* 73, p. 103-130.
Hendrickx, S., 2006, « Predynastic – Early Dynastic Chronology », dans E. Hornung, R. Krauss & D. Warburton (éd.), *Ancient Egyptian Chronology*, Leiden – Boston, p. 74-77.

Hendrickx, S., 2010, « L'iconographie de la chasse dans le contexte social prédynastique », *Archéo-Nil* 20, p. 106-133.
Hendrickx, S. & Depraetere, D., 2004, « A theriomorphic Predynastic stone jar and hippopotamus symbolism », dans S. Hendrickx, R.F. Friedman, K.M. Ciałowicz & M. Chłodnicki (éd.), *Egypt at its origins. Studies in memory of Barbara Adams. Proceedings of the international conference "Origin of the State. Predynastic and Early Dynastic Egypt", Kraków, 28th August – 1st September 2002* (OLA 138), Leuven, p. 801-822.
Hendrickx, S., Swelim, N., Raffaele, F., Eyckerman, M. & Friedman, R.F., 2009, « A lost Late Predynastic-Early Dynastic royal scene from Gharb Aswan », *Archéo-Nil* 19, p. 169-178.
Hendrickx, S. & Eyckerman, M., 2012, « Visual representation and state development in Egypt », *Archéo-Nil* 22, p. 23-72.
Houser-Wegner, J., 2001, s. v. Taweret, *The Oxford Encyclopedia of Ancient Egypt*, vol. III, p. 100-101.
Jéquier, G., 1940, *Fouilles à Saqqarah. Le Monument funéraire de Pepi II. Tome III, les approches du temple*, Cairo.
Junker, H., 1940, *Gîza IV. Die Mastaba des Kai-em-anch*, Wien – Leipzig.
Kaiser, W., 1988, « *Zum Ḥb-Ḥḏ.t* », *Mitteilungen des Deutschen Archäologischen Instituts, Abteilung Kairo* 44, p. 125-134.
Kaiser, W., 1997, « Noch einmal zum *Ḥb-Ḥḏ.t* », *Mitteilungen des Deutschen Archäologischen Instituts*, Abteilung Kairo 53, p. 113-115.
Kaplony, P., 1963, *Die Inschriften der ägyptischen Frühzeit*, Wiesbaden.
Krzyszkowska, O. & Morkot, R., 2000, « Ivory and related materials », dans P. T. Nicholson & I. Shaw (éd.), *Ancient Egyptian Materials and Technology*, Cambridge, p. 320-331.
Labrique, F., 1993, « "Transpercer l'âne" à Edfou », dans J. Quaegebeur (éd.), *Ritual and sacrifice in the ancient Near East, Proceedings of the International conference from the 17th to the 20th of April 1991*, Leuven, p. 175-189.
Lacovara, P., 1992, « A New Date for an Old Hippopotamus », *Journal of the Museum of Fine Arts* 4, p. 17-26.
Léon l'Africain, 1993, *Description de l'Afrique. Volume III*, Islamic geographic, vol. 138, Wolfgang Goethe University, Frankfurt (1re éd. 1896).
Lepsius, R., 1842, *Auswahl der wichtigsten Urkunden des aegyptischen Alterthums*, Leipzig.
Lesur, J., 2013, « Des animaux et des hommes en Égypte au Néolithique et Prédynastique. Les apports de l'archéozoologie », *Archéo-Nil* 23, p. 33-54.
Linseele, V., Van Neer, W. & Friedman, R.F., 2009, « Special animals from a special place? The fauna from HK29A at Predynastic Hierakonpolis », *Journal of the American Research Center in Egypt* 45, p. 105-136.
Linseele, V. & Van Neer, W., 2010, « Exploitation of desert and other wild game in ancient Egypt : The Archaeozoological evidence from the Nile Valley », dans H. Riemer, F. Förster, M. Herb & N. Pöllath (éd.), *Desert animals in the eastern sahara. Status, economy, significiance, and cultural reflection in antiquity, Proceedings of an interdisciplinary ACACIA Workshop held at the University of Cologne, December 14-15 2007*, Köln, p. 47-78.
Manetho. aegyptiaca, éd. W.G. Waddell, 1948, Cambridge – London.
Manlius, N., 2000, « Biogéographie et Écologie historique de l'hippopotame en Égypte », *Belgian Journal of Zoology* 130, n° 1, p. 59-66.
Müller, V., 2008, « Nilpferdjagd und Geköpfte Feinde – Zu Zwei Ikonen des Feindvernichtungsrituals », dans E. Engel, V. Müller & U. Hartung (éd.), *Zeichen aus dem Sand. Streiflichter aus Ägyptens Geschichte zu Ehren von Günter Dreyer*, Wiesbaden, p. 477-493.
Müller, V., 2014, « Seal impressions from Den's tomb at Abydos: New evidence and new interpretations », communication présentée à *Origins 5. Fifth international conference of Predynastic and Early Dynastic Studies*, Cairo.
Newberry, P.E., 1893, *Beni Hasan. Part I*, London.
Newberry, P.E., Wainwright, G.A., 1914, « King Udy-Mu (Den) and the Palermo Stone », *Ancient Egypt*, p. 148-155.
Ogdon, J.R., 1982, « Studies in Archaic Epigraphy, II. On the nature of 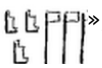 », *Göttinger Miszellen* 57, p. 41-48.
Osborn, D.J. & Osbornová, J., 1998, *The Mammals of Ancient Egypt*, Warminster.
Payne, C.J., 1993, *Catalogue of the Predynastic Egyptian Collection in the Ashmolean Museum*, Oxford – New York.
Paton, D., 1915, *Early Egyptian records of travel. I. To the end of the XVIIth dynasty*, Princeton – London – Oxford.
Petrie, W.M.Fl., 1900a, *Dendereh 1898*, London.
Petrie, W.M.Fl., 1900b, *The Royal Tombs of the First Dynasty, Part I*, London.
Petrie, W.M.Fl., 1901, *The Royal Tombs of the First Dynasty, Part II*, London.
Petrie, W.M.Fl., 1902, *Abydos I*, London.
Pirez, A.V., 2012, « Hippo goddesses of the Egyptian Pantheon », dans H.A. El Gawad, N. Andrews, M. Correas-Amador, V. Tamorri & J. Taylor (éd.), *Current Research in Egyptology 2011, Proceedings of the Twelfth Annual Symposium*, Oxford, p. 210-220.
Posener-Kriéger, P., 1991, « Quelques pièces du matériel cultuel du temple funéraire de Rênefereф », *Mitteilungen des Deutschen Archäologischen Instituts, Abteilung Kairo* 47, p. 293-304.
Quibell, J. & Green, F., 1902, *Hierakonpolis, Part II*, London.
Säve-Söderbergh, T., 1953, *On Egyptian representations of hippopotamus hunting as a religious motive*, Uppsala.
Scamuzzi, E., 1966, *L'art égyptien au musée de Turin*, Paris.
Schäfer, H., 1902, *Ein Bruchstück altägyptischer Annalen*, Berlin.
Seligman, C.G., 1916, « An Early Representation of Taurt », *Ancient Egypt*, Part II, p. 53.
Van Neer, W. & Linseele, V., 2009, « Animal Hospital: Healed Animal Bones from HK6 », *Nekhen News* 21, p. 11-12.
Vandier, J., 1946, « Hémen, maître de Héfat, et l'hippopotame », *Revue de l'histoire des religions* 132, p. 93-97.
Vandier, J., 1952, *Manuel d'archéologie égyptienne. Tome I, Les époques de formation*, Paris.
Vandier, J., 1964, *Manuel d'archéologie égyptienne. Tome IV, Bas-reliefs et peintures. Scènes de la vie quotidienne*, Paris.
Vernus, P., 1982, s. v. Mesen, *Lexikon der Ägyptologie IV*, col. 108-109.
Vernus, P., 1991, « Ménès, Achtoès, l'hippopotame et le crocodile. Lecture structurale de l'historiographie égyptienne », dans U. Verhoeven & E. Graefe (éd.), *Religion und Philosophie im Alten Ägypten. Festgabe für Philippe Derchain zu seinem 65. Geburtstag am 24. Juli 1991*, Leuven, p. 331-339.

Wild, H., 1948, « Choix d'objets pré-pharaoniques appartenant à des collections de Suisse », *Bulletin de l'Institut français d'archéologie orientale* 48, p. 1-58.
Wild, H., 1966, *Le tombeau de Ti. Vol. III : la chapelle (deuxième partie)*, Cairo.
Wilkinson, T.A.H., 1999, *Early Dynastic Egypt*, London – New York.
Wilkinson, T.A.H., 2000, *Royal Annals of Ancient Egypt. The Palermo Stone and its associated fragments*, London.
Williams, B. & Logan, T., 1987, « The Metropolitan Museum Knife Handle and Aspects of Pharaonic Imagery before Narmer », *Journal of Near Eastern Studies* 46, p. 245-285.
Winkler, H.A., 1938, *Rock-Drawings of Southern Upper Egypt. Vol. I*, London.
Yoyotte, J., 2005, « Hippopotame », dans P. Vernus & J. Yoyotte, *Bestiaire des pharaons*, Paris, p. 248-263.

L'ÉCRIT COMME TRACE DE RITUEL EN ÉGYPTE ANCIENNE. L'EXEMPLE DES LETTRES AUX MORTS

Sylvie DONNAT

Université de Strasbourg,
UMR 7044 Archimède
Maître de conférences en égyptologie
(Université de Strasbourg),
chercheuse associée à l'UMR 8210,
ANHIMA, Paris
sylvie.donnat@misha.fr

RÉSUMÉ

Les sources textuelles susceptibles de documenter le rite sont généralement considérées comme des commentaires extérieurs (des sources « secondaires ») ou comme des documents se situant à sa périphérie plus ou moins immédiate (manuel sacerdotaux, documents administratifs préparatoires, enregistrements d'offrandes, etc.). Il existe toutefois des textes qui font partie intrinsèque de l'exécution du rituel (objets épigraphes manipulés, artéfacts inscrits résultats d'un acte graphique ritualisé) et qui peuvent en conséquence être appréhendés comme des traces *directes* de rituel. Il faut ranger dans cette catégorie les lettres aux morts égyptiennes, qui documentent de façon directe un rite spécifique de communication avec l'ancêtre au tournant des III^e^ et II^e^ millénaires av. J.-C., qui nous serait autrement inconnu. À partir de l'analyse de deux documents (le *Bol de Qâou* et le *Papyrus Naga ed-Deir N 3737*), l'article souligne l'intérêt d'une réflexion épistémologique qui permettrait de proposer un classement des sources écrites sur le rite selon leur proximité avec la procédure rituelle elle-même.

Mots-clés

Égypte ancienne, écriture rituelle, lettres aux morts, actes écrits, papyrologie, bol de Qâou, papyrus Naga ed-Deir N 3737.

Textual sources about ritual are generally treated as secondary commentaries (litterary descriptions, etc.) or as documents from the periphery of the ritual process (administrative documents, etc.). However, texts can truly belong to the ritual process, either if they are written during the ritual itself or if they have been previously written on objects used during the ceremony. They can be treated as direct evidence of ritual process. In that category, one can find the Egyptian letters to the Dead involved in a specific ritual of communication with the ancestor. Two documents are examined in this paper: *Qau Bowl* and *Papyrus Naga ed-Deir N 3737*. It is argued that establishing a typology of written sources on ritual according to their level of relationship with the ritual process is useful for research on ritual.

Keywords

Ancient Egypt, ritual writing, letters to the Dead, written acts, papyrology, Qau Bowl, papyrus Naga ed-Deir N 3737.

Article accepté après évaluation par deux experts selon le principe du double anonymat

John Scheid, dans l'introduction de son article fondateur « Pour une archéologie du rite » esquisse une distinction entre divers types de textes susceptibles de documenter le rite [1]. Il rappelle notamment que les textes constituant des commentaires extérieurs sur la pratique rituelle sont généralement trop peu descriptifs pour nous restituer le détail des gestes. Quant aux textes à la périphérie immédiate du rite, quand il s'agit d'inscriptions épigraphiques dans un espace consacré, ils sont le plus souvent trop stéréotypés pour apporter des informations précises. Les documents papyrologiques, préparatoires ou postérieurs à la cérémonie (manuels sacerdotaux, comptabilités d'offrandes, etc.), quant à eux, sont essentiellement confinés à une aire culturelle donnée, l'Égypte ancienne, et ne peuvent donc apporter des données largement exploitables par l'historien du monde gréco-romain. Ce constat est particulièrement intéressant pour le philologue qui s'intéresse à la question des rites, car il amorce une classification des textes qui les documentent par le critère de leur rapport avec l'expérience rituelle. Il s'agit là d'un terrain de réflexion épistémologique particulièrement riche dans le champ de recherche des rites anciens [2], dans la mesure où expliciter la nature de la relation qui peut exister entre l'expérience rituelle et une source textuelle qui s'en fait l'écho est évidemment un préalable nécessaire à l'exploitation pertinente de ces sources.

À cette esquisse de typologie, on peut toutefois ajouter une autre catégorie. Nombre de textes, notamment dans le domaine égyptien [3], peuvent être appréhendés comme des traces *matérielles directes* de rite. Les textes, quels qu'ils soient, sont en effet d'abord des objets (un support inscrit), même s'ils rendent compte d'une pensée et d'un discours qu'on pourrait qualifier d'immatériels. Cette matérialité est la condition même de leur possibilité de connaissance. Ils peuvent ainsi être appréhendés comme la trace matérielle de quelque chose : des usages scribaux dans un contexte donné, des modes de transmission textuelle, etc. Certaines inscriptions, parce qu'elles seraient le résultat d'un acte graphique ritualisé, opéré dans le temps même du rituel, ou parce qu'elles seraient au cœur d'une manipulation rituelle, peuvent de façon comparable être considérées comme des traces matérielles directes de rite. L'Égypte, avec la place importante de l'écrit dans la pratique religieuse de l'élite, offre plusieurs exemples d'écrits constituant de telles traces immédiates de rite. Récemment, Emmanuel Jambon a examiné dans cette perspective des dépôts d'envoûtement égyptiens comportant figurines d'ennemis et assiettes en terre cuite recouvertes d'un texte en hiératique désigné dans la littérature égyptologique sous le nom de « formule de rébellion », puis brisées intentionnellement [4]. Il a mis en avant l'importance de l'écrit dans cette procédure rituelle étatique spécifique. Le cas des « billets magiques » ramessides et de Basse Époque (amulettes à porter au cou constituées d'un morceau de papyrus inscrit d'une formule accompagnée de dessins et plié) est aussi connu [5], même si une enquête approfondie sur le rôle de l'écrit hiératique dans cette pratique apotropaïque reste à faire [6]. Il me semble qu'un autre dossier peut être intégré à une réflexion sur l'écriture et le rite, en particulier dans le cadre d'un questionnement sur la possibilité, pour un texte, de constituer une trace directe du rite : celui des « lettres aux morts » égyptiennes. Il s'agit en effet de vestiges matériels qui sont au cœur d'une mise en relation vivant/mort et qui documentent un type singulier de procédure rituelle à destination des morts non évoqué par ailleurs.

[1] Scheid 2000, p. 615 : « Les sources [textuelles] sont juste assez explicites pour révéler le caractère ritualiste de la plupart des religions antiques, et insuffisantes pour nous faire connaître le détail des rites. Les inscriptions sont laconiques et taisent l'essentiel : la banale séquence des gestes rituels quotidiens, si quotidiens qu'on ne les mentionne pas. (…) Les textes littéraires, quant à eux, livrent essentiellement des spéculations fondées sur des éléments de la vie religieuse plutôt que la pratique religieuse elle-même. (…) La papyrologie permet souvent de dépasser le type de documentation habituel, mais dans la mesure où elle est surtout utilisable pour le contexte religieux égyptien, très spécifique, elle ne peut livrer qu'un point de comparaison. » Cf. aussi les remarques dans Scheid 2008, p. 5.

[2] Voir quelques éléments de bibliographie dans l'introduction du présent dossier.

[3] Mais pas seulement, voir plus largement la publication des journées d'étude *Écritures rituelles*, Koch-Piettre & Batsch 2010, ainsi que Carastro 2010.

[4] Jambon 2010.

[5] Sur ce type d'amulettes, voir Koenig 2004 ; Koenig 2011.

[6] Voir toutefois les remarques de Vernus 2010-2011, p. 66-67. Sur le rôle des images, Eschweiler 1994.

LES LETTRES AUX MORTS ÉGYPTIENNES

Le corpus des lettres aux morts est composé d'une quinzaine de lettres, réparties entre la fin du IIIe millénaire et le VIIe siècle av. J.-C., mais l'essentiel du corpus (10 documents) est daté du tournant des IIIe et IIe millénaires [7]. C'est de cette portion du corpus qu'il sera question dans les lignes qui suivent. Les raisons de cette concentration chronologique sont trop complexes pour être discutées dans le détail ici [8], mais notons que la faveur de cette pratique correspond à un contexte sociologique spécifique (la prééminence, dans les représentations sociales, du domaine familiale *per* [9], une institution comparable à certains égards à l'*oikos* grec) et à une culture de l'écrit particulière à la période pendant laquelle se diffuse plus largement la culture scribale.

Les supports de ces lettres et la technique d'écriture employée sont spécialement évocateurs. Les missives sont écrites, non pas en hiéroglyphes, mais dans la cursive hiératique (écriture utilisée dans la documentation courante) sur divers supports : papyrus, pièce de lin, mais surtout assiette, bol ou support de vase en terre cuite [10]. Le support de prédilection de ces lettres associe donc ces textes au rite de l'offrande alimentaire et à la libation. Le contenu discursif des lettres appartenant au corpus ancien est par ailleurs très homogène. Les demandes sont adressées, sous forme épistolaire, à un défunt appartenant à la communauté domestique du plaignant. Elles concernent toujours, à cette période, la préservation du domaine familial (le domaine *per*). Le schéma type d'une lettre au mort est le suivant : le nouveau chef de la maisonnée ou un des membres de la maisonnée écrit à l'ancien chef du domaine familial défunt. Celui-ci est considéré, par les survivants, comme le patron protecteur de l'unité domestique, son représentant dans l'au-delà, où des assemblées divines discutent du sort des humains. Il lui est donc demandé d'apporter son soutien aux survivants dans la résolution d'un problème qui est considéré comme émanant de l'au-delà et qui met en péril l'existence même du domaine *per* et, par voie de conséquence, la perpétuation du culte de son protecteur attitré.

Pour bien comprendre ces textes, il faut, dans leur analyse, prendre en considération trois aspects :

1) la matérialité de l'artéfact inscrit,

2) le discours transcrit par l'écriture,

3) et le contexte de découverte qui est en théorie primaire, puisque la provenance est funéraire.

Nous avons accès à l'ensemble de ces données pour deux lettres aux morts : le *Bol de Qâou* et le *Papyrus Naga ed-Deir N 3737*.

BOL DE QÂOU ET *PAPYRUS NAGA ED-DEIR N 3737*

Le *Bol de Qâou* [11] est un bol à boire en terre cuite rougeâtre daté de la fin IIIe millénaire av. J.-C. Il est conservé au Petrie Museum, University College de Londres [12] et a été mis au jour au début du XXe siècle dans un modeste caveau funéraire d'une nécropole de Moyenne Égypte. Le bol porte deux lettres, une sur chaque face, toutes deux émanant d'un certain Chepsi. L'une est adressée au père défunt Iinékhenmout, l'autre à la mère défunte Iy. Chepsi s'y plaint des agissements de son frère Sobekhotep, lui aussi décédé. Le domaine familial dont Chepsi a la charge rencontre en effet des problèmes relatifs à la possession de certaines terres agricoles et ces problèmes sont imputés en dernière analyse aux interventions de Sobekhotep depuis l'au-delà. Le plaignant Chepsi demande à ses parents, qui ont accès aux assemblées divines, de prononcer un jugement contre Sobekhotep, qui agit injustement, alors même, précise le texte, que Chepsi s'est occupé de son enterrement (voir la traduction des textes en annexe).

Le *Papyrus Naga ed-Deir N 3737* [13], aussi mis au jour au début du XXe siècle et actuellement conservé à la Bancroft Library à Berkeley, a l'aspect d'une lettre traditionnelle entre vivants. Elle est inscrite sur papyrus, support qui n'a pas de caractère votif spécifique, et a été pliée selon les usages enregistrés pour l'époque dans la correspondance épistolaire. La lettre est aussi datée de la fin du IIIe millénaire av. J.-C. Héni écrit à son père défunt, Mérou, à la suite d'un rêve dans lequel lui est apparu un ancien dépendant de son père, récemment décédé, Sény. Ce rêve lui fait craindre que Sény, mort semble-t-il de mort violente, a rejoint l'assemblée de l'au-delà pour porter des accusations contre lui. Le plaignant, Héni, souhaite s'assurer que son père est bien acquis à sa cause et qu'il le défendra des accusations portées dans le tribunal divin (voir la traduction en annexe).

[7] Donnat 2010 ; Donnat Beauquier 2014, Partie 1.

[8] Voir Moreno Garcia 2010 et Donnat Beauquier 2014.

[9] Sur cette structure sociale égyptienne fondamentale, Moreno Garcia 2012. Sur cette structure sociale comme contexte sociologique des lettres aux morts, Donnat 2012a.

[10] Pour un exemple sur bol, voir la pièce du Louvre E 6134 dont une notice est disponible en ligne sur la Base Atlas du musée : http://cartelfr.louvre.fr/cartelfr/visite?srv=car_not_frame&idNotice=19810&langue=fr (consultation novembre 2013).

[11] Gardiner & Sethe 1928, p. 3-5 et p. 19-21 et pl. II-IIIA ; Farout 2004 ; Donnat 2009.

[12] UC16163 : http://petriecat.museums.ucl.ac.uk (consultation novembre 2013).

[13] Simpson 1966 ; Simpson 1970 ; Donnat 2012b.

ANALYSE RITUELLE DES DOCUMENTS

La nature particulière des destinataires de ces lettres conduit à supposer qu'elles leur furent adressées sous la forme d'un dépôt, dans un espace consacré, à l'occasion d'une procédure rituelle relevant, non pas des rites funéraires à caractère saisonnier ou régulier, mais de rites occasionnels. Se pose donc la question de la nature et du déroulement du rite de dépôt des lettres. Pour tenter d'en restituer une esquisse à partir de nos documents, il faut combiner analyse proprement philologique des textes, analyse matérielle des objets et analyse archéologique des contextes de découverte.

Aspect discursif

Le discours des lettres aux morts du corpus ancien accorde une place importante au thème de l'accomplissement des rites funéraires. Sont évoqués des rites exécutés pour l'ancêtre antérieurs au dépôt de la lettre (affirmation de la piété des survivants), des rites dont l'exécution est envisagée dans le futur (promesse faite à l'ancêtre), mais aussi des rites qui semblent être contemporains du dépôt de la lettre (notamment dans la *Jarre de Chicago* **[14]**). Dans tous les cas, ces rites paraissent s'inscrire dans le cadre de la célébration d'une offrande alimentaire et de libation. En s'en tenant strictement aux discours de ces textes, on formulera ainsi le scénario rituel suivant : les lettres aux morts étaient déposées à la tombe de leur destinataire, à la suite d'un rituel d'offrande exécuté pour établir le contact avec le mort et le contraindre à répondre favorablement à la demande en vertu du principe (explicitement affichée dans le *Bol de Hou* **[15]**) de réciprocité rituelle.

Aspect matériel

La prise en considération des supports de prédilection des lettres corrobore cette idée d'association des lettres au rite de l'offrande alimentaire et de libation. La majorité des lettres du groupe ancien est en effet inscrite sur de la vaisselle en terre cuite. Le *Bol de Qâou* est un bol à boire et son texte évoque justement la question de la perpétuation du versement rituel de l'eau en l'honneur du mort si le domaine familial venait à disparaître.

Contexte archéologique.

L'énoncé du scénario théorique de dépôt à la tombe du destinataire précédemment formulé suscite toutefois des réserves, ou au minimum des interrogations. La tombe égyptienne est composée de deux parties : une infrastructure (le caveau souterrain contenant le cadavre, inaccessible aux vivants) et une superstructure (la chapelle funéraire – familiale ou individuelle – accessible aux vivants). Les lettres étaient-elles déposées dans le caveau du défunt destinataire ? En ce cas, le rite avait-il nécessairement lieu au moment des funérailles ? Ou le caveau était-il rouvert ? Au contraire, les missives étaient-elles déposées dans le lieu de culte accessible aux vivants (rendant de fait plus incertaine leur conservation jusqu'à nous) ? L'analyse du contexte de découverte des deux lettres prises comme cas d'étude montre que le scénario proposé du dépôt à la tombe du destinataire n'est pas aussi évident qu'on serait enclin à le croire **[16]**. Les fouilles qui ont mis au jour ces pièces sont anciennes, mais nous disposons tout de même de quelques informations déterminantes.

Le *Bol de Qâou* a été retrouvé dans un caveau exigu, placé derrière la tête du mort. Le caveau ne comportait aucun autre objet épigraphe qui puisse permettre d'identifier formellement le défunt avec le destinataire de la lettre et les fouilleurs n'ont noté aucune preuve de réouverture du caveau : « *chamber on south, not disturbed, containing the body of a man, feet crossed, hands down, facing east. In the north-east corner of the room three pots, all before the ixth dynasty. Behind the head, red pottery bowl covered inside and outside with hieratic. (…) The brick walling of the room was not recorded as being intact when found, and we have, therefore, no evidence as to wether the tomb was re-opened after the burial to allow this to be done. But it seems unlikely that the shaft would have been emptied and the wall below broken and repaired to allow this to be done. The bowl was therefore probably placed in the tomb at the same time as the body. There was no trace of, nor was there room in the chamber for, a second body* **[17]**. »

Le *Papyrus Naga ed-Deir 3737* a été, pour sa part, retrouvé dans la tombe décorée et épigraphe de Mérou (un personnage important sur le plan local), son destinataire **[18]**. Dans la décoration du tombeau sont d'ailleurs

[14] Donnat 2009.

[15] Gardiner & Sethe 1928, p. 5, 20-21 et pl. IV-IVa ; Donnat 2012b : « C'est pour un esprit (*akh*) qui intercède en faveur de celui qui est sur terre que l'on fait des offrandes invocatoires. »

[16] Voir les remarques de O'Donoghue 1999, p. 95-96.

[17] Brunton 1927, p. 37 (tombe 7695) et p. 76-78 pour l'édition du bol par A.H. Gardiner dans ce rapport de fouille. Cf. encore Brunton 1927, p. 47-49 pour des observations sur certains des corps des nécropoles examinées, mais qui ne concernent pas celui de la tombe 7695 de Qaou

[18] Tombe N 3737 dans le cimetière 3500 de Naga ed-Deir. Pour une présentation générale du site, voir Podzorski 1999, p. 551-554. Sur la tombe N3737, sa décoration et ses trouvailles, Peck 1959, p. 92-132 et pl. VII-XV ; Kroenke 2010, p. 131-133, p. 507-518. Sur l'identification des personnages, Simpson 1966, p. 47-48.

représentés tous les protagonistes cités dans la lettre (Héni, le fils, et Sény, le dépendant [19]). Toutefois, la lettre n'a pas été mise au jour dans le caveau du défunt, ni même dans sa chapelle rupestre décorée, mais ses fragments ont été retrouvés, dans l'avant-cour, apparemment au-dessus (*just above*) d'une fosse (*pit*) au fond de laquelle se trouvaient deux sarcophages séparés par 20 cm de débris. L'un, décoré, contenait un corps allongé, entouré de tissu ; l'autre, plus petit, le corps d'un homme adulte en position contractée [20]. La position de ces enterrements dans le complexe suggère qu'il pourrait s'agir de dépouilles de dépendants de statut modeste du défunt Mérou, mais rien ne peut être établi avec certitude [21]. La relation entre la position du papyrus et ces enterrements secondaires n'est du reste pas vraiment claire au regard des informations fournies dans les publications. Cette tombe a en outre été pillée dans l'Antiquité au moyen d'un tunnel percé dans le côté est du mur sud du caveau [22]. Les fouilleurs ont néanmoins mis au jour un matériel important, dans la cour (un fragment de modèle de bateau), dans la chapelle, dans le comblement du puits funéraire et dans le caveau lui-même (notamment les restes du sarcophage et du corps du défunt ainsi que du mobilier comme une rare statuette en ivoire) [23]. Pour Simpson, les fragments du papyrus auraient cependant été dispersés à partir de cet enterrement secondaire [24].

Les éléments fournis par les contextes archéologiques de ces deux lettres, bien que relativement précis, ne permettent ainsi pas d'affirmer que les lettres aux morts devaient systématiquement être déposées près du corps de leur destinataire. Le *Bol de Qâou* a été retrouvé dans un caveau qui ne comportait qu'un seul corps masculin, anonyme, alors que la lettre est adressée à un homme et à sa femme. Au minimum, l'absence du corps du destinataire féminin ne semble pas avoir posé de problème aux officiants. Le cas du *Papyrus Naga ed-Deir N 3737* est plus délicat et sujet à discussion. Il a été retrouvé dans le complexe funéraire de son destinataire, non pas en connexion directe avec sa dépouille, ou avec ses structures cultuelles, mais dans l'avant-cour. Malgré le caractère perturbé de la tombe, cette position invite à se demander si la lettre n'aurait pas originellement été déposée en liaison avec un enterrement secondaire postérieur, qui pourrait être celui d'un proche du défunt Mérou. Les données archéologiques conduisent à formuler, en l'état, deux hypothèses supplémentaires sur les modalités de dépôt des objets. Dans les deux cas considérés, ils pourraient avoir été déposés dans le caveau d'un mort de l'entourage, décédé, par un concours de circonstances, au moment où la famille rencontrait des problèmes. En ce cas, le caveau ne serait à considérer que comme une « boîte aux lettres infernale [25] ». Les deux lettres pourraient, selon l'autre hypothèse, avoir été déposées, non pas dans la tombe des ancêtres sollicités, mais dans celle du mort considéré comme le fauteur de trouble : dans un cas, l'enterrement du serviteur Sény apparemment mort de mort violente et qui serait en droit de demander réparation dans l'au-delà, et dans l'autre, dans la tombe du frère défunt incriminé, Sobekhotep, dont les funérailles sont justement décrites dans la lettre du *Bol de Qâou* et qui fut enterré dans la nécropole familial – donc à proximité de son père – d'après le texte (voir texte en annexe). Les lettres aux morts seraient ainsi, en dernière analyse, des documents de nature administrative et juridique, destinés à porter la voix des vivants dans l'au-delà afin d'apporter un témoignage contradictoire aux accusations que pourraient porter des morts récents devant l'assemblée des ancêtres. Si ce scénario est séduisant et, me semble-t-il, recevable pour les deux lettres dont nous parlons, il manque des informations de terrain plus précises qui permettraient ou non de le corroborer. Cette interprétation n'est, quoi qu'il en soit, pas généralisable à l'ensemble du corpus. Un dépôt à la tombe du défunt sollicité par la lettre semble s'imposer dans d'autres documents. On peut, entre autres, penser à la lettre sur lin (*Lin du Caire* [26]), dont le support faisait sans doute office d'offrande de tissu, ou encore au *Bol du Louvre*. La disposition de son texte, en colimaçon sur l'extérieur du bol à boire, conduit à penser qu'on a tenté de faire de cette lettre un bel objet votif pour le mort destinataire [27]. Puisque les lettres aux morts répondent à un problème spécifique, concret, une variabilité des pratiques de dépôts, au sein d'un cadre commun, existait probablement, pour répondre rituellement au mieux au problème posé. Chaque dépôt de lettre au mort constituait sans doute une expérience rituelle singulière. Celle-ci ne peut être restituée que partiellement, même pour les documents pour lesquels nous disposons de données nombreuses.

[19] Simpson 1966, p. 48 ; Brovarski 1989, p. 501. Voir Peck 1959, part. p. 101-102 (nom du fils en lacune), p. 113 (nom Hény fils de Mérou) et p. 112 (nom Séni sur le mur ouest)

[20] Peck 1959, p. 121 : « a sharply contracted but a fully grown man's body ». Voir aussi Kroenke 2010, p. 93.

[21] Kroenke 2010, p. 93, considère qu'il s'agit d'enterrements postérieurs intrusifs ; Simpson 1966, p. 47, n. 1, envisage la possibilité que les sarcophages contiennent des descendants de Mérou.

[22] Brovarski 1989, p. 487.

[23] Kroenke 2010, p. 131.

[24] Simpson 1966, p. 47, n. 1 : « (…) and hence may have been dispatched via this secondary burial. »

[25] Gardiner & Sethe 1928, p. 12.

[26] Gardiner & Sethe 1928, p. 1-3 et 13-16, pl. I-Ia ; Donnat 2009.

[27] Donnat Beauquier 2014, p. 211-212.

UN RITE NON ATTESTÉ PAR AILLEURS

Quoi qu'il en soit, les lettres aux morts peuvent être, me semble-t-il, considérées comme des traces matérielles directes de rituel, dans le sens où il s'agit d'artéfacts votifs inscrits qui sont au cœur d'une pratique rituelle de mise en relation du vivant et de son groupe avec des entités de l'invisible. Or, il s'agit d'une pratique rituelle à destination d'un ancêtre qui, *dans cette modalité spécifique*, n'est attestée par aucune autre source textuelle de nature secondaire **[28]**. Diverses sources écrites, littéraires, épigraphiques et funéraires, attestent l'existence de rituels d'invocation du mort éminent de l'unité domestique dans le but de lui demander son soutien ou de l'apaiser, notamment au cours de fêtes saisonnières. Les rites de ces cérémonies ne nous sont pas décrits dans le détail, mais nous savons qu'ils prenaient leur assise dans le rituel d'offrande alimentaire et dans la libation, et surtout que la parole rituelle jouait un rôle important dans la communication **[29]**. Aucune de ces sources secondaires ou à la périphérie du rite connues ne fait état d'une variante rituelle recommandant, dans certaines circonstances, le recours à la mise par écrit des demandes. Les lettres aux morts, en tant qu'objets rituels inscrits, constituent ainsi les témoignages premiers de l'existence d'une modalité particulière de communication rituelle de crise avec le patron familial, usant de l'écrit. Il s'agit d'une modalité, tout à fait originale, dans laquelle la parole rituelle n'a plus le monopole de l'efficacité, mais dans laquelle le discours inscrit est considéré, sans doute parce que le référentiel relationnel est celui de la gestion administrative du domaine **[30]**, comme particulièrement efficace, dans le contexte donné, pour établir la communication avec le mort.

CONCLUSION

Considérée comme la trace matérielle de l'exécution d'un rite, la lettre au mort égyptienne, comme d'autres artéfacts suggérant un usage rituel de l'écrit, invite à nuancer l'opposition commode entre traces matérielles primaires et sources écrites secondaires. Elle invite aussi à poursuivre une réflexion sur les conditions dans lesquelles l'écrit peut être considéré, non plus seulement comme une source secondaire ou une source à la périphérie du rite, mais comme une source susceptible de documenter de façon directe l'exécution d'un rituel en tant qu'elle en constituerait une partie **[31]**. Cette perspective s'inscrit, en égyptologie, dans la réflexion de Jan Assmann sur les « actes écrits » que constituent les textes funéraires dans les pratiques de l'élite égyptienne et dans son approche pragmatique de l'écrit dans le domaine funéraire **[32]**. En considérant non seulement les discours portés par les textes, mais aussi leurs contextes de production, d'usage, voire de réutilisation, ainsi que leurs caractéristiques proprement matérielles – support, type d'écriture employée, dispositif graphique **[33]** –, il est possible de déterminer la proximité d'un texte avec l'expérience rituelle, analyse qui permet de comprendre si l'inscription se voyait attribuer un rôle actif dans la procédure. Les lettres aux morts jouent ce rôle actif. Elles peuvent être considérées comme les traces matérielles directes d'une procédure singulière de conciliation de l'ancêtre familial. ■

[28] Une formule d'un texte grec recommande bien d'écrire sur une pièce de lin pour interroger un cadavre (*PGM* IV, 2143-2144), mais il s'agit d'une pratique bien plus tardive (IVe siècle apr. J.-C., Brashear 1995, p. 3492), qui ne s'inscrit pas du tout dans le même schéma relationnel avec le mort. Cf. Aufrère 2001, p. 364 ; Betz 1986, p. 76 ; Brashear 1995, p. 3492.

[29] Assmann 2000, p. 83-92. Voir aussi Willems 2001 pour la mise en parallèle avec les formules 38 à 41 des Textes des Sarcophages, qui mettent en scène une invocation orale du mort par le fils héritier.

[30] Donnat 2012a. Pour un développement de ces questions, voir Donnat Beauquier 2014.

[31] Comparer avec la distinction opérée, par Mylonopoulos & Roeder 2006, p. 18, entre divers types discours de textes dits « rituels ».

[32] Assmann 1992.

[33] Sur cette notion, Carastro 2010. Sur son utilisation dans l'analyse des lettres aux morts égyptiennes, voir Donnat Beauquier 2014, p. 208-219.

ANNEXES

Bol de Qâou [34]

Bol en céramique rougeâtre (diam. 19,5 cm), conservé au Petrie Museum, University College de Londres (UC 16163). Première Période intermédiaire (fin du IIIe millénaire av. J.C.)

Qâou 1

« C'est le fils qui parle à son père Iinékhenmout. (2)
Ceci est une mise au point (*tjénou-ra*) (au sujet) du fait que tu chemines jusqu'à l'enclos (?), jusqu'à l'endroit où se trouve mon frère Sobekhotep, alors que tu emportes (3) la patte avant de taureau, que ton fils que je suis viens avec Nouaf, et que tu dis : "Bienvenue, vers (moi), (vous) deux (?) !"
Assieds-toi et mange (4) la chair !
Est-ce en ta présence qu'on agit contre moi — sans qu'une chose ait été dite ou faite par ton fils-que-je-suis —, à cause de mon frère, (lui) que j'ai enterré, que j'ai ramené de […], (5) que j'ai placé parmi les siens ? Et bien qu'(une valeur de) trente (?) (mesures) de blé de Haute-Égypte soit à son débit en tant qu'un prêt-*tjabet* — consistant en un pagne, une massue (?), six mesures de blé de Haute-Égypte, un ballot de lin, et une coupe —, et bien que je fasse pour lui ce qui n'a pas été fait (par quelqu'un d'autre), il a fait cela contre ton fils que je suis, très injustement. (7) Pourtant, tu as dit à ton fils que je suis : "aussi vrai que tous mes biens perdurent dans mon fils Chepsi, prends les champs dont s'est emparé (8) le fils de Chéri (?), Hénou !"
Vois, il est avec toi dans la cité unique ! (9) Exerce donc ton jugement contre lui puisque toi-même tu (litt. tes scribes) es avec (lui) dans la cité unique. (10) Heureux l'homme qui a agi, car il appartient au fils (?). Ses serviteurs […]. »

Qâou 2

« C'est Chepsi qui s'adresse à sa mère Iy.
(2) C'est une mise au point (*tjénou-ra*) (au sujet) du fait que tu dis à ton fils que je suis : "puisses-tu m'apporter des cailles que je les mange!", et que ton fils que je suis (3) t'apporte sept cailles et que tu les manges.
Est-ce en ta présence qu'on agit contre moi ? Mes enfants sont fâchés parce que ton fils que je suis souffre. (4) Qui donc te versera une libation ?
Ah, puisses-tu juger entre moi et Sobekhotep, lui que j'ai ramené d'une ville étrangère et placé dans sa ville (5) parmi les siens (dans la nécropole), des étoffes funéraires lui ayant été offertes. Pourquoi agit-il contre ton fils que je suis — sans une chose que j'ai dite ou faite —, très injustement ? (6) L'injuste souffrance va à l'encontre des dieux ! »

Papyrus Naga ed-Deir N 3737 [35]

Bande de papyrus (H. 24 cm ; l. 8 cm), conservée à la Bancroft Library (Center for the Study of Tebtunis Papyri, UC Berkeley) depuis 2006. Début Première Période intermédiaire (fin du IIIe millénaire av. J.-C.).

(Verso)
Le noble, le gouverneur, le chef des serviteurs du dieu, Mérou.
Héni.

(Recto)
« C'est le serviteur qui parle à [son maître.
C'est son fils H]éni qui parle : une plainte un million de fois ! Puisse être efficace (*akh*) la plainte !
Quoi (?) !, pour toi, au sujet de ce que fait ton serviteur-*djet* S[éni], en faisant en sorte que le serviteur que je suis le voie en rêve dans la cité unique [avec toi] ? C'est pourtant son propre caractère qui l'a puni. Ce qui est advenu, ce n'est pourtant pas advenu contre lui de la main du serviteur que je suis. Et ce n'est (même) pas une limite à tout ce qui advient, alors que ce n'est pas moi qui ai commencé à [lui] décocher un [coup] ! D'autres ont agi avant le serviteur que je suis. Fais donc en sorte que son [maître] garde ! Qu'il ne se rende pas déloyal ! Qu'on le garde jusqu'à ce qu'il ait cessé d'examiner le serviteur que je suis pour l'éternité !

[34] Gardiner & Sethe 1928, p. 3-5 et p. 19-21 et pl. II-IIIA ; Donnat 2009. Cf. la notice du Petrie Museum en ligne : http://petriecat.museums.ucl.ac.uk (consultation novembre 2013).

[35] Simpson 1966 ; Donnat 2012b.

BIBLIOGRAPHIE

Assmann J., 1992, « Inscriptional Violence and the Art of Cursing: A Study of Performative Writing », *Stanford Literature Review* 9/1, p. 43-65.
Assmann J., 2000, *Images et rites de la mort dans l'Égypte ancienne. L'apport des liturgies funéraires. Quatre séminaires à l'École Pratique des Hautes Études Section des Sciences Religieuses 17-31 mai 1999*, Paris.
Aufrère S.H., 2001, « Les encres magiques à composants végétaux contenant de l'armoise, de la myrrhe et divers ingrédients d'après les papyrus magiques grecs et démotiques », *ERUV* II, *OrMonsp* XI, 2001, p. 363-384.

Betz H.D. (éd.), 1992, *The Greek Magical Papyri in Translation Including the Demotics Spells*, 2e éd., Chicago.
Brashear W.M., 1995, « The Greek Magical Papyri: An Introduction and Survey. Annotated Bibliography (1928-1994) », *ANRW* II.18.5, p. 3380-3684.
Brovarski, E., 1989, *The Inscribed Material of the First Intermediate Period from Naga-ed-Dêr*, PhD Dissertation, Chicago, Ann Arbor MI: University Microfilm.
Brunton, G., 1927, *Qau and Badari I*, London.
Carastro M., 2010, « Les liens de l'écriture. *Katádesmoi* et instances de l'enchaînement », dans M. Cartry, J.-L. Durand, R. Koch-Piettre (dir.), *Architecturer l'invisible*, Turnhout, p. 263-292.
Donnat S., 2009, « Le rite comme seul référent dans les lettres aux morts. Nouvelle interprétation du *Cairo Text on Linen* », *Bulletin de l'Institut français d'archéologie orientale* 109, p. 61-93.
Donnat S., 2010, « Written pleas to invisible World. Text as media between Living and Dead in Pharaonic Egypt », dans A. Storch (éd.), *Perception of the Invisible: Religion, Historical Semantics and the Role of Perceptive Verbs, Sprache und Geschichte in Afrika* 21, Köln, p. 51-80.
Donnat S., 2012a, « Gestion *in absentia* du domaine familial. À propos des lettres aux morts et des documents d'Héqanakht », dans A. Gasse, Fr. Servajean, Chr. Thiers (éd.), Et in Ægypto et ad Ægyptum*. Recueils d'études dédiées à Jean-Claude Grenier*, *Les Cahiers « Égypte Nilotique et Méditerranéenne »* 5, Montpellier, p. 227-242.
Donnat S., 2012b, « Une éthique de la partialité ou un nouvel exemple de question rhétorique dans deux lettres aux morts », *Lingua Aegyptia* 20, p. 29-49.
Donnat Beauquier, S., 2014, *Écrire à ses morts. Enquête sur un usage rituel de l'écrit dans l'Égypte pharaonique*, Grenoble (Editions Jérôme Millon).
Eschweiler, P., 1994, *Bildzauber im alten Ägypten, OBO* 137, Fribourg.
Farout, D., 2004, « Une céramique inscrite: la lettre au mort de Qaou el-Kébir », *Égypte, Afrique & Orient* 36, p. 45-52.
Gardiner, A.H., Sethe, K., 1928, *Ancient Egyptian Letters to the Dead mainly from the Old and Middle Kingdoms*, London.
Jambon, E., 2010, « Les mots et les gestes. Réflexions autour de la place de l'écriture dans un rituel d'envoûtement de l'Égypte pharaonique », *Cahiers « Mondes anciens »* [En ligne], 1 | 2010, mis en ligne le 20 janvier 2010, consulté le 23 juin 2013. URL : http://mondesanciens.revues.org/158
Koch Piettre, R., Batsch, Chr. (éd.), 2010, *Écritures rituelles*, *Cahiers « Mondes anciens »* 1 [En ligne], 1 | 2010, mis en ligne le 01 janvier 2010, consulté le 26 mars 2014. URL : http://mondesanciens.revues.org/128.
Koenig, Y, 2004, « Le papyrus de Moutemheb », *Bulletin de l'Institut français d'archéologie orientale* 104, p. 291-326.
Koenig, Y., 2011, « Histoires sans paroles (P. Deir al-Médîna 45, 46, 47) », *Bulletin de l'Institut français d'archéologie orientale* 111, p. 243-256.
Kroenke, K.R., 2010, *The Provincial Cemeteries of Naga ed-Deir: A Comprehensive Study of Tomb Models Dating from the Late Old Kingdom to the Late Middle Kingdom*, *UCL Berkeley Electronic Theses and Dissertation*. URL : http://escholarship.org/uc/item/7d52746x#page-5 (consultation 01 avril 2014).
Moreno Garcia, J.C., 2010b, « Oracles, ancestor cults and letters to the dead: the involvement of the dead in the public and private family affairs in Pharaonic Egypt », dans A. Storch (éd.), *Perception of the Invisible: Religion, Historical Semantics and the Role of Perceptive Verbs*, *Sprache und Geschichte in Afrika* 21, Köln, p. 133-153.
Moreno Garcia, J.C., 2012, « Households », dans Elizabeth Frood et Willeke Wendrich (éd.), *UCLA Encyclopedia of Egyptology*, Los Angeles. URL : http://digital2.library.ucla.edu/viewItem.do?ark=21198/zz002czx07.
Mylonopoulos J., Roeder H. (éd.) 2006, *Archäologie und Ritual: auf der Suche nach der rituellen Handlung in den antiken Kulturen Ägyptens und Griechenlands*, Wien.
O'Donoghue, M., 1999 , « The "Letters to the Dead" and Ancient Egypt Religion », *Bulletin of the Australian Center for Egyptology* 10, p. 87-104.
Peck, C.N., 1959, *Some Decorated Tombs of the First Intermediate Period at Naga ed-Dêr*. Ann Arbor, University Microfilms International.
Podzorski, P., 1999, « Naga ed-Deir », dans K.A. Bard (éd.), *Encyclopedia of the Archeology of Ancient Egypt*, London, New York, p. 551-554.
Scheid, J., 2000, « Pour une archéologie du rite », *Annales. Histoires, sciences sociales,* 55e année N. 3, 2000, p. 615-622.
Scheid J., (éd.), 2008, *Pour une archéologie du rite. Nouvelles perspectives de l'archéologie funéraires*, *Collection de l'Ecole française de Rome* 407, Rome.
Simpson, W.K., 1966, « The Letter to the Dead from the Tomb of Meru (N 3737) at Nag` ed-Deir », *Journal of Egyptian Archaeology* 52, p. 39-52 et pl. IX-X.
Simpson, W.K., 1970, « A Late Old Kingdom Letter to the Dead from Nag' Ed-Deir N 3500 », *Journal of Egyptian Archaeology* 56, p. 58-64.
Vernus, P., 2010-2011, « "Littérature", "littéraire" et supports d'écriture. Contribution à une théorie de la littérature dans l'Égypte pharaonique », *Egyptian & Egyptological Documents, Archives & Libraries* II, p. 19-145.
Willems H., 2001, « The Social and Ritual Context of a Mortuary Liturgy », dans H. Willems (éd.), *Social Aspects of Funerary Culture in the Egyptian Old and Middle Kingdoms. Proceedings of the international Symposium held at Leiden University 6-7 June, 1996*, *OLA* 103, Leuven, p. 253-372.

LE TEMPLE OVALE DE KHAFAJE (MÉSOPOTAMIE CENTRALE) : DE L'ABERRATION ARCHITECTURALE AU RITUEL DE CONSTRUCTION

Philippe QUENET

Université de Strasbourg
CNRS-UMR 7044 ARCHIMEDE
pquenet@unistra.fr

Je remercie vivement Anne-Caroline Rendu (université de Genève) de ses stimulantes réflexions et de ses indications bibliographiques. Tout mauvais usage de celles-ci ne serait que de mon fait.

RÉSUMÉ

Comme les fouilleurs de l'*Oriental Institute* de Chicago l'ont montré avec brio, les bâtisseurs du Temple ovale de Khafaje (cité du IIIe millénaire av. J.-C. située en Irak central) ont creusé une fosse de 8 m de profondeur, l'ont remblayée avec du sable et y ont posé les fondations du monument avant d'en monter finalement les murs. La justification de cet énorme travail préparatoire n'est pas fondamentalement d'ordre technique. Elle tient plutôt à des croyances et des pratiques religieuses qui n'ont malheureusement pas laissé de traces explicites dans le sol de Khafaje. Celles-ci sont liées au concept de KI SIKIL, le « lieu pur » sur lequel tout temple devait être érigé et dont la fosse du Temple ovale pourrait être une matérialisation.

MOTS-CLÉS
architecture,
fondations,
rite,
religion, Mésopotamie,
période des Dynasties Archaïques,
Temple ovale,
Khafaje,
KI SIKIL.

As brilliantly demonstrated by the excavators of the Oriental Institute of Chicago, the builders of the Temple Oval in the 3rd millennium B.C. city of Khafadje (Central Iraq) dug an 8m-deep pit, filled it in with sand and laid upon it the foundation of the monument before they eventually began to construct the walls. The justification for this huge, preparatory work is not technical in essence but rather linked to religious beliefs and practices which, at Khafadje, unfortunately left no self-evident traces in the ground. These are related to the ki sikil concept, the "pure place" in which every temple had to be erected and which may be materialized by the pit of the Temple Oval.

KEYWORDS
architecture,
foundation,
rite,
religion,
Mesopotamia,
Early Dynastic Period,
Temple Oval,
Khafadje,
KI SIKIL.

Article accepté après évaluation par deux experts selon le principe du double anonymat

INTRODUCTION

La communication dont cet article dérive avait pour but d'explorer des pistes de réflexion. Il n'en ira pas autrement de cet article lui-même, de sorte qu'il ne faut en aucun cas s'attendre à y voir développée la ligne rigoureuse d'une quelconque démonstration et encore moins à y voir exposés des résultats. Notre point de départ est un simple sujet d'étonnement : les titanesques travaux de terrassement et de fondation qui préludèrent, au milieu du III^e^ millénaire av. J.-C. [1], à la construction du « Temple ovale » sur le site de Khafaje, dans la vallée de la Diyala en Irak central. Ils ne laissèrent pas, d'ailleurs, d'intriguer en premier lieu les fouilleurs, qui leur cherchèrent un sens. Nous marcherons sur leurs brisées.

Dans la mesure où ces travaux peuvent difficilement s'expliquer dans l'ordre de la matière, leur justification a plus de chance de relever de croyances, et les indices archéologiques recueillis par les fouilleurs de l'*Oriental Institute de Chicago* (ci-après *OIC*) pourraient bien, en effet, faire écho à des pratiques en relation avec l'une ou l'autre phase de quelque rituel de construction accompli lors de l'édification de la « maison du dieu », ainsi que les Mésopotamiens appelaient leurs temples. Nous ignorons quasiment tout des rites exécutés durant cette période dans ce genre d'occasion, mais des indices plus ou moins directs, aussi bien textuels qu'archéologiques, permettent au moins d'avérer leur existence.

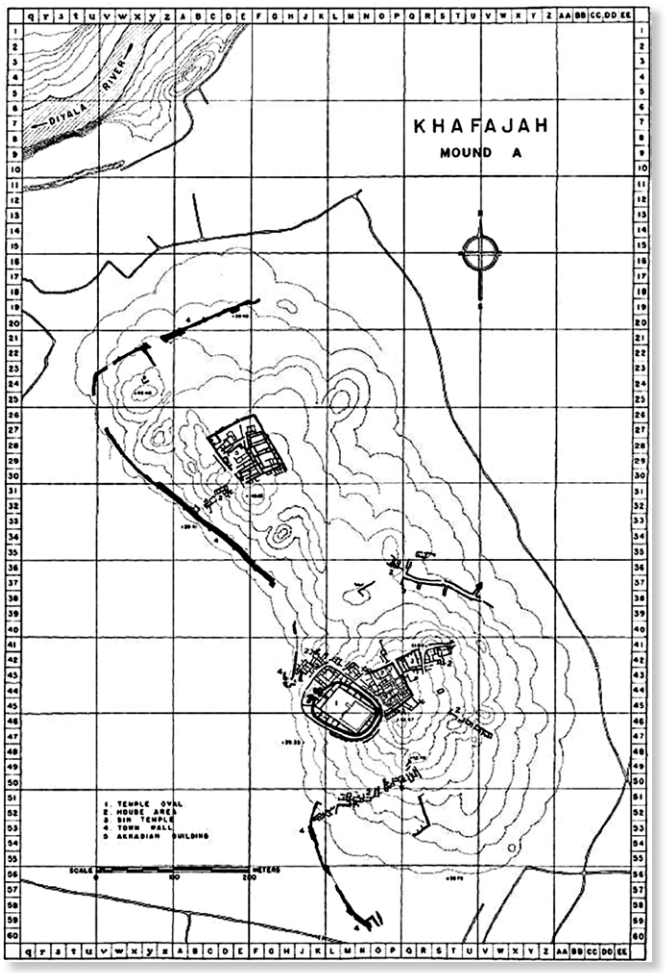

Figure 1 : Plan topographique de la butte A de Khafaje (Delougaz 1940, plate II)

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

L'établissement antique de Khafaje se situe en rive gauche de la Diyala, à environ 200 m au sud d'un coude de la rivière. Les vestiges les plus anciens (remontant à la fin du IV^e^ millénaire) ont été identifiés sur la butte A, la plus septentrionale et la plus étendue des quatre que les fouilleurs ont distinguées **(fig. 1)**. C'est à cet emplacement que se développa la ville du III^e^ millénaire à l'intérieur d'un mur d'enceinte [2]. Dans sa plus grande extension, elle s'étendit approximativement sur 1 km de long et 400 m de large, soit près de 30 ha.

Le Temple ovale se situe en bordure ouest de la moitié sud de la ville, à proximité immédiate du rempart. Il s'insère dans un quartier densément construit, du moins à ce qu'on peut en juger d'après les zones dégagées qui s'étalent du nord-ouest au nord-est du temple. La fouille de l'édifice a commencé en 1930-1931 sous la direction de Conrad Preusser [3] et fut poursuivie au cours des trois campagnes suivantes, jusqu'en 1933-1934, sous la direction de Pinhas Delougaz [4], qui est aussi celui qui assura la rédaction du rapport final [5].

[1] Toutes les dates seront à entendre avant J.-C. dans les pages qui suivent.

[2] V. Margueron 2013, p. 332-335.

[3] Frankfort *et al.* 1932, p 60-112.

[4] V. Frankfort 1933, p. 58-79, Frankfort 1934, p. 63-80, et Frankfort 1935, p. 32-54, pour les rapports préliminaires.

[5] Delougaz 1940. Sauf indication contraire, toutes les informations concernant le Temple ovale qui apparaîtront dans la suite du texte sont tirées de cet ouvrage.

La fonction religieuse du bâtiment n'a pas été mise en doute par qui que ce soit, au contraire de certains autres, dans la Diyala ou ailleurs, de dimensions il est vrai plus modestes [6]. La divinité à laquelle le temple était consacré est en revanche inconnue. Une tête de masse d'armes en pierre, d'époque protodynastique et dédiée à la déesse Inanna [7], n'a rien d'un indice décisif en la matière puisqu'elle fut trouvée en subsurface. Deux autres temples protodynastiques du Sud mésopotamien, typologiquement semblables au Temple ovale, ont livré eux aussi du matériel épigraphique. Du premier, celui de Tell el-ʿObeid, provient, d'un contexte malheureusement secondaire, une plaquette comportant une dédicace à Ninḫursaĝa [8]. Il est avéré en revanche que le second, l'IB.GAL de Tell al-Hiba, ancienne Lagaš, était un lieu de culte voué à Inanna [9].

Trois états de construction principaux ont été établis pour le Temple ovale, numérotés de I à III du plus ancien au plus récent. Trois niveaux d'occupation sont décrits pour l'état I. Les vestiges architecturaux des états II à III étaient néanmoins à ce point érodés et lacuneux qu'il n'a pas été possible aux fouilleurs d'en observer le plan complet. Aussi, pour chacun, deux hypothèses de reconstruction sont-elles avancées. Dans sa reprise de l'analyse des données, Öhnan Tunca conclut que le Temple ovale connut plus certainement quatre états de construction [10].

Grossièrement, ce qui nous est parvenu du Temple ovale fut en usage entre le deuxième et le troisième quart du IIIe millénaire. La question est plus débattue en termes de périodisation. L'espace de temps qui couvre les trois premiers quarts du IIIe millénaire dans le Sud irakien est divisé en deux grandes périodes, celle du Protodynastique I à III (jusqu'à *c.* 2350) et celle d'Akkad (jusqu'à *c.* 2200). Les fouilleurs datèrent la fondation du Temple ovale I du Protodynastique II [11]. Elle pourrait dater plus précisément de la fin de cette période [12] qu'on fait se terminer vers 2600 généralement. L'état III fut initialement rapporté à la fin du Protodynastique III, avec une possible continuité d'utilisation jusqu'au début de la période d'Akkad. Les avis ont ensuite divergé : les uns restent solidaires des fouilleurs [13] tandis que d'autres rejettent le Temple ovale III dans la période d'Akkad commençante [14].

Ces controverses portant sur la stratigraphie ou la chronologie absolue et relative du Temple ovale ne seront pas davantage évoquées car elles n'ont pas une incidence déterminante sur le sujet qui nous occupe. Nous porterons en effet notre attention uniquement sur le mode et les étapes de construction du Temple ovale primitif, celui qui est le mieux connu et dont la mise en chantier et la livraison, peut-être après un an de travaux tout au plus [15], sont à placer approximativement au XXVIIe s. Et ce n'est pas tant le bâti en élévation – dont nous ferons une description sommaire – qui nous intéressera que le dispositif de fondation, dont la raison d'être paraît davantage dériver de considérations morales que techniques.

Figure 2 :
Plan masse du Temple ovale I (Delougaz 1940, plate III)

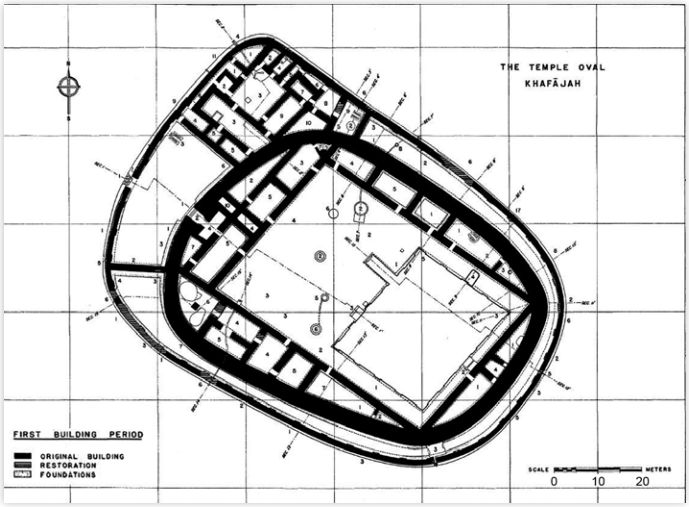

LE BÂTI EN ÉLÉVATION

La maçonnerie du bâtiment est en briques crues plano-convexes, le matériau de construction typique de la période protodynastique. Le temple doit son nom à la forme de son enveloppe, qui, ni circulaire ni quadrangulaire, a été qualifiée d'ovale à défaut d'une meilleure dénomination **(fig. 2)**. Celle-ci consiste en un mur d'enceinte de 1,5 m d'épaisseur en moyenne et de 300 m de périmètre. L'édifice est monumental : il mesure une centaine de mètres de long (dans son axe nord-ouest – sud-est) et 74 m de large au maximum (dans son tiers nord – ouest). Sa largeur s'amenuise en direction du sud-est.

La première enceinte en enclot une seconde, elle aussi ovale, mais plus massive. D'une épaisseur de 3,5 m en moyenne, elle s'élevait certainement plus haut que la

[6] Forest 1996 ; Forest 1999.
[7] Kh. I 636, calcaire, trouvée en M 44:5 au niveau du Temple ovale III (h. 7,7 cm).
[8] Hall&Woolley 1927 ; Delougaz 1938.
[9] Crawford 1972 ; Hansen 1978 ; Hansen 1980-1983.
[10] Tunca 1984, p. 36-45.
[11] V. à leur suite Vértesalji & Kolbus 1985 et Evans 2007
[12] Porada *et al.* 1992 (écrit en 1986).
[13] Comme Porada *et al.* 1992.
[14] Gibson 1982 en particulier.
[15] Pollock 1999, Table 7.1.

première (à peu près six mètres contre trois à quatre selon les fouilleurs). Un couloir de 3 à 4 m sépare les deux murailles, s'élargissant au nord-ouest en une vaste cour. C'est au milieu de celle-ci que débouche l'entrée principale du temple, précédée d'une volée de quatre marches en pierre. En traversant la cour en ligne droite, on arrive devant la porte qui permet de pénétrer, en montant quelques degrés, à l'intérieur de la seconde enceinte. L'espace compris au nord entre les deux enceintes est occupé par un bâtiment organisé autour d'un espace central et nommé « maison D » par les fouilleurs.

L'enceinte intérieure enferme une cour parallélépipédique de 56 × 38 m bordée sur tous ses côtés d'une ou deux rangées de pièces. Dans la moitié sud-est de cet espace à ciel ouvert se dressait une plate-forme de plan presque carré (30 × 25 m) dont la hauteur conservée, comme pour le reste du bâtiment, n'atteignait pas le demi-mètre. Cependant, elle aurait pu culminer à *c.* 3 m à en juger par la longueur de l'escalier qui menait à son sommet (7,70 m) et par la hauteur de la première marche formée de deux blocs de pierre équarris. Dans leur hypothèse de restitution, les fouilleurs ont choisi de coiffer directement cette plate-forme d'un bâtiment rectangulaire, selon un modèle architectural remontant à l'Obeid (V^e^ millénaire) [16] et bien attesté à Uruk au IV^e^ millénaire [17].

Le dessin publié par les fouilleurs **(fig. 3)** a en quelque sorte figé notre vision du Temple ovale I, alors que nombre de points sont discutables. Sans parler du toit en pente de la maison D faisant de l'espace central une espèce d'*atrium impluvium*, ou du parti pris de faire de cette maison un bâtiment de plain-pied malgré l'épaisseur de ses murs [18], la hauteur restituée des murs d'enceinte du sanctuaire pourrait être sous-évaluée. Les fouilleurs ont opté pour un rapport largeur / hauteur de 1 à 2,5 au maximum ; un rapport de 1 à 3 serait tout aussi plausible. De même la plate-forme aurait-elle pu accueillir un deuxième niveau de terrasse [19] et ç'aurait été celui-ci qui aurait formé socle pour un bâtiment sommital [20]. En somme, l'élévation du Temple ovale aurait pu être de plusieurs mètres supérieure à la restitution proposée, ajoutant au caractère imposant de l'édifice.

Figure 3 :
Restitution en élévation du Temple ovale I
(d'après Delougaz 1940, frontispice)

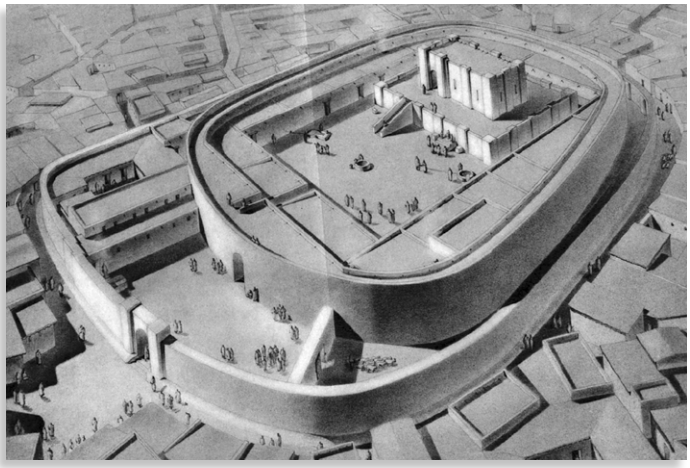

LES FONDATIONS

La partie souterraine du Temple ovale n'a rien à envier à sa partie visible : le bâtiment s'enracinait peut-être aussi profondément qu'il s'élevait en hauteur. Une série de sondages en des points judicieusement choisis permit aux fouilleurs d'établir qu'une gigantesque fosse d'au moins 8 m de profondeur avait été creusée à l'emplacement même du futur temple. – 8 m était en effet le niveau de la nappe phréatique à l'époque des fouilles : toute velléité de s'enfoncer plus bas fut donc abandonnée, raison pour laquelle la terre vierge ne fut atteinte nulle part à Khafaje. L'étendue de cette fosse dépassait de peu celle de l'édifice, sauf au nord-est, là où, selon toute vraisemblance, avait été aménagée la rampe permettant de descendre dans l'excavation.

La fosse fut ensuite comblée de « sable pur », pour reprendre la formule de Delougaz. La surface de ce remplissage, fait d'un sédiment rigoureusement naturel, d'origine alluviale ou éolienne et non mêlé à quoi ce soit d'autre, fut damée et nivelée. Les fondations des murs furent posées, selon le principe de la semelle filante. L'espace subsistant entre les fondations fut colmaté avec de l'« argile pure », soigneusement compactée. Cette couche d'assise accueillit ensuite les murs et les sols qui composaient la partie aérienne de l'édifice dont les principales caractéristiques ont été exposées ci-dessus **(fig. 4)**.

Le Temple ovale prit place dans une zone depuis bien longtemps construite, si bien que les terrassiers qui creusèrent la fosse traversèrent des niveaux d'occupation couvrant une période de plus d'un demi-millénaire,

[16] V. en particulier le site d'Abu Shahrain / Eridu (Safar *et al.* 1981).

[17] Le temple Blanc d'Uruk ou bâtiment B, dans le secteur de la ziggurat d'Anu, se présente en effet comme un bâtiment rectangulaire culminant au sommet d'une haute plate-forme (Eichmann 2007).

[18] On pourrait en dire tout autant des murs des pièces adossées à l'enceinte intérieure.

[19] À Tell Hariri / Mari, les derniers résultats touchant au Massif Rouge soutiennent cette hypothèse (Butterlin 2010, p. 191-192).

[20] L'existence d'un tel bâtiment s'impose au vu des trouvailles faites à Tell el-'Obeid (Hall & Woolley 1927), d'autant que le bâtiment mis au jour sur ce site, comme nous l'avons dit, est parent du Temple ovale (Delougaz 1938).

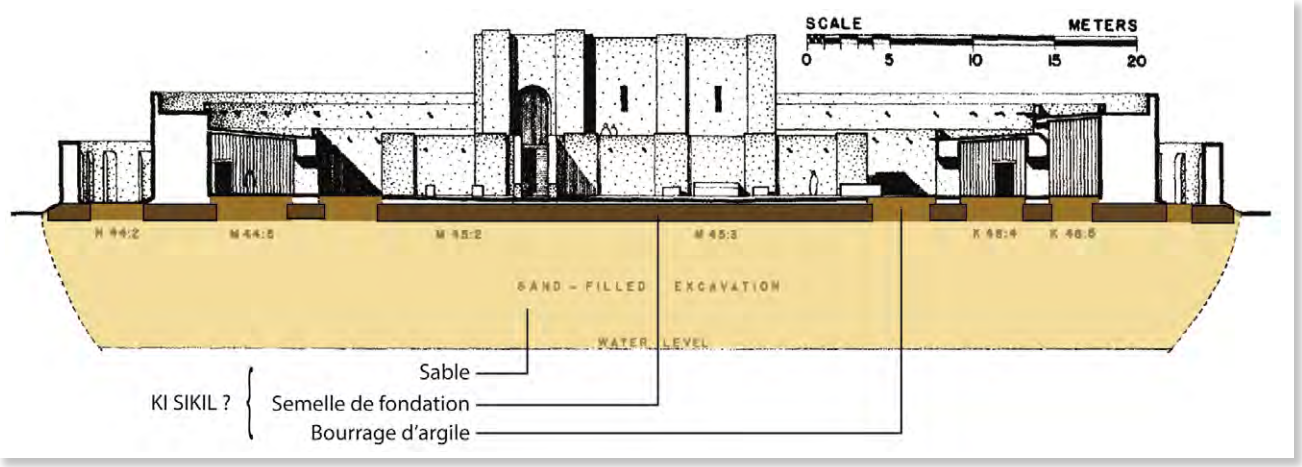

Figure 4 : Section sud-ouest–nord-est du Temple ovale (d'après Delougaz 1940, plate VI)

ceux-là mêmes que les fouilleurs de l'*OIC* mirent au jour aux abords nord-est du temple en dehors des limites de la fosse [21]. On ignore si, comme eux, les ouvriers antiques rencontrèrent la nappe phréatique et durent renoncer à toucher la terre vierge, mais il y a lourd à parier que tous, malgré les 4500 ans qui les séparaient, furent animés de la même motivation : passer au-dessous du niveau des dépôts anthropiques. Bien que la profondeur réelle de la fosse nous reste inconnue, c'est au moins 64 000 m^3 de déblais qui furent extraits – dont on se demande d'ailleurs ce qu'ils sont devenus.

Les lois de la statique ne nécessitaient aucunement le creusement d'une telle fosse pour garantir la stabilité des murs de fondations (qui sont du reste enterrées à moins de 2 m) et, plus généralement, celle du monument, aussi massif qu'il soit. Par conséquent, des travaux de cette ampleur ne se justifiaient pas, à moins qu'on voulût éliminer tout résidu de présence humaine sous la surface du temple. C'est ce qu'incite à penser la pureté du sable rapporté et des paquets d'argile compressés qui le surmontent. Aussi peut-on conjecturer que le projet d'origine consistait à atteindre la terre vierge pour que la maison du dieu fût bâtie sur un terrain non touché de main d'homme. On aurait donc ici non seulement la manifestation d'une pratique dont on trouve écho dans les textes (comme nous allons le voir), mais aussi, probablement, une trace qui pourrait être liée à un moment particulier au sein de la longue séquence rituelle qui a dû accompagner la construction de l'édifice.

LES RITUELS DE CONSTRUCTION DE TEMPLES AU IIIe MILLÉNAIRE DANS LE SUD MÉSOPOTAMIEN

Les témoignages épigraphiques les plus anciens clairement identifiés à ce jour comme ayant quelque rapport avec des rites de fondation proviennent du Sud mésopotamien et datent du Protodynastique III [22]. Malheureusement, ils ne sont pas de nature à nous renseigner sur les motivations des bâtisseurs du Temple ovale. Les textes de l'époque néo-sumérienne (*c.* 2100) sont plus loquaces à ce sujet :

1) Inscription sur cylindre du roi Gudéa :

Cylindre A, Tello, terre cuite, h. 60 cm (Louvre, MNB 1511), à propos du temple construit pour Ninĝirsu : [iii 20] *The grove(?) (of the House) he let grow on ground pure* (= KISIKIL) *as the Abzu.* [23]

2) Inscriptions sur statues du roi Gudéa trouvées à Tello :

A) Statue C, « aux épaules étroites », diorite, h. 138 cm (Louvre, AO 5), à propos du temple construit pour Inanna : [iii 1-5] *The clay (for the bricks) he mixed at an absolutely pure site* (= KI-UD.UD-GA), *and the bricks he formed at a clean place* (= KISIKIL). [iii 6-7] *He cleansed the foundation pit, made (purifying) fire go over it.* [24]

B) Statue E, « aux larges épaules », diorite, h. 140 cm (Louvre, AO 6), à propos du temple construit pour Bau, et statue F, « l'Architecte à la règle », diorite, h. 86 cm (Louvre, AO 3), à propos du temple construit pour Gatamdu : [iv 1-2] *he built (her) house on an absolutely pure site* (= KI-UD.UD-GA). [25]

3) Inscription sur brique du roi Ur-Namma provenant d'Ur :

[21] Delougazet *al.* 1967, pl. 15.
[22] Cunningham 1997, textes nos 7, 17 & 18a. Ce dernier est aussi publié dans Cooper 1986, La 1.32.
[23] Edzard 1997, cylinder A.
[24] Edzard 1997, statue C.
[25] Edzard 1997, statues D & F.

[1-2] *For the god An, king of the gods, his lord*, [3-4] *Ur-Nammu, king of Ur*, [5-6] *planted for him a lofty garden (and) built for him a shrine/dais in a pure place* (= KI SIKIL). [26]

4) Éloge du roi Ur-Namma :

City of the finest divine powers, lofty royal throne-dais! Shrine Urim, pre-eminent in Sumer, built in a pure place (= KISIKIL)*!* [27]

5) Éloge du roi Šulgi

City worthy of the divine powers, according to its name: shrine Urim, raging storm of Sumer, battleground – and well established! Origin of human seed, consolidating the foundations of the Land, abundance – and well established! Lofty dais of An, pure place (= KISIKIL)*, holy place, provider of first-fruit offerings for An to refresh himself, dripping with syrup and wine – and well established!* [28]

L'idée récurrente est que le sanctuaire a été bâti en un « lieu pur ». Cette expression traduit le plus souvent les deux mots sumériens KISIKIL, qui apparaissent aussi inchangés dans un texte littéraire, celui intitulé *Enki et l'ordre du monde* :

At my command, sheepfolds have been built, cow-pens have been fenced off. When I approach heaven, a rain of abundance rains from heaven. When I approach earth, there is a high carp-flood. When I approach the green meadows, at my word stockpiles and stacks are accumulated. I have built my house, a shrine, in a pure place (= KISIKIL)*, and named it with a good name. I have built my Abzu, a shrine, in …… [29], and decreed a good fate for it. The shade of my house extends over the …… pool.* [30]

Comme les fouilleurs de l'*OIC* l'avaient déjà diagnostiqué, la notion de « lieu pur » s'accorde bien avec la situation observée dans les couches profondes du Temple ovale. Le rapprochement satisfait entièrement l'esprit et l'on pourrait en fin de compte s'arrêter là. Ce serait pourtant dommage, car ce serait se cantonner dans l'abstraction, s'en tenir à une vague résonance de vocables ou de concepts désincarnés (« lieu pur », « sable pur », « argile pure »). Ce serait surtout se dispenser d'essayer de définir ce que les Sumériens entendaient par « lieu pur » alors que les fondations du Temple ovale peuvent contribuer à nous en forger une idée plus précise.

L'affaire n'est en effet pas une question de traduction, mais de compréhension. Elle ne touche pas au champ lexical, mais au champ sémantique. SIKIL est rendu différemment selon les auteurs. On peut trouver « saint » ou « sacré » par exemple… L'excavation qui a préludé à l'édification du Temple ovale eut manifestement pour but de (re-)créer un KISIKIL, d'aménager, si l'on veut, une « aire sacrée » et il fallait pour cela retourner à la terre vierge, de manière à poser le sanctuaire sur un sol intact et même inviolé, c'est-à-dire que l'Homme n'avait pas foulé. Peut-être était-ce revenir, par cette sorte de métaphore dont la pensée mythique est coutumière, aux temps d'avant sa création, aux temps primordiaux des seuls dieux, celui des origines. Ainsi le temple aurait-il été ancré *de facto* dans le numineux.

La mention d'une purification des fossés de fondation par le feu sur une statue de Gudéa est intéressante. Aucune trace de rubéfaction ou de noircissement n'a toutefois été relevée sur les parois de la fosse du Temple ovale. En aurait-on observées s'il avait été possible d'en atteindre le fond ? La formulation employée dans le cylindre A dû au même souverain sous-entend que l'Abzu, le royaume des eaux souterraines, domaine d'Enki / Éa, est d'une pureté suprême. Si, comme les fouilleurs, les ouvriers du III^e^ millénaire avaient été forcés d'arrêter leur descente au niveau de la nappe phréatique, il semble donc que la sanctification de l'emplacement destiné à accueillir le temple n'aurait pas été mise en péril. La piété n'empêche pas d'avoir l'esprit pratique (ou roublard [31]) : à défaut de terre vierge ou de roche mère, les eaux de subsurface, qui interdisaient de toute façon de creuser plus bas, présentaient elles aussi toutes les qualités requises !

LES RITUELS DE CONSTRUCTION NÉO-ASSYRIENS (PREMIÈRE MOITIÉ DU I^er^ MILLÉNAIRE)

Des textes beaucoup plus récents (de la première moitié du I^er^ millénaire) et issus du Nord-Est irakien nous montrent que l'établissement des fondations d'un temple s'inscrivait dans une chaîne opératoire comprenant deux volets : les phases de travaux, il va de soi, mais également, en étroite corrélation avec celles-ci, un enchaînement complexe de rites [32] dont les différentes étapes ont l'intérêt pour la plupart de pouvoir être mises en regard de données archéologiques et textuelles datant du III^e^ millénaire.

[26] FRAYNE 1997, E3/2.1.1.5.

[27] *ETCSL*, c.2.4.1.3 : Ur-Namma C.

[28] *ETCSL*, c.2.4.2.15 : Šulgi O.

[29] Cette lacune est peut-être à suppléer par la répétition du groupe de mots *« in a pure place »*.

[30] *ETCSL*, c.1.1.3.

[31] Il existe en effet une adéquation étonnante – pour tout dire, à l'avantage des Hommes – entre les différentes possibilités offertes aux bâtisseurs (chercher la roche mère ou la terre vierge, la nappe phréatique ou les anciennes fondations) et les principales situations qui pouvaient se rencontrer effectivement sur le terrain.

[32] V. LACKENBACHER 1982 ; LACKENBACHER 1990 ; AMBOS 2004 ; AMBOS 2013.

Des prises de présages précédaient la mise en chantier. Gudéa nous rapporte ainsi comment, dans un rêve, Ninĝirsu, dieu tutélaire de Lagaš, lui inspira le projet de lui (re)bâtir son temple, l'*E-ninnu* [33]. La fabrication des briques, elle, commençait dans le « mois de la brique » ou, si l'on peut dire, en « briquôse ». Ce mois s'écrivait effectivement au moyen d'un signe (SIG_4) pouvant se lire « brique crue » ou « Kulla », du nom du dieu connu pour être le maçon d'Enki. Selon les calendriers, d'une région ou d'une époque à l'autre, c'était le deuxième ou troisième mois de l'année, à situer, donc, entre avril et juin pour nous, c'est-à-dire au début de la saison sèche, quand les grosses chaleurs recommençaient à s'abattre sur la campagne mésopotamienne. Le nom de ce mois est attesté à partir du dernier tiers du III^e^ millénaire (période d'Akkad et d'Ur III).

Deux verbes sont liés à la phase de mise en place des fondations : on les creuse (*ušše petû*, litt. « ouvrir les fondations »), en prenant soin d'atteindre la roche mère ou la nappe phréatique [34], et on les pose (*ušše nadû*, litt. « jeter les fondations »). Les observations faites au Temple ovale coïncident rigoureusement avec ces préoccupations et les deux phases de ce processus. Une purification par le feu peut s'en suivre, comme la statue C de Gudéa nous en avait déjà transmis le témoignage. Des offrandes sont faites aux dieux d'En-Bas, dans le royaume desquels on s'est introduit. Dans le cas du Temple ovale, on peut au moins supposer que des précautions de nature exorcistique furent prises quand on traversa les anciennes couches d'occupation, faites de ruines d'habitations mais aussi probablement de sépultures intra-muros : le pouvoir malfaisant d'éventuels fantômes devait être neutralisé [35].

Le phénomène des dépôts de fondation est certainement celui qui offre la meilleure prise à l'archéologie [36]. Ils pouvaient consister en objets anépigraphes divers (parmi lesquels des figurines) ainsi qu'en inscriptions. Les exemples issus de contextes protodynastiques sont nombreux. À Khafaje même, deux lots d'artefacts anépigraphes ont été mis au jour, respectivement aux angles nord et est du second état de la plate-forme (rapporté au Temple ovale II) [37]. Ils reposaient dans la mince couche de sable qui – fait notable – séparait le premier lit de briques de la nouvelle plate-forme et le niveau arasé de la première. Ils se composaient en majorité de matériaux bruts (plaquettes de lapis-lazuli, ardoise, cuivre et autres, fragments de cornaline et cristal de roche, feuilles d'or, fil de cuivre...).

Si, par figurines, on peut entendre ces clous anthropomorphes en cuivre, en général à l'effigie des rois qui ont commandité la construction de tel ou tel bâtiment, alors elles abondent dès le milieu du III^e^ millénaire. Plusieurs exemples de la seconde moitié du Protodynastique III peuvent être tirés de Tello, comme Ist 1530 à 1531 et AO 2353 [38]. La tête de la figurine est fichée dans un bloc de pierre en forme de brique plano-convexe dont la face plane est couverte d'une inscription mentionnant le nom du roi de Lagaš Enmetena [39]. Les attestations d'inscriptions sur d'autres supports ne manquent pas non plus à partir de cette date. Citons cette plaquette en pierre au nom du même roi Enmetena, longue de 20,5 cm, de provenance incertaine (al-Mada'in ?) et entrée au Louvre en 1971 (AO 24414) [40]. Elle énumère la construction de divers monument religieux consacrés notamment à Ninĝirsu [41].

Seulement ensuite, une pose de la première brique avait lieu. Il est probable qu'une plaque perforée en calcaire au nom du roi Ur-Nanše de Lagaš (h. 39 cm, Tello, Protodynastique III, Louvre, AO 2344) nous en donne une illustration [42]. Elle représente le roi, crâne rasé, nu-torse et vêtu d'une jupe de laine, maintenant de son bras droit un couffin rempli de briques sur sa tête, ce panier en vannerie dont l'iconographie nous montre en maintes autres occasions qu'il servait à transporter divers matériaux de construction. L'inscription associée commémore, certes, la construction d'un temple en l'honneur de Ninĝirsu, d'un second pour la déesse Nanše et d'un troisième monument appelé Abzu-banda, mais elle n'évoque aucunement l'inauguration de l'un ou l'autre de ces chantiers. Des clous de fondation plus tardifs représentent le roi dans une posture similaire [43].

Les parallèles que nous venons de tracer ne visent pas à démontrer que les séquences rituelles attachées à l'établissement des fondations d'un temple étaient identiques au III^e^ et au I^er^ millénaire, mais tout au plus à tenter d'ordonner

[33] *ETCSL*, t.2.1.7 (cylindre A). V. aussi Suter 2000.

[34] On pouvait chercher également à mettre à nu les fondations du temple précédent, mais ce cas de figure ne nous intéresse pas directement ici.

[35] Pour une incantation contre les démons datant du III^e^ millénaire (*c.* 2300), v. Krebernik 1984, p. 122-124 (n° 24), mais il est vrai qu'elle provient du Nord mésopotamien (d'Ebla) et que sa vertu est plutôt thérapeutique.

[36] V. Ellis 1968 et Rashid 1957-1971.

[37] Delougaz 1940, p. 85–86 & fig. 78-79. De bien meilleures photos sont accessibles sur *DiyArDa*.

[38] À propos de ces vestiges en général, v. Parrot 1948, p. 66 & fig. 25/b. À notre connaissance, il n'existe pas de reproduction récente des deux premiers, qui sont exposés dans une vitrine du musée de l'Orient ancien d'Istanbul. Pour une photographie de AO 2353, voir *Atlas*.

[39] Frayne 2007, E1.9.5.12.

[40] Photographie dans *Atlas*.

[41] Frayne 2007, E1.9.5.4.

[42] Photographie dans *Atlas* et dessin dans Boese 1971, T 4.

[43] Gudéa est figuré ainsi. V. AO 258, provenant de Tello, dont on trouvera une photographie dans *Atlas*.

et à mettre en perspective des faits archéologiques qui se présentent à nous comme des *membra disjecta* pour la période protodynastique. En dernière analyse, on retirera de ce rapide examen que le creusement de la fosse du Temple ovale fut vraisemblablement précédé, accompagné et suivi de cérémonies poursuivant des buts divers (divination, hommage, purification, exorcisme…). Beaucoup d'entre elles étaient sans doute de nature à ne pas laisser de traces et, si certaines en laissèrent malgré tout, les archéologues américains n'ont pas eu la chance de les découvrir. Pour exemplaire que fut leur stratégie de fouille, tout ce qu'elle réussit à mettre en évidence est l'existence d'un grand trou.

SIKIL, LE MOT ET LA CHOSE

Il est troublant que KI-SIKIL désigne également la jeune fille d'âge nubile [44]. Imbus que nous sommes des religions du Livre, nous pourrions être prompts à transposer ce terme en celui de « vierge », malgré toutes les connotations, conscientes ou non, et les préjugés qui s'y rattachent dans notre culture. « Lieu pur », « jeune fille », « vierge », « terre vierge », voilà,entre *realia* textuels et données matérielles, un réseau de correspondances qui nous arrangerait pour percer le sens de SIKIL… La fosse serait la matrice, le temple viendrait s'y planter, acte qui reproduirait une sorte d'accouplement primordial, dans la veine des interprétations d'Eliade [45].

À l'appui d'une telle hypothèse, on ne peut manquer de citer un texte cosmogonique fameux, connu sous le titre moderne d'*Enki et Ninḫursaĝa* et dont les plus anciennes copies remontent au début du II^e^ millénaire :

Les villes sont splendides, …,
le pays de Dilmun (aussi) était splendide.
Sumer est splendide, …,
le pays de Dilmun (aussi) était splendide.
Le pays de Dilmun était splendide, le pays de Dilmun était resplendissant,
le pays de Dilmun était vierge (= SIKIL), *le pays de Dilmun était immaculé.*
Après que l'on a fait s'étendre à Dilmun celui qui était seul,
le lieu où Enki se coucha au côté de son épouse,
ce lieu était vierge (= KI… SIKIL…), *ce lieu était immaculé.*
Après que l'on a fait s'étendre à Dilmun celui qui était seul,
le lieu où Enki se coucha au côté de Ninsikila,
ce lieu était vierge (= KI… SIKIL…), *ce lieu était immaculé.*
À Dilmun, aucun corbeau ne croassait,
aucun francolin ne cacabait,
aucun lion ne se jetait sur sa proie,
ni aucun loup n'emportait un agneau.
Inconnu était le chien rabattant les chevreaux,
inconnu le cochon mangeur de grains.
Une veuve avait-elle étalé du malt sur le toit,
aucun oiseau du ciel ne le picorait,
aucune colombe ne se rengorgeait devant elle.
Aucun malade des yeux ne disait: « J'ai mal aux yeux ! »,
ni aucun malade de la tête: « J'ai mal à la tête ! ».
Aucune vieille femme là-bas ne disait: « Je suis vieille ! »,
ni aucun vieillard: « Je suis vieux ! ».
Aucune jeune fille (= KI-SIKIL) ne se baignait, nulle qui répandît les eaux (usées) dans la ville.
Aucun homme traversant le fleuve ne criait: « … ! ».
Aucun héraut ne faisait sa ronde dans les régions frontières dont il avait la charge.
Aucun aède n'entonnait de chant de joie,
n'entonnait de lamentation aux abords de la ville [46].

Ce n'est qu'ensuite que Dilmun, grâce à l'intervention de plusieurs dieux, devient une terre d'abondance et peuplée de créatures.

Dans ce texte, le KISIKIL paraît naître d'une union, celle d'Enki et de Ninsikila, décrite au début du texte comme l'épouse d'Enki et un plus loin comme sa fille [47]. Ce KI-SIKIL n'est pas premier. Il est précédé par une sorte de néant, d'incréé, d'où vie et mort, plaisirs et malheurs sont bannis [48]. Passons ici, car ce n'est pas le lieu, sur le jeu verbal à finalité étiologique qui établit l'équation (En)ki + (Nin)sikil(a) = KISIKIL et sur la possible transgression incestueuse à l'origine même de ce « lieu virginal ». Avec, en tête, le schéma chronologique précédemment établi (néant, mise en présence des principes masculin et féminin, émergence de l'étant), retournons plutôt à Khafaje. La fosse ou son creusement pourrait symboliser le (retour au) néant originel, tandis que l'opération par laquelle on la remplit (remblaiement, pose des fondations, montage des murs et rites associés) produirait, elle et elle seule, un KISIKIL (fig. 4) – en fertilisant en quelque sorte l'endroit, en y créant les conditions favorables à l'éclosion de la Vie.

[44] COOPER 2002 ; *ePSD*, *s.v.* kisikil. En sumérien, KI SIKIL (« lieu pur ») et KI-SIKIL (« jeune fille ») partagent en réalité une même graphie. Ce ne sont que les conventions de translitération des assyriologues qui en différencient l'écriture.

[45] ELIADE 1986.

[46] Traduction de Pascal Attinger (http://www.iaw.unibe.ch/unibe/philhist/ifaw/content/e246526/e255000/e274658/e274665/e379923/e379932/1_1_1.pdf).

[47] L. 31 du texte : « Ninsikila adressa la parole à son père Enki ». Sur ce lien de filiation, les interprétations sont hésitantes. ATTINGER 1984, p. 36, adhère au sens propre.

[48] V. la référence en note 47, ainsi que BOTTERO & KRAMER 1989, p. 151–164, et LION 2003 pour la bibliographie.

Un doute demeure néanmoins. Enki vient s'étendre auprès de Ninsikila. Celle-ci pourrait donc avoir été là avant lui. Il n'y aurait donc pas une opposition si radicale entre incréé / néant et jeune fille (KI-SIKIL) / virginité – peut-être même, à l'inverse, une stricte équivalence. Comment dès lors ordonner selon l'axe du temps l'apparition du « lieu vierge », à la fois préexistant et à venir ? Dans l'implacable royaume de la pensée logique, il y a là des contradictions qui offusquent le bon sens ou qui jettent, comme le dirait Milton Erickson, dans un état de confusion mentale [49], parce que les rapports de lieu et de temps vont à l'encontre des lois ordinaires de la physique. Or s'immerger dans la dialectique onirique de la mythologie mésopotamienne demanderait sans aucun doute une étude beaucoup plus poussée que celle que nous venons de proposer.

BILAN

D'une superficie au sol de quelque 8 000 m², s'élevant probablement à une hauteur maximale d'au moins 10 à 15 m et posé sur un remblai de sédiments rapportés de 8 m de puissance, le Temple ovale fut à sa manière un colosse d'argile bâti sur du sable. L'implantation du temple dans un quartier jusque-là habité impliqua un réaménagement complet de l'espace urbain dans ce secteur [50], mais obligea surtout les bâtisseurs à prendre des mesures drastiques pour respecter des prescriptions religieuses qui voulaient que la « maison d'un dieu » fût édifiée en un KI SIKIL, « lieu pur » ou « terrain vierge », d'où vient qu'on prit la décision de faire place nette en creusant cette fosse béante pour rejoindre une surface terreuse ou minérale, exempte de toute atteinte humaine (voire biologique en général) ou bien jugée telle. Elle fut ensuite comblée d'un matériau ayant les mêmes qualités avant qu'on entamât la construction à proprement parler. Un certain nombre d'indices, quoique indirects pour la plupart, porte à croire que des rites spécifiques, dont la lettre et l'esprit restent presque entièrement à découvrir, accompagnèrent chaque phase des travaux.

Ces spéculations ont, espérons-nous, quelque cohérence, mais elles se hissent à peine au rang d'hypothèses. Pour cela, il faudrait au moins pouvoir appréhender dans toutes ses dimensions, physiques et mentales, ce que recouvre la réalité qui réside selon nous au cœur du sujet, à savoir celle du KI SIKIL. Une première question se pose : est-ce seulement un lieu existant (anciennes fondations, roche mère, nappe phréatique) auquel on peut se contenter de retourner en creusant ? Ou est-ce (aussi parfois ?) un lieu que l'on doit recréer en l'aménageant et en recourant éventuellement à des rites appropriés ? Selon la réponse, ce serait donc le fond de la fosse ou bien son comblement qui constituerait le KI SIKIL du Temple ovale – encore que le champ des possibles ne soit pas réduit à cette alternative.

La seconde question concerne le sens et les connotations du terme SIKIL dans le contexte qui nous occupe. La confrontation des traductions habituelles (« pur », « vierge », « saint ») et du mythe d'Enki et Ninḫursaĝa fait apparaître certaines contradictions. Certes, l'exploitation de ce texte, d'interprétation difficile et, au surplus, bien plus tardif que la date de construction du Temple ovale, pose d'importants problèmes méthodologiques. L'on y voit pas moins le KI SIKIL naître d'un acte sexuel. Soit le texte est parodique [51] et associe volontairement des contraires pour créer un effet comique, soit SIKIL n'est pas sans rapport avec la perpétuation de la vie et la fécondité – l'ubérosité comme aurait dit Bottéro –, autant d'aspects que le paradigme de « vierge » est en tout état de cause le moins apte à véhiculer dans notre vocabulaire. ■

[49] En hypnothérapie, la technique de la confusion mentale consiste à méduser l'entendement pour faire passer un message positif d'acceptation à l'inconscient (v. par ex. ERICKSON 1952). Ici, l'entrée en matière, grandiloquente, et la mise en place rapide d'une intrigue narrative captent immédiatement l'attention, tout en masquant habilement l'incohérence initiale du récit. Le lecteur ou l'auditeur, invité dans le secret des dieux et donc flatté et satisfait, serait en fait feinté, puisque la naissance du KI SIKIL garderait au final tout son mystère.

[50] VALLET 2001 ; MARGUERON 2012.

[51] LEICK 1994, p. 30-41.

ABRÉVIATIONS

Atlas : base en ligne des œuvres exposées au musée du Louvre (http://cartelfr.louvre.fr/cartelfr/visite?srv=crt_frm_rs&langue=fr&initCritere=false).
DiyArDa : *Diyala Archaeological Database* (http://networkedblogs.com/Cliby).
ETCSL : *The Electronic Text Corpus of Sumerian Literature* (http://etcsl.orinst.ox.ac.uk/).
ePSD : *The Pennsylvania Sumerian Dictionary* (http://psd.museum.upenn.edu/epsd1/index.html).

BIBLIOGRAPHIE

Ambos, C., 2004, *Mesopotamische Baurituale aus dem 1. Jahrtausend v. Chr.*, Dresden.
Ambos, C., 2013, « Rituale beim Abriß und Wiederaufbau eines Tempel », dansK. Kaniuth, A. Löhnert, J. L. Miller, A. Otto &S. Roaf(éd.), *Tempel im Alten Orient. 7. Internationales Colloquium der Deutschen Orient-Gesellschaft (11.–13, Oktober 2009, München)*(Colloquien der Deutschen Orient-Gesellschaft 7), Wiesbaden, p. 19-31.
Attinger, P., « Enki et Ninḫursaĝa », *Zeitschift für Assyriologie* 74, 1984,p. 1-52.
Boese, J., 1971, *Altmesopotamische Weihplatten*, Berlin – New York.
Bottéro, J., & Kramer, S. N., 1989, *Lorsque les dieux faisaient l'homme. Mythologie mésopotamienne*, Paris.
Butterlin, P., 2010, « Cinq campagnes à Mari : nouvelles perspectives sur l'histoire de la métropole du moyen Euphrate », *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*fasc. 1, p. 171-210.
Cooper, J. S., 1986, *Sumerian and Akkadian Inscriptions, I: Presargonic Inscriptions*(American Oriental Society, Translation Series 1), New Haven.
Cooper, J. S., 2002, « Virginity in Ancient Mesopotamia », dans S. Parpola & R. M. Whiting (éd.), *Sex and Gender in the ancient Near East: Proceedings of the 47th Rencontre Assyriologique Internationale, Helsinki, July 2-6, 2001*, 2 volumes, Helsinki, p. 91-112.
Crawford, V. E., 1972, « Excavations in the Swamps of Sumer », *Expedition* 14, p. 12-20.
Cunningham, G., 1997, *"Deliver me from Evil". Mesopotamian Incantations 2500-1500 BC*(Studia Pohl: Series Maior 17), Roma.
Delougaz, P., 1938, « A Short Investigation of the Temple at Al-'Ubaid », *Iraq* 5, p. 1-11.
Delougaz, P., 1940, *The Temple Oval at Khafajeh* (Oriental Institute Publications 53), Chicago.
Delougaz, P., Hill, C., & Lloyd, S., 1967, *Private Houses and Graves in the Diyala Region* (Oriental Institute Publications 88), Chicago.
Edzard, D. O., 1997, *Gudea and His Dynasty*, *The Royal Inscriptions of Mesopotamia: Early Periods* 3/1, Toronto.
Eichmann, R., 2007, *Uruk. Architektur 1. Von den Anfängen bis zur frühdynastische Zeit* (Ausgrabungen in Uruk-Warka Endberichte 14), Mainz am Rhein.
Eliade, M., 1986, *Histoire des croyances et des idées religieuses. I. – De l'âge de la pierre aux mystères d'Eleusis* (Bibliothèque Historique Payot), Paris.
Ellis, R. S., 1968, *Foundation Deposits in Ancient Mesopotamia*, Yale.
Erickson, M. H., 1952, « Deep Hypnosis and Its Induction », dans L. M. LeCron (éd.), *Experimental Hypnosis*, New York, p. 70-112.
Evans, J. M., 2007, « The Square Temple at Tell Asmar and the Construction of Early Dynastic Mesopotamia, ca. 2900–2350 B.C.E. », *The American Journal of Archaeology* 111, 4, p. 599-632.
Forest, J.-D., 1996, « Les pseudo-temples de la Diyala, ou le contrôle de la population urbaine au Dynastique Archaïque », dans H. Gasche &B. Hrouda (éd.), *Collecteana Orientalia: Histoire, art de l'espace et industrie de la terre. Études offertes en hommage à Agnès Spycket* (Civilisations du Proche-Orient. Série I. Archéologie et Environnement 3), Neuchâtel – Paris, p. 97-111.
Forest, J.-D., 1999, *Les premiers temples de Mésopotamie (4e et 3e millénaires)*(British Archaeological Reports. International Series 765), Oxford.
Frankfort, H., 1933, *Tell Asmar, Khafaje and Khorsabad. Second Preliminary Report of the Iraq Expedition* (Oriental Institute Communications 16), Chicago.
Frankfort, H., 1934, *Iraq Excavations of the Oriental Institute, 1932/33. 3rd Preliminary Report of the Iraq Expedition* (Oriental Institute Communications 17), Chicago.
Frankfort, H., 1935, *Oriental Institute Discoveries in Iraq 1933/34* (Oriental Institute Communications 19), Chicago.
Frankfort, H., Jacobsen, T.,& Preusser, C., 1932, *Tell Asmar and Khafadje. The 1st Season's Work in Ešnunna, 1930/31* (Oriental Institute Communications 13), Chicago.
Frayne, D. R., 1997, *Ur III Period (2112-2004 BC)* (The Royal Inscriptions of Mesopotamia: Early Periods 3/2), Toronto.
Frayne, D. R., 2007, *Pre-Sargonic Period (2700-2350 BC)* (The Royal Inscriptions of Mesopotamia: Early Periods 1), Toronto.
Gibson, M., 1982, « A Re-evaluation of the Akkad Period in Diyala Region on the Basis of Recent Excavations at Nippur and in the Hamrin », *The American Journal of Archaeology* 86, 4, p. 531-538.

Hall, H. R., & Woolley, C. L., 1927, *Al-'Ubaid* (Ur Excavations 1), London.
Hansen, D. P., 1978, « Al-Hiba (1968-1976): A Summary of Four Seasons of Excavations », *Sumer* 34, p. 72-85.
Hansen, D. P., 1980-1983, « Lagash. B. Archäologish », *Reallexikon der Assyriologie* 6, p. 422-430.
Krebernik, M., 1984, *Die Beschwörungen aus Fara und Ebla. Untersuchungen zur ältesten keilschriftlichen Beschwörungsliteratur* (Texte und Studien zur Orientalistik 2), Hildesheim – New York.
Lackenbacher, S., 1982, *le Roi bâtisseur : les récits de construction assyriens des origines à Teglatphalasar III* (Études Assyriologiques cahier n° 11), Paris.
Lackenbacher, S., 1990, *le Palais sans rival : le récit de construction en Assyrie* (Texte à l'Appui, Histoire Classique), Paris.
Leick G. 1994, *Sex and Eroticism in Mesopotamian Literature*, New York.
Lion, B., 2003, « Âges d'or et paradis perdus dans la littérature sumérienne », dans V. Pirenne-Delforge &Ö. Tunca (éd.), *Représentation du temps dans les religions. Actes du colloque organisé par le Centre d'Histoire des Religions de l'Université de Liège* (Bibliothèque de la Faculté de Philosophie et Lettres de l'Université de Liège Fasc. 286), p. 55-73.
Margueron, J.-C., 2012, « Notes d'archéologie et d'architecture orientales. 16 – De la strate à la "couche architecturale" : réexamen de la stratigraphie de Tuttub/Khafajé (I – L'architecture civile) », *Syria* 89, p. 59-84.
Margueron, J.-C., 2013, *Cités invisibles. La naissance de l'urbanisme au Proche-Orient. Approche archéologique*, Paris.
Parrot, A., 1948, *Tello (1877-1933)*, Paris.
Pollock, S., 1999, *Ancient Mesopotamia. The Eden that Never Was*, Cambridge.
Porada, E., Hansen, D. P., Dunham, S., & Babcock, S. H., 1992, « The Chronology of Mesopotamia, ca. 7000-1600 B.C. », dans R.-W. Ehrich (éd.), *Chronologies in Old World Archaeology* (3rd edition), 2 volumes, Chicago – London, p. 77-121 (vol. I) & 90-124 (vol. II).
Rashid, S. A., 1957-1971, « Gründungsbeigaben », *Reallexikon der Assyriologie* 3, p. 655-661.
Safar, F., Mustafa, M. A., & Lloyd, S., 1981, *Eridu*, Baghdad.
Suter, C. E., 2000, *Gudea's Temple Building. The Representation of an Early Mesopotamian Ruler in Text and Image* (Cuneiform Monographs 17), Groningen.
Tunca, Ö., 1984, *l'Architecture religieuse protodynastique en Mésopotamie*, 2 volumes (Akkadica Supplementum II), Leuven.
Vallet, R., 2001, « Khafadjé ou les métamorphoses d'un quartier urbain au IIIe millénaire », dans C. Breniquet &C. Képinski (éd.), *Études mésopotamiennes. Recueil de textes offerts à Jean-Louis Huot*, Paris, p. 449-461.
Vértesalji, P. P., & Kolbus, S., 1985, « Review of Protodynastic Development in Babylonia », *Mesopotamia* 20, p. 53-109.

LE SACRIFICE DANS LE MONDE GREC ET SES INTERPRÉTATIONS

Anne JACQUEMIN

Université de Strasbourg
UMR 7044 - Archimède
jacquemi@unistra.fr

RÉSUMÉ

Le sacrifice sanglant est l'acte majeur du rituel grec. Si le récit fondateur principal remonte à Hésiode (sacrifice de Prométhée), d'autres récits, plus tardifs, ont développé le thème de la culpabilité liée à l'acte (Porphyre). La recherche s'était attachée dans les années 1970 au thème de la séparation dégagé du récit hésiodique, ainsi qu'à celui du consentement de la victime retrouvé dans les représentations de sacrifice (École de Paris : J.-P. Vernant, St. Georgoudi, J.-L. Durand). L'accent est plus mis aujourd'hui sur la participation des hommes (et des dieux) à l'acte rituel (R. Parker). Il convient donc de s'interroger sur ce qui fait qu'une même documentation peut donner lieu à des interprétations divergentes et le faire en examinant le rôle joué par les focales et la place tenue par le découpage opéré dans le champ des données, sans oublier la part qui peut être celle de l'inscription dans le temps des sources utilisées.

Mots-clés
Animal, dieux, hommes, sacrifice, viande.

Sacrifice in the Greek world and its interpretations.
Animal-sacrifice is the major ritual practice for the Greeks. The aitiological discourse is Hesiodic (sacrifice by Prometheus), but others later tales deal with the motive of guilt (Porphyrus). Research in the seventies aimed principally to the Hesiodic scheme of human separation from the gods and to the « yes » of the animal to its sacrifical death as it was found in figured representations (École de Paris : J.-P. Vernant, St. Georgoudi, J.-L. Durand). Today the theme of common participation to the ritual practice - mortals as well as gods - is more put in light (R. Parker). So it's time to examine why the same documentation can lead to divergent interpretations, scrutinizing the role played by the focals, the selection in the data, but also by the historical moment where the used sources come in sight.

Keywords
Animal, gods, human beings, sacrifice, meat.

Article accepté après évaluation par deux experts selon le principe du double anonymat

Les quelques réflexions qui suivent sont une invitation à la prudence face aux interprétations hâtives, au désir de tout comprendre, de tout assimiler.

Le sacrifice sanglant (*thusia*) qui est le plus important des actes par lequel les Grecs entraient en relation avec les puissances surnaturelles, dieux, héros et *daimones* se prête particulièrement bien à l'exercice de mise en perspective critique [1].

Si *sacrificium* en latin qui a donné le français « sacrifice » désigne l'acte qui rend *sacer*, consacré à une divinité de façon positive ou négative, puisque *sacer* signifie également maudit, l'équivalent grec du verbe *sacrificare*, *hiereuein*, « consacrer », transformer un animal en *hiereion*, en animal consacré, est moins fréquent que le verbe *thueien* dont dérive le nom le plus courant signifiant le sacrifice en grec, *thusia*. *Thuein* qui est formé sur la racine indo-européenne signifiant « fumer, faire fumer » renvoie à la combustion qui réalise la consécration [2]. Ce qui explique que ce verbe puisse être employé pour des sacrifices non sanglants, comme des offrandes de gâteaux : il a pour complément soit ce qu'on offre (bœuf, chèvre, farine, miel…) soit la fête qu'on célèbre (*Lukaia*, *Herakleia* — la fête de Zeus du mont Lycée, la fête d'Héraclès). Quoiqu'il soit d'usage fréquent de traduire en français *hiereion* par « victime » et que ce dernier terme vienne bien du latin *victima* qui désigne l'animal de sacrifice [3], les connotations liées à la notion de « victime » font qu'il est préférable, comme l'ont bien montré P. Brulé et R. Touze [4], d'éviter ce mot.

Le sacrifice sanglant est une réalité présente dans les plus anciens textes grecs conservés que sont les épopées homériques : au chant I de l'*Iliade* [5], quand le prêtre Chrysès rappelle à Apollon *Smintheus* les gras cuisseaux de taureaux et de chèvres qu'il a brûlés pour lui, il est clair que la notion d'un partage des viandes entre les dieux et les hommes est présente à l'esprit du poète. Un peu plus tard, lorsque Ulysse rend, au nom d'Agamemnon, Chryséis à son père, il offre pour les Achéens une hécatombe à Apollon par l'intermédiaire de Chrysès :

Après avoir prié et répandu les grains d'orge, ils redressèrent d'abord les têtes des victimes, les égorgèrent, les dépecèrent, découpèrent les cuisseaux (*mèroi*), les recouvrirent de graisse sur les deux faces et posèrent dessus la chair crue. Puis le vieillard les fit cuire sur des bûches et, sur elles, répandit du vin flamboyant. Les jeunes gens, auprès de lui, tenaient en main la fourchette à cinq dents. Une fois que les cuisseaux furent consumés et qu'ils eurent mangé les viscères (*splankhna*), ils découpèrent menu le reste, l'enfilèrent sur des broches, le firent rôtir à point et retirèrent le tout du feu. Ce travail terminé et le banquet (*daïs*) préparé, ils banquetèrent et les cœurs n'eurent point à se plaindre d'un repas où chacun avait eu sa part. Puis, quand on eut fait taire la soif et la faim, les jeunes gens remplirent les cratères et versèrent à tous dans leurs coupes le contenu d'une libation. Et, tout le jour, en chœur, pour apaiser le dieu, les fils des Achéens chantèrent un beau péan en l'honneur de Celui qui repousse au loin des fléaux (*Hékaergos*) [6].

S'il y a bien là un partage des viandes entre Apollon, son prêtre et les membres de la délégation achéenne, il convient de noter que, dans les poèmes homériques, la consommation de viande n'a pas toujours lieu dans un contexte sacrificiel. Si rien n'est dit de l'origine des dos de brebis et de chèvres et de l'échine de porc qu'Achille offre aux envoyés d'Agamemnon [7], en revanche, il est précisé qu'il fit tuer une brebis pour le repas de Priam [8]. L'*Odyssée* présente un authentique sacrifice de taureaux à Poséidon et un sacrifice à Athéna d'une génisse aux cornes plaquées d'or, tous deux offerts par Nestor [9].

[1] Compte tenu de la dimension interdisciplinaire du dossier, les mots grecs sont translittérés et les textes traduits.

[2] Chantraine 2009, *s.u. thuô*.

[3] Le victimaire (*victimarius*) est celui qui vend des animaux de sacrifice ou celui qui prépare ce qui est nécessaire au sacrifice.

[4] Brulé, Touze 2008. Voir aussi la préface de R. Parker à Brulé, Mehl 2008, p. III-V, qui rappelle la difficulté que rencontrent les historiens et archéologues pour ne pas employer ce mot de « victime » qui vient spontanément, même sous la plume de qui est le plus conscient de l'absence de notion de victimisation chez les Grecs.

[5] *Iliade*, I. 37-42

[6] *Iliade*, I 447-474.

[7] *Iliade*, IX, 205-217 : Patrocle place sur un billot les pièces de viande qu'Achille et Automédon découpe afin de faire des broches qui sont cuites à la braise. Il s'agit d'une consommation purement profane où les dieux n'ont pas leur part.

[8] *Iliade*, XXIV, 621-627. Dans ce cas également, les dieux ne sont aucunement conviés à ce repas de viande en brochettes et de pain.

[9] *Odyssée*, III, 4-9 et 29-64 (sacrifice à Poséidon, partage des viandes entre le dieu et les hommes et festin) ; 419-463 (sacrifice de la génisse à Athéna, après que Nestor a découvert que la déesse a pris part sous l'apparence humaine de Mentor à la première consommation de viande).

Le second fait l'objet d'une description détaillée où l'on retrouve les mêmes séquences que dans le sacrifice du chant I de l'*Iliade*. Un sacrifice d'un tout autre type est accompli par Ulysse quand il se rend chez les morts pour consulter le devin Tirésias [10] : les morts viennent boire le sang de l'agneau et de la brebis dont la chair est brûlée, tandis que sont invoqués Hadès et Perséphone. Il ne saurait être question d'une communion entre vivants et morts par le partage et la consommation d'une même viande. Cette idée est rendue de façon très sensible par un cratère attique à figures rouges, œuvre du milieu du v^e^ siècle attribuée au Peintre de Lycaon et conservée au Musée des Beaux-Arts de Boston [11].

Le sacrifice sanglant suivi de consommation de viande que décrit Homère est le sacrifice grec courant, bien connu de l'auditoire de l'aède. Les modernes ont vu le récit originel (*aition*) de cet acte rituel [12] dans les vers d'Hésiode qui expliquent la séparation instaurée entre les dieux et les hommes à la suite du sacrifice accompli à Mékôné, dans la région de Sicyone, au nord-est du Péloponnèse, par cet intermédiaire entre les dieux et les hommes qu'est Prométhée.

C'était aux temps où se départageaient dieux et hommes mortels à Mékôné. En ce jour-là, Prométhée avait, d'un cœur empressé, partagé un bœuf énorme, qu'il avait ensuite placé devant tous. Il cherchait à tromper la pensée de Zeus : pour l'un des deux partis, il avait mis sous la peau chairs et entrailles lourdes de graisse, puis recouvert le tout de la panse du bœuf ; pour l'autre, il avait, par une ruse perfide, disposé en un tas les os blancs du bœuf, puis recouvert le tout de graisse blanche; Sur quoi, le père des dieux et des hommes lui dit : « O fils de Japet, noble sire entre tous, tu as, bel ami, été bien partial en faisant les lots ».

Ainsi, railleur, parlait Zeus aux conseils éternels. Et Prométhée aux pensers fourbes lui répondit avec un léger sourire, soucieux de sa ruse perfide : « Zeus très grand, le plus glorieux des dieux toujours vivants, choisis donc de ces deux parts celle que ton cœur t'indique en ta poitrine ».

Il dit, le cœur plein de fourbe, et Zeus aux conseils éternels comprit la ruse et sut la reconnaître. Mais déjà en son cœur, il méditait la ruine des mortels, tout comme en fait il devait l'achever. De ses deux mains, il souleva la graisse blanche, et la colère emplit son âme, tandis que la bile montait en son cœur à la vue des os blancs du bœuf, trahissant la ruse perfide — Et aussi bien est-ce pourquoi, sur la terre, les fils des hommes brûlent aux immortels les os blancs sur les autels odorants. — Et, indigné, l'assembleur des nuées, Zeus dit : « Ah! Fils de Japet, qui en sais plus que nul au monde. Je le vois, bel ami, tu n'as pas encore oublié la ruse perfide » [13].

Pour J.-P. Vernant [14], ce récit, qui est lié au mythe de Pandôra, la première femme, est non seulement l'étiologie du sacrifice sanglant, mais aussi « une analyse du statut définissant la condition humaine », à savoir une séparation radicale d'avec les Bienheureux qui étaient à l'origine les commensaux des humains. Zeus s'est en effet vengé du tour qu'avait pensé lui jouer Prométhée en retirant le feu aux hommes que le partage était censé avantager [15]. Désormais, ces derniers mangent la chair d'un animal que la vie a quitté ; mortels, ils se nourrissent de chair morte ; les dieux se repaissent, eux, de la fumée odorante des os imputrescibles.

Hésiode ne mentionne pas les *splankhna* qui font pourtant l'objet d'une consommation rituelle par les hommes, sans être de la viande (*sarkes*, *kréa*). Pour J.-P. Vernant, il ne peut s'agir d'un oubli et c'est volontairement que le poète passe sous silence ce qui rendrait la séparation moins tranchée entre les dieux et les hommes. Les *splankhna* sont en effet des organes sanguins (cœur, foie, rate, pancréas) qui sont rôtis sur la flamme de l'autel : quoiqu'ils soient consommés par les hommes, ils sont du côté du divin, comme le montre le lieu de leur cuisine, à la différence des gigots mous qui sont bouillis dans les chaudrons avant d'être embrochés pour être rôtis sur des foyers au sol, à l'extérieur de l'espace rituel proprement dit [16]. Hésiode joue de l'ambiguïté du terme *enkata* (viscères) qui désigne aussi bien ces organes sanguins que l'estomac et les intestins voués à la digestion (tripes).

[10] *Odyssée*, X, 514-538 (conseils de Circé) ; XI, 23-30 (Ulysse accomplit le sacrifice selon les instructions).

[11] William Amory Gardner Fund, 34-79. Reproduit dans Comstock s.d., n°48. www.mfa.org/collections/object/jar-pelike-with-odysseus-and-elpenor-in-the-underworld-153840.

[12] Le poète béotien limite la portée de son récit au seul usage de brûler les os sur l'autel (*Théogonie*, 556-557).

[13] *Théogonie*, 535-560 (tr. P. Mazon, CUF, 1928).

[14] Vernant 1972.

[15] Le vol du feu et sa transmission aux hommes conduisit au châtiment de Prométhée (voir Eschyle, *Prométhée enchaîné*), auquel Zeus mit fin, en envoyant Héraclès délivrer le Titan et tuer l'aigle qui dévorait le foie de ce dernier, au terme d'un accord qui permettait au souverain des dieux de connaître le nom de celle dont le fils, plus puissant que son père, réintroduirait le chaos dans l'univers. Quant aux hommes, ils furent punis par l'introduction dans le monde d'un beau mal, fléau des hommes (Hésiode, *Théogonie*, 561-612 — le poète fait de la vision par Zeus du feu de nouveau entre les mains des hommes la cause directe de la création de Pandôra). Le poète ne présente pas vraiment la première société humaine qui n'aurait été alors constituée que d'éléments masculins : il est vrai que la commensalité avec les dieux devait préserver ses membres de la mort et de la nécessité de la reproduction.

[16] Cette cuisson avait lieu dans les espaces périphériques des sanctuaires. Une étude en cours menée dans le cadre d'un programme de l'École française d'Athènes par S. Huber, A. Jacquemin et D. Laroche s'est donné pour but de retrouver les lieux des différents moments du sacrifice à Apollon Pythien. Dans certains cas, la consommation se fait d'ailleurs hors du sanctuaire, comme lors des Panathénées athéniennes où les parts de viande qui ne sont pas réservées à ceux qui ont participé à la procession sont distribuées au Céramique, au *Pompeion* (*IG* II² 334 : voir Brulé 2007a).

Le sacrifice sanglant serait ainsi un rappel de la condition de l'homme mangeur de blé, voué à la mort par sa consommation de chair morte. Puisqu'il n'y a plus de véritable commensalité entre dieux et hommes et que chacun mange une part différente, le sacrifice sépare plus qu'il unit. Les conclusions de J.-P. Vernant ont été partagées par ceux qui, autour de lui, se sont intéressés à la question, notamment M. Detienne, St. Georgoudi et J.-L. Durand. Ces deux derniers ont étudié principalement l'animal sacrifié et le consentement qu'il était censé donner à son immolation.

C'est dans cette perspective que J.-L. Durand [17] a traité le rituel athénien des Bouphonies, un sacrifice accompli sur l'acropole en l'honneur de Zeus Polieus, dont il a analysé le mythe fondateur tel qu'il est rapporté par Porphyre citant le traité de Théophraste intitulé *Sur la piété* [18].

Dans l'ancien temps, les hommes sacrifiaient aux dieux les produits de leurs récoltes, mais point d'animaux ; ils ne les utilisaient pas non plus pour leur nourriture personnelle. Au cours, dit-on, d'un sacrifice collectif qui avait lieu à Athènes, un certain Sôpatros qui n'était pas du pays, mais qui cultivait la terre à travers l'Attique, avait déposé sur la table, bien en évidence, un gâteau et les pâtes pour les sacrifier aux dieux, quand un des bœufs au retour du travail, en rentrant, dévora une partie des offrandes, et piétina le reste. Pris d'une violente colère devant ce qui se passait, l'homme, alors qu'une hache était aiguisée non loin de là, l'arracha et abattit le bœuf. Quand la bête fut morte, l'homme, revenant de sa colère, prit conscience de l'acte qu'il venait de commettre. Il donna une sépulture au bœuf, puis, partant de lui-même en exil, comme un homme qui se sent coupable d'impiété, il s'enfuit en Crète. Or une sécheresse vint à sévir avec une terrible pénurie de récoltes. À la délégation commune venue consulter le dieu, la Pythie répondit que l'exilé de Crète mettrait fin à tout cela et que, s'ils punissaient le meurtrier, s'ils remettaient sur pied le mort à l'intérieur du même sacrifice que celui où précisément il avait perdu la vie, les choses iraient mieux pour eux à condition de consommer le mort et de ne pas s'en faire scrupule. On se mit alors en quête de Sôpatros, le responsable de l'affaire. Sôpatros pensa qu'il serait délivré de la situation pénible où le mettait son état d'impureté si tout le monde faisait collectivement comme lui. Il déclara donc à ceux qui était venu le chercher qu'il fallait qu'un bœuf fût mis à bas par la cité. Comme ils étaient embarrassés pour choisir qui abattrait l'animal, il leur offrit de le faire si, après lui avoir conféré le droit de cité, ils mettaient le meurtre en commun. Ils acceptèrent, et, à leur retour dans la cité, ils organisèrent de la façon suivante la pratique telle qu'elle est encore en vigueur chez eux.

Ils choisirent des jeunes filles comme porteuses d'eau ; ces jeunes filles apportent l'eau pour aiguiser la hache et le couteau. Les instruments aiguisés, un second tendit la hache, un autre abattit le bœuf et un autre l'égorgea. Puis d'autres encore l'écorchèrent, et tout le monde en goûta. Après ces opérations, on cousit le peau du bœuf, on la bourra de foin et on la mit sur pied en lui donna l'allure même qu'avait l'animal quand il était vivant, puis on l'attela à une araire, comme si on le mettait au travail. Ensuite on procéda au jugement du meurtre et tous ceux qui avaient en commun pris part à l'opération furent cités pour se justifier. Ceux qui avaient aiguisé désignèrent celui qui avait tendu la hache ; celui-ci l'homme qui avait égorgé l'animal, celui qui avait accompli cette action, désigna le couteau ; ce dernier, n'ayant pas le pouvoir de parler, fut accusé de meurtre.

Il ne faut oublier en lisant ce texte qu'il a été conservé par un philosophe néo-platonicien, auteur d'une vie de Pythagore, qui était opposé à la consommation d'êtres vivants et qui ne pouvait donc qu'être un adversaire du sacrifice sanglant [19]. Dans ce récit, le thème de la faute tient une place importante : le bœuf est coupable de gourmandise [20] ; l'homme sacrificateur cherche à échapper à sa culpabilité en la transférant à la hache qui a tué ou à l'animal qui méritait un châtiment. Dans ce contexte, le consentement de l'animal à son sort libère l'homme. Il convient cependant à ce point de revenir au récit hésiodique : il n'y a aucun sentiment de culpabilité, parce qu'il n'y a pas place pour lui dans le récit qui n'évoque pas la mise à mort de l'animal, mais passe tout de suite à son partage par Prométhée.

Séparation nette entre les hommes et les dieux, malaise face au sacrifice sanglant et stratagèmes pour échapper à la mauvaise conscience sont les thèmes qui ont été largement développés dans les études menées autour de J.-P. Vernant, dans des travaux qui ont exploité les textes littéraires et la documentation iconographique. Le colloque organisé en 1981 à Vandœuvres-Genève par la fondation Hardt se plaçait sous le patronage de ce savant qui donna la contribution inaugurale intitulée « Théorie générale du sacrifice et de la mise à mort dans la *thusia* grecque » [21]. Il y développe la question du moment dramatique de la mise à mort, en montrant que la violence et le meurtre sont au cœur du

[17] Durand 1986.

[18] Porphyre, *Sur l'abstinence*, II, 28, 4 - 31,1 (tr. J. Bouffartigue et M. Patillon dans leur édition de Porphyre de la Collection des Universités de France, revue par J.-L. Durand dans Durand 1986, p. 45-46).

[19] Quant à l'ouvrage du péripatéticien Théophraste, son titre invite à y voir une recherche sur la vraie piété qui est celle du cœur et non celle qui se manifeste dans la somptuosité des sacrifices sanglants, quel que soit le rôle qu'ils jouent dans la religion de la cité.

[20] C'est aussi le cas d'autres animaux (chèvre, porc…) dans des récits de premiers sacrifices à Déméter ou à Dionysos que nous connaissons également par Porphyre : ils ont tous mangé ce qui ne devait pas être leur nourriture. Voir sur ce point Durand 1986, p. 14-21.

[21] Vernant 1981.

sacrifice. Ce type d'analyse du sacrifice devint quasiment la *doxa*, du moins en France, comme on peut le voir dans les manuels d'histoire de la religion grecque [22].

Dans les mêmes années, des recherches menées, entre autres, par des savants suédois [23] se sont intéressées plus à la matérialité des sacrifices, en utilisant les règlements souvent encore appelés « lois sacrées », les calendriers sacrificiels et les comptes des sanctuaires qui fournissent des renseignements sur les types d'animaux sacrifiés (sexe, âge, couleur de la robe, prix minimum), les données archéologiques (autels et espaces sacrificiels), et, plus récemment les données ostéologiques. C'est dans cette perspective que se situait le colloque *L'espace sacrificiel* organisé à Lyon en 1988 [24].

Au XXIe siècle, on assiste à une sorte de synthèse des deux approches. Lorsque L. Bruit-Zaidman écrit « d'un côté la construction théologique d'Hésiode …, de l'autre la réalité politique de la pratique de la cité … » [25], elle essaie encore de garder unies les deux conceptions. Mais un certain nombre d'évidences sont remises en cause par ceux-là même qui les avaient défendues une vingtaine d'années auparavant. Stella Georgoudi revient sur la cuisine du sacrifice et reprend la question du consentement de l'animal sacrifié dans un ouvrage collectif [26] et dans les actes de la section consacrée au sacrifice antique de la *Quatrième conférence celtique* de Lampeter (Pays de Galles) en 2006 [27]. Il faut reconnaître que certains avaient des doutes depuis longtemps face à des glissements opérés, souvent inconsciemment, pour donner plus de force à la théorie : ainsi le geste, parfaitement attesté par les sources, de l'aspersion de l'animal, dans lequel R. Ginouvès voyait un simple acte de purification par l'eau [28], devenait pour W. Burkert [29] une preuve à l'appui de la théorie de l'acquiescement de l'animal à son sort, qui avait été déjà exprimée par K. Meuli [30] et par J. Rudhardt [31]. En 1959, dans son étude sur l'iconographie des animaux de sacrifice, F. Van Straten [32] s'étonnait de l'absence d'intérêt des imagiers grecs pour une donnée aussi fondamentale. Cette remarque lui valut dans le compte rendu de son livre par P. Bonnechère le rappel des « nombreuses allusions textuelles » à ce fameux acquiescement. C'est ce qui a conduit St. Georgoudi à regarder les textes en question pour découvrir qu'ils ne sont en fait que deux et qu'il s'agit dans les deux cas de scholies, l'une à la *Paix* d'Aristophane, l'autre aux *Argonautiques* d'Apollonios de Rhodes. De plus, ces textes se bornent à exposer la bonne volonté de l'animal, sa piété envers les dieux et ne font aucune allusion à la culpabilité dont l'homme serait ainsi déchargé. St. Georgoudi a alors posé la question de l'utilisation du témoignage de Porphyre pour conclure que ce penseur avait fait l'objet d'une « utilisation parfois désinvolte de [ses] récits et de [ses] positions philosophiques » qui traduisent en fait le point de vue des sectes pythagoriciennes et non le discours commun des Grecs [33]. Le même constat doit être fait en ce qui concerne le récit d'Élien à propos du sanctuaire d'Aphrodite à Éryx [34] où les animaux viennent d'offrir d'eux-mêmes [35].

Les études sur le sacrifice en Grèce se placent aujourd'hui dans une approche plus fidèle à ce que la documentation dans sa diversité donne à voir du sacrifice grec. Ainsi, dans la conférence inaugurale du colloque de l'Institut suédois en avril 2008 [36], R. Parker a mis l'accent sur l'aspect de communion du sacrifice grec selon deux axes, vertical entre les hommes et les dieux et horizontal entre les hommes. L'intérêt porté aux réalités matérielles s'est accru : les études ostéologiques ont déjà permis de distinguer dans un certain nombre de cas le recours à de jeunes adultes — le fameux bœuf de trois ans des inscriptions — dans les grands sanctuaires et à des animaux prêts à mourir de vieillesse dans les petits sanctuaires ruraux [37]. C'est aussi la question des espaces qui est prise en compte, de façon plus

[22] Bruit Zaidman, Schmitt Pantel 1989, p. 20-24 (mention de l'« assentiment », p. 22), Jost 1992, p. 192 (développement consacré aux Bouphonies) et Pirenne-Delforge, Prescendi 2011. Lors du colloque *Relire Jean-Pierre Vernant*. Colloque international organisé par le Collège de France, l'EHESS et l'EPHE, les 9-11 octobre 2008 (à paraître , édités par St. Georgoudi et Fr. de Polignac), V. Pirenne-Delforge a donné une communication intitulée « Vernant, le sacrifice et la cuisine, trente ans après…», que je n'ai pu voir.

[23] Voir les résultats exposés lors de colloques dont les actes ont été publiés par l'Institut suédois d'Athènes ou l'Université d'Upsal, tout particulièrement.

[24] Étienne, Le Dinahet 1991. La contribution de J.-L. Durand porte expressément sur l'iconographie.

[25] Bruit-Zaidman 2001, p. 32-33. La question a été posée en des termes voisins par Thomassen 2004, p. 275-285. Dans sa communication comme dans la discussion, l'auteur expose ce qui fait que les théories de J.-P. Vernant et de W. Burkert, selon lui, sont insatisfaisantes, puisqu'elles ne s'intéressent qu'à un seul aspect du sacrifice et ne prennent pas en compte l'ensemble de la documentation.

[26] Georgoudi 2005.

[27] Georgoudi 2008.

[28] Ginouvès 1962, p. 314.

[29] Burkert 2005, p. 21.

[30] Meuli 1946, p. 254-270.

[31] Rudhardt 1958, chap. V - les sacrifices sanglants, p. 249-300.

[32] Van Straten 1995.

[33] Georgoudi 2008, p. 142.

[34] Élien, *Sur la nature des animaux*, X, 50 et Georgoudi 2008, p. 151-152.

[35] On peut penser aussi à la cavale fauve qui apparut avant la bataille de Leuctres, quand l'oracle demandait le sacrifice d'une vierge rousse, ce qui sauva les chefs thébains de l'embarras qu'aurait suscité la nécessité d'un sacrifice humain : Plutarque, *Pélopidas*, 19-20. Les autres sources (Xénophon, *Helléniques*, VI 4, 7 ; Diodore, XV, 53 et Pausanias, IX, 13, 5-6) ignorent cet épisode.

[36] Le texte de la conférence n'a pas été publié dans les actes du colloque *Current approaches to religion in ancient Greece* (Haysom, Wallensten 2011). Il est simplement fait mention dans la préface (p. 7) de la stimulante conférence inaugurale.

[37] Sur l'apport fondamental de ces études, voir dans une autre perspective, rituelle, et non socio-économique Ekroth 2009.

concrète encore que lors du colloque de Lyon de 1988 : ainsi S. Huber s'est intéressée en 2011 dans son mémoire inédit d'habilitation à la réalisation des hécatombes [38]. Un travail a débuté en 2013 [39] sur la question matérielle de la mise à mort d'un grand nombre d'animaux et de la consommation de leurs chairs lors des *Pythia* à Delphes. Comme les travaux menés à Olympie par A. Mallwitz ont montré de façon convaincante le rôle joué par les prairies au sud-est de l'Altis [40], un examen attentif des espaces autour de l'autel d'Apollon à Delphes devrait se révéler fructueux, même si les Delphiens ne bénéficiaient d'une situation aussi favorable que celle qu'offraient les étendues planes entre l'Altis et le cours de l'Alphée. Hérodote parle des broches faites pour transpercer des morceaux de viande de bœuf (*obeloi bouporoi*) [41] que la courtisane Rhodôpis avait consacrées à Delphes en dîme de ses revenus professionnels et qu'il avait vraisemblablement vues, puisqu'il écrit qu'« elles sont encore aujourd'hui entassées derrière l'autel consacré par les gens de Chios en face du temple même » [42]. Les indications de l'historien invite à regarder vers l'est, dans un secteur qui devait être de plain-pied avec le temple et l'autel lorsque cette offrande, à la fois remarquable et utile [43], fut consacrée ; quand Hérodote la vit, l'aménagement de la terrasse du temple intégrant l'autel l'avait d'une certaine façon séparée de son contexte originel (le sacrifice), comme c'était le cas de la consommation de viande dans le cadre de laquelle elle était utilisée, activité qui avait lieu sur la terrasse à l'est qui commençait à être occupée par des monuments qui empiétaient sur l'espace offert aux commensaux.

S'il fallait chercher une moralité à cette fable du sacrifice grec, ce pourrait être la suivante : « Ne redis pas ce que tout le monde proclame, mais vois par toi-même, en te confrontant aux documents eux-mêmes » ou « quand théorie et document ne s'accordent pas, garde-toi de l'automne chinois » [44]. ■

[38] Huber 2011.

[39] Voir *supra*, n. 16.

[40] Mallwitz 1999, p. 10-21.

[41] Il ne saurait en effet être question d'embrocher un bœuf entier et de tourner la broche.

[42] Hérodote, II, 135.

[43] La courtisane offrit des objets utiles au culte comme Crésus.

[44] Dans son roman *L'Automne à Pékin*, B. Vian présente un archéologue qui brise les tessons pour les faire entrer dans ses boîtes.

Figure 1 : L'autel d'Apollon offert à Delphes par la cité de Chios - reconstitution D. Laroche

BIBLIOGRAPHIE

Bruit Zaidman, L., 2001, *Le commerce des dieux. Eusebeia. Essai sur la piété en Grèce ancienne*, Paris.
Bruit Zaidman, L., Schmitt Pantel, P., 1989 (éd.), *La religion grecque*, Paris.
Brulé, P., 2007a, « La cité et ses composantes : remarques sur les sacrifices et la procession des Panathénées », dans Brulé 2007b, p. 231-254 (version remaniée de l'article de *Kernos* 9 [1996], p. 37-63).
Brulé, P., 2007b, *La Grèce d'à côté*. *Réel et imaginaire en miroir en Grèce antique*, Rennes.
Brulé, P., 2009 (éd.), *La norme en matière religieuse en Grèce ancienne* (*Kernos Supplément* 21), Liège.
Brulé P., Touzé, R., 2008, « Le hiereion : phusis et psuchè d'un medium », dans Mehl, Brulé 2008, p. 111-138.
Burkert W., 1972, *Homo Necans. Interpretationen altgriechischer Opferriten und Mythen*, Bâle-New York.
Burkert, W., 2005, *Homo necans : rites sacrificiels et mythes de la Grèce ancienne* (tr. fr de Burkert 1972), Paris.
Chantraine, P., 2009, *Dictionnaire étymologique de langue grecque*, Paris, nouvelle édition.
Comstock, M., *et al.* s.d., *The Trojan War in Greek Art. A Picture Book,* Museum of Fine Arts Boston (Mass.).
Detienne, M., Vernant, J.-P., 1972, *La cuisine du sacrifice*, Paris.
Durand, J.-L., 1986, *Sacrifice et labour en Grèce ancienne. Essai d'anthropologie religieuse*, Paris-Rome.
Durand, J.-L., 1991, « Images pour un autel » dans Étienne, Le Dinahet 1991, p. 45-55.
Ekroth, G., 2009, « Thighs or tails ? The osteological evidence as a source for Greek ritual norms », dans Brulé 2009, p. 125-151.
Étienne, R., Le Dinahet, M-Th., 1991 (éd.), *L'espace sacrificiel dans les civilisations méditerranéennes de l'Antiquité, Actes du colloque tenu à la Maison de l'Orient, Lyon, 4-7 juin 1988*, Lyon.
Georgoudi, St., 2005, « L'occultation de la violence» dans le sacrifice grec : données anciennes, discours modernes », dans **Georgoudi, Koch-Piettre, Schmidt 2005**, p. 115-147.
Georgoudi, St., 2008, « Le consentement de la victime sacrificielle : une question ouverte », dans Mehl, Brulé 2008, p. 139-153.
Georgoudi, St., Koch-Piettre, R., Schmidt, F., 2005 (éd.), *La cuisine et l'autel. Les sacrifices en question dans les sociétés de la Méditerranée ancienne*, Turnhout, 2005.
Ginouvès, R., 1962, Balaneutiké, *Recherches sur le bain dans l'Antiquité grecque* (BEFAR 200), Paris.
Haysom, Wallensten 2011 : *Current approaches to religion in ancient Greece*, Papers presented at a symposium at the Swedish Institute at Athens, 17-19 April 2008, edited by M. Haysom and J. Wallensten, Stockholm, 2011.
Huber, S., 2011, *Les hécatombes dans les pratiques sacrificielles antiques. Sacrifices publics et marché de la viande dans les cités grecques*, mémoire inédit d'habilitation, Lille.
Jost, M., 1992, *Aspects de la vie religieuse en Grèce, du début du v^e^ siècle à la fin du iii^e^ siècle av. J.-C.*, Paris.
Mallwitz, A., 1999, « Die Ausgrabungen im Südosten (1978 bis 1980) », *XI. Bericht über die Ausgrabungen in Olympia*, Berlin-New York.
Mehl, V., Brulé P., 2008 (éd.), *Le sacrifice antique. Vestiges, procédures et stratégies*, Rennes.
Meuli , K., 1946, « Griechische Opferbräuche », dans *Phyllobolia. Festschrift Peter von der Mühl*, Bâle.
Pirenne-Delforge, Prescendi 2011, « Introduction : «Nourrir les dieux?» », dans V. Pirenne-Delforge et Fr. Prescendi (éds), *Nourrir les dieux ? Sacrifice et représentation du divin*, Liège, p. 7-14.
Rudhardt, J., 1958, *Notions fondamentales de la pensée religieuse et actes constitutifs du culte en Grèce ancienne*, Genève.
Rudhardt, Reverdin 1981 : *Le sacrifice dans l'Antiquité*, entretiens préparés par J. Rudhardt et O. Reverdin, Vandœuvres-Genève.
Thomassen, E., 2004, « Sacrifice : Ritual murder or dinner party », dans Wrede 2004, p. 275-285.
Van Straten, F., 1995, Hiera Kala. *Images of Animal Sacrifice in Archaic and Classical Greece* (Roman and Greek Religious World, 127), Leyde-New York-Cologne.
Vernant, J.-P., 1972, « À la table des hommes. Mythe et fondation du sacrifice chez Hésiode », dans Detienne, Vernant 1972, p. 37-132.
Vernant, J.-P., 1981, « Théorie générale du sacrifice et de la mise à mort dans la *thusia* grecque », dans Rudhard, Reverdin 1981, p. 1-21 et discussion p. 22-39.
Wrede, M., 2004 (éd.), *Celebrations. Selected papers and discussions from the Tenth Anniversary Symposion of the Norwegian Institute at Athens, 12-16 May 1999*, Bergen.

VARIA

coord. Maria Teresa Schettino

BASILEIS E *EUERGESIA* IN ARISTOTELE: *POLITICA* V 10, 1310B 34-40 E L'*EXEMPLUM* DI CODRO

Cesare ZIZZA

Cesare Zizza
Ricercatore di Storia Greca
Università degli Studi di Pavia
cesare.zizza@unipv.it

RÉSUMÉ

Le but de mon travail est d'analyser les considérations formulées par Aristote sur le rapport entre *basileia* et *aristocratia* et entre *basileia* et *euergesia* (*Politique* V 10, 1310b 2-3, 9-12, 31-37). J'essaierai, en outre, de reconstruire l'image qu'Aristote nous donne de Codros (V 10, 1310b 36-37) et, à travers l'analyse de l'*exemplum* relatif au roi mythique d'Athènes, je tenterai de rectifier l'interprétation que l'on donne en général des lignes 1310b 34-36 et j'essaierai de rendre compte des relations complexes qu'Aristote établit entre «faits» (*exempla*) et concepts.

Scopo del mio lavoro è analizzare le considerazioni formulate da Aristotele sul rapporto tra *basileia* e *aristocratia* e tra *basileia* e *euergesia* (*Politica* V 10, 1310b 2-3, 9-12, 31-37). Proverò, inoltre, a ricostruire l'immagine che Aristotele ci fornisce di Codro (V 10, 1310b 36-37) e, attraverso l'analisi dell'*exemplum* relativo al mitico re di Atene, tenterò di rettificare l'interpretazione che in genere viene data alle linee 1310b 34-36, mettendo in evidenza il complesso sistema di relazioni che Aristotele stabilisce tra "fatti" (*exempla*) e 'concetti'.

The aim of my paper is to examine the relation between *basileia* and *aristokratia* and between *basileia* and *euergesia* (*Politics* V 10, 1310b 2-3, 9-12, 31-37). Furthermore, I will try to reconstruct Aristotle' depiction of Codrus (V 10, 1310b 36-37) and through an analysis of the *exemplum* concerning the mythical king of Athens, to revise the current interpretation of V 10, 1310b 34-36 and to give an account of the complex relationship established by Aristotle between "facts" (*exempla*) and 'ideas'.

MOTS-CLÉS
Aristote, politique, monarchie, tyrannie, basileia/royauté, euergesia, exemplum, Codros.

PAROLE CHIAVE
Aristotele, politica, monarchia, tirannide, basileia/regno, euergesia, exemplum, Codro.

KEYWORDS
Aristotle, politics, monarchy, tyranny, basileia/kingship, euergesia, exemplum, Codrus.

Article accepté après évaluation par deux experts selon le principe du double anonymat

Il brano che analizzeremo nel presente lavoro (V 10, 1310b 34-40) – all'interno del quale compare, tra i rebenefattori, l'*exemplum* di Codro – corrisponde ad uno dei primi segmenti argomentativi del discorso *peri monarchias* che Aristotele affronta a partire dal capitolo 10 del V libro della *Politica* [1]: prosegue, qui, l'indagine sui motivi per i quali le costituzioni φθείρονται καὶ […] σῴζονται [2]; ma, da questo momento in poi, il filosofo concentra la sua attenzione sui regimi di tipo monarchico, lasciando da parte le altre *politeiai*, delle quali si era occupato nei capitoli precedenti.

Nonostante le indicazioni programmatiche poste in apertura del capitolo facciano un esplicito riferimento al tema della rovina e della salvezza della *basileia* e della *tyrannis* (1310a 39-40), la questione specifica è trattata solo al termine di una sezione – per così dire – introduttiva (1310a 40-1311a 25), nella quale Aristotele sembra voler richiamare alla mente del suo pubblico quanto detto nel corso dell'opera sulle dinamiche per le quali le πολιτεῖαι μεταβάλλουσι καὶ φθείρονται o, in alternativa, σῴζονται καὶ διαμένουσιν [3]. Non è un caso, infatti, che all'inizio e alla fine di questa 'premessa' venga ribadito che, per quanto riguarda le *archai* τῶν μεταβολῶν, ciò che si può dire sui regimi monarchici è approssimativamente analogo a quanto rilevato a proposito di tutte le altre costituzioni (σχεδὸν δὲ παραπλήσια τοῖς εἰρημένοις περὶ τὰς πολιτείας ἐστὶ καὶ τὰ συμβαίνοντα περὶ τὰς βασιλείας καὶ τὰς τυραννίδας) [4].

BASILEIA E *TYRANNIS* A CONFRONTO

A questo punto, avendo introdotto l'argomento in maniera tale da rendere coerente e coeso il ragionamento fin qui seguito – e di qui in poi portato avanti fino alla fine del libro –, Aristotele passa a menzionare, nell'ordine, l'*aristokratia*, l'*oligarchia* e la *demokratia*; quindi, presenta una serie di associazioni tra queste *politeiai* e le due *monarchiai*: «il regno è conforme all'aristocrazia, mentre la tirannide è una combinazione della oligarchia estrema e della democrazia (ἡ μὲν […] βασιλεία κατὰ τὴν ἀριστοκρατίαν ἐστίν, ἡ δὲ τυραννὶς ἐξ ὀλιγαρχίας τῆς ὑστάτης σύγκειται καὶ δημοκρατίας): proprio per questo la tirannide è anche il regime politico più dannoso per i sudditi (βλαβερωτάτη τοῖς ἀρχομένοις), dal momento che è la combinazione di due mali (ἐκ δυοῖν συγκειμένη κακῶν) e ha in sé le deviazioni e gli errori derivanti da entrambe quelle costituzioni (καὶ τὰς ἁμαρτίας ἔχουσα τὰς παρ' ἀμφοτέρων τῶν πολιτειῶν)» [5].

Diversamente dalla seconda associazione (*tyrannis-oligarchia-demokratia*), la prima (*basileia-aristokratia*) non risulta corredata da alcun tipo di giudizio. Nelle linee che seguono, tuttavia, non mancano suggerimenti sulla valutazione che il filosofo dava a entrambe le *monarchiai* e che nel prosieguo dell'analisi verrà espressa sempre più a chiare lettere: la *basileia* costituisce il tipo di monarchia più 'salutare' per i sudditi non solo perché opposta e contraria alla tirannide (1310b 8) – che è appunto detta essere più dannosa (1310b 5) –, ma anche perché se la *basileia* è posta sullo stesso piano dell'aristocrazia (ed è, pertanto, valutata alla stregua della *politeia* che per definizione rappresenta il governo migliore perché gestito dai migliori e in vista del meglio) [6], la tirannide, dal canto suo, oltre ad avere i mali della oligarchia estrema e della democrazia, è messa in relazione con due *politeiai* che già di per sé non erano certo considerate dallo Stagirita come sinonimi di buon governo [7].

Così strutturato, questo primo confronto tra regno e tirannide si rivela funzionale a fornire le basi alle informazioni che seguono e che – nello specifico – continuano

[1] L'edizione critica utilizzata è quella di Ross 1957. Per il commento ai brani del V libro, che qui vengono solo segnalati, si rimanda al volume di prossima pubblicazione presso i tipi de *«L'Erma» di Bretschneider* (Roma), a cura di M. Curnis, M. E. De Luna, C. Zizza: *Aristotele. La Politica. Libri V-VI* (dir. L. Bertelli & M. Moggi).

[2] Arist., *Pol.* V 9, 1310a 36-38. Di qui in poi, i riferimenti non corredati da alcuna indicazione aggiuntiva si intendano come rinvii al testo della *Politica*; quelli accompagnati solo dal titolo come rimandi ad opere del *corpus* aristotelico. A meno che motivi di chiarezza non abbiano indotto a fare diversamente, di norma, i *loci* del capitolo 10 del V libro della *Politica* sono stati citati – soprattutto nel testo, più raramente nelle note – senza l'indicazione del libro e del capitolo.

[3] Le citazioni sono tratte dal brano segnalato alla nota precedente.

[4] V 10, 1310a 40-b 2; cfr. anche 1311a 22-25: καθάπερ οὖν σχεδὸν ἐλέχθη, τὰς αὐτὰς ἀρχὰς δεῖ νομίζειν περί τε τὰς πολιτείας εἶναι τῶν μεταβολῶν καὶ περὶ τὰς μοναρχίας.

[5] V 10, 1310b 2-7 (la traduzione è mia; lo stesso dicasi – in assenza di indicazioni contrarie – per i brani della *Politica* citati nel corso del lavoro).

[6] Sulle assonanze esistenti tra le due *politeiai* (*basileia* e *aristokratia*), che, altrove, sono definite *orthai* (in entrambi i casi, infatti, il potere è in mano a individui virtuosi, a prescindere dal numero di questi), cfr. soprattutto III 7, 1279a 32-40; 18, 1288a 32-b 2; IV 2, 1289a 30-35. Su quanto detto fin qui si vedano Aubonnet 1989, p. 204; Schütrumpf & Gehrke 1996, p. 545-547, 550; Keyt 1999, p. 147-148; Zizza 2012a, p. 170-171; Accattino & Curnis 2013, p. 179-182, 240-243.

[7] Cfr. V 10, 1311a 8-20. È qui che l'argomento riceve una trattazione più adeguata e le *parekbaseis* e le *hamartiai* derivanti alla tirannide vengono chiamate per nome e, talvolta, corredate da cursori – ma efficaci – riferimenti a specifiche strategie adottate in tutte e tre i regimi menzionati. Nella fattispecie, si tratta di indicazioni di natura esemplificativa che si rivelano funzionali alla dimostrazione della tesi enunciata alle linee 1310b 5-6 (cfr. *supra*, nel testo): la tirannide è la peggiore tra tutte le costituzioni deviate perché combina insieme i mali di almeno altri due regimi appartenenti ad una medesima categoria di *politeiai*, quelle – cioè – degenerate (le cosiddette 'tirannidi condivise'). Al riguardo, cfr., per esempio, IV 2, 1289a 35-b 3; 4, 1292a 17-18; V 10, 1312a 40-b7 (con Zizza 2012a, p. 163-165); 1312b 34-38; 11, 1313b 32-33; VI 4, 1319b 27-28.

la serie di correlativi (ἡ μὲν βασιλεία / ἡ δὲ τυραννὶς) sul tema della γένεσις, delle finalità e delle caratteristiche delle due *monarchiai*: «Ciascuno dei due tipi di monarchia trae direttamente origine da motivazioni opposte (ὑπάρχει δ' ἡ γένεσις εὐθὺς ἐξ ἐναντίων ἑκατέρᾳ τῶν μοναρχιῶν): il regno, infatti, è sorto per la difesa della gente perbene dal popolo (ἡ μὲν γὰρ βασιλεία πρὸς βοήθειαν τὴν ἐπὶ τὸν δῆμον τοῖς ἐπιεικέσι γέγονεν) e fra la gente perbene (ἐκ τῶν ἐπιεικῶν) viene posto come re colui che è superiore per virtù o per azioni derivanti dalla virtù (καθ' ὑπεροχὴν ἀρετῆς ἢ πράξεων τῶν ἀπὸ τῆς ἀρετῆς) o per la superiorità di una stirpe siffatta (ἢ καθ' ὑπεροχὴν τοιούτου γένους); il tiranno, invece, proviene dal popolo e dalla massa contro i notabili (ὁ δὲ τύραννος ἐκ τοῦ δήμου καὶ τοῦ πλήθους ἐπὶ τοὺς γνωρίμους), perché il popolo non subisca alcun torto da costoro (ὅπως ὁ δῆμος ἀδικῆται μηδὲν ὑπ' αὐτῶν)» [8].

Gli *gnorimoi* (cioè i notabili) e, in generale, i sudditi che per qualche motivo eccellono sono invisi alla tirannide [9]; la *basileia*, invece, è stata istituita per comune volere degli *epieikeis* (cioè la gente perbene, i migliori, gli uomini eccellenti) [10] ed è stata sempre gestita da individui appartenenti a questa stessa categoria di *aristoi* per nascita o appartenenza genetica (la cosiddetta ὑπεροχὴ γένους), ma anche per virtù e per merito (la ὑπεροχὴ ἀρετῆς ἢ πράξεων, che dalla stessa *arete* derivano e vengono ispirate e guidate). Identica contrapposizione per quanto riguarda le finalità perseguite dall'uno e dall'altro *monarchos* e, in particolare, per quanto riguarda il rapporto che ciascuno tende a stabilire con il *demos*: se la *basileia* trova la sua ragion d'essere nella difesa degli interessi degli *epieikeis* nei confronti del *demos* (e si pone, dunque, come obiettivo la promozione e la valorizzazione dell'*arete* che il popolo in quanto *plethos* – massa indistinta – non possiede), la *tyrannis*, invece, è proprio sul *demos*/*plethos* che fa leva per conquistare il governo di una *polis* e per imporsi non solo sugli stessi elementi dai quali ha origine (vale a dire, il *demos* e il *plethos*), ma anche sugli *gnorimoi*, demagogicamente e artatamente presentati come i maggiori responsabili delle ingiustizie subite dal popolo [11].

Evidentemente, l'accenno agli *epieikeis*, come gruppo dal quale proveniva il *basileus* [12], genera un discorso sul *tyrannos* strutturato in maniera simmetrica e speculare rispetto al primo. A sua volta, il riferimento alla coppia *tyrannis*-*demos*/*plethos* introduce una variazione all'alternanza fin qui adottata nel ragionamento (ἡ μὲν βασιλεία / ἡ δὲ τυραννὶς-ὁ δὲ τύραννος) e, lasciando in sospeso il discorso appena iniziato sulla *basileia* e sulle qualità possedute dal *basileus*, dà l'avvio a una digressione (1310b 14-31) [13], che si chiude con una breve rassegna di casi storici (1310b 26-31) e che risulta tutta dedicata ai *tropoi* attraverso i quali un *tyrannos* poteva diventare tale sfruttando un ruolo o un incarico ottenuti in maniera lecita e legittima [14].

BASILEIS E *EUERGESIA*

Dai tiranni – e, in particolare, da quelli citati come *exempla* (Fidone, Falaride, Panezio, Cipselo, Pisistrato, Dionisio) – si passa di nuovo ai *basileis* (1310b 31): ἡ βασιλεία τέτακται κατὰ τὴν ἀριστοκρατίαν.

La ripetizione quasi alla lettera dell'enunciato posto in apertura del capitolo (cfr. 1310b 2-3: ἡ μὲν […] βασιλεία κατὰ τὴν ἀριστοκρατίαν ἐστίν) segnala in maniera evidente la ripresa di un argomento precedentemente solo accennato e l'inizio di una sezione interamente dedicata alla cosiddetta *monarchia* κατὰ τάξιν [15]. Di qui in poi – tra riprese, aggiunte ed espressioni sinonimiche [16] –, il senso e il valore della (ri)proposta associazione tra *basileia* e *aristokratia* risultano più chiari ed espliciti; il discorso sui *basileis*-*epieikeis* viene 'rimbastito', l'*arete* ulteriormente declinata [17] e la *theoria* coniugata con le *praxeis*: come nella rubrica precedente, anche in questa, compaiono degli *exempla*, questa volta costituiti da *aristoi*-*basileis*; si tratta, nella fattispecie, di *Kodros* (del quale ci occuperemo tra poco), di *Kyros* e dei non meglio identificati re dei Lacedemoni, dei Macedoni e dei Molossi.

Il *locus* di cui stiamo parlando e sul quale soffermeremo la nostra attenzione è il seguente (1310b 31-40):

[8] V 10, 1310b 7-14.

[9] Cfr. V 10, 1310b 14-16 (per il testo e la traduzione: *infra*, n. 19), ma anche V 10, 1311a 15-20. A questo proposito, si veda Zizza 2012b, p. 179-185.

[10] Questi *epieikeis* poco più avanti vengono definiti *gnorimoi* (cfr. 1310b 13). A questo proposito: Keyt 1999, p. 145.

[11] Cfr. anche V 10, 1310b 15-16 (riportato *infra*, n. 19).

[12] Nella *Politica*, il termine *epieikes* funziona come uno «specifico indicatore di ceto» (Gastaldi 1978, p. 89).

[13] Parte del testo (con traduzione) è riportato *infra*, n. 19.

[14] Nella fattispecie, il riferimento concerne diversi tipi di *tyrannoi* classificati in base alla loro 'provenienza': *demagogos*, *basileus*, *demiourgos*, *theoros* e, nelle oligarchie, colui che era chiamato a rivestire da solo *archai* importanti (al riguardo cfr. Aubonnet 1989, p. 201-204; Schütrumpf & Gehrke 1996, p. 547-550; Keyt 1999, p. 145-146; Zizza 2012b, p. 178-179 e *infra*, n. 19).

[15] Cfr. *Rhet*. I 8, 1366a 1-2.

[16] Alle nozioni di *arete* e *genos* – che ricorrono sia a 1310b 11-12, sia a 1310b 33 – se ne aggiungono altre (*axia*, *euergesia*, *dynamis*: 1310b 33-34) non menzionate esplicitamente nella parte iniziale del capitolo 10 e, cioè, nel primo (breve) intervento sul tema della *basileia* (1310b 9-11: cfr. *supra*, nel testo). Il riferimento alla ὑπεροχὴ ἀρετῆς ἢ πράξεων di 1310b 11 viene adesso reso più perspicuo da tutta una serie di casi concreti, giudicabili (e, di fatto, giudicati) come azioni 'buone', virtuose e vantaggiose per tutta la comunità (cfr., per il secondo intervento sul tema della *basileia*, 1310b 31-40: *infra*, nel testo).

[17] Al riguardo, si veda la nota precedente.

«Come dunque abbiamo detto, il regno si colloca al livello dell'aristocrazia (ἡ βασιλεία τέτακται κατὰ τὴν ἀριστοκρατίαν). Esso, infatti, si fonda sul merito o sulla virtù personale o su quella della stirpe o sui benefici o su tutte queste cose e sulla forza (κατ' ἀξίαν γάρ ἐστιν, ἢ κατ' ἰδίαν ἀρετὴν ἢ κατὰ γένος, ἢ κατ' εὐεργεσίας, ἢ κατὰ ταῦτά τε καὶ δύναμιν). In effetti, tutti coloro che beneficarono (ἅπαντες γὰρ εὐεργετήσαντες) o che erano in grado di benificare le città o i popoli ottenevano questo onore (ἢ δυνάμενοι τὰς πόλεις ἢ τὰ ἔθνη εὐεργετεῖν ἐτύγχανον τῆς τιμῆς ταύτης): alcuni, come Codro, per aver impedito che diventassero schiavi di guerra (οἱ μὲν κατὰ πόλεμον κωλύσαντες δουλεύειν, ὥσπερ Κόδρος) [18]; altri, come Ciro, per averli liberati (οἱ δ' ἐλευθερώσαντες, ὥσπερ Κῦρος), o – come i re dei Lacedemoni, dei Macedoni e dei Molossi – per aver fondato città o essersi impossessati di un territorio (ἢ κτίσαντες ἢ κτησάμενοι χώραν, ὥσπερ οἱ Λακεδαιμονίων βασιλεῖς καὶ Μακεδόνων καὶ Μολοττῶν)».

Diversamente dalle linee dedicate alla tirannide, a proposito della quale Aristotele opera una distinzione tra quelle più antiche (nate per 'degenerazione') e quelle più recenti (ἐκ δημαγωγίας) [19], il discorso sui *tropoi* attraverso i quali un individuo perbene poteva diventare *basileus* risulta coniugato tutto al passato. Evidentemente, per la *basileia ek ton epieikon* (1310b 10) – considerata dallo Stagirita auspicabile, ma non realizzabile [20] – era possibile individuare degli esempi pertinenti solo andando molto indietro nel tempo: è così, infatti, che il filosofo riesce a individuare la maggior parte dei re menzionati a 1310b 37 s. (sono le ultime linee del brano citato sopra) e presentati come modelli di virtù difficilmente uguagliabili. D'altra parte, non è certamente un caso che la sezione storico-esemplificativa dedicata alla cosiddetta *basileia* 'aristocratica' presenti delle consonanze proprio con la *monarchia basilike* descritta nel III libro e collocata κατὰ τοὺς ἡρωικοὺς χρόνους [21]. In altri termini, il riferimento ai re-benefattori (Codro, Ciro, *etc*.) consente ad Aristotele di approfondire alcuni aspetti che – altrove, nella *Politica* – vengono riconosciuti come tratti tipici dei *basileis* di un passato ormai irrimediabilmente 'perduto' (οἱ […] ἐπὶ τῶν ἀρχαίων χρόνων) [22]: questi, infatti, come del resto i re del brano in esame, godevano del consenso del popolo, perché, oltre a comportarsi secondo la legge (*kata nomon*), «erano stati benefattori della moltitudine nelle arti o in guerra (διὰ γὰρ τὸ τοὺς πρώτους γενέσθαι τοῦ πλήθους εὐεργέτας κατὰ τέχνας ἢ πόλεμον)» e «avevano», altresí, «unificato o esteso il territorio (διὰ τὸ συναγαγεῖν ἢ πορίσαι χώραν)» [23].

BASILEIS E *EUERGESIA*: STRUTTURA E ARTICOLAZIONE DEL DISCORSO

Come è evidente, nella rubrica – per così dire – *peri monarchias aristokratikes* gli esempi addotti sono in tutto cinque: due specifici (ὥσπερ Κόδρος, ὥσπερ Κῦρος); gli altri 'anonimi' e presentati in serie, uno di seguito all'altro (ὥσπερ οἱ Λακεδαιμονίων βασιλεῖς καὶ Μακεδόνων καὶ Μολοττῶν).

Eccezion fatta per questi ultimi *exempla* appartenenti a una medesima categoria di *euergetesantes*, per il resto, i casi storici (o mitistorici: Codro) menzionati non vengono a costituire un elenco compatto e coeso di nomi. Tra un *exemplum* e l'altro, infatti, compaiono alcuni segmenti concettuali che contribuiscono ad arricchire il

[18] L'espressione κατὰ πόλεμον κωλύσαντες δουλεύειν è considerata da Newman 1902 [1973], p. 419 una variante della formula τὴν κατὰ πόλεμον δουλείαν che compare a I 6, 1255a 23: di qui, dunque, la traduzione da me proposta. Sul *locus* citato da Newman cfr. la traduzione e il commento di Besso & Curnis 2011, p. 159 e 261-262. Per altre interpretazioni – più o meno condivisibili – cfr., per esempio, Viano 1952 [2002], p. 463: «gli uni per aver impedito che la loro città fosse asservita ai nemici in seguito alla guerra, come Codro» ; Laurenti 1973 [2005], p. 182: «taluni li preservarono dalla schiavitù di guerra, come Codro»; García Gual & Pérez Jiménez 1986 [2003], p. 227 «unos con la guerra, librándolos de la esclavitud, como Codro»; Aubonnet 1989, p. 74: «soit qu'ils les aient préservés, après une guerre, de l'asservissement comme *Codros*»; Schütrumpf & Gehrke 1996, p. 75: «So bewahrten einige in Kriegen (ihr Volk) davor, (dem Gegner) als Sklave zu dienen, wie Kodros»; Keyt 1999, p. 24: «some, like Codrus, by preventing their enslavement in war»; López Barja de Quiroga & García Fernández 2005, p. 308: «unos por haber impedido que fueran esclavizados en la guerra como Codro». Sulla questione specifica e per una discussione di queste e altre ipotesi interpretative si rinvia al commento al V libro della *Politica* di prossima pubblicazione (al riguardo: *supra*, n. 1).

[19] Il riferimento specifico è a 1310b 14-26: «infatti la maggior parte dei tiranni, più o meno, è uscita, per così dire, dalle file dei demagoghi (σχεδὸν γὰρ οἱ πλεῖστοι τῶν τυράννων γεγόνασιν ἐκ δημαγωγῶν ὡς εἰπεῖν), i quali acquisirono credito grazie alle calunnie mosse contro i notabili (πιστευθέντες ἐκ τοῦ διαβάλλειν τοὺς γνωρίμους). In effetti, alcune tirannidi si sono costituite in questo modo, quando ormai le città si erano accresciute (ἤδη τῶν πόλεων ηὐξημένων); altre, prima di queste (αἱ δὲ πρὸ τούτων), sono nate dai re che deviavano dai costumi tradizionali e aspiravano ad un potere più dispotico (ἐκ τῶν βασιλέων παρεκβαινόντων τὰ πάτρια καὶ δεσποτικωτέρας ἀρχῆς ὀρεγομένων); altre ancora ad opera di cittadini eletti alle cariche supreme: anticamente, infatti, i popoli istituivano cariche civili e religiose di lunga durata (τὸ γὰρ ἀρχαῖον οἱ δῆμοι καθίστασαν πολυχρονίους τὰς δημιουργίας καὶ τὰς θεωρίας); altre tirannidi, infine, emersero dalle oligarchie che eleggevano un solo individuo dotato di poteri sovrani sulle cariche più importanti (αἱ δ' ἐκ τῶν ὀλιγαρχιῶν, αἱρουμένων ἕνα τινὰ κύριον ἐπὶ τὰς μεγίστας ἀρχάς). In effetti, attraverso questi modi, era possibile a tutti raggiungere facilmente l'obiettivo […] dal momento che gli uni detenevano già la forza del potere regale, gli altri quella della carica pubblica (διὰ τὸ δύναμιν προϋπάρχειν τοῖς μὲν βασιλικῆς ἀρχῆς τοῖς δὲ τὴν τῆς τιμῆς)».

[20] In questo senso, III 18, 1288a 32-b 2; IV 2, 1289a 30-35; cfr. anche IV 7, 1293b 1-7 e, *supra*, n. 6. Al riguardo: Accattino 1986, p. 59 s., 74 s.; Carsana 1990, p. 13; Accattino 2000; Zizza 2012a, p. 170-171.

[21] Cfr. III 14, 1285b 4-16 con il commento di Accattino & Curnis 2013, p. 220-221.

[22] III 14, 1285b 13.

[23] III 14, 1285b 5-8 (per la traduzione: Accattino & Curnis 2013, p. 123). Sui re-patriarchi delle prime forme di comunità cfr. I 2, 1253a 15-27 con Keyt 1999, 143; Besso & Curnis 2011, p. 210-211.

discorso e a renderlo più articolato, sviluppando o precisando l'enunciato posto in apertura (1310b 34-36), dove si afferma che, in passato (evidentemente), acquisivano lo statuto e il titolo di *basileus* coloro che avevano reso benefici alle *poleis* o agli *ethne* di appartenenza o – come alternativa per nulla valorizzata dalla critica (cfr. anche *infra*) – coloro che erano in grado di rendere benefici proprio perché *epieikeis/gnorimoi* e, quindi, per le loro qualità: *axia*, *arete*, *genos*, *dynamis* **[24]**. Si passa, così, dal segmento di partenza agli *exempla* (singoli o in serie), attraverso l'inserimento di altri più brevi e specifici enunciati, funzionali a declinare l'*euergesia*: nella fattispecie (e in ordine inverso), fondare città o impossessarsi di un territorio, liberare il popolo dall'oppressore e impedire che i concittadini diventino schiavi di guerra. Tra le forme che poteva assumere l'*euergetein* degli *epieikeis* (o degli *gnorimoi*), quelle che erano più importanti per un greco (e per Aristotele, evidentemente) riguardavano senza dubbio la *eleutheria*; non a caso, infatti, è a questo 'bene' che fanno riferimento le prime due categorie di *euergetesantes* e, quindi, i rispettivi *exempla*: solo dopo l'inserimento di Codro e di Ciro, eletti a 'paladini' della libertà dei loro popoli, compaiono in posizione meno enfatica i re dei Lacedemoni, dei Macedoni e dei Molossi, menzionati cumulativamente come esempi di benefattori di tutt'altro genere rispetto ai primi due personaggi.

Giunti a questo punto del nostro ragionamento, prima di procedere oltre, non sarà superfluo – per motivi di chiarezza – riproporre il testo che stiamo analizzando, mettendo in evidenza la struttura logico-argomentativa seguita da Aristotele:

- 1310b 34-36: «tutti coloro che beneficarono (E^1) o che erano in grado di benificare le città o i popoli (E^2) ottenevano questo onore» [enunciato principale (E)]
- 1310b 36-37: «alcuni per aver impedito che diventassero schiavi di guerra, ὥσπερ Codro» [enunciato secondario (e1) + *exemplum* (*ex.*1)]
- 1310b 37-38: «altri per averli liberati, ὥσπερ Ciro» [enunciato secondario (e2) + *exemplum* (*ex.*2)]
- 1310b 38-40: «altri ancora per aver fondato città o essersi impossessati di un territorio, ὥσπερ i re dei Lacedemoni, dei Macedoni e dei Molossi» [enunciato secondario (e3) + gruppo di *exempla* (*ex.*3)].

A ciascuna delle tre tipologie di *euergetesantes* (gli enunciati secondari: e1, e2, e3) corrisponde un solo *exemplum* (*ex.*1, *ex.*2) o un gruppo di *exempla* (*ex.*3): Κόδρος per i κωλύσαντες δουλεύειν, Κῦρος per gli ἐλευθερώσαντες; e i *basileis* dei Lacedemoni, dei Macedoni e dei Molossi per gli κτίσαντες o gli κτησάμενοι χώραν. È, pertanto, ragionevole credere che ciascuna delle tre serie di *exempla* (le prime due formate, rispettivamente, da un solo caso; la terza – come si è detto – da tre) pertenga principalmente all'enunciato che la precede e che la introduce nel discorso. In questa prospettiva, anche l'impiego di ὥσπερ + il nominativo (1310b 37, 38 e 39) potrebbe essere interpretato come un rivelatore della struttura del brano, dal momento che la formula ricorre tante volte quante sono le declinazioni tipologiche dell'εὐεργεσία e, quindi, i gruppi di *exempla*. Nel caso specifico, dunque, l'enunciato di partenza (E) risulta direttamente correlato non tanto agli *exempla* (come, al contrario, ritengono Newman ed altri) **[25]**, ma ai segmenti che precedono gli *exempla* medesimi (cioè – lo ribadiamo – gli enunciati secondari: e1, e2, e3) **[26]**. Pertanto, a restare escluso dal sistema di relazioni reciproche intercorrenti tra 'fatti' (gli *exempla*) e 'concetti' (gli enunciati secondari) è proprio il segmento di partenza (E) che, a tutto il discorso che segue, fa da premessa e da introduzione generale; qui, infatti, Aristotele non si limita a fare riferimento a coloro che 'diventarono' *basileis* per aver reso qualche beneficio (E^1), ma menziona anche i benefattori 'in potenza' (E^2): δυνάμενοι […] εὐεργετεῖν ἐτύγχανον τῆς τιμῆς.

Gli *exempla*, dunque, ricoprono una specifica funzione esplicativa in riferimento alla categoria a cui sono abbinati, a prescindere dal fatto che si tratti di casi in cui l'acquisizione della *time basilike* sia avvenuta in seguito a un determinato beneficio reso al popolo (gli *euergetesantes tout court*; e tra questi, senz'altro, Ciro) o in virtù

[24] Cfr. *supra*, n. 10, 12, 16. Sulle valenze socio-politiche assunte nella *Politica* dagli appellativi *gnorimos*, *epieikes* e *beltistos* si rinvia a Gastaldi 1978, p. 88-90.

[25] Newman 1902 [1973], p. 419 (cfr. anche *infra*, n. 31).

[26] Riporto, qui di seguito, quanto ho scritto altrove a proposito del rapporto tra Aristotele e la *historia* e, in particolare, sulla natura delle notazioni storiche della *Politica*: «La *historia* della *Politica*, così come l'opera è stata confezionata – prescindendo dalla sua stratigrafia –, è una storia 'allusa', ridotta all'essenziale e presentata sotto forma di brevi notazioni talvolta davvero cursorie, quasi sempre prive di paternità e di coordinate temporali, tranne rare eccezioni […]. Una storia 'compendiata' […] per la φιλοσοφία: le notizie storiche (da quelle di natura etno-antropologica a quelle di tipo politico-militare) sono citate a sostegno della *theoria*, secondo un sistema di relazioni reciproche tra 'fatti' (cioè: *exempla*) e 'concetti' che in genere non segue una regola fissa o un modello univoco 'preconfezionato' (simmetria, prossimità, chiasmo, *etc.*), ma si rivela tutto sommato libero e, di volta in volta, imbastito in maniera tale che ad essere coinvolti nel medesimo sistema (fatti–concetti) si trovano ad essere non solo gli enunciati di partenza o i temi principali di una determinata sezione, ma anche le argomentazioni minori o secondarie generate dal ragionamento, attraverso un processo di gemmazione progressiva di concetti/idee e, quindi, – se ritenuto opportuno e necessario – dei relativi *exempla*» (Zizza 2012a, p. 135-136, per la citazione; e, per l'analisi di alcuni casi concreti, p. 162 s., 183 s.). Al riguardo, cfr. anche De Luna 2010, p. 61-63; De Luna 2014.

della buona reputazione goduta e prima ancora di aver dato prove concrete di εὐεργεσία [27] (il riferimento è ai cosiddetti benefattori 'potenziali', categoria nella quale, a buon diritto, può rientrare Codro).

D'altra parte, se tutta la sezione della *Politica* di cui stiamo parlando è dedicata ai *tropoi* della *euergesia* e, quindi, alle *praxeis* degli *euergetesantes*, va da sé che anche nell'appendice esemplificativa del discorso l'attenzione di Aristotele si sia concentrata non tanto sulle figure dei protagonisti o sul titolo da questi posseduto nel momento in cui ciascuno di loro rese un beneficio alla propria *polis* o al proprio *ethnos*, quanto piuttosto sulle loro azioni: un tempo, ottimi candidati per la *time basilike* erano (o potevano essere) tutti gli *epieikeis*/*gnorimoi* che si comportavano – per esempio – come si comportò Codro quando era già re di Atene (cioè, οἱ μὲν κατὰ πόλεμον κωλύσαντες δουλεύειν) o come fece Ciro, che divenne re dei Persiani dopo che riuscì a liberare il suo popolo dall'oppressione dei Medi (οἱ δ' ἐλευθερώσαντες).

L'*EXEMPLUM* DI CODRO

Posta la questione in questi termini e tenuto conto del tipo di relazioni esistenti, nel caso specifico, tra l'enunciato principale e gli enunciati secondari (E–e1, E–e2, E–e3), da una parte, e tra questi ultimi che precedono gli *exempla* e gli *exempla* medesimi (e1–*ex.*1, e2–*ex.*2, e3–*ex.*3), dall'altra, proviamo ad analizzare il caso di Codro, che, tra tutti gli *exempla* del *locus* in esame, è quello che ha attirato maggiormente l'attenzione della critica, perché ritenuto poco pertinente al contesto.

Personalmente, nonostante le opinioni contrarie di molti studiosi, sono convinto che le indicazioni – sia pur vaghe – fornite da Aristotele a proposito del tipo di beneficio reso da Codro ai suoi concittadini non possano che alludere alla medesima storia a cui fanno riferimento (più) esplicito le fonti coeve alla *Politica*: il mitico re di Atene rese un beneficio alla patria sacrificando la sua vita ὑπὲρ τῆς βασιλείας τῶν παίδων (secondo Platone), ὑπὲρ τῆς τῶν ἀρχομένων σωτηρίας (secondo Licurgo) [28] e – come è detto nel passaggio in esame – per impedire che il suo popolo fosse ridotto in schiavitù nel caso in cui avessero avuto la meglio i nemici (Dori/Peloponnesii) [29]. D'altra parte, se quanto detto sopra punta al vero, non mi sembra che sussistano ragioni sufficientemente valide per ammettere con Newman che esista una incongruenza tra l'*exemplum* relativo al sacrificio di Codro e il presunto enunciato di riferimento (E), peraltro solo parzialmente preso in considerazione [30]: «According to the traditional account Codrus was already king of Athens when he delivered his country from a Dorian invasion by the sacrifice of his life, whereas Aristotle evidently takes him, if the text is correct, to have won a kingship by saving his country from enslavement» [31].

Stesso discorso per le ipotesi avanzate anche recentemente da quanti, continuando ad assumere come presupposto indiscusso e indiscutibile l'interpretazione fornita da Newman, hanno tentato di risolvere la (presunta) aporia o attraverso la valorizzazione di una storia in cui la morte di Codro era presentata in maniera completamente diversa rispetto alla versione 'canonica' relativa al sacrificio [32] o attraverso il 'recupero' di un idionimo diverso da quello tràdito nel testo della *Politica* e, nella fattispecie, quello

[27] A questo proposito, il riferimento alla coppia τιμή-εὐεργεσία di *Rhetorica* I 5, 1361a 28-30 può fornire una autorevole e significativa conferma: «L'onore è il segno concreto di una reputazione di benefattore (τιμὴ δ' ἐστὶν μὲν σημεῖον εὐεργετικῆς εὐδοξίας): si onorano giustamente e soprattutto quelli che già hanno fatto del bene (οἱ εὐεργετηκότες), ma si onora anche chi ha la possibilità di farlo (ὁ δυνάμενος εὐεργετεῖν)». (per la traduzione: Dorati 1996, p. 39). Cfr. anche *Rhet.* I 9, 1367b 28-34. Più o meno sulla stessa linea Xen., *Ag.* 1,5: Agesilao – καὶ τῷ γένει καὶ τῇ ἀρετῇ – era stato giudicato persona ineccepibile e degna della *basileia* ancor prima di assumere il governo della città.

[28] Cfr., rispettivamente, Plat., *Symp.* 208d; Lycurg., *c. Leocr.* 86.

[29] Nello specifico, se parla di Dori in Hdt. V 76 e Strab. XIV 2,6 (ma cfr. IX 1,7, dove vengono menzionati anche gli Eraclidi); di Peloponnesii, invece, in Lycurg., *c. Leocr.* 84 (cfr. *infra*) e Paus. I 19,5; 39,4; VII 25,2. Come si dirà meglio in seguito (cfr. *infra*, nel testo e n. 41 s.), le prime due fonti ricordano l'invasione dell'Attica al tempo di Codro, ma non fanno alcun riferimento al sacrificio del re ateniese; Licurgo e Pausania, invece, collegano il ritiro degli invasori da Atene e dall'Attica allo stratagemma escogitato da Codro per farsi uccidere dai nemici e per salvare, quindi, la propria patria da una schiavitù certa. Tuttavia, se il Periegeta si limita a fare solo delle allusioni alla storia del sacrificio, Licurgo, al contrario, nella *Contro Leocrate* (84-87), ci fornisce una versione completa e dettagliata della medesima tradizione: «Sotto il regno di Codro (ἐπὶ Κόδρου … βασιλεύοντος), i Peloponesii, essendo stato il loro paese afflitto da carestia, deliberarono di muovere guerra alla nostra città e, dopo averne cacciato i nostri maggiori, dividersi il territorio. E anzi tutto mandarono a Delfi a interrogare il dio se avrebbero espugnato la città; e avendo il dio risposto loro che l'avrebbero espugnata se però non avessero ucciso il re degli Ateniesi, Codro, mossero contro Atene. Cleomanti, uno di Delfi, venuto a conoscenza del responso, segretamente ne informò gli Ateniesi […]. Avendo dunque i Peloponnesii invaso l'Attica, che fanno i maggiori vostri, o signori giudici? Non se n'andarono abbandonando il paese, come Leocrate, non lasciarono in balia dei nemici la terra che li nutrì e i templi, ma in numero esiguo, rinserrati, subivano l'assedio e resistevano per il bene della patria […]. Narrano dunque che Codro, dopo aver avvertito gli Ateniesi che stessero ben attenti al momento in cui egli sarebbe caduto, indossata una veste da mendico per ingannare i nemici, uscito di soppiatto dalle porte, si desse a raccoglier sarmenti davanti alla città; ed essendosi a lui avvicinati due uomini usciti dall'accampamento nemico e chiedendo notizie sulle condizioni della città, egli ne abbattè uno con la falce avventandosigli contro; e il superstite, acceso d'ira contro Crodo e credendolo un mendico, tratta la spada l'uccise. Allora gli Ateniesi mandarono un araldo a chiedere il re per seppellirlo, dicendo loro tutta la verità: i Peloponnesii lo restituirono, ma comprendendo che non sarebbe stato loro più possibile occupare il paese, si ritirarono» (per la traduzione: Malcovati 1977, p. 871-873).

[30] In genere, il concetto che viene poco valorizzato o del tutto trascurato è quello relativo alla cosiddetta *euergesia* in 'potenza' attribuita (e attribuibile) ad alcuni individui ritenuti virtuosi e superiori per *axia*, *genos*, *dynamis*, *etc.* (cfr. *supra*).

[31] Newman 1902 [1973], p. 419. In questo senso anche Schütrumpf & Gehrke 1996, p. 550.

[32] Cfr., per esempio, Aubonnet 1989, p. 204-205; Hesk 2000, p. 92, n. 31. La possibilità è ammessa anche da Newman 1902 [1973], p. 420 come una alternativa all'ipotesi dell'errore (cfr. *supra*, n. 31).

di Μέλαντος, padre di Codro. Nel primo caso, dunque, saremmo noi a non conoscere la tradizione che aveva in mente Aristotele; nel secondo, sarebbe il filosofo ad aver sbagliato: questi, infatti, avrebbe voluto alludere all'acquisizione del titolo di *basileus* da parte di *Melantos* – avvenuta in seguito ad una vittoria riportata sul re dei Beoti, che avevano invaso l'Attica [33] –, ma, per un *lapsus*, scrive il nome del figlio perché «more famous and even proverbial» [34].

A mio avviso, invece, entrambi i 'percorsi' indicati dalla critica sono da evitare: il testo in questione, infatti, non ha bisogno di essere emendato; né occorre tirare in ballo una «alternative version of his death [*sc*. Codrus] during the Dorians invasion» o pensare ad un «completely different exploit» [35]. Come si è detto, valorizzando, da una parte, la relazione biunivoca tra l'*exemplum* e il breve enunciato che lo precede (e1–*ex.*1) e, dall'altra, il riferimento ai benefattori 'in potenza' (E^2) contenuto nell'enunciato principale (E), nulla osta a interpretare il riferimento a Codro come un'allusione al sacrificio del *basileus* [36]: una storia, questa, che per il pubblico della *Politica* doveva essere ormai piuttosto nota, se Aristotele può addirittura permettersi di evocarla tramite un cenno tanto cursorio quanto vago.

Nessuna incongruenza, dunque, tra *exemplum* e contesto. Ovviamente, non ho alcuna difficoltà ad ammettere la possibilità che in qualche passaggio della *Politica* il filosofo abbia potuto commettere errori, addurre esempi poco (o per nulla) pertinenti e fare riferimenti a tradizioni a noi (più o meno) sconosciute; nel caso specifico, tuttavia, sono convinto che l'errore è da imputare agli interpreti, non alla fonte. Per Aristotele, Codro è, innanzitutto, un modello di comportamento, perché scelse di agire per il bene del suo popolo. Se, nel momento in cui compì il sacrificio, era già re poco importa: il titolo, infatti, lo aveva acquisito perché – in quanto *aristos* e dotato (quindi) di *axia*, *arete*, *genos* e *dynamis* – era stato ritenuto in grado di poter rendere un beneficio alla patria qualora si fosse presentata l'occasione. E l'occasione non mancò. Codro si lascia uccidere dai nemici per ottenere, in cambio della vita, la libertà dei suoi sudditi e si rivela, quindi, un benefattore a tutti gli effetti: con la sua 'immolazione', riesce a dimostrare – semmai ce ne fosse stato bisogno – di non aver disatteso aspettative e fiducia di quanti lo riconobbero come proprio *monarchos* ancor prima che avesse compiuto il sacrificio della propria vita, l'impresa più degna di essere annoverata tra le cosiddette *praxeis euergetesantes*.

IL SACRIFICIO DI CODRO: LE FONTI

Che la storia del sacrificio di Codro sia stata narrata in maniera distesa per la prima volta da Ellanico [37] è probabile (e forse anche possibile), ma non certo: risulta difficile, infatti, stabilire con sicurezza se siano da attribuire effettivamente all'attidografo tutte le informazioni riportate dalla fonte tralatrice (nella fattispecie, lo scoliasta a Plat., *Symp*. 208d) o solo quelle che compaiono all'inizio del lungo frammento e che riguardano la genealogia di Codro [38]. Nessun dubbio, invece, sul fatto che, del sacrificio, la versione più completa sia – lo ribadiamo – quella riferita da Licurgo [39]. Infatti, dalla *Contro Leocrate*, oltre che dal frammento di Ellanico (o dallo scolio), apprendiamo dettagli altrimenti sconosciuti e, in qualche caso, solo parzialmente noti da altre fonti, come, per esempio, l'uso da parte di Erodoto del nome di Codro per identificare la prima spedizione che i Dori organizzarono contro l'Attica [40]; la notizia riferita da Ferecide sul travestimento adottato dal re per non farsi riconoscere dai nemici [41]; l'epiteto δρυηκόπος utilizzato da Licofrone al posto del nome proprio del *basileus* [42]; l'allusione di Pausania all'oracolo delfico in virtù del quale, morto Codro, i Peloponnesii persero ogni speranza di

[33] La notizia è tràdita, per esempio, da Strab. IX 1,7.

[34] Cfr. Jacoby 1954, p. 50 (per la citazione), 53-54. In questo senso, e tra le altre ipotesi, già Newman 1902 [1973], p. 420; più recentemente, Carlier 1984, p. 360-361, n. 222; Steinbock 2011, p. 286, n. 36.

[35] Hesk 2000, p. 92, n. 31.

[36] Il discorso varrebbe lo stesso anche se non si fosse eventualmente disposti a considerare il sistema di relazioni tra 'fatti' (*exempla*) e concetti (enunciati secondari) fin qui proposto; in questo caso, infatti, l'allusione al sacrificio di Codro sarebbe, nondimeno, da giudicare calzante proprio perché nell'enunciato principale si fa riferimento ai benefattori 'in potenza': e questo è un dato indiscutibile, che già di per sé basterebbe a risolvere la faccenda. Evidentemente, il problema della congruenza o meno dell'*exemplum* interessa solo il caso di Codro; negli altri *exempla* la questione non si pone e – aggiungerei – non si porrebbe lo stesso anche se si volesse continuare ad adottare la prospettiva indicata da Newman e seguita dai più: a seconda dei casi, infatti, risulta irrilevante o irrilevabile stabilire con quale segmento concettuale ciascun *exemplum* 'dialoghi' e faccia sistema. Il caso di Ciro, per esempio, si rivela pertinente sia all'enunciato di partenza (e, in particolare, al primo concetto che compare nel segmento: ἅπαντες … εὐεργετήσαντες diventarono *basileis*), sia all'enunciato posto immediatamente prima della citazione del nome (οἱ δ' ἐλευθερώσαντες): Ciro divenne re avendo reso un beneficio ai Persiani (liberò, infatti, il suo popolo dai Medi). I *basileis* delle linee 1310b 39-40, invece, proprio per il modo in cui sono menzionati, lasciano aperta ogni possibilità di lettura e si prestano ad essere interpretati in un senso o nell'altro, a seconda del tipo di relazioni reciproche che si è disposti ad ammettere come operante nell'intera sezione e, quindi, soprattutto tra l'*exemplum* di Codro – che è appunto quello più problematico – e gli enunciati che lo precedono: mi riferisco, ovviamente, sia all'enunciato principale (E^1 + E^2), sia all'enunciato secondario (e1).

[37] Hellan., *FGrHist* 4 F 125 = 323a F 23.

[38] Sulla questione cfr. Ambaglio 1980, p. 164-165.

[39] Cfr. *supra*, n. 29.

[40] Cfr. Hdt. V 76: οὗτος ὁ στόλος ἐπὶ Κόδρου […] ὀρθῶς ἂν καλέοιτο.

[41] Pherec., *FGrHist* 3 F 154: ἐπὶ φρυγανισμὸν ἐξῆλθεν ἐν ἀγροίκου τῇ σκευῇ.

[42] Lycoph., *Alex*. 1378-1379 Hurst & Kolde 2008.

vittoria e, quindi, si ritirarono dall'Attica [43]. Va da sé che, in assenza della testimonianza di Licurgo e di quella che si attribuisce a Ellanico, sarebbero risultate quasi del tutto oscure anche le allusioni che gli scrittori dal V secolo a.C. in poi hanno fatto a Codro e alla sua *basileia* soprattutto per poter trattare il tema del popolamento della Ionia e per menzionare, quindi, i Codridi in quanto ecisti e/o promotori del movimento migratorio iniziato – per usare una espressione di Strabone [44] – μετὰ τὴν Κόδρου τελευτὴν [45]. Il discorso vale, evidentemente, anche per quelle fonti letterarie che – come i due testi di riferimento – mostrano un interesse precipuo, non tanto (o non solo) per le *ktiseis* ioniche, quanto piuttosto per la figura eroica e paradigmatica del mitico re di Atene. È così, per esempio, per Platone [46], per Aristotele e, in genere, per gli autori coevi e successivi a questi: dal IV secolo a.C. in poi risulta sicuramente più facile trovare la menzione del *basileus* tra i benefattori della patria e, in quanto tale, tra gli *exempla virtutis* del passato [47]. La stessa cosa non può dirsi con la medesima sicurezza per il V secolo, anche se è alle fonti di questo periodo (ma non alle precedenti) che risalgono quelle che per noi costituiscono le attestazioni più antiche del nome di Codro. In questi casi – prescindendo, per le ragioni esposte sopra, dal frammento di Ellanico [48] –, il riferimento specifico a Codro sembrerebbe avere (ancora e prevalentemente) una funzione di 'servizio', visto che è soprattutto per introdurre altri personaggi che viene evocato il *basileus*: si pensi ai già menzionati Codridi-*oikistai* [49], ma anche ai Pisistratidi, che di Codro e di suo padre Melanto si consideravano discendenti [50].

Sulla base di quanto detto, si può ammettere (almeno come possibilità) che la mitica figura di Codro (al quale lo stesso Erodoto non sembra attribuire alcun gesto eroico) abbia subito nel corso degli anni un processo tale per cui solo da un certo momento in poi (dopo Erodoto?) si iniziò a parlare del personaggio anche a prescindere dalle imprese dei 'figli' (in senso lato) o indipendentemente dal fatto che qualcuno dei cosiddetti Codridi fosse ricordato. Il Codro di metà V e, sicuramente, di IV secolo (e oltre) avrebbe, dunque, acquisito il ruolo del protagonista assoluto e, nello stesso tempo, lo statuto del sovrano-benefattore, che prima non possedeva o, più prudentemente, che prima non mostrava. In altre parole, se è possibile che alcuni segmenti del racconto fossero noti fin dal V secolo a.C. (o già anche nel VI) [51], non si può dire altrettanto né a proposito della elezione del *basileus* a modello da imitare (in quanto benefattore e 'patriota'), né relativamente alla trama che doveva tenere insieme i singoli elementi del *logos* (era già quella tràdita da Ellanico e da Licurgo?). Certo è che almeno le linee essenziali della vicenda (spedizione dei Dori contro gli Ateniesi, fallimento dell'impresa per l'intervento di Codro *etc*.) dovevano essere note fin dai tempi di Erodoto e, con ogni probabilità, anche prima di Erodoto. Progressivamente, attraverso un percorso del quale non riusciamo a seguire tutte le tappe, la tradizione (forse con Ellanico; probabilmente anche con Ferecide) dovette giungere ad un livello tale di gestazione/sistemazione da dare vita a una parallela versione 'codrocentrica' della storia, che non tarderà ad occupare «a prominent position in Athenian mythology» [52]: in questa direzione puntano anche le poche testimonianze iconografiche in nostro possesso e, per esempio, la coppa del cosiddetto Pittore di Codro [53] e il donario degli Ateniesi a Delfi segnalato da Pausania [54]. Evidentemente, al tempo della pubblicazione del decreto del 418/7 a.C. relativo a Codro e al santuario dedicato a lui, a Neleo e a Basile (*IG* I^3 84), il 'capitolo' della tradizione sul *basileus* poteva dirsi ormai completato, così come il ritratto del personaggio e il significato della sua azione: di qui in avanti, il sacrifico di Codro e il beneficio reso al popolo assumerà toni decisamente proverbiali [55]. Già a Platone e ad Aristotele, dunque, non occorreva insistere sulla vicenda; bastava semplicemente accennarla (come di fatto mostrano di fare) perché fossero chiari a tutti gli elementi omessi o allusi (antefatti, conseguenze e relazioni tra gli eventi): nella fattispecie, la connessione tra la morte di Codro e il fallimento dell'impresa dei nemici; il travestimento del re per non farsi riconoscere dagli avversari; la provocazione del nemico; l'uccisione del *basileus*; la scoperta della vera

[43] Paus. VII 25,2.

[44] Strab. XIV 2,6.

[45] A proposito dei Codridi e del popolamento della Ionia cfr., per esempio, Hdt. I 147,1; IX 97,1; Pherec., *FGrHist* 3 F 155; Strab. XIV 1,3 s.; Paus. VII 2,1 s.; IX 37,8. Sull'argomento specifico si rinvia a Momigliano 1933 [1975], p. 373 s.; Cassola 1957, p. 31 s., 84 s., 126-127; Moggi 1996; Schütrumpf & Gehrke 1996, p. 550; Moggi & Osanna 2000, p. 187 s.

[46] Plat. *Symp*. 208c-d.

[47] Cfr., tra gli altri, Conon, *FGrHist* 26 F 1 (26); Paus. VIII 52,1 (ma si confronti anche I 19,5 con Lycurg., *c. Leocr.* 84 e *IG* II/III^2 4258) e, ancora, Paus. X 10,1-2 (per la segnalazione di luoghi o di 'oggetti' legati al personaggio e al suo sacrificio).

[48] L'affermazione – per esempio – ὑπὲρ τῆς πατρίδος [Κόδρος] ἀπέθανε, che compare in Hellan., *FGrHist* 4 F 125 = 323a F 23 (citato *supra*, n. 37), risale all'attidografo o alla fonte tralatrice?

[49] Si veda quanto detto *supra* nel testo e alla n. 45.

[50] Cfr., per esempio, Hdt. V 65,19.

[51] In questo senso sembrerebbe puntare il legame parentelare stabilito dai Pisistratidi con la coppia Melanto-Codro (cfr. *supra*, n. 50).

[52] Steinbock 2011, p. 286.

[53] Cfr. Beazley 1963, p. 1268, n. 1.

[54] Cfr. Paus. X 10,1-2. Sul donario e sul passo della *Periegesi* cfr., tra gli altri, Vidal-Naquet 1963; Jacquemin 1999, p. 186 s.; Neer 2004, p. 80 s.

[55] In questo senso anche Steinbock 2011, p. 286, n. 34.

identità dell'individuo che si era lasciato ammazzare; il ritiro dei nemici e il pericolo scampato.

Coerentemente, il medesimo stile 'allusivo' avrebbe potuto essere adottato anche dal contemporaneo dei due filosofi, Licurgo. È molto probabile, tuttavia, che l'oratore abbia deciso di narrare l'aneddoto in maniera distesa non per far conoscere una storia che ancora non si conosceva (o che si conosceva in modo lacunoso), ma soprattutto per conferire maggiore efficacia alla sua εἰσαγγελία; tanto più in dettaglio veniva riferito il *logos*, tanto più convincenti e d'effetto potevano suonare le sue parole e, quindi, le accuse rivolte a Leocrate, che nulla aveva in comune con l'amore per la patria posseduto da Codro, τῶν καλῶν ἔργων παράδειγμα: «Ora, questa sarebbe davvero la cosa più strana, che, mentre i vostri maggiori affrontarono la morte perché la patria non fosse ingloriosa (ὃ καὶ πάντων ἂν εἴη δεινότατον, τοὺς μὲν προγόνους ὑμῶν ἀποθνήσκειν τολμᾶν ὥστε μὴ τὴν πόλιν ἀδοξεῖν), voi non abbiate a punire quelli che la disonorano (ὑμᾶς δὲ μὴ κολάζειν τοὺς καταισχύναντας αὐτήν) […]. Eppure, o signori, a voi soli tra gli Elleni non è lecito trascurare siffatte cose (καίτοι ὦ ἄνδρες μόνοις ὑμῖν τῶν Ἑλλήνων οὐκ ἔστιν οὐδὲν τούτων περιιδεῖν). Io vi voglio esporre alcuni brevi racconti dei tempi antichi (βούλομαι δὲ μικρὰ τῶν παλαιῶν ὑμῖν διελθεῖν), ai quali voi come a esempi ispirandovi (οἷς παραδείγμασι χρώμενοι), intorno a questo caso e agli altri tutti meglio delibererete (καὶ περὶ τούτων καὶ περὶ τῶν ἄλλων βέλτιον βουλεύσεσθε). Questo grandissimo vantaggio ha la città vostra, che di belle imprese è stata sempre modello agli Elleni (τοῦτο γὰρ ἔχει μέγιστον ἡ πόλις ὑμῶν ἀγαθόν, ὅτι τῶν καλῶν ἔργων παράδειγμα τοῖς Ἕλλησι γέγονεν)» **[56]**. ■

[56] Lycurg., *c. Leocr.* 82-83 (cfr. anche *supra*, n. 29). In generale, sul mito di Codro, sui personaggi a lui collegati e su altre fonti cfr. – oltre alla bibliografia citata *supra* e nel recentissimo lavoro di Steinbock 2011 – Carlier 1984, p. 359 s., 432 s.; Robertson 1988, p. 201 s., 224 s.; Aubonnet 1989, p. 204-205; Simon 1992.

BIBLIOGRAFIA

Accattino, P., 1986, *L'anatomia della città nella Politica di Aristotele*, Torino.
Accattino, P., 2000, «Il regime degli uomini perfettamente virtuosi: aristocrazia e costituzione ottima nella *Politica* di Aristotele», *Etica & Politica* 2 (http://www2.units.it/etica/).
Accattino, P. & Curnis, M., 2013, *Aristotele*, *La Politica*, Libro III, Roma (Istituto italiano per la storia antica: Aristotele, *La Politica, 2*, «L'Erma» di Bretschneider, dir. L. Bertelli & M. Moggi).
Ambaglio, D., 1980, *L'opera storiografica di Ellanico di Lesbo*, Pisa (Ricerche di Storiografia Antica, II), p. 1-192.
Aubonnet, J., 1989, *Aristote*, *Politique*, Livres V et VI, 2e éd. (1re éd. 1973), Paris (CUF).
Besso, G. & Curnis, M., 2011, *Aristotele*, *La Politica*, Libro I, Roma (Istituto italiano per la storia antica: Aristotele, *La Politica, 1*, «*L'Erma*» *di Bretschneider*; dir. L. Bertelli & M. Moggi).
Carlier, P., 1984, *La royauté en Grèce avant Alexandre*, Strasbourg.
Carsana, C., 1990, *La teoria della 'costituzione mista' nell'età imperiale romana*, Como.
Cassola, F., 1957, *La Ionia nel mondo miceneo*, Napoli.
De Luna, M. E., 2010, «Le *metabolai* nei regimi oligarchici: struttura argomentativa e uso dei dati storici nell'*exemplum* di Eritre (*Pol*. V 6 1305a37-1305b23)», in M. Polito & C. Talamo (ed.), *La Politica di Aristotele e la storiografia locale*, Tivoli, p. 47-63.
De Luna, M. E., 2014, «Demagoghi e mutamenti costituzionali: alcune riflessioni (Aristot., *Pol*. 1304b19-1305a36)», *Incidenza dell'Antico* 11, c.d.s.
Dorati, M., 1996, Aristotele, Retorica, Milano.
García Gual, C. & Pérez Jiménez, A., 1986 [2003], Aristóteles, *Política*, 9ª reimpresión (1ª imp. 1986), Madrid.
Gastaldi, S., 1978, «Lo *spoudaios* aristotelico tra etica e poetica», *Elenchos* 8, p. 63-104.
Hesk, J. P., 2000, *Deception and Democracy in Classical Athens*, Cambridge.
Hurst, A. & Kolde, A., 2008, *Lycophron*, *Alexandra*, Paris.
Jacoby, F., 1954, *Die Fragmente der Griechischen Historiker* (*FGrHist*), *Supplement III b: A Commentary on the Ancient Historians of Athens (Nos. 323a-334)*, II, Leiden.
Jacquemin, A., 1999, *Offrandes monumentales à Delphes*, Athènes (Bibliothèque des Écoles Françaises d'Athènes et de Rome 304).

Keyt, D., 1999, *Aristotle, Politics*, Books V and VI, Oxford.
Laurenti, R., 1973 [2005], Aristotele, *Politica*, 7ª rist., (1ª imp. 1973), Roma – Bari.
López Barja de Quiroga, P. & García Fernández, E., 2005, Aristóteles, *Política*, Madrid.
Malcovati, E., 1977, *Licurgo*, *Contro Leocrate*, in M. Marzi & P. Leone & E. Malcovati (ed.), *Oratori Attici Minori, I: Iperide, Eschine, Licurgo*, Torino.
Moggi, M., 1996, «L'*excursus* di Pausania sulla Ionia», in J. Bingen (éd.), *Pausanias Historien*, Vandœuvres – Genève (Entretiens Hardt 41), p. 79-105.
Moggi, M. & Osanna, M., 2000, *Pausania*, *Guida della Grecia VII. L'Acaia*, Milano (Fondazione Lorenzo Valla / Arnoldo Mondadori).
Momigliano, A., 1933 [1975], «Questioni di storia ionica arcaica», *SIFC* 10, p. 259-297 (rist.: 1975), [*Quinto contributo alla storia degli studi classici e del mondo antico*, Roma, p. 369-402].
Neer, R., 2004, «The Athenian Treasury at Delphi and the Material of *Politics*», *ClAnt* 23, p. 63-93.
Newman, W. L., 1902 [1973], *The Politics of Aristotle*, IV, Oxford (reprint: 1973, New York).
Robertson, N., 1988, «Melanthus, Codrus, Neleus, Caucon: Ritual Myth as Athenian History», *GRBS* 29, p. 201-261.
Ross, W. D., 1957, *Aristotelis Politica*, Oxford.
Schütrumpf, E. & Gehrke, H.-J., 1996, *Aristoteles, Politik*, Buch IV-VI, III, Berlin.
Simon, E., 1992, *s. v.* Kodros, *Lexicon Iconographicum Mythologiae Classicae* VI.1, p. 86-88.
Steinbock, B., 2011, «A Lesson in Patriotism: Lycurgus' Against Leocrates, the Ideology of the Ephebeia, and Athenian Social Memory», *ClAnt* 30, p. 279-317.
Viano, C. A., 1952 [2002], Aristotele, *Politica*, Torino, 1952 (rist.: Milano, 2002).
Vidal-Naquet, P., 1963, «Une énigme à Delphes. A propos de la base de Marathon (Pausanias, X, 10, 1-2)», *RH* 238, p. 281-302.
Zizza, C., 2012a, «Dalla cacciata di Trasibulo all'avvento di Dionisio il Vecchio: la parentesi 'repubblicana' di Siracusa nella *Politica* di Aristotele», in M. Polito & C. Talamo (ed.), *Istituzioni e costituzioni in Aristotele: tra storiografia e pensiero politico*, Tivoli, p. 131-188.
Zizza, C., 2012b, «Tiranni greci e despoti orientali nella *Politica* di Aristotele: Periandro e Sardanapalo», *Incidenza dell'Antico* 10, p. 177-193.

(CLAUDIA) LIVIA GIULIA

Francesca CENERINI

Professore associato di Epigrafia e Istituzioni romane,
Dipartimento di Storia Culture Civiltà,
Università di Bologna
francesca.cenerini@unibo.it

RÉSUMÉ

Claudia Livia Julia est la fille de Drusus l'Ancien et d'Antonia la Jeune et est la femme de Drusus le Jeune, fils de l'empereur Tibère. Son portrait dans toutes les sources anciennes est entièrement négatif. Cet article vise à cerner son rôle à la cour de l'empereur Tibère et son implication dans la prétendue conjuration de Séjan, préfet du prétoire.

Claudia Livia Julia is the daughter of Drusus the Elder and Antonia Minor, and also wife of Drusus the Younger, son of Emperor Tiberius. Her portrayal in all the ancient sources is entirely negative. This article article aims to identify her role in the court of the Emperor Tiberius and his involvement in the alleged conspiracy of Sejanus, the praetorian prefect.

Mots-clés
Claudia Livia, cour de Tibère, Séjan, Antonia la Jeune, succession dynastique.

Keywords
Claudia Livia, Tiberian court, Sejanus, Antonia Minor, dynastic succession.

Article accepté après évaluation par deux experts selon le principe du double anonymat

Verso fine della *praetexta Octavia* [1] il coro si rivolge a Ottavia, figlia dell'imperatore Claudio e di Valeria Messalina, e moglie di Nerone. Lo stesso coro, infatti, vuole consolare l'infelice Ottavia, ricordandole che anche altre donne appartenenti alla *domus Augusta* [2] prima di lei hanno avuto un destino crudele : Agrippina, figlia di Agrippa, nuora di (Tiberio) Augusto, moglie di Cesare (Germanico) ; Livia figlia e moglie di un Druso ; Giulia, figlia di quest'ultima ; Messalina, la madre di Ottavia e infine Agrippina, la madre dell'imperatore Nerone.

LE FONTI LETTERARIE ED EPIGRAFICHE

La vicenda di Livia è riassunta in poche ed essenziali parole :

Livia Drusi (uxor) : felix thalamis / natisque ferum ruit in facinus / poenamque suam [3].

(Claudia) Livia Giulia è figlia del cosiddetto Druso Maggiore (*Nero Claudius Drusus*) e di Antonia Minore e, pertanto, è la sorella di Germanico e di Claudio, il futuro imperatore. Nasce tra il 14 e l'11 a.C. [4] e il suo nome è tramandato in modi diversi dalle fonti letterarie e da quelle epigrafiche [5] : in Tacito [6] e Plinio il Vecchio [7] è chiamata Livia ; in Svetonio [8] e Cassio Dione [9] Livilla ; alternativamente Livia e Giulia in Zonara [10].

Che la figlia di *Nero Claudius Drusus* avesse due *cognomina* (*Livia* e *Iulia*), che seguivano il naturale gentilizio *Claudia*, è comprovato, come già intuito da Mommsen [11] e da Dessau [12], dalle iscrizioni funerarie dei suoi schiavi e liberti : in *CIL* VI 4349 = *ILS* 1751 il *lecticarius Olympus* è schiavo *Liviae Drusi Caesar(is)* ; in *CIL* VI 5198 = *ILS* 1752 il *supra lecticarios Antiochus* è schiavo *Iuliae Drusi Cesaris* : evidentemente si tratta della stessa Livia Giulia, moglie di Druso Minore. Si può pensare che la bambina fosse stata chiamata così per sottolineare i legami tra i due rami della famiglia di Augusto. Già lo stesso imperatore aveva agito in questo senso : aveva, infatti, commissionato a Orazio un componimento poetico che celebrasse le vittorie militari del figliastro Druso Maggiore, padre di Livia Giulia, sulle popolazioni alpine dei Reti e dei Vindelici. In quest'opera [13] si sottolineerebbe, secondo una recente interpretazione, l'importanza paritetica della discendenza, naturale e acquisita, di Druso Maggiore, vittorioso per la gloria di Roma, secondo i dettami del « codice culturale romano » [14].

Nelle altre fonti epigrafiche che la ricordano Livia Giulia è costantemente nominata come *Livia* oppure come *Livia Drusi Caesaris (uxor)* : in due frammenti di architrave provenienti dal territorio bresciano è stato ricostruito il suo nome come *[Liviae Drusi Caesaris (uxoris) matri T]i(beri) et Ge[rmanici Ca]esarum* [15] ; in *CIL* VI 5226 *Ti. Claudius Alexa* è *Liviae Drusi Caesar(is) l(ibertus)* e *Claudia Libas* è *Liviae l(iberta)* ; in CIL VI 8786 *Ireneus* è *Liviae Drusi cubicularius servus* e colei che si definisce *coniunx eius* e ne cura la sepoltura è la *lectrix Cnide* [16] ; in *CIL* VI 8899 = *ILS* 1843 il *medicus Cyrus* è schiavo *Liviae Drusi Caes(aris)* ; in *CIL* VI 20238 = *ILS* 8052 *C. Iulius Augustae l(ibertus) Prosopa* è *delicius* della stessa Livia (*Iulia Augusta* dopo la morte del marito e la conseguente adozione per via testamentaria) *et Liviae Drusi Caesaris* ; in *CIL* VI 15502 = *ILS* 8054 *Claudia Melpomene*, autrice di una dedica a *Iuno*, è *Liviae l(iberta)* ; in *CIL* VI 1947 *Iucundus* è schiavo *Liviae Drusi Caesaris* ; in *CIL* VI 33787 *M. Livius Augustae lib(ertus) Prytanus* è *Liviae Drusi paedag(ogus)* ; in CIL VI 38204 *Claudia Storge* è *Liviae l(iberta)*. La presenza di questo personale di proprietà di Livia Giulia ne attesta il riconosciuto ruolo a corte come nipote di *Livia Iulia Augusta* e come moglie di Druso Minore [17].

[1] Già attribuita a Seneca, ma di autore ignoto, databile all'età domizianea : Conte 2004, p. 44.

[2] Sulla formazione della *domus Augusta* cfr. Pani 2000; Pani 2003; Moreau 2005.

[3] Ps. Sen., *Oct*., 941-943 : felice per le sue nozze e per i suoi figli, si rovinò in un feroce delitto e nella sua punizione.

[4] *PIR²* L 303.

[5] Cfr. L. Ollendorff, *(Claudia) Livia Iulia*, in *RE²* XIII, 1, n. 38, col. 924-927; Raepsaet-Charlier 1987, *(Claudia) Livia Giulia*, n. 239, p. 216-218 la inserisce correttamente sotto il gentilizio *Claudia* ; R. Hanslik - H. Stegmann, *Livilla*, n. 1 : *Livia Giulia*, in *Der neue Pauly*, 1999, col. 368.

[6] Ad es. Tac., *Ann*., II, 43, 6.

[7] Plin., *Nat. Hist*., XXIX, 20.

[8] Suet., *Tib.*, 62, 1; *Cl.*, 1, 6; 3, 2.

[8] Ad es. Dio, LVII, 22, 2 : alcuni chiamano Livilla (e altri Livia) ; LVIII, 11, 6-7.

[10] *Apud* Dio, LVII, 22, 2 e 4b ; LVIII, 3, 9.

[11] *CIL* VI 5198.

[12] *ILS* 1752.

[13] Hor., *Od*., 4, 4.

[14] Lentano 2007, p. 249-258

[15] *CIL* V 4549 = *ILS* 170 = *Inscr. It*. X 5, 736. Cfr. Gregori 1990, p. 17, nota 42.

[16] Sulla funzione delle *lectrices* a corte cfr. Segenni 2003.

[17] Cfr. Chantraine 1980, p. 391 che cita correttamente le fonti epigrafiche, anche se attribuisce per un evidente errore il *cognomen Onesimus/a* a tutti gli schiavi e liberti di Livia Giulia.

LA BIOGRAFIA

Claudia Livia Giulia si sposa una prima volta intorno all'1 a.C. con Gaio Cesare. Questi è figlio naturale di Marco Vipsanio Agrippa e di Giulia, l'unica figlia che Augusto aveva avuto dalla sua seconda moglie Scribonia. Assieme al fratello minore Lucio, Caio è adottato nel 17 a.C. dal nonno Augusto [18]. Avviato a una brillante carriera evidentemente su precisa indicazione di Augusto (ricopre il consolato pur essendo molto giovane ed è *princeps iuventutis*), muore nel 4 d.C. in seguito alle ferite riportate durante una campagna militare in Armenia. Non vi è alcun motivo di dubitare dell'esistenza di questo primo matrimonio, come invece propone Wood [19], dato che sia Tacito [20] che Cassio Dione [21] ne parlano espressamente.

Rimasta vedova di Caio Cesare, Livia Giulia sposa il cosiddetto Druso Minore (*Nero Claudius Drusus* poi *Drusus Iulius Caesar* dopo l'adozione del padre da parte di Augusto) [22], il figlio che Tiberio aveva avuto dalla prima moglie Vipsania Agrippina. E' possibile che Livia Giulia, come molte matrone del suo rango, accompagnasse il marito durante le sue campagne militari in Illirico [23]. La propaganda imperiale insisteva sull'equilibrio dei due rami della famiglia giulio-claudia. Questo equilibrio si fondava, *in primis*, sulla concordia dei due principi, Germanico (figlio di Druso Maggiore e di Antonia Minore e marito di Agrippina Maggiore), e lo stesso Druso Minore [24] : tale concordia doveva, parimenti, investire l'immagine pubblica delle loro mogli : due Giulie erano mogli di due Neroni Claudi Drusi Giuli Cesari. Secondo Tacito [25], invece, l'armonia della corte era del tutto apparente in quanto :

Divisa namque et discors aula erat tacitis in Drusum aut Germanicum studiis. Tiberius ut proprium et sui sanguinis Drusum fovebat; Germanico alienatio patrui amorem apud ceteros auxerat, et quia claritudine mater<ni> generis anteibat, avum M. Antonium, avunculum Augustum ferens. Contra Druso proavus eques Romanus Pomponius Atticus dedecere Claudiorum imagines videbatur. Et coniunx Germanici Agrippina fecunditate ac fama Liviam, uxorem Drusi, praecellebat.

Appare chiaramente ciò che la corte imperiale chiedeva (e sempre chiederà) alle mogli dei principi [26] : di essere *fecundae* e di garantire, attraverso questa loro *fecunditas*, la nobiltà dei Cesari. In questo caso, inoltre, la pretesa «oscurità» del proavo materno di Druso Minore serve a Tacito per bilanciare la supposta preferenza di Tiberio per il figlio naturale, ma la nobiltà dinastica diventerà, a mio parere, elemento dirimente nell'*affaire* di Seiano, come vedremo in seguito. Infatti, come, sottolinea lo stesso Augusto in una lettera indirizzata a Gaio nel 1 d.C., tramandataci da Aulo Gellio [27], soltanto all'interno della stessa famiglia, evidentemente la giulio-claudia, è trasmissibile la *statio* (*stationem meam*), vale a dire la posizione, in senso lato, rivestita dallo stesso Augusto. Secondo le parole di Velleio Patercolo [28], inoltre, il senato e il popolo romano avevano fatto pressioni su Tiberio perché subentrasse alla posizione paterna (*ut stationi paternae succederet*), essendo stato adottato dallo stesso Augusto e avendo adottato lui stesso Germanico, il primogenito di suo fratello Druso Maggiore [29]. Dopo l'ingresso legale di Tiberio nella famiglia di Augusto per il tramite dell'adozione, il senato e il popolo gli conferirono la *tribunicia potestas* e l'*imperium*, che egli esercitò come proconsole [30].

Dopo la nascita di una bambina, Giulia [31], Livia Giulia partorisce due maschi gemelli, poco dopo la morte di Germanico avvenuta nel 19 d.C. [32]. Il parto gemellare era, per la mentalità antica, interpretabile in due modi diversi : poteva indicare la straordinaria fecondità della famiglia oppure, al contrario, una pericolosa infiltrazione di sangue alieno nella purezza della stirpe attraverso l'adulterio [33]. Anche l'imperatore Tiberio, nel racconto delle diverse fonti, non sfugge a questa duplice interpretazione. Secondo Tacito [34], Tiberio si era molto rallegrato del parto gemellare della nuora Livia Giulia, interpretandolo come motivo di gloria per la sua discendenza

[18] Dio, LIV, 18, 1 : il 18 a.C. è l'anno di nascita di Lucio (Caio era nato nel 20 a.C.) e della celebrazione dei *ludi saeculares*.

[19] Wood 1999, 180.

[20] Tac., *Ann*., IV, 40, 4.

[21] Dio, LV, 10, 18.

[22] *PIR²* I 219.

[23] Tac., *Ann*., III, 36, 4.

[24] Tac., *Ann.*, II, 43, 6 : *sed fratres egregie concordes et proximorum certaminibus inconcussi*.

[25] Tac., *Ann*., II, 44, 5-6 : La corte, infatti, era divisa e segretamente parteggiava o per Germanico o per Druso. Tiberio era dalla parte di Druso perché sangue del suo sangue; la scarsa simpatia dello zio nei confronti di Germanico gli aveva accresciuto il consenso di altri, grazie anche alla fama della discendenza materna, potendo vantare come nonno Marco Antonio e come prozio Augusto. Il padre del nonno di Druso, invece, era un cavaliere romano, Pomponio Attico, che era del tutto fuori posto di fronte alle immagini dei Claudi. E la moglie di Germanico, Agrippina, superava in fecondità e buon nome Livia, moglie di Druso.

[26] Cfr., da ultimo, Hidalgo de la Vega 2012, e ivi la bibliografia precedente.

[27] Gell., *Noct. Att.*, 15, 7, 3.

[28] Vell., 2, 124, 2.

[29] Suet., *Tib.*, 15, 2.

[30] Kienast 2011³, p. 77.

[31] Raepsaet-Charlier 1987, n. 422, p. 360-362.

[32] Tac., *Ann.*, II, 84.

[33] Mencacci 1996, p. 7-8 e 160-161.

[34] Tac., *Ann.*, II, 84.

e ne vantava pubblicamente. Secondo Svetonio [35], invece, Tiberio riteneva che il nipote Tiberio Gemello non fosse «sangue del suo sangue», in quanto *ex adulterio conceptum*, concepito in seguito a un rapporto adulterino. La stessa notizia sarebbe confermata da Cassio Dione [36], quando asserisce che Tiberio non prendeva in considerazione il nipote per la successione, sia perché era molto giovane, sia perché non lo riteneva il figlio naturale di Druso.

IL MATRIMONIO CON SEIANO : REALTÀ O ELABORAZIONE LETTERARIA?

Tacito [37] racconta che a partire dal 23 d.C. il prefetto del pretorio Seiano occupa un posto di sempre maggiore rilievo nella corte imperiale, ma, chiosa lucidamente lo stesso Tacito [38], *ceterum plena Caesarum domus* [39]. Sempre secondo Tacito, allora, Seiano progetta di sbarazzarsi di tutti questi Cesari che si frappongono al suo progetto di diventare imperatore (*parando regno*) [40] : il primo ostacolo da eliminare è Druso Minore che nel 21 d.C. aveva assunto il II consolato [41] e che aveva accusato il padre di cercare un *adiutorem imperii alium … ut collega dicatur* [42]. A questo punto si inserisce la più completa descrizione tramandataci dalle fonti di Livia Giulia [43] :

Igitur cuncta temptanti promptissimum visum ad uxorem eius (scil. Drusi) Liviam convertere, quae soror Germanici, formae initio aetatis indecorae, mox pulchritudine praecellebat. Hanc ut amore incensus adulterio pellexit, et postquam primi flagitii potitus est (neque femina amissa pudicitia alia abnuerit), ad coniugii spem, consortium regni et necem mariti impulit. Atque illa, cui avunculus Augustus, socer Tiberius, ex Druso liberi, seque ac maiores et posteros municipali adultero foedabat, ut pro honestis et praesentibus flagitiosa et incerta expectaret. Sumitur in conscientiam Eudemus, amicus ac medicus Liviae, specie artis frequens secretis. Pellit domo Seianus uxorem Apicatam, ex qua tres liberos genuerat, ne paelici suspectaretur. Sed magnitudo facinoris metum prolationes, diversa interdum consilia adferebat.

Secondo il racconto di Tacito, Seiano induce Livia Giulia ad avere un rapporto con lui : dopo avere ceduto la prima volta, la donna non è in grado di negargli più niente, perché una donna che ha perduto l'onore (*amissa pudicitia*, secondo un *topos* che risale almeno al racconto liviano delle vicende di Lucrezia [44], ripreso da Sallustio nella descrizione di Sempronia nella *Congiura di Catilina* [45]) ha perduto qualsiasi freno inibitore, in una spirale sempre più perversa e cupa. Tacito accusa esplicitamente Livia Giulia di avere ucciso il marito Druso Minore, per compiacere Seiano, indotta dal desiderio narcisistico di regnare accanto al suo nuovo marito. Tacito è inorridito per il fatto che una matrona come Livia Giulia, nipote di Augusto, nuora di Tiberio, madre dei figli di Druso Minore, contamini se stessa e il suo aristocratico genere con un amante di origine municipale, affascinata dalla torbida atmosfera del delitto e dalla perversione.

Svetonio [46] è ancora più esplicito :

Auxit (scil. Tiberius) intenditque saevitiam exacerbatus indicio de morte fili sui Drusi. Quem cum morbo et intemperantia perisse existimaret, ut tandem veneno interemptum fraude Livillae uxoris atque Seiani cognovit, neque tormentis neque supplicio quiusquam pepercit…

Anche il racconto di Cassio Dione è molto circostanziato [47] : nella narrazione degli avvenimenti relativi al 23 d.C. si anticipa che la morte di Druso Minore avrebbe causato la fine dei molti che se ne erano rallegrati [48]. Viene esplicitamente detto che sarebbero stati eliminati Agrippina Maggiore e i suoi figli maschi (tranne Caligola). Seiano, infatti, aveva sempre fatto terra bruciata introno ad Agrippina, perché pensava che dopo la morte della stessa Agrippina e dei suoi figli avrebbe potuto sposare Livia, la moglie di Druso, che amava, e impossessarsi

[35] Suet., *Tib.*, 62, 5 ; cfr. Dio, 58, 23, 2.

[36] Dio, 58, 23, 1-2.

[37] Tac., *Ann.*, IV, 1.

[38] Tac., *Ann.*, IV, 3, 1.

[39] Questi Cesari si imparentano ulteriormente con il matrimonio tra Nerone, figlio di Germanico e di Agrippina Maggiore, e Giulia, figlia di Druso e di Livia Giulia : cfr. Tac., *Ann.*, III, 29, 3 ; Dio, LX, 18, 4.

[40] Tac., *Ann.*, IV, 1, 3.

[41] Hurlet 1997, p. 219-220.

[42] Tac., *Ann.*, IV, 7, 2.

[43] Tac., *Ann.*, IV, 3-5 : Allora, dopo avere sondato tutte le possibilità, (a Seiano) sembrò più facile rivolgersi a Livia, moglie di Druso e sorella di Germanico, la quale, non attraente da ragazzina, era diventata una donna bellissima. La indusse all'adulterio, fingendosi molto innamorato, e dopo che l'aveva compromessa con il primo tradimento (perché una donna che ha perduto l'onore non può negare più niente), la spinse all'assassinio del marito, con la speranza di un'unione nel matrimonio e nel regno. E lei, discendente di Augusto, nuora di Tiberio, madre dei figli di Druso, contaminava se stessa, i suoi antenati e i suoi discendenti con un amante che veniva da un municipio, desiderando cambiare l'onorata rispettabilità del presente con la cupa atmosfera del delitto. Fu acquisita la complicità di Eudemo, amico e medico di Livia, che la frequentava spesso nell'intimità, con il pretesto della sua professione. Seiano divorziò dalla moglie Apicata, dalla quale aveva avuto tre figli, perché non fosse guardata con sospetto dall'amante. Ma in ogni caso, la incommensurabilità del delitto si portava dietro la paura, la dilazione e anche intenzioni contrastanti.

[44] Cfr. Cenerini 2103, p. 27-29.

[45] Cfr. Cenerini 2013, p. 59-60.

[46] Suet., *Tib.*, 62, 1-2 : Tiberio aumentò e intensificò ancora di più la sua crudeltà, inasprito da una denuncia sulla morte di suo figlio Druso. Se prima lo aveva creduto morto di malattia e a causa degli stravizi, quando venne a sapere che era stato avvelenato dalla moglie Livilla e da Seiano, non risparmiò più a nessuno né sevizie né torture.

[47] Sul metodo di lavoro di Dione cfr. Schettino 2001.

[48] Dio, LVII, 22.

del potere, perché non ci sarebbe stato più nessun successore di Tiberio, che detestava il nipote, perché frutto di un adulterio. Seiano raggiunge l'apice del suo potere nel 31 d.C., quando è console assieme all'imperatore per i primi sei mesi [49], ma Tiberio sta già progettando la sua fine, in quanto temeva che Seiano fosse designato imperatore al suo posto [50]. Tiberio gli conferisce l'*imperium proconsulare* [51], ma poi gli vieta di andare in Campania, nonostante Seiano avesse addotto come scusa la malattia della donna che aveva intenzione di sposare. Tiberio lo denuncia con una lettera in senato : Seiano viene imprigionato [52], muore strangolato in carcere il 18 ottobre del 31 d.C. e i suoi tre figli vi sono parimenti giustiziati poco tempo dopo. La figlia femmina *(Aelia) Iunilla*, già fidanzata con il giovane Druso, figlio di Claudio e della sua prima moglie *Plautia Urgulanilla*, sarebbe stata prima stuprata dal carnefice [53], poiché non era lecito che una vergine fosse uccisa in carcere. La moglie divorziata di Seiano, Apicata, non viene condannata, ma, di fronte alla morte dei figli, si uccide. Prima, però, scrive una lettera a Tiberio con cui lo informa che il figlio Druso Minore non era morto di morte naturale nel 23 d.C., ma che era stato avvelenato da Seiano e dalla sua amante Livia Giulia. Quest'ultima, pertanto, viene messa a morte per volontà di Tiberio o della stessa madre Antonia Minore [54].

Tacito [55], come abbiamo visto, sostiene che Seiano aveva divorziato da Apicata per compiacere l'amante Livia Giulia, perché, anche con il matrimonio con una esponente della *domus Augusta*, sperava di ottenere il potere. Lo storico [56] aggiunge che Seiano avrebbe proposto a Livia Giulia un *consortium regni* [57] e che Apicata aveva accusato Seiano e Livia Giulia di avere avvelenato il figlio di Tiberio Druso Minore e che questa accusa fu confermata dalle confessioni strappate con la tortura al medico Eudemo e all'eunuco Ligdo.

Sono state indagate le motivazioni del comportamento e del suicidio della ex-moglie di Seiano : banalmente, si è pensato alla gelosia femminile nei confronti della rivale Livia Giulia [58] oppure al desiderio di vendicarsi di Tiberio che le aveva fatto uccidere i figli attraverso la rivelazione dell'avvelenamento di Druso ad opera della moglie di quest'ultimo. Si può concordare con l'affermazione di Barbara Levick che « the accusation of Apicata may be dismissed as the revenge of a woman whose husband had divorced her for one better connected, and whose family was ruined in consequence » [59]. Di questo supposto avvelenamento non c'è, però, nessuna prova concreta e sembra essere, piuttosto, una vicenda costruita a posteriori, senza dubbio in seguito al fallimento della *coniuratio Seiani* e alla sua esecuzione nel 31 d.C. [60]. Apicata si uccide il 26 ottobre del 31 a.C. e la sua morte è registrata nei *Fasti Ostienses* [61] : *[Apicata] Seiani (uxor) se occidit* [62]. Un dato è, però, certo : un documento ufficiale come i *Fasti Ostienses* riportano la data del suicidio di Apicata, dello strangolamento di Seiano in carcere [63] e del figlio primogenito Strabone [64] e, successivamente, della eliminazione della *coniuratio Seiani* [65], mentre degli altri due figli riportano la dicitura, con la scoperta di un nuovo frammento rispetto all'edizione del *CIL*, *[in Gem(oniis)] / iacuerunt* [66] : sono quindi sopravvissuti, perlomeno, fino al dicembre del 31 d.C. [67]. Dione, quindi, non può dire il vero quando afferma che tutti e tre i figli di Seiano e di Apicata erano stati uccisi nell'ottobre del 31 d.C. e che per questo motivo la donna aveva scritto la lettera di denuncia del complotto a Tiberio, prima di uccidersi. L'unica cosa certa è che la condanna di Seiano e del primogenito e il suicidio della moglie sono stati percepiti come avvenimenti di tale rilevanza politica da essere registrati in un calendario ufficiale, a riprova che la vicenda politica dello stesso Seiano aveva alla fine rappresentato un reale e concreto pericolo per il governo di Tiberio, a tal punto che è stato scritto che i fasti di Ostia « célèbrent comme une victoire le suicide en 31 ap. J.-C. d'Apicata, l'épouse de Séjan » [68].

Il fatti degli anni che vanno dalla morte di Druso Minore (23 d.C.) alla caduta di Seiano (31 d.C.) sono molto complessi e difficili da ricostruire, tanto è vero che è possibile che «we will never know for sure what prompted

[49] Dio, LVIII, 6, 2.

[50] Dio , LVIII, 4, 1.

[51] Dio , LVIII, 7, 4.

[52] Dio , LVIII, 9-10.

[53] Dio, LVIII, 11, 5.

[54] Dio, LVIII, 11, 7.

[55] Tac., *Ann*., IV, 3, 5.

[56] Tac., *Ann*., 4, 3, 3.

[57] Tac., *Ann*., 4, 11, 2.

[58] Storoni Mazzolani 1992, pp. 249-250.

[59] Levick 1999, p. 161.

[60] La maggior parte degli studiosi ritiene del tutto inverosimile l'avvelenamento di Druso Minore da parte della copia «diabolica» costituita da Seiano e da Livia Giulia : cfr., da ultimo, Hurlet 1997, p. 223 ; Levick 1999, p. 127 ; Lyasse 2011, p. 137.

[61] *CIL* XIV 4533, II, 17-18 = Vidman 1982, p. 42, 25-26.

[62] Bellemore 1995 ritiene che Livia e Seiano si fossero effettivamente sposati e che pertanto la moglie menzionata nei *Fasti Ostienses* sia la stessa Livia.

[63] *CIL* XIV 4533, II, 15 = Vidman 1982, p. 42, 23.

[64] *CIL* XIV 4533, II, 16 = Vidman 1982, p. 42, 24-25.

[65] Vidman 1982, p. 42, 39-41 : *coniur(atio) Seian[i] / [extincta e]t compl[ures] / [in s]calis [Gemoniis iacuer(unt)].*

[66] Vidman 1982, p. 42, 27-29 ; Bargagli - Grosso 1997, p. 24.

[67] Cfr. Raepsaet-Charlier,1987, pp. 37-38, n. 14 : *(Aelia) Iunilla* ; Levick 1999, p. 274, nota 71.

[68] Voisin 1987, p. 273.

the First Citizen to remove him (scil. Seianus) so swiftly and so savagely» [69]. All'interno della corte si scontrano molte fazioni, le cui motivazioni e alleanze, molto spesso effimere e contraddittorie si prestano a diverse ricostruzioni. Lo stesso Tacito parla, a proposito degli intendimenti di Seiano e di Livia Giulia, di *diversa consilia* [70]. In questo contributo mi limito a indagare il ruolo e le motivazioni di Livia Giulia che, a mio parere, sono legati alla sua volontà di preservare la successione del figlio Tiberio Giulio Cesare Nerone Gemello che, non a caso, verrà fatto uccidere da Caligola nel 38 d.C., secondo la testimonianza di Svetonio [71] e di Cassio Dione [72]. Tali motivazioni sono le stesse, sempre a mio parere, che indurranno la terza moglie di Claudio, Valeria Messalina, a prendere parte alla «congiura» di Caio Silio per tutelare il figlio Britannico nei confronti della successione di L. Domizio Enobarbo (futuro imperatore Nerone), figlio di Agrippina Minore, che sarà effettivamente il successore di Claudio [73].

Come molte principesse della *domus Augusta*, i matrimoni di Livia Giulia sono stati dinastici e, nel secondo caso, fecondi, come già sottolineato nella *pratexta Octavia*. Questo destino la accomuna alla cognata Agrippina Maggiore. Entrambe rimangono vedove, ma per entrambe la funzione dinastica si è esaurita, dato che l'imperatore Tiberio può contare, come già detto, su una casa «piena di Cesari» [74] : sono 5 nipoti naturali o adottivi, i due gemelli figli di Druso (ma nel 23 d.C. muore un gemello, *Ti. Germanicus (Iulius) Caesar* [75], mentre il secondo, *Ti. Iulius Caesar Nero (Gemellus)* [76], morirà, come già ricordato, nel 38 d.C.) e i tre maschi di Germanico, Nerone, Druso e Caio, futuro imperatore Caligola *quorum non dubia successio* [77], ulteriormente imparentati tra di loro attraverso il matrimonio di Nerone con la figlia di Druso Minore e di Livia Giulia [78], come già ricordato.

Tiberio non consente alle nuore di risposarsi : lo dice chiaramente Tacito sia a proposito di Agrippina Maggiore [79] che di Livia [80]. I due matrimoni potevano dare luogo a spazi dinastici del tutto inappropriati per il quadro che Tiberio aveva inteso dare alla successione come ben evidenziato dal s.*c. de Cnaeo Pisone patre* [81] e come riporta lo stesso Tacito [82]. Mi sembra che si possa avanzare l'ipotesi che il «delitto» di cui si macchia Livia Giulia stia proprio nella sua volontà di sposare Seiano. Attraverso questo matrimonio non tanto lo stesso Seiano, ma eventuali figli della coppia sarebbero potuti diventare *capaces imperii*, minando lo schema successorio elaborato da Tiberio [83]. Non è un caso che Velleio, che dedica il suo libro al console designato del 30 d.C. M. Vinicio, possa ancora descrivere Seiano secondo parametri nobiliari : *Seianum Aelium, principe equestris ordinis patre natum, materno vero genere clarissimas veteresque et insignes honoribus complexum familias, habentem consularis fratres, consobrinos, avunculum* [84].

Questo è il motivo per cui Tiberio non consente alle due donne di risposarsi. Per Tiberio Seiano è un *adiutor* [85] e un *socius laborum* [86], ma non può essere un *filius*. Tacito [87], racconta che già nel 25 d.C. Seiano inebriato dall'eccessiva fortuna (*nimia fortuna socors*) et *muliebri insuper cupidine incesus*, *promissum matrimonium flagitante Livia* (pressato da Livia che insisteva per il matrimonio), scrive una lettera a Tiberio: aveva, infatti, saputo che Augusto, quando pensava di maritare la figlia, non aveva disdegnato di prendere in considerazione cavalieri romani. Se, pertanto, Tiberio cercava un marito per Livia, rimasta vedova, poteva pensare a un amico *ut coniunctione Caesaris dignus crederetur*, pur nella consapevolezza di non potersi sottrarre ai suoi doveri : proteggere il principe dagli attacchi di Agrippina *idque liberorum causa*. La risposta di Tiberio è emblematica ed esprime chiaramente il pensiero del principe [88] : il matrimonio di Livia con Seiano avrebbe destabilizzato la *domus Augusta* : *si matrimonium velut in partes domum Caesarum distraxisset* [89] ; Tacito riprende in questo contesto la sua idea, già espressa in precedenza, sulla divisione in due parti, o meglio rami familiari, della *domus* tiberiana [90]. L'imperatore prosegue il suo discorso e aggiunge :

[69] Champlin 2012, p. 387.
[70] Tac., *Ann.*, IV, 3, 5.
[71] Suet., *Cal.*, 23.
[72] Dio, LIX, 3 e 8 ; Winterling 2005 ritiene che si tratti di una decisione autonoma di Caligola e dedica spazio alla testimonianza di Filone (*Leg.*, 31), p. 52-53.
[73] Cfr. Cenerini 2010.
[74] Tac., *Ann.*, IV, 3, 1.
[75] Tac., *Ann.*, IV, 15, 1: cfr. *PIR²* I 224.
[76] *PIR²* I 226.
[77] Tac., *Ann.*, IV, 12, 2.
[78] Raepsaet-Charlier 1987, p. 360-362, n. 224: *Iulia.*
[79] Tac., *Ann.*, IV, 53, 1-2.
[80] Tac., *Ann.*, IV, 39-40.
[81] Cfr. Lyasse 2010.
[82] Tac., *Ann.*, IV, 4, 1.
[83] Levick 1999, p. 130 lo ha bene evidenziato : « like his predecessor, though in a less drastic way, the *Princeps* prevented any interference with the scheme he had laid down ».
[84] Vell., II, 127, 3-4.
[85] Tac., *Ann.*, IV, 7, 1.
[86] Tac., *Ann.*, IV, 2, 3.
[87] Tac., *Ann.*, IV, 39.
[88] Tac., *Ann.*, IV, 40.
[89] Tac., *Ann.*, IV, 40, 3.
[90] Cfr. Galimberti 2009, p. 132-133 e nota 44.

Falleris enim, Seiane, si te mansurum in eodem ordine putas, et Liviam quae C. Caesari, mox Druso nupta fuerit, et mente acturam, ut cum equite Romano senescat [91].

Seiano gode già di una posizione di favore per volontà dello stesso Tiberio, ma il matrimonio con la nuora del principe lo avrebbe elevato a una posizione intollerabile rispetto alle cariche rivestite da Germanico, da Druso Maggiore e dai *maiores* familiari del *princeps*. Tiberio può consentire che Seiano acceda al consolato, ma non ne permette l'ingresso all'interno della *domus Augusta*, il cui carattere dinastico è esplicitato pubblicamente, tra gli altri, dal *s.c. de Cnaeo Pisone patre* [92]. La logica che è sottesa alla formazione del concetto di *domus Augusta* è, infatti, familiare [93]. Lo stesso pensiero era stato condiviso già da Druso Minore che si sarebbe lamentato del progetto matrimoniale che avrebbe coinvolto la figlia di Seiano e Druso, il figlio del futuro imperatore Claudio e Urgulanilla, e del fatto che Seiano avrebbe avuto nipoti in comune con la famiglia dei Drusi. Ovviamente tali confidenze gli sarebbero state carpite dalla moglie adultera Livia Giulia (*corrupta uxore*) [94]. Tale fidanzamento, però, era naufragato per la prematura morte del promesso sposo [95].

Anche l'imperatore Marco Aurelio [96] scriverà della corte augustea come di un luogo connotato in senso eminentemente familiare; era formata, infatti, da : moglie, figlia, nipoti, figliastri, sorella, Agrippa, parenti (*syngeneis*), personale di famiglia (*oikeioi*), amici, Ario (il filosofo Didimo di Alessandria), Mecenate, medici, sacrificatori [97].

E' possibile pensare che Seiano pensasse, invece, di legittimare la (tentata) sua successione a Tiberio attraverso il matrimonio con Livia Giulia, con la quale nel 23 d.C. si era instaurata una recente complicità (*recentem Liviae conscientiam* [98]) ; è possibile, inoltre, che Seiano conoscesse la donna da tempo, in quanto aveva accompagnato il primo marito di Livia Giulia, Caio Cesare, in Oriente nell'1 a.C. Infatti «nel legame ancora sentito fra *statio principis* e famiglia nobilissima, la vicinanza alla *domus* diventa così anche misura della possibilità di aspirare al supremo potere» [99] e «la logica familiare e il conseguente accentramento sul concetto di *domus Augusta* sono evidentemente connessi al tema della successione … Con la morte dell'adottato Germanico, Tiberio raccomanda al senato …. il figlio Druso cui solo può passare ormai la paterna *pro re publica statio* come è evidente nel *s.c. de Cn. Pisone patre*. Dopo la morte prematura anche di Druso nel 23, ancora Tiberio presenterà e raccomanderà a senatori i primi due figli di Germanico, cui ormai passava la successione» [100].

IL TRAGICO EPILOGO

A mio parere Antonia Minore interviene proprio per evitare questo matrimonio e le sue eventuali conseguenze politiche e dinastiche. La gerarchia di corte non può prescindere da quella del rango, in quanto il prefetto del pretorio proveniva dall'ambito degli *amici* di Tiberio di grado inferiore, stante il suo *status* di cavaliere, che pure gli aveva fornito gli strumenti del potere che gli erano derivati dalla sua carica di prefetto del pretorio [101].

Oppure, se Zonara [102] ha ragione e non fa confusione (come invece io sono propensa a credere), il matrimonio è stato effettivamente celebrato [103] e Seiano si era imparentato con Tiberio per il tramite di Livia Giulia [104]. Antonia Minore viene quindi a sapere dei progetti di Seiano, probabilmente diretti contro l'ultimogenito maschio di Germanico, Caio, il futuro imperatore Caligola, e ne informa Tiberio. L'imperatore agisce con molta cautela, contatta alcuni esponenti del senato e, al termine di molte e circospette manovre, lo fa eliminare definitivamente dalla scena politica. Lo stesso Zonara mette in stretta relazione di continuità gli avvenimenti : Tiberio eleva Seiano a grande fama, ne diventa parente con il matrimonio con Giulia figlia di Druso [105] e lo fa uccidere. Tacito [106] allude al fatto che Seiano è stato *collega*, *consulatus socius* et *gener* di Tiberio, *Claudiae et Iuliae domus partem*. Cassio Dione [107] parla di una malattia della fidanzata (*mellonumphe*) di Seiano. Va tenuto presente che il contesto di questa affermazione di Dione è quello del divieto imposto a Seiano da Tiberio

[91] Tac., *Ann*., IV, 40, 3 : Seiano ti sbagli di grosso se pensi di rimanere nella stesso *ordo* e se pensi che Livia, già moglie di Caio Cesare e di Druso, accetti di invecchiare accanto a un cavaliere romano.

[92] Cfr. ora Lyasse 2010 e ivi la bibliografia precedente.

[93] Cfr. Pani 2000 ; Pani 2003 ; Zecchini 2003.

[94] Tac., *Ann.*, IV, 7, 3.

[95] Tac., *Ann.*, III, 29, 4 ; Suet., *Claud*., 27.

[96] M.A., *Ad se ipsum*, 8, 31.

[97] Cfr. Pani 2003, p. 17-18.

[98] Tac., *Ann.*, IV, 12, 3-4.

[99] Pani 2000, p. 689.

[100] Pani 2000, p. 691.

[101] Boddington 1963 ; Pani 2003, p. 46.

[102] *Apud* Dio LVII, 3, 9.

[103] Va ricordato che Livia Giulia, avendo partorito tre figli, era esentata, sulla base della recente legislazione augustea, dalla tutela : cfr. ora Cenerini 2009, p. 14-16.

[104] Così anche Raggi 2009, p. 69.

[105] Vi è comunque incertezza sull'effettiva identità di questa *Iulia*, che potrebbe essere anche la figlia di Druso Minore e di Livia Giulia : *PIR²* I 636.

[106] Tac., *Ann*., V, 6, 2 ; VI, 8, 3.

[107] Dio, LVIII, 7, 5.

di recarsi in Campania a trovare la fidanzata malata, segno che l'imperatore aveva già capito la necessità di non permettere ulteriori contatti tra la coppia. E' possibile che l'incertezza delle fonti sia dovuta proprio all'intervento della corte tiberiana nella preparazione della vulgata della vicenda, per cui le notizie sul matrimonio tra Seiano e Livia Giulia, effettivamente avvenuto o soltanto progettato, siano state sottoposte a filtri e censure, analogamente a quanto sarebbe avvenuto poco meno di vent'anni dopo con l'*affaire* Silio-Messalina.

A questo proposito può essere interessante leggere il racconto di Giovanni di Antiochia, che terminò di scrivere la propria opera storiografica nei primi anni del VII sec. d.C. **[108]** : «E, oltre alle aspettative di tutti, eliminò (*scil*. Tiberio) pure Seiano, che era stato innalzato da lui e dal senato ai più alti onori e proclamato *imperator* (*autocrator*). Questi, che lui aveva chiamato figlio e successore (*pais kai diadokos*), fu trascinato per suo comando attraverso il foro ; questi, al quale tutti quanti i senatori avevano fatto da scorta, fu condotto dal senato al carcere, dopo che gli stessi senatori gli ebbero imposto una catena invece d'una corona, un vile sacco invece della porpora, cosicché pure attraverso costui fosse di nuovo evidente l'umana fragilità. Seiano, che era stato il più potente tra quelli prima di lui, subì questa fine. Ma ingiustamente furono uccisi pure i suoi amici e i suoi familiari, tanto che il senato perse a tal punto consistenza da non poter assolvere alle elezioni secondo la consuetudine» **[109]**.

L'unione tra Seiano e Livia Giulia, infatti, poteva essere presentata alla plebe e ai soldati (questi ultimi base fondamentale del potere imperiale) in chiave dinastica. Contravvenendo alla logica aristocratica della famiglia, Livia Giulia si macchia di una colpa grave e, pertanto, è *in primis* condannata dalla stessa madre, cui sarà affidata da Tiberio per la soluzione finale: non l'esilio, ma la morte **[110]**. Antonia Minore è quella stessa madre cui Tiberio aveva affidato nel 25 d.C., all'epoca della richiesta di Seiano, Livia Giulia per parlare dell'eventuale matrimonio, essendo nel frattempo (29 d.C.) morta la nonna Livia Giulia Augusta **[111]**. Giuseppe Flavio **[112]** parla di una vera e propria *megale sustasis* contro Tiberio organizzata dal *philos* Seiano, uomo di grande potere, e sventata da Antonia Minore. L'anziana matrona è molto potente e rispettata nella corte tiberiana di cui conosceva alla perfezione i meccanismi complessi e, verrebbe da aggiungere, le tecniche di sopravvivenza. Può contare su un apparato di liberti e schiavi fidati, tra cui *M. Antonius Pallas* (che diventerà famoso consigliere dell'imperatore Claudio) e *Antonia Caenis* (futura concubina dell'imperatore Vespasiano), e sull'amicizia di alcuni principi orientali, fedeli alla memoria di suo padre Marco Antonio **[113]**. Antonia fa pertanto recapitare dalla sua segretaria personale una lettera (oppure Cenide ne impara a memoria il contenuto per evitare intercettazioni) al cognato Tiberio in cui accusa esplicitamente Seiano di aspirare al potere. Svetonio afferma che *Seianum res novas molientem* **[114]**, ma che Tiberio ne previene le mosse, elevandolo al consolato ; ma, dopo avergli fatto balenare *spe affinitatis ac tribunicia potestatis*, lo denuncia in senato e lo fa imprigionare **[115]**. La memoria di Livia Giulia sarà *damnata* **[116]**, come quella di Giulia, figlia di Augusto (e come sarà per Messalina), segno che le azioni di queste donne hanno rischiato di alterare gli equilibri politici della corte **[117]**.

Giovenale **[118]** commenta la vicenda di Seiano : causa della rovina è la *potentia*, soggetta a invidie ; l'immagine di Seiano era la seconda dell'impero romano, dopo quella dell'imperatore Tiberio ; ora con il bronzo delle sue statue si fanno catini, padelle pitali. Seiano, denunciato da Tiberio da Capri con una lettera al senato, è stato trascinato con gli uncini e gettato nelle Gemonie. Il moralista Giovenale formula una precisa accusa : Seiano è andato oltre i limiti consentiti ; tali limiti, a mio parere, sono in questo momento ancora quelli gentilizi e dinastici. La corte, in questo caso impersonata dall'imperatore (ancorché fisicamente assente), dalla cognata Antonia Minore, dai suoi *amici* aristocratici e da parte del senato, si oppone al progetto politico di Seiano : la gerarchia della *nobilitas* non consente ancora una gerarchia che prescinda dal rango gentilizio **[119]**. ■

[108] Ioann. Ant., 159, 1, 25-34 ; cfr. Roberto 2005, p. XI.
[109] Traduzione di Roberto 2005, p. 281.
[110] Dio, LVIII, 11, 6-7.
[111] Tac., *Ann*., IV, 40.
[112] Ios. Fl., *Ant. Iud.*, 18, 181.
[113] Kokkinos 1992.
[114] Suet., *Tib*., LXV, 1.
[115] Suet., *Tib*., LXV, 3.
[116] Tac., *Ann*., VI, 2, 1.
[117] Sulla *damnatio memoriae* al femminile cfr. ora Varner 2001.
[118] Iuv., *Sat.*, X, 5, *passim*.
[119] Girotti 2010, p. 45-46.

BIBLIOGRAFIA

Bargagli B. - Grosso C. 1997, *I Fasti Ostienses documento della storia di Ostia*, Itinerari Ostiensi VIII, Roma.
Bellemore J. 1995, «The wife of Sejanus», ZPE 109, p. 255-266.
Boddington A. 1963, «Seianus. Whose Conspiracy? », AJPh 84, p. 1-16.
Cenerini F. 2009, *Dive e donne. Mogli, madri, figlie e sorelle degli imperatori romani da Augusto a Commodo,* Imola.
Cenerini F. 2010, «Messalina e il suo matrimonio con C. Silio», in A. Kolb (ed.), *Augustae. Machtbewusste Frauen am römischen Kaisrhof?*, Berlin, p. 179-191.
Cenerini F. 2013, *La donna romana. Modelli e realtà*, II ed., Bologna.
Champlin E. 2012, «Seianus Augustus», Chiron 42, p. 362-388.
Chantraine H. 1980, «Freigelassene und Sklaven kaiserlicher Frauen», in W. Eck - H. Galsterer - H. Wolff, *Studien zur antiken Sozialgeschichte. Festschrift Friedrich Vittinghoff*, Köln-Wien, p. 389-416
Conte B. (ed.) 2004, *Pseudo-Seneca, Ottavia*, Milano.
Galimberti A. 2009, «Fazioni politiche e principesse imperiali (I-II sec. d.C.)», in G. Zecchini (ed.), *'Partiti' e fazioni nell'esperienza politica romana*, Milano, p. 121-153.
Girotti B. 2010, *Vita alla corte imperiale romana*, Bologna.
Gregori G.L. 1990, *Bresca romana. Ricerche di prosopografia e storia sociale. I. I documenti*, Roma.
Hidalgo de la Vega M.J. 2012, *Las Emperatrices romanas. Sueños de púrpura y poder occulto*, Salamanca.
Hurlet F. 1997, *Les collègues du prince sous Auguste et Tibère*, Roma.
Kienast D. 20113, *Römische Kaisertabelle. Grundzüge einer römischen Kaiserchronologie*, Darmstadt.
Kokkinos N. 1992, *Antonia Augusta. Portrait of a great Roman lady*, London-New York.
Levick B. 1999, *Tiberius the politician*, II ed., London-New York.
Lentano M. 2007, *La prova del sangue. Storie di identità e storie di legittimità nella cultura latina*, Bologna.
Lyasse E. 2010, «La domus plena Caesarum dans le senatus-consulte per Pison pére», Gerion 28, p. 107-139
Lyasse E. 2011, *Tibère*, Paris.
Mencacci F. 1996, *I fratelli amici. La rappresentazione dei gemelli nella cultura romana*, Venezia.
Moreau P. 2005, «La domus Augusta et les transformations de parenté a Rome», Cahiers Glotz 16, p. 7-23.
Pani M., 2000, «Principato e logica familiare nel s.c. su Gneo Calpurnio Pisone», in G. Paci (ed.), *Epigraphai. Miscellanea epigrafica in onore di Lidio Gasperini*, II, Tivoli, p. 685-693.
Pani M., 2003, *La corte dei Cesari fra Augusto e Nerone*, Roma-Bari.
Raepsaet-Charlier M.-Th. 1987, *Prosopographie des femmes de l'ordre sénatorial (I^er^-II^e^ siècles)*, Lovanii.
Raggi A. 2009, «Il secolo di Augusto», in A. Barbero (ed.), *Storia d'Europa e del Mediterraneo. I. Il mondo antico. III. L'ecumene romana. VI. Da Augusto a Diocleziano*, Salerno, p. 47-102.
Roberto U. 2005, *Ioannis Antiocheni Fragmenta ex Historia Chronica*. Introduzione, edizione critica e traduzione a cura di U. Roberto, Berlin – New York.
Schettino M.T. 2001, «Cassio Dione e le guerre civili di età severiana», Gerion 19, p. 533-558.
Segenni S. 2003, «Donne e lavoro intellettuale», in A. Buonopane - F. Cenerini (ed.), *Donna e lavoro nella documentazione epigrafica,* Faenza, p. 155-161.
Storoni Mazzolani 1992, *Tiberio o la spirale del potere*, Milano.
Varner E. 2001, «*Portraits, Plots and Politics : Damnatio Memoriae and the Images of Imperial Women*», MAAR 46, p. 41-93.
Vidman L. 1982, *Fasti Ostienses*. *Edendos, illustrandos, restituendos curavit*, Praha.
Voisin J.-L. 1987, «Apicata, Antinoüs et quelques autres. Notes d'épigraphie sur la mort volontaire à Rome», MEFRA 99 (1), p. 257-280.
Winterling A. 2005, *Caligola. Dietro la follia* (trad. it. di *Caligula. Eine Biographie*, 2003), Roma-Bari.
Wood E. 1999, *Imperial Women: a Study in Public Images, 40 BC – AD 68*, Leiden–Boston– Köln.
Zecchini G. 2003, «Il fondamento del potere imperiale secondo Tiberio nel S.C. de Cn. Pisone Patre», Eutopia 3, p. 109-118.

LES REPRÉSENTATIONS DE LA GAULE ET DES GAULOIS SOUS LE RÉGIME DE VICHY

Glaydson José DA SILVA

Professeur d'Histoire Ancienne
à l'Université Fédérale de São Paulo
(Unifesp), Brésil
sglaydson@hotmail.com

RÉSUMÉ

Cet article a pour objectif d'analyser une certaine lecture de l'histoire de l'Antiquité gauloise, romaine et gallo-romaine en France, pendant l'occupation allemande et sous le régime de Vichy, entre 1940 et 1944, en vue de justifier cette domination allemande et la collaboration officielle française. J'aborderai trois aspects, bien que de façon rapide : tout d'abord, les rapports entre l'histoire de l'Antiquité et le monde contemporain, en soulignant le caractère moderne de l'Antiquité ; deuxièmement, la monumentalisation de l'image de Vercingétorix au sein de l'histoire française et la place privilégiée que celui-ci a occupée alors, et qu'il occupe toujours, dans l'histoire nationale et dans l'imaginaire populaire (aux côtés de Charlemagne, de Clovis, de Jeanne d'Arc et de tant d'autres qui incarnent le cycle éternel : ascension, déclin et récupération par la nation, en un jeu complexe de constructions identitaires) ; enfin, le retour de la légende : Vercingétorix et la Révolution Nationale.

This article approaches a certain interpretation of the Gallic, Roman and Gallo-Roman Antiquity in France during the German occupation under the Vichy regime, from 1940 to 1944, to justify the German domination and the French collaboration. I will briefly approach three aspects of such interpretation: the first, the relation between Ancient History and contemporary world, emphasizing the modern character of the antiquity; the following aspect, it is the preservation of the Vercingetorix image along the French history and the privileged place that it has occupied and still occupies in the national history and among the popular imaginary. Vercingetorix is placed beside other important characters such as Charlemagne, Clovis, and Joanne D'Arc among others that embody the eternal cycle: uplift, decadence and national redemption, by creating a complex game of identity constructions. In the end, the myth returns: Vercingetorix and the National Revolution.

Mots-clés
Régime de Vichy,
Gaule,
Gaule romaine,
instrumentalisation de l'Antiquité.

Keywords
Vichy Regime,
Gaul,
Roman Gaul,
instrumentalization of Antiquity.

Article accepté après évaluation par deux experts selon le principe du double anonymat

INTRODUCTION

Cet article a pour objectif d'analyser une certaine lecture de l'histoire de l'Antiquité gauloise, romaine et gallo-romaine en France, pendant l'occupation allemande et sous le régime de Vichy, entre 1940 et 1944, en vue de justifier cette domination allemande et la collaboration officielle française. J'aborderai trois aspects, bien que de façon rapide : tout d'abord, les rapports entre l'histoire de l'Antiquité et le monde contemporain, en soulignant le caractère moderne de l'Antiquité ; deuxièmement, la monumentalisation de l'image de Vercingétorix au sein de l'histoire française et la place privilégiée que celui-ci a occupée alors, et qu'il occupe toujours, dans l'histoire nationale et dans l'imaginaire populaire (aux côtés de Charlemagne, de Clovis, de Jeanne d'Arc et de tant d'autres qui incarnent le cycle éternel : ascension, déclin et récupération par la nation, en un jeu complexe de constructions identitaires) ; enfin, le retour de la légende : Vercingétorix et la Révolution Nationale.

L'HISTOIRE ANCIENNE ET LE MONDE CONTEMPORAIN : LE CARACTÈRE MODERNE DE L'ANTIQUITÉ

Certains estiment que les études classiques sont, parmi les disciplines universitaires, les plus éloignées du champ de la politique moderne : la place importante qu'elles occupent serait injustifiée dans la mesure où elles seraient isolées dans leur tour d'ivoire. Néanmoins, Martin Bernal a remis en cause cette image stéréotypée des études classiques qui assimileraient les modèles sociaux et culturels des contextes où elles se sont développées et soutiendraient ainsi l'image d'une supériorité européenne incontestable face aux autres continents [1].

Depuis les années quatre-vingt-dix surtout, des historiens appartenant à différentes traditions cherchent à se débarrasser des vieux clichés et des stéréotypes. Aujourd'hui, en Europe, où la culture occidentale s'est légitimée entre autres dans le processus de construction des États-Nations, les études classiques connaissent une sorte d'effervescence théorique qui les relie à des problématiques nouvelles relevant de la réflexion théorique de l'histoire contemporaine, même si elles souffrent encore des séquelles d'une longue période a-théorique. Il semble y avoir une sorte de volonté plutôt de comprendre que d'expliquer, une volonté de vouloir rompre avec des modèles descriptifs et normatifs qui, au seuil du XXIe siècle, étonnaient et étonnent encore.

En dehors de l'Europe, l'absence d'une certaine *tradition classique* semble avoir contribué au développement d'une historiographie moins compromise avec des valeurs identitaires et nationales. Pour ce qui relève des études sur le monde antique, l'historiographie de certains pays a échappé à un trait longtemps propre à l'historiographie européenne : justifier le présent aux dépens d'un passé pas toujours glorieux, pas toujours convenable et, par conséquent, fréquemment fantasmé, créé, forgé.

L'histoire en général n'a peut-être jamais expérimenté autant de changements que ceux survenus dans les trente dernières années du XXe siècle. L'histoire ancienne est plus attachée que les autres périodes à la tradition et n'a pas toujours accompagné ces mutations. Néanmoins, cette distance vis-à-vis du renouvellement dans les réflexions des historiens pendant le dernier siècle n'a pas constitué une règle générale. L'histoire de l'Antiquité classique, et du monde antique plus généralement, s'est accompagnée notamment à partir du début des années 1990, de grands changements dans les champs étudiés. Certains travaux récents les mettent en évidence. On remarque la contribution épistémologique d'autres domaines scientifiques, la consolidation de l'interdisciplinarité comme pratique de la recherche, ainsi que le passage d'une narration positive et repliée sur soi à une « histoire problématisée ». En outre, le « présentisme », en tant que corollaire de ces différentes recherches, en est peut-être une des conséquences les plus troublantes, qui a toutefois apporté le plus de contributions à l'histoire ancienne. Objet d'études prolifiques, l'Antiquité est marquée par la mise en évidence de l'aspect éminemment discursif de l'historien, ce qui l'amène à réfléchir sur la relativité de son métier.

L'étude des rapports entre l'Antiquité et le monde contemporain, entre passé et présent dans l'écriture de l'histoire du monde antique a fait l'objet, dès lors, de nombreux travaux récents [2] et a contribué au développement d'une histoire ancienne qui se veut plus problématisée.

Considérée encore récemment comme très encline à s'enfermer dans ses propres frontières [3] et à laisser peu de place à l'interprétation [4], l'histoire de l'Antiquité a produit, récemment, de nombreux travaux, qui ont pour objectif d'apporter une meilleure compréhension des rapports subtils entre le passé étudié et le présent vécu par ses spécialistes. Dans une perspective large, ces travaux se sont alignés sur une analyse historique et historiographique dans laquelle ses objets d'étude ne se dissocient pas de ses traditions historico-interprétatives.

[1] Bernal 2003, p. 9.

[2] Bernal 2003 ; Caucanas, Cazals & Payen 2001 ; Droit 1991 ; Dubuisson 2001 ; Hingley 2001 ; Michel 2002.

[3] Schiavone 2003.

[4] McDonald, 1991 p. 830.

L'Antiquité a souvent été perçue comme étant au service d'une certaine logique justificatrice et légitimatrice, ce que l'on peut observer, pendant le XXe siècle, à partir de ses rapports avec les questions identitaires et sociales [5], notamment sous les régimes autoritaires [6], par l'utilisation du racisme [7], du machisme [8], ainsi qu'avec des pratiques politiques et sociales de tout genre. Cependant, l'étude de l'Antiquité classique n'a pas besoin de renforcer les préjugés ni de se constituer en élément d'oppression [9]. Cette observation peut être étendue aux études du monde antique plus généralement.

Un regard critique peut mettre en évidence une certaine instrumentalisation de l'histoire ancienne et suggérer que le débat à propos des rapports entre passé et présent doit aussi faire partie des recherches des antiquisants qui élargissent ainsi leur univers de thématiques et d'approches adéquates. L'étude de l'Antiquité ainsi que les discours sur le passé de façon plus générale ne doivent pas être dissociés de leurs contextes ni de leurs appropriations postérieures. Les narrations sur le présent qui ont le monde antique comme fondement ont souligné et soulignent le caractère éminemment discursif de l'Antiquité, qui a parfois été inventée ou fantasmée pour répondre aux intérêts de ceux qui revendiquaient un certain héritage antique, donc des bénéficiaires directs. Comme l'observe Roger-Pol Droit [10], « de Renaissance à Renaissance, l'Europe a inventé toutes sortes d'Antiquité ».

En tant qu'élément constructeur d'un discours lié à la production de sources historiques en rapport avec les passés nationaux, c'est la mémoire, dans sa dialectique du rappeler/oublier, et ses agents qui produisent des passés communsainsi que les *adéquations* et les *déformations* historiques. En ce qui concerne les études sur l'Antiquité et leur rapport avec les nationalismes, c'est le contexte du temps présent, avant tout autre, qui détermine la production des mémoires nationales. On peut donc conclure que le discours sur la nation en Europe a eu trois fonctions depuis le Moyen Âge : 1/ affirmer une identité ; 2/ garantir une continuité et 3/ consolider une communauté de destins [11]. C'est autour de ces perspectives que dès cette époque ont été établis plusieurs discours sur le monde antique ; aujourd'hui, il n'en va pas différemment.

Le XXe siècle en Europe semble être marqué par une sorte d'obsession pour la commémoration [12] et pour la mémoire : mémoires rappelées par les nécessités constantes de narrer, d'illustrer, de commémorer. Les mémoires de la nation retrouveront leur origine et leur raison d'être dans la nécessité de justifier le présent dans lequel elles ont été fabriquées, comme si une grande entité, personnifiée à la manière de Winston Smith, l'employé du Ministère de la Vérité dans le roman de George Orwell, avait pour objectif de fausser le passé : ne pas oublier que celui qui contrôle le passé contrôle également l'avenir, que celui qui contrôle le présent contrôle aussi le passé. Discrètement, mais avec les mêmes pouvoirs meurtriers qu'une bombe [13], le véhicule de la mémoire – l'histoire, le discours sur le passé – avance dans le présent.

Les historiens de l'Antiquité ont assez peu conçu leurs œuvres et l'historiographie comme produits discursifs, oubliant parfois la contemporanéité de leur histoire. Il ne s'agit pas ici de montrer à nouveau la fin de l'histoire avec la mort du passé, la fin des événements et une « éternisation » du présent, ni même de montrer, dans la lignée des philosophies de l'histoire de B. Croce, de R. G. Collingwood et de tant d'autres, que les événements historiques, puisqu'ils peuvent être constamment repensés, cessent d' « être dans le temps » [14]. L'objectif est plus simple. Il suffit de savoir que l'histoire est un discours sur le passé ; comme tout discours est représentatif de la vision du monde dans laquelle il a été conçu, cela apporte une nuance et propose une autre compréhension du célèbre aphorisme de B. Croce qui affirme que la seule histoire véritable est l'histoire contemporaine (« ogni vera storia è storia contemporanea »). Dans une perspective plus large, on a essayé de montrer que dans l'historiographie actuelle sur le monde antique, les images et les logiques historiques, à différents degrés, sont liées au contemporain. Cela implique de réfléchir non seulement à l'histoire, mais aussi à ses propres traditions d'interprétation.

On peut considérer que l'histoire de l'Antiquité a été, jusqu'à très récemment, pensée sous l'égide d'héritages toujours revendiqués. Cependant, une histoire de l'Antiquité plus critique serait celle qui étudierait les substrats gréco-romains ou judéo-chrétiens de la culture occidentale de façon plus problématisée, en les reliant aux intérêts de ceux qui ont bénéficié et bénéficient toujours de ces héritages.

[5] Cabanel 2001 ; Citron 1984 ; Citron 1995 ; Díaz-Andreu 1999 ; Díaz-Andreu & Champion 1996 ; Kaschuba 1997; Kohl & Fawcett 1995 ; Taillefer 2001 ; Vidal-Naquet 1990 ; Kastoryano 2001.

[6] Ambrosoli 1991 ; Foro2001 ; Insolera & Cederna 2001; Insolera & Perego 1983 ; Schnapp 2003.

[7] Assayag 1996 ; Bernal 2003 ; Schnapp 1981 ; Villard 1972.

[8] Rabinowitz & Richlin 1993 ; Funari *et al.* 2003.

[9] Funari 2002, p. 30.

[10] Droit 1991, p. 7.

[11] Revel 2001.

[12] Cabanel 2001, p. 49.

[13] Hobsbawm 1998, p. 17.

[14] Le Goff 2003, p. 24-25 ; 96-99.

Dans un travail récent, Michel Dubuisson s'interrogeait, non sur la justification ou le maintien des études classiques mais, au contraire sur la place privilégiée qu'elles occupaient et occupent dans l'histoire universelle et dans le savoir humain ; c'est une perspective peut-être féconde pour comprendre les retours à l'Antiquité, une sorte d'histoire ancienne revisitée, ainsi que son essor et sa permanence encore aujourd'hui [15].

C'est peut-être à l'histoire de l'Antiquité actuelle que revient une perception plus profonde de ses appropriations, des rôles qu'elle a joués et joue encore dans les constructions identitaires, les revendications politiques, enfin dans les jeux discursifs les plus divers. Il est important de mettre en lumière ses aspects communément élaborés et, souvent, utilisés. C'est à cette histoire ancienne qui revient le rôle d'effacer ses dires, de défaire ses mythes et de mieux percevoir, au-delà des connaissances techniques et de l'érudition, les interfaces entre passé et présent dans les travaux d'historiens tels que Th. Mommsen, N. Fustel de Coulanges, J. Carcopino, M. I. Finley et tant d'autres. En définitive, on peut affirmer que les rôles joués par les historiens de l'Antiquité restent encore à étudier. Il convient peut-être aux historiens de l'Antiquité d'aujourd'hui de considérer non seulement les problèmes intra-épistémologiques inhérents à la discipline, mais aussi l'aspect discursif de l'histoire ancienne. Il appartient à l'historien d'être attentif à deux aspects, deux facettes de son domaine : les limites épistémologiques et les agencements discursifs ; une troisième limite pourrait être celle des problèmes éthiques et politiques relevés par le champ disciplinaire lui-même.

Une fois exorcisée l'histoire du passé des nations, dans laquelle l'histoire de l'Antiquité était au service des groupes nationaux, des constructions identitaires, du nazisme et du fascisme ; une fois exorcisée l'histoire de l'Antiquité positive homogénéisant les individus, les pratiques et les groupes, l'histoire descriptive, normative, sans problèmes et sans conflits, il reste aujourd'hui aux historiens du monde antique de s'interroger sur ce qu'il est possible de dire, ce qu'il est possible de faire, en somme, de se demander quelle histoire de l'Antiquité il est possible d'écrite.

LA MONUMENTALISATION DE L'IMAGE DE VERCINGÉTORIX DANS L'HISTOIRE FRANÇAISE

Les interfaces qui relient la mémoire à l'histoire aident à mieux comprendre les mythes et les mythologies nationales dans leurs dynamiques de fonctionnement, dans leurs silences et leurs retours, dans leurs codes symboliques, enfin, dans leurs utilisations et leurs appropriations dans la fabrication des identités. Dans ce domaine, les héros occupent une place significative dans l'histoire de la nation, personnifiant dans l'individuel les heurs et malheurs du collectif national, et servant de paradigme aux façons de vivre et d'agir. Les figures héroïques perpétuées dans la mémoire grâce à des monuments, des ouvrages historiques et littéraires, des noms de rues, de marchandises et d'établissements sont toujours présentes dans la vie quotidienne et dans l'imaginaire social, dans une sorte de célébration constante de l'histoire de la Nation, reproduite et affirmée par l'histoire, et dans la longue durée. Vercingétorix est un modèle précis qui représente tout cela, qui montre comment l'utilisation d'une même figure nationale peut convenir à différentes instrumentalisations, à des moments historiques différents ou parfois dans une même période. Le grand décor sur lequel se fondent les figurations du héros au cours de l'histoire est le *Bellum Gallicum.* Élaboré par César pour justifier auprès de la classe politique l'un des plus longs conflits entrepris par Rome, ce texte est le discours du vainqueur au sujet des vaincus et, étrangement, il fonde les origines de ces derniers. Comme l'a observé Paul Martin [16], « depuis le XVI^e^ siècle au moins, la recherche, puis l'affirmation de l'identité nationale s'est faite, pour plusieurs pays d'Europe, à travers la guerre des Gaules ». Fondation de l'ancienneté et de l'originalité d'une Gaule constamment redécouverte, dont le nom et la notion ont été transmis par les Romains [17].

Vedette symbolique des combats politiques de la deuxième moitié du XIX^e^ siècle, Vercingétorix commence à apparaître dans la littérature française après l'occupation de Paris entre 1814 et 1815 par les Prussiens et les Cosaques. Comme l'a observé André Simon, « cette invasion évoque par analogie les Grandes Invasions et amène à se référer davantage aux Gaulois [18]. Waterloo est l'expérience nécessaire pour qu'il devienne un héros ». Historiens et écrivains le mettent en valeur lorsqu'ils utilisent constamment l'opposition entre Romains et Gaulois afin de justifier les luttes politiques de cette période. Le recours à Vercingétorix, chef vaincu des Gaulois, est donc un appel au sacrifice pour le peupleet à la lutte pour la liberté, contre l'envahisseur, plus fort, plus discipliné, plus uni. Plus Vercingétorix est grand, plus grand sera son adversaire ; c'est donc la même stratégie que celle utilisée par César dans le *Bellum Gallicum* (VII, 4 ; VII, 84, *e.g.*). De cette façon, le vaincu devient une sorte de

[15] Dubuisson 2001.
[16] Martin2000, p. 4.
[17] Citron 1984, p. 104.
[18] Simon 1989, p. 27.

héros et il est donc normal de ressentir une fierté dans cette défaite. On bâtit ainsi le mythe qui *garantira* au pays sa résurrection après les grands cataclysmes historiques. Entre une pseudo-continuité historiographique et une origine gauloise indéfinie, la Nation, espace de souveraineté, se trouve historiquement ethnicisée, puisque la France multiculturelle et multilingue du XIXe siècle est liée à un peuple unique, le peuple gaulois [19]. Nous pouvons, à partir de ce point, postuler l'existence d'une France éternelle et ethniquement homogène qui, pourrait-on dire, naît avec l'État.

Chef légendaire des tribus gauloises, immortalisé par le discours de César, héros contemporain du nationalisme français et de ses constructions identitaires, Vercingétorix est un héros tardif, né sous Napoléon III. Celui-ci, admirateur de César, de qui il s'inspira dans l'élaboration de sa doctrine politique, grâce à des fouilles réalisées sur les sites présumés de Gergovie et d'Alésia (Merdogne et Alise-Sainte-Reine – archétypes de la victoire et de la défaite), marqua les esprits avec l'épopée militaire et nationale du chef arverne [20]. Napoléon III apparaît comme une figure incertaine à ce sujet : en même temps qu'il incarne l'impérialisme césariste (il rédigea même une biographie de César, l'*Histoire de Jules César*), il s'inspira également de l'idéologie du héros populaire dans sa lutte passionnée pour le peuple [21].Vercingétorix commence à apparaître plus fréquemment lorsque l'enseignement de l'histoire devient obligatoire à partir de 1867. En général, au début de la Troisième République, l'historiographie des origines commençait avec l'arrivée en Gaule du premier roi germain Pharamond et le baptême de Clovis.

Malgré cette prépondérance historiographique de l'origine franque jusqu'alors, c'est pendant la période précédant immédiatement celle-ci, dans le contexte français de critique sociale et monarchique du XVIIIe siècle, avec des incidences directes sur l'idée de nation, que l'expression « nos ancêtres les Gaulois » est consacrée – une composante rhétorique du combat contre l'aristocratie. L'idée de communauté, inhérente au concept de nation, occupe un espace important, puisque c'est cette idée qui *soude* et homogénéise le peuple, qui le *conforme* à des expériences et des destins communs autour de la terre, du sang, de l'histoire enfin.

Le 19 juin 1870, la France déclare la guerre à la Prusse ; moins de trois mois après, Napoléon III est fait prisonnier à Sedan. La défaite de l'armée française par l'armée prussienne en 1870 marque, en plus d'un traumatisme dans l'histoire nationale, le développement de l'image de Vercingétorix dans l'historiographie française [22], ainsi que sa transformation en héros et en expression individuelle maximale de l'esprit collectif. Comme l'a observé Chr. Amalvi, la défaite crée dans la nation le besoin d'une seconde origine. « Vercingétorix apparaît en quelque sorte dans notre mémoire collective comme "la force tranquille" de l'histoire de France : il a plié devant César, mais ne s'est pas humilié ; il a perdu une bataille livrée contre le plus grand capitaine de son temps, il a même perdu la guerre, mais a préservé, aux yeux des pédagogues républicains traumatisés par "la débâcle" de 1870, l'essentiel : l'honneur de la France vaincue ; de la France, car il va de soi que la Gaule de Vercingétorix n'existe que par rapport à la France éternelle. Dans cette grandiose perspective finaliste, la Gaule c'est la France en puissance, le berceau, le nid de notre nationalité (…) » [23].

C'est dans le contexte d'après 1870 que l'image de Vercingétorix en tant que résistant à la conquête romaine prend forme, s'articulant autour d'une triple fonction : « avant tout, incarner ou favoriser l'unité nationale ; se sacrifier ensuite pour la patrie, en subissant un exil rigoureux ou un trépas glorieux ; être transfiguré enfin pour la postérité sous la forme de représentations exemplaires (statues notamment) » [24]. Vercingétorix devient alors une sorte de Christ national – « le premier héros français ». Comme l'observe André Simon [25], « après 1870 la glorification du sacrifice devient chose courante. Et quel sacrifice plus glorieux que celui du Christ pour le salut de l'Humanité ou celui de Vercingétorix pour son pays ! ». La défaite met en évidence le héros souffrant, évoqué par la peinture et par les manuels scolaires, faisant appel à l'union des Français pour la libération de l'Alsace et de la Lorraine. Les discussions identitaires évoluent avec les œuvres de Fustel de Coulanges et Camille Jullian : *Histoire des institutions politiques de la France* et *Histoire de la Gaule*. Les deux auteurs ont lutté, de façon plutôt similaire, pour la continuité de quelques institutions depuis la Gaule préromaine. Avec une œuvre très marquée par une sorte de patriotisme nationaliste, Jullian est le premier grand historien à défendre de façon élaborée l'idée d'une Gaule préromaine. Le sentiment national français est bien décrit dans l'œuvre classique *Histoire de France*, publiée entre 1900 et 1912 par Ernest Lavisse. Pour Lavisse, « à l'enseignement de l'histoire incombe le glorieux devoir de faire aimer et comprendre la patrie… Nos ancêtres les Gaulois et les forêts des druides, Charles Martel à Poitiers, Roland à Roncevaux, etc. » [26].

[19] Citron 1995, p. 21.
[20] Martin 2001.
[21] Simon 1989, p. 43-47 ; Martin 2001.
[22] Amalvi 2001, p. 14 et suiv.
[23] Amalvi 1984, p. 285.
[24] Amalvi 1981, p. 351.
[25] Simon 1989, p. 109.
[26] Nora 1962, p. 102-103.

L'image héroïque de Vercingétorix apparaît à nouveau dans le contexte de la Première Guerre Mondiale, opposant, encore une fois, les Germains et les Gaulois. Dans ce contexte, on a cherché à exalter les « magnifiques qualités de notre race gauloise, particulièrement de la branche gallo-romaine » [27]. On peut voir des exemples de cela dans de nombreuses propositions de timbres postaux produits immédiatement après la guerre par les philatélistes français. Contre les Francs, ancêtres des Allemands, les Français ont revendiqué leur origine gauloise. Tour à tour païen, chrétien, druide, non druide, monarchiste et républicain, représenté de toutes les façons possibles, Vercingétorix est l'une des légendes françaises les plus polymorphes. « Le 17 septembre 1985, pour lancer un appel à l'union, le président de la République française, François Mitterrand, choisit Bibracte, lieu de fouilles, ville où Vercingétorix fut confirmé comme généralissime et où toute la Gaule apparaissait unie. Il évoque "l'image des Gaulois et de Vercingétorix qui a tant de force dans notre imaginaire collectif", image "construite autour de l'idée d'indépendance, de tolérance, de démocratie républicaine et de patriotisme même nationaliste dans notre histoire la plus récente". Et plus récemment encore, le 5 juin 1989, pour inaugurer leurs campagnes aux élections européennes, Valéry Giscard d'Estaing et Jacques Chirac choisissent Gergovie et le premier réclame le "maintien de l'identité française" » [28].

LE RETOUR DU MYTHE : VERCINGÉTORIX ET LA RÉVOLUTION NATIONALE

Pendant le Régime de Vichy, l'image de Vercingétorix est reprise, soit par la Révolution nationale, soit par la Résistance, soit comme symbole de la vraie France, soit comme le premier résistant de France. Le général de Gaulle parle de lui dans les termes suivants : « vieux Gaulois acharné à défendre le sol et le génie de notre race » [29] ; « Je fais à la France le don de ma personne pour atténuer son malheur », dira le maréchal Pétain.

Préoccupé par l'idée de rupture avec le passé récent, très caractéristique des gouvernements autoritaires, le nouveau régime incarne ce que ses idéologues désignent comme la Révolution nationale qui, comme le soulignent Michèle et Jean-Paul Cointet [30], constitue une étrange formule, puisqu'elle associe l'idée d'un changement brutal à celle d'une autorité assurée dans l'unité et dans la continuité, un mélange entre pénitence et conversion [31]. La culpabilité de la défaite et la situation du pays à l'époque étaient attribuées à l'ingérence des partis politiques, aux communistes, à la franc-maçonnerie et aux juifs. Tout cela est clairement visible dans une rapide analyse de la documentation officielle de l'époque, comme le journal *L'Illustration*.

« Que cela vous plaise ou non, la victoire de nos voisins a été la victoire de la cohésion intégrale, totalitaire, d'un État absolutiste, sur un libéralisme amorphe, indiscipliné, tombé au niveau de l'anarchie. Elle a été la victoire de l'unité sur la pluralité, la victoire d'une volonté d'État, unique, inflexible, incarnée en la personne d'un homme sur les velléités innombrables de politiciens professionnels attachés avant tout aux intérêts de leurs diverses sectes » [32] .

Une quantité très grande de références de cette nature pourrait être retrouvée dans les pages de *L'Illustration* ; parmi ces références, l'attribution de la responsabilité aux Français, dont la politique démagogique était présentée sous le nom de « volonté des masses » [33], est l'argument le plus courant. On n'est pas donc loin de ce que l'on attribuait aux Gaulois au XIXe siècle pour justifier la conquête romaine. Ces attributions sont toujours établies face à leur opposé, face à l'image de l'autre, plus ordonné, plus uni, ayant un chef plus fort, donc vainqueur. Sous Vichy, dépassant la dichotomie entre le vainqueur qui apporte la paix et la civilisation et le vaincu qui en bénéficie, le discours officiel incite à la collaboration :

« Une occasion s'offre, que nous ne devons pas laisser perdre, de nous élever au niveau des nécessités modernes. De grandes nations renaissent de leurs cendres. Pourquoi la France n'en ferait-elle pas autant ? Transformons notre catastrophe en un renouveau nécessaire. Nous le pouvons. Nous le devons. (...) Nous devons vivre Français et penser Européens ; c'est-à-dire que nous sommes dans l'obligation d'abandonner toute velléité de vindicte ou de revanche qui troublerait l'Europe occidentale. Nous devons, au contraire, entrer de plain-pied dans la collaboration féconde des grands peuples dont nous sommes [34].

(…) le Reich allemand possède toutes les caractéristiques d'un Empire. Il est homogène, compact, puissant, ramassé sur lui-même. Il englobe presque tous les hommes de race germanique. Il est cultivé et son avancement social lui permettra d'exercer une influence considérable sur les peuples qui l'entourent » [35].

[27] Roche 1917, p. 1.
[28] Simon 1989, p. 7-8.
[29] Roman 1994, p. 202.
[30] Cointet-Labrousse 2000, p. 611.
[31] Azéma & Wieviorka 1998, p. 6.
[32] Naudeau 1940.
[33] Lesdain 1940b, p. 454.
[34] Lesdain 1940b, p. 455.
[35] Lesdain 1940a, p. 183.

Domaine actif de la collaboration de l'État, la propagande se construit autour de points comme la diffusion du mythe pétainiste, qui met en évidence Pétain comme héros sauveur et l'appel pour un retour à l'ordre (Zone Libre). Selon Ph. Burrin, les raisons du succès de cette propagande sont dues au fait qu'elle utilise en même temps le registre républicain et le registre chrétien :

« Au premier appartient la figure du héros de la Grande Guerre, mais aussi de l'instituteur et du pédagogue, ici du redressement national. Au second celle du père de famille, du bon pasteur, du personnage christique qui fait 'le don de sa personne' » [36].

Au service de la propagande, l'histoire de l'Antiquité, dans sa polysémie, est présente au théâtre, au cinéma, dans la littérature historique, dans les arts plastiques. Dans les textes historiques, qu'ils soient académiques, de vulgarisation scientifique ou didactique, l'histoire « nationale » décrite n'est pas très différente des parallèles établis par les grands médias, et cherche à diffuser l'idée que les Gaulois n'ont pas été « vaincus » par les Romains, mais ont plutôt bénéficié de l'intégration de la Gaule dans l'Empire romain, et que de l'union de ces deux peuples naquirent les Français. Cette façon de voir le passé crée un lien direct avec le vécu présent de la France. La propagande menée par le régime de Vichy est contradictoire seulement en apparence car, en même temps qu'elle glorifie le passé gaulois, cherchant à créer une image de la « France et des Français », elle associe la défaite des Français face aux Allemands en 1940 [37] à la défaite de Vercingétorix, sans oublier la question toujours présente du progrès civilisateur, comme le démontre dans son discours P. Gaziot, ministre de l'Agriculture sous Vichy :

« La Gaule accepta sa défaite : Jules César apporta la paix romaine ; vainqueurs et vaincus s'entendirent et de ce grand choc naquit la civilisation gallo-romaine qui nous a faits ce que nous sommes. Nous nous retrouvons après deux millénaires dans la même position que les Gaulois nos pères, et nous souhaitons de tout cœur que, de l'accord des vainqueurs et des vaincus, naisse enfin la paix européenne qui seule peut sauver le monde » [38].

Le projet idéologique de Vichy consiste en la reprise, dans son essence, d'un ensemble de valeurs folkloriques et mythologiques déjà idéalisées par les Français eux-mêmes auparavant ; nous pouvons citer comme exemple le fait que la France avait déjà utilisé le discours civilisateur du progrès et de la modernité avec le but de justifier la colonisation française en Afrique et en Asie ; le parallèle est explicite entre les entreprises colonisatrices romaine et française.

Je souhaite analyser ce parallèle Gaule/France et Rome/Allemagne sous Vichy dans deux domaines : les manuels scolaires et la presse. Sous Vichy, de nombreux manuels républicains sont interdits à partir de juillet 1940, dans le but d'effectuer une rupture avec le passé récent du pays [39], et, par conséquent, une réécriture de l'histoire, dans laquelle le discours amalgame d'anciens mythes pour le présent vécu cohérent [40]. Selon Abel Bonnard, alors ministre de l'Éducation, l'école et l'enseignement de l'histoire doivent nourrir le sentiment national, en accord avec les principes proposés par la Révolution Nationale. « Quel message fera-t-on passer ? Le plus vieux de tous : d'un mal (la défaite – glorieuse – de Vercingétorix) est né un bien, l'intégration de la Gaule à la civilisation. Aimons nos racines, apprécions la valeur de nos chefs (moi-même, Maréchal Pétain, n'ai-je pas conduit la France à la victoire, à Verdun ?), mais ne nous obstinons pas dans des luttes vouées à l'échec, acceptons le monde qui s'ouvre devant nous » [41]. Dans un manuel scolaire coécrit par Martial Chaulanges, daté de 1943, intitulé *Révision du cours élémentaire – de Vercingétorix à Jeanne d'Arc* on peut lire :

« Notre pays, la Gaule, était fertile, riche en blé, en bétail, en vigne, en fruits ; il portait envie à ses voisins. Les Gaulois, travailleurs, braves, fiers, formaient plusieurs peuplades, qui se combattaient souvent. En Italie, au contraire, vivait un peuple bien commandé, bien administré, possédant les meilleures armées du monde : c'étaient les Romains. Un jour, les troupes romaines, dirigées par Jules César, envahirent la Gaule. Ce fut un branle-bas général chez nous ; (…) À un moment même, un jeune homme d'Auvergne, Vercingétorix, réussit à grouper les Gaulois pour la défense commune et arrêta l'envahisseur. Mais il finit par succomber : assiégé dans Alésia (Alise-Sainte-Reine, dans le département de la Côte-d'Or), il se rendit à César, qui le fit enfermer à Rome, puis exécuter.

« Les Romains étaient plus civilisés que les Gaulois. Aussi la Gaule changea d'aspect. D'une région à l'autre, on put désormais circuler sans crainte des brigands, sur de grandes routes pavées. Nos villes s'embellirent ; les riches y firent construire des maisons luxueuses. Aux jours de fêtes la foule se réunissaiten plein air pour voir combattre des bêtes, des hommes, dans les arènes, pour assister à des représentations dans les théâtres. (…) Les Gaulois avaient perdu leur indépendance, mais ils ne se faisaient plus la guerre entre eux ; ils cultivaient mieux leurs terres ; ils faisaient du commerce et s'enrichissaient.

[36] Burrin 1985, p. 188.
[37] Olivier 1998, p. 244.
[38] Faura 1986, p. 241 *apud* Pompian 1997, p. 2248.
[39] Birnbaum 1998, p. 197.
[40] Citron 2003.
[41] Bonnard 2001, p. 186.

Ils s'instruisaient aussi dans des écoles fondées par les Romains ; ils y apprenaient la langue de ceux-ci, le latin, qui, modifié, deviendra plus tard la langue française » [42].

Dans le chapitre XXXIV du manuel de Martial Chaulanges, intitulé *La France dans le monde au XX^e siècle*, les auteurs exaltent la fierté d'être français et énumèrent les problèmes causés par les maux de la France, *bien d'autres maux qu'il faut connaître.* Ce sont les querelles – les faiblesses de notre patrie, comme celles qui sont courantes entre les Gaulois, qui leur font constamment oublier les intérêts du pays [43]. « Malheureusement, les Gaulois avaient aussi des défauts, de graves défauts. Ils aimaient les belles paroles, les longs discours. (…) Surtout, ils se querellaient sans cesse entre eux [44] ». La phrase de M. Chaulanges citée plus haut, « Les Gaulois avaient perdu leur indépendance, mais ils ne se faisaient plus la guerre entre eux », est représentative du contenu d'un grand nombre de manuels qui combinent le discours de César et l'imaginaire postérieur au sujet du *Bellum Gallicum*. Ce propos est développé dans ce chapitre, où l'on reprend même l'idée que les Gaulois étaient des barbares, belliqueux et indisciplinés, civilisés par les Romains. C'est la vision même de César et des Romains au sujet de la Gaule qui est reproduite dans ce discours. Une vision stéréotypée, reconstruite au XIX^e siècle et critiquée de façon véhémente par les archéologues [45].

Parallèlement à la représentation de la Gaule, des Gaulois, de Vercingétorix et des Romains dans les manuels, on observe des représentations non moins significatives dans la grande presse journalistique. Pendant tout le mois d'août 1942, à l'occasion du deuxième anniversaire de la *Légion Française de Combattants*, le journal *L'Avenir du Puy de Dôme* ainsi que *l'Avenir du Plateau Central* couvrent abondamment la cérémonie commémorative durant laquelle le Maréchal Pétain enterre, dans un cénotaphe, des parcelles de terre de toutes les provinces et de tout l'Empire dans le socle du monument érigé en l'honneur de Vercingétorix et des Gaulois à Gergovie.

Figure 1 :
monument en l'honneur de Vercingétorix (1900/1942)
Photo Copeau 2009

[42] Chaulanges 1943, p. 6-7.
[43] *Ibid.*, p. 300.
[44] Taboulet & Champion 1944, p. 6.
[45] Goudineau 1994, p. 34 ; Sallois 1994, p. 11.

« L'an dernier (…) l'anniversaire de la fondation de la Légion Française des combattants par le Maréchal, chef de l'État, fut célébré à Vichy, et d'un bout à l'autre du territoire, ainsi que dans toutes nos possessions d'outre mer, par de multiples manifestations, auxquelles la communion de tous les Français donna un merveilleux éclat. Cette année (…) une magnifique manifestation, unique par son caractère grandiose aura lieu sur le glorieux plateau de Gergovie, où Vercingétorix, il y a vingt siècles tint tête victorieusement aux légions de César (…). Ce promontoire illustre semble bien comme un autel privilégié de la patrie. "Ici, écrivait M. Jean Mousset dans son attachant ouvrage sur Vercingétorix, la patrie prenait conscience d'elle-même" : elle naissait par la volonté d'un jeune héros. (…) Autour de la triple stèle de basalte élevée là-haut au jeune chef gaulois, s'accomplira le rite des parcelles de terres apportées de toutes les régions de France et de l'Empire par les délégations légionnaires. Confondues et mêlées dans le cénotaphe dressé sur le plateau, pour demeurer le "ciment symbolique de l'unité française", elles donneront, à ce geste touchant, un caractère pour ainsi dire religieux et la jeunesse légionnaire de la "Terre française" prendra l'ampleur d'une communion de toute la famille française dans sa volonté d'union et de relèvement **[46]** ».

Les textes publiés dans le périodique, presque tous les jours pendant cette époque, parfois longs, parfois courts, parfois signés, parfois anonymes, toujours répétitifs, s'organisaient autour de trois points :

1 – la cérémonie du cénotaphe avec les terres et les valeurs qu'il représente ;

2 – Gergovie comme lieu privilégié de l'histoire nationale et

3 - l'image de Vercingétorix associée à celle du Maréchal Pétain. J'ai déjà parlé du premier point, voici des exemples des deux derniers :

« Le Maréchal Pétain présidera les manifestations à Gergovie et à Clermont (…). La grande nouvelle impatiemment attendue est aujourd'hui officielle. Le Maréchal Pétain, chef de la Légion,présidera les manifestations du 30 août. Sur l'éperon rocheux de Gergovie où s'élevaient il y a 20 siècles les murs de l'*oppidum*gaulois qui résista victorieusement aux assauts des légions de César, le Maréchal refermera et scellera la dalle de marbre sous laquelle seront encavées les parcelles de terre venues des coins les plus reculés de la Métropole et de l'Empire **[47]** ».

« Légionnaires d'Auvergne et du Bourbonnais, cette journée du 30 août sera une très grande journée. Elle prendra peut-être rang dans les dates que vos enfants apprendront à l'école. (…) Nous portons tous aujourd'hui le poids d'une défaite : à cela, ni vous ni moi ne pouvons rien. (…) On peut vaincre un pays comme le nôtre par les armes. Son génie reste. C'est notre tâche, c'est la vôtre, de maintenir nos âmes et de les élever à la hauteur du sacrifice. Légionnaires d'Auvergne et du Bourbonnais, c'est de chez nous que jaillit la première étincelle. C'est de chez nous que le chef gaulois demanda à notre pays de naître. C'est de chez nous que le Maréchal lui répondra par-dessus les siècles. (…) Vous comprendrez alors que deux phrases jaillies de notre Histoire ont des résonances tragiquement et merveilleusement pareilles, à deux mille ans de distance : "Je prends les armes pour la liberté de tous". "Je fais à la France le don de ma personne pour atténuer ses malheurs" **[48]** ».

Avec les parcelles de terre, on a enterré un document officiel dans lequel on pouvait lire :

« En l'an 1942, et le dimanche 30 août, deuxième anniversaire de la fondation de la Légion française des Combattants et des Volontaires de la Révolution nationale, vingt siècles après l'éveil du sentiment national en Gaule, au lieu même où l'âme française connut sa première gloire, sous le monument élevé, en 1901, à la mémoire du chef arverne, Vercingétorix, le Maréchal Philippe Pétain, chef de l'État français, président de la Légion, a scellé la crypte qui abritera, comme le plus précieux des trésors, la terre française, recueillie dans la métropole et dans les colonies, sur tous les lieux où souffle l'esprit de la France, et où se garde le souvenir de ceux qui ont fait sa grandeur **[49]** ».

Ces extraits de *L'Avenir* soulèvent de nombreux problèmes qu'il convient d'expliciter. Au-delà de l'endroit, dont les allusions et les références, dans ce contexte, sont évidentes(Gergovie est le lieu où Vercingétorix bat les légions de César), c'est le monument même qui peut être analysé.

Sa création se situe dans un contexte de dispute en Auvergne,à partir de 1885, entre 1'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Clermont-Ferrand, la Société d'Émulation de l'Auvergne et la Société Fraternelle des Littérateurs et Artistes d'Auvergne Résidents à Paris, pour la création d'un monument en mémoire de Vercingétorix. C'est à Alésia, sous les auspices de Napoléon III, et de la main d'Aimé Millet, qu'a été construit le premier monument à Vercingétorix, sur les lieux de sa défaite, non pas sur ceux de sa victoire.

[46] *L'Avenir*, 31/12/1942, p.1.
[47] *L'Avenir*, 27/08/1942, p.1.
[48] *Ibid.*, p. 2.
[49] *L'Avenir*, 31/08/1942, p. 1.

Figure 2 :
Vercingétorix - Aimé Millet (1865)
Photo ABAC077

Érigée en août 1865 sur le mont Auxois, la sculpture mêle des éléments qui vont de l'âge du Bronze (l'épée) à l'époque mérovingienne (la chevelure), avec une physionomie inspirée de celle de Napoléon III. « Les moustaches tombantes, les longs cheveux hirsutes et le collier de perles sont de pure fantaisie. La cuirasse et l'épée en bronze sont inspirées par des exemplaires de l'âge du Bronze, période terminée huit siècles avant la conquête de la Gaule. Les andelettes qui enserrent les braies appartiennent au début du Moyen Âge… Quant au visage, qui se souvient qu'il emprunte à Napoléon III des traits idéalisés ? » [50].

Toutefois, ce qui attire le plus l'attention est l'inscription, très représentative de cette période sous Napoléon III. Il s'agit d'une référence au *Bellum Gallicum* (VII, 29) de César :

Nam quae ab reliquis Gallis ciuitates dissentirent, has sua diligentia adiuncturum atque unum consilium totius Galliae effecturum, cuius consensui ne orbis quidem terrarum possit obsistere; idque se prope iam effectum habere.

qui, selon Paul Martin [51], a été délibérément utilisé par Millet : « La Gaule unie formant une seule nation animée d'un même esprit peut défier l'univers ».

L'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Clermont-Ferrand avait déjà établi, en 1865, une commission pour qu'un monument en hommage à Vercingétorix soit érigé dans la ville. C'est toutefois en 1869 que le projet du monument est placé sous l'égide de l'empereur.

En 1870, le sculpteur alsacien Frédéric Auguste Bartholdi expose, au le Salon des Champs Élysées, la sculpture d'un Vercingétorix équestre piétinant le corps d'un soldat romain. L'œuvre est achetée par l'État.

[50] Museoparc Alesia. Petite histoire d'une statue peu ordinaire. www.alesia.com/fic_bdd/pdf_fr_fichier/12017879510_Pdf_statue.pdf 23/10/2013.

[51] Martin 2001.

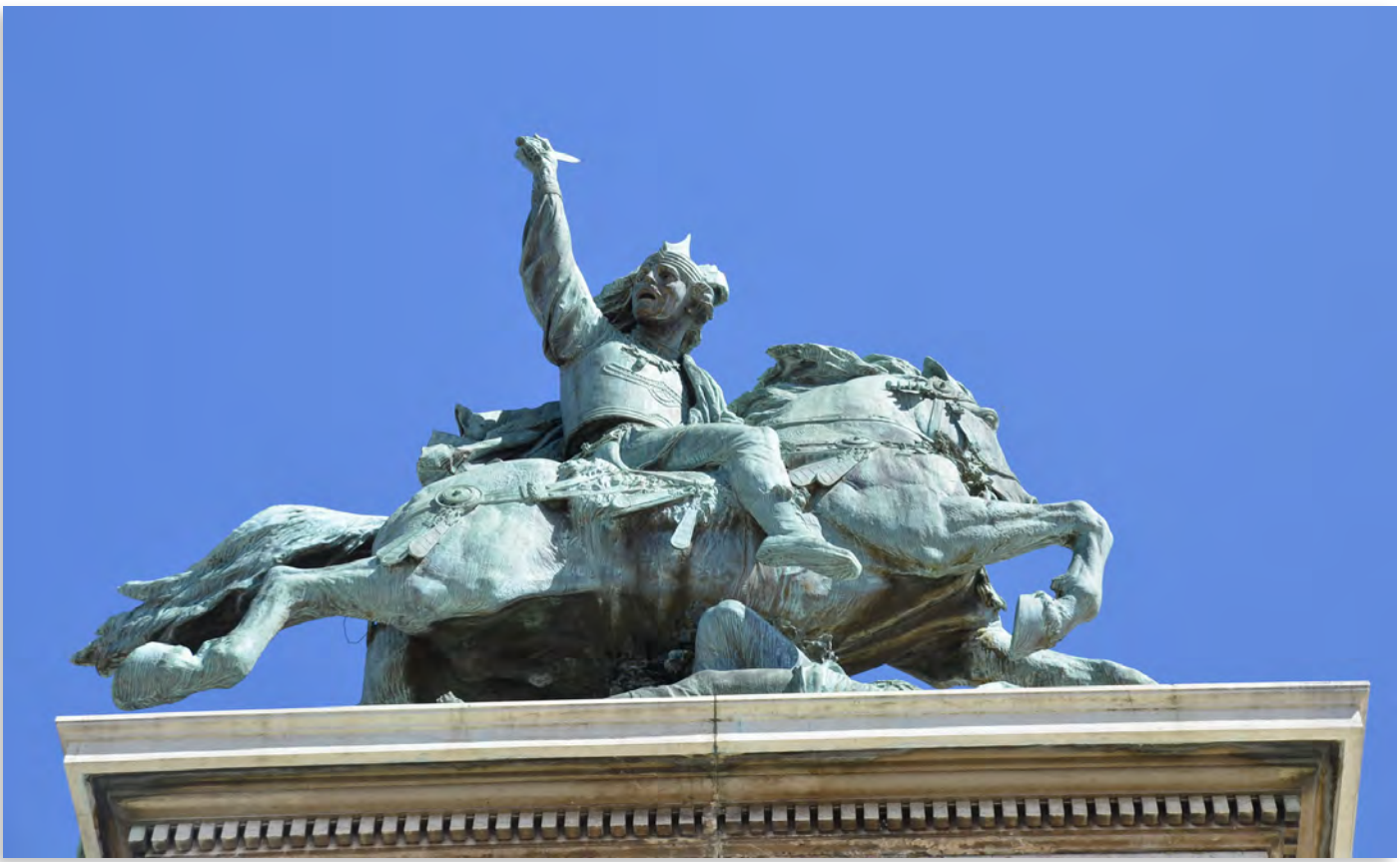

Figure 3 :
Vercingétorix – Frédéric Bartholdi (1870)
Photo Gérard Colombat

Comme l'observe Antoinette Ehrard [52], la Société d'Émulation de l'Auvergne et la Société Fraternelle des Littérateurs et Artistes d'Auvergne à Paris s'unissent à leur tour et chargent l'architecte Jean Teillard, de Clermont-Ferrand, d'ériger un nouveau monument, qui est achevé en 1900 et, à l'inverse de celui de Bartholdi, ne sera pas très populaire.

Ce monument connaît la célébrité quarante années plus tard, quand il est récupéré par lerégime de Vichy. C'est à ce moment-là que le Vercingétorix vainqueur sculpté par Bartholdi sera supplanté. Le monument de J. Teillard est récupéré par l'architecte G. Brière, devenant ainsi le Monument de l'Unité Française, et retombe dans l'anonymat après les cérémonies d'anniversaire de la LFC, jusqu'à la Libération, lorsqu'« un de ses côtés est entamé à coups de marteau » [53].

Le but de cet article a été de mettre en évidence une certaine utilisation de l'Antiquité, agressivement idéologique, présenteencore aujourd'hui dans les mouvements d'extrêmes droites français. J'ai également voulu montrer que le présent et le passé sont des constructions d'historiens, et que cette idée est à la base de la connaissance historique. Penser l'histoire de la République romaine et de son expansion signifie aussi penser comment cette histoire a été écrite, lue et transformée en monument. Vercingétorix et les Gaulois peuplent l'imaginaire des Français, dès leur enfance, de la rue Vercingétorix à la station de métro Alésia à Paris, aux fromages, cigarettes, boissons et marques de tant de produits. Présents dans les conflits, dans les débats pour la légitimation de droit qui seraient liés aux « origines », dans les manuels scolaires, dans les luttes politiques pour la République, ou contre la République, les Gaulois constituent des figures mythiques pour l'histoire nationale. À cela s'ajoutent les approximations les plus variées : scientifiques, pseudos-cientifiques et nonscientifiques. Vercingétorix, la Gaule et les Gaulois sont des mots toujours chargés de significations contemporaines.

Il est important d'observer que, dans tout l'univers des emprunts symboliques, le mythe gaulois, en tant que mythe fondateur de l'origine de la France, se prête, comme tout discours mythologique national, à la construction d'une identité collective qui oppose parfois différents groupes sociaux dans leurs diverses lectures d'un *même* mythe.

[52] Ehrard 1981, p. 308.
[53] Ehrard 1981, p. 314.

Païen ou chrétien, druide ou non-druide, monarchiste ou républicain, représenté de différentes façons, Vercingétorix est une des légendes françaises les plus polymorphes. Ce n'est pas sans raison que le XVIIIe siècle a connu, dans ses luttes anti-abolitionnistes, la théorie des races doubles de Boulainvilliers, qui postulait que les nobles étaient descendants des Francs, vainqueurs, et que le peuple, le Tiers État, descendait des Gaulois. Ce n'est pas sans raison qu'au XIXe siècle, après la défaite de la France face à la Prusse, Vercingétorix a été considéré comme héros national par d'aucuns,pour sa lutte et son courage, tandis que d'autres lui associaient le souvenir de la défaite, en tant que chef d'un peuple faible et divisé. Le XXe siècle l'a aussi érigé sous le régime de Vichy, soit par le fait de la Révolution Nationale, soit par celui de la Résistance, tantôt comme symbole de la vraie France, tantôt comme le *premier résistant de la France* ; dans tous les cas, ce sont les valeurs patriotiques qui sont soulignées. Le général de Gaulle se référait à lui comme à ce « vieux Gaulois acharné à défendre le sol et le génie de notre race » **[54]**.

Le XXe siècle connaît encore, dans la figure de Jean-Marie Le Pen, un nouveau Vercingétorix, le dernier représentant des luttes identitaires de son pays. Tout cela met en évidence la nature des codes culturels assumés par les mythes, qui adoptent des fonctions spécifiques, en opposition avec celles d'autres codes culturels qui fonctionnent en même temps **[55]**. Ainsi, divers groupes, à différentes périodes, donnent des colorations différentes selon les circonstances historiques et les enjeux de pouvoir.

Christian Goudineau reprend brillamment tout ce parcours des représentations de Vercingétorix pendant les XIXe et XXe siècles, en montrant les cohérences,les constantes contradictions entre ces représentations, en les reliant aux motivations politiques de ces périodes tourmentées **[56]**. L'analyse des différentes et contradictoires représentations de Vercingétorix, de la Gaule et des Gaulois peut être transposée à tout autre objet d'études de l'histoire ancienne, en montrant les rapports étroits entre les lectures ou écritures du passé et celles du temps présent. Dans un contexte plus large, au-delà de l'objet d'étude, des thématiques abordées et de la variété des sources, le but ici était de souligner la nécessité de réfléchir sur les rapports entre l'Antiquité et le monde contemporain, des rapports relativement peu étudiés par les antiquisants. À partir de la présentation, du questionnement et de la critique des documents, l'objectif était d'attirer l'attention sur la présence constante de l'Antiquité dans les illustrations, les argumentations et les constructions identitaires. S'interroger sur les rapports entre le monde antique et le monde contemporain signifie s'interroger sur nous-mêmes. ■

[54] Roman 1994, p. 202.
[55] Baczko 1981, p. 17.
[56] Goudineau 2001.

RÉFÉRENCES

SOURCE ANCIENNE

César. *Guerre des Gaules.* Texte établi et traduit par L.-A. Constans. Deuxième tirage de la quatorzième édition revue et corrigée par A. Balland (CUF), Paris, 2000.

SOURCES MODERNES

L'avenir du Plateau Central

« Le Maréchal Pétain présidera les manifestations à Gergovie et à Clermont », *L'avenir du Plateau Central*, Clermont Ferrand, 27 août 1942.

« Le 2e Anniversaire de la Légion - L'appel de M. Vimal de Flechac – chef régional », *L'avenir du Plateau Central*, Clermont Ferrand, 27 août 1942.

« Sur le plateau de Gergovie, berceau de la patrie, le Maréchal Pétain mêle les terres de France et de l'Empire, symbole de l'unité nationale », *L'avenir du Plateau Central*, Clermont Ferrand, 31 août 1942.

L'Illustration

Lesdain, Jacques de, 1940a, « Empires et hégémonies »,*L'Illustration*, 20mai, p. 183.

Lesdain, Jacques de, 1940b, « Vers des temps nouveaux »,*L'Illustration*,mai-août, p. 454-455

Naudeau, Ludovic, 1940, « Philosophie d'une défaite », *L'Illustration*, 27 juillet.

La République Française

Roche, Jean, 1917,« Le défaut de la race », *La République Française*, 17 mars, p. 1.

MANUELS SCOLAIRES

Chaulanges, S. & Chaulanges, M., 1943, *Histoire de France*. Cours Moyen et classe de septième. Paris, 1943.

Taboulet, G. & Champion, G., 1944, *Histoire de France.À l'usage des écoles primaires françaises d'Indochine*, Cours Élémentaire. Éditions de la Direction de l'instruction Publique, 1944.

BIBLIOGRAPHIE

Amalvi, Christian, 1982, « Vercingétorix dans l'enseignement primaire : 1830-1940 », dans Paul Viallaneix & Jean Ehrard (éd.), *Nos ancêtres les Gaulois*, Actes du Colloque International de Clermont-Ferrand, 23-25 juin 1980 (Faculté des Lettres et Sciences Humaines de l'Université de Clermont-Ferrand II, Nouvelle série, 13), Clermont-Ferrand, p. 349-355.

Amalvi, Christian, 1984, « De Vercingétorix à Astérix, De la Gaule à de Gaulle ou les métamorphoses idéologiques et culturelles de nos origines nationales », *Dialogues d'Histoire Ancienne* 10, p. 285-318.

Amalvi, Christian, 2001, *Les Héros de l'histoire de France. De Vercingétorix à de Gaulle, un tour en quatre-vingts personnages. L'album de famille de tous les Français, Le panthéon national de nos livres d'histoire*..., Paris.

Ambrosoli, Luigi, 1981,« Recherches sur les thèmes impérialistes dans les programmes et les textes de culture fasciste (1925-1941) », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, 161.

Assayag, Jackie, 1996, « "L'Inde fabuleuse" de Vichy. La race en image dans le nazisme français (1943-1944) », *Gradhiva* 19, 25-38.

Azéma, Jean-Pierre & Wieviorka, Olivier, 1998, *Vichy, 1940-1944*, Paris.

Baczko, Bronislaw, 1982, « Sentiment monarchique et "gallicité" – résumé de l'introduction », dans Paul Viallaneix& Jean Ehrard (éd.), *Nos ancêtres les Gaulois*, Actes du Colloque International de Clermont-Ferrand, 23-25 juin 1980 (Faculté des Lettres et Sciences Humaines de l'Université de Clermont-Ferrand II, Nouvelle série, 13), Clermont-Ferrand.

Bernal, Martin, 1987, *Black Athena: the Afroasiatic roots of classical civilization*, London.

Bernal, Martin, 2003, « A imagem da Grécia Antiga como uma ferramenta para o colonialismo e para a hegemonia européia. Tradução de Fábio Adriano Hering », dans Pedro Paulo Abreu Funari (éd.), *Repensando o Mundo Antigo*, IFCH/UNICAMP (Coleção Textos Didáticos).
Birnbaum, Pierre, 1998, *La France imaginée. Déclin des rêves unitaires ?*, Paris.
Burrin, Philippe, 1995, « Science et présence », *La France à l'heure allemande 1940-1944*, Paris (L'Univers historique), p. 311-328.
Cabanel, Patrick, 1984, *Le Mythe national. L'histoire de France en question*, Paris.
Cabanel, Patrick, 1995, « La construction du mythe national », dans Suzanne Citron, Christian Guyonvarc'h & Yves Plasseraud (éd.), *Histoire de France – mythes et réalités* : *quelle place pour les peuples et les minorités ? Quelle place pour l'Europe ?* Toulouse, p. 17-24.
Cabanel, Patrick, 2003, « Nations antiquaires et antiquités nationales. Recomposer le passé », *Le Monde*, 5 novembre.
Cointet-Labrousse, Michèle & Cointet, Jean-Paul (dir.), 2000, *Dictionnaire historique de France sous l'Occupation*. Paris.
Díaz-Andreu, Margarita & Champion, Timothy, 1996, *Nationalism and archaeology in Europe*, London.
Droit, Roger-Pol, 1991, *Les Grecs, les Romains et nous. L'Antiquité est-elle moderne ?* Deuxième Forum « Le Monde » Le Mans, Paris.
Dubuisson, Michel, 2001, « Réflexions sur l'actualité de l'Antiquité gréco-romaine »,*Histoire de l'Antiquité*. *Orient, Grèce, Rome*, Liège.
Ehrard, Antoinette, 1982, « Vercingétorix contre Gergovie ? », dans Paul Viallaneix & Jean Ehrard (éd.), *Nos ancêtres les Gaulois*, Actes du Colloque International de Clermont-Ferrand, 23-25 juin 1980 (Faculté des Lettres et Sciences Humaines de l'Université de Clermont-Ferrand II, Nouvelle série, 13), Clermont-Ferrand, p. 307-321.
Funari, Pedro Paulo Abreu, 2002, *Antigüidade Clássica – a história e a cultura a partir dos documentos*. Campinas.
Funari, Pedro Paulo Abreu, Feitosa, L.C. & Silva, G.J., 2003, *Amor desejo e poder na Antiguidade* : *relações de gênero e representações do feminino*. Campinas.
Goudineau, Christian, 1994, « Les Gaulois n'étaient pas des barbares », *L'Histoire*176, p. 34-45.
Goudineau, Christian, 2001, *Le dossier Vercingétorix*, Actes Sud /Errance.
Hingley, Richard (éd.), 2001, *Images of Rome*. *Perceptions of Ancient Rome in Europe and the United States in the Modern Age* (Journal of Roman Archaeology, Supplementary series 44), Portsmouth.
Insolera, Italo & Perego, Francesco, 1983, *Archeologia e città. Storia moderna dei Fori di Roma*, Roma – Bari.
Insolera, Italo & Cederna, Antonio, 2001, *Roma fascista nelle fotografie dell'Instituto Luce*, Roma.
Kaschuba, Wolfgang, 1997, « Identité, altérité et mythe », *Revue d'Ethnologie Française*27, 4, p. 499-515.
Kastoryano, Riva, 2001, « Nationalité et citoyenneté en Allemagne aujourd'hui », *Vingtième Siècle*70, p. 3-17.
Kohl, Philip L. & Fawcett, Clare (dir.), 1995, « Archaeology in the service of the state: theoretical considerations », *Nationalism, politics, and the practice of Archaeology*, Cambridge, p. 3-18.
Le Goff, Jacques, 2003, *História e memória*, Tradução de Irene Ferreira et al., Campinas.
MacDonald, W. A., 1991, « Archaeology in the 21st century: six modest recommendations », *Antiquity* 65, p. 829-839.
Martin, Paul, 2000, *La Guerre des Gaules. La Guerre civile. César, l'actuel*, Paris.
Martin, Paul, 2001, « Vercingétorix, victime de l'esprit de clocher », *L'Histoire*, 650, p. 56-63.
Michel, Alain (éd.) 2002, *Tradition classique et modernité* (Cahiers de la villa Kérylos, 13), Paris.
Nora, Pierre, 1962, « Ernest Lavisse : son rôle dans la formation du sentiment national », *Revue Historique* 228, p. 74-97
Olivier, Laurent, 1998, « L'archéologie française et le Régime de Vichy (1940-1944) », *European Journal of Archaeology*1/2, p. 241-264.
Pomian, Krzysztof, 1997, « Français et Gaulois », dans Pierre Nora (éd.), *Les Lieux de mémoire*, 2, *La Nation*,Paris, p. 2245-2300.
Rabinowitz, Nancy S., & Richlin, Amy, 1993, *Feminist Theory and the Classics*, New York.
Pomian, Krzysztof, 1997, « Francs et Gaulois», dans Pierre Nora (éd.), *Les Lieux de mémoire*, vol. 2,Paris, p. 2245-2300.
Revel, Jacques, 2001, « Le fardeau de la mémoire », Institut de Recherche sur le Maghreb Contemporain
http://www.irmcmaghreb.org/corres/textes/revel.htm
Roman, Yves, 1994, « Vercingétorix, héros contemporain », dans Sylvie Lourdaux & Muriel Carbonnet, *Catalogue de l'exposition organisée par la réunion des Musées Nationaux/Musée des Antiquités Nationales*, Paris, p. 201-205.
Sallois, Jacques, 1994, « Préface », dans Sylvie Lourdaux & Muriel Carbonnet, *Catalogue de l'exposition organisée par la réunion des Musées Nationaux/Musée des Antiquités Nationales*, Paris, p. 11.
Schiavone, Aldo, 2003, *L'Histoire brisée*. *La Rome antique et l'Occident moderne*, Paris.
Schnapp, Alain, 1981, « Archéologie, archéologues et nazisme », dans Maurice Olender (éd.), *Le racisme – mythes et sciences* (Collection de la science), Bruxelles, p. 289-315.
Schnapp, Alain, 2003, « L'autodestruction de l'archéologie allemande sous le régime Nazi »,*Vingtième Siècle* 78, p. 101-109.
Simon, André, 1989, *Vercingétorix et l'idéologie française*, Paris.
Taillefer, Michel, 2001, « Mythes des origines (discussion) », dans Sylvie Caucanas, Rémy Cazals & Pascal Payen, *Retrouver, imaginer, utiliser l'Antiquité, Actes du Colloque international tenu à Carcassonne les 19 et 20 mai 2000*,Toulouse, p. 72.
Vidal-Naquet, Pierre, 2002, *Os Gregos, os historiadores, a democracia. O grande desvio*, tradução de Jônatas Batista Neto, São Paulo.

LA CHRONIQUE D'ARCHIMÈDE

BILAN DES ACTIVITÉS SCIENTIFIQUES 2013-2014 DE L'UNITÉ MIXTE DE RECHERCHE 7044

Frédéric Colin (éd.),

directeur de l'UMR 7044 Archimède,

frederic.colin@misha.fr

SOMMAIRE

1. INTRODUCTION

2. LES SERVICES D'APPUI À LA RECHERCHE

2.1. Le *Bulletin Analytique d'Histoire Romaine* (BAHR) : une base de données bibliographiques pour l'histoire et l'archéologie romaine

2.2. L'ostéothèque du Musée zoologique de Strasbourg

3. ÉQUIPE I
« TERRITOIRES ET EMPIRES D'ORIENT (TEO) »

3.1. Présentation des programmes de l'équipe

3.2. La mission de prospection dans la région de Khirbet Malhat (Syrie du Nord)

3.3. Autour des points d'eau. Expansions et régressions d'un terroir irrigué de l'oasis de Bahariya (Égypte), des pharaons à nos jours. Idex interdisciplinaire Université de Strasbourg – CNRS

3.4. Nouvelles perspectives dans l'étude du Physiologus grec et de son illustration

4. ÉQUIPE II
« HISTOIRE CULTURELLE ET ANTHROPOLOGIQUE DES MONDES GREC ET ROMAIN »

4.1. Présentation des programmes de l'équipe

4.2. Le phénomène colonial dans les mondes grec et romain : approches culturelle et sociologique

4.3. Journée d'étude « Prytanée et Regia »

4.4. L'orientalisme : une invention des Grecs ?

5. ÉQUIPE III
« PRÉHISTOIRE DE L'EUROPE MOYENNE »

5.1. Présentation des programmes de l'équipe

5.2. L'habitat rubané en Alsace dans son contexte centre-européen

5.3. Sépultures, dépôts humains et dépôts animaux en fosse circulaire dans le Néolithique récent de l'Europe moyenne

6. ÉQUIPE IV
« ARCHÉOLOGIE DE LA MEUSE AU RHIN (AMER) »

6.1. Présentation des programmes de l'équipe

6.2. L'Antiquité tardive dans la partie méridionale de la vallée du Rhin supérieur (Alsace et Pays de Bade) : aspects des cultures matérielles et formes d'occupation des IVe et Ve siècles

6.3. Enceintes et sites fortifiés du Rhin supérieur

6.4. ArkeoGIS version 3.0, un outil en ligne pour l'archéologie

1. INTRODUCTION (Fr. Colin)

La *Chronique d'Archimède* a pour objectif de présenter annuellement, à chaud, les programmes de recherche en cours dans l'unité mixte de recherche 7044 « Archéologie et histoire ancienne : Méditerranée - Europe » (CNRS, Université de Haute-Alsace, Université de Strasbourg, Ministère de la culture et de la communication, INRAP). Pour la livraison 2013/2014, son organisation a été couplée à celle de la « Journée du laboratoire », inaugurée cette année en vue de faire circuler l'information scientifique en interne, horizontalement entre les différents services et équipes qui composent notre unité de recherche, et verticalement entre les responsables d'opérations et les structures de direction. Il a été décidé de publier la synthèse des communications de cette journée d'étude dans la *Chronique* annuelle pour encourager le soin porté aux contributions et surtout afin de diffuser rapidement des informations sur l'avancement de nos programmes de recherche sur un support accessible internationalement.

Nous n'avons pas souhaité brosser un tableau exhaustif de nos travaux, mais présenter un choix d'opérations en fonction de l'actualité (conclusion d'un programme, obtention d'un nouveau contrat de recherche, développement particulier d'une enquête, etc). Ce choix sera introduit par une présentation générale de la structure d'ensemble des programmes de recherche de chaque équipe, sous la plume de leurs responsables. En outre, nous avons voulu souligner le dynamisme des services d'appui à la recherche en synthétisant, cette année, les activités du *Bulletin Analytique d'Histoire Romaine* et de l'Ostéothèque du Musée zoologique de Strasbourg, tandis que le service d'Analyse des formes architecturales et spatiales et le service des publications seront présentés l'année prochaine.

Enfin, nous pouvons saluer dans ce bilan annuel l'obtention de cinq prix scientifiques par des chercheurs et de jeunes docteurs de notre équipe : Aurélie Houbre a bénéficié le 10 avril 2013 du Prix de la Fondation Université de Strasbourg dans le domaine des sciences humaines et sociales, pour sa thèse intitulée *Styles céramiques et groupes régionaux dans le Néolithique ancien danubien occidental (bassin du Rhin, de la Meuse et de la Seine). Une approche systémique* (directeur de thèse Christian Jeunesse) ; Julie Patrier a reçu en mai 2013 le Prix de la Fondation archéologique Pierre Mercier, pour sa thèse intitulée *Conservation des denrées alimentaires en Anatolie centrale et dans les régions limitrophes au II^e millénaire av. J.-C.* (directeur de thèse Dominique Beyer) ; Cheikhmous Ali a obtenu le Prix Martin Bucer en octobre 2013, attribué par le Chapitre de Saint-Thomas à Strasbourg, pour sa thèse *Représentations architecturales dans la glyptique du Proche-Orient ancien* (directeur de thèse Dominique Beyer) ; en compagnie de quatre autres bénéficiaires, Catherine Duvette, Ingénieur d'études du CNRS dans notre unité de recherche, a obtenu le 21 mars 2014 le Prix Gustave Schlumberger de l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres, pour un ouvrage de Georges Tate (†), Maamoun Abdulkarim, Gérard Charpentier, Catherine Duvette et Claudine Piaton, intitulé *Serǧilla. Village d'Apamène*, I, Beyrouth-Damas (*Bibliothèque archéologique et historique* 203, 2013) ; Ruey-Lin Chang, Docteur en sciences de l'Antiquité (papyrologie) de l'Université de Strasbourg et de l'Université de Heidelberg (2010), s'est vu décerner en 2014 le Prix Desrousseaux de l'Association des Études grecques pour sa thèse publiée sous le titre *Un dossier fiscal hermopolitain d'époque romaine conservé à la Bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg (P. Strasb. inv. gr. 897-898, 903-905, 939-968, 982-1000, 1010-1013, 1918-1929) : édition, commentaire et traduction [= P.Stras. 901-903]*, Le Caire, 2014 (*Bibliothèque générale* 46) (directeurs de thèse Jean Gascou et Andréa Jördens).

2. LES SERVICES D'APPUI À LA RECHERCHE

2.1. LE BULLETIN ANALYTIQUE D'HISTOIRE ROMAINE (BAHR) : UNE BASE DE DONNÉES BIBLIOGRAPHIQUES POUR L'HISTOIRE ET L'ARCHÉOLOGIE ROMAINES

Par Michel Humm [1], directeur du BAHR

Le *Bulletin Analytique d'Histoire Romaine* (BAHR) a été créé en 1962 par M. Edmond Frézouls, professeur d'histoire romaine à l'Université de Strasbourg de 1959 à 1995. Le BAHR était une création en avance sur son temps : il s'est d'emblée présenté comme une recension bibliographique et analytique de l'ensemble de la production scientifique en histoire et en archéologie romaines publiée dans un très grand nombre de revues, élargies aux revues de l'Europe orientale, y compris celles publiées dans des langues peu pratiquées. À l'origine de cette entreprise, E. Frézouls fut aidé dans sa tâche par Hélène Jouffroy, ingénieur de recherche au CNRS, dont la vaste connaissance tant en histoire qu'en archéologie romaine a largement bénéficié à la qualité des analyses du BAHR. Le BAHR a été ensuite successivement dirigé par les professeurs J.-M. David, A.-M. Adam et M.-L. Freyburger, avant que je n'en prenne à mon tour la direction à partir de février 2013.

[1] Université de Strasbourg, UMR 7044 Archimède.

Le BAHR se présentait initialement comme une suite de résumés non critiques classés thématiquement et publiés annuellement. À partir de 1992, l'analyse des articles a été abandonnée au profit d'un choix de mots-clés (peuples, anthroponymes, théonymes, lieux géographiques, sources – littéraires, épigraphiques ou papyrologiques), de thèmes et de mots-clés divers (ces derniers regroupés et classés dans un thésaurus). Cette grille d'analyse a été inspirée par les PACTOLS de la base FRANTIQ (Fédération et Ressources sur l'ANTIQuité). Le BAHR existe aujourd'hui sous deux versions :

– la version papier, publiée une fois par an sous forme d'un volume papier (vers février-mars pour l'année précédente) : ainsi le tome 22, 2013, est paru en mars 2014 ;

– depuis 1999, une base de données sur Internet : élaborée maintenant à partir de Flora, hébergée sur le serveur de la MISHA (version française et version anglaise) : www.misha.fr/antiquite.

Aujourd'hui, le BAHR se présente toujours comme une base de données bibliographique et analytique unique au monde pour la connaissance bibliographique et la recherche en histoire et en archéologie du monde romain antique. Cette base de données est fondée sur le dépouillement de plus de 800 revues françaises et étrangères traitant du monde romain antique (en histoire, archéologie, épigraphie, numismatique, papyrologie...). Depuis 2007, une analyse des articles (en texte libre) accompagne les mots-clés de la plupart des notices. Mais en 2013, l'équipe du BAHR a décidé d'adapter cet outil bibliographique aux nouvelles exigences de la recherche en histoire ancienne, en intégrant également le dépouillement des actes de colloque et d'autres ouvrages collectifs traitant de l'histoire romaine (à condition qu'ils aient été publiés après 2012 et que l'équipe du BAHR reçoive directement un exemplaire de ces ouvrages de la part de leurs éditeurs). Le BAHR repose sur le travail d'une équipe permanente composée d'agents du CNRS membres de l'UMR 7044 (Marie-José Morant jusqu'en février 2014, Michel Matter et Doris Meyer) et d'un informaticien de la MISHA (Marian Iliev). À cela s'ajoute l'aide d'enseignants-chercheurs de l'équipe et aussi d'étudiants en master et en doctorat des universités de Strasbourg et de Mulhouse, ainsi que des collègues et doctorants français et québécois de l'Université de Laval, mais aussi de quelques chercheurs extérieurs (Annie Vigourt, Bernard Remy).

En 2004, grâce à une initiative du Réseau des Maisons des Sciences de l'Homme, le BAHR a participé à la mise en place du portail DAPHNE (Données en Archéologie Préhistoire et Histoire sur le NEt), commun au BAHR, à l'INIST (bases Francis d'Archéologie / Préhistoire / Religion) et à FRANTIQ (www.daphne.cnrs.fr/). Ce portail a dû être malheureusement fermé en février 2014 à cause de problèmes de maintenance sur un site devenu obsolète par sa technologie informatique et à cause du manque de moyens pour le remplacer. Par chance, depuis septembre 2013, les données du BAHR sont également disponibles sur la plateforme de recherche ISIDORE : http://rechercheisidore.fr. ISIDORE était à l'origine un des projets du très grand équipement (TGE) Adonis du CNRS, devenu en 2013 la très grande infrastructure (TGIR) Huma-Num visant à faciliter le tournant numérique de la recherche en sciences humaines et sociales (www.huma-num.fr). ISIDORE est une plate-forme sur Internet permettant la recherche et l'accès aux données numériques et numérisés de la recherche en sciences humaines et sociales (SHS). Cette plateforme moissonne les métadonnées et indexe les données numériques en enrichissant les ressources (notices) avec les termes de référentiels scientifiques. Les données présentes sur ISIDORE sont elles-mêmes ensuite accessibles aux différents moteurs de recherche. Enfin ISIDORE associe un grand nombre de producteurs de données : des plateformes d'édition électronique (Cairn.info, Persée, Revues.org, etc.), des bibliothèques numériques (Gallica, bibliothèque Sainte-Geneviève, etc.), et des archives ouvertes (HAL-SHS, laquelle signifie : Hyper Article en Ligne – Sciences de l'Homme et de la Société, mais aussi theses.fr, TEL, etc.). En mai-juin 2013, des contacts ont été pris avec M. Stéphane Pouyllau, l'un des créateurs et responsables d'ISIDORE. Le 11 juin, M. Pouyllau est venu à la MISHA et a présenté devant une partie de l'équipe du BAHR le fonctionnement et l'intérêt d'ISIDORE : nous avons discuté de la possibilité technique et des avantages scientifiques d'un « moissonnage » des métadonnées du BAHR par la plateforme ISIDORE, et toute l'équipe présente a été convaincue de l'intérêt pour le BAHR de verser une partie de ses données, grâce à son système de mots-clés, dans la plateforme d'ISIDORE. Avec le soutien de M. Steyer, secrétaire général de la MISHA, et avec la collaboration active de M. Iliev, informaticien de la MISHA et responsable de la base Flora, l'opération de moissonnage des métadonnées du BAHR fut lancée vers la fin de l'été. Les résultats de cette intégration des métadonnées du BAHR dans la plateforme ISIDORE ont pu se constater très rapidement :

– les métadonnées du BAHR sont maintenant directement accessibles sur ISIDORE, sans avoir à passer directement par le serveur de la MISHA, mais l'utilisateur qui souhaite approfondir son interrogation peut se retrouver dans l'environnement Flora (sans avoir eu à la connaître au préalable) ;

– les consultations de la base Flora ont connu une croissance exponentielle à partir de l'automne 2013

(par exemple, alors qu'en janvier 2013, la version française du BAHR sur Flora a été consultée 213 fois à partir de 118 ordinateurs différents, en septembre 2013, elle fut consultée 2806 fois à partir de 184 ordinateurs, et en novembre 2013, elle fut consultée 12312 fois à partir de 1155 ordinateurs…).

Cette présentation du BAHR en 2013 est l'occasion de saluer l'importance du travail accompli par M.-J. Morant, véritable « cheville ouvrière » de l'équipe, car, depuis de nombreuses années, elle participait non seulement à la rédaction d'une très grande partie des notices d'analyses (environ 50 % des 2500 analyses produites chaque année !), mais elle organisait la production, gérait et centralisait les données, gérait les échanges de revues avec l'extérieur, contrôlait et corrigeait les données, veillait à la mise en ligne sur Flora, supervisait la publication de la version papier. L'équipe du BAHR, soutenue par la direction de l'UMR 7044, espère vivement qu'au terme de cette phase de transition le départ de M.-J. Morant sera compensé par un nouveau recrutement, indispensable pour le bon fonctionnement de l'entreprise. Avant tout, le BAHR souhaite rester fidèle à ses objectifs initiaux et à l'ambition de son fondateur, pour rester une base de données unique au service de la recherche en histoire et en archéologie du monde romain : je suis persuadé que, avec le soutien de tous, le BAHR est encore promis à un grand avenir…

2.2. L'OSTÉOTHÈQUE DU MUSÉE ZOOLOGIQUE DE STRASBOURG

Par Rose-Marie ARBOGAST [2], responsable de l'ostéothèque

L'ostéothèque du Musée zoologique de Strasbourg a été créée à partir de 2009 grâce à des financements du Ministère de la Culture (SRA d'Alsace), de l'Université de Strasbourg et du CNRS (UMR 7044) et l'aide du Pôle d'archéologie interdépartemental rhénan. Sa création et son développement bénéficient du soutien et de la collaboration étroite avec le Musée zoologique de Strasbourg qui en est le principal partenaire scientifique.

L'ostéothèque réunit les ossements de la plupart des mammifères et des oiseaux qui sont susceptibles d'être représentés sur les sites archéologiques depuis le Mésolithique (vers 8000 av. J.-C.) jusqu'à la période contemporaine en Europe tempérée (y compris les espèces disparues à l'heure actuelle ou celles placées sous protection dont la commercialisation et la circulation sont strictement encadrées).

Elle est constituée de pièces ostéologiques (squelettes ou parties de squelettes) qui proviennent des collections ostéologiques du Musée zoologique de Strasbourg.

[2] CNRS, UMR 7044 ARCHIMÈDE.

Figure 1 : Ostéothèque du Musée zoologique de Strasbourg. Cliché P. Disdier (CNRS).

Figure 2 : Ostéothèque du Musée zoologique de Strasbourg. Cliché P. Disdier (CNRS).

Les squelettes sont au préalable nettoyés, inventoriés et dans le cas des grands mammifères, le plus souvent dissociés, pour permettre un maniement aisé de chaque pièce squelettique et son observation sous toutes ses faces (**fig. 1**). Les ossements de grands mammifères sont rangés par type d'os (par exemple tous les fémurs ensemble). En revanche les squelettes d'oiseaux, de petits mammifères et d'animaux jeunes sont conditionnés par individu en boîtes transparentes. L'ostéothèque représente ainsi un ensemble d'ossements classés par grandes familles, dont les provenances et les caractéristiques biologiques (âge, sexe…) sont connues, de telle manière qu'ils puissent servir de référence pour les déterminations anatomique, spécifique, sexuelle des vestiges animaux issus des sites archéologiques. Ces déterminations se basent sur la reconnaissance des formes et des caractéristiques particulières qui distinguent les os des différentes espèces, selon une démarche fondée sur les méthodes de l'Anatomie comparée. La collection du Musée zoologique de Strasbourg compte à ce jour plus d'un demi millier de spécimens (squelettes, parties de squelettes, pièces isolées) de grands mammifères, d'oiseaux et de micromammifères.

Les activités développées en 2013 ont été consacrées à compléter la collection de référence dédiée aux oiseaux. Près de 200 spécimens de près d'une trentaine de familles (*Rallidae*, *Laridae*, *Passeridae*, *Fringillidae*, *Paridae*, *Hirundinidae*) ont pu être préparés et complètent le référentiel des squelettes disponibles pour comparaison. La collection de squelettes d'oiseaux les plus courants (*galliformes*, *accipiteriformes*) a été organisée en ostéothèque. Cette présentation nécessite la dissociation des squelettes et leur présentation par éléments anatomiques pour une consultation plus aisée. Ce type de conditionnement repose sur un référencement de toutes les pièces qui font l'objet d'un inventaire et d'un marquage systématiques.

L'ostéothèque a continué d'assurer son rôle de formation pour les étudiants de Master et deux doctorantes de l'Université de Strasbourg (**fig. 2-3**). Au niveau Master, elle a été le cadre d'un cours d'initiation aux méthodes de l'archéozoologie dispensé sur 2 heures hebdomadaires durant le premier semestre de l'année universitaire 2013/2014. La participation à l'enseignement universitaire s'est aussi poursuivie par l'encadrement de travaux de master et de doctorat.

Elle est régulièrement associée aux animations organisées dans le cadre des Journées Nationales de

Figure 3 :
Ostéothèque du Musée zoologique de Strasbourg.
Cliché P. Disdier (CNRS).

l'Archéologie. À Strasbourg, lors de son édition de 2013, cette manifestation a été relayée par les préhistoriens de l'UMR 7044 Archimède, accueillie à la MISHA et sur le campus universitaire. Les archéozoologues (étudiantes et collaborateurs scientifique) se sont relayés durant ces trois journées pour organiser un atelier consacré à l'archéozoologie et assurer des animations visant à sensibiliser le public aux méthodes de détermination et d'analyse ostéologique. Parallèlement la présentation des résultats de la fouille du site de Lutter « Oratoire Saint Joseph » sous forme d'une série de panneaux explicatifs et d'une évocation de l'environnement du site à travers une reconstitution paysagère et la mise en scène des animaux à fourrure dont la chasse est attestée sur ce site à la période Néolithique (entre 5600 et 4500 av. J.-C.), permettait d'illustrer, très concrètement, l'apport des études archéozoologiques à l'étude et à la compréhension d'un site archéologique. L'archéozoologie a aussi été à l'honneur dans la programmation 2014 des Journées Nationales de l'Archéologie par une conférence « *Des animaux et des hommes à travers l'histoire d'après l'Archéozoologie* » animée par Rose-Marie Arbogast à la Villa, Centre d'interprétation du Patrimoine de Dehlingen, le 5 juin 2014.

Lieu d'échanges scientifiques, l'ostéothèque a accueilli la réunion du programme ERC « *NEOMILK: The milking revolution in temperate Neolithic Europe* » dirigé par R. Evershed (Université de Bristol). Organisée sur deux journées (10 et 11 avril 2014), cette rencontre fut l'occasion d'échanges interdisciplinaires entre archéologues, archéozoologues et chimistes sur le thème de l'origine de l'exploitation du lait, de l'apport de l'étude des résidus lipidiques préservés dans les céramiques découvertes sur les sites archéologiques, du potentiel des sites archéologiques alsaciens pour cette recherche… Dans ce cadre, une session de travail dédiée à la mise en place de standards méthodologiques, à laquelle ont pu participer les doctorantes en archéozoologie de l'Université de Strasbourg, réunissait à l'ostéothèque, les archéozoologues de divers pays européens mobilisés dans le projet (Pologne, Grande Bretagne, France).

3. ÉQUIPE I « TERRITOIRES ET EMPIRES D'ORIENT (TEO) »

3.1. PRÉSENTATION DES PROGRAMMES DE L'ÉQUIPE

Par Dominique Beyer [3], responsable de l'équipe I

L'équipe « Territoires et Empires d'Orient » (TEO) poursuit ses recherches sur des aires chrono-culturelles méditerranéennes et orientales, du IVe millénaire av. J.-C. au XVe siècle de notre ère, de la Crète à la Djezireh syrienne d'ouest en est et de la Serbie à l'Égypte, en passant par le plateau Anatolien, du nord au sud. Les chercheurs y sont confrontés à des problématiques voisines, liées aussi bien aux caractéristiques environnementales des terrains étudiés – contextes désertiques ou semi-désertiques (Égypte, Syrie), milieux montagneux (Massif calcaire de Syrie du Nord, Serbie, Taurus anatolien) ou situations insulaires (Crète, Chypre) – qu'aux échanges culturels qui n'ont cessé de les parcourir.

[3] Université de Strasbourg, UMR 7044 Archimède.

La présence dans une même équipe de spécialistes des divers domaines représentés permet de transcender des limites disciplinaires généralement admises et d'aboutir à des confrontations fructueuses comme le démontrent les réflexions nées des opérations « Figurines féminines d'Égypte, de Nubie et du Proche-Orient » ou « Des dieux qui meurent et ressuscitent ».

La nature des sources étudiées a fourni les bases d'une structuration de nos opérations en trois axes, complémentaires et perméables entre eux autour du thème « Villes et villages d'Orient » :

– *Les sites et leur environnement*. Cet axe regroupe des opérations de terrain (fouilles et prospections) relatives à neuf sites différents (quatre en Syrie, deux en Égypte, un en Serbie, un en Crète, un à Chypre). Sur tous ces terrains, la fondation et l'évolution d'agglomérations urbaines ou rurales sont étudiées dans leur environnement géographique respectif.

– *Les objets et leur contexte*. Sont concernées cinq opérations qui portent sur l'étude d'artefacts (décor sculpté, sigillographie, figurines féminines, etc.) à la fois envisagés dans leurs contextes spécifiques et mis en perspectives dans des cadres culturels et chronologiques plus larges (élaboration, évolution et diffusion de savoir-faire régionaux).

– *Gisements de textes et histoire*. Cinq opérations sont consacrées aux documents épigraphiques, papyrologiques et codicologiques d'Égypte et de Byzance, étudiés dans le cadre de l'Atelier de recherche en papyrologie égyptienne et grecque de Strasbourg – avec une mention particulière pour les collections papyrologiques strasbourgeoises (BNU).

3.2. LA MISSION DE PROSPECTION DANS LA RÉGION DE KHIRBET MALHAT (SYRIE DU NORD)

Par Philippe Quenet [4]

La mission de prospection dans la région de Khirbet Malhat (Syrie du Nord) a fait partie d'un programme plus large, financé par une ANR franco-allemande qui a couru sur les années 2009-2013. L'auteur, qui était aussi le co-directeur de cette mission avec Ahmad Sultan (DGAMS), était partenaire de la partie française, coordonnée par C. Castel (CNRS-UMR 5133, Maison de l'Orient et de la Méditerranée, Lyon). La coordination de la partie allemande était assurée par Jan-Waalke Meyer (Université de Francfort). Intitulé *Badiyah* (qui signifie « steppe » en arabe), ce projet portait sur les villes circulaires du

[4] Université de Strasbourg, UMR 7044 Archimède.

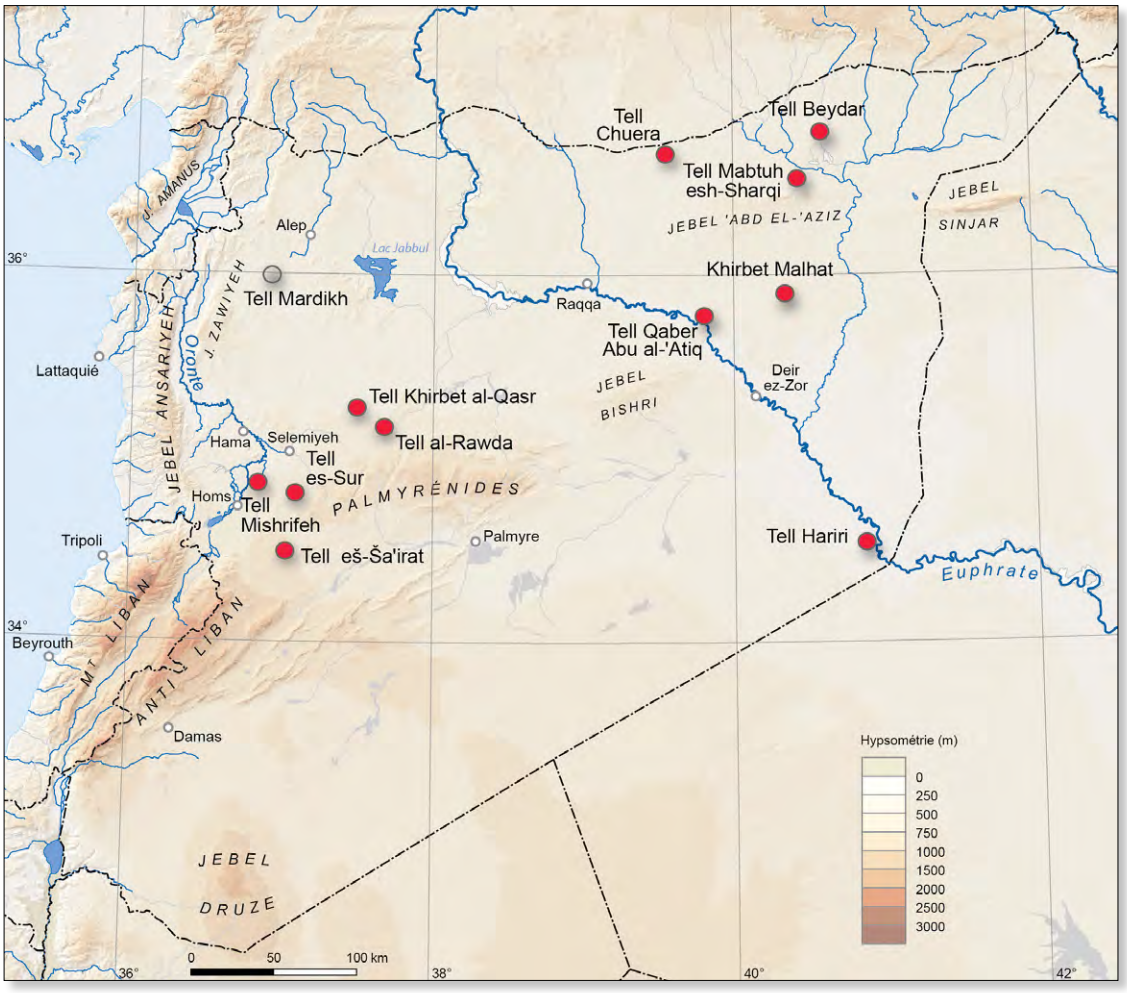

Figure 4 :
Principales villes circulaires du III^e millénaire av. J.-C. en Syrie.

IIIe millénaire av. J.-C. dans les marges arides de Syrie (**fig. 4**), leur genèse, leur développement et leur déclin.

Ces villes circulaires sont en effet l'illustration d'un phénomène décisif dans le développement de la Syrie. Elles marquent, au début du Bronze ancien (v. 3000 av. J.-C.), le début de l'urbanisation dans le Nord de la Mésopotamie ou Jezireh et illustrent une forme urbanistique qui, pour n'être pas systématique, n'en reste pas moins propre à cette aire géographique et parfaitement originale. Celle-ci impose aux établissements, depuis le plus petit village (1 ha) jusqu'à la métropole régionale (90 ha), une enveloppe circulaire – matérialisée par un rempart (voire un second quand l'agglomération s'est agrandie) – et une voirie radio-concentrique.

Ces villes, organisées en réseau, naissent dans le Nord-Est syrien, entre Khabur et Balikh et sont le résultat d'un processus endogène. Leur émergence s'accompagne d'une évolution politique qui donne lieu à la définition d'entités territoriales assimilables à des royaumes dont l'histoire commence à pouvoir être lue au XXIVe s. grâce aux textes qui nous sont parvenus. Mais c'est aussi l'époque à laquelle elles périclitent, en raison de luttes intestines d'une part et de conflits ouverts d'autre part avec les puissants royaumes contemporains du Sud mésopotamien. Le système social, économique et politique qu'elles avaient mis en place prend définitivement fin au XXIIIe s.

La forme urbaine qu'elles avaient inaugurée leur survécut néanmoins. Elle fut en effet transmise vers le milieu du IIIe millénaire à une autre région plus occidentale, l'Ouest de la Syrie centrale (ou Shamiyyeh), pourtant occupée par une population à la culture matérielle parfaitement distincte. L'emprunt du modèle est patent, mais aussi son adaptation à une zone bien plus aride, aux ressources intrinsèques bien plus chiches que dans le Nord syrien, impliquant un recours obligé à l'irrigation pour cultiver, un pastoralisme semi-sédentaire dans le domaine de l'élevage et un schéma d'implantation régional plus lâche. Ces villes et l'infrastructure qui les sous-tendait disparaîtront à leur tour avant le tournant du IIIe millénaire.

Ce tableau est pour partie nourri des résultats des recherches menées au sein du programme *Badiyah*, auxquelles la mission de prospection dans la région de Khirbet Malhat n'a pas peu contribué, car le Deru, nom de la région en question, était resté *terra incognita* ou presque jusque-là. Considéré (à tort, comme on devait le découvrir) comme le seul et le plus méridional des sites circulaires de la zone nord-syrienne, Khirbet Malhat apparaissait comme une énigme (**fig. 5**). Fort de ses 30 ha environ, entouré d'un rempart double, ce site urbain était non seulement implanté dans un environnement subdésertique, mais il semblait totalement isolé, contrairement à ses homologues plus septentrionaux, insérés dans un semis dense d'établissements hiérarchisés.

La première et seule campagne qui put être accomplie avant que la Syrie ne s'enferre dans la guerre civile eut lieu à la fin de l'été 2010. Comme pour tous les autres sites impliqués dans le projet, que leur exploration fût menée par une équipe allemande (Tell Khuera), syrienne (Tell eš-Ša'irat) ou française (Tell ar-Rawda), les recherches conduites à Khirbet Malhat comprirent plusieurs volets : archéologique (prospection, étude céramologique), paléo-environnemental (reconstitution du climat et du paysage anciens) et géophysique (prospection magnétique). L'équipe fut donc pluridisciplinaire (alliant des spécialistes venus des différents départements et laboratoires de recherche de l'université de Strasbourg), mais aussi binationale (puisqu'il s'agissait d'une mission conjointe syro-française).

Tandis que la prospection archéologique de Khirbet Malhat même permit d'établir la topographie du site et de déterminer ses périodes d'occupation (deux premiers tiers du IIIe millénaire, extrême fin du IIe à début du Ier millénaire av. J.-C.), sa prospection géophysique, bien que restée partielle, confirma la structure radioconcentrique présumée de sa voirie et apporta des élément nouveaux sur le tracé de ses remparts et leur mode de construction. Tout en s'écartant quelque peu du modèle idéal de la ville circulaire en affectant une forme d'ellipse aplatie à ses extrémités, Khirbet Malhat ne s'en intégrait pas moins à cette série typologique connue sous le nom de *Kranzhügel* – ou buttes à couronne, c.à.d. à anneau périphérique –, comme leur découvreur les avait nommées.

La prospection réalisée à plus large échelle (micro et macrorégionale) devait être riche d'enseignements. La ville circulaire de Khirbet Malhat était en fait associée à de petits village ou hameaux qui n'avaient pu être repérés jusqu'ici parce que préservés sous la forme de buttes trop peu élevées pour attirer l'œil. Tandis que les unes étaient contemporaines de la période d'occupation principale de Khirbet Malhat (autrement dit du IIIe millénaire), d'autres, souvent implantées à proximité, dataient majoritairement du milieu du Ier millénaire ap. J.-C. (période romano-byzantine à islamique ancienne). Par ailleurs, au moins deux autres établissements circulaires furent identifiés à l'ouest de Khirbet Malhat, jalonnant manifestement une route permettant circulation et échanges et reliant les vallées du Khabur et de l'Euphrate et désenclavant par là-même le Deru.

L'étude géographique et pédologique contribua à préciser les caractéristiques du milieu dans lequel Khirbet Malhat fut fondé. Le site fut installé à la frontière d'une

étendue de terres arables au nord et d'un reg calcaire au sud, dans un très ancien fond de vallée qui ne servait plus au IIIe millénaire que de lit à un cours d'eau temporaire se gonflant à la saison des pluies des eaux de ruissellement dévalant des versants. Enfin, bien que le Deru ne bénéficiât certainement pas d'un climat plus clément qu'aujourd'hui, il devait jouir d'une humidité plus grande (crues hivernales régulières des oueds, couverture buissonnante ou forestière plus importante) et d'un accès à l'eau plus facile (nappe phréatique peu profonde), conditions *sine qua non* pour qu'un site de la taille de Khirbet Malhat pût se maintenir en pratiquant notamment une agriculture irriguée à laquelle s'ajoutait vraisemblablement l'élevage d'ovidés domestiques.

L'arrêt des recherches de terrain pour cause de troubles politiques graves d'abord, puis de l'éclatement d'un conflit armé ensuite, incita à exploiter plus intensivement l'imagerie satellitaire. Or une inspection minutieuse du secteur sous étude fit apparaître que le plateau basaltique du Ma`azah, à l'est de Khirbet Malhat, était parsemé d'aménagements bien connus par ailleurs, appelés *kites* et servant au piégeage d'ongulés sauvages comme les gazelles et les onagres, pour les capturer ou les abattre. L'économie du Deru semblait donc avoir pu reposer sur le commerce, l'agriculture, l'élevage, mais aussi sur la chasse, et, partant, avoir été diversifiée – une stratégie évidemment payante dans un milieu aussi contraignant.

La synthèse des données récoltées par la mission de Khirbet Malhat et la confrontation de ces dernières avec celles issues des autres régions dans le cadre du projet *Badiyah* invite à penser que la fondation *ex nihilo* de cette ville selon un plan préconçu fit partie d'un vaste programme de conquête de territoires au début du IIIe millénaire en Jezireh centrale. Le modèle même de la ville circulaire peut être considéré comme un prêt-à-bâtir

Figure 5 :
Image satellitaire de Khirbet Malhat (© *Bing Maps*).

aisé à mettre en œuvre pour des colons s'emparant de nouvelles terres. Ayant fait ses preuves, il aurait donc pu séduire ultérieurement (vers 2500 av. J.-C.) les populations de Syrie du Centre-Ouest si elles poursuivirent à cette époque des objectifs semblables.

En somme et de manière plus générale, la mission de prospection dans la région de Khirbet Malhat, quoique interrompue prématurément, a contribué à combler une lacune, puisqu'aucune recherche archéologique ne s'était concentrée sur le Deru auparavant. On sait désormais qu'il connut trois pics d'occupation : de 3000 à 2350 et de 1100 à 700 av. J.-C. environ, puis dans les deux derniers tiers du Ier millénaire ap. J.-C. Par contrecoup, les travaux de la mission de Khirbet Malhat ont aussi obligé à reconsidérer l'image qu'on s'était faite de l'occupation de la Jezireh au IIIe millénaire, bien plus polymorphe qu'on ne l'avait estimé sur la base de l'exploration exclusive des zones d'agriculture sèche. En ce sens, Khirbet Malhat a permis d'établir un lien organique en tout point inédit entre Jezireh et Shamiyyeh et, plus spécifiquement entre villes circulaires du Nord-Est et du Centre-Ouest syriens.

3.3. AUTOUR DES POINTS D'EAU. EXPANSIONS ET RÉGRESSIONS D'UN TERROIR IRRIGUÉ DE L'OASIS DE BAHARIYA (ÉGYPTE), DES PHARAONS À NOS JOURS. IDEX INTERDISCIPLINAIRE UNIVERSITÉ DE STRASBOURG – CNRS

Par Frédéric Colin [5], Bruno Gavazzi [6], Marc Munschy [7], Mathieu Schuster [8], Dominique Schwartz [9]

Autour des points d'eau

À Bahariya comme dans les autres oasis du désert occidental d'Égypte l'accessibilité de l'eau est toujours au centre de la dynamique de l'occupation humaine et de la structuration des paysages habitables. Dans un environnement désertique qui préserve généralement bien les vestiges hydrauliques fossiles – contrairement à la vallée du Nil où la puissance des dépôts alluviaux masque largement les structures anciennes couvertes par l'inondation annuelle –, les gisements archéologiques conservent la plupart du temps des dispositifs de captation, d'adduction ou de distribution, que ce soit pour la consommation de l'habitat ou pour l'irrigation des cultures. Il faut cependant se garder d'interpréter ces traces dans une perspective synchronique uniquement inspirée des paysages actuels, car l'examen des dépôts sédimentaires couvrant les phases d'occupation et d'abandon des sites antiques révèle que le contexte climatique a connu des variations jusqu'à des périodes assez récentes (séquence de dépôts alluviaux terreux puis éoliens sableux). Le niveau et l'accessibilité de l'aquifère, par exemple, ont ainsi pu connaître des fluctuations sensibles.

Dans ce contexte, le site archéologique de Qasr ʿAllam [10], où était implanté un vaste domaine religieux, constitue un gisement particulièrement spectaculaire par la qualité de conservation des vestiges, par l'étendue du réseau hydraulique encore observable, par sa durée de fonctionnement – au moins du VIIIe/VIIe siècle au milieu du XXe siècle – et surtout par le fait que les structures d'irrigation et d'habitat, interconnectées dans un espace topographique commun, ont connu des développements concomitants. Les conditions y sont donc réunies pour retracer l'évolution de l'exploitation du milieu par l'homme par-delà les éventuels changements climatiques et pour étudier les modalités des interactions entre l'habitat et son environnement, à condition toutefois d'agir rapidement car le site est gravement menacé de destruction à cause de la mise en culture de nombreux hectares de nouvelles terres arables chaque année.

Au sein de ce projet réunissant trois unités mixtes de recherche de l'Université de Strasbourg et du CNRS [11], en partenariat avec l'IFAO (Le Caire), les sciences de la terre et de l'environnement proposent des solutions à des problèmes soulevés par l'étude archéologique et, en retour, l'archéologie apporte ses propres éclairages sur les conditions environnementales et climatiques grâce à son archivage de l'effet des phénomènes naturels sur les structures anthropiques et grâce à sa capacité à détecter des évolutions complexes (car déterminées par l'homme) et rapides (car rythmées par les périodes courtes du temps historique), dont la mise en évidence nécessite une échelle d'observation plus grande que pour les temps géologiques. Un des challenges posés par le site de Qasr ʿAllam est d'arriver à en imager exhaustivement la structure générale (habitat et réseau d'irrigation), alors que seule une partie du gisement est facilement repérable en surface tandis que le reste est couvert par d'importantes masses sédimentaires (terre et sable). Dans ces conditions, l'apport des méthodes de prospection géophysique occupe une position centrale dans notre stratégie de recherche.

[5] Université de Strasbourg, UMR 7044 Archimède.
[6] Université de Strasbourg, UMR 7044 Archimède et UMR 7516 Ipgs.
[7] Université de Strasbourg, UMR 7516 Ipgs.
[8] CNRS, UMR 7516 Ipgs.
[9] Université de Strasbourg, UMR 7362 Live.

[10] Colin 2011 et 2013.

[11] UMR 7044 « Archéologie et histoire ancienne : Méditerranée – Europe » (Archimède) (porteur Fr. Colin), UMR 7516 « Institut de Physique du Globe » (Ipgs) (porteurs M. Munschy et M. Schuster), UMR 7362 « Laboratoire Image, Ville, Environnement » (Live) (porteur Dominique Schwartz).

Cartographie magnétique

L'objectif principal de la cartographie magnétique dans l'oasis de Bahariya est de développer des méthodes nouvelles afin de localiser et caractériser les vestiges archéologiques invisibles en surface. Pour cela, plusieurs dispositifs à magnétomètres à vannes de flux, habituellement utilisés en prospection spatiale ou minière, ont été mis au point durant les campagnes de terrain de 2012, 2013 et 2014.

La première configuration, à base de capteurs portés, a permis de mettre au jour des anomalies magnétiques dont les formes laissent supposer une origine anthropique (grandes linéations pour des structures hydrauliques et formes géométriques pour de l'habitat) sur une zone de plus de 40 ha, notamment au niveau de la dune de sable éolien se trouvant à l'ouest du site.

La deuxième configuration, à base de capteurs traînés au sol, permet quant à elle d'obtenir une résolution accrue aux dépens de la vitesse d'acquisition. Ainsi, toute la zone d'habitat supposé a été couverte afin d'augmenter la précision des cartes de ce secteur (**fig. 6**). On y remarque des formes rectangulaires de basse fréquence suggérant des sources à plusieurs mètres de profondeur et des linéations de plus hautes fréquences qui témoignent de structures plus superficielles (moins de deux mètres). Des fouilles archéologiques ciblées ont été conduites au niveau des deux différents types d'anomalies (secteurs 16 et 17, **fig. 6**).

La troisième configuration vise à cartographier les parois verticales après la fouille archéologique (murs et bermes). En combinant ces données aux précédentes on peut obtenir des informations sur les sources d'anomalies dans les trois directions de l'espace, permettant ainsi de nouvelles perspectives d'interprétation et de modélisation. Les premières mesures réalisées dans le secteur 16 (**fig. 7**) mettent au jour un fort contraste entre les structures superficielles (murs) et leur base (sol ou remblais), ce qui semble indiquer que ces deux éléments sont différents soit en nature soit en processus subis.

Le développement de ces techniques de prospection géophysiques innovantes s'inscrit dans l'approche interdisciplinaire qui caractérise l'étude du site. En effet, si la cartographie magnétique permet de localiser et caractériser des phénomènes naturels ou anthropiques, les données archéologiques et sédimentaires sont autant de « preuves terrains » permettant de vérifier et d'améliorer la méthode. Cette synergie se retrouvera d'autant plus renforcée par la suite de l'étude dont l'objectif est la mise au point de traitements du signal afin d'obtenir le modèle le plus complet possible du sous-sol.

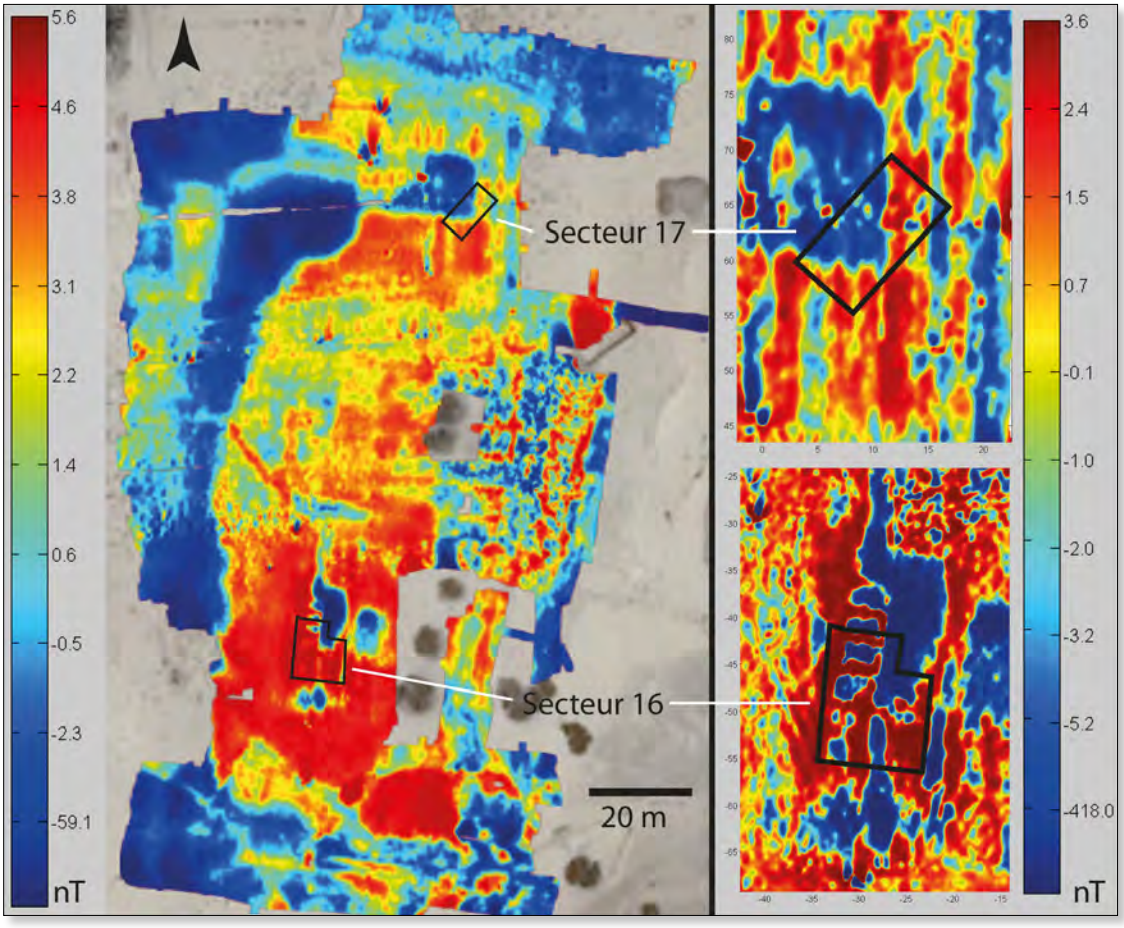

Figure 6 :
Localisation des secteurs sur une carte générale des anomalies réduites au pôle (gauche) et sur des cartes détaillées de la dérivée verticale d'ordre 0.6 des anomalies réduites au pôle (droite).

Br. Gavazzi et M. Munschy.

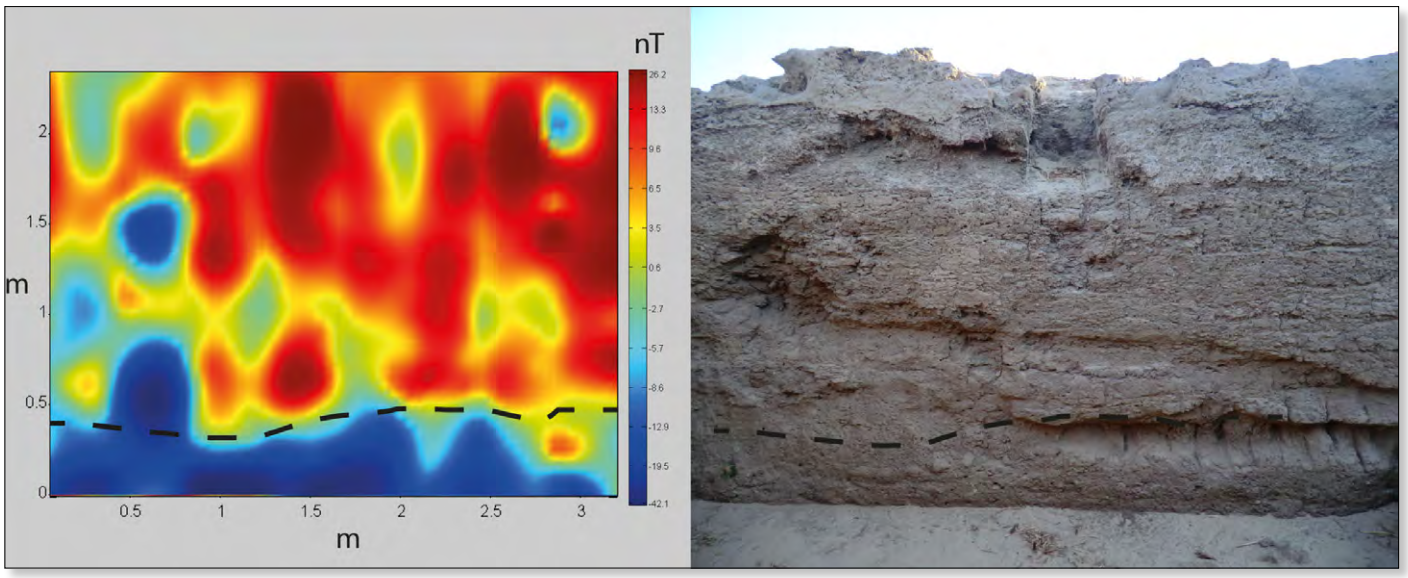

Figure 7: Cartographie verticale des anomalies magnétiques et photographie correspondante d'un mur du secteur 16. Br. Gavazzi et M. Munschy.

Paléoenvironnement

L'étude des formations superficielles (paléosols, archéosols et sédiments) de l'oasis de Bahariya vise à apporter un cadre paléoenvironnemental et paléoclimatique aux sites d'occupation humaine étudiés dans ce projet (i.e. complexe de Qasr ʿAllam et environs) à partir de la caractérisation des processus de mise en place des dépôts sédimentaires et de leur évolution post-dépôt. Une première campagne de prospection a permis d'identifier les principaux types de paléoenvironnements, notamment ceux liés à l'eau, et de suivre leur évolution progressive vers des systèmes de plus en plus arides traduisant vraisemblablement une dégradation climatique généralisée. Comme attendu dans ce projet transdisciplinaire, cette prospection a permis d'une part de souligner la forte complémentarité des archives sédimentaires et des archives archéologiques pour la restitution des environnements et climats du passé, et d'autre part d'apporter une contrainte géologique à l'interprétation de l'imagerie géophysique. Enfin, il convient de noter l'importance de l'observation des environnements actuels de l'oasis qui apporte des éléments utiles pour la compréhension des environnements anciens [e.g. lacs salés-évaporitiques (**fig. 8-9**), migration des systèmes dunaires].

Parmi les principaux environnements de dépôts identifiés à la faveur de cette prospection préliminaire figurent :

Figure 8 : Le lac d'El-Harra ; sebkha partiellement en eau. Cliché D. Schwartz, 2014.

Figure 9 : Le lac d'El-Harra ; une sebkha témoin de l'assèchement de l'Holocène supérieur. Cliché D. Schwartz, 2014.

– des étendues d'eau libre, comprenant des lacs pérennes et éphémères,

– des cours d'eau éphémères marqués par une dynamique de crue-éclair,

– des cours d'eau artificiels aménagés pour l'adduction d'eau,

– le développement généralisé de paléosols hydromorphes,

– des dunes et nappes sableuses éoliennes.

Les relations stratigraphiques entre ces dépôts, bien qu'encore incomplètement observés, apportent une chronologie relative, suggérant une évolution générale des environnements allant dans le sens de l'énumération donnée ci-dessus, c'est-à-dire depuis des milieux franchement humides (lacs pérennes) jusqu'à des milieux totalement arides (désert). Cette tendance générale est cohérente avec ce qui est connu ailleurs dans le Sahara, notamment en Égypte. Toutefois, en l'absence de datations absolues des dépôts en question et d'un enregistrement sédimentaire continu, la probable corrélation avec la période humide africaine (holocène) ne peut qu'être suggérée. Si cet optimum climatique est assez bien documenté en raison des spectaculaires changements environnementaux associés au cœur du Sahara (réactivation des réseaux hydrographiques et développement de lacs), la fin de cette période reste assez mal documentée et les sites de l'oasis de Bahariya représentent sans aucun doute une opportunité originale de documenter cette période en mettant l'accent sur les relations climat-environnement-homme.

Des variations climatiques pluriannuelles à saisonnières sont fortement suggérées par la présence de dépôts de lacs éphémères (« playas ») et par le développement de sols hydromorphes résultant de battements de la nappe phréatique. Des dépôts de crues-éclair témoignent d'épisodes de pluviométrie forts et subits, dont l'effet était amplifié par le relief environnant (dénivelé important et courte distance). Enfin, une phase aride s'est installée définitivement, d'abord progressivement comme le suggèrent des alternances d'horizons à sables éoliens purs et des lentilles plus argileuses voire humiques, laissant ensuite place a des sable éoliens et des dunes dont la morphologie est encore préservée dans le paysage. De manière intéressante, ce décryptage préliminaire des archives géologiques est en accord avec l'interprétation des données archéologiques faite indépendamment.

Figure10 :
Empreinte de sceau sur un scellé en terre crue : Éros sur un cheval marin, IIe s. de notre ère (QA 16147-1).
Cliché Fr. Colin, 2014.

Pour finir, il convient de souligner la nécessité d'apporter un cadre chronologique fort à cette étude afin de pouvoir la recaler dans un contexte plus global et d'apporter une contrainte sur l'évolution et la persistance des divers environnements. Hormis le site de Qasr ʿAllam pour lequel il existe un cadre chronologique de plus en plus précis sous l'impulsion des fouilles archéologiques, il n'existe pour le moment aucune datation pour les secteurs environnants où ont pu être observés des affleurements intéressants. L'identification de coquilles de mollusques, de restes végétaux et de croûtes carbonatées permettra des datations par C14, tandis que l'OSL permettrait de dater les niveaux les plus sableux.

Premiers résultats

1. Le survey géophysique a permis la découverte du noyau principal du domaine religieux de Qasr ʿAllam, dont n'était connu qu'un quartier périphérique. La fouille y a notamment révélé de riches assemblages archéologiques de l'époque romaine, qui documentent la phase culturelle mixte (gréco-égyptienne) de la fin de la civilisation de tradition pharaonique (**fig. 10**).

2. Une piste d'explication de la conservation *versus* de la disparition différentielles des structures visibles en surface a été ouverte grâce à la combinaison du survey, des sondages et de l'étude sédimentologique, qui ont commencé à établir les bases de la chronologie, de l'étiologie et de la répartition spatiale des épais dépôts enfouissant la majeure partie du site.

3. Parmi les causes de la constitution de dépôts alluviaux, la mise en évidence de probable(s) épisode(s) de crues-éclair, phénomène bien connu en milieu aride y compris dans l'actualité récente, présente le grand intérêt historique de pouvoir en documenter les effets destructeurs sur l'habitat et sur les espaces funéraires, dans des contextes archéologiques stratifiés.

4. Pour étudier les rythmes de l'aridification progressive du Sahara succédant à l'optimum climatique de l'holocène, les conditions de conservation très favorables des gisements archéologiques de Bahariya ouvrent des perspectives de recherche prometteuses sur les modalités de l'évolution du climat dans une région (la face

Figure 11 :
Yardang formé dans des dépôts lacustro-palustres, datant très vraisemblablement de l'Holocène inférieur et témoignant ainsi d'une phase climatique plus humide que l'actuelle. Noter les abondantes galeries verticales indiquant une très forte bioturbation.
Cliché D. Schwartz, 2014.

septentrionale du désert tournée vers la Méditerranée) et pour une période historique (le dernier millénaire de la civilisation de tradition pharaonique et la transition vers l'Égypte chrétienne et islamique) pour lesquelles cette thématique est encore mal connue. Les acquis de plusieurs années de recherche sur les faciès archéologiques locaux permettront d'affiner les datations de ces phénomènes évolutifs en s'appuyant sur un référentiel chronotypologique de mieux en mieux établi par le pôle des archéologues, en particulier pour la période qui s'étend de la Troisième Période Intermédiaire au Haut-Empire romain. Nous chercherons à vérifier nos premières hypothèses de travail, selon lesquelles l'aridification pourrait avoir franchi un palier significatif – au moins localement – dans ce cadre chronologique récent, et à identifier les effets éventuels que ce changement a pu provoquer sur l'organisation de l'exploitation hydraulique. En complément de l'étude des sites archéologiques, les affleurements repérés lors de la première campagne pluridisciplinaire, à la fois au sein de la dépression de Bahariya et, à l'extérieur, dans l'environnement aujourd'hui hyperaride du « Désert Blanc » (**fig. 11**), devraient permettre d'élargir l'analyse à l'échelle régionale et d'accéder à des séquences d'archives environnementales plus longues.

3.4. NOUVELLES PERSPECTIVES DANS L'ÉTUDE DU *PHYSIOLOGUS* GREC ET DE SON ILLUSTRATION

Par Stavros Lazaris [12]

Sous le titre de *Physiologus* nous est connue une des œuvres les plus populaires du Moyen Âge. Nous connaissons quatre recensions du texte grec. Son rédacteur, qui est anonyme, décrit des animaux, des plantes et des pierres en mélangeant aux sources antiques les concepts chrétiens de l'époque. Chacun des 48 chapitres de base, chargé d'allégories mystiques, fait allusion au Christ, à l'Église et aux chrétiens. Chaque chapitre est divisé en deux parties : dans un premier volet, sont présentées sommairement une ou plusieurs natures (φύσεις) de l'espèce traitée. Dans un second volet, les caractéristiques mises en avant par l'auteur font l'objet d'une interprétation symbolico-allégorique. Le but premier de l'auteur du *Physiologus* n'était pas de décrire le comportement réel des différentes espèces, mais de présenter leurs propriétés (aspects physiques, mœurs, traits de caractère, qualités et défauts supposés), généralement merveilleuses, comme des symboles moraux ou religieux. Ainsi, le monde de la nature est utilisé pour expliquer les paraboles et enseignements de la Bible, surtout ceux de l'Ancien Testament.

Le *Physiologus* est lié à la méthode d'interprétation des Écritures propre à l'École d'Alexandrie. Partant de la conviction que la nature est le reflet du dessein divin, les premiers maîtres de l'École d'Alexandrie ont, en effet, conçu un modèle d'exégèse symbolico-allégorique qui permet aux hommes de saisir le monde divin à travers le monde terrestre. Par la connaissance des natures des créations de Dieu sur terre, le *Physiologus* se rapproche de cette vision symbolique. Ainsi, une typologie chrétienne, dont le principe est de juxtaposer une image de la nature et une idée christologique, fait son apparition.

Toutefois et malgré une bibliographie impressionnante sur cette œuvre, peu de choses étaient connues sur ses miniatures. Comme le notait Xénia Muratova, le très petit nombre de manuscrits grecs illustrés de la première recension ne laisse guère la possibilité à des études comparatives sur son illustration. En effet, les manuscrits byzantins illustrés de la première recension, qui étaient connus jusqu'à présent, étaient au nombre de deux. Le plus ancien datait du XI^e siècle. Suivait un autre du XII^e siècle : *Izmir*, Εὐαγγελικὴ Σχολή, B. 8 (*olim* 48), pp. 1-137 et *Milano*, *Bibl. Ambrosiana*, E. 16 sup. (= 273 Martini Bassi), ff. 1^r-41^r. De ces deux codex, le premier a été brûlé en 1922 lors de l'incendie de l'École évangélique de Smyrne en Asie mineure. Par ailleurs, les figures de l'autre codex reflètent l'art lombard et elles ne présentent que peu de caractéristiques byzantines. La situation n'est guère meilleure pour la deuxième recension, seule autre à contenir quelques manuscrits illustrés [13].

Mon enthousiasme fut alors très grand quand j'ai découvert un nouveau manuscrit illustré du *Physiologus* grec de la première recension. Ce codex vient, en effet, combler une grande lacune dans l'illustration de cette œuvre, car il est le seul, encore conservé, à avoir été confectionné en terre grecque. Mieux encore. C'est le seul codex pour lequel le lieu de conservation, et probablement de copie, est connu. Il s'agit du monastère de Kosinitsa au nord de la Grèce dont on connaît également la plupart des autres manuscrits constitutifs de la bibliothèque.

[12] CNRS, UMR 7044 Archimède.

[13] Le plus ancien codex de cette recension était le *Torino, Bibl. nazionale, gr.* B. VI. 39 (Pasini 248) du XII^e siècle, qui a été détruit lors d'un incendie en 1904 et dont aucune reproduction de ses miniatures n'a été publiée avant sa disparition. Un autre manuscrit, le *Città del Vaticano, Bibl. Apostolica Vaticana, gr.* 695, ff. 192^r-206^v, des XIV^e/XV^e siècles, n'a que très peu intéressé les spécialistes du sujet. Son illustration est étroitement liée avec celle du *Leipzig, Universitätsbibliothek, cod. gr.* 35, 25^r-41^v du XV^e siècle, autre codex resté à l'écart des études sur l'illustration du *Physiologus*. Signalons également quelques autres manuscrits tardifs, qui ont tous en commun d'avoir été copiés en terre italiote. Il s'agit de *Roma, Bibl. Casanatense*, G. V. 11 (Bancalari 1700), XV^e s. ; *Wien, ÖNB, Philos. gr.* 290, fin XV^e - début XVI^e siècle ; *Roma, Bibl. Vallicelliana, gr.* F. 68, XVI^e siècle ; *Venezia, Bibl. Nazionale Marciana, gr.* 35 (1383), 2^e moitié du XVI^e siècle ; *Città del Vaticano, BAV, Barb. gr.* 438, 2^ème moitié du XVI^e siècle ; *Città del Vaticano, BAV, Ottob. gr.* 354, 2^e moitié du XVI^e siècle.

Ces deux facteurs, connaissance du lieu de copie et du fonds de la bibliothèque, sont une aide inespérée pour reconstituer la destinée de ce manuscrit au moment de sa copie et tout au long de sa conservation dans ce monastère. Chaque manuscrit est, en effet, une pièce unique, fabriquée, le plus souvent, dans un but et pour un destinataire, physique ou non, bien précis. Rétablir le contexte dans lequel et pour lequel un codex a été pensé et conçu est toutefois une tâche difficile quand on travaille sur les manuscrits grecs, en raison de leur dispersion dans les grandes bibliothèques occidentales, surtout après la prise de Constantinople par les Ottomans. Du coup, très souvent, le lieu de leur copie est ignoré. Le lieu de leur conservation à Byzance est aussi inconnu ainsi que le reste du fonds de la bibliothèque où ils étaient entreposés et consultés avant de passer entre les mains des humanistes occidentaux. Cet état des choses empêche souvent les chercheurs d'affiner leurs hypothèses sur la destinée de tel ou tel manuscrit, sur son lectorat et, quand il est illustré, sur la raison d'être de ses images.

La découverte du *Physiologus* de Sofia tombait alors à point nommé pour démarrer une nouvelle recherche sur cette œuvre et son illustration à l'intérieur d'un axe de recherche de l'équipe TEO de l'UMR 7044. Ce travail m'a conduit à la rédaction d'un mémoire inédit dans le cadre d'une HDR (soutenue le 17 juin 2014, sous la direction de Danielle Jacquart, à l'École Pratique des Hautes Études). Dans ce mémoire je me suis intéressé à l'œuvre même, à son auteur et à sa date d'activité, au lieu où il a vécu, aux sources utilisées, au lectorat du *Physiologus* et à la raison d'être de son illustration.

Pour comprendre ce que fut le *Physiologus* pour les Byzantins, pour parvenir à reconstruire leur vision sur cette œuvre, le manuscrit de Sofia fut d'une grande aide. Il a, en effet, permis de confirmer ce que l'on imaginait jusqu'alors sur le devenir du *Physiologus* à Byzance, mais pour lequel aucune preuve directe n'existait.

On soupçonnait que cette œuvre était notamment employée par les moines dans leur éducation. Je rappelle ici que le *Physiologus* figure parmi les écrits utilisés comme manuels scolaires pour les moines du monastère de Saint-Néophyte à Chypre d'après le *typikon* du monastère. Cependant, on ne pouvait pas se fonder sur ce genre d'informations indirectes pour émettre une hypothèse solide sur cette œuvre et sa destinée à Byzance. On manquait, en effet, d'un manuscrit, illustré de surcroît, et conçu en terre grecque qui pouvait jouer le rôle de jalon dans cette enquête. C'est ici que le manuscrit de Sofia joue tout son rôle.

Le lectorat du *Physiologus* grec à Byzance et l'importance du manuscrit de Sofia

Conservé dans la bibliothèque du monastère de Kosinitsa au nord de la Grèce avant son transfert en Bulgarie, le *Physiologus* de Sofia a vraisemblablement été utilisé pour faire partie de l'instruction des moines de ce monastère. Pour ces moines, le *Physiologus* devait être considéré comme un recueil dissertant non seulement sur des préceptes moraux, mais également sur des connaissances d'histoire naturelle. Bien entendu, il serait abusif, suivant notre point de vue moderne, de considérer cet écrit comme un manuel de sciences naturelles. Mais ne peut-on admettre que par le plaisir de lecture, les quelques informations naturalistes sur les animaux, végétaux et minéraux qu'il propose avaient le pouvoir d'instruire ?

Le *Physiologus* offre, avec ses chapitres courts, structurés en deux volets, et abordant la morale chrétienne sous un angle divertissant, un excellent support pédagogique, facilement assimilable et mémorisable. La présence d'images conforte cette idée.En effet, suite à l'étude des rapports entre le texte et l'image du *Physiologus* de Sofia, et contrairement à une idée répandue, j'ai pu déduire que ces images ne servaient pas à expliquer le texte au lecteur. Celui-ci emploie ces images pour chercher rapidement une information ou, dans le cadre d'un enseignement, pour mieux mémoriser le message textuel / auditif.

Les images pouvaient en effet être employées en tant que « marque-page mental » **[14]**. Dans ce cas, ces figures remémoratives permettaient de trouver aisément l'écrit recherché, même en feuilletant rapidement le manuscrit. Elles servaient donc de jalon, aidant le lecteur à « naviguer » avec aisance à l'intérieur du livre jusqu'à l'endroit voulu. Quand celui-ci est à la recherche d'un élément ponctuel au milieu d'une masse d'informations, l'image trouve toute sa place en tant qu'instrument auxiliaire de la recherche **[15]**. C'est pourquoi je qualifierais la miniature du *Physiologus* de Sofia d'heuristique.

Elle est aussi synthétique, de par sa capacité à offrir une vue d'ensemble (organisée et structurée), qui aide

[14] Cf. Lazaris 1999, p. 285.

[15] Il ne faut pas oublier que, dans la plupart des manuscrits médiévaux, cette fonction est renforcée par l'absence presque totale de foliotation ou de pagination, ainsi que, dans plusieurs cas, de tables alphabétiques (l'ordre alphabétique n'était pas inconnu mais, dans le classement des matières, l'ordre par analogie dominait le plus souvent, ce qui ne facilitait pas la recherche), d'index et de tables des matières. C'est dans le but d'aider notre mémoire, souvent défaillante, que Columelle ajoute à son traité agronomique (*De re rustica*, XI, 3, 65, éd. Forster, Heffner 1968) une sorte de table des matières (*omnium librorum meorum argumenta subieci*) accompagnée de sommaires, pour que l'on puisse retrouver facilement « ce qu'on doit chercher dans chaque livre et comment chaque travail doit être fait » (*quid in quoque quaerendum, et qualiter quidque faciendum sit*). Cette lacune pouvait être comblée entre autres par l'intermédiaire de l'image.

à sceller au mieux l'information. L'image joue donc ici le rôle d'épilogue visuel en rassemblant ce qui vient d'être lu (ou dit) par le maître pour reprendre les propos de Hugues de Saint-Victor. Ce dernier, dans son *Didascalicon*, fait la distinction entre l'apprentissage et la mémorisation. Si la première étape se fait en divisant l'information pour mieux se l'expliquer, un peu comme les tables de divisions utilisées dans l'Académie par Platon [16], la seconde étape suit le chemin inverse en rassemblant les données, « c'est ce que les Anciens appelaient *épilogue*, c'est-à-dire "brève récapitulation de ce qui vient d'être dit" » concluait Hugues de Saint-Victor [17].

Pour pouvoir remplir ces fonctions, il fallait concevoir une image qui n'est chargée ni d'éléments secondaires, qui perturbent l'attention, ni de trop d'informations textuelles. Juste le strict minimum, sinon elle perd ses capacités mnémoniques « naturelles ». Or, la confrontation des images du *Physiologus* de Sofia avec le texte du manuscrit a révélé le petit nombre d'informations textuelles contenues dans ces images, ce qui a pour conséquence de produire une image « simple » et « légère ». Elles pouvaient donc apporter aux moines du monastère de Kosinitsa un support idéal pour la mémorisation du contenu textuel.

Comme j'ai essayé de le démontrer pour les textes hippiatriques dans ma thèse de doctorat (Lazaris 2010), de la même façon, je pense que l'image du *Physiologus* de Sofia, du moins en théorie, était conçue dans un but didactique. Non pas pour instruire par elle-même, mais pour être utilisée en tant qu'aide-mémoire visuel, afin de mieux en assimiler le contenu textuel, et pour faciliter les recherches des enseignants ainsi que de leurs disciples [18]. L'image scelle alors dans la mémoire toutes ces informations et peut être une aide précieuse au jeune disciple. Elle peut être également d'un grand secours à l'enseignant qui doit rapidement trouver une information et se sert de l'image comme d'un index visuel.

Les images de ce manuscrit deviennent ainsi, aussi bien pour le maître que pour son disciple, un allié dans la transmission, l'assimilation et la mémorisation du savoir. Une fois scellées dans la mémoire, elles peuvent être remémorées à leur guise, chaque fois que le besoin de rechercher une information précise se présente.

Bien évidemment, ces rôles sont valables pour le seul codex de Sofia, uniquement pendant les trois siècles où il était conservé dans la bibliothèque du monastère de Kosinitsa. Chaque copie manuscrite est une unité à part et, souvent, copiée pour un usage particulier : cadeau de remerciements, conservation, étude et transmission du savoir et ainsi de suite. Je suis donc conscient que le *Physiologus* de Sofia, à lui seul, ne peut pas servir pour généraliser cette idée à l'ensemble de l'empire byzantin. Ce n'est qu'un paradigme sur ce qui a dû se passer à un moment précis, à un endroit précis. Un paradigme toutefois qui constitue une preuve directe et concrète. Un paradigme enfin qui pourrait, sous certaines conditions, devenir l'ongle qui laisse transparaître la taille du lion [19].

4. ÉQUIPE II « HISTOIRE CULTURELLE ET ANTHROPOLOGIQUE DES MONDES GREC ET ROMAIN »

4.1. PRÉSENTATION DES PROGRAMMES DE L'ÉQUIPE

Par D. Lenfant & M. Humm [20], responsables de l'équipe II

L'équipe II est constituée d'historiens, de philologues et d'archéologues travaillant sur les mondes grec et romain. Elle compte actuellement 17 membres titulaires (14 enseignants-chercheurs et 3 ITA [ingénieurs, techniciens et personnels administratifs CNRS] en décembre 2013) et 27 doctorants. S'y ajoutent 9 membres associés. Parmi eux, certains sont assimilables à des membres titulaires, parce qu'ils sont exclusivement rattachés à notre UMR pour leurs activités de recherche, mais ne peuvent être reconnus comme titulaires du fait de leur statut (PRAG et ATER). D'autres ont un rattachement principal dans une autre équipe de recherche, mais participent de manière continue aux travaux de notre équipe dans le cadre de ce contrat quinquennal 2013-2017. Enfin, des collaborateurs extérieurs sont appelés à enrichir nos travaux de façon plus occasionnelle, notamment lors de journées d'étude ou colloques.

Tant par sa composition que par ses thématiques de recherche, l'équipe s'inscrit dans le prolongement partiel de la précédente et, le rythme des publications étant toujours décalé par rapport à celui des recherches et de l'écriture, la fin 2013 a vu paraître plusieurs des résultats importants auxquels ont conduit les programmes du

[16] Sur Platon et ses tables de division, voir Lazaris 2013.

[17] *Colligere est ea de quibus prolixius vel scriptum vel disputatum est ad brevem quandam et compendiosam summam redigere, quae a maioribus epilogus, id est, brevis recapitulatio supradictorum appellata est*, *Didascalicon*, III, 11, éd. Offergeld 1997.

[18] Sur ce point, voir S. Lazaris, « L'hippiatrie à Byzance : du manuscrit à l'enseignement », communication faite à la Journée d'études « Les écoles au Moyen Âge » (Paris, 18 mai, 2009), version écrite en préparation dans le cadre de la publication des Actes de la Journée.

[19] C'est Lucien de Samosate, dans son *Hermotimos* (54, 5-10), qui nous apprend que Phidias « en voyant seulement l'ongle d'un lion jugeait par là de la grandeur du lion entier, modelé proportionnellement à l'ongle. »

[20] Université de Strasbourg, UMR 7044 Archimède.

précédent quadriennal : les actes du colloque de 2011 sur l'épigramme latine tardive (M.-F. Guipponi-Gineste et C. Urlacher-Becht (éd.), *La renaissance de l'épigramme dans la latinité tardive*, De Boccard, Collections de l'Université de Strasbourg, « Études d'archéologie et d'histoire ancienne », Paris, 2013), l'édition de l'*Histoire ecclésiastique* de Philostorge (texte critique par J. Bidez, traduction par E. Des Places, introduction, révision de la traduction, notes et index par B. Bleckmann et D. Meyer, Éditions du Cerf, Collection « Sources chrétiennes », 564, Paris, 2013) et un ensemble de contributions sur les pauvres dans la Grèce antique, paru dans la revue *Ktèma* (38, 2013). La collection « Études d'archéologie et d'histoire ancienne » a également publié cette année la thèse d'Audrey Becker, dont l'auteur est membre associé de notre équipe (Audrey Becker, *Les relations diplomatiques romano-barbares en Occident au V^e siècle. Acteurs, fonctions, modalités*, De Boccard, Collections de l'Université de Strasbourg, « Études d'archéologie et d'histoire ancienne », Paris, 2013).

Tout en s'inscrivant dans la continuité, l'équipe s'est en partie recomposée et restructurée à la faveur du nouveau quinquennal et elle s'oriente de manière plus marquée vers l'histoire culturelle et anthropologique. Elle mène huit opérations de recherche, elles-mêmes regroupées selon deux axes qui correspondent à deux orientations thématiques : le premier axe, « Espaces et sociétés », met l'accent sur les pratiques sociales et institutionnelles et leur ancrage dans l'espace, tandis que le second, « Cultures et identités », privilégie les représentations et les valeurs, les pratiques culturelles et littéraires.

Axe 1. Espaces et sociétés

Opération 1 :« Institutions civiques et panoplie monumentale »(M. Humm, J.-Y. Marc)

Opération 2 : « Le phénomène colonial : approches culturelles et sociologiques » (C. Brélaz, A. Pollini)

Opération 3 : « Mandeure : architecture et décor sculpté » (J.-Y. Marc)

Opération 4 : « L'Église dans la cité tardo-antique » (O. Huck, E. Wirbelauer)

Axe 2. Cultures et identités

Opération 5 : « Normes, genre et sexualité dans les sociétés grecque et romaine » (S. Boehringer, A. Pollini)

Opération 6 : « L'orientalisme : une invention des Grecs ? » (D. Lenfant)

Opération 7 : « L'épigramme grecque et latine. Enjeux culturels et sociaux » (M.-F. Gineste, D. Meyer)

Opération 8 :« La cité idéale et l'utopie politique » (M. Coudry, M.T. Schettino)

Les objectifs de chaque opération sont exposés sur le site de l'UMR Archimède (http://archimede.unistra.fr/programmes-de-recherche/equipes/equipe-ii-histoire-culturelle-et-anthropologique-des-mondes-grec-et-romain/) et l'on peut affirmer qu'en 2013 chacune a entamé ses activités : dans le cadre de l'opération « Mandeure : architecture et décor sculpté » (J.-Y. Marc), le site de Mandeure a été fouillé durant l'été et une journée d'étude s'est tenue en décembre sur l'iconographie de Mars Ultor ; l'opération « Normes, genre et sexualité dans les sociétés grecque et romaine » (S. Boehringer, A. Pollini) a organisé une journée d'étude à l'automne, tout comme l'opération « L'épigramme grecque et latine. Enjeux culturels et sociaux » (M.-F. Gineste, D. Meyer) et l'opération « L'Église dans la cité tardo-antique » (O. Huck, E. Wirbelauer) ; l'opération « La cité idéale et l'utopie politique » (M. Coudry, M.T. Schettino) a organisé une journée de travail collectif à chacun des deux semestres, avec une large participation internationale. Les trois dernières opérations seront présentées plus longuement par leurs responsables respectifs (C. Brélaz, A. Pollini, M. Humm, J.-Y. Marc, D. Lenfant), du moins dans leurs premiers développements. Comme nous le verrons ci-dessous, elles illustrent l'intérêt et la nécessité de ne pas séparer les mondes grec et romain dans nos recherches.

Enfin, parallèlement à ces opérations internes à l'UMR, et dans le cadre des activités du Collegium Beatus Rhenanus, huit membres de l'équipe (doctorants compris) ont participé au colloque de conclusion du programme CBR « *Sozialgeschichte* et histoire culturelle – vers une nouvelle l'histoire sociale de l'Antiquité romaine (à partir de la *Correspondance* de Cicéron) », qui s'est tenu à Berne les 1^er et 2 février 2013 (organisateurs : Eckhard Wirbelauer et Thomas Späth) : http://cbr.unibas.ch/fr/projets/histoire-sociale/ Une publication des actes de ce colloque est prévue dans la collection CBR (http://cbr.unibas.ch/fr/publications/).

4.2. LE PHÉNOMÈNE COLONIAL DANS LES MONDES GREC ET ROMAIN : APPROCHES CULTURELLE ET SOCIOLOGIQUE

Par Cédric Brélaz [21]

Cette opération, animée conjointement par Cédric Brélaz et Airton Pollini, se propose d'étudier les conditions de l'implantation d'établissements grecs et romains dans le bassin méditerranéen et la formation des identités locales dans les communautés nouvelles ainsi fondées.

[21] Université de Strasbourg, UMR 7044 Archimède.

L'approche structurelle qui a été retenue pour examiner la question nous a conduits à privilégier la dénomination de phénomène colonial pour qualifier l'objet d'étude de l'opération, cette appellation étant plus générique que le terme normatif de « colonies » qui, à l'exception des communautés fondées par l'État romain, est peu approprié pour décrire des réalités antiques. Les développements historiographiques récents sur ce sujet – qui s'inscrivent dans le mouvement des « postcolonial studies » et qui ont trouvé un écho dernièrement en France à la faveur de la question des concours de l'enseignement portant sur les « diasporas » dans le monde grec – ont en effet montré que la terminologie utilisée jusqu'a présent pour décrire ce qu'on nommait la « colonisation » grecque archaïque était empreinte de la vision européenne, héritée du XIX^e^ siècle, de la domination du monde par les puissances occidentales.

Les principales questions que souhaite soulever l'opération touchent à la nature et à l'ampleur des interactions entre les populations migrantes et les populations locales ; aux influences qu'a pu exercer l'environnement culturel sur les groupes de migrants ; enfin, aux conditions ayant permis la formation de communautés nouvelles et favorisé l'émergence d'identités locales composites. La création d'une communauté neuve implique, en effet, la construction et l'affirmation d'une identité originale, mêlant des éléments propres à la culture locale et des éléments importés par le groupe social allogène venu s'installer dans le nouvel établissement. Les perspectives culturelles et sociologiques qui sont privilégiées dans la problématique de l'opération permettront d'appréhender aussi bien les situations d'échanges que la manière dont les différentes catégories d'individus impliqués dans le phénomène colonial se représentent leur origine, leur identité et les contacts qu'elles entretiennent les unes avec les autres. Afin de mener à bien ce projet, les activités de recherche ont été orientées selon deux volets thématiques qui se répartiront au cours du programme quinquennal en cours :

1. « Les colonies romaines d'Orient et leur environnement grec : interactions sociales, institutionnelles et culturelles » (2013-2015 ; volet animé par Cédric Brélaz) ;

2. « Typologie des initiatives coloniales dans les mondes grec et romain » (2014-2017 ; volet animé par Airton Pollini).

Le premier volet de l'opération, dont les activités ont commencé en 2013, s'intéresse à la trentaine de colonies qui furent créées par les autorités romaines dans les provinces orientales de l'empire au cours de la seconde moitié du I^er^ s. av. J.-C., durant les quelques décennies allant de l'époque de César au règne d'Auguste. Il s'agit, en l'occurrence, d'un phénomène relativement ponctuel, limité dans le temps, dont le but n'était pas de contrôler les provinces, mais d'apporter une solution à un problème agraire : il fallait fournir, dans le contexte des guerres civiles romaines, des terres aux vétérans et aux civils italiens chassés de la péninsule. L'objectif de l'enquête est de s'interroger sur la part de l'influence du milieu majoritairement hellénophone dans lesquelles furent établies ces colonies (en Grèce, en Anatolie, en Syrie) sur la composition de la population, les formes urbanistiques et architecturales, les institutions politiques, les cultes, les rapports linguistiques, les identités locales. Les colonies étaient certes des émanations de l'État romain – des ramifications de la *res publica* dans les provinces comme le dit Aulu-Gelle – et leur création provoqua des bouleversements extrêmement profonds sur les sites où elles furent implantées, tels que la dissolution de l'entité politique préexistante, la saisie de terres au profit des colons, la réduction de la population locale au rang de résidents dépourvus de droits civiques, l'introduction d'institutions politiques calquées sur le modèle romain, l'adoption de la langue latine pour les usages officiels. Pourtant, l'installation de citoyens romains n'entraîna pas l'éradication de toute trace du passé grec de la *polis* déchue. Par ailleurs, les colonies n'étaient pas, dans les provinces, des îlots de latinité hermétiques à leur milieu et encore moins des agents de romanisation, comme on l'a parfois prétendu.

La question des interactions culturelles entre les colonies romaines d'Orient et leur environnement a déjà été posée pour plusieurs d'entre elles prises séparément. Le moment semblait donc opportun de dresser un bilan de nos connaissances sur cette problématique pour l'ensemble des communautés fondées dans les provinces hellénophones à l'époque césaro-augustéenne. Un colloque intitulé « L'héritage grec des colonies romaines d'Orient : interactions culturelles et linguistiques dans les provinces hellénophones de l'empire romain » a ainsi été organisé à la MISHA les 8-9 novembre 2013. Son but a été d'établir un état de la question sur les rapports culturels que chacune des colonies romaines situées dans les provinces hellénophones de l'empire a entretenus avec son environnement culturel. Pour ce faire, ce colloque a réuni la plupart des spécialistes internationaux des différentes colonies d'Orient, chacun d'eux ayant présenté un exposé de synthèse sur une colonie en particulier. Les participants ont été invités à réfléchir aux formes qu'a prises dans ces colonies ce que nous avons appelé leur « héritage grec », c'est-à-dire les survivances – matérielles aussi bien que mémorielles – de la cité grecque destituée, ainsi que les multiples influences des cités pérégrines environnantes sur les colonies, dans des domaines aussi variés que l'espace et le paysage monumental, la langue,

les institutions politiques, les pratiques religieuses et les mentalités collectives. Les contributions présentées lors de cette rencontre, augmentées de plusieurs autres études, seront rassemblées dans un volume à paraître en 2015 dans la collection « Études d'archéologie et d'histoire ancienne » de notre université, dirigée par Dominique Lenfant. La quasi-totalité des colonies césaro-augustéennes se trouvant représentées, cet ouvrage collectif est appelé à devenir la synthèse de référence sur le sujet des interactions culturelles entre les colonies romaines d'Orient et leur milieu provincial.

Ce premier volet de l'opération sur le phénomène colonial se poursuivra en 2015 par une journée d'étude qui réunira plusieurs membres de notre UMR et qui portera sur les transferts culturels entre les colonies romaines d'Orient et les cités pérégrines et, de manière plus générale, sur les différentes formes des contacts gréco-romains dans la moitié orientale de l'empire. Deux thématiques seront abordées prioritairement : 1° les influences architecturales et urbanistiques réciproques entre les colonies romaines et les cités pérégrines ; 2° l'intégration culturelle des communautés de marchands romains (*negotiatores*) dans les cités grecques. Les communications présentées lors de cette journée d'étude formeront un dossier qui sera soumis à la revue *Ktèma*. Quant au second volet de l'opération, qui fera l'objet d'une présentation détaillée par Airton Pollini dans une prochaine livraison de cette revue, il s'attachera à proposer une analyse typologique des différentes expériences coloniales dans l'Antiquité, des *apoikiai* grecques archaïques aux colonies romaines républicaines et impériales, en passant par les colonies grecques d'époques classique et hellénistique. Une première journée d'étude, intitulée « Fondations de nouvelles cités de l'archaïsme à l'Empire (*apoikiai*, *kleroukiai*, *katoikiai*, *coloniae*) » et s'intéressant à l'acte de fondation dans une perspective comparée, aura lieu le 7 novembre 2014 à l'Université de Haute-Alsace.

4.3. JOURNÉE D'ÉTUDE« PRYTANÉE ET REGIA »

Par Michel Humm [22]

La Journée d'étude « Prytanée et Regia », organisée à la MISHA le 9 octobre 2013, s'inscrit dans les activités de l'opération de recherche intitulée « Institutions civiques et panoplie monumentale » et pilotée par Michel Humm et Jean-Yves Marc. Cette opération a pour objectif d'étudier et de comprendre les rapports entretenus entre les institutions des cités des mondes grec et romain d'une part, et l'équipement architectural destiné à les abriter d'autre part. Elle s'articule entre l'organisation de journées d'étude sur des sujets ponctuels, qui devraient déboucher sur des publications scientifiques dans des délais assez courts, et sur les fouilles menées par Jean-Yves Marc à l'agora de Thasos dans le cadre d'un chantier de fouilles soutenu par l'École française d'Athènes et l'UMR 7044 « Archimède ».

La journée d'étude « Prytanée et Regia » a réuni des historiens et archéologues des mondes grec, étrusque et romain. Depuis longtemps déjà, des rapprochements avaient été proposés entre, d'une part, la morphologie architecturale et les fonctions de certaines constructions de l'agora d'Athènes, et, d'autre part, des constructions apparemment analogues au Forum de Rome, y compris pour des époques très anciennes (VI^e^-V^e^ s. av. J.-C.). La journée d'étude a ainsi eu pour objectif de vérifier la validité d'une hypothèse émise naguère par C. Ampolo

Figure 12A :
Regia – phase 5 (Forum romain). F. E. Brown, « New soundings in the Regia », dans *Les origines de la République romaine* (Entretiens sur l'Antiquité classique, XIII), Fondation Hardt, Genève, 1967, p. 47-60, fig. 4.

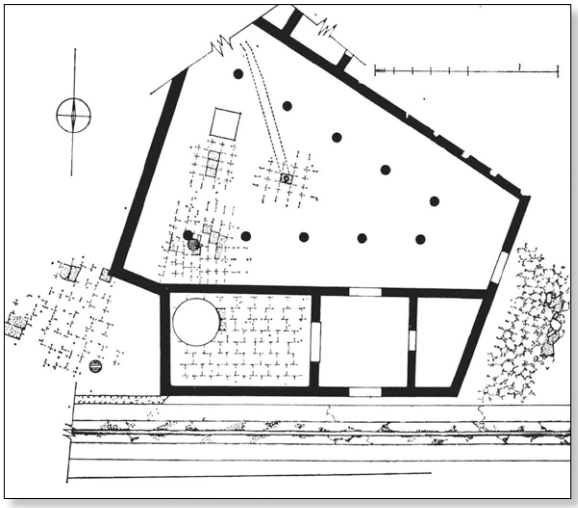

Figure 12B :
Édifice F (agora d'Athènes). C. Ampolo, « Analogie e rapporti fra Atene e Roma arcaica. Osservazioni sulla *Regia*, sul *rex sacrorum* e sul culto di Vesta », *Parola del Passato*, 26, 1971, p. 443-460, fig. 5.

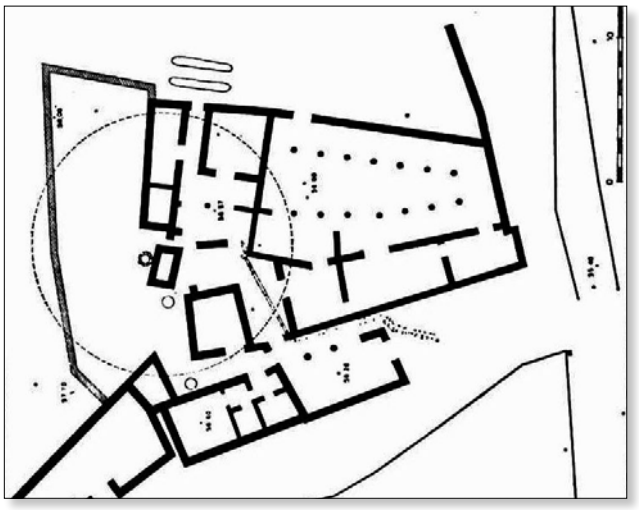

[22] Université de Strasbourg, UMR 7044 Archimède.

d'une analogie typologique et fonctionnelle entre la *Regia* de Rome et le « bâtiment F » de l'agora d'Athènes (C. Ampolo, « Analogie e rapporti fra Atene e Roma arcaica. Osservazioni sulla *Regia*, sul *rex sacrorum* e sul culto di Vesta », *Parola del Passato*, 26, 1971, p. 443-460). C. Ampolo avait souligné l'« impressionnante ressemblance » entre le plan de la *Regia* et celui de l'édifice F, non seulement dans leurs formes, mais aussi dans leurs fonctions respectives.

Les ressemblances et le parallélisme entre le bâtiment F de l'agora d'Athènes, identifié à l'époque avec le prytanée de l'époque archaïque, et la Regia « républicaine » du Forum romain sont donc extrêmement forts : à Athènes, les prytanes étaient placés sous la protection de Hestia et prenaient leur repas en commun dans le « foyer commun » (κοινὴ ἑστία) de la cité ; à Rome, la Regia se trouvait à proximité immédiate de l'*aedes Vestae*, qui abritait une reproduction du culte grec de Hestia. C. Ampolo en déduisit un rapprochement institutionnel entre les fonctions politiques des deux bâtiments concernés, entre le Prytanée grec et la *Regia* romaine. Ce rapprochement ouvrait du coup des perspectives nouvelles pour comprendre le développement de certaines institutions civiques ainsi que leur diffusion depuis le monde grec à travers le monde méditerranéen, et notamment vers l'Italie centrale.

Entre temps, les travaux et nos connaissances sur la topographie antique de l'agora athénienne et du Forum romain ont fortement évolué. Nos connaissances ont également progressé à cause d'une meilleure compréhension des systèmes palatiaux archaïques en Étrurie, et de la découverte d'au moins une autre *Regia* dans le monde latin archaïque : celle de Gabies, dans le Latium, où l'on a récemment découvert la même organisation architecturale composée de trois pièces ouvertes sur une cour trapézoïdale, ainsi que le même Minotaure décorant des plaques architectoniques en terre cuite (fin VI^e^ s.). La journée d'étude avait donc pour objectif non seulement de vérifier la validité de l'hypothèse émise naguère d'une analogie typologique entre *Regia* et bâtiment F de l'Agora d'Athènes, mais elle avait aussi l'ambition d'ouvrir de nouvelles perspectives dans la compréhension des rapports entre topographie, architecture et institutions civiques.

Lors de la Journée d'étude « Prytanée et *Regia* » du 9 octobre 2013, les interventions ont porté successivement sur :

1. « Symbolisme politique et réalités entre le monde grec et Rome » (C. Ampolo)

C. Ampolo (professeur d'histoire grecque et directeur de laboratoire à la Scuola Normale Superiore de Pise) s'est demandé si le prytanée était l'héritier de la maison du roi dans les cités grecques. Il a insisté sur l'importance du prytanée comme lieu de représentation du « foyer commun » dans les cités, traduisant ainsi une pensée communautaire. Mais il est arrivé à la certitude qu'il n'existait pas un type architectural défini de prytanée. En comparant le monde grec à Rome à propos du prytanée, il a constaté que le foyer grec symbolisait la communauté, mais aussi l'alimentation de la cité, ce qui ne semblait pas être le cas à Rome, car il n'y avait pas de participation communautaire au foyer commun de la cité. L'existence d'un foyer commun à proximité immédiate de la *Regia*, à Rome, et des édifices identifiés avec un prytanée dans les cités grecques constitue toutefois un point commun très fort entre Rome et les cités grecques. À Athènes, C. Ampolo identifie la Tholos avec le Prytanée (l'édifice F n'aurait été qu'un « préprytanée »), tandis qu'à Rome, la maison du roi (dite *Regia*) est étroitement associée à l'édifice de Vesta (*aedes Vestae*). Dans le cas romain, son raisonnement s'appuie sur les étapes suivantes : à l'origine, il n'existait pas de rue entre la *Regia* et l'édifice de Vesta, si bien que le plan de la *Regia* n'a pas pu être déterminé par le tracé de la rue qui s'y est établie ultérieurement (le *vicus Vestae*) : le plan de la *Regia* correspond donc à un choix purement intentionnel ; d'autre part, l'édifice de Vesta n'a pas été conçu selon les règles augurales romaines (ce n'est pas un *templum*, mais une *aedes*), et sa forme circulaire suggère que son plan s'inspire d'un modèle grec ; enfin l'ensemble *Regia*-édifice de Vesta peut faire penser à un palais qui aurait été ultérieurement transformé en bâtiments publics. Conclusion : la *Regia* de Rome, avec son foyer constitué par l'*aedes Vestae*, ne serait rien d'autre qu'un prytanée grec…

2. « Le Prytanée d'Athènes : au cœur d'une hypothétique agora archaïque ? » (P. Marchetti)

P. Marchetti (professeur à la Faculté de philosophie, arts et lettres de Louvain-la-Neuve) a souligné que le prytanée d'Athènes n'a pas été un sujet de controverses jusqu'aux trouvailles réalisées par G. Dontas à l'est de l'Acropole (1972, voir *Hesperia* 1983). Auparavant, tous les chercheurs plaçaient le prytanée, que Pausanias (I, 18, 3) signale « à côté » du sanctuaire d'Aglaure (sœur de Pandrose), au nord de l'Acropole, puisque le sanctuaire d'Aglaure était alors situé dans une des grottes de l'Acropole, en contrebas du *Pandrosion* localisé, lui, à l'ouest de l'Érechthéion. La découverte d'une inscription en l'honneur d'une prêtresse d'Aglaure, retrouvée pratiquement *in situ* à l'est de l'Acropole, près d'une caverne, a amené les spécialistes de topographie athénienne à déplacer l'*Aglaurion* sur le flanc est de l'Acropole.

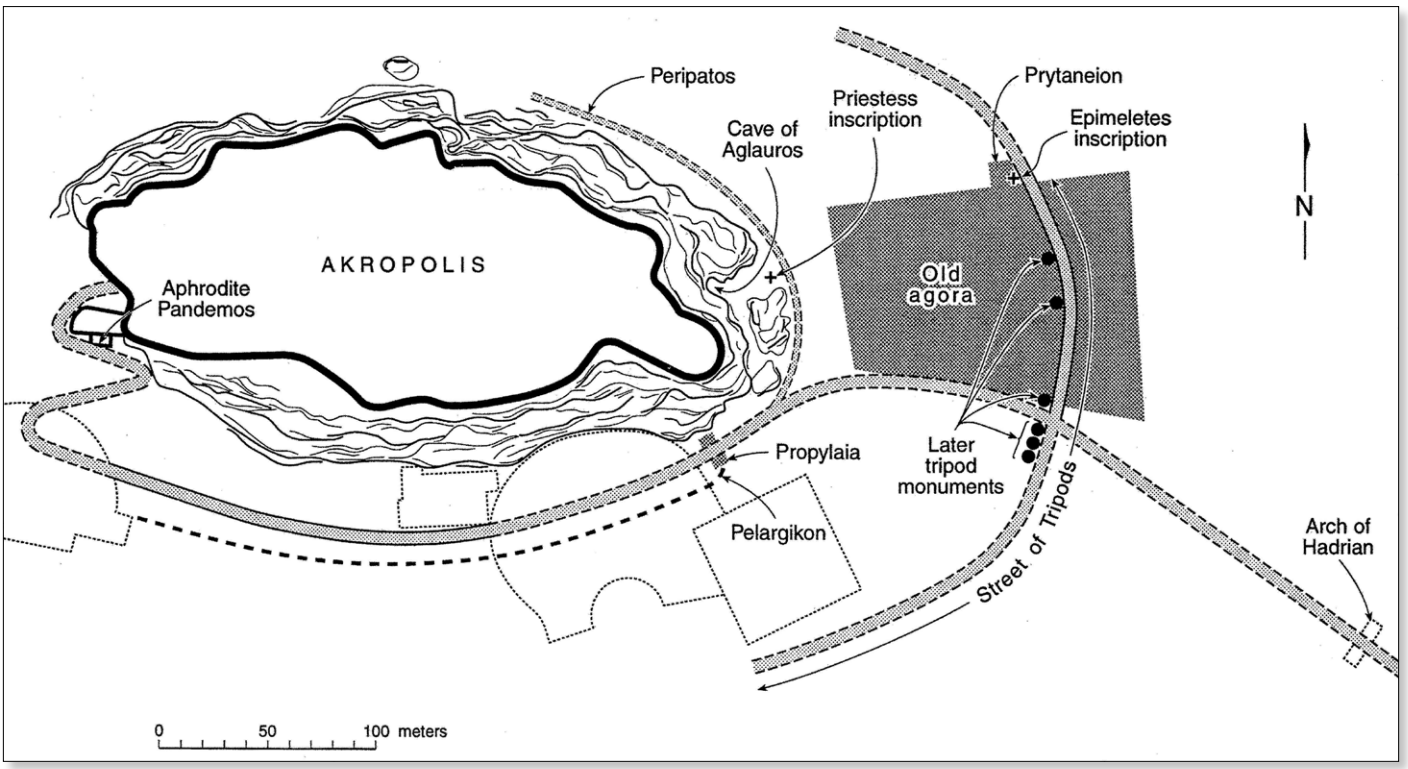

Figure 13 :
Acropole et ancienne agora d'après N. Robertson. N. Robertson, "The City Center of Archaic Athens", *Hesperia*, 67, 1998, p. 283-302.

Mais cela les a aussi conduits à imaginer que se trouvait de ce côté une « seconde » agora, plus ancienne, articulée à un prytanée archaïque (proposition de Robertson) qui aurait été maintenu en service jusqu'à l'époque romaine. Comme la localisation du prytanée est déterminée par une véritable chaîne topographique chez Pausanias, on s'est empressé de relire toute la topographie athénienne et de la redéployer sur un espace plus vaste :

Que faut-il retenir de tout cela ?

1. L'antique prytanée dont parle Pausanias doit effectivement être localisé à l'est et les travaux de Schmalz invitent à le situer résolument à la place d'Aghia Aikatérini où l'on a exhumé d'importants vestiges qui pourraient appartenir au réaménagement augustéen dudit prytanée.

2. Mais ceci n'impose en aucune manière d'installer ce prytanée ancien à proximité ou au cœur d'une agora et à déplacer vers l'est ce que Pausanias décrit au chapitre 17, quand il mentionne explicitement l'agora (unique occurrence du terme dans sa description d'Athènes).

3. Le prytanée de l'est peut être daté d'une époque où Athènes opère son premier synécisme en l'attribuant à Thésée, soit au tout début du VI^e^ siècle. Il suffit pour s'en convaincre de lire Thucydide (II, 17).

Conclusion : il n'y a donc pas un prytanée à Athènes, mais au moins trois :

1. Le plus ancien devait se trouver sur l'Acropole, quand Athènes n'était encore qu'une bourgade ;

2. Le second est celui que nous pouvons localiser à l'est et qui date du premier synécisme ;

3. Le troisième (le *prytanikon*) a été installé sur l'agora fouillée par les Américains, près de la Tholos, et date au plus tôt, en tant que tel, de Clisthène. Il n'en est pas moins installé à l'emplacement du seul édifice important d'époque archaïque installé dans cette zone, quand elle était encore avant tout le quartier des potiers (le « Céramique »), cet édifice que jadis Ampolo identifiait comme le plus ancien prytanée d'Athènes...

3. « Problèmes d'identification des prytanées dans le monde grec, à partir de l'exemple de Thasos » (J.-Y. Marc)

J.-Y. Marc (responsable du chantier de fouilles de l'EFA à l'agora de Thasos) a présenté ses recherches, dans le cadre d'un programme de l'EFA, sur l'identification des édifices civiques thasiens, où sont surtout concernés le *bouleuterion* et le prytanée.

4. « Les monuments de type Regia dans le monde étrusque, Murlo et Acquarossa » (D. Briquel)

D. Briquel (professeur à l'Université de Paris-Sorbonne et correspondant de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres) a présenté les bâtiments de type *regia* que des fouilles ont mis au jour dans le monde étrusque.

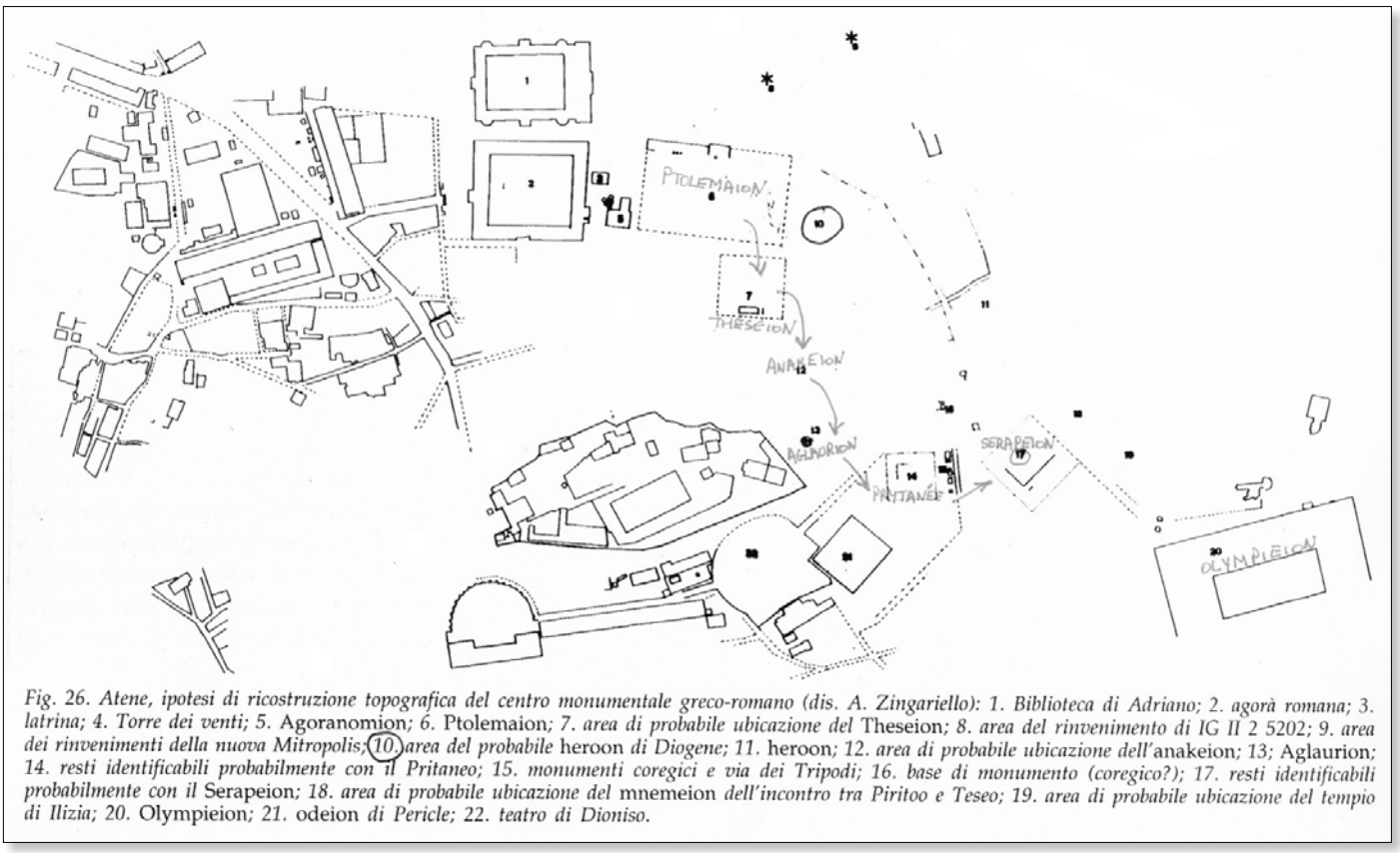

Fig. 26. Atene, ipotesi di ricostruzione topografica del centro monumentale greco-romano (dis. A. Zingariello): 1. Biblioteca di Adriano; 2. agorà romana; 3. latrina; 4. Torre dei venti; 5. Agoranomion*; 6.* Ptolemaion*; 7. area di probabile ubicazione del* Theseion*; 8. area del rinvenimento di IG II 2 5202; 9. area dei rinvenimenti della nuova Mitropolis; 10. area del probabile* heroon *di Diogene; 11.* heroon*; 12. area di probabile ubicazione dell'*anakeion*; 13;* Aglaurion*; 14. resti identificabili probabilmente con il Pritaneo; 15. monumenti coregici e via dei Tripodi; 16. base di monumento (coregico?); 17. resti identificabili probabilmente con il* Serapeion*; 18. area di probabile ubicazione del* mnemeion *dell'incontro tra Piritoo e Teseo; 19. area di probabile ubicazione del tempio di Ilizia; 20.* Olympieion*; 21.* odeion *di Pericle; 22. teatro di Dioniso.*

Figure 14 :
L'agora d'Athènes d'après E. Lippolis. E. Lippolis, "Tra il ginnasio di Tolomeo ed il Serapieion: la ricostruzione topografica di un quartiere monumentale di Atene", *Ostraka*, 4, 1995, p. 43-67.

Les fouilles de Murlo et d'Acquarossa ont en effet révélé l'existence, dans l'Étrurie de la fin du VII^e^ et de la première moitié du VI^e^ siècle av. J.-C., d'édifices monumentaux, auparavant inconnus, qui ont été baptisés *regiae*, à l'instar de la *Regia* de Rome. La structure architecturale correspond aux modèles palatiaux connus dans l'Orient méditerranéen et le décor montre l'affirmation d'une aristocratie établie en dehors des cités, que la prise de contrôle de celles-ci sur le territoire fera disparaître. Une évolution est sensible : dans le cas, antérieur, de Murlo, les valeurs mises en avant sont celles du groupe familial et dans celui, plus récent, d'Acquarossa, ce sont celles de l'individu qui sont mises en avant, que ses exploits héroïques égalent à Héraklès.

5. « La Regia, le rex sacrorum et la res publica » (M. Humm)

M. Humm est parti des informations archéologiques connues à propos de la *Regia* du Forum romain en rappelant l'existence de plusieurs plans successifs qui se seraient succédé, au même emplacement, entre la fin du VII^e^ siècle et la fin du VI^e^ siècle. À partir de la fin du VI^e^ siècle, et jusqu'à la fin de l'Antiquité (IV^e^ siècle ap. J.-C.), le plan de la *Regia* ne bougea plus et les bâtiments successifs furent toujours reconstruits sur le même modèle et suivant le même plan. Pendant la période républicaine, la *Regia* est connue pour avoir été un bâtiment à fonction religieuse, lié aux activités du grand pontife et surtout du « roi des sacrifices » (*rex sacrorum*). Les sources littéraires antiques considèrent toutes que le « roi des sacrifices » avait été institué en 509, lorsque le dernier « roi », Tarquin le Superbe, avait été chassé de Rome et que la République avait été instaurée. Depuis les conclusions de F. E. Brown et de F. Coarelli, tous les manuels d'histoire romaine voient dans la modification architecturale de la *Regia*, à la fin du VI^e^ siècle, la preuve archéologique de la création du *rex sacrorum*, et donc du passage de la Royauté à la République. M. Humm a essayé de montrer que cette vision traditionnelle est fausse parce que le « roi des sacrifices » était en réalité un « roi-prêtre » (*rex*) en fonction aux côtés du chef politique de la cité depuis le début du VI^e^ siècle au moins (cf. l'inscription du cippe du *Lapis Niger*) : autrement dit, son existence est bien plus ancienne que la République romaine. Ce « roi-prêtre » officiait dans la *Regia*, au *Comitium* et à la *curia Calabra*, trois endroits dans lesquels il pratiquait des rites en rapport étroit avec le calendrier romain archaïque (un calendrier qui était alors encore purement lunaire) : le « roi-prêtre » était un véritable « calendrier vivant » qui n'avait aucune fonction politique, mais qui incarnait

le temps de la cité dont il devait garantir, par ses rites religieux, la sécurité militaire (*sacrarium* de Mars) et alimentaire (*sacrarium* d'Ops Consiva). Il œuvrait aux côtés d'un chef politique et militaire à une époque où Rome était soumise à des *condottieri* ou des « seigneurs de la guerre » que la tradition historiographique postérieure a pris pour les « rois de Rome » (les Tarquins, Servius Tullius, etc.).

Dans ce contexte, la construction de la 5e phase de la *Regia* ne se justifie pas plus par la création du *rex sacrorum* que les quatre premières phases. Il faut en réalité renverser les termes du problème : si la 5e phase peut s'expliquer par un changement du pouvoir politique à la tête de la cité, alors les quatre premières phases s'expliquent par la même raison. Le maintien de son organisation architecturale pendant les siècles suivants ne s'explique que parce que le prêtre public qui officiait dans la *Regia* (qu'il fût le « roi des sacrifices » ou plus tard le « grand pontife ») n'était plus le partenaire religieux d'un pouvoir politique personnel et périodiquement renouvelé, mais celui de la *res publica*. Cette « sclérose » architecturale s'explique probablement aussi par le déclin institutionnel et religieux du *rex sacrorum*. En cela, la *Regia* était aussi bien le miroir de l'évolution politique et institutionnelle de la cité que le reflet de ses structures civiques et religieuses les plus durables.

Les résultats de la journée d'étude « Prytanée et *Regia* » devraient être publiés dans la première livraison 2015 des *Mélanges de l'École française de Rome (Antiquité)*. D'autres journées d'étude suivront dans les années à venir et pourront porter, par exemple, sur les lieux d'assemblée et de vote, les salles de conseil public (*bouleutéria* et curies), les salles polyvalentes de type basilical, les théâtres et leur utilisation politique. Un colloque international pourrait conclure l'ensemble de ces travaux d'ici à 2017.

4.4. L'ORIENTALISME : UNE INVENTION DES GRECS ?

Par Dominique Lenfant [23]

Le mot « orientalisme » est né au XIXe siècle avec deux acceptions principales : en sciences humaines, il a d'abord servi à désigner l'étude des langues et civilisations dites orientales (au sens large : du monde arabe au Japon), tandis qu'en peinture il se référait à un courant artistique figurant des sujets situés en « Orient » (principalement l'Afrique du Nord et l'empire ottoman). Mais le sens du terme et sa connotation se sont fortement modifiés à la fin du XXe siècle, surtout dans le monde anglo-saxon, avec la publication en 1978 du livre d'Edward Said, *Orientalism* : dans cet essai polémique, l'auteur dénonçait la manière dont les Occidentaux de l'époque moderne (avant tout les puissances coloniales française et britannique) avaient représenté « l'Orient » (arabo-musulman) selon des stéréotypes dégradants qui les opposaient à eux-mêmes et qui visaient à légitimer leurs ambitions coloniales et impérialistes. L'orientalisme désignait ainsi non plus (seulement) une science ou une tendance artistique, mais une idéologie qui avait construit la notion stéréotypée d'Orient à des fins de domination. En ce sens, le terme est désormais un terme polémique, péjoratif, incluant un jugement de valeur.

À l'origine, cela ne concernait guère l'Antiquité, puisque Edward Said lui-même se référait principalement aux discours français et britanniques des XVIIIe et XIXe siècles. Il est vrai qu'il faisait parfois remonter à l'Antiquité grecque ce processus de construction de l'image de l'Orient comme image inversée et malveillante de l'Occident. Mais, dans les 25 dernières années, ce sont des spécialistes de l'Antiquité qui ont appliqué cette grille de lecture aux écrits de la Grèce antique sur l'empire perse, faisant ainsi des Grecs les premiers orientalistes au sens saidien du terme.

Il est vrai que l'imagerie grecque des Perses présente à première vue de solides analogies avec l'imagerie « occidentale » de « l'Orient » moderne, d'abord parce qu'elle domine les sources, tout comme le font souvent les récits occidentaux sur l'empire ottoman, ensuite parce qu'elle présente divers clichés similaires (un roi despotique au pouvoir fragile, par ex.). Reste à savoir si de telles analogies sont si profondes et si la qualification des représentations antiques comme orientalistes n'expose pas aux amalgames et projections anachroniques.

Prenons l'exemple des eunuques, figures communes aux représentations grecques de l'empire perse achéménide et aux représentations françaises de l'empire ottoman. Des études de ces dernières décennies (et non des moindres) sont allées jusqu'à dire que les eunuques étaient aux yeux des Grecs l'incarnation « fascinante » d'un Orient représenté comme féminin et méprisable, méritant donc d'être dominé par des Grecs figurés comme mâles [24]. Elles appliquaient ainsi aux textes grecs la grille d'interprétation proposée par Said pour l'époque moderne, offrant un schéma à première vue très séduisant.

Or, un examen méthodique des textes montre qu'à l'époque de l'empire perse achéménide, l'évocation des eunuques est plutôt rare et qu'elle ne constitue pas un cliché négatif [25]. La compréhension moderne de ces

[23] Université de Strasbourg, UMR 7044 Archimède.

[24] Sancisi-Weerdenburg 1987, p. 33-45, part. p. 43-44. Hall 1993, p. 108-133, part. p. 115-118.

[25] Lenfant 2014, p. 423-442.

mentions d'eunuques s'avère en fait pénétrée de présupposés d'un autre temps. Certains les associent d'emblée au « harem », alors que les eunuques ne sont pas mentionnés chez les Grecs comme gardiens de femmes enfermées, mais généralement comme serviteurs, et le plus souvent au service d'hommes. Mieux : certains ont transformé en eunuque un personnage d'esclave phrygien qui n'en est manifestement pas un, mais qui avait, pour l'hypothèse orientaliste, l'avantage d'être lâche et asiatique [26]. Du reste, à supposer même que le contenu des images soit le même, leur sens peut différer du tout au tout selon le contexte historique et social qui les produit. Selon tel interprète, l'eunuque symboliserait aux yeux des Grecs le manque de virilité que le despote oriental impose à ses sujets pour pouvoir être, quant à lui, le seul homme en son royaume [27] – ce qui revient à projeter de manière arbitraire dans la Grèce classique les conceptions d'un Montesquieu.

Ces constatations ont fait naître l'idée d'élargir l'enquête non seulement à d'autres éléments de l'imagerie grecque de l'Orient, mais encore à d'autres époques de l'Antiquité : loin de former un bloc homogène, les représentions antiques ont elles-mêmes varié et évolué et, pour reprendre l'exemple des eunuques, ceux de l'*Histoire Auguste*, au IVe siècle, ne sont pas ceux de la tragédie grecque de huit siècles antérieure. Une telle recherche appelle un travail collectif et le dialogue entre chercheurs ayant des horizons divers.

L'objectif de l'opération est d'analyser à nouveaux frais les représentations antiques de l'Est méditerranéen afin de voir dans quelle mesure elles préfigurent ou non les représentations orientalistes modernes. On entend se concentrer sur quelques thèmes essentiels (despotisme, lâcheté, faiblesse guerrière, servilité, polygamie, féminité…), dont on étudiera l'évolution et le sens à différentes époques, celle des Perses achéménides, des Parthes et des Sassanides, dont Grecs et Romains furent les contemporains. On analysera ce faisant la part des analogies et filiations, mais aussi celle des projections et interactions entre les représentations antiques et modernes.

Pour mettre en œuvre un tel projet s'est constituée une équipe composée d'enseignants-chercheurs spécialistes des différentes périodes de l'Antiquité grecque et romaine, de la Grèce classique, contemporaine de l'empire perse achéménide, à l'*Histoire Auguste*, contemporaine des Sassanides [28]. Sont également partie prenante un certain nombre d'étudiants motivés et de doctorants de notre UMR [29], qui trouvent ainsi l'occasion de participer à un travail de recherche collectif.

Cette équipe se réunit à un rythme régulier, une fois par semestre, depuis le printemps 2013 [30]. Les premières réunions ont été consacrées à un état des lieux critique des études existantes et à une réflexion de fond sur la problématique d'ensemble. Suivront les études thématiques et chronologiques, qui feront intervenir et dialoguer participants réguliers et collaborateurs extérieurs, spécialistes de l'Antiquité, mais aussi de l'orientalisme moderne.

5. ÉQUIPE III « PRÉHISTOIRE DE L'EUROPE MOYENNE »

5.1. PRÉSENTATION DES PROGRAMMES DE L'ÉQUIPE

Par Christian Jeunesse [31], responsable de l'équipe III

L'Équipe « Préhistoire de l'Europe moyenne » poursuit quatre programmes qui se répartissent entre le Paléolithique moyen, le Mésolithique, le Néolithique ancien et le Néolithique récent.

Le programme consacré au Paléolithique moyen devait s'articuler autour de deux opérations : d'une part la fouille de l'habitat de Mutzig (Bas-Rhin) et, d'autre part, un travail de réflexion sur la répartition des sites dans le nord du Jura. Les graves ennuis de santé du responsable de ces deux opérations, qui est aussi notre seul spécialiste de la période en question, ont gravement compromis le démarrage de ce programme, dont nous espérons vivement qu'il pourra redémarrer durant la seconde partie du contrat en cours. Il n'est d'ailleurs pas complètement en veilleuse, puisque la partie consacrée au peuplement du nord du Jura sera alimentée par un Programme Collectif de Recherche financé par le Ministère de la Culture qui a commencé en 2014 (responsable : C. Jeunesse).

Le second programme est consacré à la transition entre le Mésolithique et le Néolithique dans l'aire jurassienne. Il s'articule autour de l'étude de deux sites stratifiés situés à Lutter (Haut-Rhin) et Arconciel (Canton de Fribourg, Suisse). Un premier article de synthèse consacré au premier est paru en mars 2014. Deux autres sont en cours de

[26] Hall 1989, p. 157-158, *contra* Lenfant 2013, p. 7-30, part. p. 13-24, www.ledonline.it/index.php/Erga-Logoi/article/view/535.

[27] Rosenbloom 2006, p. 34.

[28] Agnès Arbo (maître de conférences habilitée de littérature latine à l'Université de Strasbourg), Cécile Bertand-Dagenbach (professeur de littérature latine à l'Université de Nancy), Pascale Giovannelli-Jouanna (maître de conférences de littérature grecque à l'Université de Lyon III), Dominique Lenfant (professeur d'histoire grecque à l'Université de Strasbourg), Charlotte Lerouge-Cohen (maître de conférences d'histoire grecque à l'Université de Paris X-Nanterre), Maria Teresa Schettino (professeur d'histoire romaine à l'Université de Mulhouse).

[29] Marcel Botema, Fabrice Bouzid-Adler, Geoffrey Gillig, Adèle Haberkorn, Francesco Mari, Yannick Muller, Emanuele Pulvirenti.

[30] 15 mars 2013, 27 septembre 2013, 23 mai 2014.

[31] Université de Strasbourg, UMR 7044 Archimède.

rédaction. Par ailleurs, deux thèses ont démarré en 2013. Consacrée à la faune mésolithique d'Arconciel, la première bénéficie d'une allocation de recherche de l'Université de Strasbourg. La seconde porte sur les vestiges lithiques des deux sites et s'insère dans un programme financé par le *Fonds National Suisse de la Recherche Scientifique*. Elle est réalisée par une jeune chercheuse, Laure Bassin, qui est membre associé de notre UMR. La partie « mésolithique » de l'équipe de Préhistoire a également été renforcée par l'arrivée de Frédéric Séara, nouveau Conservateur régional de l'archéologie d'Alsace et spécialiste reconnu de cette période. Un premier bilan de ce programme sera présenté dans le cadre d'un colloque international organisé par l'équipe, à Strasbourg, en octobre 2015.

Le troisième programme porte sur l'habitat du Néolithique ancien danubien centre-européen. Il a fait l'objet depuis septembre 2013 de trois réunions de travail consacrées à l'architecture de la maison rubanée et à l'organisation interne des habitats. Ce programme s'appuie largement sur les découvertes de l'archéologie préventive. Il est dirigé par deux chercheurs de l'Inrap et d'Antéa-Archéologie, deux des opérateurs régionaux de l'archéologie préventive. Une première synthèse des travaux sera présentée à l'occasion d'un colloque sur l'habitat néolithique et protohistorique qui se tiendra à Dijon en novembre 2015.

Le programme n°4 s'inscrit dans la continuité d'un GDR CNRS « abrité » entre 2011 et 2012 par notre unité et consacré aux dépôts humains et animaux en fosse circulaire du Néolithique récent de l'Europe centrale et méridionale (de la Catalogne à la Hongrie). Là encore, les recherches sont adossées aux nombreuses découvertes de l'archéologie préventive française. Depuis 2013, l'équipe s'est attelée à la réalisation d'un ouvrage de synthèse qui devrait être achevé courant 2014 et qui pourra servir de socle à une éventuelle extension du projet.

À la suite de la nomination à l'Institut Universitaire de France du responsable de l'équipe, un axe de recherche supplémentaire a été ajouté aux quatre prévus initialement. Il s'agit d'une « anthropologie sociale du Néolithique européen » qui sera développée en collaboration avec des ethnologues. Dans ce cadre s'est tenue à Strasbourg, le 22 mai 2014, une table-ronde internationale consacrée à « La place des modèles ethnologiques dans l'interprétation du mégalithisme néolithique européen ». Cette manifestation a amorcé un cycle qui se poursuivra en 2015 par une seconde table-ronde qui s'intéressera aux cultures mégalithiques subactuelles de l'Afrique de l'Est et, en 2016, par un colloque consacré à l'apport de l'œuvre de l'anthropologue Alain Testart, grand artisan du rapprochement entre l'archéologie et l'ethnologie décédé en septembre 2013. À côté du mégalithisme, cet axe va s'intéresser aux aspects économiques. Un programme de recherche ethnoarchéologique consacré à la place de l'animal dans le rituel est en préparation, avec des terrains localisés dans l'archipel indonésien.

En 2013/2014, l'équipe s'est étoffée grâce à l'arrivée de trois spécialistes de l'industrie lithique : Frédéric Séara et Laure Bassin, déjà mentionnés ci-dessus, ainsi que Guillaume Asselin. Elle a également vu arriver Elise Maire, une néolithicienne généraliste qui a rejoint le programme 3.

5.2. L'HABITAT RUBANÉ EN ALSACE DANS SON CONTEXTE CENTRE-EUROPÉEN

Par Philippe Lefranc [32]

Les opérations d'archéologie préventive conduites en Basse- et en Haute-Alsace ces vingt dernières années ont livré une petite centaine de bâtiments rubanés (5300-4900 av. n.-è.) provenant en majorité de sites d'habitat étudiés sur de grandes surfaces. Ce corpus en constante progression et riche de sites encore inédits (fouilles des habitats d'Entzheim en 2011, de Schwindratzheim en 2014 etc.), est aujourd'hui dominé par le site de Bischoffsheim [33] où ont été mis au jour plus de quarante bâtiments présentant de nombreux plans complets (**fig. 15**).

Le programme de recherche consacré aux habitats rubanés du sud de la plaine du Rhin supérieur peut donc prendre appui sur un important corpus offrant tous les préalables nécessaires à l'élaboration d'une synthèse régionale.

Le premier niveau d'analyse portera sur l'architecture et les caractères intrinsèques des maisons. L'étude comportera un inventaire descriptif des bâtiments qui servira de base documentaire pour l'élaboration d'une nouvelle typologie, affranchie du classement proposé par Modderman [34], et qui prendra en compte les dimensions et l'orientation du bâtiment, les techniques de montage des parois externes, le rythme et l'espacement des tierces. Cet inventaire régional sera enrichi par un catalogue des bâtiments recensés dans les zones de peuplement rubané voisines (Lorraine, Luxembourg, Bassin parisien, Allemagne du Sud-Ouest), qui accompagnera une réflexion sur la variabilité architecturale existant entre les différents groupes stylistiques rubanés d'Europe occidentale.

Les éventuelles corrélations entre la variabilité architecturale observée et la datation des maisons devront être étudiées. Si la valeur chronologique de quelques

[32] Inrap, UMR 7044 Archimède.
[33] Lefranc 2007.
[34] Modderman 1970.

Figure 15 :
Plan du site d'habitat rubané de Bischoffsheim « Afua du Stade »
(relevé B. Bakaj, Antea-Archéologie).

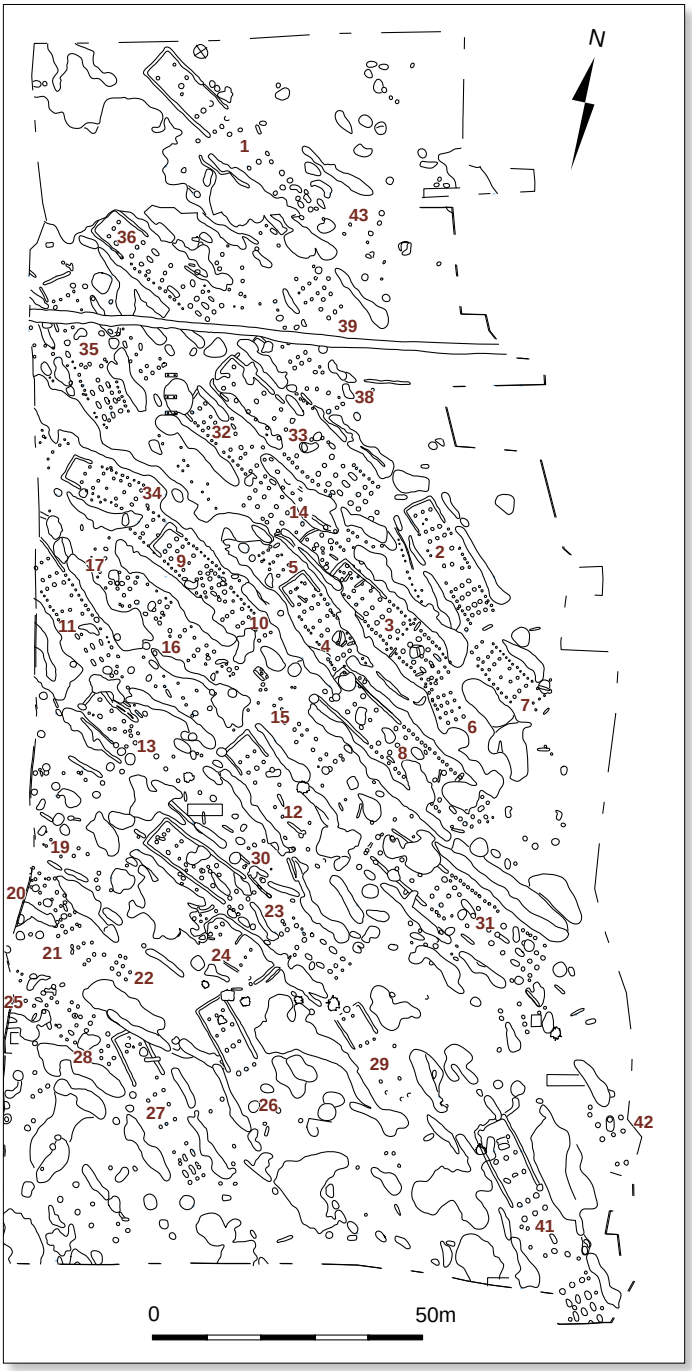

caractères architecturaux particuliers est en effet reconnue de longue date – à l'instar des poteaux dessinant un Y dans la partie centrale des bâtiments du Rubané ancien – d'autres traits plus discrets, récemment entrevus sur les sites de Basse-Alsace (changements d'orientations au cours du temps et tendance à l'augmentation de la largeur de bâtiments par exemple), appellent une analyse approfondie.

L'analyse de la variabilité architecturale, régionale et interrégionale, sera complétée par une réflexion sur les modèles d'organisation spatiale qui suppose un travail de périodisation interne des habitats. Les données architecturales seront systématiquement confrontées aux renseignements fournis par la fouille des fosses latérales des maisons, ce qui nécessitera la mise en œuvre d'analyses portant sur les mobiliers de ces fosses (céramique, outillages lithiques et osseux, faune, restes botaniques). L'étude de l'espace villageois sera complétée par l'analyse des nombreuses structures que l'on ne peut rattacher à un bâtiment précis, à l'image des puits à eau, des fosses circulaires et des tombes.

Enfin, ce bilan régional nous offre l'opportunité de relancer la réflexion sur l'organisation et l'évolution interne des villages rubanés. La mise au jour, depuis la fin des années 1980, de nombreux ensembles villageois reconnus sur de vastes superficies, constitue une des conditions favorables à la révision des théories en vigueur. Il s'agira notamment d'évaluer, à la lumière des découvertes alsaciennes, la pertinence du modèle dominant : celui de la « ferme » rubanée **[35]** (le *Hofplatz* de la littérature allemande), passage obligé de toutes les études consacrées à l'organisation spatiale et à l'histoire de ces habitats. Selon cette hypothèse, les villages seraient divisés en concessions de superficies et de formes extrêmement variables, occupées par le même groupe social de génération en génération. Les maisons seraient régulièrement détruites et rebâties au sein de cet espace (tous les bâtiments figurant au sein d'un même quartier sont donc par définition diachrones). Il existe un second modèle **[36]** où l'on retrouve ce même système de concessions mais où chaque groupe est constitué par plusieurs bâtiments contemporains dominés par une grande maison. Très récemment, on a proposé d'identifier au sein de ces villages, de véritables quartiers constitués de maisons contemporaines organisées en rangs serrés **[37]**. Les données recueillies sur les sites de Basse et de Haute-Alsace, qui semblent aller à l'encontre de chacune de ces propositions, permettront probablement de leur opposer une hypothèse alternative.

Enfin, la question de la signification de la variabilité que l'on observe tant dans l'architecture (entre les petites et les très grandes maisons) que dans la quantité et, surtout, la qualité des mobiliers recueillis dans les fosses de construction, constituera un autre axe de recherche majeur touchant à la question de l'organisation sociale des communautés du Néolithique ancien régional.

[35] Boelicke 1982 ; Lüning 1998.
[36] van De Velde 1990.
[37] Rück 2014.

5.3. SÉPULTURES, DÉPÔTS HUMAINS ET DÉPÔTS ANIMAUX EN FOSSE CIRCULAIRE DANS LE NÉOLITHIQUE RÉCENT DE L'EUROPE MOYENNE

Par Anthony DENAIRE [38]

Membres titulaires et associés de l'UMR 7044 participant au projet : R.-M. Arbogast, A. Denaire, C. Jeunesse, Ph. Lefranc.

Le Néolithique récent, entre 4500 et 3500 av. J.-C., voit l'apparition, dans une vaste zone reliant la Catalogne à la Hongrie, de pratiques de dépôt singulières. Dans des fosses de plan circulaire creusées au sein d'habitats sont déposés, séparément ou ensemble, des corps humains et des cadavres animaux. Si certaines configurations peuvent être interprétées comme des sépultures, d'autres renvoient à des pratiques cultuelles plus complexes et plus mystérieuses.

Le point de départ de ce projet [39] est la réalisation d'une synthèse sur les pratiques funéraires et des dépôts animaux du Néolithique récent en Alsace [40], qui fait suite à la multiplication des découvertes au cours des quinze dernières années [41].

Au total, plus de 550 fosses réparties sur 150 sites environ ont été répertoriées. Leur répartition n'est pas homogène au sein des régions touchées par le phénomène, certaines livrant de très nombreux cas, comme l'Alsace, d'autres de rares exemples malgré d'importants décapages archéologiques. Cette pratique semble naître en Bavière avant de se diffuser rapidement tant vers l'est que vers l'ouest, touchant la Basse-Alsace avant 4000, puis gagnant rapidement le sud de la France, via la Suisse et la vallée rhodanienne. Les cas les plus tardifs semblent légèrement postérieurs à 3000 av. J.-C. environ [42].

La plupart des fosses accueillant des corps présentent des profils et des dimensions comparables à ceux des silos à céréales si fréquents sur les habitats de cette période. Si certaines ont pu être creusées spécifiquement, nombre d'entre elles semblent avoir rempli une fonction de stockage avant d'être abandonnées, puis réutilisées comme lieu de dépôt.

La **figure 16** illustre un dépôt humain récemment fouillé à Didenheim (Haut-Rhin). Le squelette n'a pas été retrouvé gisant sur le fond de la fosse, mais à mi-hauteur du remplissage. Le corps a été placé sur le côté, les membres inférieurs fortement fléchis, les membres supérieurs repliés de manière à ramener les mains en avant du visage. Cette position est considérée comme conventionnelle en référence aux pratiques observées dans les tombes régulières du Néolithique. Les comparaisons avec ces dernières permettent d'interpréter ces dépôts comme des sépultures à part entière. Il en va

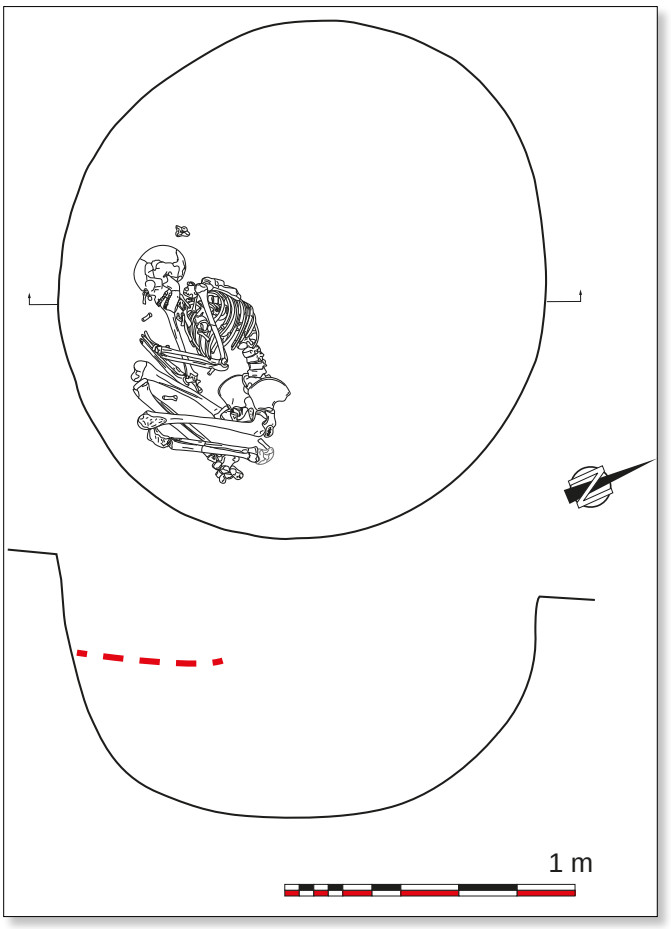

Figure 16 :
Didenheim « Kahlberg » (Haut-Rhin), inhumation individuelle de la fosse 10 (DAO Antea-Archéologie).

autrement dans le cas d'individus déposés dans des positions qualifiées, par opposition au cas précédent, de non conventionnelles, qui n'ont en commun que leur caractère unique ou presque et donnent souvent l'impression de corps jetés. L'interprétation à donner à de tels gestes reste pour le moment débattue.

Les deux types de position, conventionnelle et non conventionnelle, se retrouvent associés dans environ 15 % des cas. Un des exemples les plus spectaculaires est celui d'une autre inhumation découverte à Didenheim (**figure 17**). Les restes de quatre individus y ont été retrouvés. Le premier inhumé, âgé d'environ 17 ans, a été allongé sur le dos. Le deuxième, un adulte, a été placé sur le précédent, tête-bêche, en position conventionnelle. Son corps a été recouvert par celui d'un enfant, également déposé sur le côté, mais avec les membres légèrement fléchis et la tête basculée en avant. Quant au quatrième individu, un jeune enfant, il a été décou-

[38] Antea-Archéologie, UMR 7044 ARCHIMÈDE.
[39] GDR CNRS 3442 *HUMFOSNEO*.
[40] LEFRANC *et al.*, 2010.
[41] VERGNAUD, DENAIRE & GUIDEZ 2014.
[42] JEUNESSE 2010.

Figure 17 :
Didenheim « Rocade Ouest » (Haut-Rhin), inhumation multiple de la fosse 28
(dessin, cliché et DAO Antea-Archéologie).

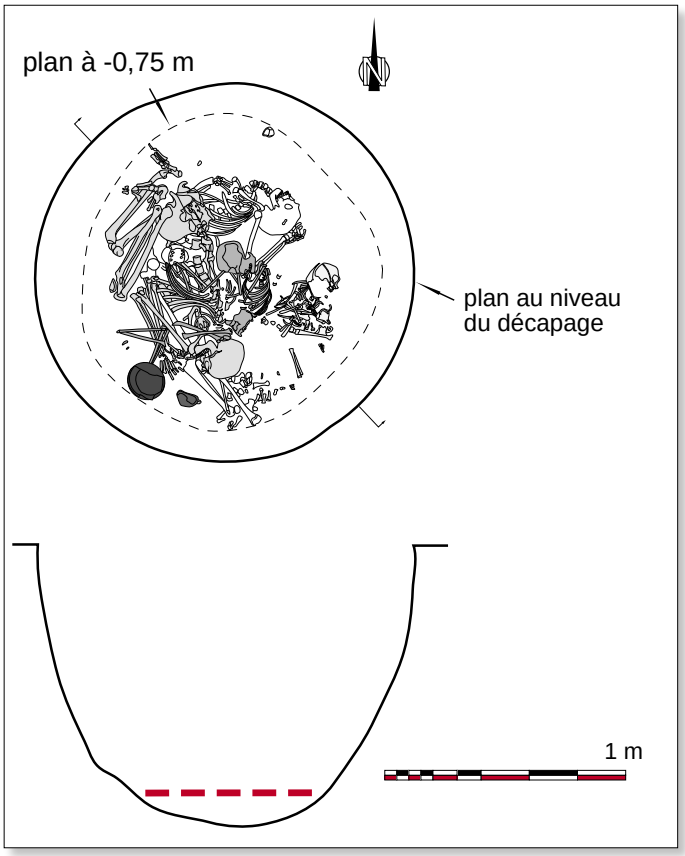

vert à l'écart ; son squelette montre un certain désordre anatomique. Hormis ce dernier individu qui a pu être déposé plus tardivement, le contact strict entre les trois autres corps indique un dépôt simultané, sinon intervenu dans un laps de temps assez court. L'asymétrie dans les orientations et les positions peut être interprétée en terme d'accompagnement funéraire : un défunt principal, ici l'homme adulte, est enterré avec plusieurs accompagnants exécutés lors des funérailles.

Tous les corps humains ne sont pas déposés complets. Le dépôt de crânes, de têtes coupées ou d'autres parties du corps, seuls ou à côté de corps complets, est également signalé, illustrant la manipulation de cadavres.

En outre, ce phénomène met également en jeu des squelettes d'animaux domestiques le plus souvent. L'importance des animaux est nettement plus grande dans les provinces orientales. Ainsi, une fosse du site de Balatonöszöd en Hongrie a livré les restes d'un bœuf, de 34 moutons complets et les membres d'au moins 13 autres animaux ! La présence de membres oriente l'interprétation vers des dépôts de viande à caractère rituel.

En guise de conclusion, il faut insister sur le fait que cette pratique des dépôts humains et animaux en fosses de plan circulaire est un phénomène qui n'est pas anecdotique, mais répandu au sein d'une large bande allant du nord-est de l'Espagne aux rives du lac Balaton où il est attesté sur presque tous les habitats ayant bénéficié de larges décapages. Toutefois, sur chaque site, seules quelques fosses livrent de tels dépôts, pas toujours contemporains. Enfin, il faut souligner que cette pratique ne concerne qu'une minorité de personnes, un traitement différent étant réservé à la grande majorité des défunts.

6. ÉQUIPE IV « ARCHÉOLOGIE DE LA MEUSE AU RHIN (AMER) »

6.1. PRÉSENTATION DES PROGRAMMES DE L'ÉQUIPE

Par Loup Bernard [43], responsable de l'équipe IV

L'équipe 4 se structure autour de deux axes et de plusieurs opérations :

Axe 1. Enceintes et sites fortifiés
(responsables : J.-J. Schwien, Cl. Féliu)
Opérations de terrain : Battert, Ribeauvillé, Koestlach, Britzgyberg et prospections

Axe 2. Habitats et peuplement
(responsables : A.-M. Adam, G. Kühnle, M. Lasserre)
Opération 1 : « Fenêtres hallstatiennes » (responsable A.-M. Adam)
Opération 2 : « Âge du Bronze et colloque APRAB » (responsable C. Véber)
Opération 3 : « Antiquité tardive » (responsable G. Kühnle)
Opération 4 : « Haut Moyen Âge » (responsable M. Châtelet)

[43] Université de Strasbourg, UMR 7044 Archimède.

L'axe 1 présente une approche diachronique des problématiques en relation avec les très nombreuses enceintes de notre zone d'études, dont beaucoup ne sont pas datées. En agrégeant des spécialistes des trois derniers millénaires dans la région, les problématiques seront revues et les méthodes et résultats mis en commun. Cet axe repose également sur des fouilles programmées dirigées par différents membres de l'UMR (L. Bernard, J.-J. Schwien, M. Landolt, A.-M. Adam) et des prospections réalisées par l'ensemble des partenaires.

L'axe 2 reste plus spécifiquement dédié à des études chronologiques. L'opération 1 traitant du premier âge du Fer a déposé une demande d'ANR/DFG (Recherches archéologiques des sites de l'âge du Fer entre le Nord de la Forêt-Noire et les Vosges – ArcSiNov –) portant sur les formes de l'habitat et ses productions à la fin du Hallstatt, qui devrait permettre d'accélérer les recherches en cours. L'opération 2 organise cette année le colloque international de l'APRAB « le Bronze moyen et l'origine du Bronze final en Europe occidentale de la Méditerranée aux pays nordiques (XVII^e^-XIII^e^ siècles av. J.-C.) », tenu à Strasbourg du 17 au 20 juin 2014, avec également une exposition à la MISHA du 2 au 30 juin 2014. L'opération 3 traite de différents aspects de l'occupation de la partie méridionale du Rhin supérieur durant l'Antiquité tardive (260-530 ap. J.-C.), en s'appuyant sur tout le matériel documentaire (cartographie et notices de sites) recueilli lors d'une première phase de travail achevée en 2012 et prépare une synthèse, en vue de l'organisation d'une rencontre finale, donnant lieu à la publication d'une série de bilans thématiques. À ce colloque conclusif (fin 2014), des invités extérieurs apporteront les éléments d'une mise en perspective de la région étudiée. L'opération 4 enfin, traite de la période alto-médiévale régionale et repose sur un Projet collectif de recherches 2012-2016 « Dans l'environnement d'une résidence royale : Marlenheim et son territoire aux époques mérovingienne et carolingienne ».

6.2. L'ANTIQUITÉ TARDIVE DANS LA PARTIE MÉRIDIONALE DE LA VALLÉE DU RHIN SUPÉRIEUR (ALSACE ET PAYS DE BADE) : ASPECTS DES CULTURES MATÉRIELLES ET FORMES D'OCCUPATION DES IV^e^ ET V^e^ SIÈCLES

Par Gertrud KUHNLE [44]

Ce projet de recherche découle de la volonté d'un groupe de chercheurs de dresser un panorama de l'Antiquité tardive dans l'Est de la France. Le présent projet et un projet parallèle coordonné par M. Kasprzyk sur la Bourgogne et la Champagne-Ardenne, initiés tous deux en 2008 au sein de l'Inrap, ont permis de réunir un bon nombre de chercheurs travaillant sur cette partie de la Gaule antique en abordant tous les aspects de l'archéologie urbaine, rurale, funéraire et militaire ainsi que l'étude de la culture matérielle. La fourchette chronologique retenue s'étend de 260 à 520/530 ap. J.-C.

Le projet concernant l'Alsace et le pays de Bade, coordonné par G. Kuhnle, faisait partie du quadriennal 2009 – 2012 et se poursuit durant l'actuel programme quinquennal de l'UMR 7044.

Le colloque international sur l'Antiquité tardive dans l'Est de la Gaule qui s'est tenu à la Misha les 20 et 21 novembre 2008 a servi à instaurer le groupe de recherches franco-allemand travaillant sur la région du Rhin supérieur et à initier un cycle de colloques bisannuels (2010 : Châlons-en-Champagne, 2012 : Dijon, 2014 : Besançon).

Durant le quadriennal 2009 – 2012 de l'UMR 7044, l'activité a été consacrée essentiellement à l'édition des actes du colloque international de Strasbourg (Kasprzyk, Kuhnle 2011) et au dépouillement de la documentation issue des interventions archéologiques de tout genre (fouilles préventives, diagnostics, surveillances de travaux, fouilles anciennes, prospections…) en Alsace et au Pays de Bade. Les résultats sont synthétisés dans une base de données (*Access*) qui comprend environ 300 sites dont quarante ont été sélectionnés pour faire l'objet de notices détaillées portant sur 18 sites du Bas-Rhin, 9 du Haut-Rhin et 13 du Pays de Bade.

Les sites tardo-antiques de Strasbourg et de Biesheim ont été volontairement exclus car le premier nécessiterait un vaste projet de recherche à lui seul et le second fait actuellement l'objet d'une préparation de publication monographique.

Quant à la nécropole de Niedernai, l'analyse des données disponibles a rapidement révélé le caractère exceptionnel du site pour la recherche sur le V^e^ siècle, mais l'étude exhaustive aurait largement dépassé le cadre de notre projet, qui livre avant tout une base de données solides et indispensables pour progresser dans la recherche. Par conséquent, une demande de projet ANR-DFG a été déposée pour la première fois en 2012, puis reformulée et acceptée en 2013.

La rédaction des 40 notices détaillées – par plus de cinquante auteurs –, débutée sous le quadriennal, correspond à l'activité principale des quinze premiers mois du quinquennal 2013 – 2017. Les domaines majeurs pour la période considérée ont été pris en compte : nécropoles, sépultures isolées, établissements ruraux, agglomérations, sites militaires et fréquentation (indéterminée) de sites occupés au Haut-Empire. Les notices détaillées, construites selon un schéma identique facilitant les comparaisons entre les sites, promettent un large intérêt

[44] INRAP, UMR 7044 ARCHIMÈDE.

dans la mesure où le projet est consacré à une période de l'Antiquité qui reste mal connue et, de par la complexité des interactions culturelles, assez difficile à comprendre. Aux notices s'ajoute un corpus des céramiques de l'Antiquité tardive en Alsace, qui comporte près de 400 occurrences illustrées. Ce corpus constitue d'ores et déjà un précieux outil de travail pour les céramologues ; son complément intégrant les céramiques tardo-antiques présentes dans le Pays de Bade devient un *desideratum* de la communauté scientifique.

Le manuscrit – comportant notamment les notices de site, un catalogue de tous les sites (plus ou moins avérés) de l'Antiquité tardive recensés en Alsace et au Pays de Bade, des cartes et le corpus des céramiques – sera édité dans un supplément de la *Revue Archéologique de l'Est*. Les corrections des contributions se font durant la première moitié de l'année 2014. La parution de la publication est envisageable pour fin 2015.

L'enjeu scientifique de notre projet est d'une certaine manière déjà reconnu par la sélection du projet ANR-DFG que nous avons impulsé et qui s'intitule « Archéologie d'une période de transformation : la nécropole de Niedernai et le Ve siècle dans la région du Rhin supérieur (Nied'Arc5) ». Le projet ANR-DFG, porté par Susanne Brather-Walter et Eckhard Wirbelauer, a été inauguré le 7 avril 2014.

Dans le cadre des activités de l'UMR 7044, il a été décidé que nous organiserons le cinquième colloque international sur l'Antiquité tardive dans l'Est de la Gaule en 2016, à nouveau à Strasbourg. Nous clôturerons ainsi la fin du quinquennal 2013 – 2017 avec la préparation de l'édition des actes du colloque.

Enfin, en 2014 et 2015, un groupe de recherche pluridisciplinaire – constitué notamment d'archéologues de l'Inrap et du Pair, de topographes de l'INSA (groupe PAGE / Laboratoire ICube UMR 7357 / équipe TRIO), du conservateur du Musée Archéologique de Strasbourg, d'historiens de l'art de la Fondation de l'Œuvre Notre-Dame et du Service de l'Inventaire et du Patrimoine et de bénévoles – mène un projet de recherche intitulé « Archéologie et architecture au sous-sol de la chapelle Saint-Laurent : du camp légionnaire à la genèse de la cathédrale de Strasbourg » (coordination : G. Kuhnle).

Le sous-sol de la chapelle Saint-Laurent, d'une superficie d'environ 17 sur 11 m, offre la possibilité unique et exceptionnelle à Strasbourg de compléter nos connaissances sur l'infrastructure et les constructions au sein de la *praetentura* du camp légionnaire de la VIIIe légion Auguste, d'aborder la question de la continuité entre la période romaine et le début du XIe siècle et d'approfondir les recherches sur l'évolution des constructions successives de la cathédrale actuelle, depuis sa fondation en 1015 jusqu'en 1741, où un caveau destiné à l'inhumation des évêques a été aménagé dans la partie ouest de la chapelle Saint-Laurent. Cette dernière, construite entre 1515 et 1521, succède à la chapelle Saint-Michel qui a été édifiée aux alentours de 1200 dans l'angle formé par le bas-côté nord et le transept de la cathédrale. Sous le sol du niveau inférieur de la chapelle Saint-Michel servant d'ossuaire est conservé un bassin aménagé dans un important massif maçonné qui date de l'Antiquité tardive.

L'approche topographique et tridimensionnelle des lieux permettra de fournir des plans géoréférencés et de travailler sur les volumes des élévations des maçonneries romaines et médiévales *in situ.*

Les résultats scientifiques et la riche documentation que notre activité de recherche collective engendre pourront alimenter des projets de modélisation 3D et des visites virtuelles interactives qui valoriseraient ce haut lieu de la ville épiscopale de Strasbourg qui fête le millénaire de la cathédrale dès la fin de 2014 et tout au long de 2015.

6.3. ENCEINTES ET SITES FORTIFIÉS DU RHIN SUPÉRIEUR

Par Clément Féliu [45] & Jean-Jacques Schwien [46]

Mis sur pied en 2013, le projet de recherche sur les « Enceintes et sites fortifiés du Rhin supérieur » a connu un démarrage assez lent et n'a atteint sa vitesse de croisière qu'au début de l'année 2014. Il regroupe une douzaine de chercheurs de l'UMR, de chercheurs associés et de doctorants, issus de diverses institutions : Université de Strasbourg, Service régional de l'Archéologie, Pôle archéologique interdépartemental rhénan, Institut national de recherches archéologiques préventives. D'autres, moins nombreux, suivent l'avancée des travaux de plus loin. Au total, une vingtaine de personnes participe plus ou moins assidument aux réunions de ce groupe de recherche. Celles-ci sont convoquées régulièrement, au rythme actuel d'une par mois, afin d'aboutir rapidement à la mise en place d'un outil de travail efficace, qui puisse permettre d'aborder les études projetées.

Genèse

Les recherches de l'axe « enceintes » prennent la suite de nombreux travaux effectués sur les fortifications dans la région du Rhin supérieur depuis plus d'un siècle. Il faut citer en premier lieu les nombreux inventaires dressés dans le dernier tiers du XIXe siècle et le premier quart du XXe. En France, la commission des enceintes

[45] Inrap, UMR 7044 Archimède.
[46] Université de Strasbourg, UMR 7044 Archimède.

de la Société préhistorique française propose des recensements départementaux dont la publication dans son *Bulletin* s'échelonne entre 1906 et 1920. En Allemagne, des travaux similaires sont engagés. L'Alsace, alors rattachée à cette dernière, profite de ces deux courants ; les résultats de ces recherches seront publiés tardivement, essentiellement sous la forme de notices de sites. La synthèse de ces travaux alsaciens est proposée par R. Forrer dans le *Bulletin de la Société pour la conservation des Monuments historiques d'Alsace* en 1926. L'article, abondement illustré, offre un inventaire critique des enceintes d'Alsace : les sites sont regroupés en fonction de leur chronologie supposée ; le problème des « enceintes anhistoriques », à savoir le plus grand nombre, est contourné par un classement qui fait également la part belle aux critères morphologiques ou fonctionnels.

Jusque dans les années 1990, les recherches sur les sites fortifiés sont rares ; ils ne sont abordés que de manière annexe, généralement à l'occasion de synthèses chronologiques. Dans un article de 1997, S. Fichtl, A.-M. Adam et M.-J. Morant proposent une nouvelle liste des « enceintes de hauteur » alsaciennes de l'âge du Fer et de l'Antiquité. Les recherches de terrain les plus récentes y sont intégrées et certains sites trouvent alors une attribution chronologique. De nombreuses fortifications restent cependant muettes et ne peuvent être datées précisément. Depuis, plusieurs programmes de recherche se sont intéressés à l'une ou l'autre des fortifications du Rhin supérieur, généralement de façon indépendante. Il semble ainsi possible, voire nécessaire, de proposer une nouvelle synthèse sur le sujet.

Objectifs et moyens

Le projet sur les « Enceintes et sites fortifiés du Rhin supérieur » s'organise selon plusieurs axes complémentaires qui permettront d'étudier le paysage fortifié, sous tous ses aspects, entre les Vosges et la Forêt-Noire, depuis le coude du Rhin et les premiers contreforts du Jura jusqu'à la région de Lauterbourg et Karlsruhe. Le champ chronologique envisagé s'étire de la Protohistoire au Moyen Âge ; la prise en compte d'une résolution chronologique longue offre le moyen d'étudier les évolutions des fortifications à différentes périodes qui ne présentent à première vue que peu de points communs mais qui révèlent, à l'analyse, des dynamiques semblables.

La question des sites retenus pour l'étude a fait l'objet de nombreuses discussions. Il a finalement été décidé de se concentrer sur les enceintes fortifiées protohistoriques, sur les sites antiques présentant un caractère militaire ou défensif avéré et sur les enceintes collectives médiévales. La totalité des fortifications non datées est de même intégrée afin de pouvoir éventuellement les attribuer à l'une ou l'autre période. En revanche, les fermes et enclos fossoyés protohistoriques ou encore les forteresses adaptées aux armes à feu de la fin du Moyen Âge ne seront pas pris en compte.

Les objectifs poursuivis par le projet de recherche sont d'ordres divers et envisagent les sites soit individuellement, soit comme les composantes de réseaux plus ou moins complexes. Dans un premier temps, un atlas des enceintes sera réalisé. En cours de constitution, il regroupera l'ensemble des données disponibles sur chacun des sites afin d'établir des dossiers documentaires exhaustifs. La forme finale de cet atlas n'est pas définie ; dans l'immédiat une base de données commune est développée et renseignée. Différentes propositions ont été évoquées pour mettre à disposition la documentation ainsi rassemblée : publication, fascicules ou base de données en ligne ; aucune n'a pour l'instant été retenue. Dans l'optique de proposer des comparaisons morphologiques aisées, la réalisation de plans normalisés sera mise en œuvre, à partir, entre autres, des donnés Lidar disponibles auprès de différentes institutions publiques (ONF, DDT…) pour un certain nombre d'enceintes.

Pour compléter cet atlas, des prospections pédestres ont d'ores et déjà été effectuées dans le cadre des enseignements de la licence d'archéologie (3 semaines ; 15 sites). Elles permettent de préciser la chronologie des enceintes les moins bien connues et d'éliminer les mentions erronées de la liste des fortifications. À titre d'exemple, la session de février 2014 (une semaine) a permis d'explorer une dizaine de sites, parmi lesquels quatre ont révélé ne pas porter la moindre trace de fortification et ont donc été retirés du catalogue. Des rapports de prospection sont systématiquement rédigés et permettent de garder une trace de nos travaux, y compris dans le cas de résultats négatifs. Plusieurs sessions par an sont encore programmées.

La base de données permettra également de proposer une étude diachronique des techniques architecturales de fortification. Celles-ci montrent une évolution indéniable entre la Protohistoire et le Moyen Âge, mais certaines solutions, comme l'utilisation de talus par exemple, semblent être mises en œuvre à plusieurs époques. L'observation des choix techniques effectués par les bâtisseurs permettra de restituer leur place aux travaux de fortification dans l'architecture des différentes époques considérées.

Enfin, l'utilisation d'un système d'information géographique couplé à la base de données offre la possibilité de replacer les enceintes dans leur contexte géographique et territorial. Certains outils simples, comme le calcul des lignes de vue, de l'élévation relative des sites, de leur accessibilité, de leur intégration dans le relief ou de

leurs liens avec le réseau hydrographique, permettent de proposer de nouveaux marqueurs, souvent qualitatifs, non immédiatement accessibles et de pousser plus avant l'analyse. L'emploi du SIG est également indispensable à la restitution des réseaux sociaux dans lesquels les enceintes sont impliquées.

Cet aspect de notre recherche ne sera pas traité immédiatement sur l'ensemble de la zone envisagée, mais tout d'abord testé sur un certain nombre de fenêtres, les mieux documentées. Les évolutions des choix opérés pour l'installation des fortifications ou les changements de mode de contrôle du territoire seront ainsi étudiées.

Plusieurs opérations de fouille menées indépendamment par des membres du groupe de recherche sur les « Enceintes et sites fortifiés du Rhin supérieur » viennent s'adosser au projet. Certaines sont terminées (Heidenstadt, Cl. Féliu) ou en cours de publication (Fossé des Pandours, St. Fichtl, Cl. Féliu ; Neuenbürg, L. Bernard) ; d'autres sont en cours depuis plusieurs années (Britzgyberg, A.-M. Adam ; Koestlach, M. Landolt) ou débutent tout juste (Frankenbourg, Cl. Féliu). Ces fouilles apportent des données nouvelles sur les sites concernés, qui n'étaient, pour certains, que mal connus il y a encore peu de temps. Pour le Moyen Âge, les recherches en cours restent de l'ordre de la prospection-inventaire, mais sont néanmoins systématiques pour les enceintes urbaines, les sites de hauteur méconnus, les formes primitives de châteaux.

Bien que n'étant pas encore entré dans une phase d'exploitation des données, le projet de recherche sur les « Enceintes et sites fortifiés du Rhin supérieur » offre des perspectives des plus intéressantes. La documentation disponible sur les fortifications est relativement abondante ; son renouvellement depuis quelques années permet de jeter un regard nouveau sur ces sites. Enfin, l'étude diachronique des enceintes d'une région de la Protohistoire au Moyen Âge est rarement mise en œuvre et devrait apporter des résultats importants.

6.4. ARKEOGIS VERSION 3.0, UN OUTIL EN LIGNE POUR L'ARCHÉOLOGIE

Par Loup Bernard [47]

Le projet ArkeoGIS, lancé depuis 2009 dans le cadre d'un projet MISHA a depuis bénéficié d'un financement européen (INTERREG IV1, FEDER) qui a permis de réaliser une nouvelle version, modifiée encore suite aux retours des utilisateurs en novembre 2013. C'est donc à ce jour une troisième version, arrêtée en l'état, qui est disponible pour les chercheurs en archéologie et en sciences environnementales de la vallée du Rhin et au-delà.

Rappelons que le point de départ de notre réflexion concernait l'éparpillement des sources et des acteurs de l'archéologie et de la géographie dans le sillon Rhénan. L'outil a été développé afin de faciliter le travail bibliographique et d'obtenir une première cartographie des sites. En effet, pour qui veut entamer aujourd'hui une recherche sérieuse et prendre en compte l'essentiel des données concernant l'Alsace et le pays de Bade, cela nécessite de jongler entre les bibliothèques de plusieurs universités, différents services régionaux de l'archéologie (SRA-DRAC, *Landesämter für Denkmalpflege*), de nombreux opérateurs publics et privés (Pôle Archéologique Interdépartemental Rhénan – PAIR, INRAP, ANTEA) ainsi que de nombreuses associations. Cette dispersion des intervenants ainsi que la multiplication des écrits rendent difficile voire impossible l'accès à l'intégralité des données produites par l'archéologie préventive, par les étudiants avancés et par les chercheurs confirmés. Une autre problématique concerne l'articulation entre les données environnementales et archéologiques. En effet, plusieurs géographes, géomorphologues, palynologues, environnementalistes, etc., produisent des résultats, souvent en relation avec un site, mais dont la diffusion reste marginale pour les chercheurs.

Nous avons donc mis au point un logiciel gratuit bilingue en ligne (*opensource freeware*) permettant d'accéder directement au contenu d'informations en provenance de bases de données des services de l'inventaire ainsi qu'à des bases de chercheurs en archéologie et en sciences environnementales (**fig. 18)**. L'idée est une mise en commun du contenu de travaux existants sous forme de tableurs qui permettent à ArkeoGIS de répondre à des interrogations précises. En l'état, une fois connecté grâce à un code d'accès – afin d'éviter que des pilleurs de sites utilisent l'outil – le chercheur choisit une ou plusieurs bases de données, françaises ou allemandes, et construit ensuite une requête. Pour ce faire, il doit sélectionner une ou plusieurs périodes (avec quatre niveaux de profondeur, depuis âge du Fer jusqu'à HaD1a par exemple), une aire géographique et interroger ensuite les bases selon plusieurs caractérisations. Celles-ci comportent jusqu'à quatre niveaux de profondeur et sont organisées entre immobiliers (structures d'habitat, funéraires, etc.), mobiliers, productions et analyses. Le résultat s'affiche sous forme de carte ou de tableur sur le fond de carte sélectionné et peut ensuite être réintégré dans un autre logiciel pour un travail plus approfondi.

Cette carte dynamique en ligne correspond donc à un long travail qu'il fallait auparavant mener plus ou moins en aveugle dans des bibliothèques, présentant au chercheur des descriptions plus ou moins détaillées mais à

[47] Université de Strasbourg, UMR 7044 Archimède.

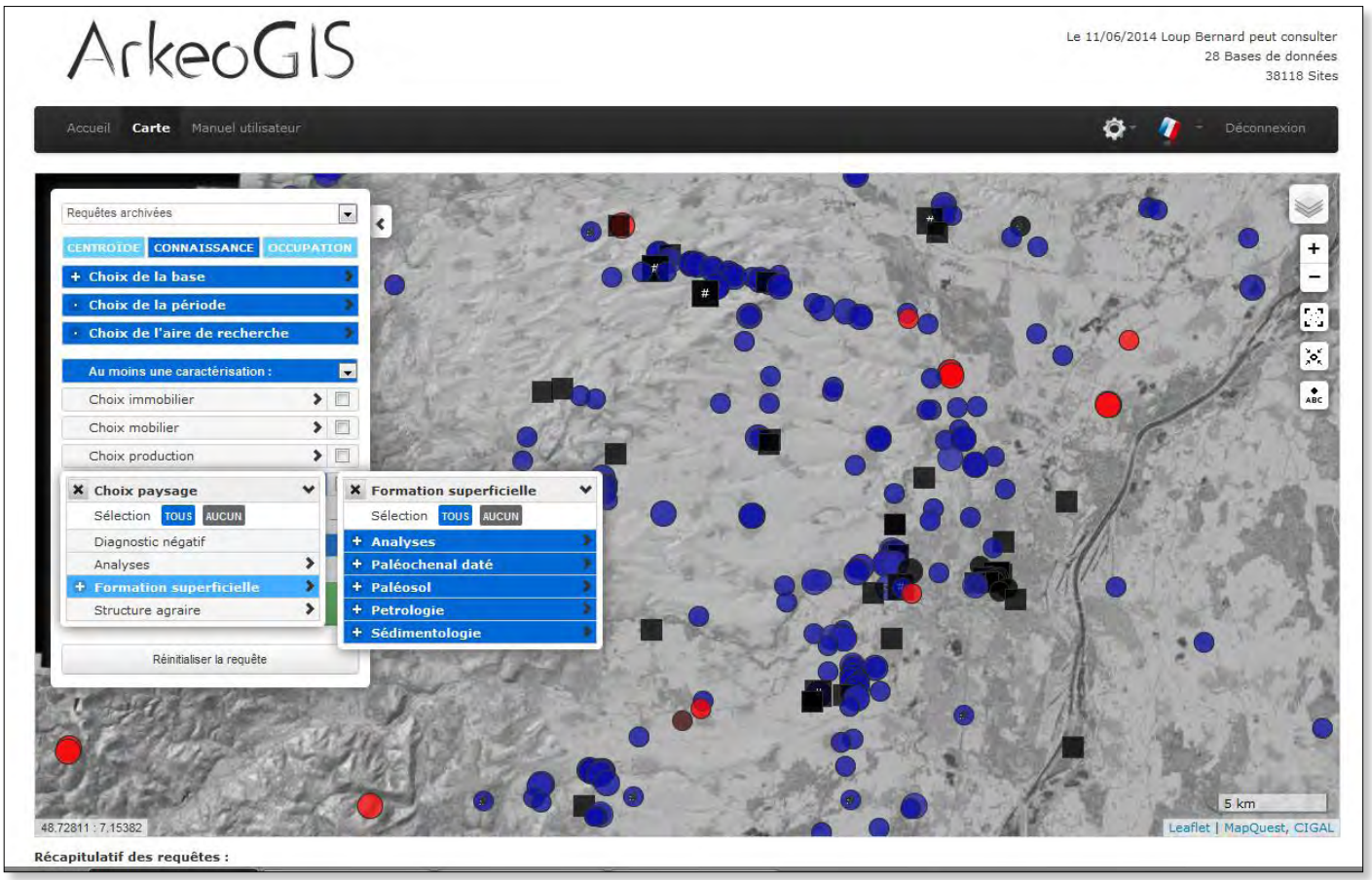

Figure 18 :
Impression d'écran des sites d'habitat et enceintes de l'âge du Fer de la vallée du Rhin (cercles) croisés avec les formations superficielles (carrés). Cette carte a pu être obtenue grâce aux bases inventaires (Patriarche, AdaB) et aux cartes de Cl. Féliu, L. Bernard, M. Walter, N. Schneider et ALISA (M. Trautmann) ; le fond de carte est le modèle numérique de terrain mis à disposition par le CIGAL.

minima un renvoi bibliographique précis (auteur, ouvrage, page) et la localisation ainsi que la datation du site. La plus-value est évidente, le temps gagné permet d'approfondir les recherches, le cas échéant de demander les informations sur les sites avec leur numéro interne de référence au sein des services de l'archéologie. ArkeoGIS facilite aussi grandement l'accès à l'information transfrontalière, dans la mesure où les bases requêtées concernent les deux rives du Rhin. Le chercheur peut également interroger sous forme de recherche libre les champs « nom du site, commune, bibliographie et remarques ». L'annuaire permet aussi à chaque chercheur de prendre directement contact avec ses collègues afin d'échanger de manière plus directe sur l'intégralité des bases.

Aujourd'hui finalisé dans une toute nouvelle version agrémentée de nouveaux fonds de cartes, ArkeoGIS continue de rechercher de nouvelles bases afin d'étendre ses fonctionnalités, dans un premier temps ce sont les données de travaux finalisés qui vont être ajoutées, les diplômés de Master, les docteurs et les chercheurs ayant des listes ou des bases de données peuvent prendre contact via l'onglet contact sur le site arkeogis.org

ArkeoGIS va aussi permettre de mettre à la disposition d'un public plus large des cartes qui seront diffusées via les sites de l'Atlas Historique d'Alsace (www.atlas.historique.alsace.uha.fr/) et de l'atlas de l'âge du Fer (www.chronocarto.ens.fr/gcserver/atlas), et continuer à étendre son aire géographique vers le nord et le sud du sillon rhénan dans un premier temps.

Pour la suite, le recrutement d'un ingénieur d'études va être l'occasion de mettre en place une plate-forme de services assurant le suivi des bases, et des workshops sont en cours de mise en place, en relation entre autres avec les équipes berlinoises de TOPOI (www.topoi.org/). Enfin, l'outil servira à intégrer des bases méridionales en rapport avec l'âge du Fer et les importations, au cours de l'année 2014.

Pour en savoir plus : http://arkeogis.org/page/documentation, ou L. Bernard, « Arkeogis v2.0, Éléments d'analyse de la mise en ligne de bases multilingues sur fond cartographique : fonctionnalités, apports et limites », dans L. Costa, F. Djindjian, F. Giligny (éd.), *Archeologia e Calcolatori, Supplemento* 5, 2014. Actes des troisièmes Journées d'Informatique et Archéologie de Paris – JIAP 2012 (Paris, 1-2 juin 2012),p. 212-228. ■

BIBLIOGRAPHIE

Adam, A.-M., 2012, « Le Britzgyberg à la croisée des chemins : circulations dans le Rhin supérieur à l'âge du Fer », dans Martin Schönfelder & Susanne Sievers (éd.), *L'âge du Fer entre la Champagne et la vallée du Rhin : Die Eisenzeit zwischen Champagne und Rheintal*, Actes du 34e colloque International de l'AFEAF, Aschaffenburg, 13-13 mai 2010, Mainz, p. 159-168.

Bernard, L., Gentner St. & Wieland G., 2012, « Fortsetzung der Untersuchungen in der frühlatènezeitlichen Handwerkersiedlung am Neuenbürger Schlossberg », *Archäologische Ausgrabungen in Baden-Württemberg*.

Boelicke U., 1982, « Gruben und Häuser: Untersuchungen zur Struktur bandkeramischer Hofplätze » dans *Siedlungen der Kultur mit Linearbandkeramik in Europa.* Internationales Kolloquium Nové Vozokany 17- 20 nov. 1981, Archäologisches Institut der Slovakischen Akademie der Wissenschaften, Nitra.

Colin, Fr., 2011, « Le " Domaine d'Amon " » à Bahariya de la XVIIIe à la XXVIe dynastie : l'apport des fouilles de Qasr ʿAllam », dans D. Devauchelle (éd.), *La XXVIe dynastie continuités et ruptures.* Actes du Colloque international organisé les 26 et 27 novembre 2004 à l'Université Charles-de-Gaulle – Lille 3*. Promenade saïte avec Jean Yoyotte*, Paris, p. 47-84.

Colin, Fr., 2013, « Les gisements archéologiques de Psôbthis au début du XXIe siècle : diagnostic sur un paysage menacé et nouvelles orientations de recherche », dans M. Dospěl, L. Suková (éd.), *Bahriya Oasis: Recent Research into the Past of an Egyptian Oasis*, Praha, Charles University in Prague, p. 151-184.

Féliu, Cl., 2011, « L'*oppidum* de la *Heidenstadt* et le seuil de Saverne à la fin de l'âge du Fer », *Cahiers Alsaciens d'Archéologie d'Art et d'Histoire*, 54, p.47-64.

Féliu, Cl. & Tremblay Cormier, L., 2014, « Indices d'une occupation hallstattienne au Frankenbourg (Neubois, Bas-Rhin) », dans Géraldine Alberti, Clément Féliu & Gilles Pierrevelcin (éd.), *Transalpinare, mélanges offerts à Anne-Marie Adam*, Bordeaux, p. 229-234.

Fichtl, St., Adam, A.-M. & Morant, M.-J., 1997, « Recherches actuelles sur les enceintes de hauteur de Basse-Alsace de la protohistoire au Bas-Empire », *Revue d'Alsace*, 123, p. 3-18.

Fichtl, St. & Pierrevelcin, G., 2005, « Nouveaux éléments pour une chronologie de l'*oppidum* du Fossé des Pandours au col de Saverne (Bas-Rhin) », *Archaeologia Mosellana*, 6, p. 417-438.

Forrer, R., 1926, « Des enceintes fortifiées préhistoriques, romaines et anhistoriques d'Alsace », *Bulletin de la Société pour la conservation des Monuments historiques d'Alsace*, 2, 26, p. 1-73.

Forster, E.S. & Heffner, E.H., 1968, *Lucius Junius Moderatus Columella, On agriculture*, 3, *Res rustica X-XII*, Cambridge – London.

Gutmann, K. S., 1913, « Ringwälle im Elsass, die neolithische Bergfeste von Oltingen », *Prähistorische Zeitschrift*, 5, p. 158-205.

Hall, E., 1989, *Inventing the Barbarian. Greek Self-Definition through Tragedy*, Oxford, p. 157-158.

Hall, E., 1993, « Asia unmanned: Images of victory in classical Athens », dans J. Rich & G. Shipley (éd.), *War and Society in the Greek World*, London, p. 108-133.

Jeunesse, Chr., 2010, « Les sépultures en fosses circulaires de l'horizon 4500-3500. Contribution à l'étude des systèmes funéraires du Néolithique européen », dans Luc Baray & Bruno Boulestin (éd.), *Morts anormaux et sépultures bizarres. Les dépôts humains en fosses circulaires ou en silos du Néolithique à l'âge du Fer*, Actes de la table ronde de Sens, avril 2006, Dijon, p. 28-48.

Kasprzyk, M. & Kuhnle, G. (dir.), 2011, *L'Antiquité tardive dans l'Est de la Gaule, I. La vallée du Rhin supérieur et les provinces gauloises limitrophes : actualité de la recherche.* Actes du colloque de Strasbourg, 20-21 novembre 2008, Supplément de la *Revue Archéologique de l'Est* 30, Dijon.

Kilburn, K., 1959, *Lucian (volume VI)*, London – Cambridge (*The Loeb classical library*).

Kill, R. & Rudrauf, J.-M., 2010, « Découverte de sites fortifiés et de rochers aménagés médiévaux dans les Vosges du Nord depuis le début du XXe siècle », *Châteaux-forts d'Alsace*, 11, p. 61-80.

Koch, J., 2012, *L'art de bâtir dans les châteaux-forts en Alsace (xe-xiiie siècle)*, Thèse de l'Université de Nancy, sous la direction de Gérard Giuliato, 2 vol.

Landolt, M., Fleischer, F. & Putelat, Ol., 2014, « Nouveaux éléments sur la chronologie du site de hauteur fortifié pré- et protohistorique du "Kastelberg" à Koestlach-Moernach (Haut-Rhin) », dans G. Alberti, Cl. Féliu & G. Pierrevelcin (éd.), *Transalpinare, mélanges offerts à Anne-Marie Adam*, Bordeaux, p. 205-228.

Lazaris, St., 1999, « Les rapports entre l'illustration et le texte de l'Epitomè, manuel byzantin d'hippiatrie », *Archives internationales d'histoire des sciences*, 143, p. 281-301.

Lazaris, St., 2010, *Art et science vétérinaire à Byzance. Formes et fonctions de l'image hippiatrique*, Turnhout (Bibliologia 29).

Lazaris, St., 2013, « L'image paradigmatique : des Schémas anatomiques d'Aristote au *De materia medica* de Dioscoride», *Pallas*, 93, p. 129-162.

Lefranc Ph., 2007, « L'habitat rubané de Bischoffsheim (Bas-Rhin), premiers résultats », dans *Actes du 25e colloque interrégional sur le Néolithique de Luxembourg*, *Archaeologia Mosellana* 7, p. 9-21.

Lefranc, Ph., Denaire, A., Arbogast, R.-M. & Chenal, F., 2010, « Les inhumations et les dépôts d'animaux en fosse circulaire du Néolithique récent du sud de la plaine du Rhin supérieur », *Gallia Préhistoire* 52, p. 61-116.
Lenfant, D., 2013, « Des eunuques dans la tragédie grecque. L'orientalisme antique à l'épreuve des textes », *Erga-Logoi* 1/2, p. 7-30.
Lenfant, D., 2014, « Le mépris des eunuques dans la Grèce classique : orientalisme ou anachronisme ? », dans A. Queyrel Bottineau (éd.), *La représentation négative de l'autre dans l'Antiquité. Hostilité, réprobation, dépréciation*, Dijon, p. 423-442.
Lüning, J., 1998, « L'organisation régionale des habitats rubanés : sites centraux et sites secondaires (groupements de sites) », dans : N. Cauwe, P.-L. van Berg (éd.), *Organisation néolithique de l'espace en Europe du Nord-Ouest*, Actes du 23e colloque interrégional sur le Néolithique, Bruxelles, 24-26 oct. 1997 (Anthropologie et Préhistoire 109), p. 163-185.
Modderman, P. J. R., 1970, *Linearbandkeramik aus Elsloo und Stein*, Leiden (Analacta Praehistorica Leidensia 3).
Offergeld, T., 1997, *Hugo von Sankt Viktor, Didascalicon de studio legendi Studienbuch*, Freiburg – Basel – Wien (Fontes Christiani 27).
Rosenbloom, D., 2006, *Aeschylus: Persians*, London.
Rudrauf, J.-M., 2009, « Les châteaux forts ignorés de l'Alsace : 12. Chestion (Gestion). Un château inachevé et une enceinte de siège ? », *Châteaux-forts d'Alsace*, 10, p. 71-84.
Rück, O., 2014, « From Yard to House Row: the Bandkeramik Village – Layouts in Rows and Feature-Free Areas Provide a New View on Settlement Structure », dans C. Hamon, P. Allard, M. Ilett (éd.), *The Domestic Space in LBK Settlements* (Internationale Archäologie 17), p. 201-230.
Sancisi-Weerdenburg, H., 1987, « Decadence in the Empire or decadence in the sources? From source to synthesis », dans H. Sancisi-Weerdenburg & A. Kuhrt (éd.), *Achaemenid History*, I, Leiden, p. 33-45.
Van de Velde, P., 1990, « Bandkeramik Social Inequality. A Case study », *Germania* 68, p.19-38.
Vergnaud, L., Denaire, A. & Guidez, A., 2014, « Les inhumations en fosse du Néolithique récent de la région de Mulhouse », dans Ph. Lefranc, A. Denaire & Chr. Jeunesse (éd.), *Données récentes sur les pratiques funéraires néolithiques de la Plaine du Rhin supérieur*, Actes de la table ronde internationale de la Misha, Strasbourg, juin 2011 (British Archaeological Reports – International Series 2633), p. 125-138.

ACTUALITÉ DE LA RECHERCHE
INTERACTIONS CULTURELLES EN EUROPE PROTOHISTORIQUE

dir. Clémentine Barbau, Angélique Labrude et Yannick Muller

INTERACTIONS, TRANSFERTS CULTURELS ET ACCULTURATION EN PROTOHISTOIRE EUROPÉENNE

Clémentine BARBAU
Doctorante Archimède-UMR 7044,
Université de Strasbourg
ASA, Université de Lausanne
barbau.clementine@hotmail.fr

Angélique LABRUDE
Doctorante Archimède-UMR 7044,
Université de Strasbourg
Dipartimento di Antichità,
Filosofia e Storia,
Università degli Studi di Genova
labrangelique@hotmail.fr

RÉSUMÉ

La thématique des « interactions culturelles » est récurrente dans les études actuelles portant sur les échanges et les contacts entre les populations protohistoriques européennes, mais peu de spécialistes s'attachent à en définir le sens. Cet article s'applique à décrire les différentes manifestations, modalités et conséquences concrètes des interactions culturelles d'un point de vue socioculturel et comparatif. Il introduit plusieurs concepts attachés aux processus d'échanges dynamiques et aux modes de réception d'éléments exogènes au sein des cultures protohistoriques –transfert culturel, acculturation ou encore métissage – son principal objectif étant de faciliter la bonne compréhension du dossier thématique proposé ci-après auprès d'un large lectorat. Ce dossier, issu d'un séminaire doctoral tenu à Strasbourg le 23 novembre 2012, se compose de sept cas d'étude pour partie inédits portant sur des zones insulaires ou périphériques particulièrement favorables aux interactions culturelles. Les différents supports d'étude utilisés par de jeunes chercheurs – éléments architecturaux, céramiques, mobiliers métalliques, monnaies ou restes mortuaires – analysés au sein de leur contexte archéologique, apportent un éclairage nouveau sur les interactions entre les peuples européens protohistoriques et sur les nouveaux modèles culturels qui en découlent.

MOTS-CLÉS
Protohistoire européenne, interactions et transferts culturels, acculturation, marqueurs culturels, identité culturelle.

Over the last decades, 'cultural interactions' have been a recurring topic in studies on exchanges and contacts between protohistoric populations of Europe. However, few specialists have proposed to define that notion. This paper deals with the different expressions, conditions and practical consequences of the so-called cultural interactions, from a socio-cultural and comparative perspective. It introduces several concepts related to dynamical exchange processes and reception modes of exogenous elements within protohistoric cultures (cultural transfer, acculturation or cultural crossbreeding). Its main purpose is to make the proposed thematic compendium accessible to a wide audience. This collection, resulting from a doctoral seminar held in Strasbourg on 23 November 2012, consists of seven case studies, in part previously unpublished, which are dealing with insular or peripheral areas particularly favorable to the development of cultural exchanges. The sources analyzed in their archaeological context by the young scholars– architectural elements, ceramics, metal furniture, coins or funerary remains– , shed new light on the interactions between protohistoric peoples of Europe and on the new cultural models resulting from them.

KEYWORDS
European Protohistory, cultural interactions and transfers, acculturation, cultural markers, cultural identity.

Article accepté après évaluation par deux experts selon le principe du double anonymat

INTRODUCTION

Cet article introduit le dossier thématique sur les « Interactions culturelles en Europe protohistorique » issu du séminaire doctoral du même nom qui s'est tenu à Strasbourg le 23 novembre 2012.

L'objectif de la journée d'étude était d'explorer collectivement, de manière diachronique, les différentes formes et les conséquences des interactions culturelles. Il s'agissait de rassembler les jeunes chercheurs en Protohistoire autour d'un terrain d'étude commun, de confronter des recherches inédites et de faire naître des discussions sur les concepts culturels [1].

Nous avons choisi de concentrer les réflexions sur la Protohistoire en nous demandant comment se manifestaient les interactions culturelles au sein des sociétés protohistoriques.

Aujourd'hui, on admet traditionnellement pour la Protohistoire européenne une double définition [2]. La première, d'un point de vue sémantique, s'applique aux populations ne possédant pas l'écriture, mais qui sont mentionnées dans des textes contemporains. La seconde définition, se fonde davantage sur des critères techniques et définit les âges des métaux – âge du Bronze et âge du Fer. La Protohistoire est donc plus ou moins longue et elle désigne des réalités différentes selon les aires géographiques considérées. Les âges protohistoriques sont riches en changements structurels dans le domaine des productions, de l'économie, de la religion et de la vie artistique, mais ces changements ne sont pas synchrones et s'expriment de différentes manières d'une région à l'autre.

Le cadre spatio-temporel pris en compte dans notre dossier thématique est large et s'étend du II^e^ millénaire av. J.-C. jusqu'à l'Empire romain et des marges orientales de la Méditerranée (Crète), jusqu'à la façade Atlantique (Péninsule ibérique, Gaule) en passant par l'Europe rhénane au nord, et la Corse au sud. Les sept cas d'étude traités dans ce dossier mettent en évidence différentes situations géographiques particulièrement propices aux échanges et interactions : les milieux insulaires et les zones de frontières. En effet, ces milieux sont particulièrement ouverts à la réception d'éléments exogènes issus d'une culture voisine et à l'élaboration de nouveaux modèles culturels.

Les échanges de biens, d'idées ou de concepts, les flux migratoires, les contacts de personnes ou les conflits ont favorisé les contacts, parfois forcés, entre le monde méditerranéen et l'Europe tempérée et au sein même de ces ensembles. En discutant et en analysant le concept d'*interaction culturelle* dans le champ de l'archéologie, l'objectif est ici, par le biais de l'étude de la culture matérielle [3], d'apporter un éclairage nouveau sur les relations entre les peuples européens protohistoriques. Grâce à une approche transculturelle et diachronique, faisant délibérément fi des frontières traditionnelles qui tendent à segmenter l'étude de la Protohistoire européenne, nous souhaitons ici aborder les sociétés d'antan d'un point de vue socioculturel et comparatif. Les supports d'étude – éléments architecturaux, céramiques, mobiliers métalliques, monnaies ou restes mortuaires – analysés dans leur contexte, sont autant de témoins des relations transculturelles protohistoriques.

L'objectif de ce dossier est donc d'examiner différents aspects des interactions culturelles, leurs manifestations, leurs modalités et leurs conséquences concrètes sur les cultures de la Protohistoire. Les contributeurs à ce projet sont des doctorants ou des jeunes docteurs, qui, par le biais de leurs recherches inédites, apportent un renouveau à cette thématique dans le champ de l'archéologie.

Cet article introductif porte volontairement un titre plus large que celui du séminaire. En effet, il tient compte des échanges fructueux qui ont eu lieu ce jour-là entre les communicants, le public et les modérateurs. Il vise à

[1] Ces échanges fructueux se sont déroulés sous l'encadrement de quatre modérateurs (Mesdames Anne-Marie Adam, Anne Lehoërff et Daniela Lefèvre et Monsieur Stéphane Verger) dont le soutien a guidé les jeunes chercheurs dans la voie des interactions. Le financement de cette journée a été assuré par l'UMR 7044 et par l'ED 519 SHS-PE ; que ces institutions soient ici remerciées.

[2] Leroi-Gourhan 2005, p. 905.

[3] La culture matérielle est définie par les sociologues comme « l'ensemble des objets fabriqués par l'homme considéré sous l'angle social et culturel », en corrélation avec l'action individuelle et collective (Julien & Rosselin 2005, p. 3-6). Ainsi toute culture a un ancrage matériel et tout objet est ancré dans une culture.

poser les fondements méthodologiques de la réflexion sur la nature des échanges et des relations matérielles et culturelles entre les groupes d'individus tout en soulignant les apports de chacun des contributeurs au dossier. Ces derniers ont choisi d'examiner une zone géographique particulière, une ère chronologique spécifique ou un cas singulier de manifestation d'interactions culturelles. Avant d'aborder ces cas d'étude concrets, il convient de définir au préalable ce que nous entendons par *interactions culturelles*, mais également de préciser les notions sous-jacentes de *transfert culturel* et *d'acculturation*.

POINT DE DÉPART MÉTHODOLOGIQUE

L'interaction culturelle

Il nous a semblé nécessaire, dans un premier temps, de définir le concept d'*interaction culturelle* qui se trouve au cœur de nos recherches. En effet, nombreux sont les emplois de ce terme dans la littérature archéologique, sans qu'aucune définition n'en soit jamais esquissée.

Étymologiquement, l'*interaction* traduit une « action réciproque » entre deux ou plusieurs éléments [4] ; dans les faits, cette action peut être équilibrée ou déséquilibrée. En médecine par exemple, une interaction médicamenteuse traduira une modification des effets thérapeutiques ou toxiques d'un médicament A par une autre substance B. La substance B n'est pas modifiée : elle joue le rôle de déclencheur d'un processus amenant le médicament A à se transformer. Dans le champ des sciences humaines et sociales, l'interaction se décline sous diverses formes : elle est sociale ou culturelle pour les uns, politique ou économique pour les autres. Tout comme dans les sciences dites « dures », un déséquilibre entre émetteur et récepteur est généralement observable [5]. Perçue comme un processus dynamique, l'interaction, objet de perpétuelles (re)négociations, est toujours au centre d'un jeu d'influences. Les relations culturelles ne se faisant pas toujours dans la coopération, ni d'ailleurs au bénéfice de toutes les parties en présence, l'interaction culturelle apparaît généralement asymétrique [6].

Lorsque les archéologues traitent des interactions culturelles dans le cadre de colloques ou de journées d'études, il apparaît que la signification de ce terme semble aller de soi et qu'il est donc inutile de le définir [7]. Or, le cœur de la réflexion se situe là, précisément, et il s'avère nécessaire de préciser quelques terminologies en vue d'éviter tout malentendu. Mode d'échange culturel dynamique entre cultures, l'interaction culturelle doit être vue comme un processus d'échange aboutissant à des transformations au sein d'une ou de plusieurs entités [8]. Elle engendre en effet des pratiques culturelles hybrides traduisant une perméabilité aux influences extérieures. La culture d'accueil n'est pas passive, puisque les éléments exogènes – matériaux, artefacts, pratiques, idées, concepts – sont recontextualisés, transformés et adaptés à leur nouveau milieu [9]. Les interactions culturelles résultent donc de différents comportements, s'inscrivent dans différents contextes, sont motivées par différentes raisons (migrations, conquête militaire, commerce, actions d'une autorité politique notamment), se matérialisent de différentes manières plus ou moins explicites et induisent des changements plus ou moins profonds dans la culture réceptrice [10].

Les auteurs anglo-saxons parlent volontiers de *connections* ou d'*interconnections* même si le terme d'*interactions* peut être employé. Ils mettent également en avant la notion de « réseau » (*network*), utilisée pour comprendre les relations entre les individus, d'un point de vue social. L'analyse de ces réseaux est envisagée comme une méthode pour caractériser les rapports entre les entités en intégrant des dimensions chronologiques, spatiales, sociales et physiques [11].

Le transfert culturel

Si l'interaction culturelle désigne le processus d'échange entre deux entités, elle doit être dissociée du *transfert culturel* (*cultural mobility*). Le transfert désigne littéralement un déplacement d'une entité vers une autre.

Du point de vue historique, il s'agit d'une « méthode » créée par les historiens en vue d'appréhender tout « déplacement matériel d'un objet dans l'espace » entraînant « une transformation en profondeur liée à la conjoncture changeante de la culture d'accueil » [12]. Cette notion est née au sein des études germaniques dans le dernier quart du siècle dernier et elle s'applique au départ à l'histoire culturelle franco-allemande [13].

[4] Définition du dictionnaire de la langue française *Nouveau Petit Robert* 2010.

[5] Voir par exemple Gumuccio-Dagron 1987, p. 586 : « Ce qu'il est convenu aujourd'hui d'appeler " culture traditionnelle ", en Bolivie, résulte en grande partie d'un processus d'interaction déséquilibré […] ».

[6] Perrot 2005, p. 14.

[7] Voir par exemple Boura, Metzler & Miron 1993 ou Labrique 2002.

[8] Feuer 2003.

[9] Knapp & Van Dommelen 2010, p. 5.

[10] Voir l'introduction de Collins, Bachvarova & Rutherford 2008, p. 3.

[11] Knappett 2011, p. 10.

[12] Couvenhes & Legras 2006, p. 9.

[13] Espagne & Werner 1988.

Le caractère nouveau de cette méthode réside dans sa volonté de dépasser le comparatisme en mettant en avant le caractère perméable des cultures et ainsi le métissage qui peut résulter des confrontations culturelles [14].

En ce sens, le transfert culturel est un mode d'action concret à partir duquel on peut appréhender les interactions culturelles et leurs conséquences. Il prend en compte les objets, mais aussi les techniques, les langues, les denrées, les individus, les idées, les pratiques culturelles ou religieuses dont le déplacement d'une culture vers une autre entraîne un changement dans la culture réceptrice. Le transfert culturel est donc la manifestation concrète d'un phénomène d'interaction et c'est par son biais que les échanges et leurs modalités sont perceptibles.

Les conséquences de ces interactions culturelles prennent différentes formes en fonction des réactions, diverses et variées, de l'entité réceptrice. Le terme générique le plus large, généralement employé, est celui d'*acculturation*.

Les champs de l'acculturation

Le terme d'acculturation est issu de l'anthropologie sociale et est largement empreint des événements historiques des siècles derniers. Le terme est défini en 1936 par Redfield, Linton et Herskovits [15], comme un « ensemble de phénomènes résultant de contacts directs et permanents entre groupes d'individus ayant des cultures différentes, entraînant des changements culturels dans l'un ou l'autre ou les deux groupes ». Les anthropologues de l'acculturation la théorisent en trois étapes successives : la sélection de traits d'acculturation, la détermination de ces traits culturels et leur intégration.

Aujourd'hui, dans le champ d'action des sciences historiques, on considère l'acculturation selon un modèle dialectique. Elle est envisagée sans obligation d'un rapport de domination, ce qui permet de dissocier *acculturation forcée* et *acculturation spontanée* [16] en donnant un rôle actif aux deux entités culturelles.

Figure 1

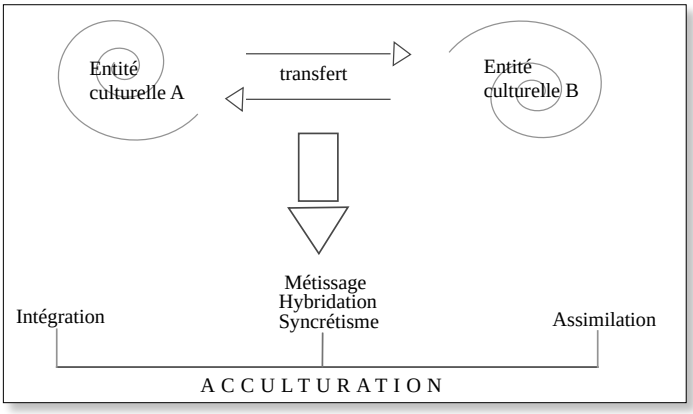

Durant les années 70, des critiques ont été lancées à l'encontre du modèle théorique de l'acculturation, dénonçant son caractère figé et unique. Ainsi, l'acculturation est dorénavant envisagée comme un ensemble de processus dynamiques s'organisant entre deux pôles : d'une part, *l'intégration* comprenant l'adoption de traits étrangers et leur incorporation dans un système culturel local, et d'autre part, *l'assimilation* qui, à l'extrême, suppose la disparition progressive de la culture réceptrice [17]. Entre ces deux extrêmes, il existe un panel d'autres concepts tels que le *métissage*, le *syncrétisme*, l'*hybridation*, qui permet de nuancer la bipolarité du processus **(Fig. 1)**. Ainsi, pouvons-nous envisager l'acculturation comme un processus lent et progressif aboutissant à des transformations affectant les modèles culturels originaux de l'un ou des deux groupes en présence, sous l'action de contacts continus et directs entre ces groupes d'individus appartenant à des cultures différentes. Le terme de « culture » désigne alors ce qui caractérise socialement, spirituellement, intellectuellement un groupe d'individus et qui s'exprime sous la forme de différentes coutumes [18]. La culture a une histoire et en ce sens elle est mouvante et sans cesse agrémentée de nouvelles caractéristiques qui la rendent hétérogène. Dynamique et fluctuante, elle s'enrichit sans cesse en fonction des contacts entres les différents groupes d'individus.

Le processus d'acculturation, englobant l'intégration et l'assimilation, est alors une conséquence des contacts et interactions entre groupes culturels, ces dernières constituant la première étape et la condition primordiale au commencement de tout processus d'acculturation.

Outre l'acculturation, il convient de définir l'*hybridation*, le *métissage* et le *syncrétisme*, termes qui sont bien souvent employés abusivement en substitution à celui d'acculturation, alors qu'ils désignent des formes et des degrés différents de mixité culturelle.

Le terme d'*hybridation* est très proche de celui de métissage ; il définit un processus d'entrecroisement culturel aboutissant à une *hybridité culturelle*, c'est-à-dire à des assemblages ou pratiques hybrides, mêlant des caractères issus de deux cultures différentes. Le terme d'hybridité (*hybridity*), qui désigne le résultat du processus, en s'opposant à celui de pureté (*purity*), met en évidence le caractère mouvant, dynamique, hétérogène et perméable d'une culture [19].

[14] Joyeux-Prunel 2002, p. 153.

[15] Redfield, Linton & Herskovits 1998, p. 85-88. Il s'agit d'une reprise, en français, d'un premier article paru en 1936 dans *American Anthropologist* 38, p. 149-152.

[16] Bastide 1960, p. 325.

[17] Wachtel 1974, p. 124.

[18] Herskovits 1952, p. 8.

[19] Stockhammer 2012, p. 2.

Le *métissage*, par contre, désigne un résultat ; celui d'un croisement de deux cultures différentes aboutissant à une culture mixte. Cette notion est associée à celle de transfert culturel puisqu'elle résulte de déplacements d'objets d'une culture à une autre, donnant lieu, en archéologie, à des assemblages mixtes.

Enfin, le *syncrétisme* désigne la fusion de deux éléments culturels différents. Synonyme de métissage, le syncrétisme résulte d'une combinaison cohérente d'éléments culturels et définit la création de nouveaux ensembles culturels cohérents. En archéologie, ce terme est traditionnellement utilisé avec un sens religieux, qui n'est pas forcément inhérent à sa définition.

Ces concepts appartenant au champ de l'acculturation et issus des recherches en anthropologie sociale sont largement utilisés en archéologie dans le domaine des interactions culturelles [20]. Cependant, il faut garder à l'esprit l'aspect hétérogène d'une culture et d'une culture matérielle ainsi que le caractère imprévisible des relations humaines pour éviter de tomber dans le culturalisme [21].

LES INTERACTIONS CULTURELLES : UNE RECHERCHE RENOUVELÉE

Les différents contributeurs à ce dossier thématique ont choisi d'examiner les interactions culturelles par le biais de différents angles d'approche. Certains ont choisi de passer à la loupe une zone privilégiée des échanges (île, zone de contact, frontière entre plusieurs entités culturelles) en examinant l'origine des types d'objets découverts, les modifications dans les techniques et les formes d'habitats ou les influences externes sur les rites funéraires. Cette méthode, mise en place à différentes échelles géographiques, privilégie la définition des modalités d'interactions et la mise en évidence d'entités culturelles.

Au contraire, d'autres contributeurs ont choisi d'étudier les interactions culturelles au travers du prisme de leurs conséquences. En effet, les échanges entre deux entités culturelles différentes aboutissent à des transformations dans l'une ou l'autre des deux cultures. L'acculturation englobe les impacts de ces mutations culturelles, mais en examinant en détail un aspect particulier de la culture matérielle, les auteurs s'interrogent sur les notions d'imitations, de modèles, de mixité culturelle et sur la mise en place d'une culture syncrétique.

Les manifestations des interactions culturelles peuvent donc être appréhendées par divers biais et à différentes échelles.

Les interactions culturelles, un processus multiscalaire

À l'heure où l'interdisciplinarité est fortement encouragée, les jeunes chercheurs en archéologie sont de plus en plus incités à user de techniques empruntées à d'autres disciplines comme la géographie. Ainsi, certains phénomènes culturels peuvent être cartographiés par le biais de SIG (Système d'information géographique). La culture, composée d'éléments matériels et immatériels – ces derniers étant plus difficiles à appréhender pour les archéologues – n'est toutefois pas perçue, vécue et partagée de la même manière par les membres d'une même famille, d'un même groupement communautaire ou d'une même région géographique. Les interactions culturelles se font donc à différentes échelles, entre les membres d'un même groupe culturel ou entre différentes entités culturelles [22]. C'est sur cette notion d'échelles, de niveaux et de degrés multiples que nous avons tout d'abord souhaité mettre l'accent.

Kewin Pêche-Quilichini [23], en examinant un contexte insulaire, montre en Corse un processus de régionalisation net, à l'âge du Bronze et au premier âge du Fer, qui va en s'accentuant. Au sein de microrégions, différents ensembles culturels, caractérisés par des productions céramiques et métalliques spécifiques, peuvent être reconnus. L'intégration ou le rejet d'éléments exogènes d'origine sarde ou italique contribuent à forger des identités culturelles bien singulières. Dans le cadre des échanges protohistoriques au sein de l'espace tyrrhénien, la Corse, bien que plurielle, reste avant tout un réceptacle des influences externes.

L'insularité apparaît donc comme un facteur privilégié pour les contacts et les échanges entre populations de culture différente et comme un creuset dans lequel se mêlent différentes influences. Les périphéries régionales sont également des zones privilégiées pour les contacts, par opposition au cœur d'une entité, qui sera davantage préservé des attractions environnantes. Bryan Feuer note une gamme d'interactions culturelles plus large dans les zones périphériques [24] ou les zones frontières comme les chaînes de montagnes par exemple.

Ainsi, **Stéphanie Adroit** [25] questionne, au travers des pratiques funéraires, l'existence d'un faciès culturel

[20] Par exemple, on parle de « romanisation » pour désigner le processus d'acculturation des populations gauloises en contact avec la péninsule italique (Barbau en cours ; Reddé *et al*. 2011).

[21] Sur les précautions à prendre lorsque l'on manie le terme d'acculturation : Bats 2006, p. 30.

[22] Feuer 2003, p. 15.

[23] Peche-Quilichini ce volume.

[24] « Les périphéries sont des zones dans lesquelles, presque par définition, des interactions entre différentes cultures se produisent », Feuer 2003, p. 16.

[25] Adroit ce volume.

commun de part et d'autre des Pyrénées. Des similitudes dans le mobilier funéraire des communautés du nord de la péninsule ibérique et du sud-ouest de la France au premier âge du Fer ont autrefois été mises en exergue, attestant de fortes interactions entre ces deux régions. L'analyse détaillée des « séquences funéraires », englobant les gestes funéraires dans leur ensemble, au-delà des seuls objets, doit permettre de mieux distinguer les caractéristiques culturelles des communautés en présence et leur cohérence interne afin de parvenir à une meilleure compréhension de la géographie funéraire de l'espace pyrénéen à l'âge du Fer.

Une définition rigoureuse des marqueurs culturels couplée à des outils adaptés comme les Analyses Factorielles des Correspondance (AFC) doit permettre de souligner les cohérences ou les divergences de groupes culturels régionaux ou micro-régionaux.

Laurie Tremblay Cormier [26] propose ainsi, à partir de l'étude du mobilier métallique, une nouvelle géographie culturelle de l'espace Rhin-Rhône du x^e^ au viii^e^ s. av. J.-C. à l'aide de méthodes statistiques. Les types de mobilier et les modes de dépôts volontaires, reconnus comme marqueurs culturels de premier ordre, font l'objet d'AFC adaptées à un SIG. Cette approche renouvelée des critères morphologiques du mobilier métallique permet ainsi d'identifier et de localiser des groupes culturels en interaction à l'âge du Bronze et au premier âge du Fer.

Les changements structurels au sein des communautés, tout comme les modifications morphologiques de la culture matérielle, sont à même de traduire des interactions culturelles.

Dimitri Mathiot propose ainsi d'analyser les formes de l'habitat à l'âge du Fer entre la Somme et le delta rhénan. Il met en évidence une distinction entre la partie septentrionale, où les « maisons-étables » sont privilégiées, et la partie méridionale où les enclos systématiques tendent à s'imposer. À une échelle géographique plus réduite, des « sous-groupes culturels », à la croisée de complexes culturels plus larges, sont perceptibles.

Les impacts des interactions culturelles

Outre les réflexions intra-régionales et supra-régionales, les questionnements sur les groupes culturels et les modes d'interactions entre entités, il convient d'examiner également les différents impacts de ces échanges au sein d'une société, échanges qui entraînent divers comportements humains.

Claire Pérez [27], en s'interrogeant sur les limites géographiques du faciès atlantique en péninsule Ibérique au Bronze final, et sur son rôle au sein de l'ensemble de la Péninsule, en vient à questionner les notions d'imitation, d'innovation et de transfert technologiques. En centrant son exposé sur les objets en alliages cuivreux, elle rappelle le rôle majeur du facteur technologique dans les échanges de savoir-faire. Lorsque les objets circulent, leurs fonctions et leurs formes évoluent relativement au contexte de réception et d'utilisation. Il est donc nécessaire de bien faire une distinction entre « l'objet trouvé », le vestige archéologique, et « l'objet utilisé », replacé dans son contexte d'origine.

En effet, le cadre dans lequel un objet ou une technique exogène est reçu, se trouve au centre des réflexions sur les impacts des interactions culturelles. Les réactions face à une influence externe, que cette influence soit matérielle, spirituelle ou technique, sont largement conditionnées par le milieu qui accueille ces traits culturels étrangers. Ainsi on observe la circulation des techniques architecturales d'une entité culturelle à une autre donnant lieu à des constructions originales empreintes de mixité culturelle et témoins du processus d'hybridation.

Jérémy Lamaze [28] s'attache à montrer l'emprunt au monde égéen de l'édifice à foyer central par les populations chypriotes et proche-orientales à la fin de l'âge du Bronze et au début de l'âge du Fer. La diffusion de ce type d'édifice – bien qu'il soit toujours adapté au substrat local – atteste d'un langage élitaire commun en Méditerranée orientale, centré autour du banquet. Plus tard, dans le cadre de l'orientalisation du monde égéen, certains dispositifs à foyer notamment en Crète, présenteront des caractéristiques issues du monde proche-orientale. On peut donc parler ici d'interactions culturelles équilibrées, puisque les sociétés en question, dans le creuset que constitue la Méditerranée orientale, s'influencent réciproquement au travers des siècles, et l'expression architecturale des édifices à foyer, dont la fonction première était sans doute politique, s'en ressent.

Pour pouvoir détecter les interactions culturelles et mettre en évidence leurs impacts sur une société donnée, il s'agit d'identifier non seulement des techniques (architecturales, artisanales) exogènes, mais également de savoir reconnaître des objets importés, étrangers à la culture matérielle réceptrice. Ces objets sont alors considérés comme des marqueurs culturels.

Le cas des monnaies comme marqueurs d'échange et la question de la production monétaire en Gaule Belgique (iii^e^-i^er^ s. av. J.-C.) sont abordés par **Charlotte Sillon** [29]. La monnaie constitue en effet un marqueur

[26] Tremblay Cormier ce volume.
[27] Pérez ce volume.
[28] Lamaze ce volume.
[29] Parisot-Sillon ce volume.

privilégié pour évaluer les échanges entre divers groupes culturels. De l'imitation à l'appropriation de types monétaires d'origines variées, toute une variété de comportements est mise en exergue au sein d'un territoire très fragmenté, qui constitue un carrefour d'influences à la fin de la protohistoire gauloise.

CONCLUSION

La thématique des interactions culturelles, bien qu'inhérente à de nombreux colloques et journées d'études, est plus complexe qu'il n'y paraît de prime abord. Qu'il s'agisse des modalités d'échanges, des manières d'appréhender des réseaux de circulation ou des impacts culturels sur une ou plusieurs entité(s), les questionnements autour de cette problématique sont particulièrement denses. Les processus d'interactions entre entités sont souvent asymétriques et varient en fonction de la zone géographique traitée, de la motivation de ces échanges et du degré d'implication des groupes en présence. En mettant l'accent sur des problèmes méthodologiques et en présentant plusieurs études de cas, ce dossier permet de stimuler les réflexions autour des échanges transrégionaux et par-delà, de renouveler les pistes de recherches sur les mécanismes et les impacts de ces contacts. En effet, de nouvelles approches ont été proposées par les chercheurs ayant toutes comme point de départ l'objet archéologique recontextualisé ; la distinction entre « objet trouvé » et « objet utilisé » paraît particulièrement pertinente ici. C'est bien l'utilisation que font les sociétés protohistoriques des artefacts qui intéresse l'archéologue, les critères typologiques n'étant que des outils devant lui permettre de parvenir à ses fins. De surcroît ces approches renouvelées partent toutes du régional, voire du micro-régional, pour étayer un discours plus globalisant en tentant de faire éclater des frontières artificiellement établies ; l'étude des vestiges matériels permet donc d'établir une « géographie archéologique » des sociétés protohistoriques en interaction.

Au-delà de ces considérations, c'est la question de l'identité culturelle des sociétés protohistoriques, mouvante et évolutive au gré des contacts, qui se trouve au centre du débat. Là où l'archéologie frôle l'anthropologie sociale, il reste encore beaucoup à faire pour tenter de saisir au mieux les subtilités des comportements humains. ■

BIBLIOGRAPHIE

Barbau, Clémentine, en cours, *Le petit mobilier de type italique en Gaule interne (IIe s. av. J.-C. – Ier s. ap. J.-C.)*, Thèse de doctorat en cours, Universités de Strasbourg et de Lausanne.

Bastide, Roger, 1960, « Problèmes de l'entrecroisement des civilisations et de leurs œuvres », dans Georges Gurvitch, *Traité de sociologie*, 2, Paris, p. 315-330.

Bats, Michel, 2006, « L'acculturation et autres modèles de contacts en archéologie protohistorique européenne », dans Miklos Szabo (dir.), *Celtes et Gaulois, l'Archéologie face à l'Histoire. Les Civilisés et les Barbares du Ve au IIe siècle avant J.-C, Actes de la table ronde de Budapest (17-18 juin 2005)*, Glux-en-Glenne, p. 29-42.

Boura, Frédérique, Metzler, Jeannot & Miron Andrei (éd.), 1993, *Interactions culturelles et économiques aux Âges du Fer en Lorraine, Sarre et Luxembourg. Archaeologia Mosellana. Actes du XIe colloque de l'Association Française pour l'Étude des Âges du Fer en France non méditerranéenne, Sarreguemines 1-2-3 mai 1987*, Metz – Saarbrücken – Luxembourg.

Collins, Billie Jean, Bachvarova, Maria R. & Rutherford, Ian C. (éd.), 2008, *Anatolian Interfaces. Hittites, Greeks and their Neighbours. Proceedings of an International Conference on Cross-Cultural Interaction, September 17-19, 2004, Emory University, Atlanta, GA*, Oxford.

Couvenhes, Jean-Christophe & Legras, Bernard, 2006, *Transferts culturels et politique dans le monde hellénistique, Actes de la table ronde sur les identités collectives, Sorbonne, 7 février 2004*, Paris.

Espagne, Michel & Werner, Michel (éd.), 1988, *Transferts, les relations interculturelles dans l'espace franco-allemand (XVIIIe et XIXe siècle)*, Paris.

Feuer, Bryan, 2003, « Cultural interaction Processes in the Mycenaean Periphery », dans Nina Kyparisse-Apostolika & Mani Papakonstantinou (éd.), *The Periphery of the Mycenaean World, 2nd International Interdisciplinary Colloquium, Lamia 26-30 September 1999*, Athènes, p. 15-24.

Gumucio-Dagron, Alfonso, 1987, « Interactions culturelle et communication populaire », *Tiers-Monde* 28 (111), p. 585-594.

Herskovits, Melville J., 1952, *Les bases de l'anthropologie culturelle*, Paris.

Joyeux-Prunel, Béatrice, 2002, « Les transferts culturels. Un discours de la méthode », *Hypothèses* 1, p. 149-162.

Julien, Marie-Pierre & Rosselin, Céline, 2005, *La culture matérielle*, Paris.
Knapp, A. Bernard & Van Dommelen, Peter A.R., 2010, « Material Connections: Mobility, Materiality and Mediterranean Identities », dans A. Bernard Knapp & Peter A.R. Van Dommelen (éd.), *Material Connections in the Ancient Mediterranean: Mobility, Materiality and Mediterranean Identities*, London – New York, p. 1-18.
Knappett, Carl, 2011, *An Archaeology of Interaction: Network Perspectives on Material Culture and Society*, Oxford.
Labrique, Françoise (éd.), 2002, *Religions méditerranéennes et orientales de l'Antiquité. Polythéismes et interaction culturelle, Actes du Colloque des 23-24 avril 1999*, Le Caire.
Leroi-Gourhan, André (dir.), 2005, *Dictionnaire de la Préhistoire*, 2e éd. (1re éd. 1988), Paris.
Perrot, Martyne, 2005, « Quand faire sien, c'est faire autrement », dans Martyne Perrot (dir.), *Faire sien : emprunter, s'approprier, détourner*, *Communications* 77, Paris, p. 5-16.
Reddé, Michel, *et al***. (dir.), 2011**, *Aspects de la romanisation dans l'Est de la Gaule*, Glux-en-Glenne.
Redfield, Robert, Linton, Ralf & Herskovits, Melville J., 1998, « Memorandum pour l'étude de l'acculturation (traduction d'Évelyne Lavenu) », *Bastidiana* h.s. 4, p. 85-88.
Stockhammer, Philipp Wolfgang, 2012, « Questioning Hybridity », dans Philipp Wolfgang Stockhammer (éd.), *Conceptualizing Cultural Hybridization. A Transdisciplinary Approach*, Berlin – Heidelberg.
Wachtel, Nathan, 1974, « L'acculturation », dans Jacques Le Goff & Pierre Nora (dir.), *Faire de l'Histoire*, I, Paris, p. 174-202.

PROCESSUS DE RÉGIONALISATION DES PRODUCTIONS MATÉRIELLES ET DES MODES D'ACQUISITION DE MODÈLES EXOGÈNES EN CORSE À L'ÂGE DU BRONZE ET AU PREMIER ÂGE DU FER

Kewin PECHE-QUILICHINI

Chercheur associé, LAMPEA UMR 7269, Aix-Marseille Université.
ASM-Archéologie des Sociétés Méditerranéennes, UMR5140,
Univ. Montpellier 3, CNRS, MCC, 34 000 Montpellier, France.
Labex ARCHIMÈDE, programme « Investissement d'Avenir »
ANR-11-LABX-0032-01
bainzu.di.baiucheddu@voila.fr

RÉSUMÉ

L'analyse globale et croisée des séquences matérielles protohistoriques en provenance de Corse permet de proposer des cadres techniques, typologiques, stylistiques, chronologiques et, dans certains cas, fonctionnels. En outre, la contextualisation du corpus ici étudié et sa confrontation avec les données des régions voisines aboutissent à une reconstitution esquissée des interactions et évitements entre les groupes de producteurs-consommateurs considérés dans l'espace tyrrhénien. À l'échelle de l'île, il est ainsi possible d'observer une partition diachronique et bipolaire des groupes techno-stylistiques, entre la partie nord-est et l'espace méridional. L'autonomie de ces deux ensembles s'exprime depuis le Bronze ancien jusqu'à une phase avancée du second âge du Fer. L'examen de ce phénomène permet de retracer la géographie culturelle complexe de ces sociétés insulaires, que l'on suppose en partie liée aux traits du relief géographique et à l'étendue de l'aire d'influence des contextes culturels voisins. La Corse apparaît, en effet, comme un ensemble récepteur, même si la situation locale est hétérogène. L'étude des sphères productives de Sardaigne et d'Italie tyrrhénienne permet d'estimer l'ampleur, les formes, la direction et les spécificités microrégionales des mécanismes d'emprunt entre les aires ici présentées. Les échanges techniques et morphologiques viennent ainsi documenter les dynamiques de contact et les autres processus d'interaction entre groupes humains séparés par des bras de mer aisément franchissables aux époques protohistoriques.

MOTS-CLÉS

Corse, âge du Bronze, âge du Fer, transfert, géographie culturelle.

The comprehensive and comparative analysis of the Protohistorical material sequences from Corsica allows to propose some technical, typological, stylistic, chronological and, in some case, functional frameworks. Moreover, the contextualization of the studied corpus and his confrontation with data from the neighboring regions lead to a drafted reconstruction of interactions and avoidances between the considered groups of producers and consumers in the Tyrrhenian area. On the scale of the island, it is possible to observe a diachronic and bipolar partition of techno-stylistic groups, between the Northeastern and Southern parts. The autonomy of these two zones is manifested from the Early Bronze Age to an advanced stage of the Late Iron Age. The examination of that phenomenon allows to trace the complex cultural geography of these insular societies, which is supposedly due, at least in partly, to the landscape shape and to the extent of the area of influence of neighboring cultural contexts. Corsica appears indeed as a receptor zone, even if the local situation is heterogeneous. The study of Sardinian and Italo-Tyrrhenian productive spheres enables to estimate the extent, the forms, the directions and the micro-regional specificities of influence mechanisms between the considered areas. The technical and morphological exchanges document the contact dynamics and the other socio-cultural process of interaction between human groups separated by easily crossable sea inlets during Protohistorical times.

KEYWORDS

Corsica, Bronze Age, Iron Age, exchanges, cultural geography.

Article accepté après évaluation par deux experts selon le principe du double anonymat

INTRODUCTION

Cette contribution traite de l'intégralité de la Protohistoire de la Corse au travers de quelques exemples précis illustrant certains phénomènes culturels faisant intervenir des processus d'interaction. Comme on le verra par la suite pour bien des cas, l'analyse multi-thématique des dynamiques met en évidence une grande complexité de ces mécanismes culturels, avec des formes de superposition, de prolongation, d'évitement, d'isolement, de métissage, réciproque ou non, de transferts spécifiques, etc., qui peuvent elles-mêmes être interprétées de manières très diverses. Ces réflexions sont tirées de nos recherches universitaires sur les vaisselles céramiques protohistoriques de Corse [1] et de travaux de terrain [2], notamment sur les différents aspects de la transition Bronze/Fer dans le sud de l'île.

INTERACTION, TRANSFERT ET INSULARITÉ : QUELQUES GÉNÉRALITÉS THÉORIQUES

Avant de proposer des exemples concrets, il nous semble opportun de poser les bases théoriques de la notion d'interaction, et notamment de ses causes, en rappelant que l'action consciente ou inconsciente d'un groupe sur un autre se fait obligatoirement par l'intermédiaire d'un contact entre les personnes, que ce contact peut induire d'autres formes d'échange, comme celui des matériaux, des objets finis, des modèles technico-morpho-stylistiques et des idées, et que, dans le cas de la Corse, ces transferts horizontaux ne peuvent se faire que par voie maritime. Dans le cas de transferts verticaux, c'est la tradition qui est vecteur d'interaction entre un groupe, sa propension à innover et les barrières véhiculées par ses savoir-faire et ses vouloir-faire vernaculaires. Les contextes insulaires, à plus forte raison lorsqu'ils sont montagneux, ont souvent été perçus comme des « niches » ou des « refuges » culturels, propices à la conservation de traditions sur des temps plus dilatés qu'en des zones plus facilement et/ou plus directement accessibles et fréquentées par des éléments exogènes. On tentera ici de vérifier ce point.

À l'autre extrémité de ce postulat, dans la plupart des cas, l'archéologie ne permet d'observer que la conséquence des dynamiques de contact, en relevant la présence d'éléments intrusifs et autres « moutons noirs » dans des séquences qui ne sont référentes que parce qu'elles constituent des instantanés (**fig. 1**). Autrement dit, il est probable qu'un nombre non négligeable d'interactions culturelles nous échappe car ne contrastant pas assez avec le noyau supposé dur d'ensembles que nous pensons cohérents. On précisera cet aspect par un appel constant aux données fournies par l'archéologie italienne, insulaire et continentale, seule aire géographique offrant une cohérence culturelle à la contextualisation des informations apportées par les travaux menés en Corse.

LA CORSE : UN CONTEXTE INSULAIRE

On initiera ce développement par un bref rappel géographique, primordial dans l'optique de contextualiser les raisonnements qui vont suivre. La Corse est la grande île la plus septentrionale de Méditerranée, avec une superficie d'environ 9000 km², ce qui la classe au quatrième rang derrière Chypre. Elle est distante de 13 km de la Sardaigne au sud, de 80 km de la Toscane continentale (à 40 km de l'île d'Elbe) à l'est et de 180 km de la Côte d'Azur au nord. 90 % du territoire est occupé par des massifs montagneux rythmés par une centaine de sommets dépassant les 2000 m et culminant à 2706 m au Monte Cintu.

Figure 1 : schéma théorique d'interactivité entre trois zones voisines selon deux évolutions possibles (échanges restreints et échanges nombreux et généralisés).

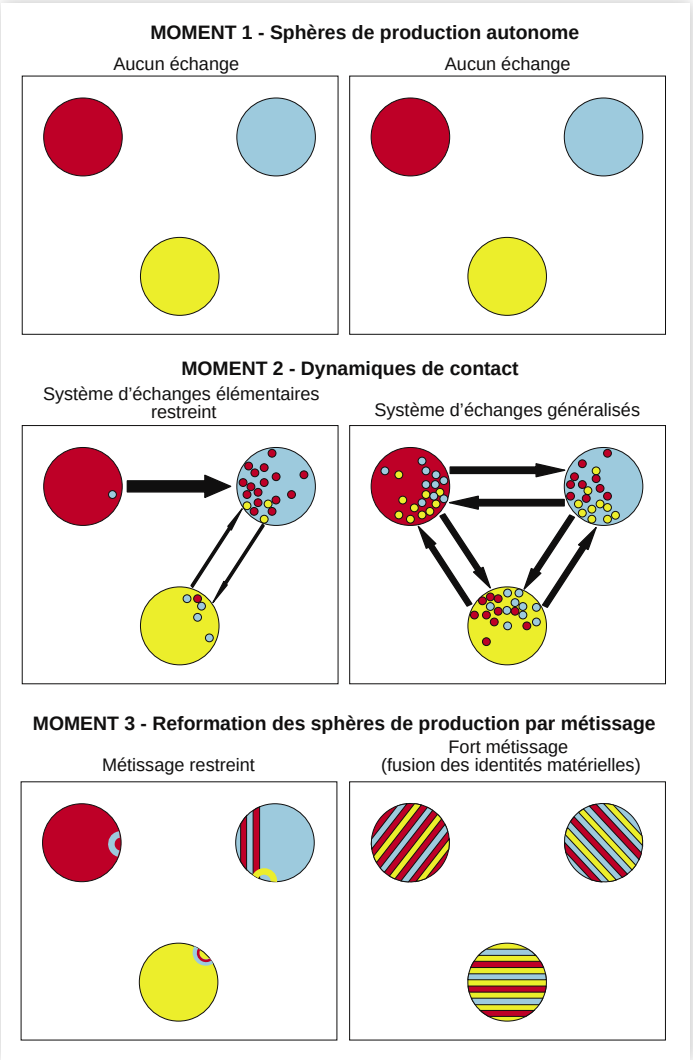

[1] Peche-Quilichini à paraître 1.
[2] Milletti *et al*. 2012.

Ce relief a engendré un important découpage du littoral et permet à la Corse de disposer d'une façade maritime longue de plus de 1000 km, soit plus que le littoral méditerranéen français entre Menton et Collioure. La côte présente généralement un aspect assez contrasté, formé de golfes, de presqu'îles et d'écueils, à l'exception d'une frange orientale de près d'une centaine de kilomètres, qui est rectiligne et continue (entre Solenzara et Bastia). Cette situation, conjuguée à un climat rude en montagne, a engendré plusieurs formes de cloisonnement, végétal, animal ou humain, et ce, jusqu'à des époques récentes. L'évidence, voire l'omniprésence de la montagne dans ce contexte insulaire, a très souvent, dans l'histoire, engendré une partition de l'île en deux voire trois ensembles culturels et/ou politiques, avec d'un côté une Corse tournée vers l'Italie, et de l'autre, une Corse tournée vers la Sardaigne et vers l'ouest, en fonction des co-visibilités. Le régime actuel de bidépartementalisation de l'île obéit d'ailleurs à un découpage d'époque médiévale calqué sur une bipolarité articulée par la principale ligne de partage des eaux. On remarquera d'ailleurs avec intérêt que les évidences culturelles fournies par l'archéologie protohistorique montrent, à quelques exceptions près, que la direction des cours d'eau indique souvent le pôle dynamique externe qui bénéficie de la plus profonde infiltration au sein du bassin versant concerné. À ce titre, on pourrait mentionner la circulation des fibules villanoviennes jusqu'au cœur du Niolu (vallée du Golu orientée vers l'Étrurie septentrionale), la présence de mobiliers nettement influencés par le Bronze moyen latial sur les sites de Mar'e Stagnu et Sant'Agata (vallée du Tavignanu orientée vers l'Étrurie méridionale) [3], la présence de boutons nuragiques dans le sud du Fium'Orbu (vallée du Travu orientée vers la Gallura) ou de modèles architecturaux proches de modèles sardes dans tout le sud de l'île (vallées du Stabiacciu, du Tàravu, du Rizzanese, de la Nivara, de l'Ortolu orientées vers la Sardaigne). Dans le relief contrasté de l'île, les vallées fluviatiles constituent des voies de pénétration naturelles utilisées par les hommes et donc par leurs idées.

L'ÂGE DU BRONZE : DES CULTURES MATÉRIELLES ET DES ARCHITECTURES SOUS PERFUSION EXTERNE

On abordera ici le thème des occurrences constatées dans les sphères productives et architecturales entre l'expression insulaire et celle de ses plus proches voisins, afin de proposer une géographie culturelle du dynamisme et du rayonnement des groupes tyrrhéniens tout au long de la Protohistoire.

Sur l'île, l'architecture caractéristique du IIe millénaire est dominée par le modèle de la *torra* [4]. Les *torre* sont des monuments en forme de tour tronconique, élevés en gros blocs, au nombre d'une soixantaine dans l'île, et qui constituaient des greniers collectifs fortifiés en même temps probablement qu'un élément ostentatoire des communautés de l'âge du Bronze ancien puis moyen (**fig. 2**).

Figure 2 :
vue de la torra de Tusiu (photo de l'auteur).

[3] Roth & Congès 1976.

[4] Peche-Quilichini 2011.

Figure 3 : distribution géographique des torre et mise en évidence des deux zones de concentrations (lignes pointillées). Les trois monuments du nord de l'île sont douteux.

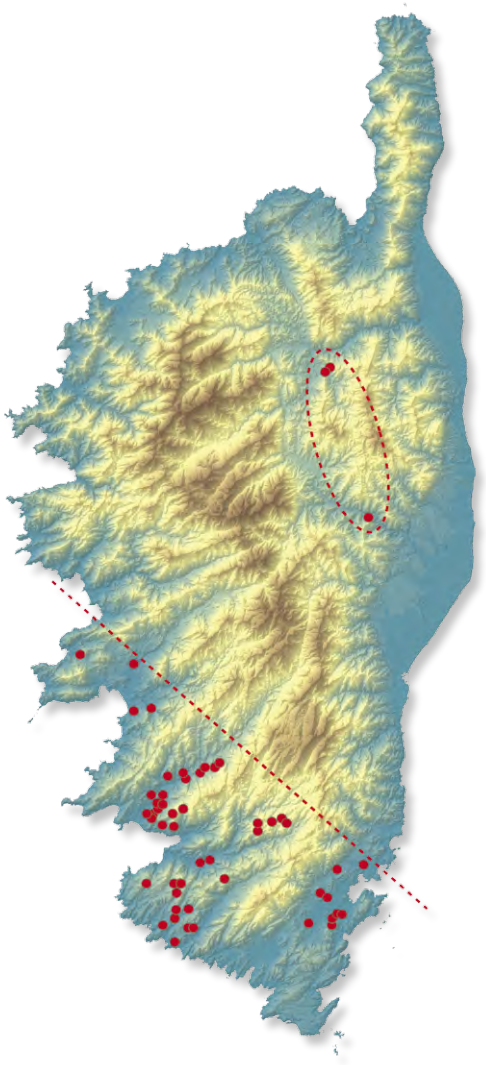

Figure 4 : en noir, part du mobilier présentant des affinités sardes dans les séquences céramiques du Bronze ancien.

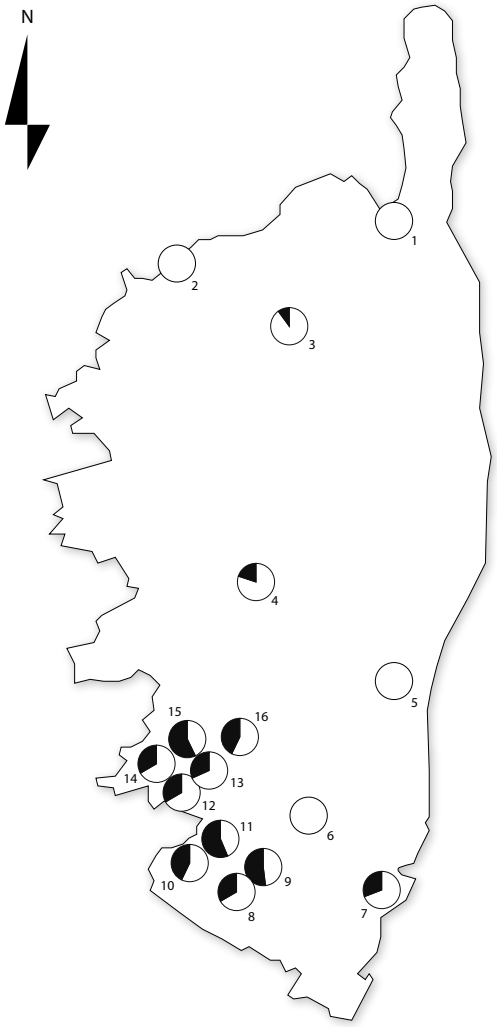

Il s'agit de constructions complexes, à superposition de voûtes, dont la distribution préférentielle dans le sud de l'île (**fig. 3**) s'accorde bien avec l'origine sarde du modèle architectural et fonctionnel qu'est le *nuraghe*. Les *nuraghi* constituent le cœur économique et ostentatoire des communautés nuragiques au Bronze ancien et moyen. La Sardaigne en compterait près de 7000. Parallèlement, l'infiltration culturelle sarde est également perceptible dans les formes et les fonctions de la vaisselle avec la diffusion des coupes à pied haut et des tasses à anse coudée, essentiellement dans les sépultures [5] du sud de la Corse. La quantification des formes sardes dans les ensembles de vaisselle de la fin du Bronze ancien montre qu'il existe un gradient géographique marqué par une diminution progressive de l'influence sarde (**fig. 4**) si l'on se déplace vers le nord [6]. Par ailleurs, même si cela est moins spectaculaire, il faut noter la reconnaissance ponctuelle d'éléments typologiques d'origine liguro-provençale, comme certaines tasses à carène basse, ou de formes directement inspirées de répertoires toscans. Cet impact de l'Italie centro-occidentale est également perceptible dans certains objets métalliques (comme par exemple la hache de type Burzanella provenant de Mignataghja ; **fig. 5**), pour l'heure impossibles à caractériser : imitations ou importations, que l'on retrouve de préférence sur la côte orientale de l'île [7].

Figure 5 : hache du Bronze ancien, alliage base cuivre, Mignataghja (photo : musée départemental d'Aleria).

[5] Peche-Quilichini à paraître 2.
[6] Peche-Quilichini à paraître 3.
[7] Peche-Quilichini à paraître 4.

Du point de vue symbolico-fonctionnel, on remarquera que les contextes sépulcraux intègrent généralement plus d'éléments exogènes que les ensembles domestiques, alors même que les pratiques funéraires s'inscrivent pleinement dans une tradition millénaire.

Au Bronze moyen, force est de constater que la Corse est toujours (et plus profondément) touchée par le dynamisme des groupes toscans (faciès de Grotta Nuova) et que ces mécanismes sont particulièrement évidents à la lecture des grilles de morphologie céramique, avec par exemple les sites de Monte Ortu et de Filitosa [8]. Quelques cas particuliers montrent aussi une infiltration de modèles issus du répertoire piémontais du style de Viverone. L'examen de la carte de répartition de ces ensembles (**fig. 6**), qui sont d'abord imités avant d'être réinterprétés, montre que les sites concernés ont une distribution plutôt littorale dont la dispersion géographique ne touche que peu ou pas les sites du sud de l'île (Sartenais et région de Porto-Vecchio). Autrement dit, les vaisselles de filiation toscane du début du Bronze moyen sont absentes des sites d'ascendance architecturale sarde des vallées méridionales alors même que c'est dans ce secteur que les contextes sont le mieux documentés, ce qui traduit probablement une volonté bien consciente. Durant la seconde moitié de la période, phase la moins documentée de la Protohistoire insulaire, la propension à l'externalisation des initiatives italiques semble bien moindre. Ce basculement des dynamiques est également perceptible en d'autres régions de Méditerranée occidentale (Lachenal 2008 ; Vital 1998).

Au Bronze final, la distinction des régions Sud se renforce avec l'émergence rapide d'un groupe culturel homogène baptisé « faciès Apazzu-Castidetta-Cucuruzzu » [9].

Figure 6 :

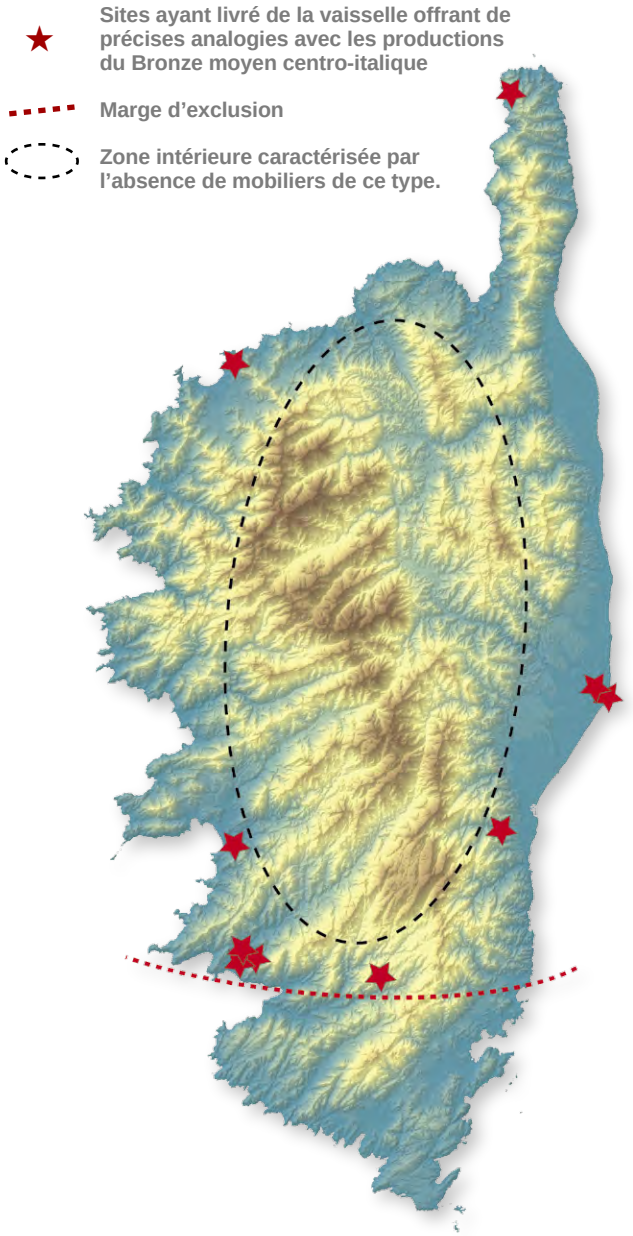

Figure 7 : répartition des sites ayant livré des fonds aplatis sur vannerie en Sardaigne.

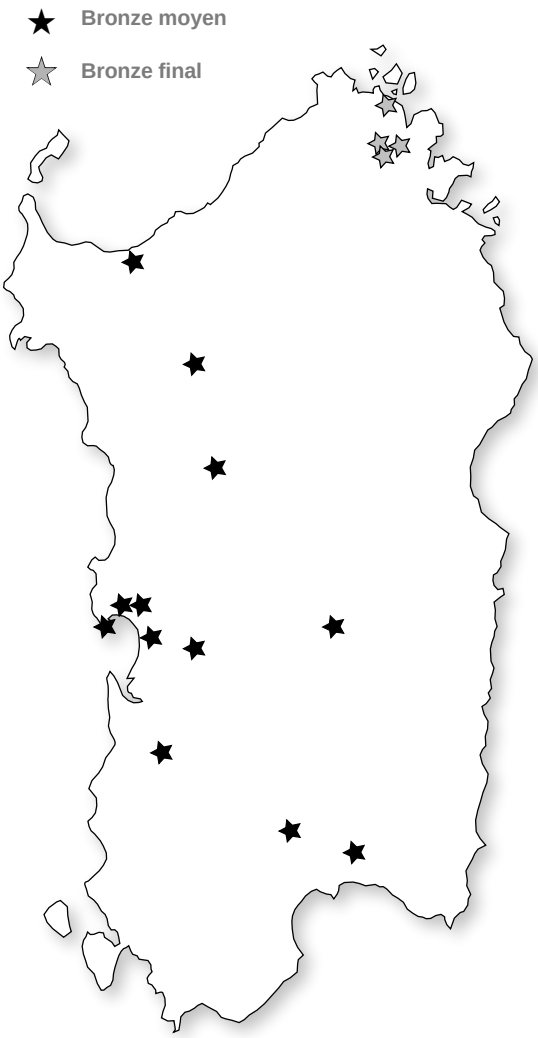

[8] Atzeni 1966 ; Atzeni & Depalmas 2006 ; Lachenal & Peche-Quilichini 2009 ; Peche-Quilichini 2009b ; Peche-Quilichini à paraître 2.

[9] Peche-Quilichini 2010.

Figure 8 : mise en évidence des connexions culturelles inhérentes à la présence de quatre traceurs caractéristiques de la production céramique du début du Bronze final dans le sud de la Corse.

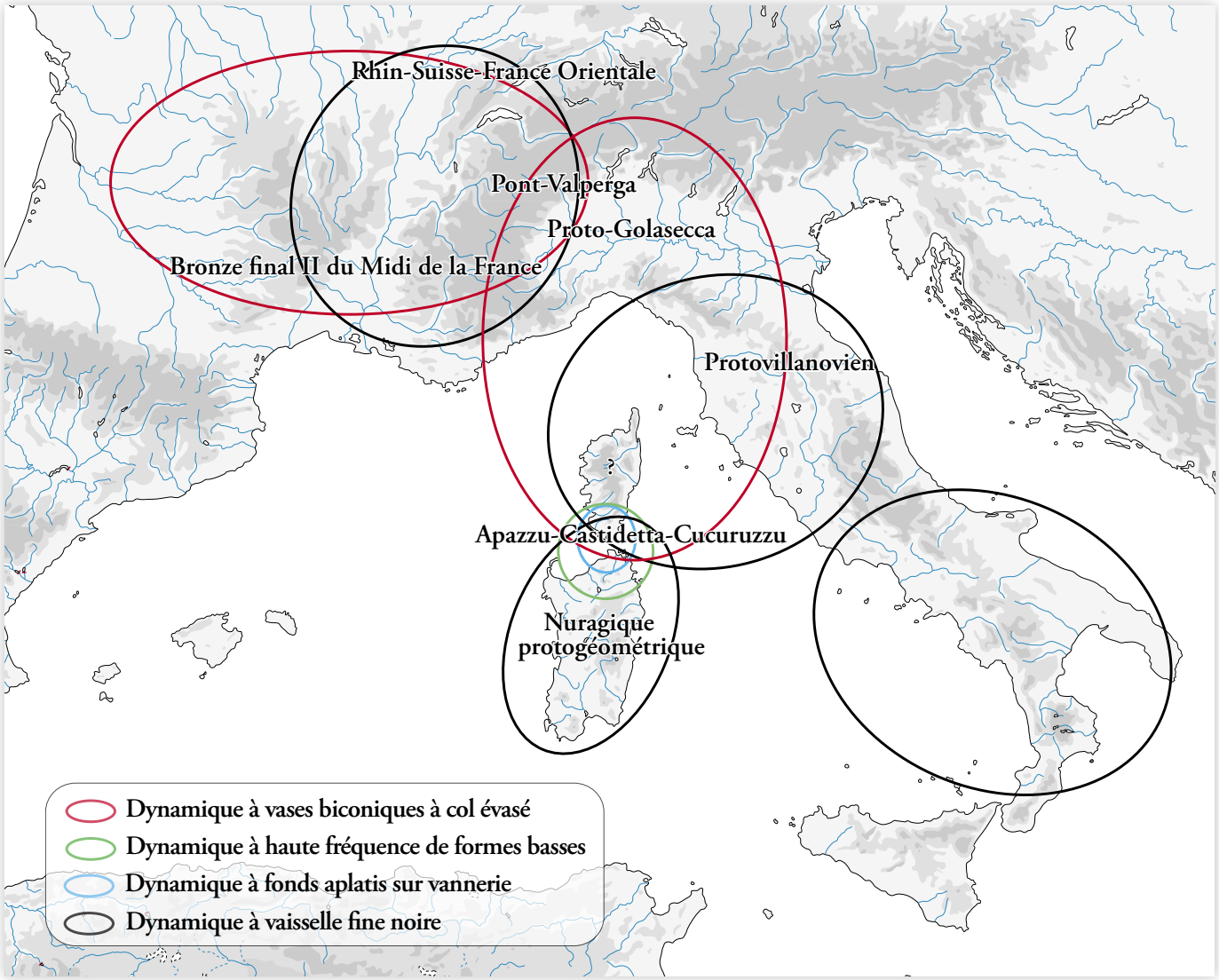

Dans le même temps, les groupes du centre et du nord de l'île nous sont totalement inconnus, très certainement à cause d'une industrie que l'on ne sait pas à ce jour individualiser. Il s'agirait donc en l'état d'un problème de reconnaissance. Dans le sud, le faciès « A.C.C. » est bien identifié, notamment grâce à une production céramique stéréotypée, au sein de laquelle il faut mentionner l'importante fréquence de formes biconiques présentant un rebord évasé. Sans entrer dans les détails, il est possible d'évoquer la diffusion de cette forme dans l'île à partir de contextes nord-italiques, ligures ou toscans. L'autre forme caractéristique de l'époque est l'assiette de forme simple, munie ou pas d'un couple d'anses rubanées, et qui sert souvent de couvercle. Il s'agit là de vaisselles qui trouvent d'étroites correspondances, en termes de morphologie comme de fréquence, avec les séquences des habitats du Bronze final du nord de la Sardaigne. Cette vaisselle corse méridionale du Bronze final est également caractérisée par une dichotomie de la production avec d'un côté près de 85 % de céramique « commune » et, de l'autre, 15 % de céramique « fine ». Dans ce cadre, on observe que les chaînes opératoires ne sont pas ramifiées et que la distinction se fait dès le moment du choix des matériaux et jusqu'à la typologie et probablement jusqu'aux aspects fonctionnels. Cette partition de la production domestique de la poterie trouve un écho dans de nombreux contextes voisins, Toscane, Italie du Sud, Sardaigne, vallée du Rhône, entre autres. Enfin, un autre traceur du Bronze final est la fréquence de la technique d'aplatissement des fonds par percussion posés sur vannerie, technique qui touche essentiellement les formes basses [10]. Il s'agit d'un procédé visant la standardisation des gabarits, notamment ceux des couvercles, et qui fait intervenir des vanneries discoïdes à tressage concentrique. Cette technique arrive indéniablement de Sardaigne (**fig. 7**), où ces protocoles sont déjà présents au Bronze moyen [11].

[10] Peche-Quilichini 2009a.
[11] Sebis 1995.

Figure 9 : alignement d'I Stantari à Cauria (photo de l'auteur).

Au final, pour cette période et au moins pour la production potière, on peut conclure à une constitution assez métissée des assemblages (**fig. 8**), selon un axe privilégié qui lie le nord de la Sardaigne au sud de la Corse et qui, selon certains travaux ethnographiques récents [12], pourrait trahir la pratique d'alliances exogamiques entre ces deux régions séparées par la mer mais en situation de co-visibilité. Notons encore que ce schéma pourrait tout aussi bien être appliqué aux industries métalliques, puisque la Corse connaît, à partir du XII^e siècle, un net développement technologique qui concerne le travail du bronze, avec notamment l'introduction de modèles sardes, comme par exemple les haches et ciseaux « à marges rehaussées » (exemplaires de Torre et du Monti Barbatu, moule de Punta Ficaghjola) [13]. La répartition des statues-menhirs portant une arme dans le sud de l'île atteste une autre forme de superposition territoriale [14]. En Corse, au Bronze final, la statuaire mégalithique anthropomorphe (**fig. 9**) connaît en effet un véritable essor qui touche l'intégralité de l'île. Cependant, c'est uniquement dans le sud, de façon contemporaine et spatialement parallèle (**fig. 10**) aux mécanismes de métissage observés pour les cultures matérielles, que les statues-menhirs vont se multiplier et se doter d'épées, de poignards et d'arcs, comme pour réaffirmer un ancrage territorial [15] et identitaire « menacé » par les infiltrations culturelles externes [16].

Figure 10 : distribution géographique comparée des statues-menhirs armées et des habitats du Bronze final.

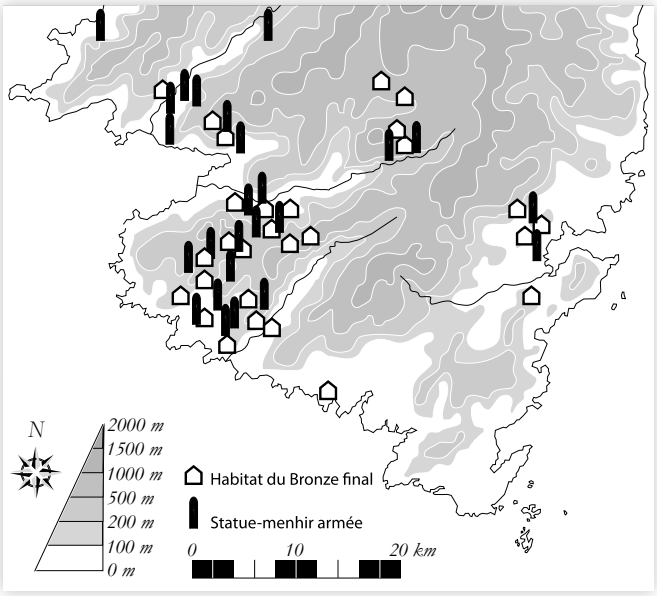

[12] Gosselain 2002.
[13] Peche-Quilichini *et al*. à paraître.
[14] Leandri & Peche-Quilichini à paraître.
[15] D'Anna *et al*. 2006 ; D'Anna *et al*. 2007.
[16] Peche-Quilichini à paraître 1.

L'ÂGE DU FER : AUTONOMIE DES SPHÈRES PRODUCTIVES

Au premier âge du Fer, période pour laquelle on dispose de données pour l'ensemble des microrégions de l'île, sur le plan des assemblages céramiques, on a récemment pu définir trois à quatre groupes distincts et autonomes (**fig. 11**), incluant deux faciès principaux : le groupe de Nuciaresa dans le sud et le groupe de Tuani-Mizane dans le nord et le centre [17]. Au-delà des différences exprimées par les vaisselles, on a pu constater des disparités sur d'autres plans, avec notamment un grand nombre de mobiliers villanoviens (essentiellement des fibules) importés ou imités dans le nord alors que ces objets sont presque absents dans le sud [18], trahissant des disparités dans le mode d'acquisition des denrées extérieures et/ou dans les codes vestimentaires. Les vallées méridionales semblent fonctionner en totale autarcie culturelle et économique, à quelques exceptions près sur lesquelles nous reviendrons. Concernant uniquement la production céramique, des travaux récents ont proposé une quantification du taux de ressemblance/dissemblance entre les contextes du nord et du sud au moyen du calcul de l'indice de Jaccard, qui permet de chiffrer les superpositions typologiques, y compris pour des séries quantitativement hétérogènes [19] En règle générale, on considère que pour les époques protohistoriques et les collections céramiques modelées, un indice supérieur à 0,3 traduit un taux de superposition typologique significatif. Ici, l'indice (**fig. 12** et **13**) montre que la filiation entre les industries du Bronze final et du premier âge du Fer dans le sud est forte alors que les assemblages contemporains du nord et du sud sont nettement discordants [20]. Autrement dit, les mécanismes de perduration en diachronie des styles et des techniques sont en Corse plus forts que les tendances transgressives en synchronie. Ce rapport entre tradition et transgression illustre probablement assez bien un cloisonnement dicté par des géographies culturelles complexes et qui se traduit également dans d'autres sphères. Il en est par exemple ainsi dans le domaine de l'organisation de l'habitat.

Figure 11 : géographie des faciès culturels du premier âge du Fer de Corse.

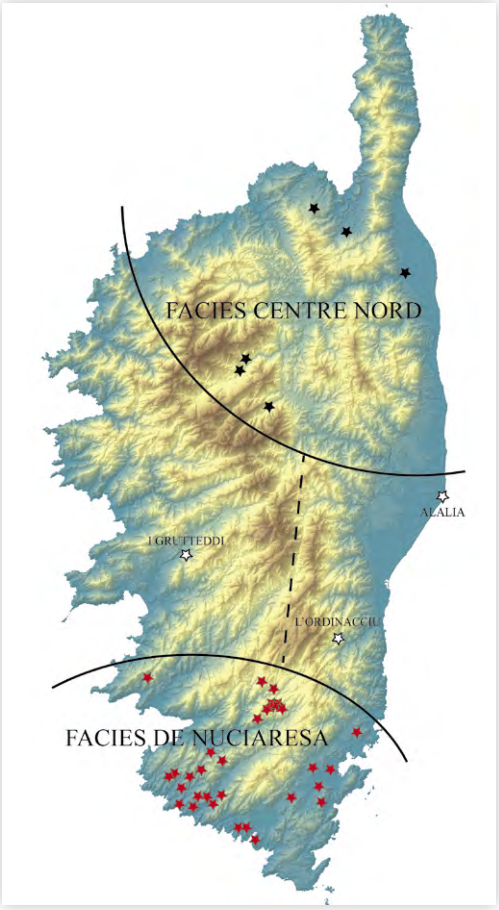

Figure 12 : tableau croisé des mesures de l'indice de Jaccard entre les trois principaux faciès céramiques du Bronze final et du premier âge du Fer de Corse

	A.C.C.	Nusciaresa	Centre-Nord
A.C.C.		0.34	0.16
Nusciaresa	0.34		0.21
Centre-Nord	0.16	0.21	

Figure 13 : degré de superposition typologique des ensembles céramiques des cinq phases articulées entre le Bronze final et le premier âge du Fer dans le sud de la Corse, selon l'indexation de Jaccard.

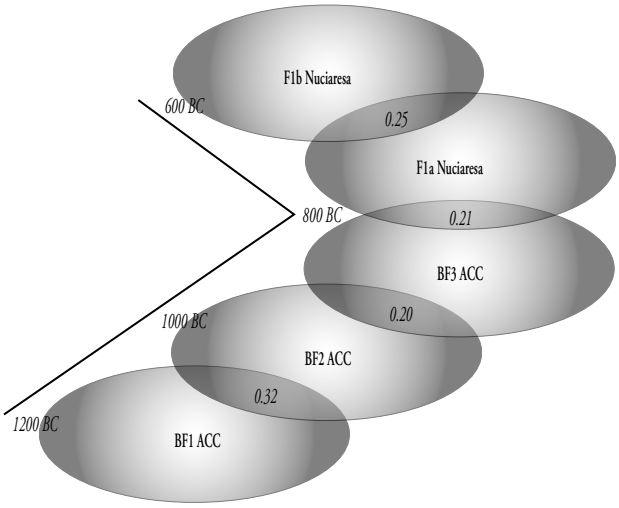

[17] Peche-Quilichini à paraître 1.

[18] Lechenault 2011.

[19] Le calcul de l'indice de Jaccard (iJ) permet de quantifier le rapport de similarité entre deux assemblages. La formule en est la suivante : $iJ = n(a\beta) / na + n\beta - n(a\beta)$. na = nombre de formes présentes dans l'assemblage a ; $n\beta$ = nombre de formes présentes dans l'ensemble β ; $n(a\beta)$ = nombre de formes communes aux assemblages a et β. Avec cette formule, l'indice sera toujours inférieur à 1. Un indice fort indique un important degré de ressemblance entre deux assemblages. L'indice est ici calculé sur le nombre de types et non sur le nombre réel de récipients. Il s'agit donc d'un rapport calculé « à la baisse ».

[20] Peche-Quilichini à paraître 1.

Figure 14 : habitation 1 de Cuciurpula en cours de fouille, premier âge du Fer. (DAO Laurent Bergerot, UMR MAP).

Les formes habitatives typiques des faciès méridionaux du Bronze final et du premier âge du Fer (**fig. 14**) incluent systématiquement des maisons ovalaires allongées aux soubassements faits de gros blocs à face plane disposée en parement interne [21]. Cette rémanence présente la particularité de s'exercer sur un espace tout à fait superposable (**fig. 15** et **16**). Plus au nord, sur la côte occidentale, plus particulièrement dans la vallée du Tàravu (sites de Valpuli et de Stilbè), l'architecture présente des formes proches mais des techniques privilégiant la pierre sèche, à la manière des *navetes* des Baléares du premier âge du Fer [22], sans toutefois qu'un lien direct entre les deux contextes insulaires ait pu être documenté jusqu'à aujourd'hui.

La précédente remarque sur les sphères productives méridionales qui illustreraient une certaine tendance à l'autarcie, doit ici être pondérée puisqu'on a pu individualiser quelques objets « exotiques », comme deux perles en verre syro-palestinien provenant d'un contexte sépulcral (Cuciurpula, abri 2) [23], permettant pour la première fois dans l'île d'évoquer le vecteur phénicien, autour des VII^e^-VI^e^ siècles avant J.-C., soit une chronologie voisine de celle obtenue en Sardaigne pour des cas de figures superposables [24].

[21] Lanfranchi *et al.* à paraître.
[22] Fornés *et al.* 2009 ; Garcia Amengual 2010.
[23] Milletti *et al.* 2012.
[24] Hayne 2010, 2012 ; Santocchini Gerg 2011 ; Santocchini Gerg, à paraître.

Figure 15 : localisation des sites à céramique « Apazzu-Castidetta-Cucuruzzu » et à céramique Nuciaresa.

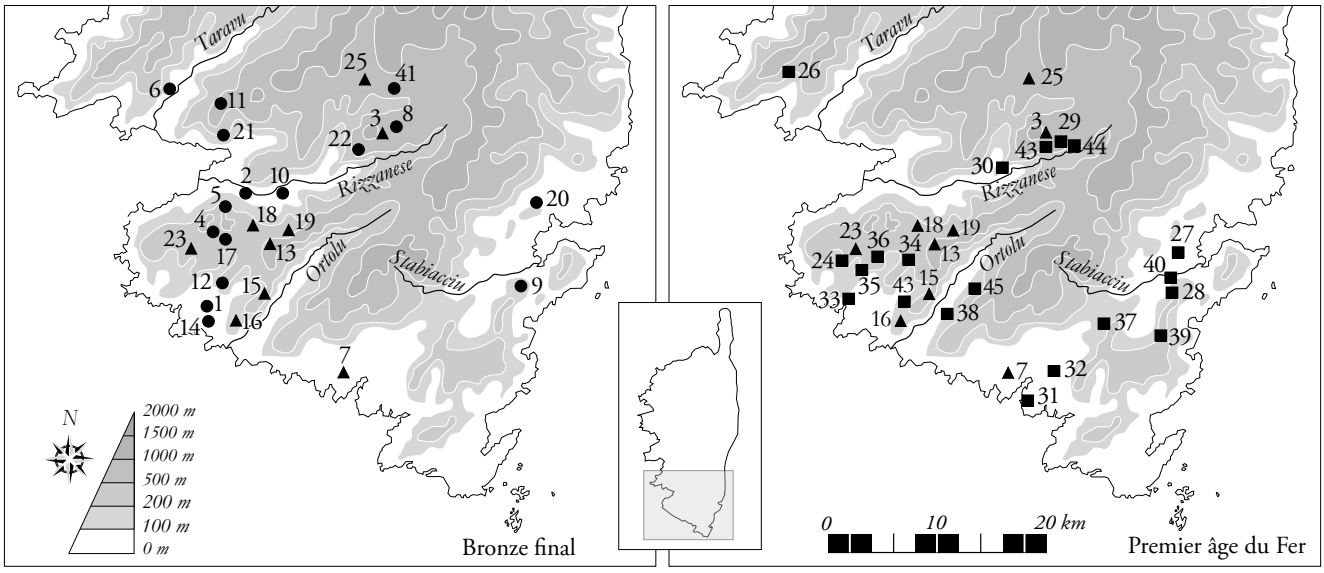

● : Bronze final ▲ : Bronze final et premier âge du Fer ■ : premier âge du Fer

1 – Apazzu Vecchju
2 – Castidetta-Pozzone
3 – Cucuruzzu
4 – Alo-Bisughjè
5 – Baresi
6 – Basì
7 – Caldarellu
8 – Capula
9 – Ceccia
10 – Furcina
11 – Monti Barbatu
12 – Petra Pinzuta
13 – Punta Campana
14 – A Villa
15 – Punta di Casteddu
16 – U Grecu
17 – Zivoli
18 – Santa Barbara
19 – Torracone
20 – Torre
21 – Turricciola
22 – Tusiu
23 – Valchiria
24 – Canava
25 – Cuciurpula
26 – I Sapari
27 – Cozza Torta
28 – Tappa 2
29 – Nuciaresa-Saparaccia
30 – Cumpulaghja
31 – Ventilegne
32 – Buffua
33 – Magazene
34 – Acciola
35 – A Viccia
36 – A Cota
37 – Cavaddu Biancu
38 – Ranfonu
39 – San Petru
40 – Cileca
41 – Puzzonu
42 – Middari
43 – Riccu
44 – Buri
45 – Briccu Rossu

Figure 16 : répartition des habitats incluant des maisons de forme elliptique à soubassement monumental dans le sud de la Corse.

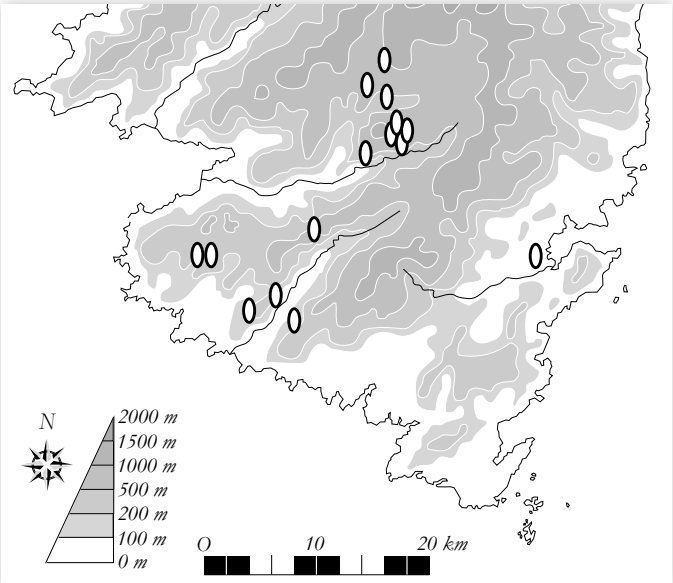

[25] Peche-Quilichini 2010.
[26] Antona et al. 2010.
[27] Peche-Quilichini & Piccardi à paraître.

Un autre cas avéré d'importation est l'arrivée dans le sud de nucleus d'hématite, matériau utilisé par les autochtones comme colorant rouge à destination indéterminée. Ce matériau était peut-être en partie apporté depuis l'île d'Elbe, donc depuis un contexte étrusque, tout au long du VII^e siècle, avant un arrêt assez brutal vers le milieu du VI^e siècle, ce qui est remarquable car la date de 565-563 av. J.-C. correspond à l'installation des Grecs phocéens à Alalia, sur l'unique route reliant le sud de la Corse à l'antique Aethalie ; on serait donc tenté d'y voir un lien de cause à effet. Autre exemple d'occurrence, l'existence en Corse méridionale **[25]** et en Sardaigne septentrionale **[26]** de vases à dispositif de préhension zoomorphe (**fig. 17**) déposés en des contextes à forte signification symbolique supposée (tombes et dépôts de fondation), aux IX^e- VII^e siècles av. J.-C. La rémanence de la pratique illustre probablement et partiellement des structures rituelles, voire mythologiques, communes à ces deux espaces.

Le second âge du Fer est marqué par une nouveauté : pour la première fois, la Corse exporte ses productions et ses modèles de vaisselle à pâte amiantée et à surfaçages au peigne vers l'archipel toscan et les cités étrusques nouvellement conquises par les Romains **[27].**

Figure 17 : panel de vases portant une anse en forme de protomé cornu, sud de la Corse, premier âge du Fer.

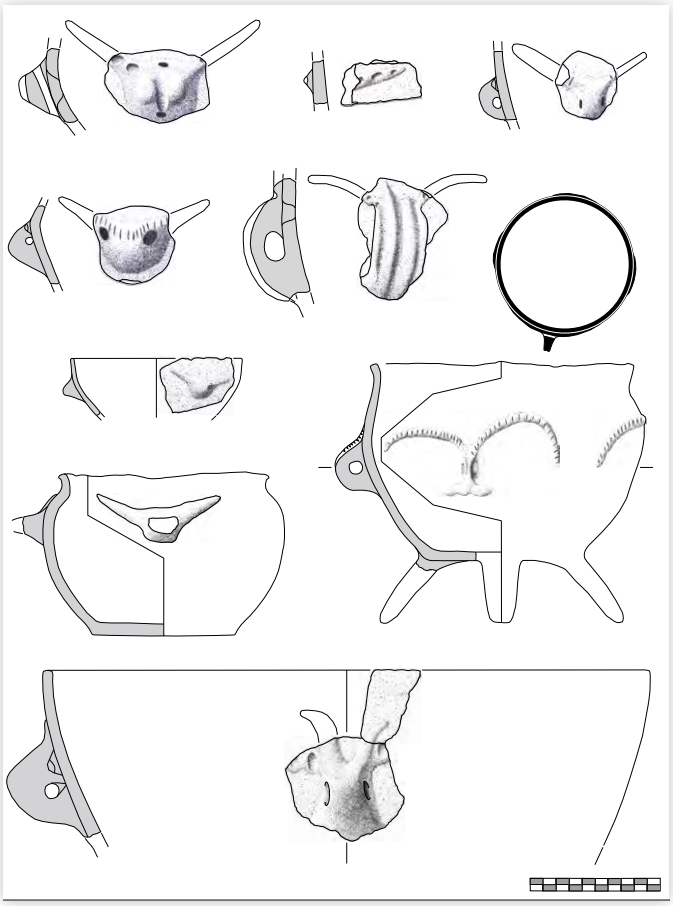

Figure 18 : géographie des parlers corses.

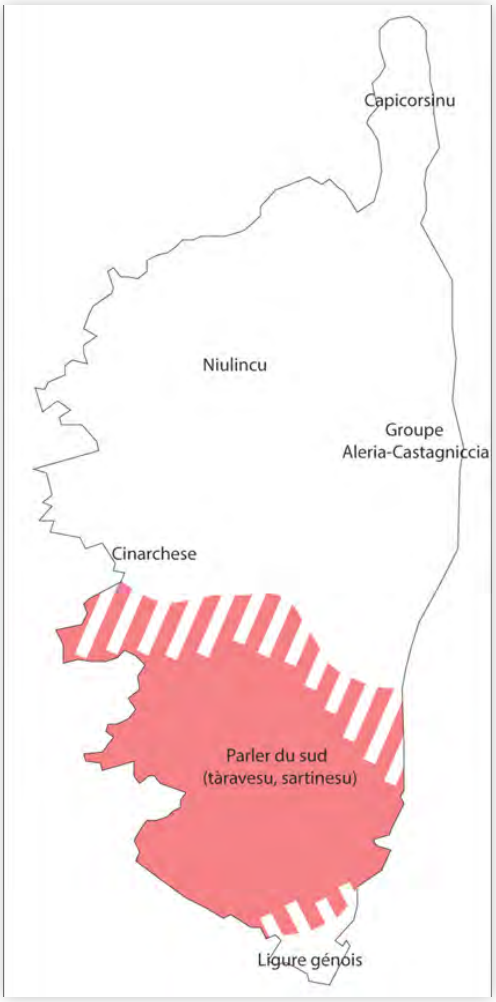

Des postulats véhiculés par les sources écrites, mais non démontrés, y voient le reflet matériel du commerce (ou du tribut ?) du miel insulaire, réputé durant l'Antiquité malgré une amertume devenue proverbiale (« Donner du miel corse aux abeilles du Mont Hybla » : offrir un cadeau ridicule à qui est digne de grands honneurs).

UN TERRITOIRE MARGINAL, DIVISÉ ET OUVERT

Pour conclure, à l'échelle de l'île, on remarquera surtout, époque après époque, l'amplification d'une distinction des secteurs méridionaux, qui tient probablement de l'expression d'une tradition mais qui s'explique aussi peut-être par des logiques géographiques et culturelles. Dans cet espace, la Sardaigne, pôle culturel dynamique, est visible depuis tous les sommets et franchir le détroit n'a jamais constitué une difficulté insurmontable. Comme on l'a vu, l'originalité des zones méridionales s'explique en partie par une influence sarde sur les productions matérielles et probablement sur un grand nombre d'éléments socio-économiques. Il convient toutefois de garder à l'esprit la possibilité du développement de faciès en réaction à l'impact sarde, par rebond et proportionnel à l'infiltration culturelle exogène. On notera en complément que la spécificité du secteur ne s'exerce pas qu'en termes archéologiques puisqu'on peut la vérifier encore aujourd'hui en linguistique (**fig. 18**) et en génétique [28]. Dans les vallées septentrionales, moins documentées, les contextes de l'âge du Fer traduisent des contacts plus affirmés avec les groupes de l'Italie tyrrhénienne. Dans tous les cas, les mécanismes d'emprunt ne s'expriment que dans certaines niches productives, jamais selon une trame globalisante. Ce phénomène pourrait trouver des explications variées et combinées, à chercher dans le particularisme des processus de contact, dans le degré de réceptivité des groupes indigènes et dans bien d'autres éléments dont la complexité à quantifier et définir est propre aux champs d'investigation qui caractérisent les sciences humaines. Parmi les facteurs probables de développement des emprunts techno-stylistiques figure en bonne place l'existence d'une route de cabotage reliant l'Étrurie à la Sardaigne et dont la Corse profite indirectement grâce à sa position géographique depuis au moins la fin de l'âge du Bronze et probablement même avant. La Corse apparaît davantage comme un pôle récepteur qu'émetteur, en position de marge horizontale (territoire insulaire) et verticale (territoire montagneux) face à des sociétés toujours plus structurées et unitaires qui offriront un substrat solide aux civilisations antiques.

Inversement, la Corse est caractérisée par une tendance croissante à la régionalisation des faciès archéologiques tout au long de la Protohistoire. En transposant ces phénomènes sur le plan ethnique tel qu'il nous est décrit par les sources antiques, on pourrait être tenté de réaliser des rapprochements avec certaines descriptions, comme par exemple celle de Ptolémée d'Alexandrie au IIe siècle ap. J.-C., dont le texte renvoie l'image d'une société morcelée et d'une île « comme une centaine au milieu d'une seule » (*Isula, Centu ind'una sola*, Canta u Populu Corsu, Isula Strana). ■

[28] Giovannini *et al*. 2006.

BIBLIOGRAPHIE

Antona, A. *et al.*, 2010, « Spazi di lavoro e attività produttive nel villaggio nuragico La Prisgiona in località Capichera (Arzachena) », dans M. Milanese, P. Ruggeri & C. Vismara (éd.), *L'Africa romana. Atti del XVIII Convegno di studio* (Olbia, décembre 2008), Roma, p. 1713-1734.

Atzeni, E., 1966, « L'abri sous roche D' du village préhistorique de Filitosa », dans *Actes du Congrès Préhistorique de France. Compte rendu de la XVIIIe session* (Ajaccio, 1966), Paris, p. 169-192.

Atzeni, E. & Depalmas, A., 2006, « Materiali "appenninici" da Filitosa », dans Istituto Italiano di Preistoria e Protostoria (éd.), *Atti della XXXIX Riunione Scientifica dell'Istituto Italiano di Preistoria e Protostoria: materie prime e scambi nella Preistoria italiana* (Florence, novembre 2004), Firenze, p. 1173-1184.

D'Anna, A. *et al.*, 2006, « Espaces, territoires et mégalithes : le plateau de Cauria (Sartène, Corse-du-Sud) au Néolithique et à l'âge du Bronze », dans P. Duhamel (dir.), *Impacts interculturels au Néolithique moyen : du terroir au territoire : sociétés et espaces. Actes du 25e Colloque interrégional sur le Néolithique* (Dijon, octobre 2001), *Revue Archéologique de l'Est* suppl. 25, p. 191-213.

D'Anna, A. *et al.*, 2007, « Le plateau de Cauria à l'âge du Bronze : de la lecture événementielle à l'approche pluridisciplinaire anthropologique, hommage à Roger Grosjean », dans J. Evin (dir.), *Un siècle de construction du discours scientifique en Préhistoire. XXVIe Congrès Préhistorique de France « Congrès du Centenaire »* (Avignon, septembre 2004), Société Préhistorique Française, Paris, p. 331-346.

Fornés, J. *et al.*, 2009, « «Más que una casa. Los navetiformes en el Bronce Balear» », dans Collectif (éd.), *L'espai domèstic i l'organització de la societat a la protohistòria de la Mediterrània occidental (Ier milleni aC). IV reunió internacional d'arqueologia de Calafell* (6 al 9 de març de 2007), Calafell, p. 325-332.

Garcia Amengual, E., 2010, « L'estat de les estructures navetiformes mallorquines », *Mayurqa* 33, p. 47-61.
Giovannoni, R. *et al.*, 2012, « Structure génétique de la population corse », *Anthropo* 11, p. 37-50.
Gosselain, O. P., 2002, *Poteries du Cameroun méridional : styles techniques et rapports à l'identité* (Monographies du CRA 26), Paris.
Hayne, J., 2010, « Entangled identities on Iron Age Sardinia ? », dans P. Van Dommelen & A. B. Knapp (éd.), *Material connections in the Ancient Mediterranean: mobility, materiality and mediterranean identities*, London, p. 147-169.
Hayne, J., 2012, *Culture contact and exchange in Iron Age north Sardinia (900-200 BC)*, Thèse de doctorat, University of Glasgow.
Lachenal, T., 2008, « Relations transalpines à l'âge du Bronze : état des données pour la Provence », dans D. Binder, X. Delestre & P. Pergola (éd.), *Archéologies transfrontalières : Alpes du sud, Côte d'Azur, Piémont et Ligurie : bilan et perspectives de recherche. Actes du colloque de Nice* (Nice, décembre 2007), Monaco, p. 81-93.
Lachenal, T. & Peche-Quilichini, K., 2009, « Relazioni culturali nel Mediterraneo nord-occidentale durante il Bronzo medio. Contributo delle tipologie ceramiche », dans M. G. Melis (dir.), *Uomo e Territorio. Dinamiche di frequentazione e di sfruttamento delle risorse naturali nell'Antichità. Atti del Convegno Nazionale dei Giovanni Archeologi* (Sassari, septembre 2006), Muros, p. 141-148.
Lanfranchi, F. de *et al.*, à paraître, « Nouvelles données sur l'habitat du premier âge du Fer en Alta Rocca », dans J. de Lanfranchi (dir.), *Quoi de neuf en archéologie ? Actes des xi^e Rencontres du Musée de l'Alta Rocca* (Levie, novembre 2011).
Leandri, F. & Peche-Quilichini, K., à paraître, « Iconographie comparée et contextualisée des statues-menhirs corses et des bronzetti anthropomorphes sardes », dans G. Rodriguez (dir.), *Pierres levées du Néolithique à l'âge du Fer. Actes du 3^e colloque international sur la statuaire mégalithique* (Saint-Pons-de-Thomières, septembre 2012).
Lechenault, M., 2011, *Les trafics dans les îles de Méditerranée centrale et occidentale au Premier âge du Fer : la Corse des échanges*, Thèse de Doctorat, Université de Lyon II.
Milletti, M. *et al.*, 2012, « Cuciurpula, Serra-di-Scopamena/Sorbollano (Corse-du-Sud) : nuovi dati su un insediamento protostorico corso (campagne 2008-2011) », *Materiali per Populonia* 9-10, p. 377-444.
Peche-Quilichini, K., 2009a, « Fonds céramiques et vannerie dans le sud de la Corse au Bronze final », *Bulletin de la Société Préhistorique Française* 106, p. 569-580.
Peche-Quilichini, K., 2009b, « Révision chrono-culturelle des vaisselles de l'âge du Bronze de Filitosa-Turrichju (Sollacaro, Corse-du-Sud) », *Documents d'Archéologie Méridionale* 32, p. 161-210.
Peche-Quilichini, K., 2010a, « La ceramica del Bronzo finale nel sud della Corsica (sec. xii-ix): la facies "Apazzu-Castidetta-Cucuruzzu" », dans N. Negroni Catacchio (éd.), *Paesaggi reali e paesaggi mentali. L'alba dell'Etruria. Fenomeni di trasformazione e di continuità nei secoli xii-viii. Atti del Nono Incontro di studi del comitato "Preistoria e Protostoria dell'Etruria"* (Valentano et Pitigliano, septembre 2008), Milano, p. 573-593.
Peche-Quilichini, K., 2010b, « Le vase de fondation zoomorphe du premier âge du Fer de Cuciurpula (Serra-di-Scopamène/Sorbollano, Corse-du-Sud) », *Bulletin de la Société Préhistorique Française* 107, p. 371-381.
Peche-Quilichini, K., 2011, « Les monuments turriformes de l'âge du Bronze en Corse : tentative de caractérisation spatiale et chronologique sur fond d'historiographie », dans D. Garcia (dir.), *L'âge du Bronze en Méditerranée. Recherches récentes.* Séminaire d'Antiquités nationales et de Protohistoire européenne d'Aix-en-Provence, Paris, p. 155-169.
Peche-Quilichini, K., à paraître 1, *« Bols, paniers et grains de riz ». Les vaisselles céramiques du Bronze final et du premier âge du Fer de Corse. Façonnage, morphologie, modes de consommation, chronologie et significations culturelles d'une production insulaire* (Monographies d'Archéologie Méditerranéenne), Montpellier-Lattes.
Peche-Quilichini, K., à paraître 2, « Chronologie, productions matérielles et dynamiques socio-culturelles : le point sur le séquençage de l'âge du Bronze de la Corse », dans J. de Lanfranchi (dir.), *Quoi de neuf en archéologie ? Actes des xi^e Rencontres du Musée de l'Alta Rocca* (Levie, novembre 2011).
Peche-Quilichini, K., à paraître 3, « Note sur deux tasses à carène basse et leur intégration dans les ensembles céramiques du Bronze ancien corse », *Bulletin de la Société des Sciences Historiques et Naturelles de la Corse*.
Peche-Quilichini, K., à paraître 4, « Influences, inspirations ou transferts? La question des affinités corso-toscanes dans les productions matérielles protohistoriques », dans G. Camporeale & D. Briquel (dir.), *Aleria e Populonia. Atti del xxviii° Convegno di Studi Etruschi ed Italici* (Bastia, Piombino, octobre 2011).
Peche-Quilichini, K. & Piccardi, E., à paraître, « Domestic uses, trading and afterwards functions of pottery in the 2nd Iron Age northern Tyrrhenian sea: potential identity evidences », dans Collectif (éd.), *Identity and connectivity. Proceedings of the xvi^th Symposium on Mediterranean Archaeology* (Florence, mars 2012) (B.A.R. International Series).
Peche-Quilichini, K. *et al.*, à paraître, « Les matrices de fusion protohistoriques de Corse : état de la recherche et découvertes récentes », dans T. Perrin, I. Senepart, F. Leandri & J. Cauliez (dir.), *Chronologie de la Préhistoire Récente dans le Sud de la France. Acquis 1992-2012. Actualités de la recherche. Actes des x^e Rencontres Méridionales de Préhistoire Récente* (Ajaccio, octobre 2012).
Roth, A. & Congès, G., 1976, « Un dépotoir protohistorique près de l'étang de Diane », *Archeologia Corsa* 1, p. 97-112.
Santocchini Gerg, S., 2011, *Incontri tirrenici: le relazioni fra Fenici, Sardi ed Etruschi in Sardegna (630-480 a.C.)*, Thèse de doctorat, Università degli Studi di Sassari.
Santocchini Gerg, S., à paraître, « Le importazioni etrusche nella Sardegna d'età arcaica: nuovi dati e spunti di riflessione », dans A. Bastia (dir.), *vi^e Congrès des Études Phéniciennes et Puniques* (Tunis, novembre 2009).
Sebis, S., 1995, « La ceramica nuragica del Bronzo medio (xvi-xiv sec.) e del Bronzo recente (xiii-xii sec.) nell'Oristanese », dans Collectif (éd.), *La ceramica artistica, d'uso e da costruzione nell'Oristanese dal Neolitico ai giorni nostri. Atti del Primo Convegno "La ceramica raconta la Storia"* (Oristano-Cabras, octobre 1993), Oristano, p. 137-156.
Vital, J., 1998, « À propos des rapports culturels entre l'Italie nord-occidentale et le sud-est de la France du Bronze moyen au Bronze final », dans Istituto Italiano di Preistoria e Protostoria (éd.), *Preistoria e Protostoria del Piemonte. Atti della xxxii Riunione Scientifica dell'Istituto Italiano di Preistoria e Protostoria* (Alba, septembre-octobre 1995), Firenze, p. 473-481.

DYNAMIQUES FUNÉRAIRES ET FACIÈS CULTURELS
L'EXEMPLE DU SUD-OUEST DE LA FRANCE ET DU NORD DE L'ESPAGNE DE LA PREMIÈRE MOITIÉ DU Ier MILLÉNAIRE AVANT NOTRE ÈRE

Stéphanie ADROIT

Doctorante,
Casa de Velázquez,
Université de Toulouse II,
TRACES (UMR 5608).
stephanie.adroit@orange.fr

RÉSUMÉ

Dans le cadre spatio-temporel que nous avons choisi de présenter ici, les archéologues ont souvent mis en exergue les similitudes existantes, sur la base du mobilier, entre les deux versants des Pyrénées. Ce constat nous a donc amené à nous interroger sur les liens éventuels décelables – au-delà des objets – dans les gestes et les comportements funéraires de ces communautés, afin d'identifier les possibles éléments qui les rapprochent ou les différencient d'un point de vue des idées symboliques, des mécanismes sociaux, économiques et culturels. C'est dans cette perspective d'évaluer les dynamiques des pratiques funéraires que nous avons recours à une chronologie dilatée afin de nous interroger sur la variabilité des pratiques funéraires selon les périodes concernées ainsi que dans le but d'identifier des dynamiques majeures à portée supra-régionale.

Mots-clés

Nécropole à crémation, pratiques funéraires, Bronze final, premier âge du Fer, sud-ouest de la France, nord de l'Espagne.

Los arqueólogos, basándose en los ajuares funerarios, han señalado a menudo las semejanzas que se dan entre las dos vertientes de los Pirineos durante el marco espacio-temporal que hemos elegido investigar. Este cotejo nos induce a interrogarnos sobre la relación que, más allá de los objetos, podría reflejarse en los gestos y comportamientos asociados a las prácticas funerarias de las comunidades implicadas. De esta manera, podríamos identificar los elementos que las acercan o las diferencian desde la perspectiva de las ideas simbólicas y de los mecanismos sociales, económicos y culturales. Con el fin de evaluar las dinámicas de las prácticas funerarias, recurriremos a una cronología dilatada que nos permita calibrar las variantes de éstas en periodos concretos, así como identificar dinámicas más amplias, de alcance supra-regional.

Palabras clave

Necrópolis de cremación, prácticas funerarias, Bronce final, primera edad del Hierro, suroeste de Francia, norte de la Península Ibérica.

Article accepté après évaluation par deux experts selon le principe du double anonymat

EN GUISE DE PROLOGUE

D'entrée de jeu je souhaiterais souligner que cet article entend présenter des recherches doctorales en cours ce qui, par voie de conséquence, en fait plutôt un exposé méthodologique qu'une analyse de synthèse. La genèse de mon sujet de thèse découle du constat dressé par plusieurs protohistoriens – sur la base de la circulation et de l'utilisation des objets (ex. : les accessoires vestimentaires et les parures corporelles [1], les armes [2]) – des interactions fortes qui existaient entre les deux versants du massif des Pyrénées à l'âge du Fer [3]. Cette constatation m'a donc amené à m'interroger sur les liens éventuels existants, au-delà des objets, dans les gestes et les comportements funéraires des communautés situées de part et d'autre des Pyrénées. Dans la littérature archéologique, les pratiques funéraires sont souvent utilisées dans la caractérisation des groupes culturels archéologiques, sur le principe quasi universel selon lequel chaque population utilise face à la « Mort » tout un ensemble de pratiques et de gestes qui lui est propre [4]. Le domaine pyrénéen et ses marges s'inscrit dans un contexte marqué par l'apparition, entre le Bronze final II et le Bronze final IIIa, puis la généralisation rapide de funérailles caractérisées par la crémation du corps des défunts sur une aire de crémation. Dans l'espace géographique et chronologique que je me suis fixé pour étude, les pratiques funéraires occupent une place de premier rang dans la définition des groupes culturels.

[1] Les liens unissant le Languedoc-Roussillon et le nord-est de la péninsule Ibérique à l'âge du Fer ont conduit les archéologues à parler de faciès ibéro-languedocien (Gailledrat 1997). Les relations qui unissent la Meseta et l'Aquitaine sont uniquement basées sur des similitudes observées au niveau des artefacts : les fibules en alliage cuivreux dites de type navarro-aquitain, les agrafes de ceinture en alliage cuivreux à plusieurs crochets (Cerdeño 1978 ; Cerdeño & Chordá 2004).

[2] L'épée de Larresingle dans le Gers se rapproche des épées du type II (groupe II) de F. Quesada, les épées à antennes d'Aguilar de Anguita et du bassin d'Arcachon sont d'un type identique.

[3] Escudé-Quillet 1998.

[4] Il faut exclure de cette généralisation les gisements funéraires dits « de catastrophe » (si tant est qu'ils en soient) qui relèvent d'une crise de mortalité : épidémies, guerres, accidents naturels, etc.

Figure 1 : principaux groupes culturels identifiés entre Garonne et Èbre. **1**. D'après Mohen & Coffyn 1970, fig. 10, p. 132 ; **2**. Garcia 2004, p. 28 ; **3**. Royo Guillén 2000, fig. 1, p. 42 et **4**. López Cachero & Rovira i Hortalà 2012, fig. 1, p. 38.

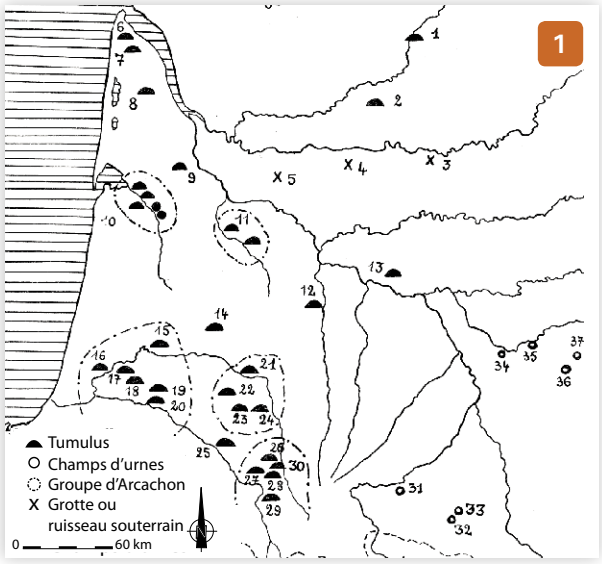

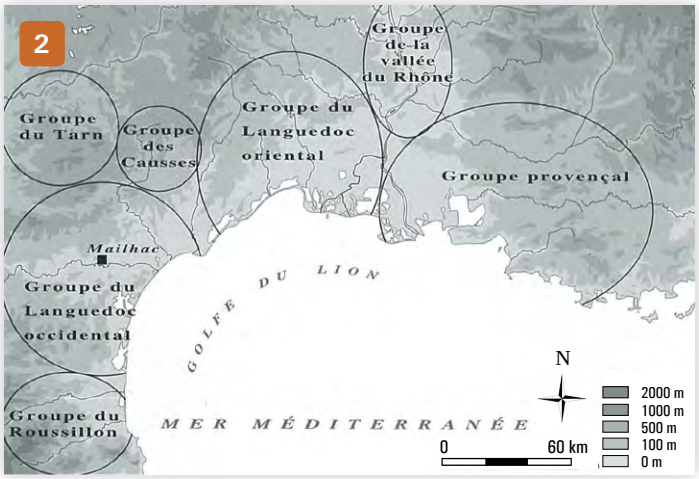

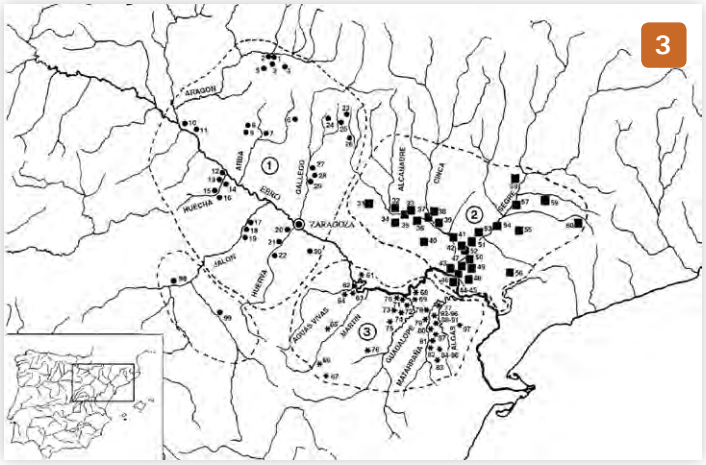

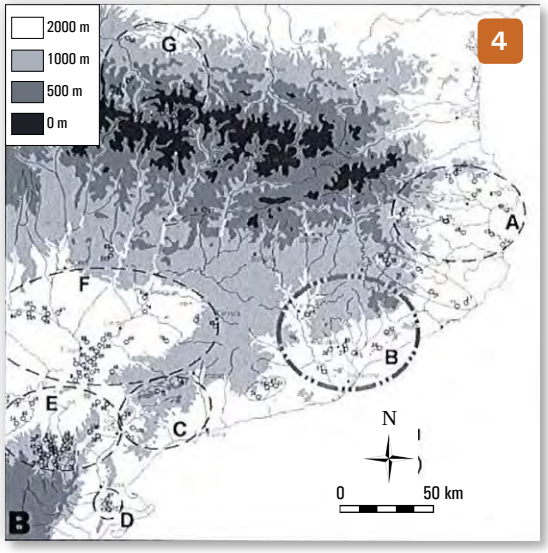

En effet, plusieurs espaces protohistoriques ne sont bien documentés, en l'état actuel des connaissances, que par des données archéologiques issues de la sphère funéraire, d'où le rôle déterminant des pratiques funéraires dans la définition de ces groupes et des faciès culturels des sociétés protohistoriques [5] (**Fig. 1**). Au cours de l'histoire de la discipline, les pratiques funéraires ou seulement un aspect de la « chaîne opératoire » des funérailles – tel que l'usage de la crémation du cadavre par opposition à celui de l'inhumation, l'antagonisme supposé des structures en fosse et des tumulus – ont été sollicitées, à vrai dire souvent de manière excessive ou réductrice, dans la définition des cultures archéologiques européennes de l'âge du Fer : en témoignent dans la langue des expressions telles que « civilisation des Champs d'Urnes » ou « culture des Tumulus » [6]. Or nous sommes conscients aujourd'hui que l'érosion naturelle et/ou anthropique abîment les superstructures funéraires, ce qui biaise notre vision architecturale des structures si nous évacuons prématurément les phénomènes taphonomiques du discours [7]. De surcroît, les pratiques funéraires doivent être étudiées dans l'intégralité de leur processus sinon nous encourons le risque d'effacer les spécificités funéraires des complexes sépulcraux en isolant artificiellement les éléments. Les cartes qui en découlent ne reflètent donc pas de manière objective le panorama des pratiques funéraires du passé.

PAR DELÀ LES OBJETS DANS LA TOMBE

Pour élaborer une grille d'analyse des nécropoles à crémation, je me suis d'abord inspirée des travaux menés par J.-M. Luce sur les pratiques funéraires de l'âge du Fer en Grèce [8]. Il tente de montrer qu'à des époques précises, dans certaines zones de la Grèce, les pratiques funéraires ont été des géosymboles dans le sens dans lequel l'entendait J. Bonnemaison. Il explique que pour une étape chronologique donnée, ce n'est pas la présence de tel ou tel trait funéraire qui définit une nécropole mais leur combinaison dans un processus ; c'est ce qu'il appelle la « séquence funéraire ». Cette combinaison peut être spécifique à la communauté qui la met en place progressivement dans le temps, en suivant souvent des phases distinctes [9]. Bien évidemment une « séquence funéraire » peut caractériser une ou plusieurs nécropoles et ainsi correspondre, soit à un espace homogène géographiquement, soit discontinu. En évacuant volontairement de l'étude le mobilier spécifiquement associé aux défunts [10], nous privilégions ce qui relève des représentations collectives de la mort et de l'identité culturelle plutôt que les identités individuelles des défunts ou les choix particuliers opérés par leurs proches. Selon J.-M. Luce le mobilier funéraire déposé dans une tombe grecque se rapporte d'abord à l'identité personnelle du défunt (âge au décès, genre, statut social, activités exercées au cours de sa vie) alors que les modes de traitement du cadavre, l'architecture funéraire qui en découle et la gestion des espaces sépulcraux répondent à un nombre d'options plus limité et sont des éléments porteurs de pratiques partagées par l'ensemble de la communauté qui les admet comme normales ou non [11]. *A contrario* le mobilier est plutôt choisi pour l'individu ; de fait, il comporte souvent des objets personnels qui appartenaient au défunt. Néanmoins, dans les contextes chrono-culturels étudiés, nous pensons qu'il est possible aussi d'extraire des informations à partir du mobilier d'accompagnement qui peuvent révéler des phénomènes culturels récurrents ainsi que des changements à l'échelle de la communauté dans la composition des dépôts au fil du temps : quantité de vases déposés dans les tombes, répartition quantitative des différentes catégories fonctionnelles, position du mobilier d'accompagnement, traces de chauffe sur le mobilier métallique indiquant un éventuel passage sur le bûcher funéraire avec le défunt, etc. En effet, la présence dans les tombes de certaines catégories fonctionnelles pourrait correspondre à un espace géographique précis et donc obéir à des contraintes culturelles. De même que la quantité et la forme des vases déposés dans les tombes peuvent découler de normes très différentes concernant les habitudes de consommation alimentaire. Par ailleurs, il ne faut pas exclure le fait que l'identité personnelle du défunt puisse être symbolisée dans d'autres champs que celui du strict mobilier funéraire, comme dans le choix du rite, le type de tombe ou à travers d'autres éléments architecturaux (ex : stèle anthropomorphe). Les recherches de L. Baray sur les pratiques funéraires du Bassin parisien défendent également l'idée que les pratiques funéraires sont porteuses d'une « identité collective » [12].

[5] Ce constat vaut surtout pour la région administrative de l'Aquitaine où les informations concernant les habitats protohistoriques sont largement déficitaires par rapport aux gisements funéraires. Cet état de fait découle simplement de l'intérêt précoce des érudits locaux pour les nécropoles tumulaires aux dépens des habitats contemporains. Ces déséquilibres, grâce au développement de l'archéologie préventive, se sont amenuisés mais les données publiées sur l'habitat restent ténues.

[6] Bosch-Gimpera 1932 ; Louis *et al.* 1960 ; Janin 1994 ; López Cachero 2005.

[7] De même l'érosion des superstructures funéraires est préjudiciable à l'étude des pratiques commémoratives qui peuvent intervenir au moment de la fermeture de la tombe, ou après elle, les vestiges qui en témoignent se trouvent en principe à la surface du sol.

[8] Luce 2007.

[9] *Ibid.*, p. 44.

[10] Le fait de ne pas mettre l'étude du mobilier funéraire *stricto sensu* au centre d'une analyse sur les pratiques funéraires se justifie dans la mesure où les contextes de découverte de quelques objets sont incertains voire inconnus.

[11] Luce 2007, p. 40-42.

[12] Baray 2003.

D'après lui, les pratiques funéraires expriment des choix qui sont fixés par la communauté qui les admet comme normales ou non, c'est-à-dire « qu'à travers les pratiques funéraires, les sociétés affichent une partie de leur système social et culturel (l'uniformité) et l'individu "exprime ses particularités" (différenciations), sur le mode de la variation, qui seule autorise une vision dynamique de l'évolution historique » [13]. Ainsi, pour L. Baray les variations répertoriées dans les rituels funéraires sont des différences à la fois de degré et de nature. Les variations de degré sont appréciées sur la base de la présence d'un élément qui peut être attestée dans plusieurs régions et qui varie en fonction d'un pourcentage alors que les variations de nature permettent de faire une distinction selon un schéma classique de présence/absence. D'après lui, les pratiques funéraires uniformes ou dont la forme varie dans un registre limité expriment les représentations collectives. Au contraire, les pratiques funéraires dont la forme est liée à des contingences variées symbolisent l'identité individuelle.

L'objectif majeur de ce mémoire de thèse consiste à comparer, à partir d'une large gamme de critères (monuments funéraires, gestion des espaces sépulcraux, mode de dépôt des restes humains brûlés, etc.) les séquences funéraires de plusieurs nécropoles/tumulus pour une étape chronologique donnée. Néanmoins, plusieurs obstacles ont conditionné le développement d'une typologie de ces critères, d'abord au niveau de la nécropole, ensuite à l'échelle de la tombe. Les nécropoles et leurs tombes rassemblent en elles-mêmes tout un panel d'informations que l'archéologue se doit d'observer rigoureusement. Cependant, dans la réalité, nous savons que les fouilles des sites que nous étudions n'ont pas fait l'objet d'une rigueur scientifique analogue – pour s'en convaincre il suffit de lire les carnets de fouilles de la fin du XIX^e siècle et de la première moitié du XX^e siècle – ce qui tend à biaiser toute tentative d'analyse comparative des pratiques funéraires. Ainsi, il s'avère illusoire de vouloir décrire dans une typologie stricte et précise toutes les composantes des chaînes opératoires des pratiques funéraires. Certaines observations archéologiques qui nous paraissent être significatives pour comprendre les choix opérés ou proposés par la communauté dans le processus funéraire n'ont pas été documentées dans tous les espaces funéraires étudiés. Par exemple, les études anthropologiques sur les restes humains brûlés déposés dans les tombes sont très inégales en fonction des régions, parfois même absentes dans certaines zones où les fouilles de nécropoles à crémation sont pourtant anciennes [14]. De surcroît, en raison de la quantité des données disponibles mais également de leur qualité très disparate, notre travail ne prétend pas à l'exhaustivité. Il prend appui sur une sélection raisonnée de sites répartis tant soit peu de manière homogène dans l'espace et dans le temps.

Suite à l'établissement de la « séquence funéraire » spécifique à un site pour une étape chronologique concrète, il nous faut nous interroger sur cette spécificité. Est-ce que la « séquence funéraire » est partagée, c'est-à-dire est-elle commune à d'autres sites ? Dans l'affirmative, quelle est la répartition géographique de ces sites qui présentent une « séquence funéraire » identique ? Les séquences communes à plusieurs nécropoles apparaissent-elles dans un espace homogène et restreint, ou bien sur des surfaces importantes et discontinues car partagées par des nécropoles présentant des séquences autres ? La répartition géographique de ces séquences est-elle conditionnée par des déterminismes d'ordre géographique ? Par là même, il est intéressant de s'interroger sur cette spécificité d'un point de vue chronologique. Ces « séquences funéraires » se sont-elles maintenues ou se sont-elles modifiées dans le temps ? L'étude sur la longue durée permet de saisir justement les dynamiques funéraires, les moments de rupture, de transition. *In fine*, l'objectif principal de cette étude comparative, de part et d'autre des Pyrénées, est de réaliser une cartographie des séquences funéraires du Bronze final et du premier âge du Fer afin d'observer les éléments qui rapprochent ou au contraire distinguent les communautés du nord de la péninsule Ibérique et du sud-ouest de la France. Dans un second temps, on pourra comparer ces cartes à d'autres cartes de répartition afin de s'interroger sur les liens et les discordances avec d'autres traits des cultures matérielles supposés entrer dans la définition des groupes et des faciès culturels précis.

LES « CHAÎNES OPÉRATOIRES » DES PRATIQUES FUNÉRAIRES

Pour ce faire, il faut prendre en compte toutes les étapes des pratiques funéraires identifiables archéologiquement au sein d'un site, depuis la crémation ou l'inhumation du corps du défunt en passant par la mise en terre jusqu'aux rites funèbres ou commémoratifs sur la tombe, en établissant des critères précis mais pas immodérés afin de ne pas créer des groupes artificiels qui seraient le reflet de groupes résultant de fouilles récentes et d'autres de fouilles anciennes. Il s'agit de suivre une véritable « chaîne opératoire » des pratiques funéraires dont l'ensemble des critères sert à la mise en place d'une typologie funéraire (**Fig. 2**).

[13] *Ibid.*, p. 345.
[14] Duday *et al.* 2000.

Figure 2 : proposition de « chaîne opératoire » des pratiques funéraires pour les nécropoles à crémation. Inspirée des travaux de Ruiz Zapatero 2004, p. 300 et Graells 2008, p. 20-22.

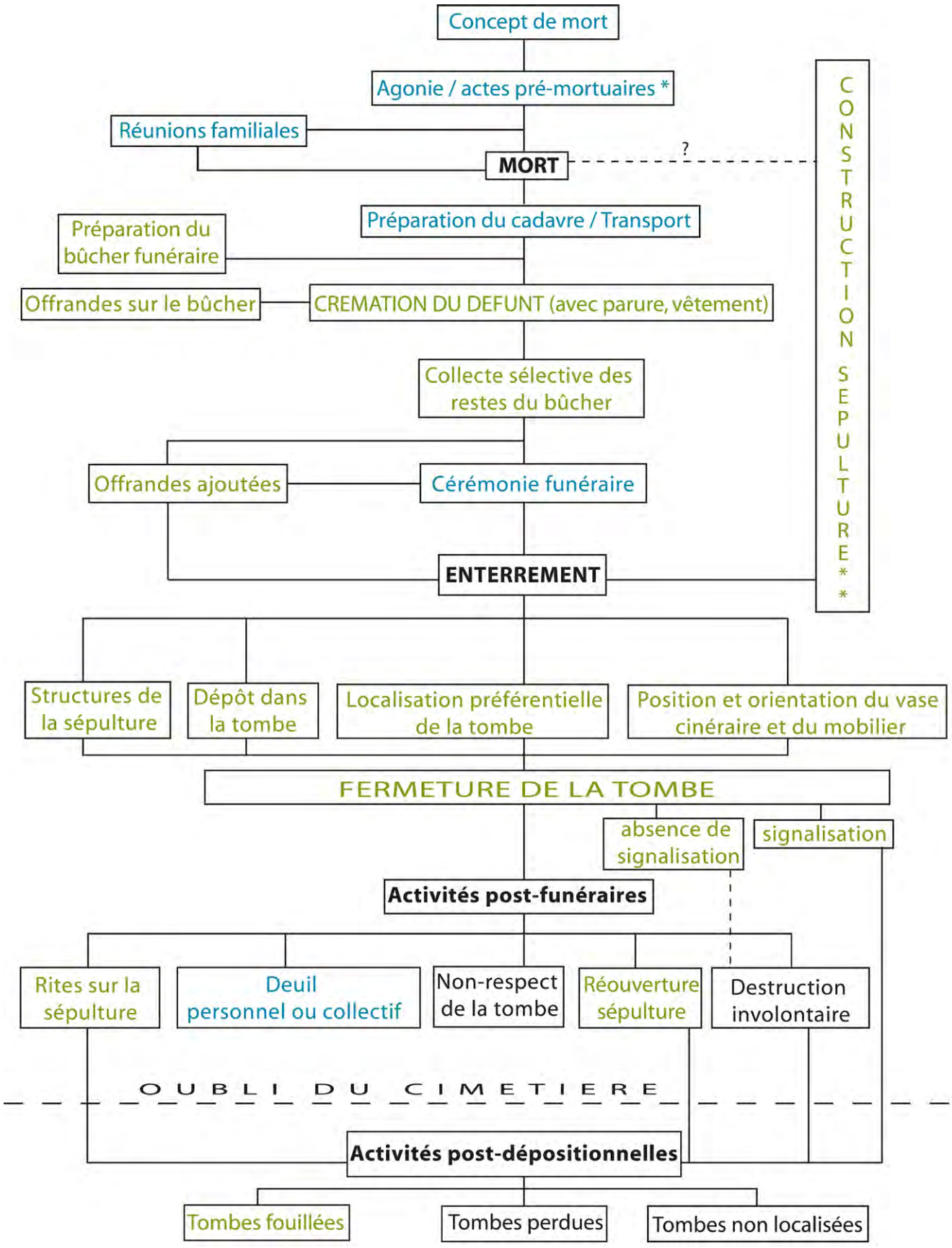

* Cette étape du rituel funéraire n'est pas présente dans tous les cas (mort violente).
** Il est difficile de dire à quel moment précis la tombe est construite. La préparation de cette dernière peut commencer à la mort de l'individu ou bien plus tard dans le rituel, parrallèlement à d'autres activités.

Pour commencer, j'ai distingué le type de gisement auquel se rapporte la nécropole en différenciant notamment trois niveaux : s'agit-il de tombe en fosse, de tombe à même le sol, de tombe au-dessus du sol naturel. Par la suite, nous prenons en compte le type de nécropole : Est-ce que les nécropoles adoptent un plan linéaire ou un plan multipolaire ? Est-ce que la disposition des tombes est régulière/homogène ? Nous avons également noté les cas où les sépultures se superposent/se recoupent, ce qui est un indice d'un manque de signalisation ou la conséquence d'une compartimentation familiale qui sous-entend la réutilisation d'un espace déterminé par les défunts d'un même lignage. Toutes les structures parafunéraires répertoriées au sein d'un site sont également prises en compte, comme les *ustrina*, les dépôts annexes, etc. Ensuite, pour ce qui de l'architecture funéraire *externe*, j'ai décrit les plans/les types de structures d'entourages, les techniques de construction usitées, la présence éventuelle de mobilier placé dans la masse tumulaire, etc. La totalité des dimensions des structures qui avaient été documentées sur le terrain ont été prises en compte ; à partir de ces mesures nous avons établi des classes d'ordre de grandeur, des superficies, du volume des fosses et des tertres, etc. Par ailleurs, les fosses funéraires ont été précisément décrites mais également la nature de leur comblement (versement des restes du bûcher funéraire dans la tombe, indices d'un espace vide comblé progressivement). Les différents modes de dépôt des restes humains brûlés ont été répertoriés (**Fig. 3**), de même que les catégories fonctionnelles des artefacts déposés à l'intérieur du vase cinéraire.

TENTATIVE DE CARTOGRAPHIE DES « SÉQUENCES FUNÉRAIRES »

Pour le moment, les informations ont été recensées dans une base de données mais elles n'ont pas encore été traitées. Cependant, pour illustrer au mieux mon propos et ma démarche méthodologique, je partirai de quelques exemples développés au cours de mon Master 2 qui traitait du même thème. En premier lieu, nous avions divisé la période comprise entre le Bronze final IIIb et le premier âge du Fer en quatre étapes typo-chronologiques. Après avoir dressé la « séquence funéraire » de chaque gisement funéraire, à partir de la présence/absence d'une soixantaine de critères, nous avons utilisé la méthode des analyses factorielles de correspondance afin de vérifier si l'on observait d'éventuels regroupements de nécropoles (**Tableau. 1**). Dans un deuxième temps, ces groupes funéraires furent cartographiés. Cette opération fut répétée pour toutes les étapes typo-chronologiques.

ÉTAPE I : les nécropoles du Bronze final IIIB et de l'horizon initial du premier âge du Fer ancien

Ainsi pour le Bronze final IIIb et l'horizon ancien de la première étape du premier âge du Fer, nous avions sélectionné 32 sites relativement bien documentés dans le sud-ouest de la France et le nord de la péninsule Ibérique. *In fine*, pour la première étape trois groupes funéraires ont pu être identifiés (**Fig.4**).

Groupe funéraire 1

Le premier élément qui différencie ce groupe des deux autres est lié à la monumentalité des superstructures funéraires qui avoisinent fréquemment les 50 m² de superficie (le diamètre est compris entre 8 et 18 m). Ces tumulus présentent également la particularité d'avoir un cercle de galets (ou plusieurs cercles concentriques) à la base du tertre et de grandes surfaces d'accumulation de galets à l'intérieur de la masse tumulaire qui sont délicates à interpréter ainsi que des pavages de galets jointifs [15].

[15] Mohen 1980, p. 117, fig. 60.

Figure 3 : typologie inspirée de la publication de Baray 2003 (élaboration S. Adroit)

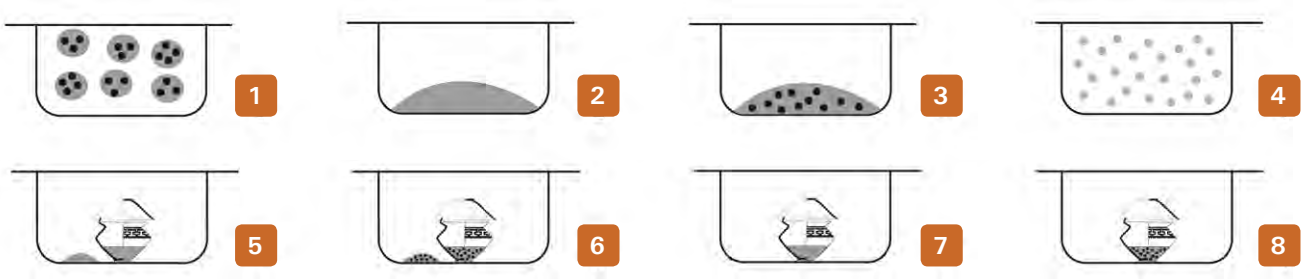

1. Ossements humains brûlés mélangés à un sédiment cendreux/charbonneux dans la fosse ; **2.** Amas d'ossements humains brûlés ; **3.** Amas d'ossements humains brûlés mélangés avec un sédiment cendreux/charbonneux ; **4.** Ossements humains brûlés en vrac ; **5.** Ossements humains brûlés à l'intérieur du vase cinéraire et à l'extérieur du contenant; **6.** Ossements humains brûlés et sédiment cendreux/charbonneux à l'intérieur du vase cinéraire et à l'extérieur du contenant ; **7.** Ossements humains brûlés à l'intérieur du vase cinéraire ; **8.** Ossements humains brûlés et sédiment cendreux/charbonneux à l'intérieur du vase cinéraire.

Tableau 1 : tableau des critères permettant de distinguer les différents types de « séquence funéraire » (critères utilisés pour les AFC)

CRITÈRES					
1	Dépôt de crémation primaire.	19	Superficie des tertres ou des enclos comprise entre 20 et 50 m^2.	37	Structures pavées au sein du monument funéraire.
2	Dépôt de crémation secondaire.	20	Superficie des tertres ou des enclos supérieure à 50 m^2.	38	Tessons non brûlés.
3	Bûcher funéraire infra-tumulaire.	21	Monuments de forme circulaire / ovale.	39	Tessons brûlés.
4	Sépulture individuelle.	22	Monuments de forme quadrangulaire.	40	Dépôts de faune.
5	Sépulture plurielle.	23	Structures d'entourages ou enclos larges.	41	Nécropole en situation dominée (plaine).
6	Dépôt de crémation « symbolique ».	24	Structures d'entourages ou enclos étroits.	42	Nécropole en situation dominante (relief).
7	Dépôt de crémation « exhaustif ».	25	Fossé d'enclos en périphérie des monuments.	43	Plan unipolaire.
8	Absence de dépôt d'os.	26	Enclos concentriques.	44	Plan multipolaire (et quelquefois synchronique).
9	Dépôt de crémation dans un contenant (céramique, matière périssable, coffre, etc.)	27	Préparation de l'assise du tertre (décapage, dallage).	45	Plan linéaire.
10	Dépôt de crémation hors de tout contenant conservé.	28	Volume tumulaire constitué d'un amas pierreux en vrac.	46	Disposition (des tombes) aléatoire.
11	Sépulture principale en fosse creusée dans le substrat.	29	Volume tumulaire constitué de pierres posées horizontalement.	47	Disposition (des tombes) régulière (alignement / espacement).
12	Sépulture principale déposée au-dessus du sol naturel à la base du tertre.	30	Volume tumulaire de terre et/ou sable.	48	Effectif compris entre 2 et 30 sépultures .
13	Sépulture adventice aménagée dans le volume tumulaire.	31	Volume mixte terre et pierres.	49	Effectif compris entre 31 et 80 sépultures.
14	Présence d'un coffre en pierre, en adobe, etc.	32	Amas charbonneux en dehors de l'espace sépulcral stricto sensu.	50	Effectif compris entre 81 et 500 sépultures.
15	Loculus funéraire comblé avec les restes (cendres, charbons de bois) du bûcher funéraire.	33	Réutilisation d'un monument funéraire antérieur au Bronze final III et au premier âge du Fer.	51	Effectif supérieur à 500 sépultures.
16	Loculus fermé avec une dalle en pierre ou un système de fermeture en bois.	34	Dépôts répétés de sépultures au sein d'un même tumulus.	52	Recoupement/Superposition de tombes.
17	Superficie des tertres ou des enclos comprise entre 0 et 10 m^2.	35	Présence de sépultures adventices.	53	Stèle(s) en pierre ou négatif d'un dispositif de signalisation en bois.
18	Superficie des tertres ou des enclos comprise entre 10 et 20 m^2.	36	Mobilier déposé sur la superstructure de fermeture/couverture de la tombe.	54	Sujet(s) inhumé(s) au sein de la nécropole.

Par ailleurs, lorsqu'il existe plusieurs sépultures au sein d'un même tertre, les sépultures adventices sont souvent aménagées dans le volume tumulaire, ce qui permet parfois d'observer la chronologie relative de dépôt mais aussi de subodorer un mode de signalisation des tombes lorsque les dépôts funéraires ne se recoupent pas. Enfin, contrairement aux deux autres groupes, ces nécropoles tumulaires ne livrent en général qu'une dizaine de structures funéraires alors que les nécropoles présentant des structures en fosse comptabilisent des centaines de sépultures.

Groupe funéraire 2

Le deuxième groupe partage certains types avec le groupe précédent, comme des structures tumulaires, avec des superficies moindres mais qui sont relativement importantes pour quelques-unes, la présence d'un ou de plusieurs cercles de galets ceinturant les tumulus, ainsi qu'un effectif total compris entre une vingtaine et une centaine de structures funéraires. En revanche, ce groupe introduit également des nouveautés architecturales. En effet, les dépôts funéraires sont, soit déposés dans un *loculus* sans aucune protection particulière [16], soit placés dans une ciste en pierres [17]. Les superstructures funéraires repérées sont de plusieurs types. Il s'agit en général de petits tertres circulaires qui mesurent entre 1 et 10 m de diamètre. Ces tumulus sont dotés d'un (ou de plusieurs) cercle(s) de pierres étroit(s) entourant une masse tumulaire fabriquée de façon variée : mélange de terre et de pierres, amas pierreux en vrac, pierres posées à plat, etc. Pour ce qui est de l'organisation interne de ces nécropoles, il n'y a pas vraiment de changement par rapport aux autres groupes. En effet, les structures funéraires peuvent être disposées, soit de manière aléatoire, soit en montrant des phénomènes d'accrétions de tombes autour de noyaux « fondateurs ». L'autre élément à prendre en considération est que ces nécropoles se trouvent à des emplacements topographiques dominants, contrairement à la majorité des nécropoles des autres groupes.

[16] Puig Alt à Roses (Alt Empordà, Girona).

[17] Ayer à Bordes-sur-Lez (Ariège), la Montagne de Benqué (Haute-Garonne), Arihouat à Garin (Haute-Garonne).

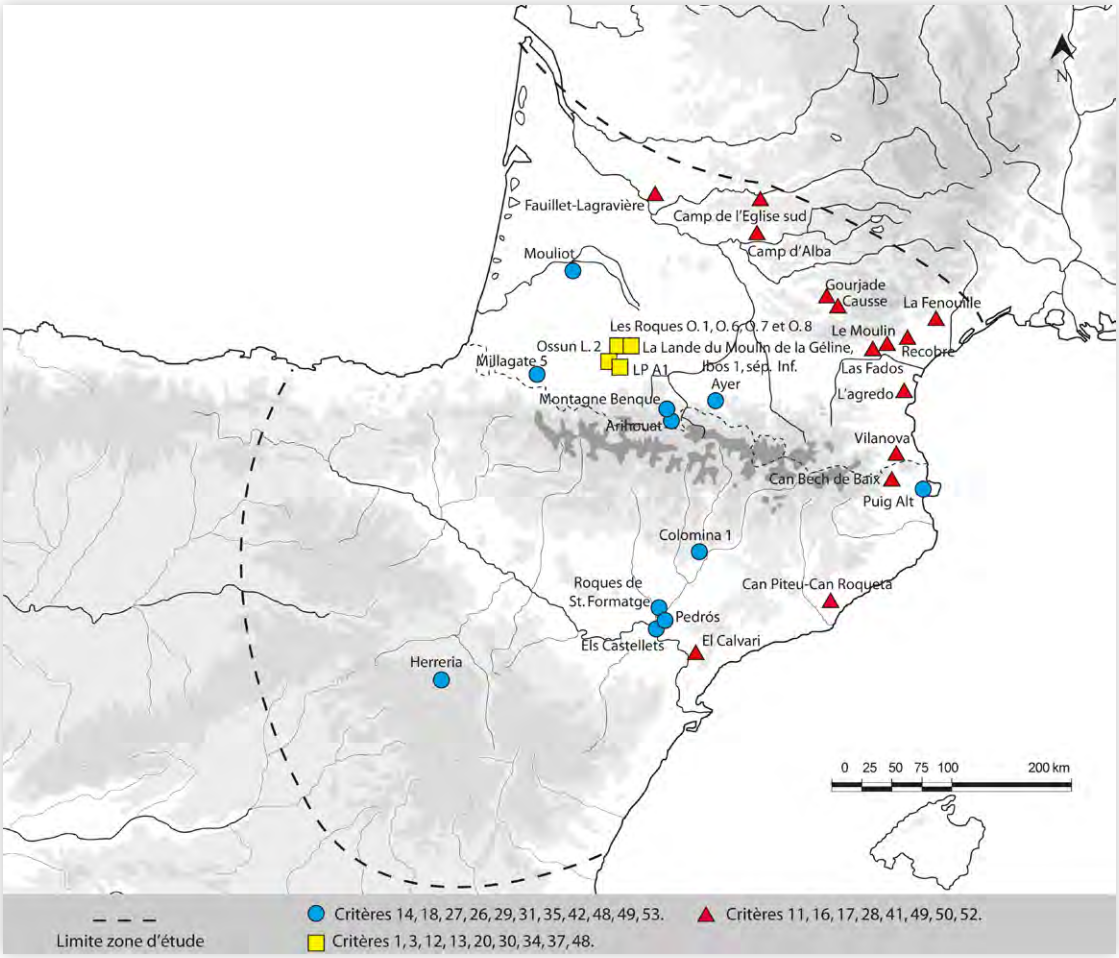

Figure 4 :
carte de répartition des « séquences funéraires » des principales nécropoles de l'étape I (S. Adroit)

Groupe funéraire 3

Le troisième groupe comprend principalement des nécropoles où le dépôt funéraire est déposé dans un *loculus* de plan circulaire [18]. Parfois, des témoins de dispositifs de fermeture en pierres de la fosse sont conservés [19]. Les nécropoles à crémation de ce groupe ont aussi livré des restes de constructions qui se présentent sous la forme de micro-tumulus. Nous observons également l'existence de structures périphériques d'entourage autour des *loculi*. Ces structures délimitent la surface occupée en son centre par la fosse sépulcrale et permettent aussi de circonscrire le remplissage de terre et/ou de pierres [20]. Cependant, les entourages reconnus sur ces nécropoles sont de plusieurs types : cercles de dalles plantées de chant, cercles de pierres posées à même le sol, etc. Pour ce qui est de l'organisation générale de ces nécropoles, trois constantes les dissocient des deux groupes précédents. Tout d'abord, elles se trouvent préférentiellement au niveau des plaines et des terrasses alluviales. Ensuite, il s'agit de nécropoles regroupant un nombre de sépultures largement supérieur aux ensembles sépulcraux des deux premiers groupes. Enfin, quelques-unes des nécropoles de ce groupe montrent de nombreux exemples de superposition de tombes, ce qui prouve qu'elles n'étaient pas signalées de façon pérenne.

Maintenant, si l'on observe la répartition géographique de ces différents groupes nous nous apercevons que le premier se trouve en Aquitaine méridionale, c'est-à-dire dans la zone du plateau de Ger, le deuxième se situe dans les Pyrénées centrales ainsi qu'au niveau de la confluence des rivières du Sègre et du Cinca, enfin le troisième groupe, beaucoup plus lâche, se concentre sur le littoral catalano-languedocien et le long de l'axe Aude-Garonne. Les différents groupes se répartissent de façon plus ou moins homogène dans l'espace. Ces groupes funéraires recoupent en partie seulement les groupes culturels du Sègre-Cinca, du Languedoc occidental et de l'Aquitaine méridionale définis par les archéologues.

Étape II : le premier âge du Fer ancien

Pour le début du premier âge du Fer, nous avons suivi la même méthode d'analyse à partir de la sélection de 33 nécropoles à crémation répertoriées dans le cadre de l'étude (**Fig. 5**).

[18] Vilanova à Céret (Pyrénées-Orientales), Recobre à Quarante (Hérault), Las Fados à Pépieux (Hérault).

[19] Moulin à Mailhac (Aude), Can Bech de Baix à Agullana (Alt Empordà, Girona), Can Piteu-Can Roqueta à Sabadell (Vallès occidental, Barcelona).

[20] Camp de l'Église Sud à Flaujac-Poujols (Lot).

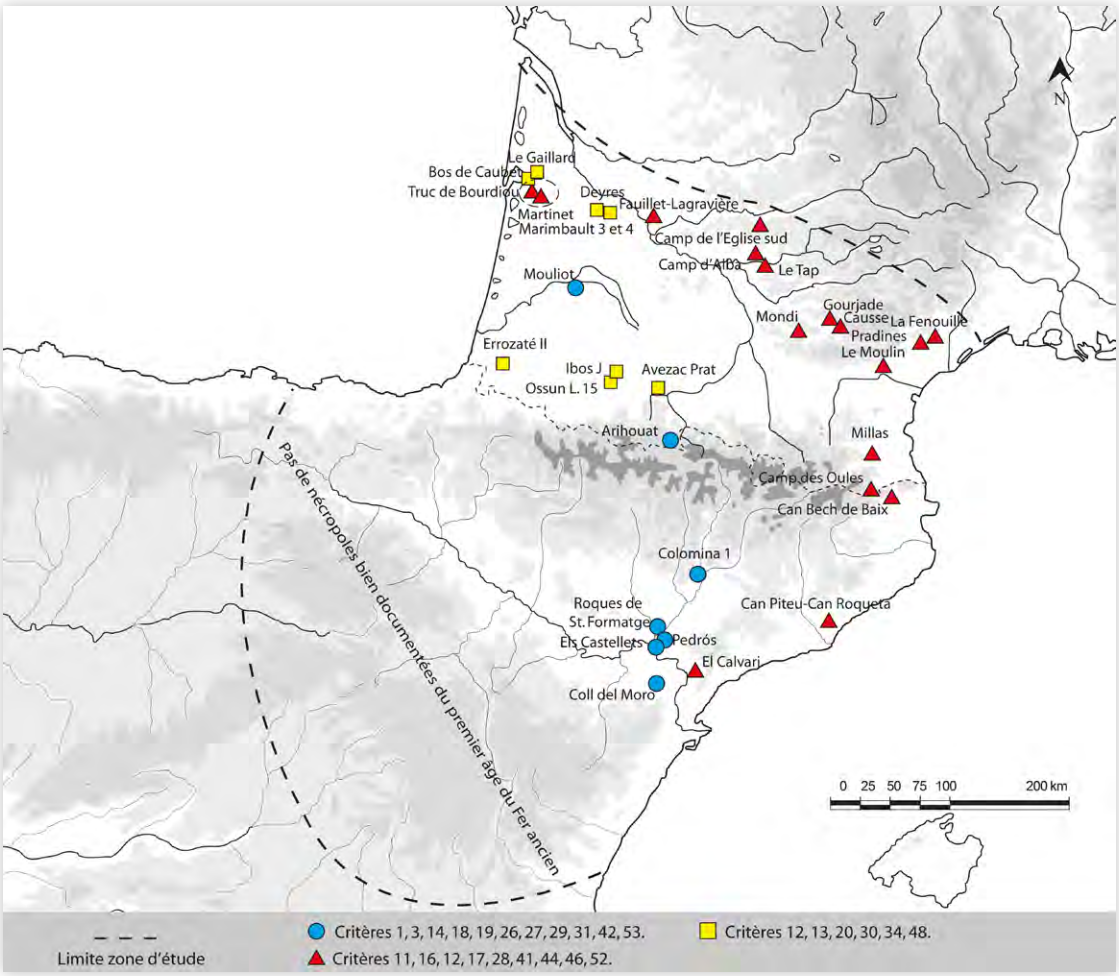

Figure 5 :
carte de répartition des « séquences funéraires » des principales nécropoles de l'étape II (S. Adroit)

Groupe funéraire 1

Le premier groupe s'individualise par des tertres de grandes dimensions, des cercles de galets concentriques et des sépultures adventices dans la masse tumulaire. Comme à l'étape I, la fosse sépulcrale est souvent entourée d'un cercle de galets bordant le pourtour du tumulus. Dans quelques cas, avant l'érection du tumulus, la surface destinée à son aménagement est creusée. Ces nécropoles comptabilisent un nombre de sépultures relativement limité. Pour ce qui est de l'organisation générale des nécropoles, nous observons une disposition aléatoire des tertres. Cependant, il existe des nécropoles qui ont livré des plans en forme de trèfle, comme les nécropoles du Bos de Caubet et de la Houn de la Peyre à Biganos (Gironde) [21].

Groupe funéraire 2

Le deuxième groupe identifié est également récurrent puisqu'il avait déjà été défini à l'étape antérieure (zones des Pyrénées et du Sègre et du Cinca). Il se définit par des dépôts funéraires placés dans un *loculus* ou à l'intérieur d'une ciste en pierre au centre du monument funéraire. Le tout est ceinturé par une couronne étroite de pierres qui délimite une surface de faible diamètre.

Groupe funéraire 3

Le troisième groupe comprend des nécropoles à crémation qui se composent majoritairement de dépôts de crémation secondaire placés à l'intérieur d'un vase. Par la suite, le vase contenant les restes humains calcinés est déposé dans une fosse de forme cylindrique ou parfois de forme parallélépipédique. Par ailleurs, nous avons répertorié plusieurs cas de restes humains calcinés mêlés à un sédiment charbonneux. Ces résidus de crémation se trouvent dans le comblement de la fosse sépulcrale ou sur la couverture des sépultures comme dans la nécropole du Moulin à Mailhac (Aude) [22]. La fosse sépulcrale est ensuite condamnée, soit simplement par une (ou plusieurs) dalle(s), soit par un système qui associe une armature en bois et une dalle de pierre. Ainsi, sur ces dalles de couverture, nous retrouvons plusieurs dispositifs de signalisation, comme un petit tumulus (entre 1 et 4 m de diamètre) de pierres ou de terre, des structures périphériques d'entourage autour des *loculi*, etc.

[21] Mohen & Coffyn 1970, p. 13-14 et p. 29-31.
[22] Taffanel et al. 1998.

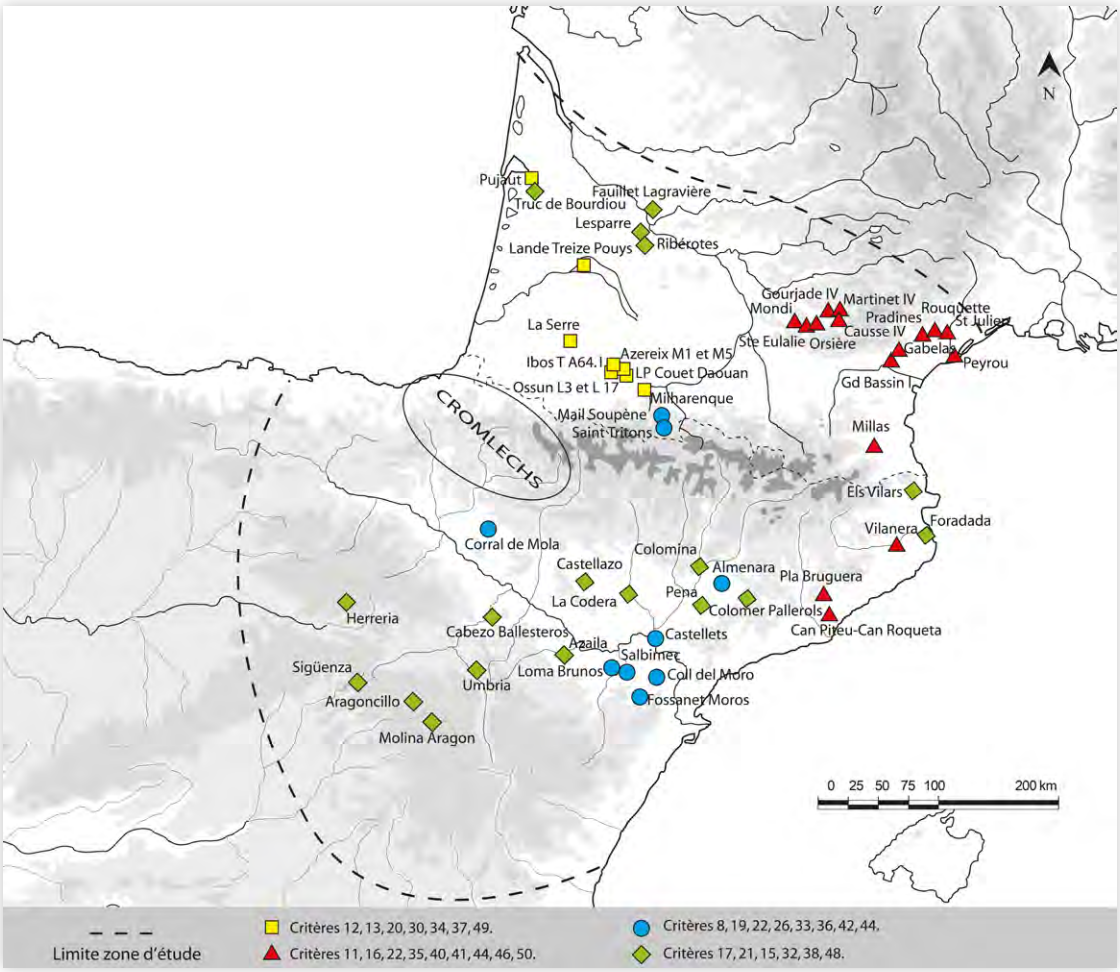

Figure 6 :
carte de répartition des « séquences funéraires » des principales nécropoles de l'étape III (S. Adroit)

Concernant l'organisation générale de ces nécropoles, nous remarquons qu'il s'agit souvent d'ensembles avec des effectifs atteignant facilement la centaine de tombes.

La carte de répartition signale des groupes funéraires ancrés de manière homogène sur de vastes espaces géographiques. La continuité des séquences funéraires avec l'étape II démontre une certaine stabilité des pratiques funéraires. En revanche, nous pensons que l'absence d'homogénéité observée pour le nord du département aquitain est en partie imputable à la conservation différentielle des nécropoles.

Étape III : les nécropoles du premier âge du Fer moyen

Pour la phase moyenne du premier âge du Fer nous avons sélectionné 54 nécropoles à crémation sur le territoire étudié (**Fig. 6**).

Groupe funéraire 1

Le premier groupe se concentre sur un espace géographique cohérent et quasiment identique à celui du groupe funéraire 1 de l'étape II. Il s'individualise par des tertres monumentaux qui ont un périlithe de galets, d'un diamètre compris entre 10 et 20 m. De surcroît, si durant les étapes antérieures il n'y avait en général qu'une seule sépulture dans les tumulus, à partir du premier âge du Fer moyen, les tumulus deviennent collectifs formant de véritables nécropoles communautaires [23]. Pour illustrer cette idée nous pouvons prendre l'exemple du tumulus A. 64. 1 d'Ibos (plateau de Ger, Hautes-Pyrénées) qui a livré une soixantaine de dépôts de crémation secondaire qui s'échelonnent entre le VI^e^ et le milieu du IV^e^ s. av. J.-C. [24]. Les tumulus de Milharenque, de la nécropole de la Coustalade à Avezac-Prat-Lahitte (Hautes-Pyrénées) ont aussi livré des restes de bûcher infra-tumulaire [25].

Groupe funéraire 2

Un deuxième groupe s'individualise par des types funéraires bien particuliers. Finalement, nous écarterons les deux nécropoles du domaine pyrénéen central car il s'agit de découvertes anciennes, ce qui pourrait biaiser notre analyse. Les nécropoles de la région du Bas-Aragon sont conglomérées sur le graphique (El Salbimec, Fossanet del Moros, La Loma de los Brunos).

[23] Escudé-Quillet 1998.
[24] Escudé-Quillet 2007.
[25] Escudé-Quillet 2002.

Traditionnellement dans la littérature archéologique les tumulus de la région du Bas-Aragon sont regroupés sous l'appellation générique de tumulus à ciste excentrée et constituent un groupe funéraire bien défini par les archéologues [26]. La majorité des aires funéraires du Bas-Aragon se compose d'un faible nombre de tombes. Pour ce qui est de l'architecture funéraire, la plupart de ces tombes correspondent à des structures tumulaires de plan circulaire à ciste excentrée en dalle de pierre. Ces tumulus ont des diamètres compris entre 3 et 5 m. Quelques-uns des tumulus fouillés dans les nécropoles du Coll del Moro à Gandesa (Terra Alta, Tarragona) et de La Loma de Los Brunos à Caspe (Bajo-Aragón-Caspe, Zaragoza) ont une ciste subsidiaire adossée au tumulus qui servait peut-être à une sépulture annexe ou au dépôt d'une offrande alimentaire [27] .

Groupe funéraire 3

Le troisième groupe se définit par des micro-tumulus comprenant le plus souvent une structure d'entourage étroite faite de pierres ou d'adobes. Les *loculi* qui accueillent le dépôt funéraire sont fréquemment comblés avec les résidus de la crémation provenant du bûcher funéraire. Pour ce qui est des dispositifs de signalisation, il en existe de plusieurs types : amas pierreux en vrac, dallage, etc.

Groupe funéraire 4

Le quatrième groupe comprend des nécropoles de grande envergure dont beaucoup d'entre elles ont bénéficié de fouilles récentes. Les sépultures de ces ensembles funéraires se présentent sous la forme de micro-tumulus de plan quadrangulaire ou circulaire. Les fosses des sépultures en question adoptent des formes cylindriques, sub-circulaires, en silo ou parallélépipédiques [28]. Les tombes étaient fermées par une ou plusieurs dalles puis signalées par un micro-tumulus. Les sépultures des nécropoles du Castrais s'inscrivent dans la continuité par rapport aux étapes antérieures. Nous mentionnerons seulement l'apparition de sépultures annexes à simple ossuaire comme dans les nécropoles du Bas-Languedoc. Le dépôt de faune (quartiers de viande) dans le *loculus* est aussi l'un des traits récurrent de ce groupe funéraire.

La carte de répartition de ces nécropoles paraît montrer une régionalisation des pratiques funéraires plus marquée qu'aux étapes antérieures. Toutefois, nous observons que cette régionalisation accrue n'est pas totalement homogène. En effet, la séquence funéraire 4 se répartit sur une surface importante et discontinue puisque son aire de répartition est partagée par d'autres séquences funéraires.

[26] Pour une synthèse de la question, voir Rafel 2003.

[27] Rafel 2003.

[28] Grand Bassin I à Mailhac (Aude), Can Piteu-Can Roqueta à Sabadell (Vallès Occidental, Barcelona), Vilanera à L'Escala (Alt Empordà, Girona).

ÉTAPE IV : les nécropoles du premier âge du Fer récent

L'analyse factorielle de la dernière étape du premier âge du Fer montre que les nécropoles se regroupent essentiellement vers le centre du graphique. Toutefois, il est possible d'observer *grosso modo* trois groupes (**Fig. 7**).

Groupe funéraire 1

Le premier groupe s'individualise par des tertres en terre de grandes dimensions. Les tumulus possèdent les mêmes critères typologiques que le groupe 1 du premier âge du Fer moyen qui se trouve également en Aquitaine. En effet, il s'agit de tumulus communautaires qui concentrent un grand nombre de sépultures et dont les pratiques funéraires n'évoluent pas par rapport aux étapes chronologiques antérieures.

Groupe funéraire 2

Le deuxième groupe se compose de sépultures en fosse dans laquelle les restes humains du défunt sont déposés, soit à l'intérieur d'un vase cinéraire, soit sans aucun contenant. Les fosses de ces sépultures sont quelquefois composées d'un surcreusement au fond de la fosse destiné à caler le vase cinéraire. Elles sont ensuite, le plus souvent, comblées avec les résidus de la crémation : les débris de terre cuite, les restes osseux brûlés, les objets métalliques et les tessons. Les archéologues retrouvent fréquemment dans le remblai de ces fosses des tessons non brûlés et des tessons brûlés. Ces traces de chauffe prouvent – au même titre que le mobilier métallique fondu – que quelques vases étaient placés sur le bûcher funéraire avec le corps du défunt. Lorsque les nécropoles n'ont pas été totalement arasées, il y a parfois des traces d'un amas de pierres surmontant la fosse ou des dalles en calcaire qui ceinturent la fosse à la manière d'un petit tumulus.

Groupe funéraire 3

Le troisième groupe se définit par des nécropoles qui ont livré majoritairement des structures tumulaires même si nous observons une grande variabilité de types et de matériaux. Il s'agit la plupart du temps de tumulus circulaires constitués d'un parement étroit de pierres ou d'adobes. Cette structure d'entourage peut être faite de dalles plantées de chant qui atteignent parfois 70 cm de haut, comme dans la nécropole d'Arroyo Vizcarra à Urriés

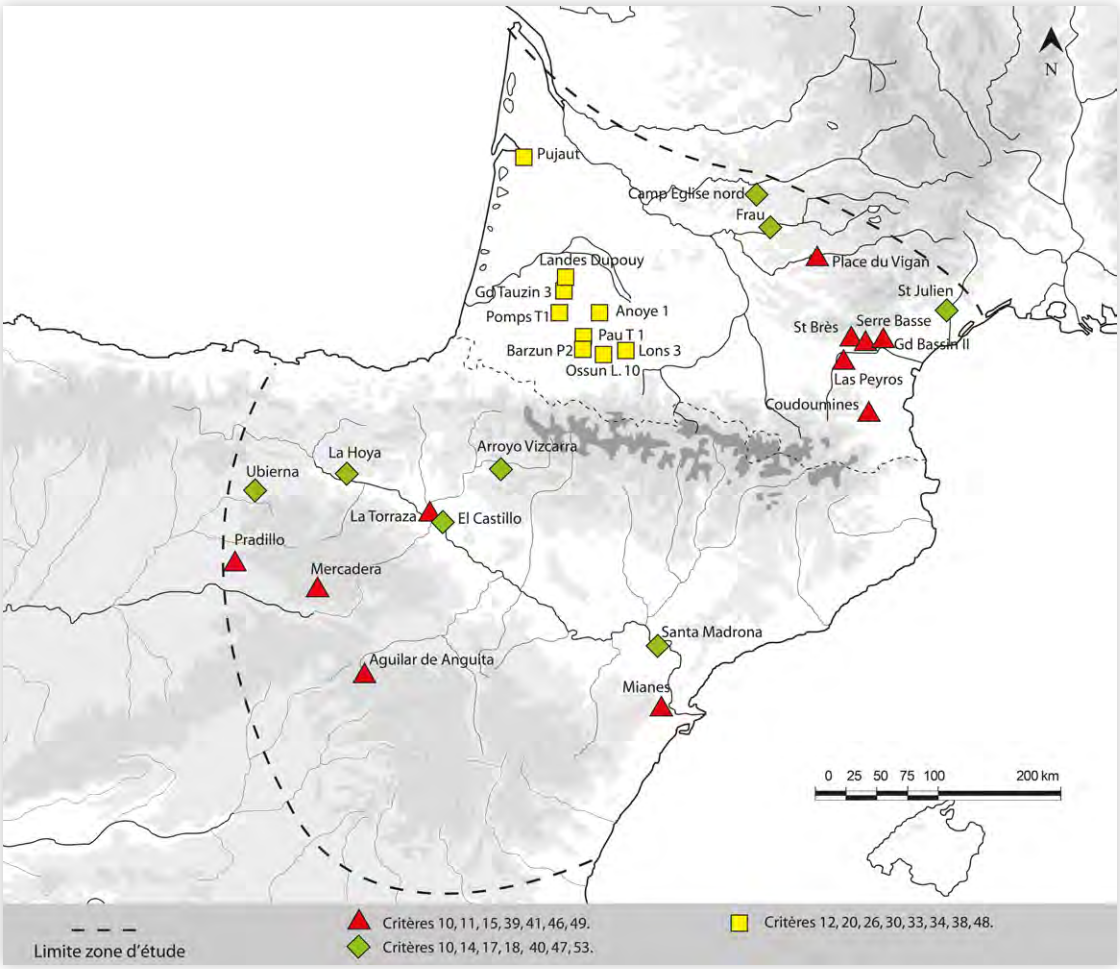

Fig. 7 :
carte de répartition des « séquences funéraires » des principales nécropoles de l'étape IV (S. Adroit)

(Zaragoza) [29], ou d'adobes superposées sur au moins cinq assises dans la nécropole d'El Castillo à Castejón (Navarra) [30]. Les dimensions des tumulus sont extrêmement variables à l'intérieur de ce groupe funéraire, mais également intra-site. Par exemple, les nécropoles du Frau à Cazals (Tarn-et-Garonne) et du Camp de l'Église Nord à Flaujac-Poujols (Lot) montrent des tumulus de grandes dimensions (entre 28 et 44 m^2 de superficie en moyenne dans ces nécropoles respectives) alors que les nécropoles de Santa Madrona à Riba-Roja d'Ebre (Ribera d'Ebre, Tarragona) et de la Polera à Ubierna (Burgos) ont révélé des tumulus de petite taille [31]. De surcroît, plusieurs de ces tumulus étaient signalés par des stèles en pierre occasionnellement décorées (ex : Aguilar de Anguita, La Hoya). Ce groupe comprend également des nécropoles qui ont livré des indices de crémation primaire comme les nécropoles d'Arroyo Vizcarra à Urriés (Zaragoza) et d'El Castillo à Castejón (Navarra). Les restes humains des crémations secondaires sont introduits dans un contenant céramique ou ils sont simplement déposés à l'intérieur de la structure sépulcrale sans aucune protection particulière.

[29] Royo Guillén 1997.

[30] Faro Carballa & Unzu Urmeneta 2006.

[31] Pajot 1984 ; Beausoleil *et al.* 2007 ; Belarte & Noguera 2007 ; Ruiz Vélez 2001.

Le dépôt funéraire peut être mis directement à la surface du sol, à l'intérieur d'une fosse ou d'une ciste en pierre. Contrairement à la plupart des nécropoles du groupe 2, les tombes ont livré des dépôts alimentaires carnés.

La carte de répartition montre qu'il existe des « séquences funéraires » qui appartiennent à un espace géographique en particulier (c'est le cas notamment du groupe 1). Néanmoins on s'aperçoit, d'ailleurs comme dans les autres étapes chronologiques, qu'il existe parfois une grande variabilité des pratiques funéraires au sein d'un espace géographique restreint.

EN GUISE DE CONCLUSION

Au premier abord, plusieurs traits funéraires semblent clairement répondre à des normes et à des usages fixés par la communauté, voire au-delà dans un réseau plus vaste de relations avec d'autres communautés. Pour preuve nous mentionnerons le fait que parmi les critères que nous avons définis quelques-uns sont adoptés presque sur l'intégralité de l'espace étudié et sont invariants aussi bien spatialement que chronologiquement (sépultures individuelles en vase, sous-représentation des jeunes enfants dans les nécropoles, etc.).

À l'inverse de ces dynamiques inter-régionales communes, d'autres pratiques funéraires sont propres à certaines contrées. Nous observons sur les cartes de répartition des groupes funéraires qui occupent des espaces géographiques cohérents et souvent homogènes, quelle que soit l'étape concernée (ex : groupe funéraire 1 en Aquitaine). Par ailleurs, les cartes de répartition montrent également des dynamiques funéraires similaires sur le pourtour du littoral méditerranéen, tant au niveau des pratiques que dans le type de mobilier usité. Des affinités culturelles remarquées, essentiellement sur la base du mobilier, entre certains groupes culturels semblent également existées dans les pratiques funéraires. Par exemple, le groupe du Languedoc occidental et celui du Tarn montrent des pratiques funéraires semblables au cours des étapes étudiées. À partir du premier âge du Fer moyen on observe que la nécropole d'Els Castellets à Mequinenza (Zaragoza) est associée aux nécropoles tumulaires du Bas-Aragon ce qui vient conforter les hypothèses de quelques chercheurs espagnols comme G. Ruiz Zapatero lorsqu'il évoque les relations existant entre le « groupe du Sègre-Cinca » et le « groupe du Bas-Aragon ». Cette étude comparative des nécropoles à crémation de la première moitié du Ier millénaire av. J.-C. nous permettra de questionner à nouveaux frais les groupes culturels identifiés par nos prédécesseurs. ■

BIBLIOGRAPHIE

Baray, Luc, 2003, *Pratiques funéraires et sociétés de l'âge du Fer dans le bassin Parisien (fin du VIIe s. – troisième quart du IIe s. avant J.-C.)* (Gallia suppl. 56), Paris.

Beausoleil, Jean-Michel *et al.*, 2007, « La nécropole protohistorique (VIe – Ve s. a.C.) du Camp de l'Église Nord (Flaujac-Poujols, Lot). Approche préliminaire et premiers résultats », dans Michel Vaginay & Lionel Izac-Imbert (éd.), *Les âges du Fer dans le sud-ouest de la France, XXVIIIe colloque de l'AFEAF à Toulouse, 2004* (Aquitania, suppl. 14, vol. 1), p. 125-151.

Belarte, Maria Carme & Noguera, Jaume, 2007, *La Necròpolis Protohistòrica de Santa Madrona (Riba-Roja d'Ebre, Ribera d'Ebre)*, Institut Català d'Arqueologia Clàssica (Hic et nunc 2), Tarragona.

Bosch Gimpera, Pere, 1932, *Etnología de la Península Ibérica*, Jordi Cortadella (éd.) (2003), Pamplona.

Cerdeño, María Luisa, 1978, « Los broches de cinturón peninsulares de tipo céltico », *Trabajos de Prehistoria* 35, p. 279-306.

Cerdeño, María Luisa & Chordá, Marta, 2004, « Fíbulas de tipo navarro-aquitano en el área celtibérica », *Cuadernos de Arqueología de la Universidad de Navarra* 12, p. 161-175.

Duday, Henri *et al.*, 2000, « Validation des paramètres de quantification, protocoles et stratégies dans l'étude anthropologique des sépultures secondaires à incinération. L'exemple des nécropoles protohistoriques du Midi de la France », dans Bernard Dedet, Philippe Gruat, Georges Marchand, Michel Py & Martine Schwaller (éd.), *Archéologie de la mort, Archéologie de la tombe au premier âge du Fer*, *Actes du colloque de Conques-Montrozier 1997* (Monographies d'Archéologie Méditerranéenne 5), Lattes, p. 7-30.

Escudé-Quillet, Jean-Marie, 1998, *Du complexe pyrénéen au complexe sud-aquitain la fin de l'âge du Bronze et l'âge du Fer de l'Aquitaine méridionale*, Thèse doctorale, Université de Toulouse II-Le Mirail.

Escudé-Quillet, Jean-Marie, 2002, « Fouille des tumulus de Milharenque, Nécropole de la Coustalade (VIIe siècle avant notre ère). Avezac-Prat-Lahitte, Hautes-Pyrénées », *Archéologie des Pyrénées occidentales et des Landes* 21, p. 127-150.

Escudé-Quillet, Jean-Marie, 2007, « Pour une chronologie de l'âge du Fer de l'Aquitaine méridionale (VIe-IVe s. a. C.) : étude chronotopographique du tumulus A. 64. 1 (Ibos, Hautes-Pyrénées) », dans Michel Vaginay & Lionel Izac-Imbert (éd.), *Les âges du Fer dans le sud-ouest de la France, XXVIIIe colloque de l'AFEAF à Toulouse, 2004* (Aquitania, suppl. 14, vol. 1), p. 93-123.

Faro Carballa, José Antonio & Unzu Urmeneta, Mercedes, 2006, « La necrópolis de la Edad del Hierro de El Castillo (Castejón, Navarra). Primeras valoraciones: campañas 2000-2002 », *Complutum* 17, p. 145-166.

Gailledrat, Éric, 1997, *Les Ibères de l'Èbre à l'Hérault : VIe-IVe s. avant J.-C.* (Monographies d'Archéologie Méditerranéenne 1), Lattes.

Garcia, Dominique, 2004, *La Celtique méditerranéenne. Habitats et sociétés en Languedoc et en Provence du VIIIe au IIe siècle av. J.-C.* (Collection des Hespérides), Paris.

Graells, Raimon, 2008, *La necròpolis protohistòrica de Milmanda (Vimbodí, Conca De Barberà, Tarragona): un exemple del món funerari català durant el trànsit entre els segles VIII - VI aC*, Institut Català d'Arqueologia Clàssica (Hic et nunc 5), Tarragona.

Janin, Thierry, 1994, « Systèmes de couverture et dispositifs de signalisation reconnus dans la nécropole du Moulin à Mailhac (Aude) », *Documents d'Archéologie Méridionale* 17, Lattes – Montpellier, p. 39-46.

López Cachero, Javier, 2005, *La necrópolis de Can Piteu-Can Roqueta (Sabadell) en el contexto del Bronce final y la primera edad del Hierro en el Vallès: estudio de los materiales cerámicos*, Tesis doctoral, Universitat de Barcelona.
López Cachero, Javier & Rovira i Hortalà, Carme, 2012, « El món funerari a la depressió prelitoral catalana entre el bronze final i la primera edat del ferro : ritual i dinamisme social a partir del registre arqueològic » dans Carme Rovira i Hortalà, Javier López Cachero & Florent Mazière (éd.), *Les necròpolis d'incineració entre l'Ebre i el Tíber (segles IX-VI aC) : metodologia, pràctiques funeràries i societat* (Monografies Museu d'Arqueologia de Catalunya 14), p. 37-55.
Louis, Maurice *et al.*, 1960, *Le premier âge du Fer languedocien. Les tumulus, conclusions* (Collection de monographies préhistoriques et archéologiques 3, III), Bordighera.
Luce, Jean-Marc, 2007, « Géographie funéraire et identités ethniques à l'âge du Fer en Grèce », dans Jean-Marc Luce (éd.), *Identités ethniques dans le monde grec antique*, *Actes du colloque international du CRATA de Toulouse, 2006*, *Pallas* 73, p. 39-51.
Mohen, Jean-Pierre, 1980, *L'âge du Fer en Aquitaine du VIII^e^ au III^e^ siècle avant J.-C.* (Mémoires de la Société Préhistorique Française 14), Paris.
Mohen, Jean-Pierre & Coffyn, André, 1970, *Les nécropoles hallstattiennes de la région d'Arcachon* (Bibliotheca Praehistorica Hispana XI), Madrid.
Pajot, Bernard, 1984, « Architecture des tumulus à incinération de la nécropole du Frau (Cazals, Tarn-et-Garonne) », *Antiquités Nationales* 16/17, p. 97-117.
Rafel, Núria, 2003, *Les Necròpolis tumulàries de tipus baixaragonès: les campanyes de l'Institut d'Estudis Catalans al Matarranya*, Institut d'Estudis Catalans et Museu d'Arqueologia de Catalunya (Monografies del MAC 4), Barcelona.
Royo Guillen, José Ignacio, 1997, « La necrópolis de incineración del Arroyo Vizcarra en Ruesta (Urriés, Zaragoza) », *Arqueología Aragonesa 1993*, p. 47-58.
Royo Guillen, José Ignacio, 2000, « Tipología funeraria, ritos y ofrendas en las necrópolis del valle del Ebro durante la Primera Edad del Hierro (s. VIII-s. V a.C.) », dans Bernard Dedet, Philippe Gruat, Georges Marchand, Michel Py & Martine Schwaller (éd.), *Archéologie de la mort, Archéologie de la tombe au premier âge du Fer*, *Actes du colloque de Conques-Montrozier 1997* (Monographies d'Archéologie Méditerranéenne 5), Lattes, p. 41-58.
Ruiz Vélez, Ignacio, 2001, *El ritual funerario en las necrópolis burgalesas de la edad del hierro*, Institución Fernán González Academia Burgense de Historia y Bellas Artes, Burgos.
Ruiz Zapatero, Gonzalo, 2004, « Casas y tumbas. Explorando la desigualdad social en el bronce Final y primera edad del Hierro del NE de la Península Ibérica », *Mainake* 26, p. 293-330.
Taffanel, Odette *et al.*, 1998, *La nécropole du Moulin à Mailhac (Aude)* (Monographies d'Archéologie Méditerranéenne 2), Lattes.

APPROCHE DES GROUPES CULTURELS ET DE LEURS INTERACTIONS ENTRE RHIN ET RHÔNE À LA TRANSITION BRONZE-FER

Laurie TREMBLAY CORMIER

Docteur,
UMR 6298-ARTeHIS,
Université de Bourgogne
laurietcormier@gmail.com

RÉSUMÉ

Les groupes culturels et leurs interactions découlent de dynamiques complexes, délicates à appréhender en Protohistoire en raison d'un grand nombre d'inconnues. Il demeure toutefois possible de les étudier en s'inspirant des modèles déjà établis, afin de mettre en place une approche tenant compte des divers types d'informations fournies par les vestiges archéologiques. L'analyse présentée ici est tirée d'une thèse de doctorat soutenue en avril 2013, touchant les groupes culturels et leurs dynamiques d'échanges dans une zone allant de la confluence Saône-Rhône à l'embouchure de la Moselle, du Xe au VIIIe s. av. J.-C. Elle s'attache tout particulièrement au mobilier métallique qui, grâce à la prise en compte de la typologie et des modes de dépôt, servira d'indicateur culturel. L'analyse factorielle des correspondances, sa confrontation avec l'espace géographique et avec d'autres objets d'étude, permet d'identifier une série de groupes culturels pour l'extrême fin de l'âge du Bronze et les débuts du premier âge du Fer. Les interactions sont, pour leur part, approchées par le biais de l'étude des « flux d'échanges », une méthode directement tirée des sciences géographiques.

Mots-clés

groupes culturels, mobilier métallique, interactions, statistiques, SIG.

Cultural groups and their interactions follow from complex dynamics, delicate to grasp due to many unknown factors. However, it is still possible to define an approach to this problem with the use of elements from pre-established models, taking in consideration the different types of information offered by archaeological remains. The present analysis is part of a doctorat defended in April 2013 about cultural groups and exchanges dynamics, in a study area going from the Saône-Rhône confluence to the Mosel's mouth, from the 10th to the 8th centuries BC. More particularly, this work used metalwork types and deposit context as cultural indicators. The controntation of the results from the factorial analysis with geographical space permits the characterization of series of cultural groups, at the very end of Bronze Age and the beginning of the Early Iron Age. In parallel, the interactions between these groups are analyzed through the « exchance flow » study, a method directly inspired by geographical sciences.

Keywords

cultural groups, metalwork, interactions, statistics, GIS.

Article accepté après évaluation par deux experts selon le principe du double anonymat

INTRODUCTION

Une définition fréquemment rencontrée des cultures, en sciences sociales, est celle d'entités complexes. Un groupe culturel est en effet polythétique [1], puisque composé d'un éventail de caractéristiques matérielles et immatérielles : coutumes, langues, croyances, mode de vie, lois, culture matérielle, savoirs scientifique et technique... Du point de vue de l'observateur extérieur, c'est l'ensemble de ces éléments qui permet de distinguer un groupe humain d'un autre [2], de créer des regroupements parmi les Hommes en fonction d'un partage de caractéristiques culturelles communes. Qu'en est-il pour la Protohistoire européenne ?

Avec des vestiges matériels soumis aux aléas de la taphonomie, des connaissances dépendantes de l'activité archéologique et de l'absence de sources écrites, le protohistorien est un observateur partiellement aveugle. Il ne voit, en effet, que l'artefact et les structures qui lui sont parvenus ; le reste est proposé, reconstitué, grâce à l'interprétation des vestiges. Ces indices se divisent entre les informations intrinsèques aux vestiges, directement perceptibles sur l'objet, et les informations extrinsèques, rattachables à son environnement [3]. Ce sont ces dernières qui, de par leur interprétation, permettent de reconstituer la part d'immatériel des cultures.

Au gré des études, de nombreux modèles d'interprétation ont été proposés pour la reconstitution des groupes culturels protohistoriques, s'inspirant de la linguistique, de la géographie, de l'ethnologie et même des mathématiques. À travers ce foisonnement de propositions, un modèle a été retenu ; celui-ci approche la question à l'aide du mobilier métallique, dans une aire d'étude sise entre le Rhin et le Rhône, du X^e^ au VIII^e^ s. av. J.-C. Grâce à ce même mobilier métallique, une modélisation des réseaux d'interaction entre ces groupes culturels a également été réalisée.

APPROCHE DES GROUPES CULTURELS

CHOIX DES INDICATEURS CULTURELS

Deux aspects du mobilier métallique ont été retenus comme marqueurs culturels : les formes du mobilier et les pratiques de dépôt ; ils seront désignés, tout au long du travail, en tant qu'« indicateurs ».

Les formes du mobilier sont un indicateur relevant de la typologie, à la base de l'étude archéologique dans la détermination des systèmes de vestiges matériels [4]. On ne se limitera pas ici à un seul type d'objet : l'étude sera plutôt étendue à tous les types montrant un intérêt dans la recherche des groupes culturels.

Afin d'élargir le spectre des informations utilisées dans la recherche des groupes culturels, le mode de dépôt de l'objet a également été retenu comme indicateur. Cette information extrinsèque à l'objet est fournie par son contexte archéologique, qui correspond à sa dernière utilisation. Les circonstances entourant l'abandon définitif de l'objet peuvent ainsi être liées à une simple mise au rebut, au dépôt funéraire ou votif, à une thésaurisation... Cette variation repose sur l'existence de comportements humains différents, pouvant être considérés à juste titre comme des marqueurs culturels. On ne prendra ici en compte que les modes de dépôt dits « volontaires », où l'objet est posé dans une structure suivant un geste délibéré, à des fins relevant du domaine de l'abstraction. Cela exclut donc le mobilier domestique, pouvant résulter d'une perte lors de l'abandon de l'habitat ou ayant été volontairement laissé sur place, ce dernier cas s'apparentant alors à une mise au rebut [5]. Les indicateurs liés au dépôt volontaire dans l'aire et la période d'étude retenus se déclineront donc entre la tombe, le dépôt au sens d'un ensemble d'objets enfouis simultanément, les objets déposés en milieu humide et, dans certaines proportions, l'objet isolé – en milieu terrestre [6].

La distinction entre ces deux types d'indicateurs culturels a été posée très tôt dans les travaux de K.-H. Jacob-Friesen [7] sur le groupe de Lausitz, une approche inspirée des méthodes employées en ethnologie et qui est reprise dans les travaux de H.-J. Eggers. La distribution des types d'objets (*Formenkreise*) y est croisée aux manifestations culturelles (*Kulturkreise*), ces dernières pouvant être reliées aux pratiques de dépôt volontaire.

Parallèlement, l'optique géographique de l'approche de H.-J. Eggers [8] a été retenue pour l'élaboration du modèle. En effet, bien que le mobilier métallique soit au centre de l'étude, c'est l'espace qui est avant tout caractérisé pour devenir le véritable objet d'analyse. La carte de répartition des indicateurs culturels dépasse ainsi son simple rôle d'illustration pour devenir un outil de la réflexion ; le croisement des répartitions, et non leur interprétation isolée, sert alors à l'interprétation culturelle des vestiges.

[1] Clarke 1968, p. 43-45.
[2] Krausse 2006, p. 46.
[3] Djindjan 1991, p. 148-149 ; Gallay 1986, p. 127.
[4] Djindjan 1991, p. 69.
[5] Eggers 1959, p. 266.
[6] Bradley 1990, p. 4-14.
[7] Jacob-Friesen 1928.
[8] Eggers 1950.

MÉTHODE D'ANALYSE

La méthode d'analyse s'échelonne sur trois niveaux emboîtés. Tout d'abord, une première étape consiste en la recherche des regroupements statistiques des indicateurs culturels présentés précédemment – les types et les modes de dépôt des objets – qui composent les « faciès ». En second lieu, la localisation de ces groupes statistiques dans l'espace donne corps aux « entités ». Finalement, celles-ci sont confrontées aux travaux antérieurs traitant d'autres objets d'étude, notamment le mobilier céramique et le costume funéraire, afin de proposer une série de groupes culturels (**fig. 1**).

Ces analyses ont pu être réalisées grâce à la mise en place d'une base de données relationnelle, fonctionnant selon une hiérarchie simple à trois niveaux : le site, la structure et l'objet. À l'origine créée sur Microsoft Access, cette base a ensuite été transformée en format SQlite et SpatiaLite afin de faciliter son intégration au Système d'Information Géographique (SIG).

La première étape, soit la mise en évidence des faciès, a été réalisée à l'aide des Analyses Factorielles des Correspondances (AFC). En archéologie, ce type d'analyse est fréquemment employé dans le but de caractériser des assemblages d'ensembles clos comme les sépultures, les fosses d'habitats et les dépôts [9]. Cette méthode multivariée est dite « descriptive », puisqu'elle permet de synthétiser la distribution de variables selon leurs relations de dépendance, mettant en évidence des évolutions chronologiques (sériation) ou des regroupements selon des phénomènes sociaux, culturels ou géographiques (partition) dans l'agencement des données [10]. Ce dernier aspect des AFC est particulièrement intéressant pour la problématique, puisqu'il correspond précisément au but recherché, c'est-à-dire des regroupements d'indicateurs liés à des phénomènes culturels.

Toutefois, cette méthode est adaptée à l'analyse d'ensembles, ce qui exclut les objets isolés ; de ce fait, il a été nécessaire d'adapter les AFC à l'analyse de l'espace géographique. Pour ce faire, les ensembles clos ont été remplacés par des unités géographiques, correspondant à une portion délimitée de l'espace et comprenant leur lot de vestiges à caractériser. L'analyse a donc été réalisée en cinq étapes successives (**fig. 2**) :

Figure 1 : niveaux d'analyse, depuis l'étude des indicateurs à la proposition de groupes culturels.

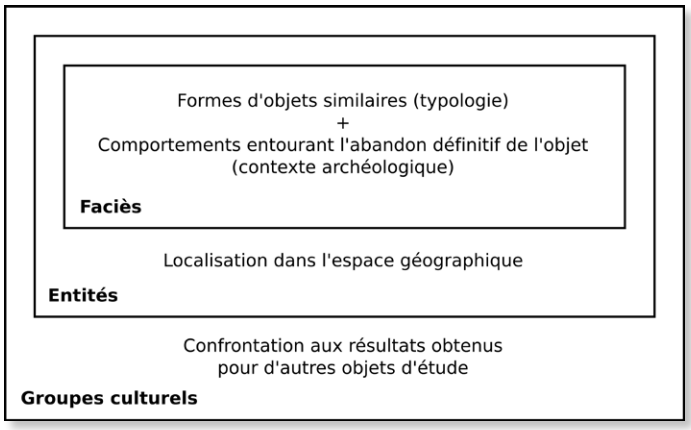

[9] Djindjian 1991, p. 148.
[10] Bouroche & Saporta 1980, p. 83-85 ; Madsen 2007, p. 1-2.

Figure 2 : schéma de la méthode d'analyse employée.

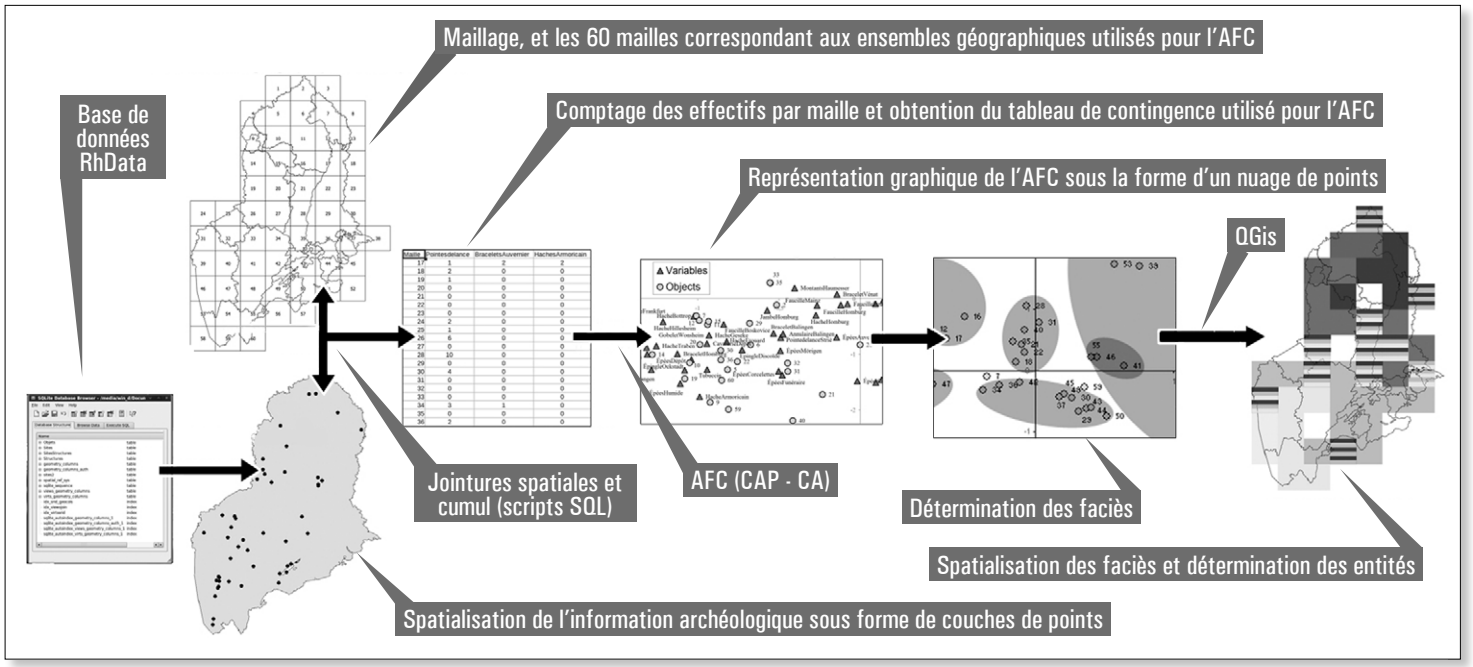

1. L'aire d'étude a tout d'abord été découpée par une grille de 60 mailles de 56 km de côté, réalisée à l'aide de l'outil Grille vecteur de QGis (version 1.7.1). Chacune de ces mailles joue le rôle d'une unité géographique, qui sera analysée dans l'AFC à la manière d'un ensemble clos.

À l'origine, la taille des mailles avait été fixée en employant une formule calculant le maillage optimal en fonction de la densité des vestiges : √(Aire Zone / Quantité Points). Le résultat correspondait à des mailles de 14 km de côté, ce qui était trop petit pour créer des regroupements statistiquement valables pour l'AFC. La taille des mailles a donc été augmentée de manière empirique, jusqu'à l'obtention de mailles d'une emprise satisfaisante.

2. Parallèlement, les données archéologiques ont été projetées sous la forme de points directement depuis la base de données, grâce à l'extension QSpatiaLite. Cette manipulation a l'avantage de permettre la réalisation de requêtes spatiales directement sur les données [11]. Chaque indicateur a ainsi pu être spatialisé en tant que couche de points individuelle dans le SIG réalisé avec QGIS 1.7.1.

3. Le croisement des données archéologiques et du maillage a ensuite été réalisé grâce à une série de scripts SQL2 lancés dans une console Unix. Grâce à une jointure spatiale entre le maillage et chaque couche de points, un premier comptage de chaque indicateur par maille a pu être réalisé. Ces informations ont ensuite été regroupées dans une couche cumulative résumant la quantité de chaque indicateur par maille.

La table attributaire de cette dernière couche est composée des mailles, en rangées, et des indicateurs, en colonnes. Les données correspondent ainsi à la quantité respective de chaque indicateur par maille.

4. Cette table attributaire cumulative joue également le rôle de tableau de contingence, utilisé dans l'AFC. L'analyse a été réalisée à l'aide de l'extension CA-PCA 2.11 [12] pour Microsoft Excel 2007. Afin d'éliminer les valeurs extrêmes, les mailles possédant moins de trois indicateurs ont été retirées, de même que les indicateurs présents en moins de quatre exemplaires, ceci afin d'exclure les unités et variables statistiquement non valables.

La représentation graphique de cette analyse, à partir du calcul du $\chi 2$, est un nuage de points multidimensionnel possédant autant de plans factoriels qu'il y a de critères à analyser [13]. Les plans factoriels ont été ici limités à trois, afin de faciliter la lecture des résultats. L'interprétation des résultats est finalement réalisée en fonction de la proximité entre les points sur le graphique, et de leur positionnement par rapport aux autres critères [14]. On cherchera en effet à expliquer la proximité des points représentant les unités géographiques par la détermination d'assemblages d'indicateurs similaires, correspondant aux faciès recherchés.

5. La confrontation des regroupements statistiques d'indicateurs avec la représentation cartographique permet enfin de valider ou d'invalider ces faciès comme des entités, et de proposer une première modélisation. La comparaison des entités retenues avec les travaux antérieurs permet enfin de proposer des séries de groupes culturels, ici pour les périodes du Hallstatt B2/B3 (Ha B2/B3) et du Hallstatt C (Ha C).

RÉSULTATS

Ha B2/B3

Les groupes culturels obtenus par la définition des faciès, puis des entités, et finalement par leur confrontation avec d'autres indicateurs, montrent deux tableaux en continuité pour le Ha B2/B3 et le Ha C. Cependant, des variations non négligeables trahissent d'importants changements attribuables à une réorganisation culturelle qui se poursuivra tout au long du premier âge du Fer.

Le Ha B2/B3 comprend 143 indicateurs, contre 54 au Ha C. Après exclusion des indicateurs présents à moins de quatre individus et des mailles comprenant trois indicateurs ou moins, l'AFC concerne respectivement 5218 et 1166 objets, ainsi que 47 et 40 mailles. Cet important écart s'explique par la baisse générale du nombre d'objets déposés dans les tombes, l'abandon des sites lacustres ainsi que la quasi-disparition des dépôts au Ha C. Fort heureusement, cette baisse du nombre d'objets disponibles pour l'analyse a pu être compensée par la prise en compte de travaux sur le mobilier céramique.

Les groupes du Ha B2/B3 se divisent entre trois grandes régions : le sud-ouest de l'Allemagne, l'ouest de la Suisse et le nord-est de la France (**fig. 3**). Un premier groupe est visible aux abords de la confluence Rhin-Main et s'étend à la Sarre, au Palatinat et au Rhin moyen (carte fig. 3, 1). Il se caractérise par de nombreux dépôts au taux de fragmentation élevé, comportant principalement des armes, des éléments de char, des haches et des outils [15]. L'étude des formes céramiques [16] montre l'existence d'un second groupe, dans le sud de la Hesse (carte fig. 3, 2), partageant ce même faciès métallique.

[11] Furieri 2012.

[12] Madsen 2012.

[13] Lebart, Morineau & Fénélon 1982, p. 308 ; Millet 2008, p. 194.

[14] Bouroche & Saporta 1980, p. 98 ; Fénelon 1981, p. 151-152 ; Lebart, Morineau & Fénélon 1982, p. 320.

[15] Hansen 1991, p. 157-158.

[16] Herrmann 1966, p. 34.

Figure 3 : groupes culturels proposés au Ha B2/B3 et principaux indicateurs culturels retenus au sein du mobilier métallique.

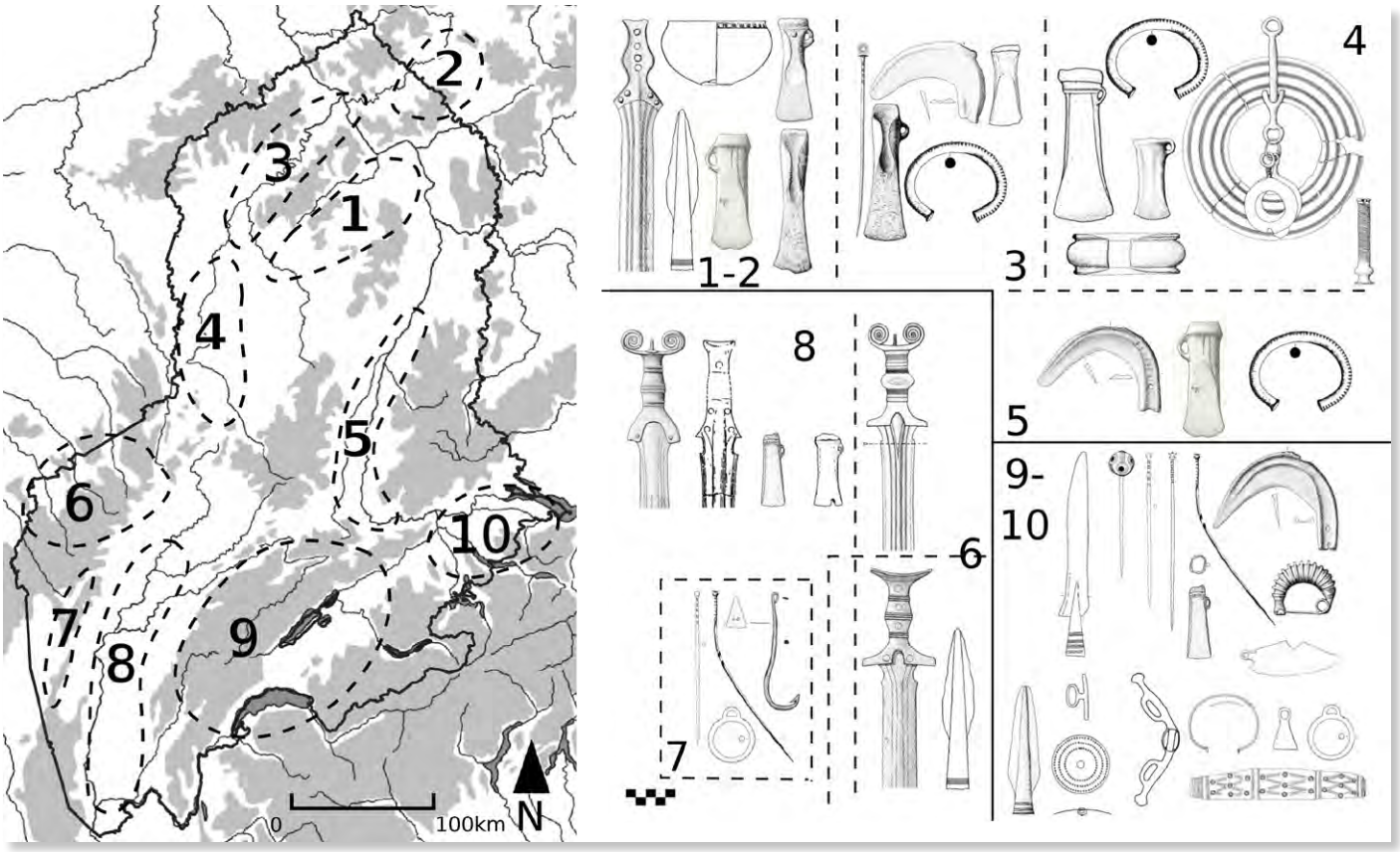

1-2 : épée type Großauheim ; gobelet type Wonsheim ; hache à ailerons figurés; pointe de lance striée ; hache type Bottrop; hache type Hillesheim.

3 : épingle à tête discoïde ; faucille type Auvernier ; hache type Frouard ; hache type Geseke-Biblis ; parure annulaire type Homburg.

4 : parure annulaire type Homburg ; hache type Traben-Trabach ; hache type de l'Elbe moyen ; tintinabulum ; parure annulaire type Wallerfangen ; tubuccin.

5 : faucille type Boskovice ; hache type Bottrop ; parure annulaire type Homburg.

6 : épée type Corcelettes ; épée type Mörigen ; pointe de lance striée.

7 : épingle à tête globulaire ; épingle à tête vasiforme variante 1 ; pointe de flèche type Le Bourget ; hameçon ; pendeloque annulaire.

8 : épée type Tachlovice ; épée en langue de carpe ; hache type armoricain ; hache type Maure ; épée type Corcelettes ; épingle à tête globulaire ; épingle à tête vasiforme variante 1 ; pointe de flèche type Le Bourget ; hameçon ; pendeloque annulaire.

9-10 : couteau à douille ; épingle céphalaire ; épingle globulaire ; épingle à tête vasiforme variante 2 ; épingle à tête vasiforme variante 3 ; faucille type Herrnbaumgarten ; fibule type Mörigen ; hache type armoricain ; rasoir type Auvernier ; pointe de lance astragalée ; montant de mors type Hauterive ; phalère ; montant de mors type Wallerfangen ; parure annulaire type Corcelettes ; pendeloque triangulaire; pendeloque annulaire.

Les études antérieures sur la vallée de la Moselle en font une zone relativement homogène en ce qui a trait aux décors céramiques, aux modes de dépôt et à la pratique de l'incinération sous tumulus [17]. Or, l'AFC fait une distinction entre un groupe de la Moselle inférieure (carte fig. 3, 3), allant du bassin de Neuwied au Luxembourg, et un second le long de la Moselle supérieure, englobant le bassin de Trèves et la Lorraine (carte fig. 3, 4). La cohésion entre la Lorraine et la Sarre est confirmée par l'assemblage des dépôts, la composition chimique du mobilier et des techniques de fabrication communes [18]. L'analyse factorielle montre une préférence de ce groupe pour les haches de type Traben-Trachbach et de l'Elbe moyen, les parures annulaires de type Homburg et Wallerfangen, les tubuccins et les tintinnabula entiers ; pour sa part, le groupe de la Moselle inférieure est davantage tourné vers les haches de type Geseke-Biblis et Frouard, les épingles à tête discoïde et les faucilles de type Auvernier. Cette distinction demeure néanmoins mince et gagnerait à être confrontée à d'autres objets d'étude.

Un dernier groupe peut être rattaché au sud-ouest de l'Allemagne, celui du Rhin supérieur (carte fig. 3, 5). En raison de la faible quantité de mobilier métallique provenant de cette zone, ce groupe n'est que discrètement visible dans l'AFC grâce à une proportion plus forte des haches de type Bottrop, des bracelets de type

[17] Kimmig 1952, p. 159 ; Kolling 1968.
[18] Véber 2003.

Homburg et des faucilles de type Boskovice. Il se signale toutefois dans la production céramique par l'emploi du graphite et de la peinture rouge [19], avec de nettes affinités avec le nord de la Suisse [20].

Le quart nord-est de la France est représenté par du mobilier aux types exogènes, principalement lacustres ou atlantiques. Certains de ces objets peuvent toutefois avoir été produits dans le nord-est de la France en reproduisant des schémas « étrangers », et demeurent ainsi délicats à distinguer des véritables importations. Néanmoins, quelques cas témoignent clairement d'une métallurgie locale, comme les épées d'Uchizy et d'Ouroux-sur-Saône, dont la poignée imitant le type Mörigen a été coulée sur une lame en langue de carpe d'origine atlantique [21]. Les modes de dépôt du mobilier jouent toutefois un rôle important en tant que marqueurs culturels.

Sur les plateaux du nord de la Côte d'Or et du sud de la Haute-Marne, on distingue le groupe du Châtillonnais-Montsaugeonnais (carte fig. 3, 6). Celui-ci est visible dans l'AFC par une plus forte proportion d'épées à manche massif et de pointes de lance striées, de même que par sa pérennité dans les phases suivantes. Il se détache d'un groupe plus restreint sis en rive droite de la Saône, sur les côtes de Beaune et du Mâconnais (carte fig. 3, 7). Ce groupe est en lien avec les nécropoles de Verzé et des Chaumes d'Auvenay, où l'on retrouve une plus forte proportion d'épingles à tête globulaire et à tête vasiforme de type 1, ainsi que des pendeloques annulaires. Ces parures sont partagées avec un groupe englobant l'est de la Bourgogne et la Franche-Comté (carte fig. 3, 8). Ce dernier se caractérise également par de nombreux dépôts, une forte présence de l'armement et des importations atlantiques, plus particulièrement de haches armoricaines et de type Maure, ainsi que d'épées en langue de carpe.

Finalement, la Suisse se divise en deux groupes au Ha B2/B3, malheureusement invisibles dans l'AFC. En effet, la surreprésentation du mobilier des stations lacustres de la région des Trois Lacs (carte fig. 3, 9 ; l'ensemble du mobilier, trop nombreux, n'est représenté que par les principaux types) tend à masquer le nord-est de la Suisse (carte fig. 3, 10). Ce dernier groupe est toutefois attesté par les formes et les décors de la céramique [22].

De fortes affinités réciproques dans le corpus céramique tendent également à masquer la visibilité de ces deux groupes, qui sera néanmoins plus marquée au Ha C [23].

Ha C

Au Ha C (**fig. 4**), l'aire d'étude se divise non plus en trois mais en quatre grandes régions. Dans le sud-ouest de l'Allemagne, le groupe Rhin-Main du Ha B2/B3 se divise entre la Sarre-Palatinat (carte fig. 4, 1) et la Hesse rhénane (carte fig. 4, 3), partageant un faciès métallique similaire. Tandis que le premier montre un passage rapide à l'inhumation, ainsi que des affinités avec le Rhin supérieur par un abondant dépôt de céramiques fréquemment décorées de graphite et de peinture rouge [24], le second se tourne vers la Lorraine et le sud de la Hesse, avec une plus forte représentation des rasoirs, des bracelets à œillets et décorés de nervures [25], caractéristiques de la fin du Ha C et du Ha D1. Pour sa part, le sud de la Hesse (carte fig. 4, 2) demeure en continuité avec l'extrême fin du Bronze final et compose le groupe de Koberstadt, identifié depuis le début du XX^e s. pour le Wetterau et le Main inférieur [26] ; il partage également des indicateurs similaires au sein du mobilier métallique.

La vallée de la Moselle n'est pas attestée par l'AFC au Ha C, en raison de l'absence de mobilier métallique déposé dans les tombes. Fort heureusement, les travaux antérieurs ont mis en évidence le groupe de Laufeld (carte fig. 4, 4), en forte continuité avec le bassin de Neuwied au Ha B2/B3 et caractérisé par la pratique de l'incinération sous tumulus, la crémation du mobilier funéraire et un vaisselier complexe montrant, vers l'ouest, quelques influences de la culture de Haulzy [27].

Le groupe du Rhin supérieur (carte fig. 4, 5), qui présentait un problème similaire au groupe de Laufeld au Ha B2/B3, est désormais bien attesté grâce à plusieurs ensembles funéraires. Il partage, avec le nord-est de la Suisse, la présence de parures annulaires de type Berne, Schotz et Tschugg, de pointes de lance, de coupes métalliques à large bord, de couteaux, d'éléments de char et de harnachement, ainsi que de pincettes. Ces éléments attestent des affinités fortes avec le Wurtemberg et le sud de la Bavière [28], tout comme la céramique de type Alb-Hegau [29].

[19] Kimmig 1940, p. 122 ; 1954, p. 159-160.
[20] Grimmer-Dehn 1991, p. 74-75.
[21] Bonnamour 1990, p. 39.
[22] Vogt 1930 ; 1942, p. 205.
[23] Bolliger 2001, p. 35 ; Mäder 2001, p. 78.
[24] Koepke 1998, p. 64-67.
[25] Olivier 1993, p. 351 ; Reinhard 2003, p. 67-69.
[26] Dielmann 1952 ; Schumacher 1918 ; Kubach 1994, p. 235-236.
[27] Dehn 1936, p. 16 ; Haffner 1973, p. 416 ; Haffner 1976, p. 86 ; Hornung 2008, p. 282 ; Joachim 1968, p. 14 ; Krause 1991, p. 49.
[28] Zürn 1987 ; Kossack 1959.
[29] Balzer 2009, p. 515 ; Koenig & Adam 2005, p. 280 ; Maise 2001 ; Mentele, Kuhnle & Lasserre 2005.

Figure 4 : groupes culturels proposés au Ha C et principaux indicateurs culturels retenus au sein du mobilier métallique.

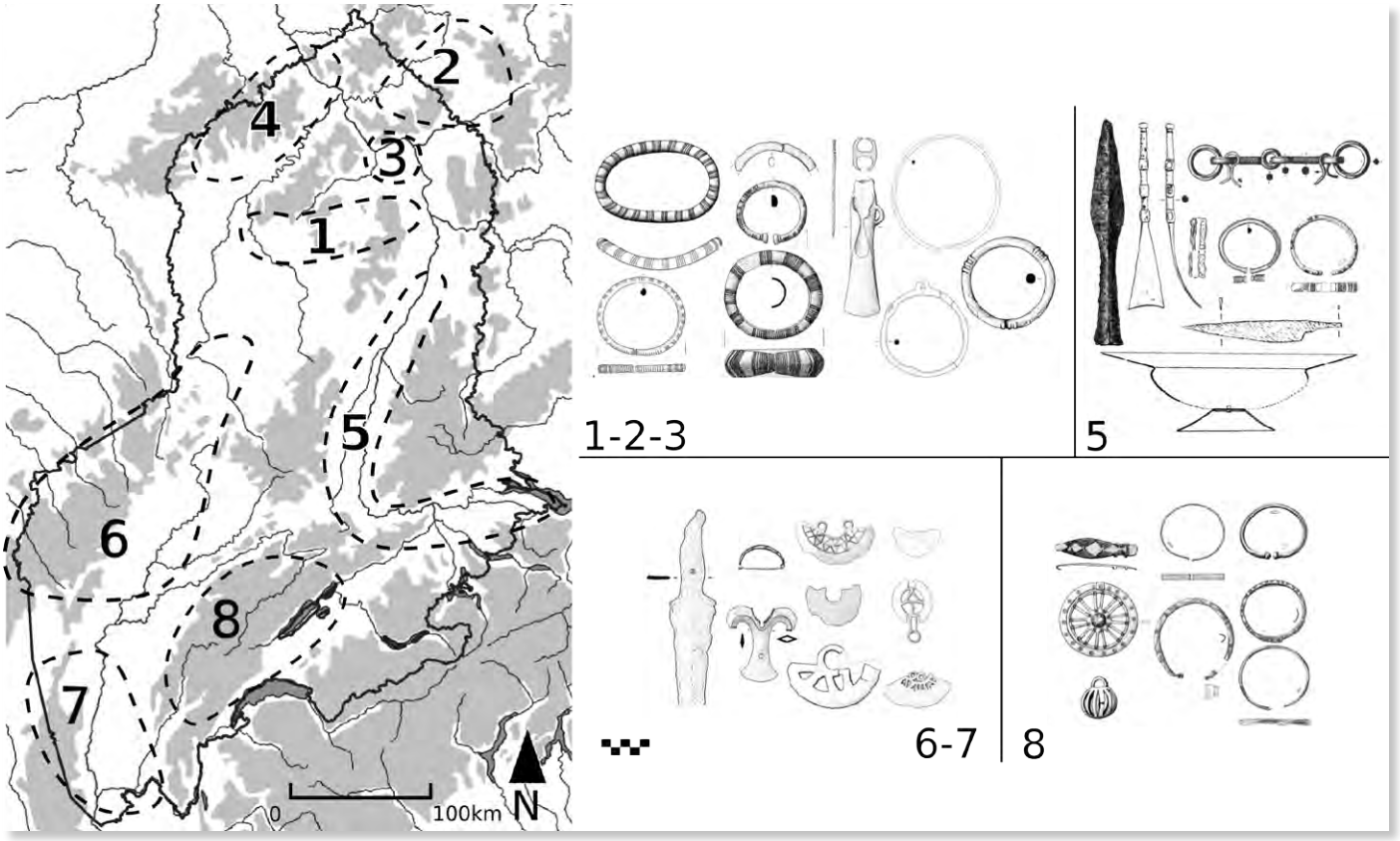

1-2-3: anneau de jambe coudé ; parure annulaire type 31 ; parure annulaire type Koberstadt ; épingle torsadée; hache à ailerons subterminaux; torque de section circulaire ; parure annulaire type 10 ; parure annulaire type Mittelgebirgszone ; parure annulaire à oeillets ; parure annulaire décorée de groupes de cannelures.

5 : pointe de lance ; mors type Maxglan ; mors type Frankfurt ; pincette; parure annulaire type Tschugg variante; parure annulaire type Schötz ; couteau ; coupe à large bord.

6-7 : épée en fer ; fibule italique ; bouterolle type Beratzhausen ; rasoir type Clayeures ; rasoir type Mauvilly-Sundhoffen ; rasoir type Dampierre ; rasoir type Minot ; rasoir type Magny-Lambert ; rasoir type Poiseul.

8 : agrafe de ceinture foliacée ; parure annulaire type Belp ; parure annulaire type La Béroche ; disque ; parure annulaire type Gorgier ; parure annulaire type Subingen ; pendeloque-grelot ; parure annulaire type Valangin.

Dès le début du premier âge du Fer, le nord-est de la France se réorganise en deux groupes ; toutefois, ce sont à nouveau les modes de dépôt du mobilier qui permettent d'effectuer cette distinction. Un premier groupe englobe une vaste zone allant du sud de la Lorraine à l'ouest de la Franche-Comté et au Châtillonnais (carte fig. 4, 6) ; il s'organise autour des tombes à épées, où se retrouvent fréquemment les bouterolles et rasoirs de type Clayeures, Dampierre, Magny, Mauvilly, Poiseul et Sundhoffen. Autour de la confluence Saône-Rhône (carte fig. 4, 7), la poursuite du dépôt d'objets en milieu humide porte à y voir un second groupe, une distinction également visible dans les productions céramiques [30].

Pour sa part, l'ouest de la Suisse (carte fig. 4, 8) demeure en continuité avec le Ha B2/B3, tant dans les formes céramiques que les formes de la parure annulaire. Paradoxalement, cette continuité de la culture matérielle s'accompagne d'une rupture dans les modes d'occupation du territoire, avec l'abandon des stations lacustres au profit de l'habitat ouvert dispersé, et de la disparition du dépôt de mobilier en milieu humide [31]. Ce groupe inclut le versant ouest du massif jurassien et demeure distinct du nord de la Suisse, une séparation visible dans les décors céramiques du canton de Fribourg, où la peinture rouge et le graphite sont absents [32]. Il se caractérise par de nombreuses parures comme des agrafes de ceinture, des disques, des grelots et une parure annulaire de type Belp, La Béroche, Gorgier, Subingen et Valangin, annonçant le Ha D1.

[30] Labeaune 2009, p. 190-191 ; Ramponi 2009, p. 147 ; Vital 1993, p. 147-149.

[31] Dunning & Rychner 1994, p. 84-89.

[32] Ruffieux & Mauvilly 2009, p. 505-506.

QUANTIFICATION DES INTERACTIONS CULTURELLES

LES INDICATEURS COMME TÉMOINS DES INTERACTIONS

L'approche précédente a permis, en confrontant l'analyse statistique à l'espace géographique et à d'autres objets d'études, de proposer une série de groupes culturels entre Rhin et Rhône pour la transition Bronze-Fer. Certains groupes déjà pressentis auparavant grâce aux travaux antérieurs ont ainsi pu être confirmés d'une manière quantitative, tandis que d'autres ont été mis en évidence grâce à l'AFC.

L'analyse multivariée a également pointé le partage d'indicateurs entre certains groupes culturels, c'est-à-dire la présence d'objets métalliques similaires dans des groupes différents. Cette observation fournit ainsi la première étape d'un nouvel aspect des sociétés protohistoriques, celui de leurs interactions, prises au sens des échanges entre les groupes composant l'aire d'étude.

Les indicateurs caractéristiques d'un groupe, qui sont retrouvés hors de ce dernier, trahissent en effet des phénomènes à l'origine des interactions culturelles. En l'occurrence, ici, le déplacement d'un objet métallique d'une région vers une autre peut être associé à deux dynamiques : la circulation de produits ou de savoir-faire, dans le cadre des échanges, ou la circulation du propriétaire de l'objet, associée aux déplacements d'individus et de populations [33].

MÉTHODE D'ANALYSE

La quantification des interactions permet de rendre compte de l'intensité de la relation liant deux groupes. Celle-ci a été réalisée par le calcul des « flux d'échanges », une méthode utilisée en géographie [34], employant le nombre d'indicateurs propres à une région retrouvés dans une autre pour l'obtention d'un indice de relation. Le calcul des flux d'échanges se faisant toujours d'une entité géographique A vers une entité B, la relation calculée n'est pas bilatérale, mais témoigne des flux entrants et sortants de chacune.

Cette méthode débute par la réalisation d'un tableau d'échanges, recensant le nombre d'indicateurs d'une entité A retrouvé dans toutes les autres entités de l'aire d'étude. Les flux entrants et sortants, c'est-à-dire la quantité d'indicateurs « émis » et « reçus » par chaque entité, est ensuite calculée et pondérée. Le résultat final est un indice de relation, témoignant de la force de l'interaction entre chaque couple d'entités de l'aire d'étude.

Cette méthode se heurte cependant à une limite majeure. En effet, force est de reconnaître que le lieu de fabrication de la majorité des objets échappe à l'archéologue, hormis dans quelques cas où des produits semi-finis, liés à la production d'un type précis, ont été identifiés. Dès lors, il devient délicat d'attribuer une région d'origine aux indicateurs ! Ce problème a été contourné en utilisant la région de concentration comme point d'origine des objets dont le lieu de fabrication exact reste inconnu.

De plus, certains groupes partagent un faciès métallique commun, à l'instar de la Sarre-Palatinat (fig. 4, 1) et de la Hesse rhénane (fig. 4, 3) au Ha C, ce qui rend le calcul des flux d'échanges impossible. En effet, comment voir le déplacement d'indicateurs entre deux zones, si celles-ci sont identiques sur le plan du mobilier métallique ? Pour cette raison, une fusion a été opérée entre les groupes possédant le même assemblage d'indicateurs. L'analyse concerne alors des « régions » plutôt que des groupes culturels ; ce choix, bien que moins précis, offre ainsi des résultats plus pertinents.

Les interactions ont finalement été matérialisées sur un fond cartographique par des flèches, dont l'épaisseur varie selon l'indice de relation obtenu. La modélisation de cet indice offre, de cette manière, un résultat plus visuel (**fig. 5 et 6**) des interactions entre les groupes culturels pré-cités.

RÉSULTATS

Ha B2/B3

Les indicateurs du mobilier métallique de l'extrême fin du Bronze final sont principalement issus des dépôts et des sites lacustres suisses. Les indices de relation indiquent des interactions privilégiées entre les groupes de l'ouest de la Suisse (C) et du sud-ouest de l'Allemagne (A) (fig. 5). Les indicateurs suisses concernent les rasoirs à tranchant unilatéral, la parure annulaire (types Corcelettes, Mörigen), les faucilles (types Corcelettes, Herrnbaumgarten) et les mors (type Hauterive, Wallerfangen) ; le sud-ouest de l'Allemagne est, pour sa part, représenté par les tubuccins, les haches (types Frouard et Geseke-Biblis), les épingles à tête discoïde, les faucilles de type Boskovice et les parures annulaires de type Homburg.

Des interactions de moindre importance relient l'ouest de la Suisse (C) au nord-est de la France (B). À l'inverse, cette dernière région est celle montrant les interactions les plus faibles ; cela est dû à la caractérisation de ses groupes par des indicateurs exogènes (productions atlantiques, lacustres ou du sud-ouest de l'Allemagne), rendant ainsi impossible le calcul des flux d'échanges sortants.

[33] Pierrevelcin 2012, p. 35-36
[34] Pumain & Saint-Julien 2001, p. 14

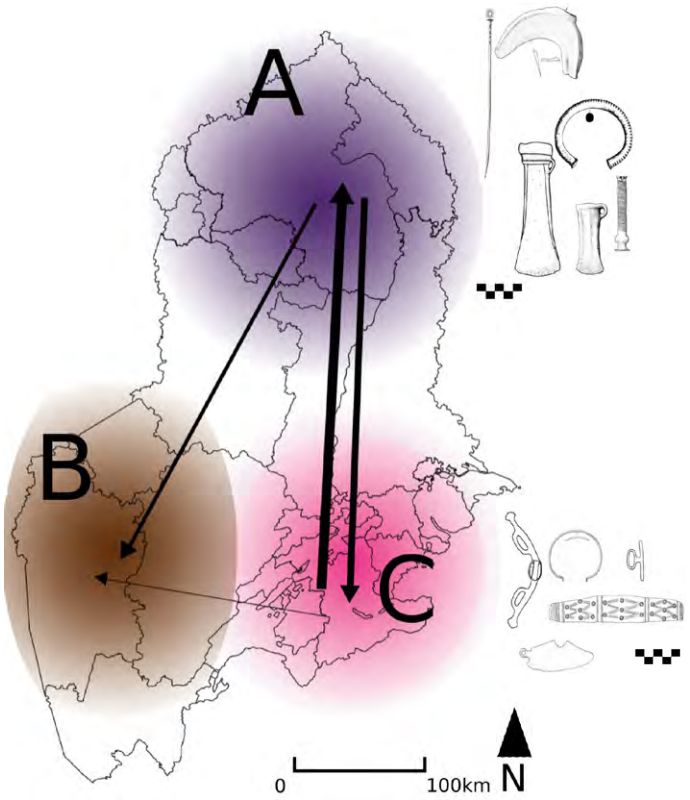

Figure 5 :
flux d'échanges calculés au Ha B2/B3 et résumé des indicateurs d'échange retenus.

A : épingle à tête discoïde ; faucille type Boskovice ; parure annulaire type Homburg ; hache type Geseke-Biblis ; hache type Frouard ; tubuccin.

C : montant de mors type Wallerfangen ; parure annulaire type Corcelettes ; montant de mors type Hauterive ; rasoir type Auvernier.

Indicateurs échangés					
		Région			Flux total émis
		A	B	C	
Région	A	0	21	38	**21**
	B	0	0	0	**0**
	C	35	6	0	**41**
Flux total reçu		**35**	**27**	**38**	**62**

Indices de relation	
C → A	0,304
A → C	0,242
A → B	0,095
C → B	0,039

Figure 6 :
flux d'échanges calculés au Ha C et résumé des indicateurs d'échange retenus.

A : anneau de jambe coudé ;
parure annulaire type Schötz variante.

B : parure annulaire type Tschugg variante ;
parure annulaire type Schötz.

C : parure annulaire type Belp.

D : rasoir type Clayeures ;
rasoir type Minot.

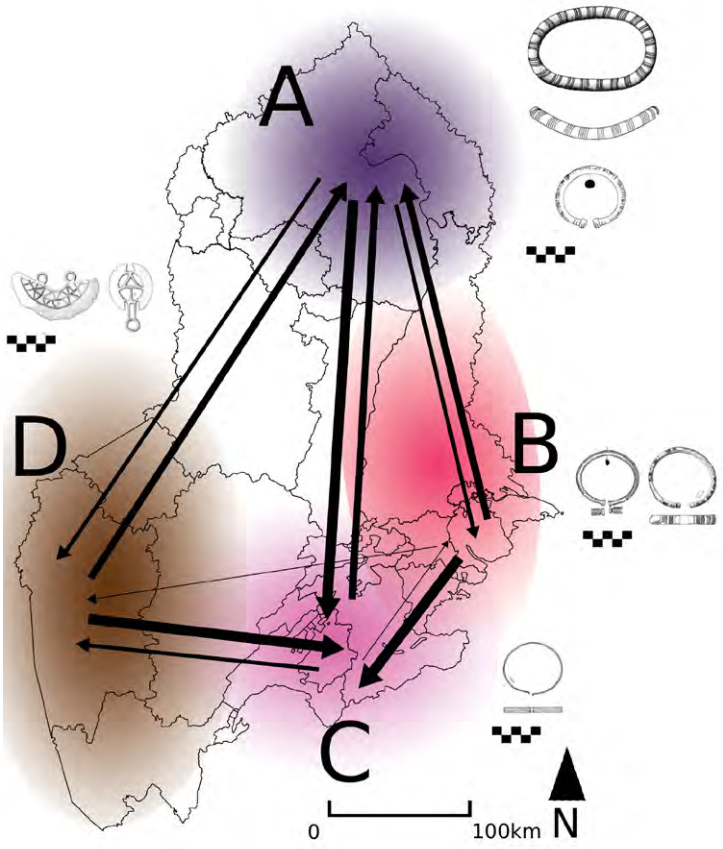

Indicateurs échangés						
		Région				Flux total émis
		A	B	C	D	
Région	A	0	1	1	0	**2**
	B	18	0	1	1	**60**
	C	1	2	0	1	**4**
	D	1	0	42	0	**3**
Flux total reçu		**20**	**3**	**44**	**2**	**69**

Indices de relation	
D → C	0,446
B → C	0,213
A → C	0,319
B → A	0,097
D → A	0,087
C → A	0,072
C → B	0,022
A → B	0,022
B → D	0,010
C → D	0,007

Ha C

Un schéma similaire demeure au Ha C malgré l'individualisation du Rhin supérieur (D) (fig. 6). Cette nouvelle région offre les flux sortants les plus forts, principalement matérialisés par des parures annulaires (types Berne, Schötz, Tschugg et variantes) ; paradoxalement, les relations vers le Rhin supérieur sont parmi les plus faibles, avec de rares indicateurs en provenance de Suisse (C) et du nord-est de la France (B).

Les interactions vers l'ouest de la Suisse (C) depuis le sud-ouest de l'Allemagne (A), de même que depuis le nord-est de la France (B), viennent au second rang. Elles sont respectivement représentées par de la parure annulaire (types Mittelgebirgszone, variante Schötz) et des rasoirs (types Clayeures, Minot). L'ouest de la Suisse (C) est, pour sa part, représenté par de la parure annulaire de type Belp.

La réduction du spectre des indicateurs est flagrante, celle-ci passant d'outils, de parures et d'éléments de harnachement, au Ha B2/B3, à des parures annulaires et des rasoirs. Ce phénomène s'explique par la forte diminution du nombre de dépôts et de sites lacustres au Ha C, période à laquelle la majorité des indicateurs est issue du contexte funéraire, où la parure annulaire et les instruments de toilette tiennent une place de choix dans les assemblages.

CONCLUSION

L'étude des groupes culturels et des interactions, par le biais du mobilier métallique, montre une complexification progressive des dynamiques culturelles et d'échanges à la transition Bronze-Fer. La quantification et la modélisation de ces phénomènes placent toutefois cette période dans une optique de continuité, qui mènera de fil en aiguille à la mosaïque des cultures et des réseaux d'interactions du premier âge du Fer. ■

BIBLIOGRAPHIE

Balzer, Ines, 2009, « Hallstattzeitliche Keramik im Breisgau », dans Bruno Chaume (dir.), *La céramique hallstattienne. Approches typologique et chrono-culturelle*, Dijon, p. 513-529.

Bolliger, Sabine, 2001, *Zürich Wollishofen-Haumeser: spätbronzezeitliche Keramik. Tauchsondierungen 1964-1970*, Basel – Egg.

Bonnamour, Louis (dir.), 1990, *Du silex à la poudre...4000 ans d'armement en val de Saône*, Montagnac.

Bouroche, Jean-Marie & Saporta, Gilbert, 1980, *L'analyse des données*, Paris.

Bradley, Richard, 1990, *The passage of arms. An archaeological analysis of prehistoric hoards and votive deposits*, Oxford.

Clarke, David, 1968, *Analytical Archaeology*, New York.

Dehn, Wolfgang, 1936, « Ein Gräberfeld der älteren Eisenzeit von Laufeld », *Trierer Zeitschrift* 11, p. 1-49.

Dielmann, Karl, 1952, « Zur Frage "Koberstadter Kultur" », *Nassauische Annalen* 64, p. ??.

Djindjian, François, 1991, *Méthodes pour l'archéologie*, Paris.

Dunning, Cynthia & Rychner, Valentin, 1994, « Archäologische Untersuchungen zum Übergang der Bronze- zur Eisenzeit in der Westschweiz », dans Collectif (éd.), *Archäologische Untersuchungen zum Übergang von der Bronze- zur Eisenzeit zwischen Nordsee und Kaukasus* (28-30 octobre 1992), Bonn, p. 63-97.

Eggers, Hans-Jürgen, 1950, « Die vergleichende geographisch-kartographische Methode in der Urgeschichtsforschung », *Archaeologia Geographica* 1, 1, p. 1-3.

Eggers, Hans-Jürgen, 1959, *Einführung in die Vorgeschichte*, München.

Fénélon, Jean-Pierre, 1981, *Qu'est-ce que l'analyse des données ? Exposé accessible aux non-mathématiciens*, Paris.

Furieri, Alessandro (dir.), 2012, « SpatiaLite Manual », dans *Gaia-SINS federated projects home-page,* http://www.gaia-gis.it/gaia-sins/spatialite-manual-2.3.1.html, page consultée le 28 septembre 2012.

Gallay, Alain, 1986, *L'archéologie demain*, Paris.

Grimmer-Dehn, Beate, 1991, *Die Urnenfelderkultur im südöstlichen Oberrheingraben*, Stuttgart.

Haffner, Alfred, 1973, « Das Grabhügelfeld von Lorentzweiler-Blaschette. Zur Hallstattzeit in Luxemburg », *Hémecht* 25, p. 401-417.

Hansen, Svend, 1991, *Studien zu den Metalldeponierungen während der Urnenfelderzeit im Rhein-Main-Gebiet*, Bonn.

Herrmann, Fritz-Rudolf, 1966, *Die Funde der Urnenfelderkultur in Mittel- und Südhessen*, Berlin.

Hornung, Sabine, 2008, *Die südöstliche Hunsrück-Eifel-Kultur. Studien zu Späthallstatt- und Frühlatènezeit in der deutschen Mittelgebirgsregion*, Bonn.
Jacob-Friesen, Karl-Hermann, 1928, *Grundfragen der Urgeschichtsforschung, Stand und Kritik der Forschung über Rassen, Völker und Kulturen in urgeschichtlicher Zeit. Festschrift zur Feier der 75. jährigen Bestehens des Provinzial-Museums*, Hannover.
Joachim, Hans-Eckart, 1968, *Die Hunsrück-Eifel-Kultur am Mittelrhein*, Köln.
Kimmig, Wolfgang, 1940, *Die Urnenfelderkultur in Baden. Untersucht auf Grund der Gräberfunde*, Berlin.
Kimmig, Wolfgang, 1952, « Où en est l'étude de la civilisation des Champs d'Urnes en France, principalement dans l'Est ? », *Revue archéologique de l'Est* 3, 1 et 3, 3, p. 7-19 et p. 137-172.
Kimmig, Wolfgang, 1954, « Où en est l'étude de la civilisation des Champs d'Urnes en France, principalement dans l'est ? », *Revue archéologique de l'Est* 5, 1, p. 7-28.
Koenig, Marie-Pierre & Adam, Anne-Marie, 2005, « La céramique domestique en Alsace de la fin du Bronze final au début de La Tène : essai de synthèse », dans Anne-Marie Adam (dir.), *Recherches de Protohistoire alsacienne. La céramique d'habitat du Bronze final III à La Tène ancienne* (Supplément à la Revue archéologique de l'Est, 29), Dijon, p. 275-290.
Koepke, Hans, 1998, *Siedlungs- und Grabfunde der älteren Eisenzeit aus Rheinhessen und dem Gebiet der unteren Nahe*, Weissbach.
Kolling, Alfons, 1968, *Späte Bronzezeit am Saar und Mosel*, Bonn.
Kossack, Georg, 1959, *Südbayern während der Hallstattzeit*, Berlin.
Krause, Elmar-Björn, 1991, « Brandgräber Typ Laufeld », dans Alfred Haffner & Andrei Miron (éd.), *Studien zur Eisenzeit im Hunsrück-Nahe-Raum*, Trier, p. 35-52.
Krausse, Dirk, 2006, *Eisenzeitlicher Kulturwandel und Romanisierung im Mosel-Eifel-Raum : die keltisch-römische Siedlung von Wallendorf und ihr archäologisches Umfeld*, Mainz.
Kubach, Wolf, 1994, « Archäologischer Untersuchungen zum Übergang von der Bronze- zur Eisenzeit im südlichen und mittleren Hessen », dans Collectif (éd.), *Archäologische Untersuchungen zum Übergang von der Bronze- zur Eisenzeit zwischen Nordsee und Kaukasus* (28-30 octobre 1992), Bonn, p. 225-250.
Labeaune, Régis, 2009, « La céramique hallstattienne dans le Dijonnais : première approche », dans Bruno Chaume (dir.), *La céramique hallstattienne, approches typologique et chrono-culturelle*, Dijon, p. 181-249.
Lebart, Ludovic, Morineau, Alain & Fénélon, Jean-Pierre, 1982, *Traitement des données statistiques. Méthodes et programmes*, Paris.
Mäder, Andreas, 2001, *Zürich-Alpenquai I : Die Metallfunde*, Zürich – Egg.
Madsen, Torsten, 2007, « Multivariate data analysis with PCA, CA and MS », dans *ArchaeoInfo*, http://www.archaeoinfo.dk/PDF%20files/Multivariate%20data%20analysis.pdf, page consultée le 1er avril 2013.
Madsen, Torsten, 2012, « CA-PCA », dans *ArchaeoInfo*, http://www.archaeoinfo.dk/CA-PCA/CAPCA%2022%2007.zip, page consultée le 28 septembre 2012.
Maise, Christian, 2001, « Zu Untergliederung der Stufe Ha C/D1 im Breisgau », *Fundberichte Baden-Württemberg* 25, p. 389-461.
Mentele, Serge, Kuhnle, Gertrud, & Lasserre, Marina, 2005, « Sainte-Croix-en-Plaine et Houssen « Cora » (Haut-Rhin). Contribution à l'étude typo-chronologique de la céramique d'habitat du Hallstatt C », dans Anne-Marie Adam (dir.), *Recherches de Protohistoire alsacienne. La céramique d'habitat du Bronze final III à La Tène ancienne* (Supplément à la Revue archéologique de l'Est, 23), Dijon, p. 75-142.
Millet, Émilie, 2008, *Parures et accessoires vestimentaires : Le costume funéraire dans les régions du Rhin moyen et supérieur, du Ve au IIIe siècle avant J.-C.*, thèse de doctorat, Université de Bourgogne – Johannes Gutenberg Universität, Mainz.
Olivier, Laurent, 1993, « Les bracelets rubanés de la Lorraine centrale et les relations entre la Sarre, la Lorraine et la Bourgogne au premier âge du Fer », dans Jean-Michel Massing & Jean-Paul Petit (éd.), *Études offertes à Jean Schaub, BLESA*, Metz, p. 345-357.
Pierrevelcin, Gilles, 2012, *Les relations entre la Bohême et la Gaule du IVe au Ier siècle avant J.-C.* (Dissertationes archaeologicae brunenses / pragensesque, 12) Praha.
Pumain, Denise & Saint-Julien, Thérèse, 2001, *Les interactions spatiales : flux et changements dans l'espace géographique,* Paris.
Ramponi, Cécile, 2009, « L'occupation du sol dans l'est lyonnais de la fin de l'âge du Bronze à la fin de l'âge du Fer », dans Marie-Jeanne Roulière-Lambert, Alain Daubigney & Pierre-Yves Milcent (dir.), *De l'âge du Bronze à l'âge du Fer en France et en Europe occidentale, Xe-VIIe siècle av. J.-C. La moyenne vallée du Rhône aux âges du Fer* (Supplément à la Revue archéologique de l'Est, 27), Dijon, p. 143-164.
Reinhard, Walter, 2003, *Studien zur Hallstatt- und Frühlatènezeit im südöstlichen Saarland*, Bliesbruck – Reinheim.
Ruffieux, Mireille, & Mauvilly, Michel, 2009, « Céramique hallstattienne : données récentes et premier essai de synthèse concernant le canton de Fribourg (Suisse) », dans Bruno Chaume (dir.), *La céramique hallstattienne, approches typologique et chrono-culturelle*, Dijon, p. 477-511.
Schumacher, Karl, 1918, « Die mittelrheinischen Hallstattkulturen », *Germania* 2, p. 97-102.
Véber, Cécile, 2003, *Les dépôts de bronze du Bronze final IIIb en Lorraine, Sarre et Luxembourg : approche technique*, Thèse de Doctorat de l'Université de Bourgogne.
Vital, Joël (dir.), 1993, *Habitats et sociétés du Bronze final au premier âge du Fer dans le Jura : les occupations protohistoriques et néolithiques du Pré de la Cour à Montagnieu, Ain*, Paris.
Vogt, Emil, 1930, *Die spätbronzezeitliche Keramik der Schweiz und ihre Chronologie*, Zürich.
Vogt, Emil, 1942, « Der Zierstil der späten Pfahlbaubronzen », *Zeitschrift für schweizerische Archäologie und Kunstgeschichte* 4, 4, p. 193-206.
Zürn, Hartwig, 1987, *Hallstattzeitliche Grabfunde in Württemberg und Hohenzollern*, Stuttgart.

LES OCCUPATIONS RURALES AU SECOND ÂGE DU FER ENTRE LA SOMME ET LE DELTA RHÉNAN : SPÉCIFICITÉS RÉGIONALES ET MARQUEURS CULTURELS

Dimitri MATHIOT

Conservation Départementale d'Archéologie de Moselle, Archimède-UMR 7044. Cette synthèse est issue d'un travail de thèse réalisé à l'Université Lille 3 sous la direction de G. Leman-Delerive et J. Arce et soutenu en décembre 2010.

dimitri.mathiot@cg57.fr

RÉSUMÉ

Au second âge du Fer, le sud des actuels Pays-Bas et le nord de la Belgique sont caractérisés par la persistance du système des maisons-étables, qui est un héritage architectural datant de l'âge du Bronze et qui est commun à l'ensemble de l'Europe septentrionale. Ces édifices, dans lesquels cohabitaient hommes et bétail, présentent tout de même des évolutions chronologiques, mais aussi spatiales, mettant en évidence des groupes culturels locaux. C'est particulièrement le cas pour les régions les plus méridionales de cette même partie de l'Europe, c'est-à-dire le nord de la France ainsi que le centre et le sud de la Belgique, où l'on assista à une séparation de l'habitat des hommes et des bêtes au courant du IIIe s. à, par la généralisation de l'enclos. Cette métamorphose s'explique en partie par une certaine mutation de l'organisation des campagnes, elle-même s'intégrant dans un contexte culturel particulier que l'on observe dans une grande partie de la France occidentale et dans les Îles britanniques.

L'objectif principal de cet article est de mettre en évidence les différents critères qui permettent l'identification de groupes culturels, à partir de l'examen architectural des habitats situés entre la Somme et le delta Meuse-Rhin. Dans un premier temps, il sera question des maisons et des enclos du point de vue de l'architecture régionale et locale. Dans un second temps, un rappel des groupes culturels céramiques connexes (tels que le « Groupe marnien » ou l'« Hunsrück-Eifel-Kultur ») et des pratiques funéraires pertinentes sera proposé. La confrontation de ces données avec les résultats issus de l'étude des grands groupes régionaux architecturaux laisse apparaître des nuances locales. En effet, le croisement des données, d'une part, architecturales et, d'autre part, funéraires ou céramiques met en évidence des « sous-groupes culturels », qui se retrouvent à la croisée de complexes plus généraux.

Mots-clés

Second âge du Fer (La Tène), France, Belgique, Pays-Bas, maisons-étables, enclos, architecture, groupe culturel.

In Late Iron Age, the south of current Netherlands and the north of Belgium are characterized by the persistence of the byre-houses system, which is an architectural heritage dating back to the Bronze Age and which is common to all Northern Europe. These buildings, in which were cohabiting humans and cattle, reveal notwithstanding some temporal and spatial evolutions, highlighting the local cultural groups. This is especially the case for the more southern regions of that part of Europe, i.e. northern France and central and southern Belgium, where there was a separation between the men and animal housing in the course of the 3rd c. BC, through a generalization of the pens. That transformations can be partly explained by some changes in the organization of the countryside, as a part of a specific cultural context observed in much of western France and the British Isles.

The primary aim of this paper is to highlight the different criteria enabling the identification of cultural groups, on the basis of the architectural study of housing between the Somme and the Meuse-Rhine delta. First, we will deal with houses and pens from the point of view of regional and local architecture. Second, we will discuss the related ceramic/cultural groups (such as the « Marnian Group » or the « Hunsrück-Eifel-Kultur ») and relevant burial practices. The comparison of these data with results from the study of the great architectural regional groups reveals local nuances. Indeed, the cross-referencing of, on the one hand, architectural data and, on the other hand, funeral or ceramic data brings to light some « cultural sub-groups », which are finding themselves at the crossroads of more general complex.

Keywords

Late Iron Age (La Tène), France, Belgium, Netherlands, byre-houses, pens, architecture, cultural groups.

Article accepté après évaluation par deux experts selon le principe du double anonymat

INTRODUCTION : APPORTS ET LIMITES DE L'HABITAT COMME SUJET D'ÉTUDE DES FACIÈS CULTURELS

Au cours des huit siècles que sont le premier et le second âge du Fer, le nord-ouest de l'Europe voit des habitats présentant des formes variées qui évoluent selon des critères géographiques et chronologiques (**Fig. 1**). La typologie de ces habitats est désormais bien connue, notamment en ce qui concerne les cinq derniers siècles avant notre ère [1]. Il n'est par conséquent pas nécessaire de s'appesantir sur leurs descriptions. Tout au plus est-il judicieux de rappeler ici que la partie septentrionale de la zone étudiée est marquée par une présence systématique de maisons-étables, dont les dimensions avoisinent généralement une dizaine de mètres en longueur pour une largeur de 6 m en moyenne. La partie méridionale de la zone d'étude voit, dans un premier temps, des habitats ouverts, où les données architecturales sont assez rares, qui laisseront place à partir du III^e^ s. av. J.-C. à des habitats systématiquement enclos.

L'organisation de l'habitat témoigne avant tout de la relation de l'homme à l'espace. Néanmoins, comme le démontre A. Leroi-Gourhan, la forme de l'habitation, que l'on peut étendre à la forme de l'habitat dans lequel il s'inscrit, est également un témoin aussi précis que le vêtement dans l'identification culturelle d'une population [2].

Toutefois, il faut se rendre à l'évidence : les études sur l'âge du Fer ont rarement intégré cette notion de l'architecture dans la définition des faciès culturels. Les rares exceptions mettent surtout en évidence des particularités régionales comme les maisons circulaires propres aux îles Britanniques et aux marges de la Manche. Les faciès régionaux ont souvent été définis à partir de la culture matérielle et, de fait, des vestiges mobiliers. Une des rares exceptions à mentionner dans cette approche est le travail d'O. Buchsenschutz qui signale que, malgré des variations des types architecturaux, ceux-ci ne sont que rarement caractéristiques d'une région ou d'une période [3].

L'objectif de cette étude sera donc de considérer les formes architecturales et, de manière plus générale, les formes de l'habitat, comme élément permettant d'aborder la notion de groupes culturels au cours de l'âge du Fer. Le point de départ est la notion architecturale de l'habitation, comme le propose la définition susmentionnée de A. Leroy-Gourhan. L'élargissement de cette définition à la forme plus générale de l'habitat et de ses variantes, voire de la cohabitation ou non de différents types d'habitats, est une proposition qui s'appuie sur la configuration des données étudiées, comme le montrera le développement de cette étude.

[1] Mathiot 2012
[2] Leroi-Gourhan 1973, p. 243.
[3] Buchsenschutz 2003, p. 202.

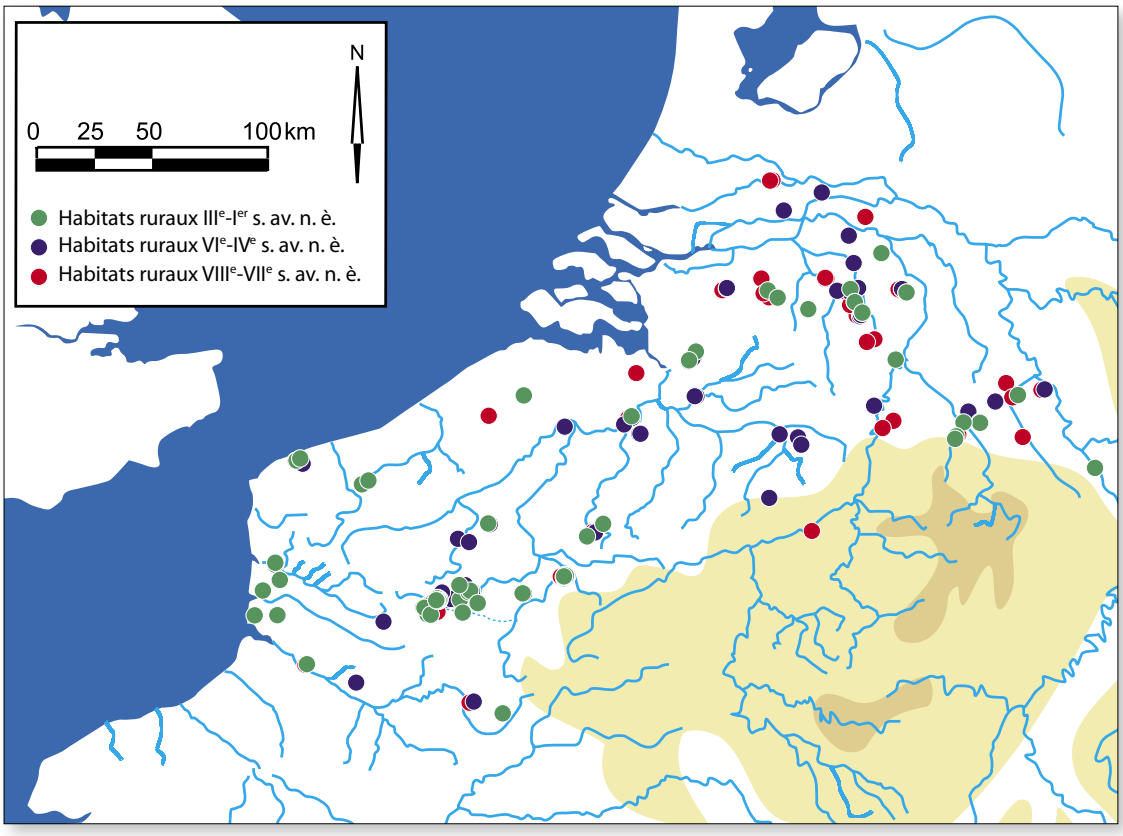

Figure 1 :
Cadre géographique : le Nord-ouest de la Gaule.

LES OCCUPATIONS DU PREMIER ÂGE DU FER : ASPECTS GÉNÉRAUX

L'organisation des habitats et des territoires du Hallstatt C-D1 est mieux documentée dans la région du sud des Pays-Bas et du nord de la Belgique (**Fig. 2a**). Dans le nord de la France, ce n'est que depuis peu que des sites datant de cette période sont connus sur des échelles permettant d'en appréhender l'organisation spatiale. Les éléments qui permettent de confronter les données à l'échelle régionale, et ainsi de les intégrer dans une approche culturelle sont, par conséquent, mal répartis dans l'ensemble de la zone d'étude. Toutefois, des aspects généraux peuvent se dégager à partir des sources domestiques, confrontées aux éléments liés aux pratiques funéraires ou aux données matérielles.

L'étude des habitats à maisons-étables montre des héritages culturels entre la fin de l'âge du Bronze et le début de l'âge du Fer. Le phénomène même de la maison-étable rectangulaire, abritant sous son toit hommes et bétail, s'inscrit dans la continuité d'une pratique déjà universelle dans cette région. Bien que d'un point de vue purement architectural apparaisse une différence entre les habitations de l'âge du Bronze moyen et celles du début de l'âge du Fer, la continuité de cette pratique mérite d'être soulignée. Si la diminution de la taille du bâtiment est due à des changements dans l'organisation sociale des communautés du sud des Pays-Bas, les populations rurales continuent à se référer à un type de construction qui peut être considéré comme étant une marque d'identification culturelle. Cette permanence permet donc d'envisager une continuité entre les mentalités de l'âge du Bronze et le début de l'âge du Fer. La datation du passage d'une longue maison de près de 20 m à des constructions plus petites pose toutefois problème car située entre 1000 et 800 [4]. En effet, les exemples d'habitat pouvant être datés avec certitude de l'âge du Bronze final sont rares. Ils seraient caractérisés par la présence de maisons-étables de petits modules, à l'instar des bâtiments de l'âge du Fer. C'est ainsi le cas à Sint-Denijs-Westrem ou à Sint-Gillis-Waas (Flandre orientale) [5].

Cette rupture qui apparaît entre le Bronze moyen et le Bronze final est également présente dans les pratiques funéraires, les sépultures sous *tumulus* plus ou moins isolées laissant leur place à de vastes cimetières que sont les « Champs d'Urnes » [6]. L'utilisation de ces nécropoles s'étend entre la fin de l'âge du Bronze et le début de l'âge du Fer moyen et le début de La Tène ancienne (500-400 av. J.-C.). La permanence de cette pratique met en évidence que, tant du point de vue architectural que dans le traitement des morts, il n'y a pas de réelle rupture culturelle entre la fin de l'âge du Bronze et le début de l'âge du Fer.

Figure 2 :
Répartition des occupations rurales du Premier Âge du fer dans le Nord-Ouest de la Gaule.

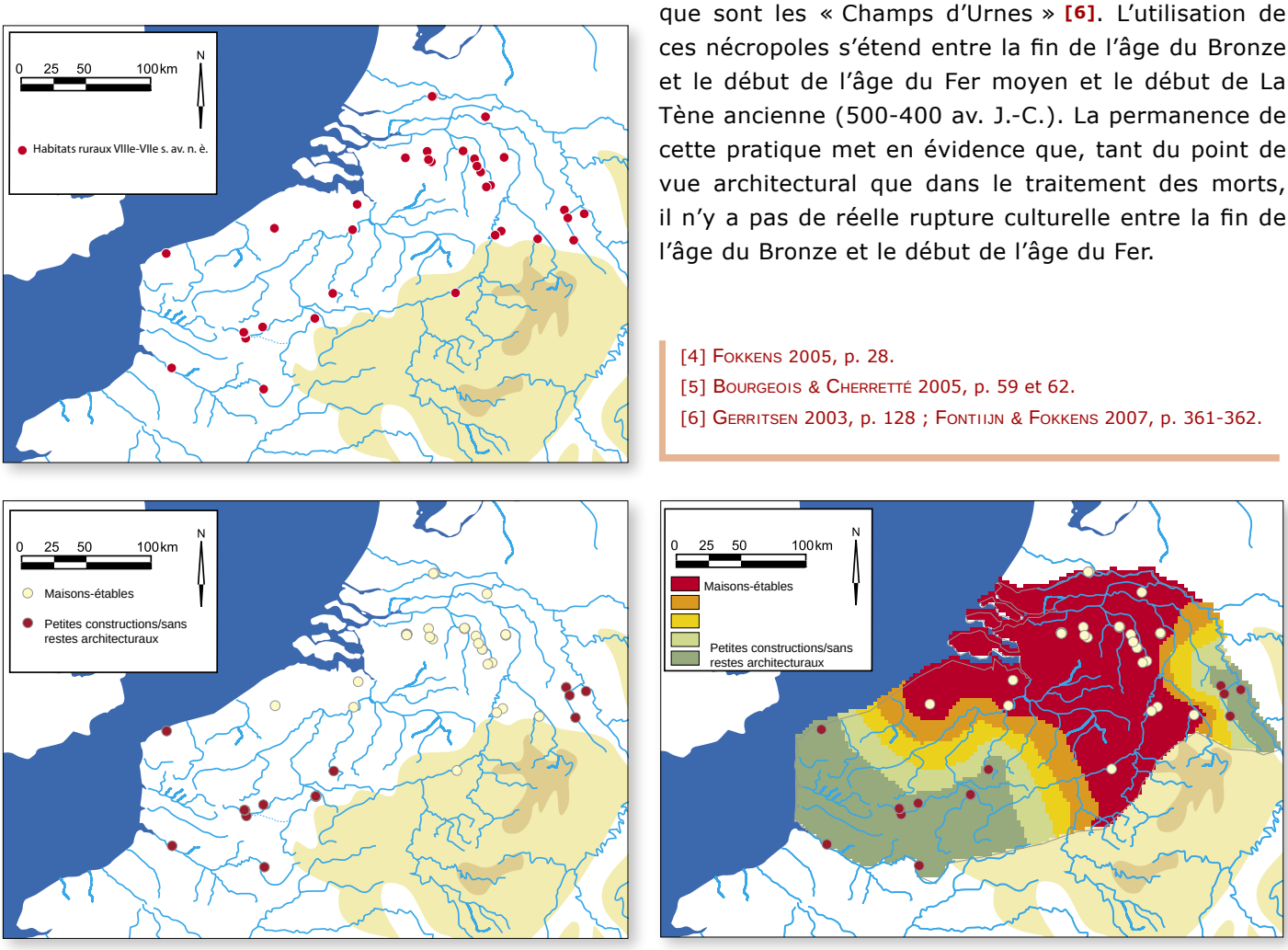

[4] Fokkens 2005, p. 28.
[5] Bourgeois & Cherretté 2005, p. 59 et 62.
[6] Gerritsen 2003, p. 128 ; Fontijn & Fokkens 2007, p. 361-362.

LES DIVERSITÉS DE LA PÉRIODE DITE « MARNIENNE »

Une culture matérielle médio-atlantique commune

Au début du Ve s. av. J.-C., une grande partie de la zone d'étude est intégrée dans la zone culturelle que A. Villes définit comme territoire du « faciès marnien » [7] qui se caractérise notamment par des pots de stockage situliformes, des urnes carénées ou encore des jattes à bords festonnés [8]. Ce groupe inclut l'ensemble du nord-ouest de l'Europe, dans une zone délimitée au nord par le delta du Rhin, à l'est par le cours de la Meuse et au sud par la Seine. La référence au mobilier « marnien » apparaît également dans les recherches néerlandaises. En effet, dès la publication du site de Haps, les céramiques carénées ont d'emblée été considérées comme venant de la Marne ou ayant eu une influence de cette région [9].

Plus récemment, P.-Y. Milcent a pu mettre en évidence que la production de ce type de répertoire s'intègre dans un espace géographique beaucoup plus vaste qui englobe l'ensemble de l'ouest de la France et le sud-est de la Grande-Bretagne, dans un complexe qu'il qualifie alors de « médio-atlantique » [10]. Malgré des lacunes documentaires dans la basse et la moyenne vallée de la Loire ainsi que sur les contreforts occidentaux du Massif central, il a pu montrer que la production et l'usage de vaisselle carénée ou des jattes à bords festonnés s'étend du delta du Rhin jusqu'aux Pyrénées. En outre, son travail caractérise, dans ce domaine médio-atlantique, des éléments variés, tels que les pratiques funéraires, le caractère rural de l'organisation de l'habitat ainsi que l'absence de réelles villes qui le distingue d'un groupe nord-alpin de tradition continentale [11].

La diversité des données locales

La répartition des habitats pour cette période présente un caractère relativement homogène sur l'ensemble de la zone étudiée, ce qui permet de l'aborder avec une certaine exhaustivité. En effet, les lacunes documentaires présentes dans le nord de la France au cours de la période précédente ont disparu au profit d'une documentation beaucoup plus étayée (**Fig. 3**).

J. Hurtrelle *et alii* soulignent que leur définition du « groupe marnien » repose sur un *a priori* : « la culture matérielle (…) est plus représentative (…) que les rites funéraires » [12]. Dans leur travail, les groupes culturels ont été identifiés uniquement à partir de l'examen de la vaisselle céramique. L'approche de P.-Y. Milcent est différente : elle aborde l'ensemble de la documentation,

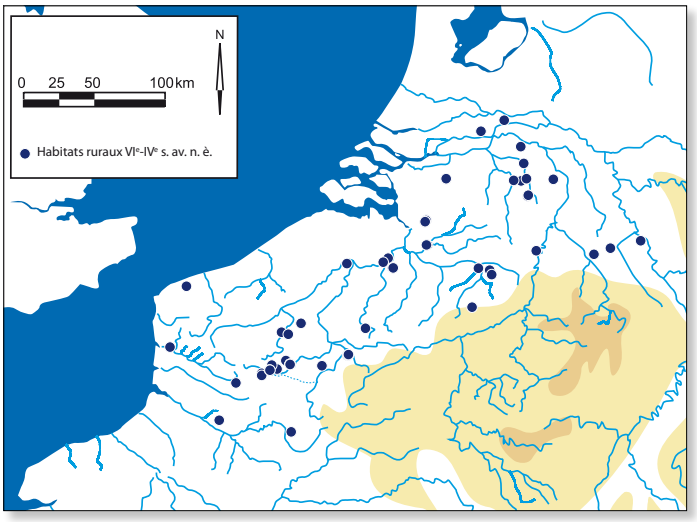

Figure 3 : Répartition des occupations rurales du début du Second Âge du Fer.

qu'elle soit matérielle, domestique, funéraire voire cultuelle et cherche à définir les grandes lignes d'un complexe culturel, en développant les caractéristiques communes du complexe médio-atlantique, sans s'appesantir sur les nuances locales.

Or, la production de vaisselle carénée elle-même présente des variations locales. Si la forme générale des récipients est sensiblement la même dans l'ensemble du domaine « médio-atlantique », les décors utilisés présentent notamment dans la vallée du Rhin des particularités inexistantes dans les régions plus méridionales. Il s'agit notamment des décors ondulés au peigne sur des jattes ou des écuelles, type et support d'ornementation qui auraient paru fantaisistes dans les vallées de l'Aisne et de la Marne où ces types de décors sont inexistants (**Fig. 4**).

L'architecture et la forme de l'habitat sont un autre critère qui met en évidence ces différences locales, plus précises que les données liées à la culture matérielle.

Le groupe septentrional

Dans les régions septentrionales, une rupture apparaît, essentiellement dans le plan de l'habitation. Le passage vers le Ve s. avant notre ère voit disparaître la maison de type Oss 2 au profit du type de Haps. Cette mutation,

[7] Villes 2003, p. 302-303, qui reprend, en outre, l'historiographie du terme « marnien ».

[8] Hurtrelle et al. 1990, p. 218.

[9] Verwers 1972, p. 134-135, voir aussi van den Broeke 2012, p. 59-61.

[10] Milcent 2006.

[11] Milcent 2006, p. 90-95.

[12] Hurtrelle et al. 1990, p. 230.

Figure 4 :
Exemples de céramique carénée ornée au peigne provenant de Oss –Ussen (d'après Schrinkel 1998).

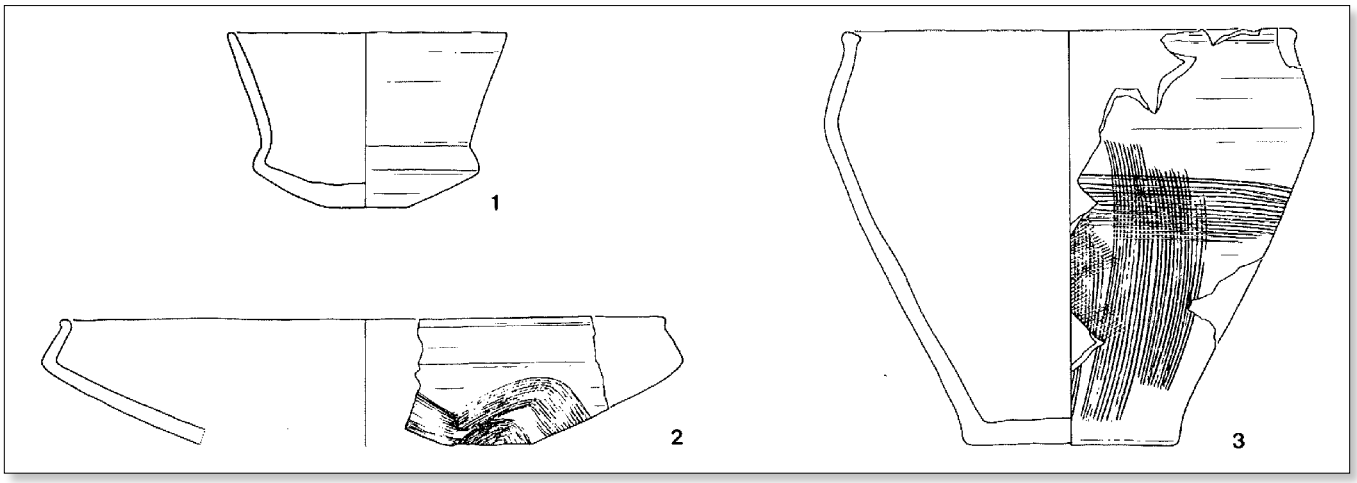

notable, est toutefois encore mal datée. Si elle survient au cours de l'âge du Fer moyen de la chronologie locale, correspondant au début de la période laténienne, il est encore difficile de préciser avec assurance que le type de Haps commence à être utilisé dès le Ve s. av. J.-C. En effet, bien que K. Schinkel précise que ce type Oss 4B est utilisé durant l'ensemble de cette période [13], aucun plan de ce type n'est daté avec certitude du début de La Tène ancienne. Les deux plans potentiellement les plus anciens, c'est-à-dire datés de la phase E de Oss (500 – *c.* 475 av. J.-C.) n'ont pas une datation précise puisque celle-ci s'étend jusqu'à la phase H (*c.* 300 - 250 av. J.-C.).

Seuls deux exemples pourraient éventuellement confirmer le fait que le type de Haps ait été en usage dès le début du Ve s. Il s'agit notamment du site de Lage Blok [14]. Cette occupation a livré un plan de maison-étable à deux nefs considéré comme étant du type de Haps. Le mobilier qui lui est associé est de type « marnien » dont la datation au milieu du Ve s. semble être envisageable. Par conséquent, la rupture envisagée plus haut comme datant du début du second âge du Fer dans le delta du Rhin et le sud des Pays-Bas à partir des données architecturales pourrait être plus ténue et se développer véritablement au cours du IVe s. av. J.-C.

Ce changement s'accompagne également de la réduction de l'extension géographique du phénomène même de la maison-étable. Alors qu'au cours du premier âge du Fer la répartition de ces bâtiments s'étendait jusqu'au plateau hesbignon en Belgique, au début du second âge du Fer la limite méridionale des maisons-étables présente un axe ouest/est qui n'englobe que les parties basses de la zone d'étude, à l'exception des

[13] Schinkel 1998, p. 74 et fig. 162.
[14] Milojkowic & Smits 2002.

Figure 5 :
Carte de répartition des différents types d'habitats aux Ve-IVe s. av. n. è.

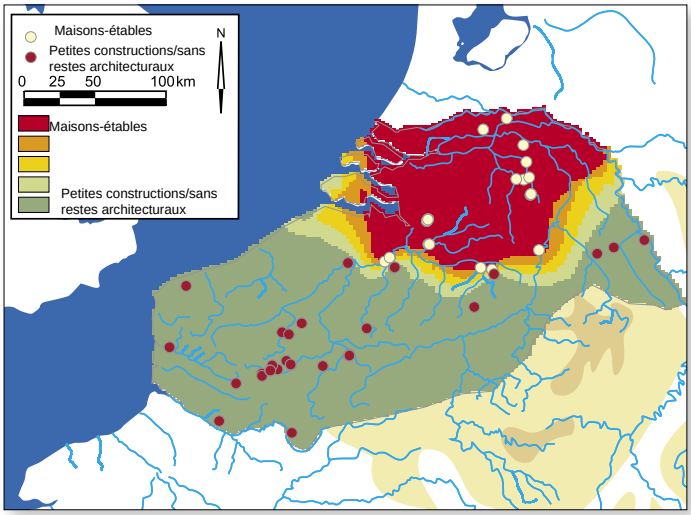

Figure 6 :
Confrontation entre la géographie des groupes architecturaux et celle des groupes céramiques.

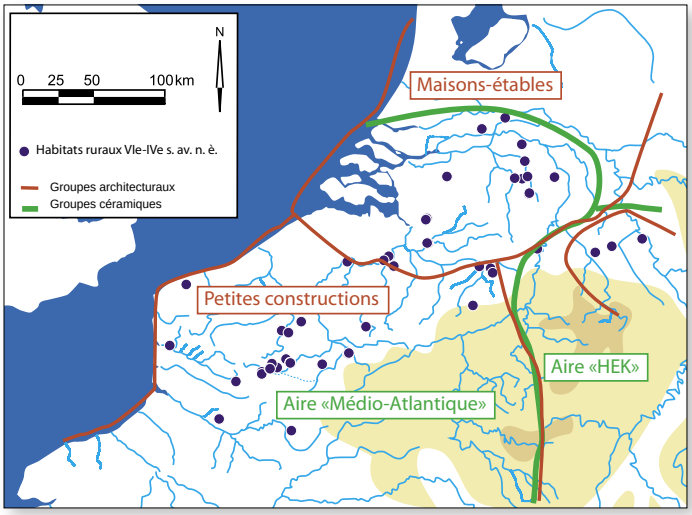

provinces flamandes qui ont livré peu d'indices permettant de préciser la nature des habitats de cette région (**Fig. 5**). Le phénomène-même de la maison-étable, bien que construite selon un type différent de celui décrit plus haut, continue en outre de s'étendre vers le nord.

En outre, la production locale de vaisselle carénée intègre le sud des Pays-Bas et le nord de la Belgique à un faciès atlantique auquel les régions plus au nord n'appartiennent pas. Le début du second âge du Fer est, par conséquent, une période où se confrontent dans cette région des influences variées qui la placent dans un complexe culturel mixte et original (**Fig. 6**).

Le nord de la France et la Belgique moyenne

Le passage entre le premier et le second âge du Fer semble avoir peu d'incidence sur les pratiques architecturales. Seul le plateau brabançon, qui était intégré au complexe des maisons-étables au cours de la période précédente, semble connaître des mutations dans les pratiques architecturales. Toutefois, ce constat est soumis au manque de données concernant cette région pour le début du second âge du Fer. En effet, le seul site datant de cette période est l'occupation d'Orp-le-Grand, qui se distingue de l'ensemble des sites de la période par l'ampleur de sa surface enclose et, éventuellement, par son statut [15]. Toutefois, les fouilles menées à l'intérieur de la zone occupée ont mis en évidence une organisation semblable aux habitats ouverts du nord de la France ou du Hainaut.

Cette forme de l'habitat, livrant peu de restes architecturaux, s'étend de la partie méridionale de la zone d'étude vers le sud et notamment la vallée de l'Oise et le bassin Parisien. Quelques types de constructions se distinguent toutefois au sein de ce groupe, comme la maison circulaire de Sint-Martens-Latem [16]. Mais ce phénomène reste marginal.

La comparaison entre les formes de l'habitat et les pratiques funéraires se heurte à la documentation disponible. Toutefois, l'absence de données funéraires, malgré l'important développement des recherches récentes liées au développement de l'archéologie préventive, et la densité de certains secteurs comme l'Arrageois, invitent à s'interroger sur les raisons de ces lacunes documentaires. En effet, il semble que ce vide archéologique soit lié à un type de traitement des corps qui serait différent des inhumations caractéristiques de la Champagne ou des crémations telles celles identifiées dans la vallée de l'Oise.

[15] Preud'Homme 1999
[16] Vermeulen 1989
[17] Simons 1989, p. 108-109

La vallée du Rhin et les influences méridionales

À l'instar des phénomènes observés dans le nord de la France, le triangle Meuse-Rhin-Eifel ne présente pas de rupture particulière dans l'organisation des habitats. Le mode de construction des maisons se fait toujours selon un petit module à neuf poteaux comme ce fut le cas au cours du premier âge du Fer [17].

La vaisselle céramique se distingue toutefois des exemplaires médio-atlantiques rencontrés dans les régions précédentes. La basse vallée du Rhin présente davantage d'influences en provenance des productions de l'« Hunsrück-Eifel-Kultur » qui héritent du « Laufelder Gruppe ». Toutefois les comparaisons à propos de l'habitat et de l'extension géographique de ce type d'occupation sont également soumises au problème de la documentation émanant du massif schisteux, qui concerne essentiellement les vestiges funéraires et non les sites domestiques. Le groupe ainsi défini caractérise donc essentiellement la région de Bonn-Cologne, et se diffuse sur les deux rives du Rhin, sans que pour autant, il soit possible de préciser ses limites orientale et méridionale.

LES PHÉNOMÈNES CULTURELS DES IIIe-Ier S. AV. J.-C.

Les paragraphes précédents ont montré que les sociétés des VIe-IVe s. s'inscrivaient sur un socle culturel commun, caractérisé notamment par la production d'une vaisselle particulière. Néanmoins, au sein de ce vaste ensemble « médio-atlantique » se distinguent deux ensembles majeurs mis en évidence par la forme même de l'habitat rural. Au cours du IIIe s. av. J.-C. apparaissent des changements notables. Dans la partie méridionale de la zone d'étude, ainsi qu'une grande partie de la Gaule, se systématise l'usage du fossé d'enclos ceignant les habitats. Celui-ci est le témoin d'un nouveau mode de structuration du paysage, qui se stabilise. Ce changement apparaît aussi dans les régions septentrionales avec la reconstruction sur place des habitations et une plus longue durée d'occupation des habitats.

La tripartition déjà mise en évidence entre des zones méridionale, septentrionale et orientale au cours de la période précédente persiste. En effet, malgré des mutations similaires dans l'organisation du paysage, et l'apparition dans le nord de la France ou en Belgique moyenne d'un nouveau type d'habitat, dans les régions basses, les maisons-étables continuent à être l'élément central des habitats alors que le triangle Meuse-Rhin-Eifel poursuit un développement culturel qui se distingue de plus en plus des deux autres ensembles (**Fig. 7**).

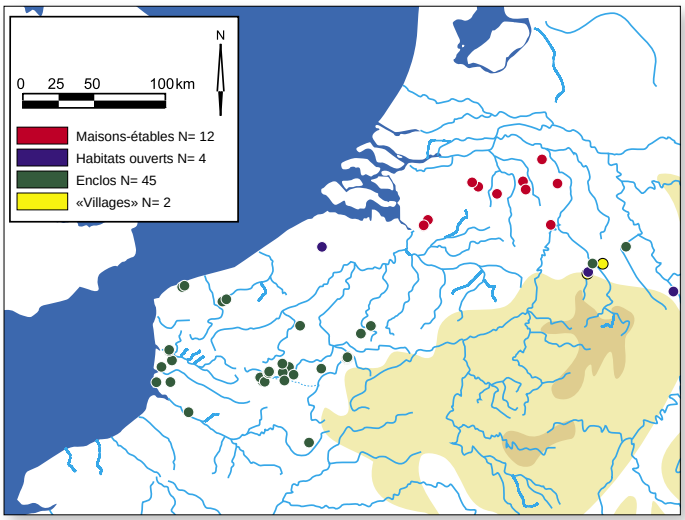

Figure 7 :
Répartition des différents types d'habitat ruraux aux IIIe-Ier s. dans le nord-ouest de la Gaule.

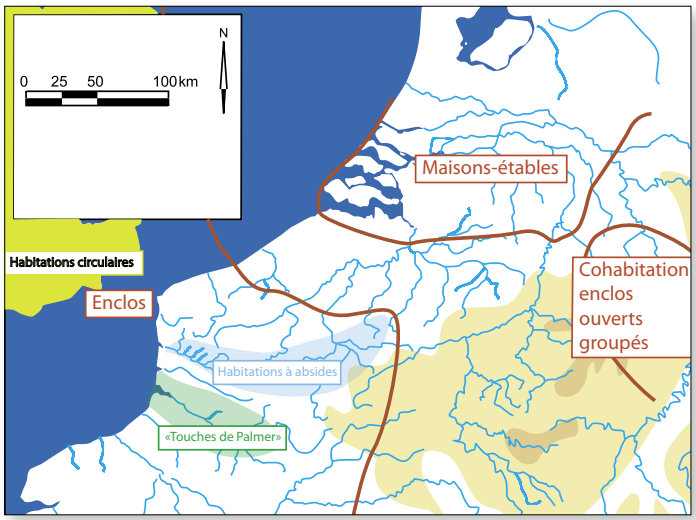

Figure 8 :
Définition des groupes régionaux pour les IIIe-Ier s. av. n. è.

L'ensemble méridional : les habitats enclos

Ce premier groupe présente de nombreuses affinités avec les occupations plus méridionales. Ainsi, les habitats enclos sont découverts systématiquement en Île-de-France [18], en Picardie [19], jusque dans la vallée de la Garonne [20]. Il faut rappeler que l'utilisation systématique de l'enclos fossoyé se retrouve également dans les îles Britanniques. Au vu de cette répartition dans l'ouest de l'Europe, il peut être tentant de prétendre que les enclos d'habitat sont un phénomène propre à une culture atlantique, phénomène qui a pu être identifié pour la période précédente à partir de l'étude du mobilier céramique (**Fig. 8**).

Au sein de ce groupe des habitats enclos, les habitats présentent des formes relativement homogènes dans la zone d'étude. Ils sont caractérisés par des limites aux formes variables, mais leur organisation interne fait ressortir les mêmes caractéristiques : une seule habitation et une subdivision interne mettant en évidence les différentes aires d'activité. Seuls les sites à entrées « en touche de Palmer » ont une localisation géographique qui paraît limitée à la vallée de la Somme. La mise en place de ce type de configuration particulière de l'accès principal peut s'expliquer par l'organisation même de ces habitats : les enclos emboîtés dont l'un est dédié aux activités domestiques et l'autre, l'englobant, dont la fonction serait davantage pastorale, sont matérialisés par un fossé commun qui forme un retour au niveau de la jonction des deux enclos, comme le montrent les exemples de Bray-lès-Mareuil ou Neufmoulin [21]. Toutefois, dans certains cas comme sur l'occupation primitive de Conchil-le-Temple *Fond de la Commanderie*, l'entrée « en touche de Palmer » est matérialisée par deux « couloirs » fossoyés d'une dizaine de mètres de large longeant l'enclos au niveau de l'entrée et formant un angle pour longer tout ou partie des côtés de l'enclos. Alors que l'organisation de l'habitat ne présente pas une configuration en enclos emboîtés, un effort a été fait pour aménager une entrée « en touche de Palmer ».

S'il faut souligner que ce type d'aménagement n'est pas exclusif dans ce secteur, comme le montre l'exemple de Conchil-le-Temple *La Frénésie*, il n'a été reconnu, dans la zone d'étude, que dans la vallée de la Somme. Ainsi, si le site oriental d'Arras *Les Bonnettes* est également caractérisé par deux enclos emboîtés, leur jonction est différente : le fossé extérieur s'interrompt au niveau du tronçon méridional de l'enclos interne.

Toutefois, ce phénomène de l'entrée « en touche de Palmer » est le seul exemple permettant de mettre en évidence une nuance locale et, par conséquent un sous-groupe culturel, à partir de l'examen des enclos.

Un apport des données architecturales ?

A. Jacques et G. Prilaux ont pu mettre en évidence que, dans la vallée de la Scarpe, le mode de construction de la maison est le type à pans coupés ou abside [22].

[18] Buchsenschutz & Méniel 1994.
[19] Malrain 2000 ; Malrain & Pinard 2006.
[20] Izac-Imbert 2004.
[21] Agache 1978, p. 125.
[22] Jacques & Prilaux inédit, communication lors de la Journée d'actualité du Nord-Pas-de-Calais, Seclin, 2007.

Cette pratique architecturale se retrouve également dans d'autres secteurs, localisés à l'intérieur de la zone d'étude ou dans des zones plus méridionales. Ainsi, à Brugelette *Bois d'Attre* et à Ladeuze, de tels plans similaires peuvent également être considérés comme ayant été des maisons [23]. Il en est de même dans le village d'Acy-Romance où presque la totalité des habitations a été édifiée selon un plan à une ou deux absides [24], ainsi que dans la vallée de l'Oise [25]. Par conséquent, il semble que ce mode architectural ne soit pas exclusif à un secteur donné, mais soit d'un usage courant au nord de la Seine [26]. Il peut donc difficilement être considéré comme étant un élément permettant de mettre en évidence des groupes culturels locaux. Toutefois, il ressort de l'étude de la répartition de ce type de constructions qu'il ne recouvre pas la totalité de la zone géographique du phénomène des habitats enclos. Ainsi dans les îles Britanniques, où la délimitation de l'habitat est également marquée par un enclos taluté, la construction principale est systématiquement de plan circulaire, dans la tradition d'une pratique qui remonte à l'âge du Bronze [27] .

L'apport du mobilier domestique

G. Leman-Delerive a montré récemment que cette région se distingue aussi des contrées plus septentrionales du point de vue de la production céramique ou encore dans les pratiques funéraires [28]. Toutefois, la subdivision mise alors en évidence ne coïncide pas exactement avec la limite septentrionale du groupe des habitats enclos. On observe ainsi que l'habitat de Villeneuve d'Ascq *Les Prés* se situe hors du groupe méridional défini par l'auteur alors que ce site présente les mêmes caractéristiques que ceux découverts plus au sud, et dont il contribue à définir les limites. Ceci s'explique par le caractère plus ou moins perméable de cette zone de contacts culturels qui doit davantage être perçue comme une interface que comme une véritable limite.

Le nord de la Gaule

Des maisons-étables comme élément culturel commun

Le second groupe est caractérisé par la présence systématique des maisons-étables. Au début de l'âge du Fer final, c'est-à-dire au cours de La Tène moyenne, le type de Haps continue à être en usage dans une grande partie de la zone d'étude, à l'instar du site éponyme ou de Meerhoven. C'est également à cette période qu'apparaissent les types 4B et 5A d'Oss. Le second est en usage dès le début du IIIe s. av. J.-C. alors que les premiers exemplaires de la variante du type de Haps sont construits aux alentours de 250 av. J.-C. [29]. Ces types de maisons-étables se distinguent de ceux en usage dans les régions plus septentrionales.

Les différents types de maisons-étables mettent surtout en évidence des disparités locales qui contrastent avec l'apparente homogénéité de la période précédente. Ainsi, dans la région d'Anvers sont construites, soit des maisons à quatre nefs, soit des variantes du type de Haps qui se distinguent par leur petite taille [30]. Cette variante se retrouve également à Beegden. Il apparaît donc, au vu de cette multiplicité des types de maisons, non pas des faciès culturels locaux, mais un phénomène plus complexe en raison de cette dispersion « aléatoire » de chaque type.

Le mobilier domestique

Certains éléments de parure en verre présentent des caractéristiques locales. Il s'agit essentiellement des bracelets en verre bleu à profil à 7 nervures. Ils forment une concentration importante dans le delta du Rhin et la vallée limbourgeoise de la Meuse. Bien que leur diffusion présente une répartition dans l'ensemble de la vallée du Rhin, l'Allemagne de l'ouest et le nord de la France, c'est dans la région des maisons-étables que se situe la majeure partie des découvertes de ces bracelets. Ils sont datés de La Tène C1 à La Tène D. N. Roymans, en adoptant le système nord-alpin et non le système chronologique local, met en évidence leur lien avec la culture laténienne. Il les considère comme étant un des témoins de l'assimilation de cette région à la culture nord-alpine [31]. Mais tout le delta du Rhin n'est pas réceptif à ce phénomène. Ainsi, une bande d'une quarantaine de kilomètres de large environ n'a pas livré ce type mobilier caractéristique.

Dans la continuité des périodes précédentes, le sud des Pays-Bas et le nord de la Belgique restent caractérisés par un phénomène culturel essentiellement septentrional d'après les données architecturales. Toutefois, cette région se distingue du reste de ce complexe des maisons-étables par une production céramique locale, dont les types diffèrent de ceux rencontrés plus au nord. Ces données donnent l'image d'un groupe culturel relativement homogène, mais qui présente toutefois des disparités locales importantes dans le mode de construction de l'habitation.

[23] Livingstone-Smith et al. 1995, Frébutte 1999.
[24] Lambot 2002.
[25] Pinart et al. 1999.
[26] Leman-Delerive 2009.
[27] Haselgrove & Lowther 2000.
[28] Leman-Delerive 2009, p. 132.
[29] Schinkel 1998, fig. 162.
[30] Delaruelle & Verbeek 2004, p. 155 ; Roymans 1988.
[31] Roymans 2009.

Le triangle Rhin-Meuse-Eifel

Le troisième groupe, localisé à l'est de la Meuse, dans la vallée du Rhin et au nord du massif de l'Eifel, est quant à lui, caractérisé par une organisation différente de l'habitat. Les techniques architecturales sont les mêmes, c'est-à-dire que la maison est toujours de petit module construit sur neuf poteaux, comme l'atteste l'étude réalisée sur le site de Eschweiler [32]. Il y a donc une permanence culturelle dans cette région. Néanmoins, c'est dans l'organisation de l'espace que des changements apparaissent. Les habitats ne sont plus exclusivement isolés, mais ont tendance à présenter un regroupement en villages. Ces habitats groupés ne présentent toutefois pas de trame urbaine orthonormée comme cela peut être le cas dans les *oppida*.

Des établissements ruraux sont également présents dans le paysage du plateau lœssique, comme le montrent les exemples de Jülich *Bourheim* ou de Niederzier *Hambach* [33]. Leur forme, en revanche, est variable. La présence d'un enclos fossoyé ceignant l'occupation est encore ponctuelle à la fin de l'âge du Fer, comme cela a déjà pu être observé dans les régions plus septentrionales. Le soin apporté à ces fossés indique que les occupants de ces habitats possédaient un statut particulier. Ce phénomène est également à mettre en relation avec les occupations plus méridionales. Ainsi, le paysage des Médiomatriques, dont le territoire se situe de l'autre côté du massif de l'Eifel, présente une configuration similaire avec une alternance entre sites ruraux ouverts et enclos et habitats groupés, notamment à vocation artisanale.

CONCLUSION

Sur la base des données architecturales et de l'organisation spatiale des habitats, il est possible de mettre en évidence trois groupes qui évoluent dans l'espace et le temps. Ainsi, la région des maisons-étables présente au cours du Hallstatt une distribution allant jusque la rive droite de la Meuse. Seule l'absence de données plus au sud ne permet pas d'en préciser les limites. Un second groupe se concentre dans les contreforts du Massif de l'Eifel, dans la vallée du Rhin avant sa formation en delta. Les limites de ce groupe culturel qui doit probablement se développer vers l'amont du fleuve, sont difficiles à cerner, là encore en raison de l'absence de données pour les hauteurs du massif. Néanmoins, pour la fin de la période laténienne, l'organisation du paysage y est semblable à ce qui est observé en Alsace et en Lorraine, l'architecture présentant seule des nuances notables entre ces deux régions.

Par conséquent, il est possible de conclure ce travail en affirmant que l'examen des pratiques architecturales permet d'aborder des notions de groupes culturels. Ces entités ainsi délimitées sont, au début de la période, directement héritées de celles en usage au cours de l'âge du Bronze. C'est au IIIe s., essentiellement dans la partie méridionale de la région étudiée, que des modifications radicales se font sentir par la systématisation de l'habitat enclos, type d'aménagement peu développé au cours des périodes précédentes. ■

[32] Joachim 1980, nuancé depuis par les travaux de Gechter-Jones 1996 sans remettre en cause les fondements de la démonstration de H.-E. Joachim.

[33] Kelzenberg 2013 ; Simons 1983.

BIBLIOGRAPHIE

Agache, Roger, 1978, *La Somme pré-romaine et romaine d'après les prospections aériennes à basse altitude*, Amiens (Mémoires de la Société des antiquaires de Picardie 24).

Bourgeois, Jean & Cherretté, Bart, 2005, « L'âge du Bronze et le premier âge du Fer dans les Flandres orientale et occidentale (Belgique) : un état de la question », dans J. Bourgeois & M. Talon (éd.), *L'âge du Bronze du nord de la France dans son contexte européen*, Paris, p. 43-81.

Buchsenschutz, Olivier, 2003, « Dis-moi où tu habites… », dans S. Plouin & P. Jud (éd.), *Habitats, mobiliers et groupes régionaux à l'âge du Fer*, Dijon (*Revue Archéologique de l'Est* suppl. 20), p. 201-205.

Buchsenschutz, Olivier, & Méniel, Patrice (éd.), 1994, *Les installations agricoles de l'âge du Fer en Ile-de-France*, Actes du colloque de Paris 1993, Paris (Études d'histoire et d'archéologie IV).

Fontijn, David & Fokkens, Harry, 2007, « The emergence of Early Iron Age "chieftain" graves in the southern Netherlands: reconsidering transformations in burial and depositional practices », dans C. Haselgrove & R. Pope (éd.), *The Earlier Iron Age in Britain and the near Continent*, Oxford, p. 354-373.

Fokkens, Harry, 2005, « The longhouse as central element in Bronze Age daily life », dans J. Bourgeois, I. Bourgeois et B. Cherretté, (éd.), *Bronze Age and Iron Age communities in North-Western Europe*, Bruxelles, p. 9-38.

Frébutte, Christian, 1999, « Hameau de l'âge du Fer et vestiges gallo-romains à Chièvres/Ladeuze (Hainaut) », *Vie Archéologique*, 49, p. 11-20.
Gechter-Jones, J., 1996, « Hausformen und Siedlungsbild der spätlatènezeitlichen Siedlung Niederzier-Hambach 382, Kr. Düren, Deutschland », *Archaeologia Austriaca* 80, 1996, p. 238-241.
Gerritsen, Fokke, 2003, *Local identities. Landscape and community in the late prehistoric Meuse-Demer-Scheldt region*, Amsterdam (Amsterdam Archaeological Studies 9).
Haselgrove, Colin & Lowther, Peter, 2000, « Les installations agricoles de l'âge du Fer en Grande-Bretagne », dans G.Blancquaert et S. Marion (éd.), *Les installations agricoles de l'âge du Fer en France septentrionale*, Paris (Études d'histoire et d'archéologie VI), p. 475-496.
Hurtrelle, Jacques et al., 1990, *Les débuts du second âge du Fer dans le Nord de la France*, Givenchy-en-Goelle (Les dossiers de Gauheria 1).
Izac-Imbert, Lionel, 2004, « Les exploitations agricoles gauloises », dans *Gaulois des pays de Garonne, IIe-Ier s. avant J.-C.*, Toulouse, p. 24-35.
Joachim, Hans-Eckhart, 1980, « Jüngerlatènezeitliche Siedlungen bei Eschweiler, Kr. Aachen », *Bonner Jahrbücher*, 180, p. 358-371.
Kelzenberg, Hendrik, 2013, *Der metallzeitliche Siedlungsplatz Bourheim, Kr. Düren (WW111),* Bonn (Bonner Beiträge zur Vor- und Frühgeschichtliche Archäologie 15).
Lambot, Bernard, 2002, « Maisons et société à Acy-Romance (Ardennes) », dans B. Lambot & P. Méniel, *Découvertes récentes de l'âge du Fer dans le massif des Ardennes et ses marges, Repas des vivants et nourriture pour les morts,* Actes du XXVe colloque de l'AFEAF, Charleville-Mézières 24-27 mai 2001, Châlons-en-Champagne, 2002, Reims (Mémoires de la Société archéologique champenoise 16), p. 115-124.
Leman-Delerive, Germaine, 2009, « Délimitations et spécificités du peuplement celtique dans la partie occidentale de la Gaule Belgique (IIIe-Ier s. av. J.-C.) », dans J. Cession-Louppe (éd.), *Les Celtes aux racines de l'Europe,* Mariemont (Monographies du Musée royal de Mariemont 18), p. 123-133.
Leroi-Gourhan, André, 1973, *Milieu et techniques*, 2e éd. (1re éd. 1945), Paris.
Livingston-Smith, Alexandre., Bosquet, Dominique, Henton, Alain, Defgnée, Anne., van Neer, W., Deramaix, Isabelle, Ingels, Dolores, Neven, S., & Dewamme, E., 1995, « Un site protohistorique à Brugelette « Bois d'Attre ». Rapport préliminaire sur la fouille du secteur II », *Lunula. Archaeologia protohistorica* 3, p. 13-25.
Malrain, François, 2000, *Fonctionnement et hiérarchie des fermes dans la société gauloise du iiie siècle à la période romaine : l'apport des sites de la moyenne vallée de l'Oise*, Thèse de doctorat, Université de Paris 1, Paris.
Malrain, François & Pinard, Estelle (éd.), 2006, *Les sites laténiens de la moyenne vallée de l'Oise du Ve au Ier s. avant notre ère*, Amiens (*Revue Archéologique de Picardie* numéro spécial 23).
Mathiot, Dimitri, 2012, « Les habitats ruraux des cinq derniers siècles avant notre ère entre le cours de la Somme et le delta Meuse-Rhin : formes et organisations », *Revue du Nord-Archéologie de la Picardie et du Nord de la France* 94, p. 7-26.
Milcent, Pierre-Yves, 2006, « Premier âge du Fer médio-atlantique et genèse multipolaire des cultures matérielles laténiennes », dans D. Vitali (éd.), *Celtes et Gaulois, l'Archéologie face à l'Histoire. La Préhistoire des Celtes*, Glux-en-Glenne (Bibracte 12/2), p. 81-105.
Milojkovic, J & Smits, E. (éd.), 2002, *Lage Blok. Een nederzetting uit de Midden-IJzertijd bij Meteren (gemeente Geldermalsen)*, Amersfoort (Rapportage Archeologische Monumentenzorg 90)
Pinard, Estelle et al., 1999, « De l'architecture à la hiérarchisation sociale du Ve av. J.-C. au IIIe ap. J.-C. dans la moyenne vallée de l'Oise (Oise) », dans F. Braemer *et al.* (éd.), *Habitat, source d'interprétation de l'organisation et la complexité sociale en archéologie,* xixe Rencontre Internationale d'Antibes du 22 au 24 oct. 1998, Antibes, p. 363-382.
Preud'Homme, Dimitri, Fock, Heike, Bosquet, Dominique & Goffioul, Claire, 1999, « Fouilles d'un site d'habitat de l'âge du fer à Orp-Jauche, au lieu-dit Le Tierceau (Bt w.) », *Lunula. Archaeologica protohistorica*, p. 62-67
Schinkel, Kees, 1998, « Unsettled settlements, occupation remains from the Bronze Age and the Iron Age at Oss-Ussen. The 1976-1986 excavations », dans H. Fokkens (éd.), *Oss-Ussen. The Ussen project, the first decade of excavations at Oss*, Leiden (Analecta Praehistorica Leidensia 30), p. 5-305.
Simons, Angela, 1983, « Eine spätlatènezeitliche Siedlung von Niederzier-Hambach, Kreis Düren (Hambach 490) », *Archäologie in der Rheinische Lößbörden. Beiträge zur Siedlungsgeschichte im Rheinland*, Bonn, p. 317-329.
Simons, Angela, 1989, *Bronze- und eisenzeitliche Besiedlung in den Rheinischen Lössbörden. Archäologische Siedlungsmuster im Braunkohlengebiet*, Oxford
Roymans, Nico, 1988, « Beegden, Nederzetting en grafveld uit IJzertijd en Romeinse Tijd », dans H. Stoepker (éd.), *Archeologische kroniek van Limburg over 1987* (Publications de la Société Historique et Archéologique dans le Limbourg 124), p. 346-363.
Roymans, Nico, 2009, « On the latènisation of Late Iron Age material culture in the Lower Rhine/Meuse area », dans J. Cession-Louppe (éd.), *Les Celtes aux racines de l'Europe*, Mariemont (Monographies du Musée royal de Mariemont 18), p. 99-114.
van den Broeke, Peter, 2012, *Het handgevormde aardewerk uit de IJzertijd en de Romeinse Tijd van Oss-Ussen. Studies naar typochronologie, technologie en herkomst*, Leiden, 2012.
Vermeulen, Frank, 1989, *Kelten, Romeinen en Germanen tussen Leie en Schelde. Archeologisch vondsten in Sint-Martens-Latem en in het zuiden van de Vlaamse Zandstreek*, Gent (Scholae archaeologicae 10)
Villes, Alain, 2003, « Les limites méridionales du "Jogassien" et du "Marnien" », dans S. Plouin & P. Jud (éd.), *Habitats, mobiliers et groupes régionaux à l'âge du Fer*, Dijon (*Revue Archéologique de l'Est* suppl. 20), p. 301-347.

IMITATION, INNOVATION ET TRANSFERT DE TECHNOLOGIE : LE FACIÈS ATLANTIQUE EN PÉNINSULE IBÉRIQUE À L'ÂGE DU BRONZE FINAL

Claire PEREZ

Doctorante en archéologie,
travaillant sous la direction de Michel Pernot et Alexis Gorgues ;
UMR 5607 - Ausonius, (CNRS/ Université de Bordeaux Michel de Montaigne)
claiperez@gmail.com

RÉSUMÉ

Il existe un faciès atlantique en péninsule Ibérique défini principalement par un ensemble d'objets en alliages cuivreux (armes, outils, éléments de parure,...), des pratiques communes (dépôt) et un cadre géographique précis : les régions littorales et pré-littorales de l'océan Atlantique. En outre, les découvertes récentes montrent non seulement que la façade méditerranéenne, mais, plus généralement, l'ensemble de la Péninsule, possède des objets de mêmes types et des pratiques similaires. Il s'agit alors de s'interroger sur cette répartition et sur la place de ces artefacts dans les sociétés de l'époque. Trois interrogations orientent les recherches :
- S'agit-il du même faciès, dont les limites géographiques seraient plus vastes ? L'ensemble de la production et des pratiques serait alors caractérisé par une grande similarité.
- S'agit-il d'une imitation du faciès atlantique par les populations d'autres sphères culturelles ? Il existerait donc une reconnaissance de l'objet « atlantique », qu'on cherche à reproduire ou à obtenir.
- Enfin, s'agit-il d'un transfert de technologie ? Dans ce cas, ce qui intéresserait les populations n'est pas l'objet, mais plutôt l'amélioration de celui-ci : quelques éléments technologiques familiers aux hommes de l'ouest seraient adaptés sur des produits de l'est.
Une partie du corpus étudié dans le cadre de la thèse de doctorat apporte quelques arguments au débat. La méthode employée permet de valoriser et de hiérarchiser chacun des éléments descriptifs ayant servi jusque-là à établir les anciennes typologies. Ces éléments devront être comparés les uns aux autres, en respectant le paramètre de variabilité – trop souvent oublié – lié aux impondérables de l'artisanat. Nous verrons alors que la chronologie n'explique pas tout et que le facteur technologique jouait un rôle majeur pour les populations du Bronze final de la péninsule Ibérique.

MOTS-CLÉS

Âge du Bronze final, péninsule Ibérique, faciès atlantique, mobilier métallique, transferts de technologies, cultures et techniques.

There is an archaeological facies of Atlantic regions in the west lands of Europe, mainly defined by a set of objects in copper alloys (weapons, tools, items of ornament,...), by common practices (deposit) and by a definite geographical area : the coastal and pre-coastal zones of the Atlantic Ocean. It should be noted that burial practices, domestic architecture or potteries are of different natures, which make it impossible to call it a homogeneous culture.
In the Iberian Peninsula, recent findings show that this facies is wider : not only the Mediterranean seaboard, but, more generally, the whole peninsula yield similar material and practices. Since a few years, investigators wonder about the existence of this complex and try to identify its features. It seems then important to examine the distribution and the role of these artifacts in the societies of that time. Three questions guide the research :
- Is it the same facies, whose geographical boundaries would be wider ? The entire production and practices would be then characterized by a high similarity.
- Is it an imitation of the Atlantic facies, made by people from other cultural spheres ? There was therefore a recognition of the 'Atlantic' object, that one sought to replicate or to obtain.
- Finally, is it a transfer of technology ? In that case, people had no interest in the object itself, but rather in its improvement : some technological elements familiar to the Western men were adapted with products coming from the East.
A part of the corpus studied in the doctoral dissertation provides some arguments in the debate. The method used allows a valuation and a ranking of each descriptive elements which served previously to establish past typologies. These elements should be compared to each other, in accordance with the variability parameter – too often forgotten –, linked to the imponderables of handicraft. We will thus see that the chronology does not explain everything and that the technological factor played a major role for populations of the Late Bronze Age in the Iberian Peninsula.

KEYWORDS

Late Bronze Age, Iberian Peninsula, archaeological facies of Atlantic regions, metallic artifacts, technology transfers, cultures and techniques.

Article accepté après évaluation par deux experts selon le principe du double anonymat

INTRODUCTION

Plusieurs territoires européens proches de l'océan Atlantique semblent renouer contact à l'âge du Bronze final, après une période d'éloignement progressif dès la fin de l'âge du Bronze ancien. Cet espace créé par la circulation des objets, des hommes et des idées est appelé depuis le milieu des années 1950 « Complexe atlantique », « Faciès atlantique » ou encore « Age du Bronze final atlantique » [1]. Ce travail est extrait d'une thèse de doctorat en cours, portant sur la circulation des objets de types atlantiques entre les domaines atlantique et méditerranéen de la péninsule Ibérique. Seront présentés ici les différents constats sur lesquels reposent les hypothèses de ce doctorat et la réflexion méthodologique menée dans ce cadre ces trois dernières années.

Pour saisir tous les enjeux de la méthodologie proposée et des nouvelles hypothèses développées il faut revenir au contexte de formation du complexe atlantique. Sur quelles bases scientifiques repose son identification ? Quelles en sont les bornes géographiques et chronologiques ? La péninsule Ibérique joue un véritable rôle dans la constitution de ce faciès, mais pas nécessairement celui qu'on attend, d'où un réajustement essentiel de la méthodologie de travail et des hypothèses.

L'âge du Bronze final atlantique

Les communautés du complexe atlantique présentent plusieurs points de convergence : elles partagent un espace maritime précis, un domaine géographique, physique et climatique semblable et des éléments de culture matérielle identiques. En outre, l'examen de ces témoins archéologiques indique que ces communautés possèdent des pratiques communes. La tradition du festin est partagée par la plupart des populations, de l'Irlande à la péninsule Ibérique, comme en témoigne la répartition des broches à rôtir, des crochets à viande et des chaudrons rivetés (**Fig. 1**). Les dépôts d'objets métalliques en milieu terrestre sec ou humide sont très courants sur l'ensemble du territoire durant tout l'âge du Bronze final. Cependant, ce même examen de la culture matérielle indique également de grandes variétés sociales,

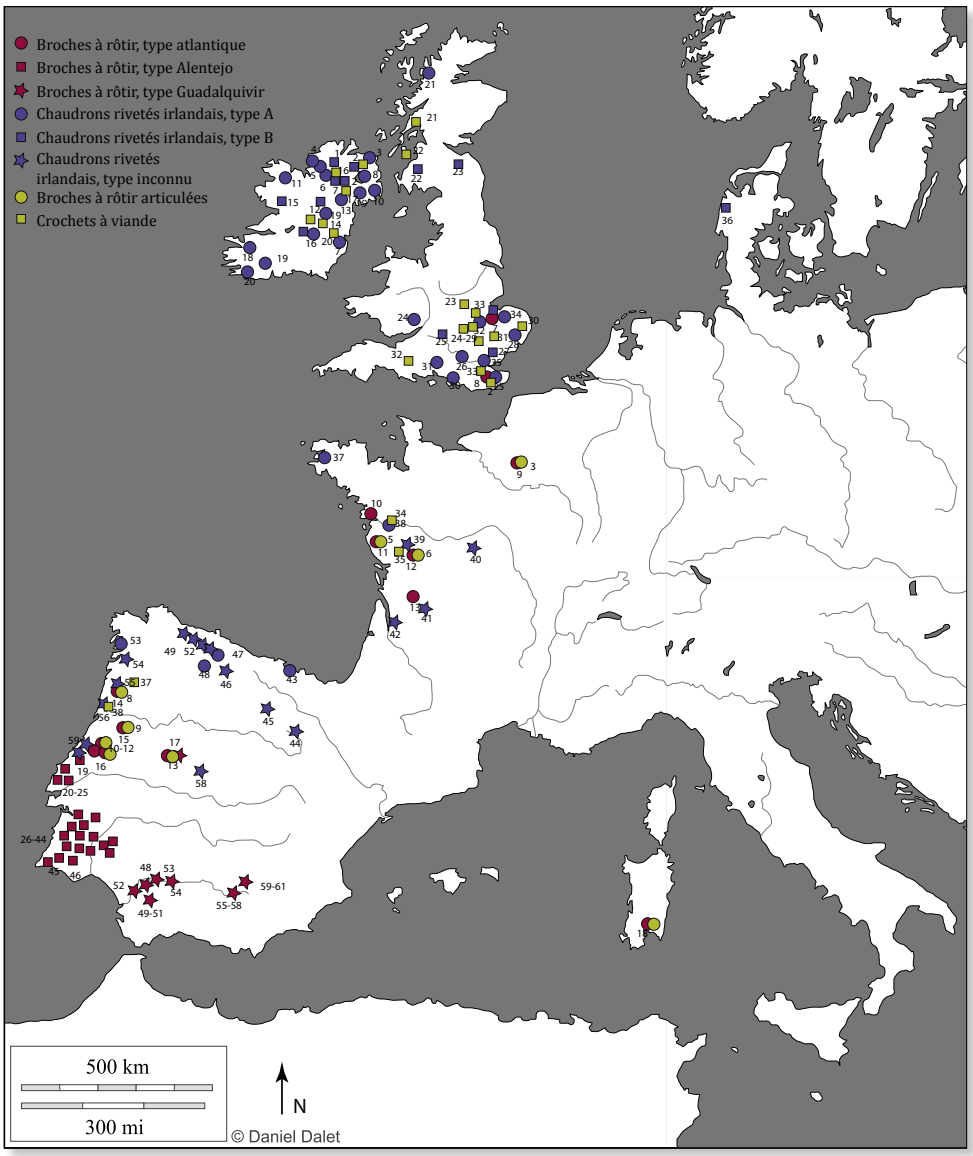

[1] MacWhite 1951 ; Coffyn 1985 ; Brun 1991 ; Milcent 2012

Figure 1 :
répartition des éléments de banquet en Europe atlantique, à l'âge du Bronze final.

D'après Coffyn 1985, cartes 21, 22 et 28.

Période chronologique	Alliage	Types d'objets
Bronze I 1250 - 1150 a.C.	Alliage binaire cuivre / étain (entre 5 et 10%)	Epée Ballintober, hache à talons et un anneau, pointes de lance
Bronze II 1100 - 900 a.C.		Epées pistilliformes, faucilles à douille, poignards Porto de Mós, pointes de lance, haches à talon et deux anneaux, orfèvrerie Berzocana, casques
Bronze III 900 - 850 a.C.		Dépôt de la Ría de Huelva, haches à douille, chaudrons rivetés, crochets à viande, broches à rôtir
Bronze IV 850 - 750/700 a.C.	Alliage ternaire cuivre / étain (~7.5%) / plomb (entre 50 et 75 %)	Epées de type Vénat, introduction du fer en Andalousie
Bronze V 700 a.C.		Haches à douille et deux anneaux, poignards à antennes et épées en fer à antennes

Figure 2 : les types d'objets par périodes chronologiques. D'après Almagro Gorbea, 1977.

culturelles, techniques et économiques au sein de ces communautés. En raison des frontières fluctuantes, d'une culture matérielle hétérogène et des problèmes de chronologie, les chercheurs sont amenés à réfléchir à la définition de ce faciès [2].

La péninsule Ibérique : province atlantique ?

Lorsqu'en 1946 Martínez Santa Olalla identifie un âge du Bronze atlantique, il tente en réalité de souligner une rupture qui se serait opérée au début du XII^e^ s. entre les origines méditerranéennes et orientales de la période précédente (1800-1200 av. J.-C.) et la véritable souche raciale du peuple espagnol [3]. L'identification d'un âge atlantique est donc fondée sur le modèle diffusionniste : le centre de rayonnement de la Péninsule est situé sur la façade atlantique qui reçoit les influences culturelles et raciales de l'Europe centrale – autrement dit des Celtes – et non plus de la Méditerranée, comme c'était le cas depuis le Néolithique [4]. Au début des années 1950, MacWhite reprend à son compte l'expression « d'âge du Bronze atlantique ». Il critique la vision diffusionniste – et raciste – de Santa Olalla mais ne réfute pas l'idée d'un âge atlantique. Au contraire, il propose une approche historico-culturelle en identifiant plusieurs groupes qui partagent des modèles précis (épées, haches, parure, vaisselle…) dont la diffusion au sein du complexe relève de contacts entre les peuples par voie maritime et non de la colonisation par d'autres cultures [5]. Il remarque en outre que les relations entre le domaine atlantique et la Péninsule sont antérieures à l'âge du Bronze final. Il met en relation les cultures mégalithiques de l'Andalousie et de l'Irlande, et souligne la correspondance entre certains artefacts (haches, plaquettes, idoles) qui présentent des formes et des décorations similaires aux modèles irlandais [6]. Une vingtaine d'années plus tard, Almagro Gorbea affine le découpage géographique en prônant une approche évolutionniste. Il existe pour cet auteur cinq aires distinctes occupées de 1250 à 700 av. J.-C., c'est-à-dire de l'âge du Bronze final I à l'âge du Bronze final IV [7]. À chaque période est recensé un type d'objet particulier composé d'un alliage cuivreux qui lui est propre (**Fig. 2**). Les publications des années 1980 de Coffyn et Ruiz Gálvez [8] ont permis de valoriser l'ancienneté de ces relations en démontrant que les liens entre la Péninsule et le reste du complexe remontaient au moins à l'âge du Bronze ancien. L'inventaire dressé par Coffyn permet de visualiser la répartition des vestiges en péninsule Ibérique : le quart ouest du territoire est identifié comme province atlantique (**Fig. 3**) [9].

En réalité, un constat fondé sur la répartition des vestiges de types atlantiques datés de l'âge du Bronze final

[2] Cette problématique relève de la définition des termes *culture, communautés, groupes, complexe, faciès…* Dans ce court exercice il semble hors-propos d'insister sur ce débat. Pour une première approche de la discussion on conseillera de se référer aux actes du colloque de Lisbonne : *Existe uma idade do Bronze Atlântico ?* (Susana Oliveira Jorge (éd.) 1998).

[3] Martínez Santa-Olalla 1946: La thèse raciale, et raciste, est la thèse principale défendue dans l'ensemble de son ouvrage.

[4] Martínez Santa Olalla était l'étudiant de Bosch Gimpera. Il était très proche des théories indo-européennes de Gustaf Kossina et de la pensée nazie. Il a effectué plusieurs cycles de conférences en Allemagne, sur invitation d'Heinrich Himmler. L'essentiel de sa pensée tend à prouver l'origine indo-européenne de l'Espagne, tout en refusant l'existence du peuple ibère (Mederos Martín 2003, p. 13-56).

[5] MacWhite 1951. Même si les témoins archéologiques manquent – principalement à son époque – il s'appuie sur les quelques exemplaires de barques retrouvées en Europe centrale et en Irlande pour démontrer l'importance de la navigation dès le Néolithique.

[6] MacWhite 1951, p. 20-28, fig. 4.

[7] Almagro-Gorbea 1977 ; 1986. L'auteur propose pour la fin de l'âge du Bronze de la péninsule Ibérique, une chronologie en cinq phases. Bronze final I : 1250-1150 av. J.-C.; Bronze final II : 1150-900 av. J.-C. ; Bronze final III : 900-850 av. J.-C. ; Bronze final IV : 850-750/700 av. J.-C. ; Bronze final V : 700 av. J.-C.

[8] Coffyn 1985 ; Ruiz-Gálvez Priego 1984.

[9] Coffyn 1985.

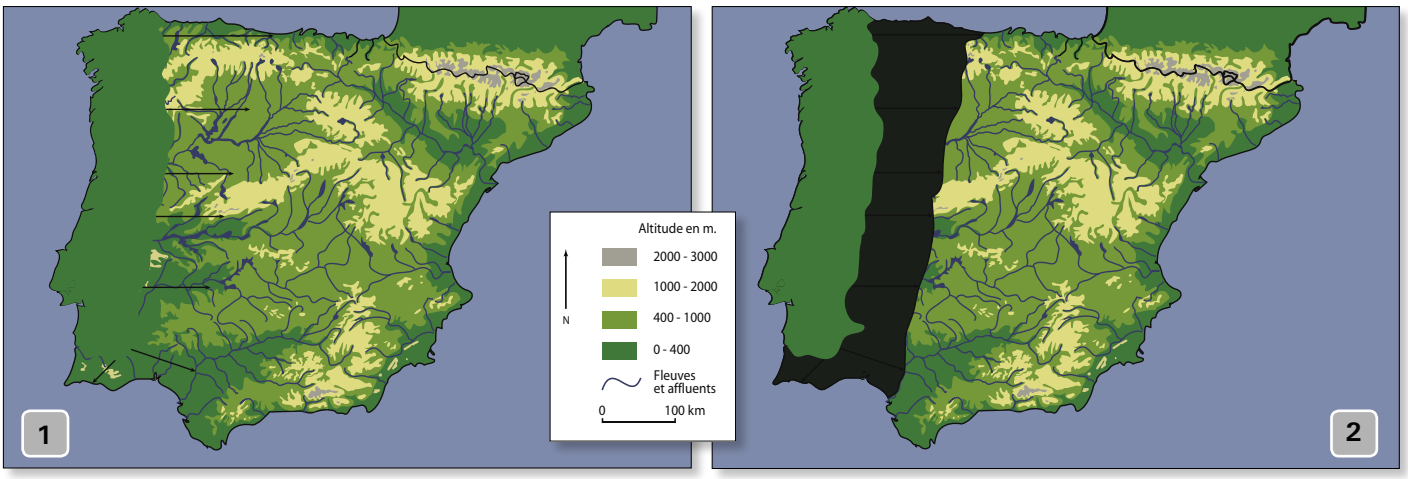

Figure 3 : l'évolution géographique du faciès atlantique, en péninsule Ibérique à l'âge du Bronze final.
1 : frontières définies par Santa Olalla puis MacWhite au milieu du XX^e siècle. **2** : La répartition des vestiges réputés de types atlantiques permet à Coffyn d'élargir les frontières du faciès au quart ouest de la péninsule Ibérique. Cartes de l'auteure.

nous permet de remettre en cause les limites du faciès généralement admises, cantonnées au quart ouest de la Péninsule.

LE CONSTAT

Coffyn propose des cartes de répartition des vestiges de l'âge du Bronze final atlantique qui montrent l'extension du faciès vers les zones littorales de la Méditerranée [10] (Fig. 4). Ces objets sont considérés comme des exceptions ce qui tend à démontrer que les populations des territoires de l'Est imitaient ou importaient des objets normalement fabriqués ou diffusés dans les territoires atlantiques habituels [11].

En réalité, la présence de ces objets n'est pas anecdotique même si la concentration des vestiges est moins importante vers la Méditerranée que dans les territoires de l'Ouest. Cela ne s'explique pas uniquement par la position périphérique des zones méditerranéennes par rapport aux territoires habituels. Pour comprendre cette répartition il faut également prendre en compte les différents contextes de découverte, les cadres chronologiques de chaque vestige et le développement de la recherche scientifique dans les régions et départements actuels.

Deux catégories d'objets se distinguent : les différents types de haches et les épées. Quelques rares pointes de lances sont recensées, très peu de poignards, et des éléments de parure souvent peu caractéristiques d'un type ou d'une période. Cette prédominance des haches et des épées est également visible dans le quart ouest de la péninsule Ibérique, considéré comme le berceau du faciès. La proportionnalité entre les différents types de vestiges est la même à l'ouest et à l'est, même si le nombre de découvertes est manifestement moindre vers la Méditerranée (**Fig. 4**).

La répartition des vestiges s'organise autour de trois gros foyers, différents du quart ouest de la Péninsule. Le premier longe la côte entre les Pyrénées et l'embouchure de l'Èbre et s'étend le long du fleuve en direction de la Rioja. Le deuxième foyer est situé en Andalousie, le long du Guadalquivir et de ses affluents. Le troisième foyer est très proche, il se développe le long de la côte méditerranéenne, entre Almería et le sud de Valencia. On retrouve quelques vestiges également le long du Tage et des ses affluents, au pied du Système Central.

Constater l'éclatement des frontières et la présence de vestiges à l'opposé des zones habituellement identifiées comme atlantiques n'est pas suffisant. Il faut maintenant caractériser les relations qui existent entre les vestiges de l'ouest et du reste de la péninsule Ibérique.

Figure 4 : répartition des objets réputés de types atlantiques, en péninsule Ibérique, à l'âge du Bronze final. Carte de l'auteure.

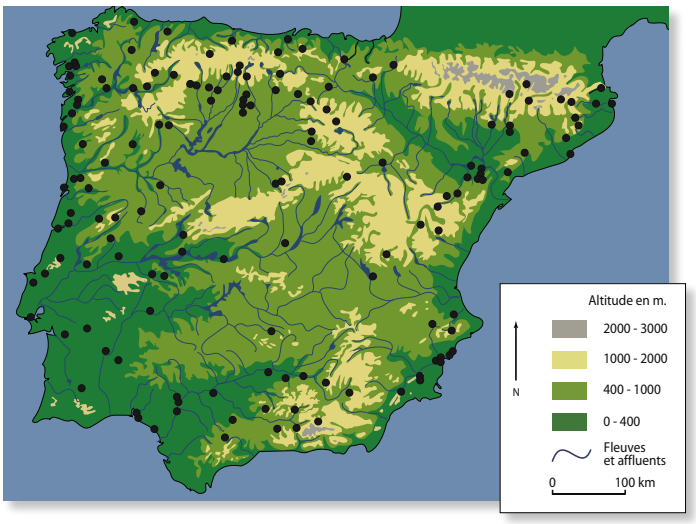

[10] Coffyn 1985.
[11] Harrison 1974, p. 229 ; Alonso Fernández & Jiménez Echevarría 2009, p. 21-22.

POUR UNE AUTRE RÉFLEXION MÉTHODOLOGIQUE

QUELS SONT LES LIENS ENTRE LES OBJETS DE TYPES ATLANTIQUES DE LA PÉNINSULE IBÉRIQUE?

Les découvertes récentes montrent que la façade méditerranéenne et, plus généralement, l'ensemble de la Péninsule, possèdent également des objets de même type et des pratiques similaires. Il s'agit alors de s'interroger sur cette répartition et sur la place de ces artefacts dans les sociétés de cette époque. Trois interrogations orientent les recherches :

- Ces objets sont-ils des productions atlantiques typiques à l'intérieur d'un complexe plus vaste dont on aurait mal saisi les frontières au premier abord ? L'ensemble de la production et des pratiques serait alors caractérisé par une grande similarité. La péninsule Ibérique dans son intégralité pourrait être identifiée comme une province atlantique.

- S'agit-il d'une imitation des types atlantiques par des populations d'autres sphères culturelles ? Il existerait donc une reconnaissance de l'objet « atlantique », qu'on cherche à reproduire ou à obtenir. Ce schéma expliquerait la présence de moules dans les territoires « non atlantiques », c'est-à-dire en dehors du quart ouest de la Péninsule, et permettrait d'accepter également l'importation de certains artefacts.

- Enfin, s'agit-il d'un transfert de technologie ? Dans ce cas, ce qui intéresse les populations n'est pas l'objet, mais l'amélioration de celui-ci : quelques éléments technologiques familiers aux hommes de l'ouest sont adaptés sur des produits de l'est afin d'obtenir une « efficacité technique » supérieure aux modèles indigènes. Ce schéma permet de développer de nouveaux types, des sortes d'artefacts hybrides pour lesquels on retrouve des éléments technologiques du faciès atlantique et des éléments souvent moins fonctionnels, qui sont liés au fonctionnement interne des communautés [12].

Des éléments de réponse peuvent être déduits des recherches précédentes, mais elles présentent certaines limites qu'il faut caractériser et tenter de dépasser.

DES MÉTHODES QUI ONT FAIT LEUR PREUVE

Actuellement l'étude de l'âge du Bronze final atlantique repose sur des chrono-typologies qui mettent en évidence de possibles groupes culturels et chronologiques. Ces chrono-typologies sont fondées sur des critères purement descriptifs : la forme de la garde des épées, la section de l'embouchure des haches à douille, la présence d'un ou plusieurs anneau(x) sur les haches, la longueur de la flamme des pointes de lance, le système de fixation des poignées d'épées, etc. Il ne s'agit pas de mettre de côté ces critères qui ont prouvé qu'ils étaient en partie efficaces : par cette méthode, les épées à langue de carpe de type Huelva, caractéristiques de la fin de l'âge du Bronze en péninsule Ibérique, ont pu être distinguées des épées de type Nantes, qui, elles, sont caractéristiques du faciès en langue de carpe de la France et de la Grande-Bretagne, daté de l'âge du Bronze final III [13]. Un calage chronologique précis a été établi pour l'âge du Bronze final atlantique de la Gaule en se fondant sur la description des objets et en les comparant à leurs homologues ibériques et britanniques [14].

POUR ALLER PLUS LOIN

La limite principale de cette méthode descriptive est la multiplication de types différenciés dans certains cas par des éléments peu pertinents. Des variations dans un groupe d'objets qui se ressemblent ne s'expliquent pas nécessairement par la volonté de produire un objet différent. Ce procédé présente également le désavantage de retirer l'objet de son contexte de fabrication et d'usage, notamment en excluant le contexte de découverte de l'analyse. En résumé, cette méthode étudie l'objet trouvé, le vestige archéologique et non l'objet utilisé. Les problématiques soulevées dans ce travail autorisent une réflexion méthodologique parallèle, qui repose sur ce système de description en intégrant d'autres paramètres qui prennent en compte les éléments liés au contexte général de vie des objets [15].

Concrètement, les informations contenues dans la base de données ont été rassemblées dans trois tableaux (un pour les haches, un pour les épées et un pour les pointes de lance). Ces tableaux ont été élaborés en respectant deux principes :

- Les sous-catégories d'objets (différents emmanchements des haches, différentes lames des épées) introduisent un biais méthodologique parce qu'elles empêchent

[12] En d'autres termes il s'agit d'éléments ou de comportements qui apparaissent illogiques aux yeux des chercheurs actuels car ils ne répondent pas aux modèles sociaux que nous connaissons. Les mécanismes de construction des communautés de l'âge du Bronze sont plus abstraits pour les chercheurs actuels car moins visibles, mais pourtant, ils ont un impact direct sur les vestiges matériels. Il peut s'agir par exemple d'éléments décoratifs ou de la conservation d'anciens outils considérés comme traditionnels alors même que d'autres seraient plus efficaces.

[13] Brandherm & Moskal-del-Hoyo 2010, p. 432

[14] Milcent 2012 et particulièrement les pages 166-169.

[15] Le contexte général de vie correspond à toutes les étapes que l'objet va connaître : de sa fabrication à son abandon et sa redécouverte pas les archéologues.

de développer une réflexion sur la fonction, sur l'efficacité technique ou sur la symbolique des objets. Ces sous-catégories sont donc, dans un premier temps, abolies.

- Le deuxième grand principe permet d'intégrer ces réalités liées à la fabrication et à l'usage des objets à l'intérieur des tableaux. Les critères de description qui sont choisis doivent permettre de redonner une place majeure à l'objet utilisé et non à l'objet trouvé. Ces réalités interviennent à chaque étape de la vie d'un objet, de sa conception à son dépôt.

DE LA CONCEPTION AU DÉPÔT D'UN OBJET : DIFFÉRENTES RÉALITÉS QUI INFLUENT SUR LA FORME DU VESTIGE

Différencier le vestige de l'objet utilisé apparaît comme le point central de la réflexion méthodologique proposée ici. L'artefact va subir plusieurs étapes depuis sa conception jusqu'à sa découverte qui vont influer sur la forme du vestige. Ces étapes correspondent à différentes réalités – techniques, artisanales, sociales, économiques ou taphonomiques – qu'il faut définir et expliquer pour comprendre l'objet trouvé.

La réalité technologique

Un outil ou une arme doivent répondre à certains critères censés optimiser leur utilisation, en s'adaptant au mieux aux activités pour lesquelles ils sont conçus (dans le cas où ce n'est pas la forme de l'objet qui détermine son usage).

De même qu'on distingue la forme d'une épée destinée à frapper de taille (avec la tranche) ou d'estoc (avec la pointe), on distingue également les armes destinées au combat rapproché, des armes de jet, destinées à blesser à distance.

La réalité artisanale

La valeur artisanale, c'est-à-dire la facilité variable avec laquelle les artisans fabriquent la pièce est étroitement liée à la valeur technologique. Les artisans vont rencontrer un certain nombre de limites pour fabriquer leurs objets qui vont parfois déterminer leur usage.

- Les conditions physiques (espace de travail, matériel) et climatiques dans lesquelles ils vont réaliser l'objet.

- Les savoir-faire dont ils disposent, leur expérience, leur degré d'agilité, qui vont influer sur la qualité de l'alliage, la facture du moule, la finesse des décors et des finitions, les dimensions de l'objet etc. La différence de masse ou de longueur des objets peut s'expliquer par l'absence de standardisation ou de production à la chaîne. Même si les artisans souhaitent fabriquer plusieurs moules à la même effigie ou fondre plusieurs objets dans le même moule il semble évident que des décalages vont se créer, lors de la fonte ou des étapes de finition. Ces différences que nous observons à la loupe étaient certainement peu visibles pour les populations de l'âge du Bronze.

Les réalités sociales, culturelles, idéologiques …

Ces valeurs sont particulièrement difficiles à appréhender. Il ne s'agit pas d'éléments purement fonctionnels, au moins au bout d'un certain temps. Ce sont des éléments qui vont renvoyer à un lignage, à une croyance ou à une tradition. Ils peuvent devenir systématiques sans pour autant créer un dysfonctionnement dans le cas où ils disparaitraient. Certaines haches à douille illustrent très bien cette idée : leur extrémité proximale est décorée par des simulacres d'ailerons en relief qui rappellent les haches à ailerons – élément technologique qui finit par passer dans la tradition décorative. Certaines de ces valeurs vont être appréhendées plus facilement tandis que les autres resteront dans la partie invisible de l'histoire archéologique.

La réalité économique

La réalité économique est celle prise en compte lors d'un échange, vente, prêt, calcul de la richesse d'une personne ou d'une communauté, coût de fabrication de la pièce. Elle peut être liée à la valeur précédente en ce sens que sa valeur marchande augmentera ou diminuera en fonction de la symbolique de l'objet. Au contraire elle peut être beaucoup plus concrète et dépendre de l'alliage (couleur de l'objet), de la masse ou de la taille des artefacts.

La réalité taphonomique

Ce phénomène intervient après l'abandon ou le dépôt de l'objet. Il s'agit de tous les phénomènes, anthropiques ou naturels, qui vont affecter l'objet à l'intérieur de son contexte stratigraphique. Pour plusieurs raisons ce dernier peut varier au cours du temps : terre remuée par l'homme ou les animaux, effondrement du terrain, courants maritimes, alluvions, précipitations. Lorsque la position stratigraphique de l'objet ne change pas elle peut alors renseigner efficacement sur la fonction de l'objet. Cette réalité peut s'observer à l'œil nu sur le vestige : corrosion, rouille, fractures, disparition des matières périssables (bois, os, tissus…) ou des décors, rayures, impacts…

L'ensemble de ces réalités, confrontées les unes aux autres, doit permettre de mieux comprendre la structure de la société de l'âge du Bronze final. Elle doit faciliter l'identification d'éventuels groupes qu'il s'agisse de groupes culturels, technologiques ou économiques.

ÉLÉMENTS DE CONCLUSION

Nous avons vu que la démarche évolutionniste et l'approche typo-chronologique ne permettent pas de prendre pleinement conscience des contraintes qui encadrent la production d'un objet métallique. Ainsi, les variations qui existent d'un objet à l'autre peuvent être le reflet de techniques artisanales différentes ou de besoins culturels et technologiques variés. Ces variations ne sont pas systématiquement le résultat d'une évolution naturelle fondée sur la recherche de la performance et de l'amélioration. Ainsi, les premières conclusions qui se dessinent permettent d'ouvrir une réflexion sur l'utilisation des épées, des haches et des pointes de lance au cours de l'âge du Bronze final. Dans le premier cas on notera une recherche d'individualisation marquée, nettement appuyée par les contextes de découvertes qui donnent de l'importance à l'objet, en l'isolant du reste du matériel ou par exemple en l'exposant dans des lieux stratégiques : grottes, rochers, contenants divers, etc. La fabrication d'une hache, et a fortiori son utilisation démontrent au contraire une grande variété de types et de formes, en partie liée à la chronologie mais principalement issue des traditions techniques, artisanales et culturelle des différents acteurs. En outre, ces différents choix apparaissent être également déterminés par la fonction première de l'objet : arme ou outil. Concernant les pointes de lance, la réflexion évolue au fur et à mesure qu'elle s'éloigne des préjugés concernant l'utilisation de l'artefact. À terme, nous espérons proposer des pistes sérieuses permettant d'aborder la place et la fonction de cet objet au sein du répertoire métallique de la fin de l'âge du Bronze : s'agit-il d'une arme de jet, fonctionnelle, solide et performante ?

Enfin, la nouvelle démarche permet de prendre la mesure de l'intégration de la péninsule Ibérique dans le monde atlantique. Le développement de types d'objets particuliers est le premier argument plaidant pour un rôle actif de la Péninsule face aux autres régions européennes. Cette piste de réflexion doit être menée en perspective des études typo-chronologiques pour tenter d'identifier les réseaux d'échanges, d'imitations et d'innovations dans lesquels s'inscrit la péninsule Ibérique de la fin de l'âge du Bronze.

Les conclusions détaillées de ce travail ont été présentés en soutenance le vendredi 20 décembre 2013 et feront l'objet de publications ultérieures. ■

BIBLIOGRAPHIE

Almagro-Gorbea, M., 1977, *El Bronce final y el período orientalizante en Extremadura*, Madrid.

Almagro-Gorbea, M., 1986, Bronce final y Edad del Hierro. La formación de las etnias y culturas prerromanas, in F. Jordá Cerdá (éd.), *Historia de España. Prehistoria-1*, Madrid, p. 341-532.

Alonso Fernández, C., Jiménez Echevarría, J., 2009, « El depósito de armas del bronce final de "Los Cascajos", Grañón (La Rioja) », *Gladius* 29, p. 7-38.

Brandherm, D. & Moskal-del-Hoyo, M., 2010, « Las espadas en lengua de carpa - aspectos morfológicos, matalúrgicos y culturales », *Trabajos de Prehístoria* 67, 2, p. 431-456.

Brun, P., 1991, « Le Bronze atlantique et ses subdivisions culturelles : essai de définition », *in* C. Chevillot et A. Coffyn (éd.), *L'âge du Bronze atlantique : ses faciès, de l'Écosse à l'Andalousie et leurs relations avec le Bronze continental et la Méditerranée, Actes du 1er colloque du parc archéologique de Beynac*, Beynac, p.11-24.

Coffyn, A., 1985, *Le Bronze final atlantique dans la Péninsule ibérique*, Université de Bordeaux III, Centre Pierre Paris, 441 p.

Harrison, J.R., 1974, « Nota acerca de algunas espadas del bronce final en la Península Ibérica », *Ampurias* 36, p. 225-234.

MacWhite, E., 1951, *Estudios sobre las relaciones atlánticas de la Península Hispánica en la Edad del Bronce*, Madrid, Seminario de Historia primitiva del Hombre (Disertaciones Matritenses, II), 151 p.

Martínez Santa-Olalla, J., 1946, *Esquema paletnológico de la península hispánica*, Diana, 1946

Mederos Martín, A., 2003, « Julio Martínez Santa-Olalla y la interpretación aria de la Prehistoria de España (1939-1945) », *Boletín del Seminario de Estudios de Arte y Arqueología* 69, p. 13-56.

Milcent, P.-Y., 2012, *Le temps des élites en Gaule atlantique : chronogie (sic) des mobiliers et rythmes de constitution des dépôts métalliques dans le contexte européen, XIIIe-VIIe av. J.-C.*, Rennes (Archéologie et culture), 253 p.

Ruiz-Gálvez Priego, M., 1984, *La Península Ibérica y sus relaciones con el círculo cultural atlántico*, Universidad Complutense, Madrid.

INTERRELATIONS ET EMPRUNTS ARCHITECTURAUX ENTRE ÉGÉE ET LEVANT : LE CAS DES ÉDIFICES À FOYER CENTRAL (XIII^{e} - XI^{e} S. AV. J.-C.)

Jérémy LAMAZE

Docteur, UMR 7044 ARCHIMÈDE
(CNRS/Université de Strasbourg)
jeremy.lamaze@gmail.com

Je tiens à remercier ici Cl. Barbau et A. Labrude de la possibilité qu'elles m'ont offerte de prendre part à ce séminaire doctoral de Protohistoire, dédié aux interactions culturelles en Europe.

Note : les siècles s'entendent avant J.-C.

RÉSUMÉ

À la fin de l'âge du Bronze, tant à Chypre qu'au Levant sud, on observe l'apparition de pièces à foyers dans des édifices à caractère public ou à fonction cultuelle. Pourtant, ce genre d'aménagement semble étranger tant à la tradition architecturale chypriote que syro-palestinienne. Auparavant, que ce soit dans les habitats ou bien dans les temples, il semble que les foyers ne faisaient pas partie des aménagements des pièces – tout au plus les trouve-t-on à l'extérieur des constructions, en général dans des cours, en particulier dans les palais cananéens. Les spécialistes ont mis en relation cette nouveauté avec une série d'innovations technologiques, traditionnellement interprétées comme égéennes, décelables au travers de la culture matérielle (constructions en pierre de taille, céramique mycénienne IIIC:1b, baignoires, etc.).

Mots-clés
Édifices à foyer central, foyers, mégaron, salles de banquets, architecture élitaire, élites.

At the end of the Bronze Age, both in Cyprus and Southern Levant, we observe the appearance of hearth rooms in ceremonial buildings of public or religious nature. Nevertheless, that kind of installation seems foreign both to the Cypriot and the Syro-Palestinian architectural tradition. Previously, whether it was in settlements or in temples, it seems that hearths were not set up in rooms – at best, they are found outside of the constructions, generally in courtyards (particularly in the Canaanite palaces). Specialists have connected this novelty with a series of technological innovations, traditionally interpreted as Aegean and detectable through the material culture (buildings in ashlar masonry, Mycenaean IIIC:1b pottery, bathtubs, etc.).

Keywords
Central hearth buildings, hearths, megaron, banquet halls, elite architecture, elites.

Article accepté après évaluation par deux experts selon le principe du double anonymat

INTRODUCTION

Que ce soit en Crète, en Chypre ou au Levant sud, les spécialistes ont invoqué une origine helladique pour expliquer l'apparition *c.* 1200 de bâtiments caractérisés par un hall à foyer central. Cette période charnière coïncide en effet avec, d'une part, le mythe de la colonisation achéenne de Chypre d'après les sources littéraires grecques tardives et, d'autre part, avec l'établissement des « Peuples de la mer » ou Philistins au Levant sud d'après les sources égyptiennes et bibliques. Ainsi, l'origine de ces édifices à foyer, documentés dans les principaux sites de Méditerranée orientale, serait à rechercher dans la culture égéenne et en particulier mycénienne. Comment expliquer que ce parti architectural ait trouvé un terrain aussi favorable d'une rive à l'autre de la Méditerranée ? Que nous apprend l'étude de ces bâtiments et du mobilier qui y était associé sur leurs usages ? Doit-on systématiquement les interpréter comme des lieux de culte, plutôt que comme des lieux d'interaction sociale à la dimension essentiellement politique ?

POINT DE DÉPART

Plus que nulle autre, la civilisation mycénienne nous a légué les vestiges de foyers aux proportions imposantes, situés au centre de vastes halls, au cœur des palais. La taille considérable, voire démesurée, de ces aménagements n'a rien de fonctionnel [1] : elle répond à la monumentalité attendue d'une salle d'apparat et témoigne de l'importance du symbole véhiculé par le foyer pour ces sociétés [2]. Dans l'unité principale du palais de Pylos [3], par exemple, était aménagé un foyer circulaire de plus de 4 m de diamètre (**Fig. 1**), orné d'un riche décor de stuc peint [4]. En Grèce péninsulaire, ce phénomène s'explique d'autant plus que le substrat helladique conservait des traces très anciennes d'un rôle éminemment symbolique du foyer. En atteste la situation de Malthi-Dorion, en Messénie, où la pièce à foyer (A1) apparaît clairement comme l'apanage de la résidence la plus en vue de tout l'habitat, au sommet de la colline (**Fig. 2**), au moins à partir de l'Helladique moyen (HM) [5]. Il s'agit de l'une des constructions les plus anciennes d'un habitat fortifié. Elle comporte un foyer absidal dès les premières phases de son aménagement [6] et constitue l'une

[1] Pierpont 1990, p. 262.

[2] Wright 1994, p. 45, 58, 59-60.

[3] Nous adoptons la terminologie neutre de « pièce » ou d'« unité principale », établie par P. Darcque, spécialiste de l'habitat mycénien, pour désigner le noyau architectural des palais helladiques, afin d'éviter des désignations confuses, préférant ainsi réserver le terme de mégaron aux contextes homériques (Darcque 1990, p. 31 ; Schnapp-Gourbeillon 1998 ; Darcque 2005, p. 319-320). Voir également Hellmann 2006, p. 36-49 : « théorie du mégaron ».

[4] Blegen & Rawson 1966, p. 85.

[5] Hägg 1968, p. 46 ; Wright 1994, p. 45.

[6] Valmin 1938, p. 29, fig. 20.

Figure 1 : Pylos (Messénie), foyer de l'unité principale du palais (photo de l'auteur).

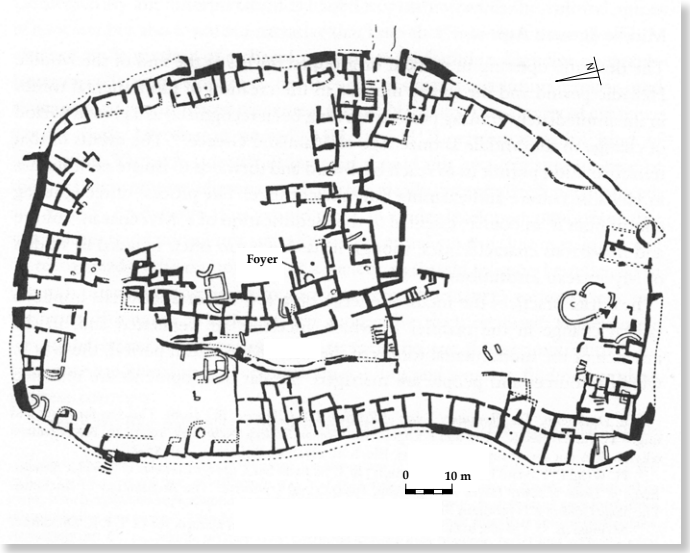

Figure 2 : Malthi (Messénie), plan simplifié de l'habitat (d'après Wright 1994, p. 44, fig. 3.2).

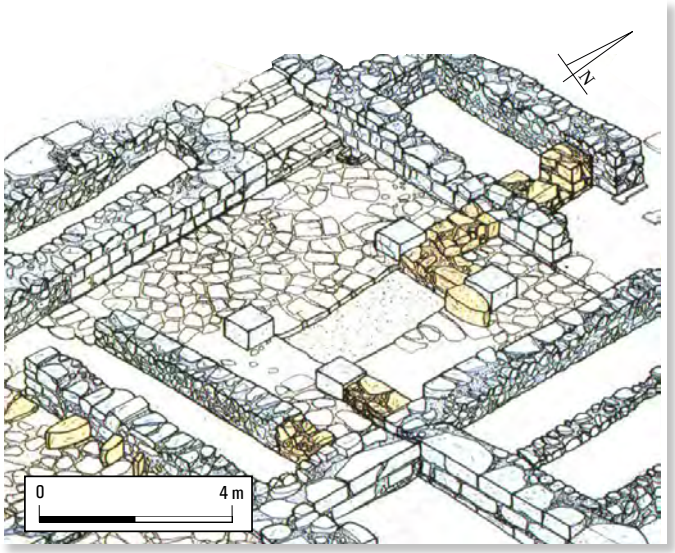

Figure 3 : Galatas (Crète), foyer monumental du palais (d'après Rethemiotakis 1999, pl. 153).

des plus grandes pièces de l'habitat, abritant en son centre le plus grand foyer mis au jour dans l'établissement [7]. Le mobilier céramique a, en particulier, livré une vingtaine de coupes à boire dont certaines, plus fines que les autres, étaient des importations.

Or, de toute évidence, le symbole du foyer avait une place prépondérante sur l'île de Crète dès l'âge du Bronze également. À cet égard, il est remarquable, et pourtant rarement remarqué, que la plus ancienne attestation d'un foyer monumental, en contexte palatial, ne soit pas mycénienne mais minoenne (**Fig. 3**). Si l'on en croit la chronologie établie par G. Rethemiotakis, on trouve en effet un vaste foyer rectangulaire (3 x 1,50 m), encadré par quatre piliers, dans le palais minoen de Galatas – au moins dès le Minoen récent (MR) IA [8] –, alors que les plus anciens vestiges mycéniens comparables, ceux d'Iklaina en Messénie, ne remontent qu'à l'Helladique récent (HR) IIIA2 [9].

Une série d'exemples témoigne du succès de ce parti architectural sur l'île à partir de la période postpalatiale. On rencontre des foyers encadrés par des supports verticaux au cœur de plusieurs complexes architecturaux : dans le quartier Nu de Malia (pièce II, 6) [10], ainsi qu'à Sissi, deuxième centre urbain de la plaine maliote, dans le hall 3.1, situé au sommet de la colline du Bouffo, et qui pourrait faire partie d'un complexe palatial de petite dimension [11]. Cette tendance n'est pas démentie durant la phase suivante, au MR IIIC, où une pléthore d'exemples documente cette typologie en Crète. On dénombre tout d'abord la série des « *megara* » en contexte d'habitat. Sur les sites sensiblement contemporains de Chalasmenos [12], Karphi [13] et Smari [14], ceux-ci prennent la forme d'une série de trois bâtiments orthogonaux contigus, caractérisés pour la plupart par des foyers et des banquettes, et témoignent essentiellement de la pratique de banquets. Il en va de même dans le complexe architectural Epsilon de Kephala-Vassilikis où parmi un ensemble de pièces – dont certaines avaient une fonction cultuelle évidente en raison de la présence de *paraphernalia* – se distingue nettement un vaste hall rectangulaire à foyer, encadré par deux colonnes suivant l'axe longitudinal de la pièce [15]. À Vronda-Kavousi, un foyer occupait le centre de la pièce principale du bâtiment A-B, l'une des plus vastes d'un habitat, située sur la zone sommitale du site [16].

LES ÉDIFICES À FOYER CHYPRIOTES

Parmi une série de changements ou d'innovations observables sur l'île (voir *infra*), l'introduction de pièces à foyer occupe une place de choix. D'après les spécialistes, si des foyers sont attestés à Chypre depuis le Néolithique, ce n'est qu'à partir des environs de 1200 qu'ils deviennent une caractéristique essentielle des « bâtiments publics » ou des grands « halls communautaires », en particulier sur

[7] Valmin 1938, p. 79-80.

[8] Rethemiotakis 1999, p. 723-724 ; Maeir & Hitchcock 2011, p. 55.

[9] À Iklaina, la première phase de l'édifice Gamma est datée de l'HR IIIA2 avancé (communication personnelle de M. Cosmopoulos). Voir : http://iklaina.files.wordpress.com/2011/11/2009report.pdf (p. 4, fig. 5-6).

[10] A. Pariente, *BCH* 113 (1993), p. 889 ; Driessen 1994, p. 72 ; Farnoux & Driessen 1995, p. 313.

[11] Gaignerot-Driessen 2011, p. 93-99. L'édifice occupait une position proéminente et devait être visible de loin (p. 100) : « The Sissi Hall seems indeed to reflect a message of power ».

[12] Tsipopoulou 2004 ; Tsipopoulou 2005 ; Tsipopoulou 2011.

[13] Nowicki 1999, p. 150-151, fig. 3-4 (avec bibliographie).

[14] Pour la bibliographie, voir : Viviers 2004.

[15] Eliopoulos 1998.

[16] Day *et al.* 2009.

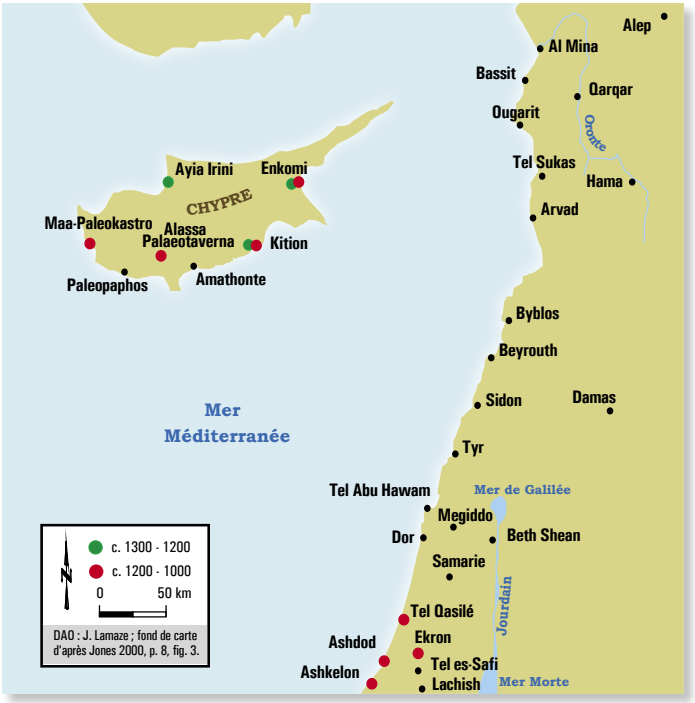

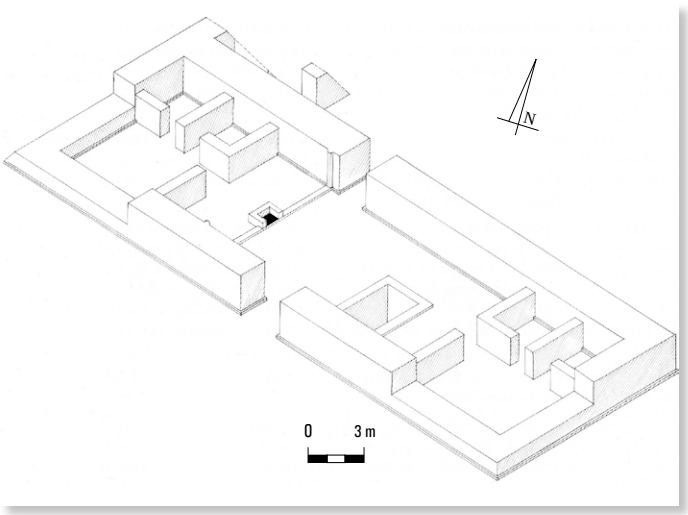

▲ **Figure 5 : Alassa-Paliotaverna (Chypre), « Hearth Room », axonométrie partielle (d'après Hadjisavvas & Hadjisavvas 1997, p. 144, fig. 1).**

◀ **Figure 4 : carte de répartition des édifices à foyer chypriotes et levantins à la fin de l'âge du Bronze.**

des sites traditionnellement associés à des populations nouvelles, venues de l'ouest, comme à Maa-Palaeokastro et Alassa-Paliotaverna (**Fig. 4**). D'après une théorie communément admise, leur existence à Chypre doit être mise en relation avec le passage ou l'arrivée de populations mycéniennes sur l'île **[17]**. Tout comme dans le monde égéen, ces foyers occupent une position proéminente, la plupart du temps centrale, au sein des bâtiments. Ceux-ci sont attestés dans trois types de contextes :

a) dans des complexes architecturaux de type palatial

La situation exceptionnelle d'Alassa-Paliotaverna documente l'existence d'un « *Hearth Room* » au sein d'un vaste bâtiment en pierre de taille **[18]** qui constitue l'un des plus grands connus sur l'île pour cette période. À ce stade préliminaire de la publication, l'aile sud du bâtiment a été interprétée comme un ensemble destiné à des pratiques cérémonielles, notamment en raison de l'absence de vases ou d'objets de nature domestique **[19]**. Parmi les pièces aménagées à l'intérieur de ce corps de bâtiment, l'une d'elles est caractérisée, dans sa partie centrale, par un foyer quadrangulaire maçonné (65 cm de côté) **[20]**, ainsi que par la présence de demi-colonnes à ciselures (**Fig. 5**) **[21]**. L'ensemble est défini comme un « bâtiment public contenant un lieu de culte » (*c.* 1190) **[22]**.

À l'instar des palais mycéniens, dans les années 70, les archéologues ont cru pouvoir identifier des « *megara* » à Chypre, en référence à l'architecture palatiale helladique, dont l'unité principale était occupée par un foyer aux proportions monumentales et encadré par des colonnes (voir *supra*). C'est ainsi que l'on trouve, au XII^e^ siècle, dans la ville fortifiée d'Enkomi, à l'endroit d'un vaste bâtiment en pierre de taille comprenant deux groupes de pièces reliées entre elles, un « Mégaron ouest », célèbre pour son sanctuaire du « dieu aux cornes », et un « Mégaron est », vraisemblablement dédié à une « déesse double » **[23]**. Le premier ensemble de pièces s'organise autour d'un vaste hall (pièce 45), caractérisé par trois supports verticaux dans l'axe longitudinal et d'une surface de combustion (diam. 50 cm) située

[17] Les scénarios sont variés : colons achéens, émigrants fuyant la chute du système palatial, « Peuples de la mer », etc. : Karageorghis 1998, p. 278-279 ; Karageorghis 2000, p. 266 ; Yasur-Landau 2010, p. 146-147, 234-235 ; Maeir & Hitchcock 2011, p. 58.

[18] Par « bâtiment en pierre de taille » nous faisons référence au terme *ashlar building*. À propos de cette terminologie, voir : O. Callot dans Karageorghis & Demas 1985, p. 176. Dans l'aile sud du bâtiment II d'Alassa, il s'agit en effet d'une architecture en grand appareil (certains blocs pouvant mesurer plus de 2 m de long) : le parement interne était constitué de blocs d'orthostates à bossage, décorés de ciselures, reposant sur une plinthe légèrement saillante ; jusqu'à cinq assises sont conservées par endroits. Une baignoire en argile est attestée dans la pièce B.

[19] Hadjisavvas 1994 , p. 113 ; Hadjisavvas 1996 , p. 32.

[20] Le foyer est constitué d'un bloc monolithique, encadré sur trois côtés d'une margelle de briques crues, cuites par l'usage de feux répétés ; le quatrième côté étant accolé à un stylobate courant d'un bout à l'autre de la pièce.

[21] Hadjisavvas 1994 ; Hadjisavvas 1997 ; Hadjisavvas S. & Hadjisavvas I. 1997 ; Karageorghis 1998 ; Webb 1999, p. 125-127 ; Meier & Hitchcock 2011, p. 57.

[22] Si la construction de ce bâtiment remonte au CR IIC (*c.* 1300-1230), c'est seulement dans une deuxième phase, au CR IIIA:1, qu'il est équipé d'un foyer. Ce deuxième état est attesté tant par la céramique (*pithoi* à reliefs et vases de type *White Painted Wheelmade III*) que par l'architecture : notoirement, les murs de cloisons qui délimitent ces pièces ne sont pas appareillés avec le corps de bâtiment, ce qui témoigne d'un réaménagement, lors d'une phase architecturale postérieure. Ces pièces recouvrent l'emplacement d'une cour dans laquelle était aménagée, au centre, une fosse rectangulaire maçonnée.

[23] Niveau IIIB (*c.* 1190/1150-1125/1100) : Dikaios 1969, p. 195-199, 199-200 ; Webb 1999, p. 96-99, 99-101.

un peu en retrait à l'ouest par rapport à cet alignement (**Fig. 6**). On y accédait par une rue longeant le bâtiment au sud. Comme c'est souvent le cas dans les contextes chypriotes, cet espace semble à la fois avoir servi pour des pratiques cultuelles et pour des activités artisanales [24]. Cinq crânes de bœufs ainsi que des ossements, découverts près du foyer, doivent certainement être mis en relation avec la statue d'un « dieu aux cornes » provenant de la pièce 10, qui appartient cependant à un contexte plus récent. Une statuette de divinité féminine janiforme, d'où le nom de « déesse double », provient de la pièce 11. Cette pièce, ainsi que la pièce 12, qui communique au nord avec un vaste hall rectangulaire, constituent le « Mégaron est » [25]. Le cœur de ce complexe est équipé, au centre, d'un foyer aménagé sur une plate-forme vaguement circulaire (diam. 1,70 m ; H. 10 cm) [26]. Outre des fosses taillées dans le rocher, la pièce semble avoir été, au moins en partie, couverte : deux trous de poteaux sont présents dans son axe E-O. Des dalles situées autour du foyer, initialement interprétées comme des bases pour des supports verticaux, pourraient en réalité avoir servi de tables à offrandes [27]. Le mobilier témoigne essentiellement d'activités de banquet (quinze coupes à boire, un plat, une pierre à moudre) [28], bien que la sphère cultuelle ne soit pas absente (figurine féminine aux bras levés, proximité avec la pièce 11).

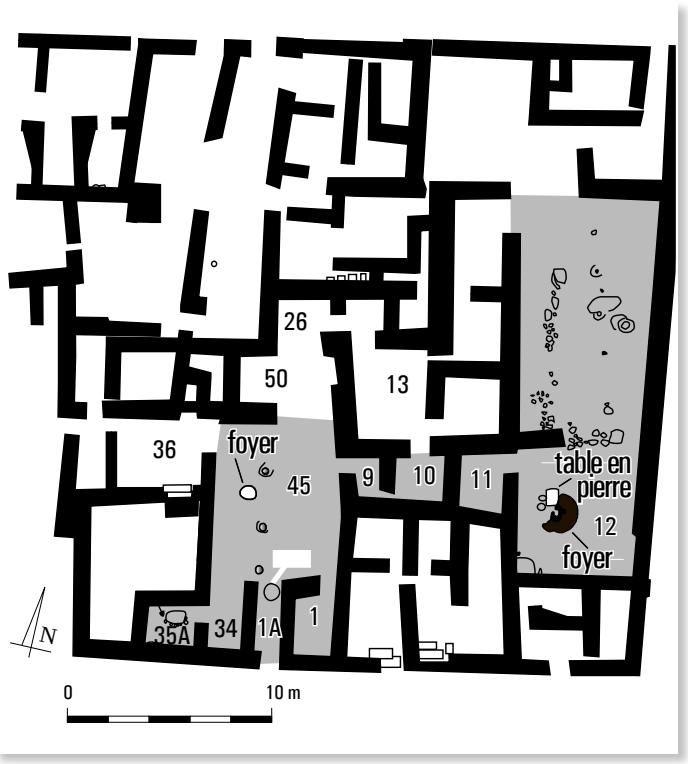

Figure 6 : Enkomi (Chypre), « Ashlar Building », « Mégaron est » et « Mégaron ouest », phase du CR IIIB, plan simplifié, (d'après Webb 1999, p. 93, fig. 36).

b) dans les sanctuaires urbains

À Kition-Kathari, la construction du « temple 2b » s'inscrit dans un vaste programme de réaménagement du sanctuaire au XII^e siècle [29]. L'édifice fait partie d'un complexe architectural unitaire avec le « temple 1 ». Ils sont reliés entre eux par deux grandes cours ouvertes qui communiquent entre elles : respectivement les téménos A et B [30]. Le « temple 2b » reprend en grande partie les fondations d'un premier édifice (voir *infra*). Son espace intérieur est couvert par un portique au nord. Le foyer, non loin duquel se trouve une table à offrande peu élevée (H. 35 cm) au sud, est délimité par une ligne de petites pierres qui superpose un foyer plus ancien.

À la même période, l'aménagement des « temples jumeaux 4a et 5 » témoigne également de la présence de foyers [31]. Le « temple 4a » est un édifice indépendant,

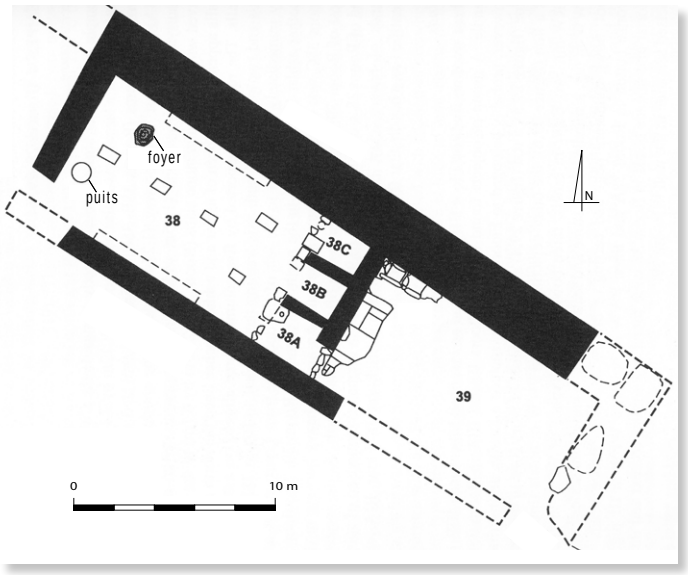

Figure 7 : Kition-Kathari (Chypre), sanctuaire, « temple 4a », plan simplifié (d'après Webb 1999, p. 78, fig. 28).

[24] Parmi le mobilier, on dénombre : une pierre à moudre, un petit taureau, ainsi qu'une faucille en bronze, deux petites cornes en feuilles d'or (peut-être pour un rhyton en forme de tête de taureau) et des morceaux de feuille d'or, un moule pour des bijoux en or, un poids en hématite, un couvercle en ivoire, un fer de lance miniature en bronze.

[25] « Room 12 was the megaron proper » : Dikaios 1969, p. 200.

[26] La plate-forme est constituée de tessons recouverts d'une épaisse couche de mortier en terre crue. Le foyer proprement dit était aménagé dans un espace approximativement rectangulaire (70 x 40 cm).

[27] Webb 1999, p. 100 ; Knapp 2008, p. 222.

[28] Deux coupes, un *amphoriskos*, ainsi qu'une pierre à aiguiser proviennent de la plate-forme du foyer. Plusieurs petits objets en bronze, une feuille d'or, ainsi qu'une balle de fronde figurent parmi l'inventaire du mobilier de la pièce : Knapp 2008, p. 222.

[29] Karageorghis 1976, p. 67-69 ; Karageorghis & Demas 1985, p. 49-55 ; Webb 1999, p. 64-71.

[30] Différentes hypothèses ont été proposées pour les modalités d'accès à l'édifice : voir O. Callot dans Karageorghis & Demas 1985, p. 189-199, fig. 67-71.

[31] Karageorghis 1976, p. 65-73, 92-94 ; Karageorghis & Demas 1985, p. 73-77 ; Webb 1999, p. 77-80, 80-84.

construit directement contre le mur de fortification de la cité. Il est constitué d'une pièce rectangulaire et d'une cour dallée (**Fig. 7**). Dans la pièce principale, la présence de cinq bases rectangulaires en calcaire indique que la pièce était, au moins en partie, couverte (voir *infra*). Deux banquettes en grand appareil sont aménagées le long des parois au nord et au sud. On trouve un foyer de forme circulaire au NO (diam. 0,90/1,10 m) dont la typologie n'offre aucun parallèle sur le site [32], ainsi qu'un puits, près de l'entrée. Le « temple 5 » est situé plus au sud, de manière adjacente et légèrement oblique par rapport au bâtiment que nous venons de décrire. L'édifice possède également deux banquettes, mais son espace intérieur est divisé en trois ailes par deux rangées de quatre bases en calcaire [33]. Trois aires de combustion et un foyer ont pu être identifiés (diam. 1,25/1,60 m) entre celles-ci [34].

À partir de la deuxième moitié du XI^e siècle, le seul bâtiment à foyer attesté dans le sanctuaire de Kition est le « temple 4b » (**Fig. 8**) [35]. Après un hiatus (aucun foyer n'est attesté dans cet édifice depuis la fin du XII^e siècle), sa présence au beau milieu de la pièce principale est remarquable. Bordé par un petit muret (H. 12 cm), le foyer adopte la forme d'un arc de cercle outrepassé (diam. 1,20 m), auquel est accolée une plate-forme trapézoïdale à l'est (« autel E ») [36]. Outre des cendres et des tessons, il contenait des ossements d'animaux, dont certains étaient calcinés.

c) dans les habitats

Des pièces à foyer sont attestées dans l'un des rares habitats chypriotes connus pour cette période [37] : celui du site fortifié de Maa-Palaeokastro, sur la côte méridionale de l'île (*c.* 1200). Il s'agit des pièces 61, 75 et 76, réparties entre les bâtiments II et IV (**Fig. 9**) [38]. La pièce 61, dont l'usage devait être essentiellement culinaire, comporte un vaste foyer elliptique (*c.* 1,50 x 1,05 m) [39], légèrement décalé vers le nord, dans l'axe longitudinal

[32] Il s'agit d'un foyer surélevé, constitué de bandes verticales irrégulières de terre, d'argile et de briques crues, solidaires entre elles : Karageorghis & Demas 1985, p. 66.

[33] Il pourrait y en avoir eu cinq à l'origine.

[34] Il s'agit d'un foyer à même le sol, sur une sole d'argile rubéfiée. Contre celui-ci était aménagée une fosse qui contenait un plateau en pierre et un bol ; au NO, une autre fosse, plus petite, contenait des cendres et des ossements d'animaux.

[35] La mise en place d'un foyer est datée du sol IA : *c.* 1050/1000.

[36] Cette plate-forme, également appelée « table à offrandes », comportait sur l'un de ses flancs deux graffiti représentant des bateaux. La table d'autel, avec une série de petites cupules, est interprétée comme une table de jeux : Smith 2009, p. 80-82, fig. III.2, p. 162.

[38] Iacovou & Michaelides 1999 ; Smith 2009, p. 3.

[38] Karageorghis & Demas 1988, p. 20-21, 41-42, pl. XVI : 6 et 7 ; pl. 10 : 2.

[39] Il s'agit d'un foyer posé, constitué d'un lit de tessons (principalement de *pithoi*), recouvert par une couche de plâtre, et bordé de briques crues.

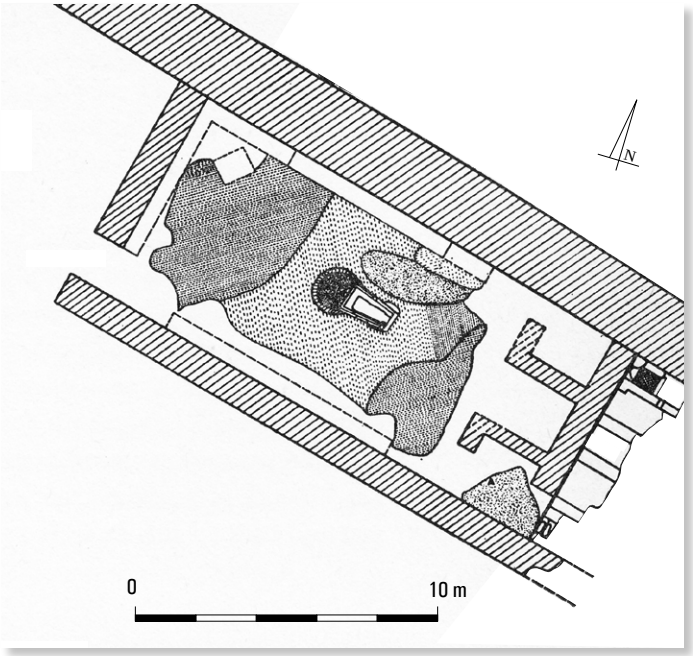

Figure 8 : Kition-Kathari (Chypre), sanctuaire, « temple 4b », plan simplifié (d'après Karageorghis 1976).

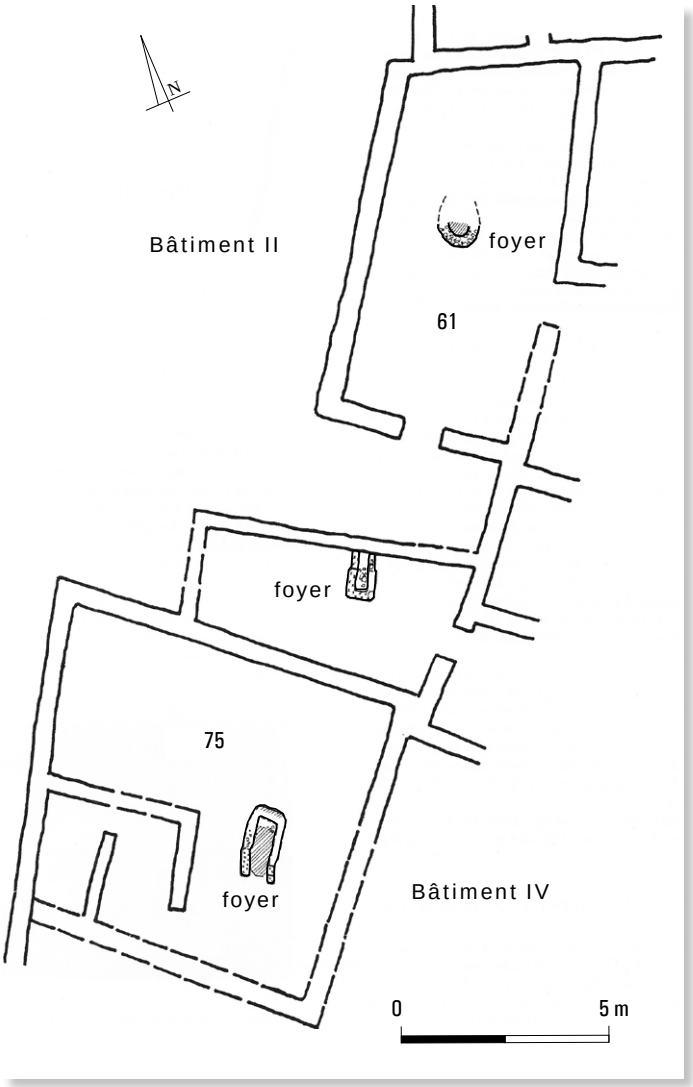

Fig. 9 : Maa-Palaeokastro (Chypre), bâtiments II et IV, plan simplifié (d'après Karageorghis 2000, p. 269, fig. 13.15).

Figure 10 : Enkomi (Chypre), « Ashlar Building », phase du CR IIIA, plan simplifié (d'après Fisher 2008, p. 92, fig. 4).

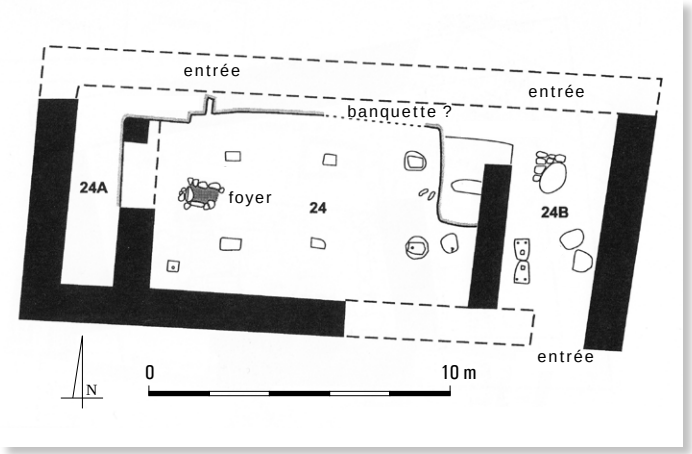

Figure 11 : Kition-Kathari (Chypre), sanctuaire, « temple 2a », plan simplifié (d'après Webb 1999, p. 40, fig. 11).

de la pièce [40]. La pièce 75 est caractérisée par un foyer de facture similaire [41]. Un nombre important de vases de stockage et d'outils lithiques pour la transformation des céréales indique qu'elle servait au stockage, à la transformation des aliments, et de salle de banquet [42]. La dimension multifonctionnelle de la pièce est accréditée par la présence de pesons, de ciseaux et d'une fusaïole [43].

Cependant, à Chypre, quels que soient les contextes, on trouve des antécédents architecturaux de ces halls à foyer dès le début du XIIIe siècle, ce qui contredit la théorie d'une apparition soudaine *c.* 1200.

Sur le site d'Enkomi, à l'endroit de l'« *Ashlar Building* », plusieurs pièces plus anciennes que le « Mégaron est » et le « Mégaron ouest » (voir *supra*), ont reçu la même désignation en raison de leur monumentalité, de leur plan relativement régulier, et de la présence de foyers :

- dans le niveau IIB (*c.* 1230), la pièce principale du « Mégaron ouest » était caractérisée par un foyer circulaire, situé vers le fond, dans l'axe longitudinal de la pièce [44] ;

- dans le niveau IIIA (*c.* 1220-1210), le noyau central du bâtiment était constitué d'une vaste pièce, divisée en trois espaces par deux piliers monumentaux (**Fig. 10**) [45]. Un foyer quadrangulaire (*c.* 1,20 m de côté), légèrement surélevé (*c.* 5/10 cm), délimité par des dalles et vraisemblablement encadré par quatre colonnes en bois, occupe la partie septentrionale du hall, dans le prolongement du vestibule d'entrée [46]. Une quantité importante de céramique mycénienne a été découverte en association avec le foyer, parmi laquelle plusieurs bols, un plat, un cratère en cloche, deux hydries et trois jarres à anse [47]. Deux autres pièces (46 et 45) abritaient des foyers rectangulaires, en position centrale. La première, ouvrant sur une cour, a livré des vestiges liés à la préparation de nourriture (pierre à moudre), ainsi qu'un fragment de tablette inscrite en syllabaire chypro-minoen [48]. La seconde contenait, quant à elle, un cratère qui était associé au foyer [49].

On retrouve également des pièces à foyer dès le Chypriote récent (CR) IIC dans la succession des « temples » de Kition-Kathari. Au début du XIIIe siècle [50], le sanctuaire de Kition est composé de deux « temples » [51], situés de part et d'autre d'un jardin sacré [52], derrière le mur de fortification de la ville. Le « temple 2a », de plan légèrement trapézoïdal, est composé de trois pièces. Selon toute vraisemblance, la pièce principale n'était que

[40] La pièce a livré une concentration de patelles, de céramiques de stockage, ainsi qu'une passoire et un couteau en bronze ; hormis un bol caréné de type mycénien, peu de céramique fine est attesté : Karageorghis & Demas 1988, p. 21 ; Meier, Hitchcock 2011, p. 57.

[41] Foyer en forme de U : *c.* 1,70 x 0,85 m ; H. *c.* 14 cm.

[42] Parmi la céramique, on dénombre trois coupes à boire mycéniennes et trois *skyphoi*. Les restes de trois ovicapridés et d'un porc proviennent de la zone située au sud du foyer ; l'ensemble du sol de la pièce conserve des cendres et de restes de matières carbonisées : Karageorghis, Demas 1988, p. 41.

[43] Karageorghis & Demas 1988, p. 42.

[44] Dikaios 1969, p. 48-51, pl. 251 ; Dikaios 1971, p. 487.

[45] Dikaios 1969, p. 173-175, pl. 273.

[46] Dikaios 1969, p. 175.

[47] Dikaios 1969, p. 314-315.

[48] Dikaios 1969, p. 186.

[49] Il s'agit d'un cratère en céramique fine, de type *Rude Style* : Dikaios 1969, p. 183, 321-322.

[50] Cette phase située *c.* 1300-1190 correspond au sol IV, daté soit du CR IIC (Karageorghis & Demas 1985 ; Karageorghis 1990, p. 19-21 et n. 5), soit du CR IIIA (Kling 1987 ; Kling 1989, p. 41-44, 68-79, 82, 87).

[51] Yasur-Landau 2010, p. 145.

[52] Karageorghis 1973, p. 522 ; Smith 2009, p. 162.

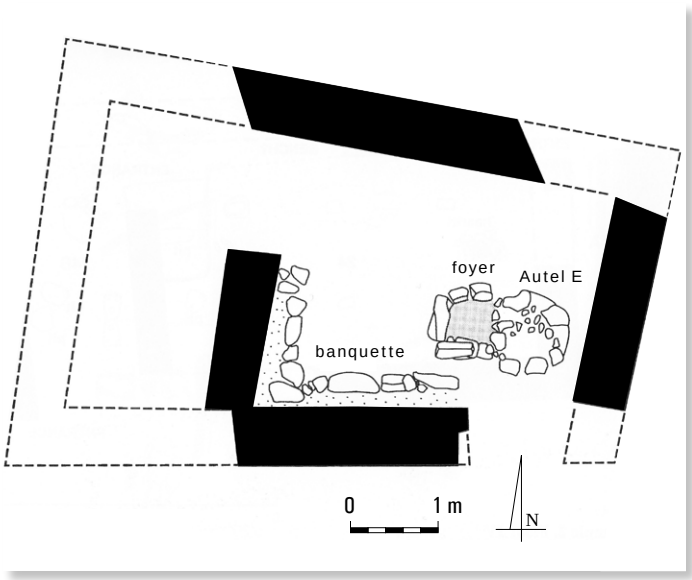

Figure 12 : Kition-Kathari (Chypre) : sanctuaire, « temple 3 », plan simplifié (d'après Webb 1999, p. 39, fig. 10).

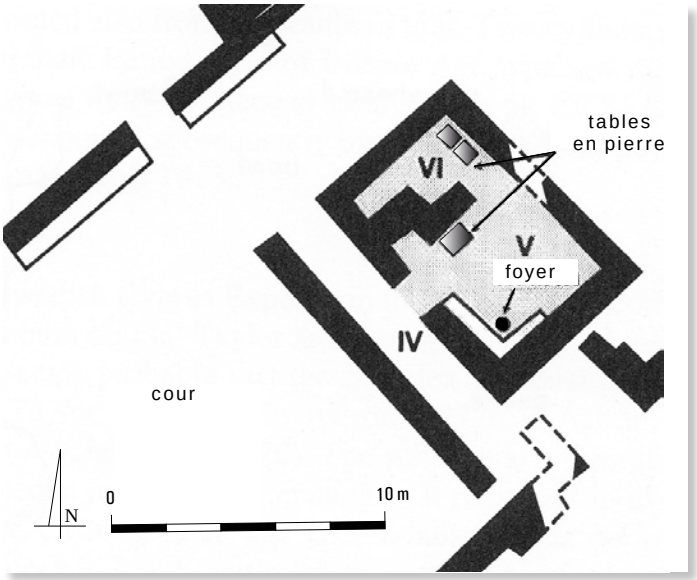

Figure 13 : Ayia Irini (Chypre) : petit sanctuaire à banquette, plan simplifié (d'après Webb 1999, p. 55, fig. 17).

partiellement couverte. Un foyer en forme de U (*c.* 90 x 50 cm) [53] occupe l'emplacement d'une cour entre deux portiques – dont témoignent six bases de piliers, parmi lesquelles une ancre en pierre –, tandis qu'une banquette courait probablement le long de la paroi septentrionale (**Fig. 11**). Deux fosses, dont l'une était remplie de cendres et d'ossements carbonisés, sont présentes dans la partie est. Le mobilier témoigne essentiellement de repas (vaisselle mycénienne à boire et de banquet, pierres à moudre) [54]. De plan trapézoïdal, le « temple 3 », plus petit, est constitué de deux pièces. La plus vaste est équipée d'une banquette aménagée contre les murs sud et ouest, ainsi que d'un foyer de même typologie que le précédent (*c.* 55 x 45 cm) [55]. Une plate-forme (« autel E ») grosso modo circulaire (diam. 85/95 cm ; H. 10 cm), faite de pierres et d'argile, lui était accolée à l'est (**Fig. 12**). Les sols ayant été détruits par la construction d'un édifice plus récent, hormis des ossements calcinés, ainsi que des cendres, aucun objet ne nous est parvenu. En revanche, trois *bothroi* contemporains, situés au NE, qui apparaissent liés à l'utilisation de l'édifice [56], ont livré des dépôts témoignant de pratiques rituelles (ancres en pierre, figurines mycéniennes), artisanales (creuset en argile, peson) et de commensalité.

Sur le site d'Ayia Irini, dans la partie ouest de la côte septentrionale de l'île, une petite pièce à foyer et à banquette, occupant l'angle SO d'un édifice, se trouvait en relation avec une vaste cour (**Fig. 13**) [57]. La nature des trouvailles (figurines de bovidés, supports et tables d'offrandes en pierre) témoigne d'un édifice cultuel dans lequel on préparait et l'on consommait des repas rituels. Le foyer contenait des cendres et des restes d'ossements d'animaux ; il en était de même de l'ensemble des sols de l'édifice [58].

D'autres pièces à foyer sont attestées dans un quartier d'habitation situé contre le mur de fortification de la cité d'Enkomi, dans le niveau IIIA (fin XIII^e^ s.). Celles-ci avaient pour particularité d'être équipées de banquettes (pièces 77 et 89A) [59]. La pièce 77 comporte trois bases de colonnes, approximativement dans l'axe longitudinal, et un foyer au centre de la moitié sud de la pièce, prenant la forme d'une plate-forme basse (*c.* 1 x 0,50 m ; H. 10 cm) [60]. Contre la paroi de la pièce, directement à l'ouest du foyer, est aménagée une banquette concave pavée (P. Dikaios parle de « trône »), tandis qu'au sud se trouvaient les vestiges d'un banc en bois. De même, la vaste pièce 89A, pourvue d'un foyer et d'une banquette, comportait deux blocs en pierre cubiques : vraisemblablement des sièges. Bien que ces pièces témoignent avant tout d'unités domestiques, comme en atteste la présence de meules [61], au moment de leur découverte, l'inventeur de ce site les a comparées à des halls

[53] Le foyer est délimité par de gros blocs de pierre mis de chant, qui superposent un cailloutis sur trois côtés, laissant une ouverture à l'est. La sole est constituée d'une dalle.

[54] On note également la présence d'un rhyton décoré d'un murex, d'une fusaïole, d'une balle de fronde, d'une lampe, de perles en faïence et de deux bagues.

[55] Il contenait une couche de cendres de 10 cm.

[56] Il pourrait s'agir de fosses de rebuts : Karageorghis & Demas 1985, p. 26.

[57] Gjerstad *et al.* 1935, p. 642-824 ; Webb 1999, p. 53-58.

[58] Gjerstad *et al.* 1935, p. 662 ; Gjerstad 1980, p. 112. Initialement daté du CR IIIA, un récent réexamen du mobilier situe désormais l'édifice au CR IIC (XIII^e^ s.) : Webb 1999, p. 57.

[59] Karageorghis 1998, p. 277.

[60] Cette plate-forme était pavée de dalles de grès recouvertes de mortier.

[61] Yasur-Landau 2010, p. 145.

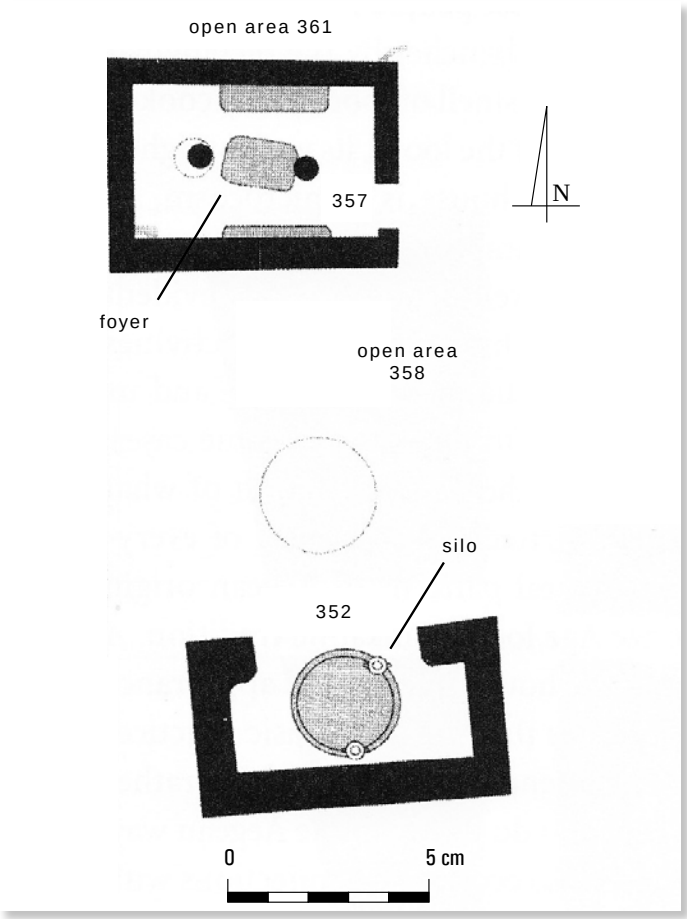

Figure 14 : Tel Miqne-Ekron (Levant sud), secteur IV, bâtiment 357, plan simplifié (d'après Mazow 2005, fig. 5.2).

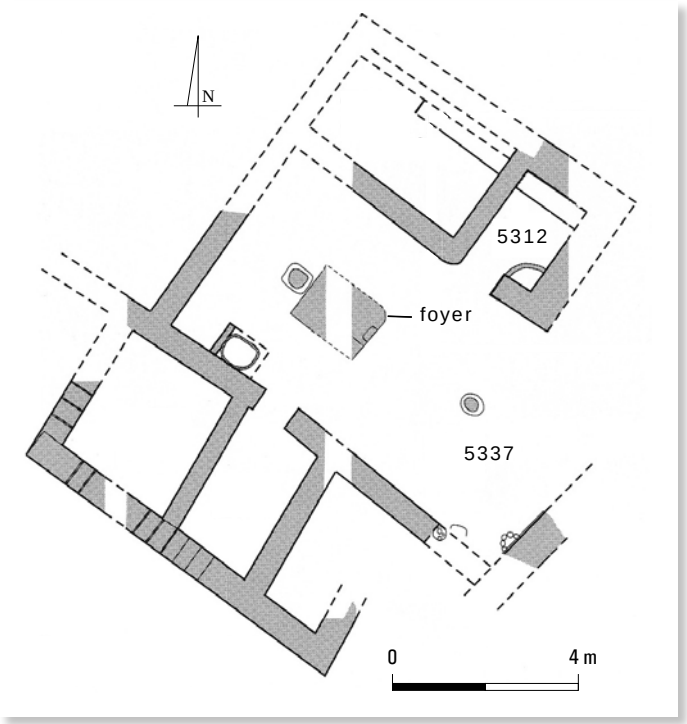

Figure 15 : Tel Ashdod (Levant sud), unité 5337, plan simplifié (d'après Dothan & Ben-Shlomo 2005, p. 28, fig. 2.7).

de « *megara* » [62]. La pièce 77 serait un « vaste hall, somptueux », comparable à l'aménagement de la salle du trône de Pylos [63] ; les sièges : des « trônes » pour le « seigneur » de cette maison et sa femme [64].

LES ÉDIFICES À FOYERS AU LEVANT SUD

En contexte levantin, une série d'édifices documente un trait architectural nouveau sur des sites que la tradition biblique associe aux Philistins. Parmi d'autres innovations présentes dans ces cités, l'apparition de pièces spécifiques pour des foyers, souvent monumentales, a été interprétée par les spécialistes comme une influence de la culture égéenne. L'abondant renouvellement de la documentation archéologique ces dernières années n'a pourtant pas été suivi d'une meilleure compréhension de ces espaces, souvent considérés comme des « temples » ou des « halls de palais », à l'instar de leurs pendants chypriotes et égéens.

Au XII^e siècle, des pièces associant foyer, banquette(s) et colonnes sont présentes dans les habitats [65]. Au cœur de la cité de Tel Miqne-Ekron (secteur IV), le bâtiment 357 – qui connaît deux phases d'occupation comprises entre le début du XII^e et le XI^e siècle [66] – figure parmi les premiers exemples connus de cette région. Il s'agit d'un édifice indépendant constitué d'une seule pièce, à laquelle on accédait par une entrée non axiale située dans la partie méridionale du mur est (**Fig. 14**). Au centre de la pièce se trouve un foyer rectangulaire surélevé, constitué de briques crues, et pavé de petits cailloux et de tessons. Il est encadré par deux bases de colonnes, selon un aménagement qui suit l'axe longitudinal de la pièce. Deux banquettes sont présentes dans la partie médiane des murs : au nord et au sud. Durant cette première phase (VIIB), le mobilier se résume à un bol mycénien [67], un vase de typologie égéenne [68], ainsi qu'à des os de poulet. Peu de temps après (niveau VIIA) est aménagée une nouvelle pièce abritant un silo (352), quelques mètres plus au sud [69]. Enfin, dans une phase successive (niveau VI), la pièce à foyer 357 – qui se trouvait jusqu'alors dans une zone d'habitat laissée libre de toute

[62] Dikaios 1969, p. 113.

[63] Dikaios 1969, p. 106 et pl. 205.

[64] Dikaios 1969, p. 112-113, pl. 264.

[65] Les édifices sont présentés par ordre chronologique, du plus ancien au plus récent.

[66] Niveau VIIB / VIIA (début XII^e s.) ; niveau VIB / VIA (XII^e-XI^e s.). La couche VII repose directement sur les ruines de la cité du Bronze moyen : Dothan 2003, p. 193-194, 196 ; Mazow 2005, fig. 5.3-4 ; Yasur-Landau 2010, p. 235-236, 278.

[67] Il s'agit d'un vase MR IIIC:Ib, de fabrication locale, décoré de spirales antithétiques.

[68] Il s'agit d'un vase en forme de taureau en course (*flying gallop*).

[69] Deux jarres, un *askos* miniature en forme d'oiseau, ainsi qu'un bol mycénien (de fabrication locale) à décor de vagues antithétiques, y sont recensés.

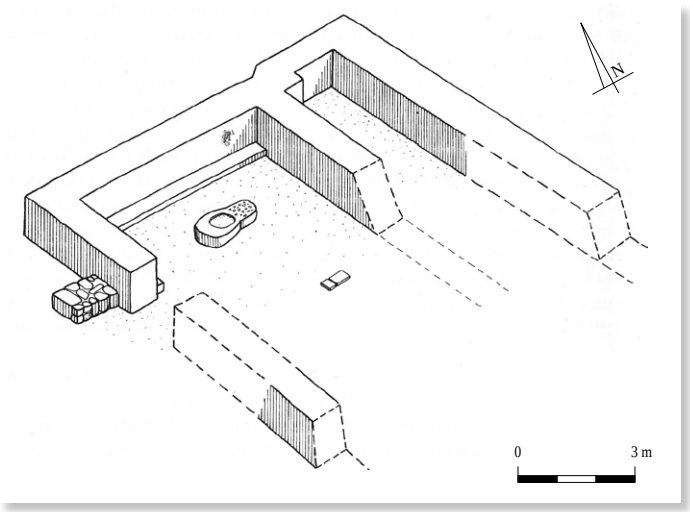

Figure 16 : Tel Qasilé (Levant sud), « Hearth Building », axonométrie partielle (d'après Mazar 1986, p. 5, fig. 3).

construction – a été intégrée dans un complexe architectural, bien qu'elle conserve un accès indépendant.

À Tel Ashdod, dans un quartier d'habitation, daté du courant du XII^e siècle, on trouve un hall à foyer dans un ensemble de pièces qui constitue l'unité 5337 (**Fig. 15**) [70]. Dans l'axe longitudinal de la pièce principale, deux bases de colonnes encadraient un foyer rectangulaire surélevé (H. 50 cm) [71]. Bien que dans l'alignement des colonnes, il n'occupait pas le centre de la pièce ; il était accolé à la colonne occidentale. Des vases, une pierre à moudre ainsi que des figurines (notamment de type *Ashdoda*) sont attestés dans cette pièce, tandis qu'un riche mobilier, parmi lesquels des bijoux, proviennent de la pièce 5312 [72].

À Tel Qasilé, un édifice à foyer appelé « *Hearth Building* », daté du milieu du XII^e siècle, a été mis au jour dans un secteur éminent de la cité (secteur C) qui regroupait un ensemble d'édifices publics ainsi qu'un temple (**Fig. 16**) [73]. Il se compose d'un hall, accessible depuis l'extérieur, ainsi que d'une autre pièce plus à l'est [74]. Dans la pièce principale (335) court une banquette le long du mur nord ainsi que dans le retour d'angle à l'ouest. Un foyer surélevé « en forme de trou de serrure », constitué d'une plateforme en briques (L. 1,60 ; H. 60 cm) [75], occupe le centre de cet espace. Parallèlement au mur septentrional, à une distance de 3,80 m, une rangée de briques posées sur le sol de la pièce pourrait correspondre à des bases pour une colonnade en bois. L'analyse des sédiments du sol a révélé la présence résiduelle de cendres et d'os calcinés. Hormis des vases peints de type philistin, aucun mobilier n'est mentionné.

À la fin du XII^e siècle, au cœur de la cité de Tel Miqne-Ekron, dans un quartier élitaire caractérisé par des édifices monumentaux, orthogonaux et bien construits, les spécialistes identifient le bâtiment 351 comme le point focal du culte d'un complexe palatial (**Fig. 17**) [76]. Une entrée monumentale, située à l'angle NO du bâtiment, donnait accès à une pièce à foyer baptisée « *Hearth Room* » [77] et caractérisée,

Figure 17 : Tel Miqne-Ekron (Levant sud), « Hearth Room » 351/350, axonométrie partielle (d'après Dothan & Dothan 1992, pl. 25).

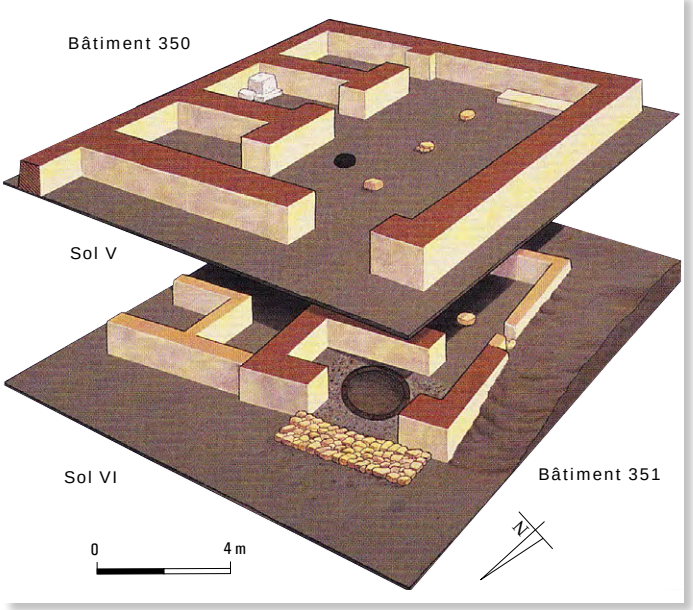

[70] Il faisait lui-même partie d'un complexe plus vaste. Dans la partie nord du secteur H, parmi les pièces situées sur les pentes ouest de l'acropole, l'une d'elles comporte une construction absidiale sans parallèle au Levant, qui pourrait avoir eu une fonction cultuelle : Dothan 2003, p. 201 ; Dothan & Ben-Shlomo 2005.

[71] Le foyer est constitué d'un noyau de pierres, plaqué de briques crues recouvertes de chaux sur ses flancs est et sud (*c.* 1,35 x 1,70 m). De fines couches de cendres ont été découvertes en contrebas du foyer. Pour la stratigraphie des pièces, voir : Dothan & Ben-Shlomo 2005, p. 30.

[72] Une banquette en terre, recouverte d'enduit (l. 45 cm ; H. 25 cm), était aménagée au fond de cette pièce. Il pourrait s'agir d'un *bamah* : Dothan 2003, p. 201. Le mobilier est constitué de deux disques en or (probablement pour orner des pommeaux d'épées), et un autre en bronze, d'un pendentif émaillé, de perles, de trois bracelets, d'une boucle d'oreille en électrum, d'un scarabée, d'éléments en ivoire, et d'une *kylix* mycénienne. Dans la pièce principale, un bassin (?) délimité par des briques (*c.* 0,75 x 1,15 m), et dont l'intérieur était recouvert d'un enduit rougeâtre, était aménagé contre la paroi méridionale, à proximité de l'angle SO, auquel était associé une pierre à cupules.

[73] Mazar 1980 ; Gitin & Dothan 1987.

[74] On ne sait cependant pas si cette pièce communiquait avec le hall à foyer : en raison d'une forte érosion, le plan complet de l'édifice demeure inconnu. Dans une phase successive, la mise en place d'une vaste construction (bâtiment 755) recouvre les vestiges de l'aile méridionale du « *Hearth Building* », délimitant ainsi la pièce au sud.

[75] Sa partie ouest est caractérisée par une dépression circulaire (diam. 30 cm), tandis qu'à l'est la plate-forme est plus étroite et reçoit des tessons de céramique grossière sur sa surface. Des cendres proviennent de la cupule centrale.

[76] Gitin & Dothan 1987 ; Dothan 1990, p. 29 ; Dothan & Dothan 1992.

[77] Deux foyers circulaires, relatifs à deux niveaux successifs, ont été identifiés : la couche VII (premier tiers du XII^e s.) est caractérisée par un style céramique monochrome produit localement (M IIIC:1b), tandis que la couche VI qui la recouvre (deux derniers tiers du XII^e s.) atteste un type de céramique bichrome, reconnue comme philistine. Durant cette seconde phase, il apparaît que les importations entre le continent grec et Chypre cessent. Pour autant, le phénomène de transition entre ces deux styles céramiques s'est fait graduellement, contrairement à la rupture brutale qui marque la fin de l'âge du Bronze et le début de l'âge du Fer sur le site.

Figure 18 : Ashkelon (Levant sud), bâtiment 572, pièce 648, vue ouest (d'après Master & Aja 2011, p. 133, fig. 3).

au centre, par un foyer circulaire (diam. 2,45 m) [78]. Parmi des couches denses de cendres, la pièce a livré de la céramique de stockage (*pithoi*, amphores), dont de grandes jarres ouvertes destinées à contenir de l'huile, des ustensiles métalliques pour la cuisine et pour la chasse, un couvercle de pyxide en ivoire [79], ainsi qu'une omoplate de vache, portant des entailles régulières. Au XI^e^ siècle, l'édifice subit un réaménagement important. Il est remplacé par le bâtiment 350, composé d'un vaste hall communiquant avec d'autres pièces à l'est ; l'accès à l'édifice reste inchangé (Fig. 17) [80]. En tout, ce sont trois foyers (diam. 90 cm), relatifs à trois sols successifs, qui ont été découverts dans le quart NE du hall principal. Le plus récent contenait une fine couche de cendres, de charbons et d'ossements d'animaux. Il y a deux (ou trois) bases pour des supports verticaux dans l'alignement N-S de la pièce. L'aile orientale est composée de trois pièces. La plus méridionale abrite une petite table d'offrandes stuquée, de laquelle provient un lingot de fer, trouvé *in situ*, un couteau, ainsi qu'un élément de char [81]. La pièce centrale comportait un enchevêtrement de plateformes sur lesquelles était disposée une grande quantité de mobilier (offrandes ?), dont les vestiges d'un support de chaudron en bronze [82]. La pièce nord témoigne elle aussi d'un riche dépôt [83]. Le hall a livré, quant à lui, essentiellement des ossements d'animaux, parmi lesquels des os de poulet et des restes de poissons [84]. Dans la deuxième moitié du XI^e^ siècle (sol IV), alors qu'un nouveau sol recouvre le précédent, le foyer n'est pas reconstruit, ce qui traduit une rupture avec la tradition précédente.

[78] De facture soignée, la sole de ces foyers était constituée d'une couche de briques crues.

[79] Elle était décorée de motifs incisés, représentant une scène de combat entre des animaux, parmi lesquels un griffon.

[80] La largeur des fondations (*c.* 1,20 m) et l'emploi de blocs massifs suggèrent que de l'édifice comportait au moins un étage. Plusieurs couches d'enduit (notamment de couleur bleue) ont pu être identifiées sur les murs.

[81] Il s'agit d'une esse en bronze, décorée d'une tête janiforme, qui servait à maintenir la roue arrière d'un char sur son essieu.

[82] Il s'agit principalement de deux bols et d'une flasque, peints de cercles concentriques rouges, de calices, d'un cratère décoré bichrome, de trois roulettes en bronze (à huit rayons) ayant appartenu à un support de chaudron ainsi que la base d'un de ses angles, d'un manche de couteau en ivoire, d'une défense de sanglier, d'une bague et d'un jeton de jeu en faïence.

[83] On recense : trois alabastres, à décor d'écailles et de triangles, en forme de corne (*red-slipped, burnished*), ainsi qu'un autre de forme allongée peint de bandes rouges, une cruche carénée, un bol en pierre, une figurine de chimpanzé en calcaire, vingt lampes en terre (de forme biconique ou globulaire), une petite tête en ivoire, deux grandes boucles d'oreilles (en ivoire et en faïence), sept pendentifs en faïence représentant Hathor, deux bagues en faïence, dont l'une est décorée d'une figure de Sekhmet.

[84] Dothan 1990, p. 33, 35.

D'autres foyers sont attestés dans le même intervalle chronologique à Ashkelon, principalement dans de grandes pièces rectangulaires, en particulier dans un quartier élitaire, à proximité d'ateliers de métallurgistes [85]. Dans le même secteur, au sein du bâtiment 572, la plus grande pièce (648) concentrait deux banquettes aménagées contre les murs nord et sud, un foyer surélevé au centre, ainsi qu'une base de colonne (**Fig. 18**). Une petite pièce (572), qui communiquait directement avec celle-ci, a révélé l'existence d'une installation cultuelle, sans véritable parallèle à ce jour, qui rappelle les autels à cornes [86].

ANALYSE

1. LA QUESTION DES ORIGINES

Interrogeons le postulat de départ qui consiste à rattacher l'ensemble de ces édifices, quelle que soit l'aire géographique concernée, à la Grèce continentale. En Crète, pour commencer, doit-on considérer l'existence de pièces à foyer central situées au cœur d'édifices de standing comme un héritage mycénien ? Dans le contexte spécifique de l'île, cette question est complexe parce qu'on ne peut pas écarter l'antériorité du foyer du palais de Galatas vis-à-vis des parallèles mycéniens continentaux. Bien qu'en l'état de la recherche il s'agisse du seul palais minoen, d'époque néopalatiale, pourvu d'un foyer monumental, cet *hapax* mérite d'être pris en compte, d'autant que des pièces à foyer sont attestées dans l'architecture domestique contemporaine [87]. Quoi qu'il en soit, à partir du début de la période postpalatiale, la forte valeur symbolique attribuée au foyer n'est pas démentie, comme en témoigne indirectement un modèle réduit d'édifice, de plus d'un mètre de haut, caractérisé par deux souches de cheminées, particulièrement proéminentes, placées sur un toit légèrement pentu (**Fig. 19**). Cette découverte exceptionnelle, datée du MR IIIB, est d'autant plus remarquable qu'elle provient d'un complexe architectural caractérisé par une vaste pièce à foyer encadré par deux colonnes du Quartier Nu de Malia (voir *supra*). Dans l'attente du rapport final de la fouille, la signification de cet artefact reste cependant difficile à interpréter en

Figure 19 : Malia (Crète) : modèle réduit en terre cuite provenant du Quartier Nu, musée d'Aghios Nikolaos n°13423 (I. Papadakis©).

l'absence d'un quelconque parallèle [88]. Le même débat a été transposé à l'architecture des édifices elle-même, dont certains voudraient voir des adaptations locales du mégaron mycénien, une hypothèse souvent avancée pour expliquer la situation des « *megara* » triples de Karphi et de Chalasmenos [89]. Ainsi, d'après M. Tsipopoulou, les élites mycéniennes venues du continent après la chute des palais auraient rejoint d'autres populations mycéniennes déjà installées sur l'île à différents endroits. Dans cette perspective, elle envisage que l'établissement de Chalasmenos puisse correspondre à une fondation mycénienne [90]. Or, si les partisans d'une telle théorie oublient de remarquer que l'on ne trouve pas d'édifices triples comparables sur le continent grec, il est évident, d'autre part, que l'architecture seule prise en compte ne permet pas de répondre à une telle problématique [91]. D'une manière générale, on doit rester prudent envers l'approche qui consiste à expliquer, de manière un peu systématique, les caractéristiques architecturales par un apport exogène à la culture locale

[85] Stager *et al.* 2008, p. 266 ; Maeir & Hitchcock 2011, p. 47-49.

[86] Master & Aja 2011, en particulier p. 131-142.

[87] Rethemiotakis 1999, p. 726 ; Soles 2003, p. 21 ; Driessen & Farnoux 2011, p. 7 ; Lamaze 2011, p. 247.

[88] Driessen & Farnoux 2011 ; Lamaze 2011, p. 242, fig. 1.

[89] Une abondante bibliographie traite de ce thème, en particulier à propos de l'habitat de Karphi : voir Pendlebury *et al.* 1937-1938, p. 139 ; Lebessi 1987, p. 139 ; Mazarakis Ainain 1997, p. 220 ; Nowicki 2002, p. 163-165 ; Whittaker 2005, en particulier p. 338. Pour la question du « mégaron à la crétoise » : voir Paschalides 2006 ; Rupp 2007 ; Eaby [à paraître]. D'après Day & Snyder (2004, p. 75), la conception orthonormée des édifices en question pourrait refléter une nécessité topographique, plutôt que des critères ethniques. Singulièrement, à Smari, les trois bâtiments de l'acropole, pourtant similaires en tous points à ceux de Karphi, n'ont pas donné lieu à une interprétation semblable : Hadzi-Vallianou 2004.

[90] L'archéologue appuie son hypothèse en partie sur le faciès de la céramique découverte qui comprend un fort pourcentage de vases de type mycénien, ainsi qu'un type de pesons fusiforme, bien répandu sur le continent grec, mais inconnu sur l'île avant la phase finale de l'âge du Bronze : Tsipopoulou 2005, p. 320, 322, fig. 17, 19-23.

[91] « Typological similarities in architecture and artifacts of distant regions […] should be treated with caution when not backed by other evidence. They should be particularly questionable when refering to very simple forms of artifacts and plans of buildings: a large number of vague affinities does not necessarily suggest contact » : Cosmopoulos 1991, p. 155-156.

qui, dans la situation de l'île de Crète, avait de toute façon déjà subi une acculturation mycénienne importante avant l'effondrement du système palatial mycénien. D'ailleurs, il n'est nul besoin d'invoquer une influence mycénienne lorsque l'on rencontre des édifices aux plans orthogonaux et bien construits, étant donné que la tradition architecturale de l'île, notamment celle des palais minoens, pourrait amplement suffire à expliquer la qualité de construction de ces bâtiments.

a. Origine des édifices à foyer chypriotes

D'après d'éminents spécialistes de Chypre, il ne fait aucun doute que les caractéristiques architecturales observées au Chypriote récent témoignent d'une forte influence mycénienne, sans pour autant reproduire à l'identique l'architecture helladique et avec quelques altérations par rapport au « prototype continental » [92]. À ce titre, l'existence de complexes monumentaux à foyer côte à côte sur l'île semblait fournir un point d'ancrage à cette théorie. Ainsi, à l'instar des palais de Pylos (« *Queen's Hall* ») ou de Tirynthe (« *Zweites Megaron* ») [93], à Enkomi les archéologues n'ont pas hésité à identifier des ensembles monumentaux doubles (« Mégaron est / Mégaron ouest ») comme des « *megara* ». Nous ne reviendrons pas sur cette nomenclature abusive qui témoigne d'un état de la recherche ancien. Il n'en est pas moins vrai que, dans certains cas, les comparaisons sont pertinentes. Ainsi, les caractéristiques de la pièce cultuelle à foyer et à banquettes d'Ayia Irini trouvent un parallèle précis dans le petit sanctuaire mycénien récemment découvert à Ayios Konstantinos sur la péninsule de Methana (*c*. 1400-1200) [94]. De même, d'après les fouilleurs de Maa-Palaeokastro, l'aménagement de soles constituées de tessons, rencontré dans les pièces à foyer de l'habitat, trouve des parallèles à Tirynthe et dans les « *Panagia Houses* » de Mycènes [95]. Outre ces comparaisons d'ordre architectural, la récurrence de foyers – que ce soit dans des pièces à caractère monumental ou dans des édifices plus modestes – semble coïncider avec l'introduction de marmites à cuire de type égéen [96].

Il est vrai également que la diversité des contextes dans lesquels on retrouve ces foyers sur l'île n'est pas sans faire écho à celle rencontrée dans la civilisation mycénienne où on les retrouve tout autant : a) dans la grande salle des palais, dont l'architecture (typologie des foyers incluse) est marquée toutefois par des différences régionales [97] ; b) dans les sanctuaires, en particulier ceux situés au cœur même des citadelles (à Mycènes, « chapelle Γ », « maison à la fresque » ; à Dimini, « mégaron B ») ou d'un habitat comme le « temple » d'Ayia Irini sur l'île de Kéa ; c) dans des complexes résidentiels [98], à l'instar des « *Panagia Houses* » de Mycènes, de certains complexes architecturaux de la citadelle basse de Tirynthe ou bien encore ceux situés en dehors des murs de l'acropole comme la « maison W », du bâtiment L de Korakou, de l'« *Unit IV-4A* » de Nichoria ou de l'édifice Z et de la pièce G d'Ayios Konstantinos à Methana, associés à un petit sanctuaire (cf. *supra*).

Cependant, on aurait tort d'oublier que sur le sol chypriote on ne trouve pas de palais comparables à ceux du Péloponnèse, par exemple, et surtout que leurs caractéristiques varient d'un site à l'autre, contrairement au degré de « standardisation » atteint dans les palais mycéniens au XIIIe siècle [99]. D'autre part, sur le site d'Enkomi, ce ne sont pas deux, mais trois halls à foyer qui caractérisent l'« *Ashlar Building* » du niveau IIIA, phénomène qui ne trouve pas de parallèle dans l'architecture mycénienne [100]. Cette réalité n'étant pas ignorée des chercheurs, ceux-ci ont développé la notion de « bâtiments hybrides » (voir *infra*).

Si l'existence de tels foyers est particulièrement bien attestée au CR IIIA, comme nous venons de le voir, il ne faut pas oublier qu'ils sont présents à Chypre dès le CR IIB [101]. Il y a donc deux manières d'envisager ce phénomène : soit l'on considère qu'il s'agit du développement d'une

[92] Dikaios 1969, p. 187 ; Karageorghis 1998.

[93] Blegen & Rawson 1966, p. 197-203 ; Kilian 1987, p. 204, n. 5.

[94] Konsolaki 2002 ; Konsolaki-Iannopoulou 2004. Bien que la distance chronologique entre ces deux contextes soit conséquente, comment ne pas penser également à un autre parallèle égéen : celui de la pièce VIII du palais minoen de Phaistos, également attenante à une cour, équipée d'un foyer orné de motifs de bovidés, de tables d'offrandes, de banquettes, et dans laquelle ont été mis au jour de la vaisselle et des ustensiles pour la préparation et la consommation de repas : Palio 2001.

[95] Shear 1968, p. 446 et suiv. ; Shear 1987 ; Karageorghis & Demas 1988, p. 60.

[96] Yasur-Landau 2010, p. 143.

[97] I. Tournavitou, prenant en considération uniquement les trois palais les plus anciennement connus du Péloponnèse, parle d'une « uniformité remarquable » du foyer fixe palatial en contexte mycénien : Tournavitou 1999, p. 833, n. 2. C'est pourtant loin d'être le cas, comme le confirme certaines découvertes récentes. Au sein même des exemples péloponnésiens, il n'est pas assuré que la typologie de ces foyers soit tout à fait homogène : la forme circulaire du foyer de Midéa, par exemple, est incertaine (Tournavitou 1999, p. 834). À Pylos et à Tirynthe, la plate-forme du foyer est faite en argile, alors qu'à Mycènes elle était en pierre. En outre, dans les marges du monde mycénien, le modèle d'un foyer circulaire, encadré de quatre bases de colonnes, laisse la place à une typologie plus aléatoire et différente des palais péloponnésiens : le « mégaron A » de Dimini (Thessalie), ainsi que celui de Phylakopi (Cyclades), présentent des foyers rectangulaires qui ne semblent pas avoir été encadrés par des supports verticaux.

[98] Nous préférons la formule de « complexes résidentiels » à celle de « dépendances palatiales » ; à ce sujet, voir Treuil 2008, p. 392-393.

[99] « Altough Cyprus did not have palaces with all the bureaucratic, hierarchical, and public ceremonial features of those in others parts of the Mediterranean, it did have prominent buildings that are distinguishables from others through the use of such features as ashlar masonry, centralized storage, and ceremonial spaces » : Smith 2009, p. 4.

[100] Pour les différences entre les complexes monumentaux élitaires chypriotes du Bronze récent et l'unité principale des palais mycéniens, voir Fisher 2008, p. 96-99.

[101] Dikaios 1969, p. 49 ; Karageorghis 1998, p. 277-278 ; Yasur-Landau 2010, p. 143, 145-146.

tradition chypriote, soit de la conséquence de l'influence des pratiques rituelles égéennes relatives au banquet sur la culture chypriote à la fin de l'âge du Bronze [102].

Or, pour certains savants, il semble que les Chypriotes ont plutôt tenté d'imiter la culture minoenne que mycénienne [103]. Le fait que les habitants de l'île aient emprunté leur système d'écriture aux Minoens semble donner du crédit à cette hypothèse [104]. L. A. Hitchcock, comme nombre de spécialistes avant elle, a souligné la corrélation entre le déclin de la civilisation minoenne en Crète et le développement soudain de la culture chypriote au XIIIe siècle. Celui-ci est visible notamment sous la forme d'un essor urbanistique remarquable, caractérisé par l'adoption d'une maçonnerie en pierre de taille, la construction de bâtiments administratifs, l'aménagement de formes architecturales « hybrides » [105] et l'apparition de baignoires. Parmi les arguments d'ordre architectural souvent invoqués en faveur d'une forte connexion entre Chypre et la Crète figurent les autels à cornes, ainsi que la présence de marques de maçons en linéaire A [106]. Pour les édifices qui nous concernent, dans le hall à foyer d'Alassia par exemple, l'aménagement de demi-colonnes à ciselures, ainsi que d'un système de drainage sophistiqué, trouverait des parallèles en Crète dans les palais de Phaistos et de Knossos [107]. Or, si la construction du bâtiment remonte effectivement au XIIIe siècle, l'aménagement de cet espace correspond à une seconde phase d'occupation de l'édifice, au XIIe siècle. Il reste à expliquer pourquoi la mise en place d'une pièce à foyer n'était pas prévue dans le plan originel du bâtiment. Quelle signification attribuer à cette modification ? Serait-ce là une adaptation pour des besoins nouveaux ? Étant donné la chronologie, on serait tenté d'associer ce phénomène à une influence mycénienne sur l'île, quel que soit le scénario choisi. Cependant, ni l'introduction du dialecte arcado-chypriote à cette période [108], pas plus que les vestiges archéologiques qui peuvent s'interpréter de différentes manières, ne valent pour preuve de l'installation de populations mycéniennes à Chypre.

De même, la thèse d'une migration de réfugiés crétois sur l'île, qu'il s'agisse d'élites en fuite ou simplement de maître d'œuvres et d'artisans hautement qualifiés [109] à la recherche de commanditaires fortunés (voire les deux), est loin d'être acceptée parmi la communauté scientifique [110]. Pour d'autres, il serait tout aussi probable que l'ensemble des traits de la civilisation matérielle chypriote au XIIIe siècle puisse être expliqué par des développements locaux. Tout en insistant sur la forte continuité observée sur l'île entre le CR IIC et le CR IIIA, les partisans de cette théorie interprètent les traits égéisants observés en termes d'influences [111]. Dès lors, étant donné que l'architecture des palais égéens devait avoir marqué les esprits, ce serait aux élites chypriotes à qui reviendrait l'initiative de ces monuments de prestige « à la mode égéenne » [112]. Il faut prendre en considération le fait que les élites chypriotes étaient familières de la culture mycénienne [113]. Cette hypothèse n'exclut pas cependant l'éventualité de maçons et de maîtres d'œuvre itinérants, phénomène par ailleurs bien attesté en Méditerranée orientale [114]. De toute façon, quel que soit le scénario, et pour l'ensemble de ces hypothèses, il semble établi que pour ces périodes les élites chypriotes avaient adopté une sorte de *koinè*, ou *International Style*, destinée à fluidifier les échanges aussi bien vers l'Égée que vers le Levant, et vice versa [115]. Nous y reviendrons.

Dans ces questions d'influences architecturales, un élément a jusqu'à présent peu retenu l'attention des chercheurs : celui du système de couverture des édifices à foyer chypriotes [116]. Il est vrai que d'une manière générale les architectes n'ont réussi à proposer un système de toiture cohérent pour quasiment aucun contexte. Les pièces à foyer de Maa-Paleokastro sont à ce titre exemplaires : dans la pièce 75, les vestiges de bases pour des supports verticaux

[102] C'est l'hypothèse de Fisher 2008.

[103] Pour les questions relatives aux influences minoennes sur la culture chypriote (matérielle et immatérielle), voir les articles du colloque *Acts of the International Archaeological Symposium «The Relations between Cyprus and Crete, ca 2000-500 B.C.», Nicosia 16th April - 22nd April 1978*, 1979.

[104] Smith 2003, en particulier, p. 285.

[105] Voir Knapp 2008, p.57-61 ; Hitchcock 2008, en particulier p. 22. L'emploi du terme hybride, couramment employé dans la littérature archéologique pour décrire ces bâtiments, a récemment été remis en cause, à la faveur de la notion de transculturalisme et d'interpénétration (« cultural entanglement ») : Knapp 2008, p. 64 ; Hitchcock 2013 ; Hitchcock & Maeir 2013. Malgré tout, le concept reste sans doute excessif, car dans tous les cas il interprète un phénomène avant de l'avoir démontré, à savoir que ces monuments résulteraient du mariage de deux traditions architecturales différentes, l'une indigène, l'autre exogène, alors qu'ils pourraient ne refléter autre chose que le développement d'une architecture locale, quand bien même aurait-elle été inspirée de modèles égéens et/ou levantins, si l'on en croit A. B. Knapp.

[106] Pour les points communs entre l'architecture religieuse crétoise et chypriote à la fin de l'âge du Bronze, voir en dernier lieu Rutkowski 1987.

[107] De nombreux fragments de minces demi-colonnes à ciselures, dont deux conservent des traces d'enduit, témoignent du fait qu'à l'origine elles devaient être engagées contre les murs au niveau de la plinthe, de part et d'autre du foyer. Pour les références à l'architecture minoenne, voir : Hadjisavvas & Hadjisavvas 1997, p. 145 ; Hitchcock 2003, en particulier p. 263.

[108] Voir Masson 1983² ; Fisher 2008, p. 83.

[109] Hitchcock 2008, p. 38.

[110] Voir les travaux de M. Iacovou, en particulier Iacovou 2012, avec bibliographie, qui réfute les thèses migrationnistes qu'elles soient crétoises ou continentales.

[111] Voir Fisher 2008, p. 83 (avec références).

[112] Hitchcock 2008, p. 28, p. 42.

[113] Fisher 2008, p. 99.

[114] Hult 1983.

[115] Matthäus 1998, p. 74-78 ; Fisher 2008 ; Hitchcock 2008, p. 28, 34.

[116] Lamaze 2012, p. 380-381.

sont absents, soit parce que ces bases sont manquantes, soit parce qu'elles n'ont jamais existé ; dans la pièce 61, leur configuration ne permet pas de restituer un système de poutraison cohérent. Il n'en va pas autrement pour les pseudo « *megara* » d'Enkomi où la présence de bases n'est d'aucun secours pour restituer l'élévation de ces édifices et déterminer s'il s'agissait de halls fermés, de pièces semi-couvertes ou de cours. En outre, si en français on traduit *ashlar masonry* par « architecture de pierre de taille, [il faut garder présent à l'esprit qu'il s'agit] plutôt d'[une] architecture composite où la pierre de taille n'intervient que d'une façon secondaire et parfois même purement esthétique » [117], de sorte que les vestiges architecturaux sont d'un maigre secours pour restituer l'axonométrie de ces édifices. D'autre part, il ne faut pas perdre de vue l'existence à Chypre de piliers votifs, reconnus dans certains sanctuaires de l'île, qui n'ont pas fonction de support [118]. C'est l'hypothèse retenue dans la situation du « temple 4b » pour les deux bases situées à l'est de la pièce principale [119]. Autrement dit, même la présence de bases de piliers ne vaut pas pour preuve que l'édifice était couvert. Il s'agit d'un sujet encore controversé qui exige une analyse architecturale au cas par cas. Néanmoins, pour les édifices qui nous concernent, l'hypothèse d'une hypéthrie est mise à mal. Étant donné qu'ils abritent des banquettes, il semble plus probable qu'ils fussent couverts, même si, dans un cas au moins, ils pouvaient ne l'avoir été que partiellement. De plus, l'état de conservation du mobilier trouvé dans ces pièces pourrait fournir un critère supplémentaire, car si les couches d'occupation étaient restées à l'air libre, les archéologues auraient sans doute remarqué sur les restes de faune ou sur la céramique la trace d'une dégradation plus importante due à l'exposition aux intempéries [120]. Dans la situation du sanctuaire de Kition, il faut bien avouer que ces dernières décennies la tendance a été de restituer l'ensemble de ces « temples » couverts [121]. Aucun argument décisif ne permet de privilégier l'idée que la pièce principale du « temple 5 » était à l'air libre [122]. J. Webb interprète au contraire les fosses placées à équidistance des murs comme les vestiges de trous de poteaux destinés à soutenir un toit [123] ; la présence de banquettes installées de chaque côté le long des murs semble donner du crédit à cette restitution. Malgré tout, l'aménagement des « temples 2a-b et 4 » de Kition qui ne devaient être que partiellement couverts est un élément à prendre en compte, car il ne semble pas trouver de parallèle dans l'architecture mycénienne [124]. La proximité, au moins géographique (cf. distance entre Kition et Ras Shamra), avec les palais cananéens dans lesquels sont attestés des foyers dans des cours (voir *infra*) mériterait qu'on explore cette question de plus près, et ceci d'autant plus que le développement d'une architecture monumentale sur l'île pourrait avoir une même origine [125].

b. Origine des édifices à foyer au Levant sud

D'une manière générale, les foyers levantins ont l'aspect de plateformes rectangulaires, dont le noyau est constitué soit de briques crues (cuites par l'usage de feux répétés), soit de pierres, la plupart du temps recouvert d'un enduit. En parallèle de cette tradition [126], on observe à Ekron à partir de la fin du XII^e^ siècle l'apparition de foyers circulaires, à même le sol, dans un complexe décrit par les archéologues comme un hall de palais (pièces 351/350). Or, puisqu'on ne retrouve pas cette typologie de foyers ailleurs

[117] O. Callot dans Karageorghis & Demas 1985, p. 176.

[118] Sur la question, voir la synthèse de Carbillet 2011, p. 116-132, 276-279 (avec références).

[119] D'après les fouilleurs, tandis que les trois bases situées dans l'axe longitudinal de la cour devaient recevoir un portique en bois, couvrant la moitié nord de celle-ci, les deux bases à l'est auraient été destinées à recevoir des piliers cultuels (sans fonction architectonique) en bois : Karageorghis 1976, p. 79 ; O. Callot dans Karageorghis 2005, p. 66-67.

[120] Dans certains cas, ce phénomène peut laisser des incrustations calcaires (résulat d'un processus chimique) sur les tessons. Ce genre de dégradation a notamment pu être identifiée à Prinias, en Crète, ce qui a permis d'établir que la zone destinée à des pratiques cérémonielles, située sous le « temple A », était à l'air libre : Pautasso 2007, p. 275.

[121] Webb 1999 ; Karageorghis 2005, p. 7-63, en particulier p. 28. Voir l'analyse architecturale des « temples 1 et 2 » de Kition par O. Callot dans Karageorghis & Demas 1985, p. 185-238. Plus récemment, l'étude architecturale du « temple 1 » de Kition, malgré ses proportions et la distance des portées (jusqu'à 8 m pour la nef centrale) a révélé qu'il pouvait s'agir d'un édifice couvert. Néanmoins, une hypothèse alternative restitue les piliers présents dans cet espace comme des supports de portiques, laissant, soit la partie centrale, soit tout un côté de l'espace situé *intra muros*, à l'air libre. Cette dernière hypothèse est également celle proposée pour le système de couverture relative au sol 3 du « temple 4 » (cf. *supra*) : voir O. Callot dans Karageorghis 2005, p. 66-67.

[122] Karageorghis 2005, p. 67 et suiv.

[123] Webb 1999, p. 80-84. *Contra* Karageorghis 2005, p. 67 et suiv., pour qui ces fosses seraient des *bothroi* et non des trous de poteaux. Une hypothèse alternative serait que ces fosses irrégulières correspondent à la récupération de bases de piliers ou de colonnes en pierre au moment de la ruine de l'édifice, un phénomène observé par ailleurs à Maa-Palaeokastro.

[124] Ce genre de dispositif semble fréquent dans l'architecture traditionnelle crétoise. On le rencontre notamment dans le palais minoen de Galatas, dans un secteur interprété comme des cuisines (pièces 11 et 12), mais la distance chronologique semble exclure tout parallèle : Rethemiotakis 1999, p. 722.

[125] Steel 2004, p. 198-199. En dernier lieu, voir Hult 1983.

[126] À Ekron, plusieurs pièces sont caractérisées par des foyers surélevés rectangulaires, dans lesquelles se trouvait une baignoire (pièce 1, niveau VII, avec banquette ; pièce 353, niveau VI, avec monolithe). D'après les spécialistes, ces baignoires pourraient avoir eu une fonction rituelle, liée à la purification, bien qu'un usage plus pragmatique semble également envisageable. Cette tradition est bien connue à Chypre également. On rencontre d'autres exemples semblables à Ashkelon (*Grid 38*) : Dothan 2003 ; Yasur-Landau 2010, p. 236-239.

dans l'habitat, le choix de cette forme circulaire n'est sans doute pas le reflet du hasard, étant donné les parallèles avec les foyers palatiaux mycéniens [127]. D'ailleurs la présence d'enduit peint de couleur bleue pourrait peut-être témoigner de vestiges de fresques (?). Quoi qu'il en soit, la typologie de foyers circulaires pavés de galets [128] a des parallèles dans la citadelle basse de Tirynthe [129], tandis que celle de foyers rectangulaires surélevés trouve un point de comparaison dans le « temple » d'Ayia Irini (Kéa) [130]. De même, D. M. Master et A. J. Aja affirment que les parallèles architecturaux les plus probants des pièces à foyer d'Ashkelon se trouvent en Grèce continentale [131].

Au Levant sud, bien qu'il s'agisse d'un thème qui reste discuté, une convergence d'éléments incite à croire que des populations égéennes se sont installées dans la partie méridionale du littoral syro-palestinien [132]. Ce phénomène est particulièrement visible dans la production locale de céramique de type Mycénien IIIC:Ib [133], de symboles cultuels (figurines anthropomorphes, tritons, haches) [134] ou encore de pesons de tradition égéenne. Par ailleurs, l'étude du régime alimentaire menée sur des échantillons représentatifs de différents sites révèle un accroissement significatif de la consommation de porc et de bœuf, à la place de la chèvre et du mouton [135], ainsi que la consommation de chiens [136]. Si l'architecture domestique reste à ce jour peu connue, pour l'ensemble des spécialistes, il est clair que les bâtiments à caractère public et/ou cultuel montrent de fortes connexions avec Chypre et l'Égée, en particulier par l'adoption de foyers dans des pièces, et la combinaison de ceux-ci avec des banquettes, des colonnes ou des piliers, et parfois avec des baignoires [137].

Un indice fort en faveur de cette hypothèse réside dans la relation entre pièces cultuelles et ateliers de métallurgie, un phénomène attesté tant à Chypre qu'au Levant sud [138]. C'est un élément fortement présent dans le sanctuaire de Kition-Kathari où l'ensemble des édifices qui nous concernent apparaissent liés à des activités métallurgiques, tandis qu'à Ashkelon, le complexe architectural abritant un hall à foyer (pièce 25) est également associé à un quartier de métallurgistes. Dans la même cité d'Ashkelon, la découverte d'un peson pyramidal dans une pièce cultuelle associée à un hall à foyer et banquettes (bâtiment 572) – dont la typologie était jusqu'alors uniquement attestée sur le sol chypriote [139] – va dans ce sens. Par ailleurs, si les cornes de consécration constituent un phénomène égéen au sens large, la découverte à Tell es-Safi/Gath de deux cornes provenant d'un « workshop shrine » [140] semble pointer en direction de Chypre également, étant donné que plusieurs spécimens de typologie semblable y sont attestés (« autel D » de Kition, Myrthou-Pyghades) [141]. Il n'est sans doute pas accidentel non plus que des *scapulae* de bovidés inscrites ou incisées, et associées à des rituels de divination, soient présentes aussi bien à Chypre que dans les sites philistins. Ces artefacts sont d'autant plus signifiants pour notre propos qu'au moins deux exemples proviennent d'édifices à foyer, conventionnellement appelés temples : l'un provient du « temple 5 » de Kition [142], tandis qu'un autre a été retrouvé dans le bâtiment 351 de Tel Miqne-Ekron [143], d'où provient également un support de chaudron en bronze dont la typologie est bien attestée à Chypre [144]. Enfin, la superposition de foyers au même

[127] Yasur-Landau 2010, p. 236.

[128] Dothan 2003, p. 198 et n. 8.

[129] Kilian 1981, p. 51, pl. 2, p. 55, pl. 8 ; Dothan 2003, p. 199.

[130] Il s'agit d'un édifice à foyer et à banquettes qui témoigne, au moins pour la période de l'HR IIIC, de pratiques de sacrifice animal et de banquets : Caskey 1998.ea[131] Aja 2009 ; Master & Aja 2011, p. 141.

[132] Dothan 2003 ; Pedrazzi & Venturi 2011, p. 24. Cependant, certains spécialistes nuancent fortement les thèses migrationnistes : voir notamment Sherratt 2013 avec une bibliographie complète sur la question.

[133] Pedrazzi & Venturi 2011. Cette céramique d'inspiration égéenne, produite localement, est parfois qualifiée de philistine ou d'égéisante. Pour la critique de l'association simpliste entre céramique et population, voir en général Jones 1997 ; pour la question en Philistie et à Chypre, voir Sherratt 1998, Hitchcock 2008.

[134] Voir Briault 2007. La découverte en 2013 d'un coquillage de type endolium à Tell es-Safi/Gath, en association avec du mobilier cultuel, ainsi que celle, plus ancienne, d'un triton et d'une hache provenant du temple de Tel Qasilé, trouve des parallèles précis en Égée. Dans le site postpalatial de Sissi (MR IIB), en Crète, un triton a été récemment découvert dans une pièce cultuelle (3.8), associée à un hall à foyer (3.1) : voir *supra* ; Gaignerot-Driessen 2011. Un autre triton découvert *in situ* sur une banquette provient d'une pièce cultuelle à foyer (HR IIIA-B) d'Ayios Konstantinos (continent grec) : Konsolaki 2002, p. 31-32. Un spécimen provient d'un hall à piliers d'Hala Sultan Tekke (Chypre). En Crète, tandis que l'endolium apparaît sur le disque de Phaistos, un spécimen en stéatite provient de la villa néopalatiale d'Aghia Triada : Dagan *et al* 2014.

[135] Hesse 1986, p. 23 ; Maeir *et al.* 2013, p. 4-7. Cependant, il est probable que la consommation de porc doive être davantage considérée comme une stratégie économique que comme un marqueur ethnique : Hitchcock 2013.

[136] Dothan 2003, p. 189, n. 1 ; Masala 2007, p. 286 ; Gesell *et al.* 2009, p. 130. Cette pratique rattache peut-être ces populations à celles de Crète, bien qu'il ne s'agisse sans doute pas de la seule origine possible. Il ne faut pas perdre de vue non plus que ce phénomène ne puisse traduire autre chose qu'un signe de pénurie alimentaire ponctuel.

[137] Mazar 1986 ; Mazar 1988, p. 257-260 ; Stager 1995, p. 347 ; Dothan 1998 ; Karageorghis 1998 ; Dothan & Ben-Shlomo 2005, p. 30 ; Maeir 2008.

[138] Hitchcock [à paraître].

[139] Il s'agit d'une typologie de peson relativement rare au XII^e s. à Ashkelon (Master & Aja 2011, p. 141, fig. 9), alors qu'elle est couramment répandue à Chypre, par exemple dans le sanctuaire de Kition (Yasur-Landau 2010, p. 146-147).

[140] Hasson 2011. Nous empruntons la formule de « *workshop shrine* », dérivée de « *house shrine* » à L. Hitchcock. Les traces d'outil laissées sur la pierre indiquent que la sculpture était faite pour être vue de face, comme pour les spécimens chypriotes : Hitchcock 2013.

[141] Les autels à cornes chypriotes sont singuliers comparés à ceux du monde égéen qui comportent le plus souvent, non pas deux, mais quatre éléments : Smith 2009, p. 160, fig. IV.29.

[142] Smith 2009, p. 159. Des os d'omoplates portant des incisions ont également été découverts dans le sanctuaire de Limassol-Komissariato : Snodgrass 1994.

[143] Dothan & Dothan 1992, fig. 242.

[144] Dothan 1990, p. 30-31, 32.

endroit, phénomène bien attesté à Ekron où l'on trouve jusqu'à cinq foyers successifs (bâtiments 351/350), ne semble pas trouver de parallèle en Égée, alors que cette tradition est particulièrement bien documentée dans le sanctuaire de Kition à Chypre.

D'un autre côté, si l'on en croit A. Yasur-Landau, la présence de céramique de type égéen, attestée à la fois à Ashdod et à Tel Miqne-Ekron, et en l'absence de spécimens chypriotes ou anatoliens, nous amène à envisager l'origine égéenne de ces foyers [145]. À l'image de la vaisselle de table qui témoigne d'une production à la fois de style local et égéen, deux types d'installations culinaires concurrentes ont coexisté. En parallèle des foyers, sont attestés des fours circulaires (appelés *tabuns*), appartenant à la tradition locale cananéenne du Bronze moyen, destinés au chauffage et à la cuisson des aliments. Puisqu'au sein des habitats du XII^e^ siècle étaient aménagés concurremment des fours à coupole [146] et des foyers, certains archéologues ont mis en relation ce phénomène avec une tradition crétoise, étant donné la coexistence de dispositifs semblables en Crète orientale [147]. Il est cependant nettement plus probable que cette situation illustre un cas d'interpénétration entre la culture égéenne et cananéenne [148]. Quoi qu'il en soit, le petit complexe palatial de Sissi constitue sans doute un des sites clés pour la compréhension des rapports entre la Crète et le Levant puisqu'il est occupé durant la phase cruciale du MR IIIB (fin XIII^e^ s.) : c'est-à-dire après la chute des palais mycéniens, mais avant l'arrivée supposée de populations égéennes dans la zone du Levant méridional. Outre un hall à foyer (3.1), ce complexe palatial a livré un dépôt de soixante pesons, dont le style est associé aux « Peuples de la mer » [149].

D'après les spécialistes, ni la tradition de ces pièces à foyer, ni leur association avec des banquettes et avec des *paraphernalia*, ne trouvent leur origine chez les peuples cananéens [150]. Avant *c.* 1200, les seuls foyers attestés au Levant, dont l'existence est rattachée à la sphère cultuelle et cérémonielle, proviennent de cours [151], en particulier de palais. Il s'agit de foyers creusés ou surélevés, prenant la forme d'autels maçonnés, aménagés en général au centre des cours, et destinés à brûler des offrandes. À l'âge du Bronze, ces foyers ont été identifiés dans le « grand palais » d'Ougarit-Ras Shamra [152], ainsi qu'à Tel Atchana-Alalakh [153]. Or dans ce dernier, des foyers soigneusement aménagés sont également attestés dans certaines pièces du palais qui témoignent de pratiques culinaires. Il s'agit de foyers quadrangulaires constitués d'un lit de briques crues et d'argile au sein de pièces fermées [154]. On remarque cependant que, sans pour autant être aménagés dans des angles ou contre les murs, ces foyers n'occupent jamais tout à fait une position centrale dans les pièces et sont souvent associés à des *tabuns*. Ainsi, il convient de nuancer le postulat de départ : bien que ténus, des indices positifs de l'existence de pièces à foyer existent dans la tradition cananéenne. Malgré tout, même s'il pouvait s'agir d'un effet de la recherche, les contextes dans lesquels on les retrouve sont trop anciens pour invoquer une quelconque solution de continuité avec les foyers attestés au Levant sud. Plus proche chronologiquement de ceux-ci, à Ras Ibn Hani [155], au cœur du « palais sud » du Bronze récent, on trouve au centre d'une grande cour un foyer rectangulaire creusé qui contenait une concentration dense d'ossements d'animaux, de débris organiques, de charbons, de tessons, ainsi qu'une pierre à cupules [156].

c. Synthèse sur l'origine des foyers chypriotes et levantins

Au sujet des foyers levantins, les spécialistes ont parfois avancé l'idée que ceux-ci partageaient plus de similitudes avec la Crète et avec Chypre qu'avec le monde mycénien [157]. Cependant, il semble difficile de réfuter l'idée que la dimension symbolique du foyer ne constitue pas

[145] Yasur-Landau 2010, p. 235.

[146] Voir Mazow 2005, p. 229, fig. 5.4 ; Yasur-Landau 2010, p. 236.

[147] Six fours sont attestés dans l'habitat de Vronda-Kavousi : Glowacki 2004, p. 129 ; Hitchcock [à paraître].

[148] Yasur-Landau 2009, p 234 ; Maeir *et al.* 2013.

[149] Driessen [à paraître].

[150] Dothan 2003, p. 196-198.

[151] À Beth-Shean, dans un contexte du Bronze moyen IIB (deuxième millénaire), trois foyers (58078, 58121, 58167) circulaires (diam. 1,30/50 m), aménagés sur un sol enduit à la chaux, faisaient vraisemblablement partie d'un grand « espace public », peut-être une cour, éventuellement associée à un temple à l'est ; cette dernière hypothèse est conjecturelle : elle repose sur la découverte d'une série de temples successifs, d'époque plus récente, au même endroit : Mullins & Mazar 2007, p. 54-60 ; Maeir & Hitchcock 2011, p. 50-52. Si la distance chronologique exclut une influence directe sur la culture philistine, ce contexte témoigne de la tradition de foyers extérieurs, situés dans des cours, en contexte cananéen. Même si toute solution de continuité reste à ce jour à prouver il est intéressant de mettre en lumière le fait que cette tradition semble perdurer jusqu'à l'âge du Fer, comme le montre notamment la situation du temple d'Arad, dont la construction remonte au X^e^ s. (Aharoni 1968S ; Ottosson 1980, p. 108-111).

[152] Cour II [« brasero »] et V : Schaeffer 1962, p. 11 et dépliant I.

[153] H. 10 à 30 cm. Cour 9, niveau VII (*c.* 1780-1750) ; cour 4, niveau IV (*c.* 1483-1370) : Woolley 1955, p. 101, 118, fig. 35 et 44.

[154] Pièce C1 [H. 10 cm] et C5 : Woolley 1955, p. 127-128, 129.

[155] La presqu'île de Ras Ibn Hani est située sur la côte de la plaine d'Ougarit et de Lattaquié. Le « palais sud » du Bronze récent (fin XIV^e^ / début XIII^e^ s.) est au moins aussi vaste que le « grand palais » d'Ougarit-Ras Shamra (plus de 5000 m^2). Après deux siècles d'existence, la ville est détruite à la suite d'invasions attribuées aux « Peuples de la mer ». La première trace de réoccupation du « palais sud » date du début du XII^e^ s., où est attestée une céramique égéisante typique de cette période (HR IIIC:1) : J. Lagarce & É. Lagarce 1987, p. 5.

[156] La fosse, profonde de 50 cm, était délimitée par des pierres de taille recouvertes d'enduit. Les ossements étaient pour la plupart encore en connexion anatomique, comme si l'on avait directement jeté des membres ou des têtes de capridés et de bovidés dans ce foyer : Bounni *et al.* 1976, p. 238, 271, fig. 13 ; Bounni *et al.* 1979, p. 288, fig. 3 et 4.

[157] Maeir & Hitchcock 2011, p. 46, p. 59.

un héritage de populations helladiques [158], d'ailleurs la typologie de certains foyers levantins trouve des parallèles sur le continent grec (voir *supra*). Selon A. M. Maeir et L. Hitchcock, l'origine des foyers philistins pourrait être mise en relation avec le passage de ces populations par Chypre, avant d'atteindre le littoral syro-palestinien, bien qu'il s'agisse d'un sujet controversé [159]. En effet il est souvent admis que cette typologie d'édifice, s'articulant autour d'un foyer, a été importée à Chypre au XII^e^ siècle par des populations égéennes et conjointement au Levant dans des sites que la tradition relie aux peuples philistins. Or, à l'issue de nos recherches, plusieurs nuances s'imposent [160]. À Chypre, cette tradition du foyer est plus ancienne : des pièces à foyer sont attestées dès le XIII^e^ siècle. Il est tout aussi plausible que ce parti architectural qui a joué un rôle essentiel dans le développement des élites chypriotes [161] puisse également résulter d'un développement autonome, lié à l'urbanisation et à la stratification accrue de la société chypriote au CR IIC. Aucun des éléments de la culture matérielle traditionnellement imputés à l'arrivée de populations égéennes sur l'île (cornes de consécration, baignoires, etc.) ne semble pertinent. L'architecture monumentale de type *ashlar masonry*, par exemple, est attestée à Chypre bien avant les mouvements de populations en Méditerranée orientale ; si cette architecture ne résulte pas d'un développement autonome, elle pourrait s'expliquer par des influences tout autant syriennes qu'égéennes [162]. Il faudrait donc plutôt envisager ce phénomène en terme de réception, car c'est sans aucun doute à dessein que les élites chypriotes ont choisi d'adopter ce modèle architectural de hall à foyer qui fournissait à n'en pas douter le support d'un langage commun entre élites à l'échelle de la Méditerranée [163]. Plutôt qu'une colonisation mycénienne, tout porte à croire que ce sont les échanges commerciaux qui ont stimulé l'adoption de modes de reconnaissance et d'une architecture « à l'égéenne », et ce d'autant plus facilement qu'il existait une réelle proximité structurelle entre ces régions. Il est hautement probable que ce soit par un choix délibéré que les élites chypriotes aient adapté ce symbole de la culture mycénienne, dont l'architecture véhiculait une forte aura liée au pouvoir, faisant de ces bâtiments à foyer des lieux de rencontre, propices aux échanges et au commerce inter-élites [164].

Au Levant sud, cependant, contrairement à la situation chypriote, les pièces à foyer semblent constituer une formule architecturale inédite. Il est frappant de constater l'unicité de ces aménagements que l'on retrouve, à ce jour, uniquement documentés dans des sites que la tradition littéraire associe aux Philistins. Ce parti architectural a une durée d'utilisation brève, comprise entre le XII^e^ et le XI^e^ siècles. Autrement dit, l'existence de ces halls à foyer ne dure que deux siècles avant de tomber dans l'oubli, puisqu'ils ne semblent pas connaître de descendance architecturale localement. Ainsi, parmi un faisceau d'indices, la présence de ces bâtiments à foyer au Levant sud pourrait constituer un indice tangible supplémentaire de l'implantation de populations égéennes, ayant importé avec elles leurs modèles, sur cette côte. Au delà de ce stade, il est vain de vouloir déterminer une origine précise à ces « influences égéennes » – une formule commode, mais il est vrai relativement vague et confuse – étant donné que les similitudes architecturales et artefactuelles avec plusieurs sites égéens apparaissent pour le moins multidirectionnelles [165]. Dans ces phénomènes d'influences, on remarque un lien fort avec Chypre également, en particulier avec le site de Kition-Kathari. D'ailleurs, on peut se demander si la réintroduction de ce parti architectural dans le sanctuaire au XI^e^ siècle, après une phase de hiatus, ne résulterait pas de ce rapport de proximité entre les deux régions. Il est singulier qu'à Chypre, au début de l'âge du Fer, ce type d'aménagement soit uniquement présent dans le sanctuaire de Kition (« temple 4b », voir *supra*).

2. LA FONCTION DES HALLS À FOYER

En Grèce, la pièce à foyer de Malthi est interprétée comme un lieu de représentation et de rassemblement au sein d'une demeure princière [166]. Outre cette fonction politique, il est plus difficile d'attribuer une fonction religieuse au foyer de Malthi [167], en l'absence d'artefact de nature clairement cultuelle [168]. Un constat semblable vaut pour

[158] Maeir & Hitchcock 2011, p. 53.

[159] Maeir & Hitchcock 2011, p. 56 ; Hitchcock [à paraître].

[160] Lamaze 2012, en particulier p. 464-465.

[161] Fisher 2009.

[162] Pour l'ensemble de ces questions, voir : Fisher 2008, p. 84-86.

[163] Hitchcock 2008, p. 28, 34 ; Matthäus 1998, p. 74-7 ; Lamaze 2014.

[164] Fisher 2008, en particulier p. 86, 90 ; Fisher 2009.

[165] Parmi les principaux sites égéens qui fournissent des points de comparaison, figurent : Mycènes, Pylos, Tirynthe en Grèce péninsulaire, Phylakopi de Milos, Ialysos à Rhodes, Kastelli-Khania et Vronda-Kavousi en Crète. Pour mieux saisir le caractère mutidirectionnel de ces influences, dans un ouvrage intitulé *The Philistines and Aegean migrations*, A. Yasur-Landau qualifie d'*égéen* l'ensemble du monde mycénien du XIII^e^ siècle qu'il définit de la manière suivante : la Grèce continentale, jusqu'à la Thessalie, les Cyclades, la Crète, le Dodécanèse et l'Anatolie occidentale. Ainsi, comme l'a récemment souligné J. S. Smith, on retrouve les mêmes objets (figurines aux bras levés, *kernoi* annulaires, masques, omoplates, céramique de type *Base Ring*, tables à cupules pour des jeux, etc.) en Crète à Chypre et au Levant, mais chaque endroit semble avoir sa propre combinaison spécifique d'images et de symboles, de sorte qu'il est impossible de démêler précisément ces influences : Smith 2009, p. 252.

[166] Valmin 1938, p. 79 ; Mazarakis Ainian 1997, p. 395.

[167] Wright 1994, p. 45 *contra* Valmin 1938, p. 83 ; Hägg 1968, p. 46.

[168] Van Leuven 1984, p. 1-26.

le contexte des palais mycéniens : l'unité principale de ces complexes palatiaux a livré peu d'indices en faveur de pratiques religieuses. Tant la documentation archéologique [169], iconographique [170], que littéraire [171], témoigne essentiellement de pratiques de banquets [172]. Sans exclure le déroulement de certains rites [173], notamment de libation et d'offrandes [174], il est clair que l'essentiel des activités religieuses se déroulait ailleurs : à l'intérieur même des citadelles, dans les sanctuaires tel que le centre cultuel de Mycènes où sont attestées d'autres pièces à foyers [175], ou à l'extérieur, dans les lieux de culte en plein air [176]. Il n'en va pas autrement dans la Crète du MR IIIC où, bien qu'en relation avec des pièces cultuelles (Kephala-Vassilikis, Sissi) ou des chapelles (Chalasmenos, Vronda-Kavousi), ces pièces témoignent essentiellement de pratiques de banquets [177]. Par ailleurs, le caractère résidentiel de ces halls à foyer ou pseudo « *megara* », qui semble aller systématiquement de soi pour les archéologues [178], est la plupart du temps difficile à prouver. Il est légitime de le mettre en doute [179].

a. Identification des pièces à foyer central chypriotes

Explorons à présent la situation à Chypre en commençant par la catégorie des bâtiments élitaires parfois appelés complexes palatiaux. Au XIII^e siècle, dans l'« *Ashlar Building* » d'Enkomi, ce sont finalement trois pièces à foyer central contemporaines qui ont été identifiées dans le même bâtiment (14, 45 et 46). Toutes ont laissé des indices clairs témoignant du fait qu'elles servaient de salles de banquets. La pièce 14, au cœur du complexe architectural, était la plus importante d'entre elles. Il y a plusieurs façons d'interpréter cette caractéristique. On peut supposer que les pièces 45 et 46 étaient destinées à des groupes d'individus différents qui n'étaient peut-être pas admis au cœur de l'édifice ou, de manière alternative, qu'elles aient été utilisées à des occasions différentes ou bien à tour de rôle. La situation chypriote semble donc sensiblement différente de celle rencontrée dans l'unité principale du palais mycénien à l'architecture beaucoup plus centralisée, focalisée autour d'une pièce à foyer principale, à laquelle était cependant rattachée, la plupart du temps, une autre plus petite. À Enkomi, cette situation s'explique à plus forte raison parce qu'il ne s'agit pas d'un palais qui était le centre du pouvoir, mais d'un parmi les nombreux monuments élitaires qui coexistaient dans la ville [180]. À considérer que malgré tout la fonction de ces halls à foyer semble avoir été essentiellement la même (lieu de célébrations et de banquets), qu'en était-il du foyer ? S'il n'est pas à exclure que celui-ci puisse avoir eu un symbolisme semblable au foyer mycénien [181], à Chypre devait prévaloir une dimension symbolique et religieuse liée à la transformation des métaux – que contrôlaient justement les élites – étant donné l'importance de la métallurgie sur l'île au Bronze récent [182]. Ainsi, ces halls monumentaux devaient avant tout servir de lieu d'interactions sociales entre les élites [183].

Dans le contexte des sanctuaires, à Chypre, l'identification de certains « temples » de Kition-Kathari a récemment été remise en question par J. S. Smith [184], qui suggère que les « temples 2 et 4 » aient été des lieux de rencontres [185] où avaient lieu des pratiques cérémonielles, mais pas uniquement puisque ces bâtiments témoignent également d'activités artisanales. La spécialiste appuie son raisonnement sur trois arguments : 1) l'absence de lieux spécifiques pour abriter une statue de culte ou constituer un Saint des Saints ; 2) l'absence d'un réel dépôt votif [186] ; 3) la concentration exceptionnelle d'outils en pierre dans les deux bâtiments en question [187]. D'après son hypothèse, le « temple 2 » (sol IV) aurait été consacré, entre autres, à la collecte et au recyclage des métaux [188], ainsi qu'à la manufacture de l'opium [189]. Le « temple 4 » serait

[169] Walberg & Reese 2008, p. 241-242.

[170] McCallum 1987, p. 296.

[171] Voir Rougier-Blanc 2005.

[172] Galaty & Parkinson 1999. En dernier lieur, voir Knox 1973, p. 4-5 ; Pierpont 1990, p. 258.

[173] Maran & Stavrianopoulou 2007, p. 289-291.

[174] À Pylos, sont aménagées des rigoles (à libations ?), vraisemblablement associées au trône, en direction des angles de la pièce principale. Deux *kylikes* miniatures associées à une table d'offrande ont été découvertes à proximité du foyer : Blegen & Rawson 1966, p. 89, 91, fig. 65, 68, pl. 271 : 11, 272 : 5 ; Hägg 1996, p. 607. Pour la question du sacrifice animal à Pylos, voir : Stocker & Davis 2004, p. 192 ; pour les réserves quant à l'hypothèse que celui-ci ait pu se dérouler dans la grande salle du palais : Shelmerdine 2007, p. 42.

[175] Mylonas 1972, p. 49.

[176] Voir Albers 2004 ; Lamaze 2012.

[177] Lamaze 2012.

[178] À propos des « maisons de chefs », voir Mazarakis Ainian 1997.

[179] Wallace 2010, p. 129, 135 ; Lamaze 2012.

[180] Fisher 2008, p. 96 ; Knapp 2008, p. 221.

[181] Wright 1994, p. 57-58.

[182] Fisher 2008, p. 97.

[183] « We need to see LC monumental buildings as part of a process of elite *place-making*: the creation of meaningful contexts for social interaction through a combination of architectural design and ritual performance » : Fisher 2009, p. 184.

[184] S. Fourrier (Compte rendu), *Topoi* 17/2 (2011), p. 593.

[185] « A meeting place for people, probably between those who lived and worked at Kition and those who came from elsewhere, whether by land or by sea » : Smith 2009, p. 54.

[186] Smith 2009, p. 53.

[187] Il y aurait plus d'outils lithiques dans ceux-ci que dans n'importe quel autre édifice du site : Smith 2009, p. 246.

[188] Par point de comparaison, dans l'habitat de Maa-Palaeokastro, les foyers rattachés au travail du métal occupent souvent une position centrale par rapport aux pièces : Karageorghis & Demas 1988, p. 60.

[189] Smith 2009, p. 162.

également un bâtiment artisanal [190], dont la fonction aurait changé avec l'aménagement du foyer (« temple 4b ») pour « un but spécifique, voire cultuel » [191] . Quelle que soit la terminologie que l'on applique à ces édifices, il apparaît clairement que ces espaces ne sont jamais exclusifs. Ainsi, d'après A.B. Knapp, plutôt qu'un sanctuaire, l'ensemble de la zone (Area II) serait un quartier élitaire, recoupant des fonctions artisanales, voire administratives [192]

Dans l'habitat de Maa-Palaeokastro, si A. Yasur-Landau souligne le caractère domestique des pièces à foyer [193] – celles-ci attestent effectivement de préparation de nourriture –, il est loin d'être assuré qu'elles avaient uniquement cette fonction. Pour V. Karageorghis et M. Demas, cette singulière concentration de plusieurs pièces à foyer dans le même secteur, contredirait l'hypothèse de cuisines pour des résidences, mais favoriserait la fonction de lieux de réunions pour des assemblées (« *assembly halls* ») [194], notamment parce que la quantité de vaisselle à boire et de banquet est nettement supérieure à celle attendue dans de simples résidences – à moins de considérer qu'il s'agisse de résidences de personnages de haut rang [195]. Ces chercheurs distinguent par ailleurs très nettement ces pièces à foyer des espaces à usage domestique de l'habitat ou d'autres sites chypriotes [196], étant donné que si l'on peut rencontrer des foyers dans ces derniers, aucun ne présente de foyers centraux similaires. D'après les fouilleurs, il ne s'agit ni de « *megara* », ni de pièces relatives à un « édifice public » [197]. La fonction communautaire de ces pièces semble cependant prépondérante. L'identification la plus satisfaisante est sans nul doute celle de pièces destinées à des banquets communautaires [198].

Doit-on pour autant enlever toute fonction religieuse à ces pièces ? Assurément non. La pièce à foyer et à banquettes d'Ayia Irini, ainsi que le « temple 3 » dans le sanctuaire de Kition, qui ont tous deux une typologie semblable, tant au niveau de l'architecture et du mobilier, que de leur association avec une cour, montrent que ces espaces servaient pour des repas rituels. En outre, la découverte d'une omoplate dans le « temple 5 », ainsi la présence d'une table à cupules, en lien avec le foyer du « temple 4 », dans ce même sanctuaire, pourraient témoigner de pratiques de divination au sein de ces pièces.

b. Identification des pièces à foyer central découvertes au Levant sud

À Tel Miqne-Ekron, au cœur d'un quartier élitaire, voire palatial, formant le centre administratif de la cité, sont attestés des bâtiments à foyer, durant deux phases successives [199]. Le bâtiment 350 est décrit par les archéologues comme un « temple /palais » [200]. Dans le centre cultuel de Tel Qasilé, d'après A. Mazar, le « *Hearth Building* » serait une sorte de palais, à rattacher probablement à la catégorie des pseudo « *megara* » attestés à Chypre [201]. En revanche, le bâtiment 5337 d'Ashdod, en contexte d'habitat, a été interprété comme un édifice domestique. Or cette hypothèse est contestable dans la mesure où la situation témoigne elle aussi d'une construction élitaire. Une quantité importante de richesses montre clairement que ses habitants avaient un niveau de vie supérieur à ceux du reste de l'habitat [202]. En outre, une petite pièce qui, si l'on en croit M. Dothan, pourrait avoir été une sorte de chapelle, communiquait directement avec la pièce principale à foyer. Pourrait-on y voir alors les traces d'un culte domestique ? En effet, à Ashkelon, on retrouve un complexe architectural qui offre des points de comparaison intéressants. Le complexe 572 dispose d'un vaste hall à foyer, équipé de banquettes, qui communiquait avec une pièce cultuelle ayant livré un dépôt votif et abritant un autel à cornes. Malgré la conclusion du rapport préliminaire [203], il est difficile de voir seulement un bâtiment domestique, au sein duquel se trouvait une pièce cultuelle. La présence d'un vaste hall à foyer et banquettes semble impliquer que des participants, dans un sens plus large que celui de l'unité domestique, prenaient part à des pratiques cérémonielles et partageaient des repas. Il reste donc à démontrer que ce genre d'aménagement reflèterait l'architecture domestique courante de l'habitat, ce que ne manqueront pas de confirmer ou d'invalider les travaux et recherches futurs. D'ailleurs, sur le même site, L. Hitchcock interprète la pièce à foyer située dans un quartier élitaire, en association avec des ateliers de métallurgistes, comme une « *feasting area* » [204].

De quels indices disposons-nous pour appréhender l'usage de ces foyers ?

[190] Smith 2009, p. 58.

[191] Smith 2009, p. 62.

[192] Knapp 2008, p. 228. « A temple was as much a civic center as a cult place, and the administrative centers of an elite were integrated with ceremonies, feasts, and rituals that made their authority legitimate » : Smith 2009, p. 254. Il n'en allait sans doute pas autrement dans certains centres mycéniens : selon Montecchi 2006, p. 179-180, à Dimini (Thessalie) les « mégaron A et B » pourraient correspondre respectivement à un sanctuaire associé à une unité de production, dépendant peut-être d'un palais.

[193] Yasur-Landau 2010, p. 146.

[194] Karageorghis 2000, p. 266.

[195] Karageorghis & Demas 1988, p. 61 ; Karageorghis 1998, p. 278-279. Wright 1992, p. 322, parle de « ruler's residence ».

[196] Cf. Kourion-Bamboula ; Pyla-Kokkinokremos ; Enkomi : Karageorghis & Demas 1988, p. 61.

[197] Karageorghis & Demas 1988, p. 62.

[198] « Most scholars fail to recognize […] the 'communal' as distinct from the 'public' » / « Communal space was thus not necessarily used and made accessible to everyone at a site, while public space was » : Sjögren 2007, p. 149.

[199] Dothan 1990, p. 28.

[200] Dothan 1990, p. 30.

[201] Mazar 1986, p. 4-5.

[202] Dothan & Ben-Shlomo 2005, p. 30.

[203] Master & Aja 2011, p. 142 et n. 15.

[204] Hitchcock 2013.

À Tel Miqne-Ekron (bâtiment 357), comme à Tel Qasilé (« *Hearth Building* »), ces foyers sont caractérisés par des zones pavées de tessons de céramique grossière, à forte résistivité thermique, jouant le rôle de convecteur [205]. L'étude macroscopique des sédiments du sol du « *Hearth Building* » de Tel Qasilé a révélé l'existence d'une accumulation de restes de charbons et d'os d'animaux durant toutes les phases, ce qui indique que la pièce était utilisée pour la cuisson des viandes et probablement pour la pratique du sacrifice animal [206]. De manière intéressante, la même étude appliquée au sol de la cour de l'édifice a livré des traces d'activités culinaires beaucoup plus proches de la cuisine domestique courante, c'est-à-dire moins spécifiquement liées à la cuisson des viandes [207].

Si l'on prend en considération le plus ancien bâtiment à foyer connu d'Ekron – et par la même occasion du Levant sud – on constate que celui-ci dispose de toutes les caractéristiques d'une salle pour des banquets communautaires : outre un silo pour stocker des denrées alimentaires, un édifice indépendant à foyer et à banquettes, caractérisé par une ouverture décentrée, a livré des attestations claires du fait qu'on y consommait de la viande et qu'on y buvait dans des coupes à vin [208]. Dans le bâtiment 350 d'Ekron, la présence d'os de poulets en association avec le foyer, ainsi que d'un support de chaudron en bronze [209], corrobore cette idée. À ce propos, si l'on en croit l'hypothèse d'A. E. Killebrew et de J. Lev-Tov, la cuisine philistine aurait été utilisée comme un levier de différenciation et d'exclusion sociale au service des élites [210].

Quoi qu'il en soit, il est certain que l'ensemble de ces pièces à foyer et banquettes témoigne avant tout de pratiques de commensalité, en étroite relation avec la culture des élites. Bien que présente dans la plupart des contextes (résidences élitaires ou palais), la dimension cultuelle de ces pièces reste ténue et plus difficile à mettre en évidence. Cependant, ces halls n'en étaient pas moins associés, par un accès direct, à une pièce cultuelle (Ashdod, Ashkelon), ou directement à un temple dans la situation du « *Hearth Building* » de Tel Qasilé. L'existence de pratiques mantiques ou oraculaires en lien avec le foyer n'est pas à exclure non plus (voir *supra*).

Dans la même région, un parallèle éclairant nous vient du récent réexamen du pseudo « temple à fosse » de Lachish (*c.* 1450-1200). Outre la présence de foyers à l'intérieur de l'édifice durant les phases II et III, le « temple II » était caractérisé par un nombre important de banquettes parallèles qui étaient utilisées pour des banquets – une concentration impressionnante de restes de faune a été découverte soit en association avec ces banquettes, soit enterrée dans des fosses (**Fig. 20**) [211]. Toutes périodes confondues, l'édifice a livré une soixantaine de vases de cuisson, une vaisselle de banquet abondante (coupes à

[205] Dothan 2003, p. 198.

[206] Rosen 1985, p. 135-137.

[207] Rosen 1985, p. 134.

[208] La même forme de vase utilisé pour boire du vin en contexte égéen peut, en contexte levantin, avoir servi pour d'autres breuvages, en particulier, pour boire de la bière : Hitchcock 2013.

[209] Pour la fonction rituelle de ces supports au sujet du temple de Salomon à Jérusalem : cf. *Premier Livre des Rois*, 7, 27-30.

[210] Killebrew & Lev-Tov 2008, p. 344-345.

[211] Le centre de la pièce principale est aménagé de quatre bases de colonnes équidistantes. Un foyer creusé, prenant la forme d'une petite fosse, est installé devant une plate-forme, selon toute vraisemblance un autel. Durant la dernière phase d'occupation de l'édifice (« temple III »), deux dépressions taillées dans un bloc de pierre servaient d'aménagement pour des foyers, devant un autel quadrangulaire : Tufnell 1940 ; Ottosson 1980, p. 86.

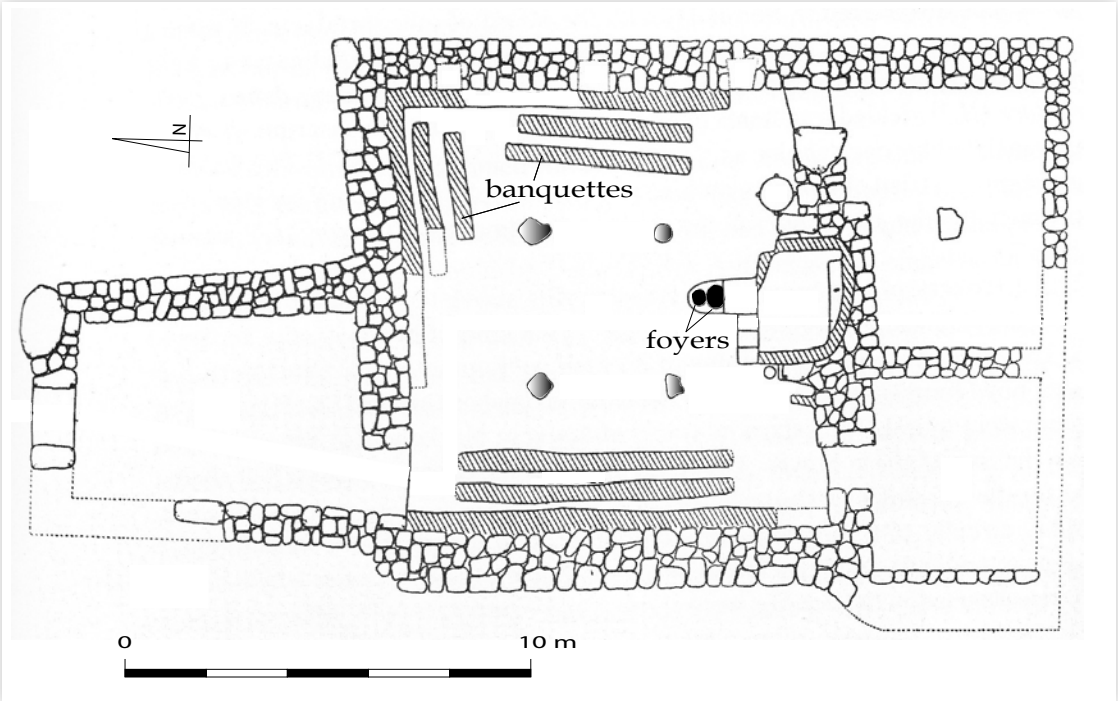

Fig. 20.
Lachish (Levant sud) : « temple à fosse », plan (d'après Tufnell 1940, pl. 118)

boire, cratères, pichets), parmi laquelle de la céramique de luxe. À y regarder de plus près, le pseudo « temple à fosse » de Lachish s'insère mal dans la typologie des temples levantins. L'ensemble de ces éléments a conduit M. Bietak à remettre en cause l'identification de cet édifice qu'il conviendrait non plus de considérer comme un temple, mais comme un *bêt marzeaḥ* dont la fonction principale était d'accueillir des banquets sans doute liés, dans ce cas au moins, à un culte des ancêtres [212]. Cette réinterprétation invite par conséquent à rouvrir le vieux débat à propos du *marzeaḥ*, sujet périlleux étant donné le caractère lacunaire des sources, mais que l'on aurait sans doute tort d'écarter trop vite [213]. Quoi qu'il en soit, grâce à cet exemple on saisit mieux toute la fragilité du postulat qui consiste à dire qu'il n'y a pas d'antécédents comparables dans ces régions. D'une part – au moins dans la situation des complexes palatiaux –, des foyers sont bel et bien attestés dans des cuisines fermées, en parallèle à des *tabuns*. D'autre part, si les témoignages mentionnés à l'instant datent du Bronze moyen, l'édifice de Lachish, caractérisé par un foyer, quatre colonnes et de nombreuses banquettes, était, quant à lui, en usage jusqu'au début du XII^e siècle. Finalement, la situation serait-elle différente de celle rencontrée à Chypre ? Rien n'est moins sûr.

CONCLUSION

Il faut sans doute atténuer l'importance traditionnellement attribuée à la civilisation mycénienne quant à son rôle actif vis-à-vis de l'implantation de halls à foyer, ainsi que son impact sur l'architecture tant crétoise, chypriote que levantine. C'est sans doute plus en termes de réception et d'influences qu'il faut envisager cette dynamique. Le postulat de départ qui situe l'apparition de halls à foyer en Méditerranée orientale aux alentours de 1200, en relation avec l'arrivée de populations mycéniennes, semble devoir être rejeté. Tant en Crète qu'en Chypre, la situation est plus complexe, car l'on y décèle des antériorités. En Crète, un *continuum* avec la tradition minoenne n'est pas à exclure [214]. Il est permis de supposer que sur l'île il y ait eu une antériorité de ce parti architectural, réapproprié ensuite par les élites mycéniennes, et qui s'est finalement trouvé réactivé au moment de la « mycénisation » de l'île. D'ailleurs, bien que ce débat ne date pas d'hier, l'idée que ce soit l'architecture de la salle du trône de Knossos qui ait influencé celle de la pièce principale des palais mycéniens, et non l'inverse, a récemment été relancée [215]. La question mérite de rester ouverte.

À Chypre, même si la formule semble relativement plus inédite, des exemples datables du XIII^e siècle indiquent qu'il y avait déjà eu une première « intégration » de ce modèle, quelle qu'en soit la cause (interne ou externe), avant le passage ou l'implantation supposée de populations égéennes. Par ailleurs, l'architecture du cœur des palais mycéniens ne constituait sans doute pas la seule source d'inspiration. On ne peut appréhender le phénomène de ces halls à foyer à Chypre sans se référer également à l'architecture de l'habitat mycénien, des résidences élitaires ou des sanctuaires. Ainsi, il existe tout autant des points de comparaison avec les pièces des « *Panagia Houses* » de Mycènes ou de l'« *Unterburg* » de Tirynthe qu'avec la grande salle des palais mycéniens [216]. Ce constat vaut également dans la situation rencontrée au Levant sud. Quoi qu'il en soit, à Chypre, ces pièces à foyer ont dû jouer un rôle fondamental dans la culture des élites en tant que lieux d'interactions sociales, et parce qu'elles devaient immanquablement évoquer le symbole fort d'un siège de pouvoir. Celui-ci se trouvait renforcé par le choix d'une architecture monumentale soignée. Bien plus que du prestige, ces bâtiments en pierre de taille véhiculaient une identité [217]. Dans les habitats, ces halls à foyer sont intimement associés aux élites, qu'il s'agisse de lieux pour des banquets élitaires ou communautaires. Dans tous les cas, il semble inapproprié de les définir comme des espaces publics. De leur côté, les « temples » à foyer du sanctuaire de Kition-Kathari semblent avoir laissé la place à une plus grande diversité de participants (marins, artisans, marchands, devins) autour de pratiques de banquets rituels et d'activités métallurgiques dont témoignent des dépôts.

En définitive, seul au Levant sud ces pièces constituent une formule architecturale totalement inédite, ou presque. En effet, sans nier que, parmi un faisceau d'indices qu'a laissé la culture matérielle, ces pièces trouvent en grande partie leur origine dans un héritage chypro-égéen, il n'est désormais plus possible de mettre de côté la question des antécédents cananéens. Quoi qu'il en soit, bien que l'on ait pu identifier de fortes connexions avec Chypre, il est vain de chercher une origine unique à ces aménagements, tant ces influences apparaissent multidirectionnelles. Au Levant sud, ces pièces à foyer constituent une interpénétration de plusieurs cultures et traditions mêlées, y compris locales. À l'exception du bâtiment 351/350 d'Ekron, caractérisé par une succession de foyers circulaires qui pourraient être inspirés de la pièce principale des palais mycéniens,

[212] L'édifice était situé en dehors de la ville, près d'une nécropole : Bietak 2002 ; Bietak 2003, p. 159-162.

[213] À propos du *marzeaḥ*, on trouvera une synthèse fort utile chez : Husser 1997 (avec références).

[214] Hallager 1997, en particulier p. 185.

[214] Hallager 1997, en particulier p. 185.

[215] Maran & Stavrianopoulou 2007, p. 288-291.

[216] Schnapp-Gourbeillon 1998, p. 297 ; Lamaze 2012, p. 104-128.

[217] Fisher 2009, p. 190-199.

la grande majorité des foyers levantins adopte l'aspect de plates-formes rectangulaires, relativement élevées, dont le seul parallèle égéen crédible se trouve dans les Cyclades. En fait, l'usage de ces pièces n'était sans doute pas différent de celui qui en était fait à Chypre. Il s'agit également de salles de banquets pour des groupes de participants qu'il reste à définir selon les contextes. Les pratiques cérémonielles associées à des banquets, dans lesquels on consommait de la viande et où on buvait, ont pu jouer le rôle de vecteur à la fois de hiérarchisation et de cohésion de groupes sociaux. Ces pièces à foyer constituaient à n'en pas douter le cadre de modes de reconnaissance et de pouvoir des élites qui ont su adapter les modèles égéens à leurs propres besoins. Outre ces pratiques de commensalité, on décèle dans les deux contextes géographiques concernés des indices d'activités guerrières et cynégétiques. Enfin, que ce soit au Levant sud, comme à Chypre, on distingue en filigrane plusieurs niveaux de participants à ces banquets, selon que l'on soit en contexte élitaire, palatial ou d'habitat, au sein desquels devaient exister d'autres sous-groupes dans certains cas. C'est une hypothèse qui trouve des points d'ancrage au Bronze récent aussi bien en Crète **[218]** qu'en Grèce continentale **[219]**, d'où nous sommes partis, et qui n'est pas sans faire écho, en contexte levantin, au *marzeaḥ* ougaritique. ■

[218] Rethemiotakis 1999, p. 724.
[219] Kilian 1987b ; Kilian 1988, p. 291-302.

BIBLIOGRAPHIE

Aharoni, Yohanan, 1968, « Arad: Its inscriptions and Temple », *The Biblical Archaeologist* 31, n°1 p. 2-32.
Bietak, Manfred, 2002, « The Function and Some Architectural Roots of the Fosse Temple at Lachish », dans Eliezer D. Oren & Shmuel Ahituv (éd.), *Aharon Kempinski Memorial Volume, Studies in Archaeology and Related Disciplines* (Beer-sheva 15), p. 56-85.
Bietak, Manfred, 2003, « Temple or 'Bet Marzeaḥ'? », dans William G. Dever & Seymour Gitin (éd.), *Symbiosis, symbolism, and the power of the past: Canaan, ancient Israel, and their neighbors from the Late Bronze Age through Roman Palaestina. Proceedings of the Centennial Symposium, W. F. Albright Institute of Archaeological Research and American Schools of Oriental Research, (Jerusalem, May 29-31, 2000)*, Winona Lake, p. 155-168.
Blegen, Carl & Rawson, Marion, 1966, *The Palace of Nestor at Pylos in western Messenia*, vol. I. *The buildings and their contents*, Princeton.
Bounni, Adnan, *et al.*, 1976, « Rapport préliminaire sur la première campagne de fouilles (1975) à Ibn Hani (Syrie) », *Syria*, 53, 3-4, p. 233-279.
Bounni, Adnan, *et al.*, 1979, « Rapport préliminaire sur la troisième campagne de fouilles (1977) à Ibn Hani (Syrie) », *Syria* 56, 3-4, p. 217-324.
Briault, Camilla, 2007, « High Fidelity or Chinese Whispers? Cult Symbols and Ritual Transmission in the Bronze Age Aegean », *Journal of Mediterranean Archaeology* 20, 2, p. 239-265.
Carbillet, Aurélie, 2011, *La figure hathorique à Chypre (IIe-Ier mill. av. J.-C.)* (AOAT 388), Münster.
Caskey, John L., 1998, « Ayia Irini: Temple studies », dans Lina G. Mendoni & Alexander Mazarakis Ainian (éd.), *Kea - Kynthos: history and archaeology. Proceedings of an international symposium, Kea - Kynthos, 22-25 June 1994* (Meletemata 27), Athens, p. 123-138.
Cosmopoulos, Michael B. 1991, « Exchange networks in Prehistory: The Aegean and the Mediterranean in the third Millenium B.C. », dans Robert Laffineur & Lucien Basch (éd.), *THALASSA. L'Égée préhistorique et la mer. Actes de la troisième Rencontre égéenne internationale de l'Université de Liège, Station de recherches sous-marines et océanographiques (StaReSO), Calvi, Corse (23-25 avril 1990)* (Aegaeum 7), Leuven, p. 155-168.
Dagan, Amit, *et al.*, 2014 « The Entanglement of Aegean Style Ritual Actions in Philistine Culture (poster) », dans *METAPHYSIS. Ritual, Myth and Symbolism in the Aegean Bronze Age. 15th International Aegean Conference at the Institute for Oriental and European Archaeology, Department Aegean and Anatolia, Austrian Academy of Sciences and at the Institute of Classical Archaeology, University of Vienna on 22-25 April 2014* (poster).

Darcque, Pascal, 1990, « Pour l'abandon du terme «mégaron» », dans Pascal Darcque & René Treuil, *L'habitat égéen préhistorique. Actes de la Table Ronde d'Athènes (23-25 juin 1987)* (Bulletin de correspondance hellénique supplément 19), Athènes, p. 21-31.
Darcque, Pascal, 2005, *L'habitat mycénien : formes et fonctions de l'espace bâti en Grèce continentale à la fin du IIe millénaire avant J.-C.* (Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome 319), Athènes.
Day, Leslie Preston, *et al.*, 2009, *Kavousi IIA: The Late Minoan IIIC Settlement at Vronda. The Buildings on the Summit* (Prehistory Monographs 26), Philadelphia.
Day, Leslie Preston, & Snyder, Lynn M., 2004, « The 'Big House' at Vronda and the 'Great House' at Karphi: Evidence for Social Structure in the LM IIIC Crete », dans Leslie Preston Day, *et al.* (éd.), *Crete Beyond the Palaces. (Proceeding of the Crete 2000 Conference)*, Philadelphia, p. 63-79.
Dikaios, Porphyrios, 1969, *Enkomi excavations 1948-1958*, vol. I. *The Architectural remains, The Tombs*, Mainz.
Dikaios, Porphyrios, 1971, *Enkomi excavations 1948-1958*, vol. II. *Chronology, summary and conclusions, catalogue, appendices*, Mainz.
Dothan, Moshe, 1990, « Ekron of the Philistines. Part I: where they came from, how they settled down and the place they worshiped », *Biblical Archaeology Review* 16, p. 26-36.
Dothan, Moshe, 2003, « The Aegean and the Orient: Cultic Interractions », dans William G. Dever & Seymour Gitin (éd.), *Symbiosis, symbolism, and the power of the past: Canaan, ancient Israel, and their neighbors from the Late Bronze Age through Roman Palaestina. Proceedings of the Centennial Symposium, W. F. Albright Institute of Archaeological Research and American Schools of Oriental Research, (Jerusalem, May 29-31, 2000)*, Winona Lake, p. 189-213.
Dothan, Trude & Dothan, Moshe, 1992, « Ekron Reclaimed (chapitre 21) », dans Trude Dothan & Moshe Dothan Moshe (éd.), *People of the sea. The search for the Philistines*, New York – Toronto, p. 239-255.
Dothan, Moshe & Ben-Shlomo, David, 2005, *Ashdod VI: The excavations of areas H and K (1968-1969)*, *Israel Antiquities Authority Reports* 24, Jerusalem.
Driessen, Jan, 1994, « La Crète mycénienne », *Dossiers d'Archéologie* n°195 (juillet-août), p. 66-83.
Driessen, Jan & Farnoux, Alexandre, 2011, « A House model from Malia », dans Filippo Carinci, *et al.*, (éd.), *Κρήτης Μινωΐδος. Tradizione e identità Minoica tra Producione Artigianale, Pratiche Cerimoniali e Memoria del Passato. Studi offerti a Vincenzo La Rosa per il suo 70o compleanno*, Padova, p. 299-311.
Driessen, Jan, [à paraître], « The Bronze Age settlement on the Kephali at Sissi », dans *11th International Cretological Congress (Rethymnon, 21st-27th October 2011)*.
Eaby, Melissa, [à paraître], « A Preliminary report on unit A.2 Chalasmenos », dans *11th International Cretological Congress (Rethymnon, 21st-27th October 2011)*.
Eliopoulos, Theodore, 1998, « A preliminary report on the discovery of a temple complex of the Dark Ages at Kephala Vasilikis », dans Vassos Karageorhis & Nikolaos Stampolidis (éd.), *Eastern Mediterranean. Cyprus-Dodecanese-Crete, 16th-6th cent. BC*, Athens, p. 301-313.
Farnoux, Alexandre & Driessen, Jan, 1995, « Un ensemble MR III à Mallia : le Quartier Nu », dans *Πεπραγμένα του Z΄ Διεθνούς Κρητολογικού Συνεδρίου, Vol. A1*, *Rethymnon 1990*, Iraklion, p. 311-315.
Fisher, Kevin D., 2008, « The "Aegeanization" of Cyprus at the End of the Bronze Age: An architectural Perspective », dans Timothy P. Harrison (éd.), *Cyprus, the Sea Peoples and the Eastern Mediterranean Regional Perspectives of Continuity and Change* (Scripta Mediterranea 27–28), Winona Lake, p. 81-103.
Fisher, Kevin D., 2009, « Elite place-making and social interaction in the Late Cypriot Bronze Age », *Journal of Mediterranean Archaeology* 22, 2, p. 183-209.
Gaignerot-Driessen, Florence, 2011, « 5. The Excavation of Building CD: 5.2. The Excavation of Zone 3, », dans Jan Driessen (éd.), *Excavations at Sissi II: Preliminary Report on the 2009-2010 Campaigns* (Aegis 4), Louvain, p. 89-101.
Galaty, Michael L. & Parkinson, William A. (éd.), 1999, *Rethinking Mycenaean palaces: new interpretations of an old idea*, Los Angeles.
Gesell, Geraldine C., et al., 2009, *Kavousi IIA: The Late Minoan IIIC Settlement at Vronda. The Buildings on the Summit* (INSTAP: Prehistory Monographs 26), Philadelphia.
Gitin, Seymour, & Dothan, Trude, 1987, « The rise and fall of Ekron of the Philistines: recent excavations at an urban border site », *Biblical Archaeology Review* 50, 4, p. 204.
Gjerstad, Einar, *et al.*, 1935, *The Swedish Cyprus Expedition. Finds and results of the Excavations in Cyprus 1927-1931*, vol. II, Stockholm.
Gjerstad, Einar, 1980, *Ages and Days in Cyprus* (Studies in Mediterranean Archaeology 12), Göteborg.
Glowacki, Kevin T., 2004, « Household analysis in Dark Age Crete », dans Leslie Preston Day *et al.* (éd.), *Crete Beyond the Palaces. (Proceeding of the Crete 2000 Conference)*, Philadelphia, p. 125-136.
Hadjisavvas, Irene, 1994, « Alassa Archaeological Project, 1991-1993 », *Reports of the Department of Antiquities*, Nicosia, p. 107-114.
Hadjisavvas, Irene, 1997, « Alassa: A regional Centre of Alasia? », dans Paul Astrom & Ellen Herscher, *Late Bronze Age Settlement in Cyprus: Function and Relationship*, Jonsered, p. 23-38.
Hadjisavvas, Sophocles & Hadjisavvas, Irene, 1997, « Aegean influence at Alassa », dans Collectif (éd.), *Cyprus and the Aegean in Antiquity from the Prehistoric period to the 7th century A.D. Proceedings of the International Archaeological Conference (Nicosia 8-10 December 1995)*, Nicosia, p. 143-148.
Hadzi-Vallianou, Despoina, 2004, « Ομηρικά στοιχεία στην ακρόπολη Σμαριού », dans Nikolaos Stampolidis & Angeliki Giannikouri (éd.), *Το Αιγαίο στην πρώιμη εποχή του σιδήρου. Πρακτικά του διεθνούς συμποσίου. Ρόδος, 1-4 Νοεμβρίου 2002*, Athina, p. 105-126.
Hägg, Robin, 1968, « Mykenische Kultstätten im archäologischer Material », *Opuscula Atheniensa* 8, p. 39-60.
Hägg, Robin, 1996, « The Religion of the Mycenaeans. Twenty-four years after the 1967 Mycenological Congress in Rome », dans Ernesto De Miro, *et al.* (éd.), *Atti e Memorie del Secondo Congresso Internazionale di Micenologia, Roma – Napoli, 14-20 ottobre 1991* (Incunabula graeca 98), Roma, p. 600-612.

Hallager, Erik, 1997, « Architecture of the LM II/III Settlement in Khania » *Bulletin de Correspondance Hellénique Supplément* 30, p. 175-185.
Hasson, Nir, 2011, « 3,000-year-old altar uncovered at Philistine site suggests cultural links to Jews », *Haaretz* 26 July 2011 (http://www.haaretz.com/print-edition/news/3-000-year-old-altar-uncovered-at-philistine-site-suggests-cultural-links-to-jews-1.375305)
Hellmann, Marie-Christine, 2006, *L'architecture grecque 2. L'architecture religieuse et funéraire*, Paris.
Hesse, Brian, 1986, « Animal Use at Tel Miqne-Ekron in the Bronze Age and Iron Age », *Bulletin of the American Schools of Oriental Research* 264, p. 17-27.
Hitchcock, Louise A., « 'And above were costly stones, hewn according to measurement…:' Documentation of Pre-classical Ashlar Masonry in the East Mediterranean », dans Karen Polinger Foster & Robert Laffineur (éd.), *METRON: Measuring the Aegean Bronze Age, the 9th International Aegean Conference, Yale University – New Haven, Connecticut, April 18 21, 2002* (Aegaeum 24), p. 257-267.
Hitchcock, Louise A., 2008, « "Do you see a man skillful in his work? He will stand before kings": Interpreting the Spread of Architectural Influences in the Bronze Age East Mediterranean », *Ancient West & East* 7, p. 17-49.
Hitchcock, Louise A., 2013, « Philacolypse Now: New evidence about the Philistines at Tell es-Safi/Gath, Israel (2012) ». Podcast : http://content.lecture.unimelb.edu.au:8080/ess/echo/presentation/40ef4dbb-4c24-4f6e-ac1c-a57084c9f1e5/media.m4v
Hitchcock, Louise A., & Maeir, Aren M., 2013, « Beyond Creolization and Hybridity: Entangled and Transcultural Identities in Philistia », *Archaeological Review from Cambridge* 28.1 (april 2013).
Hult, Gunnel, 1983, *Bronze Age Ashlar Masonry in the Eastern Mediterranean: Cyprus, Ugarit and Neighbouring Regions* (Sima 66), Göteborg.
Husser, Jean-Marie, 1997, « À propos du festin «marzihu» à Ougarit : abus et impasse du comparatisme historique », dans François Boespflug & Françoise Dunand (éd.), *Le comparatisme en histoire des religions. Colloque international du Centre de Recherche d'Histoire des religions, Strasbourg 18-20 septembre 1996*, Paris, p. 158-173.
Iacovou, Maria, 2012, « External and internal migrations during the 12th century BC. Setting the stage for an economically successful Early Iron Age in Cyprus », dans Maria Iacovou (éd.), *Cyprus and the Aegean in the Early Iron Age. The Legacy of Nicolas Coldstream*, Nicosia, p. 207-227
Iacovou, Maria & Michaelides, Demetrios (éd.), *Cyrpus: The Historicity of the Geometric Horizon: Proceedings of an Archaeological Workshop, University of Cyprus, Nicosia, 11th October 1998* (The Archaeological Research Unit), Nicosia, 1999.
Jones, Siân, 1997, *The archaeology of ethnicity: constructing identities in the past and present*, London.
Karageorghis, Vassos, 1973, « Le quartier sacré de Kition : campagnes de fouilles 1972 et 1973 », *Comptes rendus des séances de l'Académie des inscriptions et belles-lettres* 117, n° 3, p. 520-530.
Karageorghis, Vassos, 1976, *Kition Mycenaean and Phoenician discoveries in Cyprus*, London.
Karageorghis, Vassos, 1990, *The End of the Late Bronze Age in Cyprus*, Nicosia.
Karageorghis, Vassos, 1998, « Hearths and bathtubs in Cyprus: a "Sea Peoples" innovation? », dans Seymour Gitin, Amihai Mazar & Ephraim Stern (éd.), *Mediterranean Peoples in Transition. Thirteenth to Early Tenth Centuries BCE*, Jerusalem, p. 276-282.
Karageorghis, Vassos, 2000, « Cultural Innovations in Cyprus Relating to the Sea Peoples », dans Eliezer D. Oren (éd.), *The sea peoples and their world: a reassessment*, Philadelphia, p. 255-279.
Karageorghis, Vassos (dir.), 2005, *Excavations at Kition*, vol. VI. *The Phoenician and later levels, Part I*, Nicosia.
Karageorghis, Vassos & Demas, Martha, 1985, *Excavations at Kition*, vol. V. *The Pre-Phoenician Levels. Areas I and II. Part I*, Nicosia.
Karageorghis, Vassos & Demas, Martha, 1988, *Excavations at Maa-Palaeokastro 1979-1986*, Nicosia.
Kilian, Klaus, 1981, « Zeugnisse Mykenischer Kultausübung in Tiryns », dans Robin Hägg & Nanno Marinatos (éd.), *Sanctuaries and cults in the Aegean Bronze Age. Proceedings of the first international symposium at the Swedish Institute in Athens, 12-13 May, 1980*, Stockholm, p. 49-58.
Kilian, Klaus, 1987a, « L'architecture des résidences mycéniennes : origine et extension d'une structure du pouvoir politique pendant l'âge du Bronze récent », dans Édmond Lévy (éd.), *Le système palatial en Orient, en Grèce et à Rome. Actes du colloque CRPOGA de Strasbourg (19-22 juin 1985)*, Leiden, p. 203-217.
Kilian, Klaus, 1987b, « Zur Funktion der mykenischen Residenzen auf dem griechischen Festland », dans Robin Hägg & Nanno Marinatos (éd.), *The Function of the Minoan Palaces*, Stockholm, p. 21-36.
Kilian, Klaus, 1988, « The Emergence of *Wanax* ideology in the Mycenanean palaces », *Oxford Journal of Archaeology* 7, p. 291-302.
Killebrew, Ann E., & Lev-Tov, Justin, 2008, « Philistine-Aegean connectivity? », dans Louise Hitchcock *et al.* (éd.), *DAIS, The Aegean Feast. Proceedings of the 12th International Aegean Conference, University of Melbourne, Centre for Classics and Archaeology, 25-29 March 2008*, Leuven, p. 339-346.
Kling, Barbara, 1987, « Pottery classification and relative chronology of the LC IIC-LC IIIA periods », dans David W. Rupp (éd.), *Western Cyprus: Connections. An Archaeological Symposium held at Brock University, St. Catherines, Ontario, Canada March 21-22, 1986* (SIMA 77), Göteborg, p. 97-113.
Kling, Barbara, 1989, *Mycenaean IIIC:1b and Related Pottery in Cyprus* (SIMA 87), Göteborg.
Knapp, A. Bernard, 2008, *Identity, Insularity and Connectivity: Prehistoric and Protohistoric Cyprus*, Oxford.
Knox, Mary O. 1973, « Megarons and ΜΕΓΑΡΑ: Homer and Archaeology », *Classical Quarterly* 23, p. 1-21.
Konsolaki, Eleni, 2002, « A Mycenaean Sanctuary on Methana », dans Robin Hägg (éd.), *Peloponnesian Sanctuaries and Cults*, Stockholm, p. 25-36.
Konsolaki-Iannopoulou, Eleni, 2004, « Mycenaean religious architecture: The archaeological evidence from Ayios Konstantinos, Methana », dans Michael Wedde (éd.), *Celebrations. Sanctuaries and the vestiges of cult activity. Selected papers and discussions from the Tenth Anniversary Symposion of the Norwegian Institute at Athens, 12-16 May 1999*, Bergen, p. 61-94.
Lagarce, Jacques, & Lagarce, Élisabeth, 1987, *Ras Ibn Hani. Archéologie et Histoire*, Damas.
Lamaze, Jérémy, 2011, « Cheminées et systèmes d'évacuation des fumées dans les édifices à caractère cultuel en Égée, de la fin de l'âge du Bronze au début de l'âge du Fer », *Ktèma* 36, p. 237-267.

Lamaze, Jérémy, 2012, *Les édifices à foyer central en Égée, à Chypre et au Levant de la fin de l'âge du bronze à l'Archaïsme (XIIe – VIe s. av. J.-C.)*, (thèse de doctorat, Université de Strasbourg, non publiée).
Lamaze, Jérémy, 2014, Lia Raffaella Cresci (éd.) *Spazio sacro e potere politico in Grecia e nel Vicino Oriente*, p. 93-117.
Lebessi, Angeliki, 1987, « Η Κρητών Πολιτεία (1100-300 π.Χ.) », dans *Κρήτη : Ιστορία και πολιτισμός. Σύνδεσμος Τοπικών Ενώσεων Δήμων και Κοινοτήτων Κρήτης* 1, (2éd), Heraklio, p. 133-172.
Maeir, Aren M. & Hitchcock, Louise A., 2011, « Absence Makes the Hearth Grow Fonder: Searching for the Origins of the Philistine Hearth », dans Joseph Aviram *et al.* (éd.), *Amnon Ben-Tor volume*, *Eretz Israel* 30, p. 46-64.
Maeir, Aren M. *et al.*, 2013, « On the Constitution and Transformation of Philistine Identity », *Oxford Journal of Archaeology* 32, p. 1-38.
Maran, Jospeh & Stavrianopoulou, Eftychia, 2007, « Πότνιος Ἀνήρ – Reflections on the Ideology of Mycenaean Kingship », dans Eva Alram-Stern & Georg Nightingale (éd.), *Keimelion. Elitenbildung und elitärer Konsum von der mykenischen Palastzeit bis zur Homerischen Epoche : Akten des internationalen Kongresses vom 3. bis 5. Februar 2005 in Salzburg. Verlag der Österreichischen Akademie der Wissenschaften* (Veröffentlichungen des Mykenischen Kommission 27), Wien, p. 285-298.
Masala, Stefano, 2007, « I resti faunistici dei saggi T.A. 05.1 e T.A. 05.2 », dans Dario Palermo *et al*., « Lo scavo del 2005 sulla Patela di Priniàs. Relazione preliminare », *Creta Antica* 8, p. 281-287.
Masson, Olivier, 1983, *Les Inscriptions chypriotes syllabiques*, 2e éd., Paris.
Master, Daniel & Aja, Adam, 2011, « The House Shrine of Ashkelon », *Israel Exploration Journal* 61, 2, 2011, p. 129-145.
Matthäus, Hartmut, 1998, « Zypern und das Mittelmeergebiet Kontakthorizonten des späten 2. und frühen 1. Jahrtausends v.Chr », dans Renate Rolle, Karin Schmidt & Roald Docter (éd.), *Archäologische Studien in Kontaktzonen der antiken* Welt (Veröffentllichungen der Joachim Jungius-Gesellschaft der Wissenschaften Hamburg, 87), Hamburg, p. 73-91.
Mazar, Amihai, 1980, *Excavations at Tell Qasile*, vol. I. *The Philistine sanctuary: architecture and cult objects* (Qedem 12), Jerusalem.
Mazar, Amihai, 1986, « Excavations at Tell Qasile, 1982-1984: Preliminary Report », *Israel Exploration Journal* 36, p. 1-15.
Mazarakis Ainian, Alexander, 1997, *From rulers' dwellings to temples: architecture, religion and society in early Iron Age Greece (1100-700 B.C.)*, Jonsered.
Mazow, Laura B., 2005, *Competing Material Culture: Philistine Settlement at Tel Miqne-Ekron in the EIA (PhD dissertation, University of Arizona)*, Tucson.
McCallum, Lucinda R. 1987, « Frescoes from the Throne Room at Pylos: a new interpretation », *American Journal of Archaeology* 91, p. 296.
Montecchi, Barbara, 2006, « Santuari micenei e produzione artigianale: i casi di Pilo, Micene, Tirinto e Dimini », *Annuario della Scuola archeologica di Atene e delle Missioni italiane in Oriente* LXXXIV serie III, 6, Tomo I, p. 161-190.
Mullins, Robert A. & Mazar, Amihai, 2007, « The Stratigraphy and Architecture of the Middle and Late Bronze Ages: Strata R-S-R-1A », dans Robert A. Mullins & Amihai Mazar (éd.), *Excavations at Tel Beth-Shean 1989-1996, Vol. II. The Middle and Late Bronze Age Strata in Area R*, Jerusalem, p. 39-241.
Mylonas, Giorgos E., 1972, *The Cult Centre of Mycenae*, Athens.
Nowicki, Krzysztof, 1999, « Economy of Refugees: Life in the Cretan Mountains at the Turn of the Bronze and Iron Ages », dans Angelos Chaniotis (éd.), *From Minoan Farmers to Roman Traders. Sidelights on the economy of Ancient Crete*, Stuttgart, p. 145-171.
Nowicki, Krzysztof, 2002, « From Late Minoan IIIC Refuge Settlements to Geometric Acropoleis: Architecture and Social Organization of Dark Age Villages and Towns in Crete », *Pallas* 58, p. 149-174.
Ottosson, Magnus, 1980, *Temples and Cult Places in Palestine*, Uppsala.
Palio, Orazio, 2001, « I vasi in pietra dei vani 8-11 del palazzo di Festos », *Creta Antica* 2, p. 77-90.
Paschalides, Kostas, 2006, « Στοιχεία μυκηναϊκού χαρακτήρα στην ανατολική Κρήτη κατά το τέλος της εποχής του Χαλκού: Νέα Μέγαρα στο Χαλασμένο Ιεράπετρας », dans Eugenia Tampakaki & Agisilaos Kaloutsakis (éd.), *Πεπραγμένα του Θ΄Διεθνούς Κρητολογικού Συνεδρίου Α΄1*, Heraklion, p. 219–232.
Pautasso, Antonella, 2007, « 1. L'area del Tempio A » dans Dario Palermo *et al*., « Lo scavo del 2005 sulla Patela di Prinias. Relazione preliminare », *Creta Antica* 8, p. 265-314.
Pedrazzi Tatiana & Venturi, Fabrizio, 2011, « Le ceramiche egeizzanti nel Levante settentrionale (XII-XI sec. a.C.): aspetti e problemi », *Rivista di Studi Fenici* 39, 1, p. 23-54.
Pendlebury, John D. S., *et al.*, 1937-1938, « Excavations in the Plain of Lasithi III. Karphi: a city of refuge in the Early Iron Age in Crete. Excavations by Students of the British School of Archaeology at Athens, 1937-39 », *The Annual of the British School at Athens* 38, p. 57-145.
Pierpont, Géry de, 1990, « Le rôle du foyer monumental dans la grande salle du palais mycénien », *Bulletin de Correspondance Hellénique supplément* 19, p. 254-262.
Rethemiotakis, George, 1999, « The hearths of the Minoan Palace at Galatas », dans Philip P. Betancourt, Vassos Karageorghis, Robert Laffineur & Wolf-Dietrich Niemeier (éd.), *Meletemata. Studies in Aegean Archaeology Presented to Malcolm H. Wiener as He Enters his 65th Year*, (Annales d'archéologie égéenne de l'Université de Liège 20), Leuven, p. 721-727.
Rosen, Arlene M., 1985, « Appendixes. 1. Sediment analysis at Tell Qasile », dans Amihai Mazar (éd.), *Excavations at Tell Qasile II. The Philistine Sanctuary: Various Finds, the Pottery, Conclusions, Appendixes* (Qedem 20), Jerusalem, p. 133-137.
Rougier-Blanc, Sylvie, 2005, *Les maisons homériques. Vocabulaire architectural et sémantique du bâti*, Paris.
Rupp, David W., 2007, « Building Megara for Dummies: The conception and Construction of Architectural Forms at LM IIIC Halasmenos (Monastiraki, Ierapetra, Crete) », dans Philip P. Betancourt (éd.), *Krinoi kai Limenes. Studies in Honor of Joseph and Maria Shaw*, Philadelphia, p. 61-66.
Rutkowski, Bogdan, 1987, « Religious Architecture in Cyprus and Crete in the Late Bronze Age », dans *Acts of the International Archaeological Symposium: The Relations between Cyprus and Crete, ca. 2000-500 B.C., Nicosia 16th April-22nd April 1978*, Nicosia, p. 223-227.
Schaeffer, Claude, (éd.) 1962, *Ugaritica IV*, Paris.
Schnapp-Gourbeillon, Annie, 1998, « Du mégaron aux premiers temples ? Un état des lieux », *Ktèma* 23, p. 289-300.

Shear, Ione Mylonas, 1968, *Mycenaean Domestic Architecture* (thèse non publiée), Bryn Mawr University.
Shear, Ione Mylonas, 1987, *The Panagia Houses at Mycenae*, Philadelphia.
Shelmerdine, Cynthia W., 2007, « Administration in the Mycenaean palaces. Where's the chief? », dans Michael L. Galaty & William A. Parkinson (éd.), *Rethinking Mycenaean palaces* II, Los Angeles, p. 40-46.
Sherratt, Susan, 1998, « 'Sea Peoples' and the Economic Structure of the Late Second Millennium in the Eastern Mediterranean », in Seymour Gitin *et al.* (éd.), *Mediterranean Peoples in Transition: Thirteenth to Early Tenth Centuries BCE. In Honor of Professor Trude Dothan*, Jerusalem 1998, p. 292-313.
Sherratt, Susan, 2013, « The ceramic phenomenon of the 'Sea Peoples': an overview », dans Anne E. Killebrew & Gunnar Lehmann (éd.), *The Philistines and Other 'Sea Peoples' in Text and Archaeology*, Atlanta, p. 619-644.
Sjögren, Lena, 2007, « Interpreting Cretan private and communal spaces (800-500 BC) », dans Ruth Westgate *et al.* (éd.), *Building communities: house, settlement and society in the Aegean and beyond: proceedings of a conference held at Cardiff University, 17-21 April 2001* (BSA studies 15), London, p. 149-155.
Smith, Joanna S., 2003, « Writing Styles in Clay of the Eastern Mediterranean Late Bronze Age », dans Nikolaos Stampolidis & Vassos Karageorghis (éd.), *Sea routes...* Athens, p. 277-289.
Smith, Joanna S., 2009, *Art and Society in Cyprus from the Bronze Age into the Iron Age*, Cambridge.
Snodgrass, Anthony M., 1994, « Gains, losses and survivals: what we can infer fo the eleventh century B.C. », dans Vassos Karageorghis (éd.), *Proceedings of the International Symosium Cyprus in the 11th century B.C.*, Nicosia, p. 167-174.
Soles, Jeffrey S. (éd.), *Mochlos IA, period III. Neopalatial Settlement on the Coast: the artisan's quarter and the farmhouse at Chalinomouri. The sites*, Philadelphia, 2003.
Stager, Lawrence E., *et al.*, (éd.), *Ashkelon I: Introduction and overview (1985-2006)*, Winona Lake, 2008.
Steel, Louise, 2004, *Cyprus Before History. From the Earliest Settlers to the End of the Bronze Age*, London.
Stocker, Sharon R. & Davis, Jack L., 2004, « Animal sacrifice, archives, and feasting at the Palace of Nestor », *Hesperia* 73, p. 179-195.
Tournavitou, Iphigenia, 1999, « Hearths in non-palatial settlement contexts », *Aegaeum* 20, III, p. 833-840.
Treuil, René, et al., 2008, *Les Civilisations Egéennes, du Néolithique à l'Âge du Bronze*, 2e éd. (1re éd. 1989), Paris.
Tsipopoulou, Metaxia, 2004, « Μία Περίπτωση Πρώιμων Συμποσίων ή απλώς Ηρωολατρείας; Γεωμετρική Ανακατάληψη στο Χαλασμένο Ιεράπετρας », dans Nikolaos Stampolidis & Angeliki Giannikouri (éd.), *Το Αιγαίο στην πρώιμη εποχή του σιδήρου. Πρακτικά του διεθωούς συμποσίου. Ρόδος, 1-4 Νοεμβρίου 2002*, Athina, p. 127-142.
Tsipopoulou, Metaxia, 2005, « 'Mycenoans' at the Isthmus of Ierapetra: some (preliminary) thoughts on the foundation of the (Eteo)Cretan cultural identity », dans Anna Lucia D'Agata, *et al.* (éd.), *Ariadne's Threads. Connections between Crete and the Greek Mainland in late Minoan III (LM III A2 to LM IIIC),* Tripodes 3, Athens, p. 303-332.
Tsipopoulou, Metaxia, 2011, « Living at Halasmenos, Ierapetra, in Late Minoan IIIC. House A.1. », dans Alexander Mazarakis Ainian (éd.), *The "Dark Ages" revisited*, Volos, p. 463-476.
Tufnell, Olga, 1940, *Lachish II (Tell ed Duweir): the Fosse temple*, London.
Valmin, Mattias Natan, 1938, *The Swedish Messenia Expedition*, Lund.
Van Leuven, Jon C., 1984, « The Sanctuaries of Malthi », *Scripta Mediterranea* 5, Toronto, p. 1-26.
Viviers, Didier, 2004, « Smari Herakliou », *Kernos* 17, p. 274-275.
Walberg, Gisela, & Reese, David S., 2008, « Feasting at Midea », dans Louise A. Hitchcock, *et al.* (éd.), *Dais, The Aegean Feast. Proceedings of the 12th International Aegean Conference, University of Melbourne, Centre for Classics and Archaeology, 25-29 March 2008* (Aegeum 29), Leuven, p. 239-245.
Wallace, Saro, 2010, *Ancient Crete: from successful collapse to democracy's alternatives, twelfth to fifth centuries BC*, Cambridge.
Webb, Jennifer M., 1999, *Ritual Architecture, Iconography and Practice in the Late Cypriot Bronze Age*, Jonsered.
Whittaker, Helene, 2005, « Response to Metaxia Tsipopoulou, "Mycenoans" at the isthmus of Ierapetra: some (preliminary) thoughts on the foundation of the (Eteo)cretan cultural identity », dans Anna Lucia D'Agata, *et al.*, (éd.), *Ariadne's Threads. Connections between Crete and the Greek Mainland in late Minoan III (LM III A2 to LM IIIC)* (Tripodes 3), Athens, p. 337-352.
Woolley, Charles Leonard, 1955, *Alalakh. An Account of the Excavations at Tell Atchana in the Hatay, 1937-1949*, London.
Wright, George R.H., 1992, *Ancient Building in Cyprus* (2 Vol.), Leiden - New York - Köln.
Wright, James, 1994, « The spatial configuration of belief: the archaeology of Mycenaean religion », dans Susan E. Alcock & Robin Osborne (éd.), *Placing the Gods, Sanctuaries and Sacred Space in Ancient Greece*, Oxford, p. 67-97.
Yasur-Landau, Assaf, 2009, « In Search for the Origin of the Philistine Bird Motif », *Eretz-Israel* 28 (Ephraim Stern Volume), p. 231-241, 290 (hébreu avec résumé en anglais).
Yasur-Landau, Assaf, 2010, *The Philistines and Aegean migration at the end of the Late Bronze Age*, Cambridge.

LA GAULE BELGIQUE, UN CARREFOUR D'INFLUENCES : L'EXEMPLE DES MONNAYAGES D'OR (IIIe – Ier S. AV. J.-C.)

Charlotte PARISOT-SILLON

Doctorante en histoire bénéficiant d'une bourse de la Région Centre, travaillant sous la direction de Bernard Gratuze, Stephan Fichtl et sous le co-encadrement de Sylvia Nieto-Pelletier ;
IRAMAT, Centre Ernest-Babelon, UMR 5060, CNRS
Université Orléans
charlotte.sillon@gmail.com.

RÉSUMÉ

Au croisement des Germains, Celtes, Belges et Bretons, la Gaule Belgique constituait comme un espace de contacts et d'échanges entre différentes cultures protohistoriques. Les données numismatiques permettent d'éclairer ces interactions. En particulier, l'étude des monnaies d'or frappées entre la Seine et le Rhin révèle toute une variété de phénomènes, allant de l'imitation et l'appropriation de types monétaires étrangers au caractère précoce et importante de la diffusion des émissions en or.

La typologie monétaire permet déjà de mesurer cette « situation de carrefour ». En effet, la majorité des monnaies d'or frappés en Gaule Belgique reproduit et adapte une iconographie particulière, dite « type belge », qui est apparue originellement dans les vallées de la Somme et de la Moselle et qui se diffuse à partir de la fin du IIe s. av. J.-C. Hormis les échanges internes à la Gaule Belgique, on observe également l'influence de monnayages externes – germaniques, armoricains, romains – qui se traduit par l'emploi d'éléments typologiques spécifiques. De même, les monnaies belges et leur type se diffusent aux marges de la région étudiée, soit en Bretagne Insulaire et jusque sur le territoire des Parisii.

Les nouvelles données issues de l'analyse élémentaire des monnaies, en particulier l'observation des concentrations en platine et de palladium, permettent d'établir plusieurs signatures chimiques, auxquelles pourraient correspondre autant de stocks métalliques. Suivant cette méthode, il semble possible de retracer leur circulation, qui n'apparaît pas confinée à la Gaule Belgique. Ainsi, on peut poser l'hypothèse de l'utilisation de plusieurs stocks d'or durant le Ier s. av. J.-C. En outre, il apparaît que la typologie monétaire de la région comprise entre la Seine et le Rhin ne peut être comprise qu'à la lumière de ses interactions avec d'autres cultures européennes.

Mots-clés

Analyse élémentaire,
Échanges,
Gaule Belgique,
Monnaie d'or.

At the crossroads of the Germans, the Celts, the Belgians and the Britons, Belgic Gaul was a place for contacts and exchanges between different protohistoric cultures. Numismatic data shed light on these interactions. In particular, the study of gold coins minted between the Seine and the Rhine reveals a variety of phenomena, from the imitation and the appropriation of foreign monetary types to the earliness and importance of the diffusion of gold currencies.

Monetary typology allows evaluation of this 'crossroads situation'. Indeed, the majority of gold coins minted in Belgic Gaul reproduce and adapt a particular iconography, the so-called 'Gallo-Belgic type', which appeared at first simultaneously in the Somme Valley and the Moselle Valley and which was spread by the end of the IInd century BC. Alongside the internal exchanges in Belgic Gaul, there is also the influence of external coinages – Germanic, Armorican, Roman –, which results in the use of specific typological elements. Moreover, the Belgic currencies and type were spread to the margins of the studied region, i.e. in Britain and, even, into the territory of the Parisii.

The new data collected from the elementary analysis of currencies, in particular the observation of platinum and palladium concentration, allow the identification of several chemical signatures, which could correspond to metal stocks. According to this method, it seems possible to trace their spread, which does not appear confined to Belgic Gaul. Thus, one can hypothesize that several gold stocks were used during the Ist century AD. Furthermore, it appears that monetary typology of the region between the Seine and the Rhine can only be understood in the light of its interactions with other European cultures.

Keywords

Elementary analysis,
Exchanges,
Belgic Gaul,
Gold coin.

Article accepté après évaluation par deux experts selon le principe du double anonymat

INTRODUCTION

La Gaule Belgique est l'une des trois grandes entités géographiques composant la Gaule Chevelue, selon César, avec la Gaule Celtique et l'Aquitaine. L'auteur propose une définition simple de ce territoire, délimité par des frontières naturelles comme les fleuves : la Seine et le Rhin en ce qui le concerne [1]. À certains ajustements près, cette définition géographique de la Gaule Belgique de l'âge du Fer est aussi celle de la province du même nom fondée par Auguste [2]. On serait ainsi porté à croire qu'elle se caractérisait par une certaine unité territoriale et culturelle, même relative, et pendant longtemps il n'a pas semblé nécessaire de remettre en cause cette conception. En effet, comme le rappelle Stephan Fichtl [3], plusieurs études parues depuis les années 1970 mettent en avant cette unité : *Gallia Belgica* d'Edith Wightman [4] et le *Traité de numismatique celtique, la Gaule Belgique* de Simone Scheers [5].

Toutefois, la Gaule Belgique est bien, à l'origine, une entité romaine et non celtique, et l'archéologie nous impose désormais de renoncer à lui prêter une quelconque unité [6] : à en juger par les connaissances archéologiques récentes, la Gaule Belgique apparaît au contraire comme un espace très fragmenté, et la pertinence des frontières mises en avant par César n'est pas évidente. D'ailleurs, lui-même n'aide pas l'historien, car il subdivise ce territoire de manière assez aléatoire et reste imprécis au sujet des populations qui l'occupent. Par exemple, il écrit que « la plupart des Belges » (*plerique Belgae)* sont d'origine germanique [7] : il faut donc en déduire qu'ils ne le sont pas tous, ce qui atténue de prime abord l'idée d'une homogénéité ethnique en Gaule Belgique.

Stephan Fichtl [8] se fonde sur les données archéologiques pour proposer un découpage de la Gaule Belgique en quatre zones : le *Belgium*, le territoire rémo-suession, l'espace occupé par les peuples cisrhénans et le territoire des Trévires. Suivant cette vision, il faudrait se représenter la Gaule Belgique comme une mosaïque ethnique, formée par plusieurs vagues successives de peuplement. L'organisation politique de la région n'est pas plus unitaire : comme ailleurs en Gaule, le contrôle du territoire n'est pas centralisé mais assuré par plusieurs peuples, certains puissants et ayant un vaste territoire, d'autres nettement moins, liés ou non entre eux par des relations de clientèle [9]. Mais la coexistence de plusieurs cultures archéologiques mises en évidence aujourd'hui [10], et la division politique ne signifient pas que les Belges n'entretiennent pas des relations suivies, à l'échelle de la Gaule Belgique ou avec l'extérieur. Ces échanges, tout à la fois démographiques, politiques, économiques et militaires, se traduisent par des interrelations culturelles complexes.

Pour évaluer ces relations, la monnaie constitue un marqueur privilégié ; le type d'information le plus évident pour replacer les monnaies dans le cadre d'interactions culturelles est l'étude de la circulation monétaire. Cependant, la typologie des émissions monétaires, le choix des dénominations frappées, les techniques de fabrication ou la composition élémentaire des alliages employés permettent aussi de retracer ces circulations, matérielles ou immatérielles, complexes et diversifiées et c'est à partir de ces données que nous travaillons. En revanche, ces données ne sont pas toutes quantifiables, et doivent donc à terme être remises en perspective par l'étude archéologique des monnayages.

Par ailleurs, il est avéré que les Celtes accordent une importance singulière à l'or [11]. De plus, les sources numismatiques, en particulier les monnayages en or, ont longtemps constitué, à la suite des travaux de Simone Scheers [12], l'un des arguments essentiels dans l'affirmation d'une Gaule Belgique globalement homogène. La réévaluation du corpus numismatique de cette vaste région, permise par un renouvellement méthodologique de la discipline autant que par des connaissances archéologiques réactualisées, révèle un horizon monétaire plus hétérogène, et reflète donc la complexité de l'organisation du territoire et des interactions culturelles à l'œuvre au sein de la Gaule Belgique avant la conquête romaine.

L'OR MONNAYÉ DANS LE NORD DE LA GAULE : ORIGINES, FOYERS, APPROPRIATIONS (IIIe S. AV. J.-C.)

En Gaule Belgique, le fait monétaire semble apparaître au milieu du IIIe s. av. J.-C. [13] dans deux zones géographiques différentes. Ces premières émissions en or se différencient nettement, car elles constituent des imitations de deux prototypes hellénistiques distincts.

À l'est, notamment dans la vallée du Rhin, les premières monnaies frappées sont des imitations du statère de Philippe II de Macédoine émis entre 352 et 310 av. J.-C. [14]. Ce n'est pas un choix original, puisqu'on retrouve le même phénomène en Gaule Celtique. On observe au droit de ces monnaies la tête d'Apollon à droite ; au revers, un bige se dirige à droite, mené par un aurige tenant dans ses mains les rênes et un *vexillum*. À l'exergue, on distingue la légende ΦΙΛΙΠΠΟΥ. De nombreux ateliers monétaires ont frappé des philippes dans le monde hellénistique ; on peut distinguer leur production par les différents monétaires. Ceux-ci permettent d'affirmer que les premières

[1] César, *Bellum Gallicum*, I, 1.
[2] Wightman 1985, p. 53.
[3] Fichtl 1994, p. 8.
[4] Wightman 1985.
[5] Scheers 1977.
[6] Fichtl 1994.
[7] César, *Bellum Gallicum*, II, 4.
[8] Fichtl 1994.
[9] Fichtl 2004.
[10] Fichtl 1994.
[11] Goudineau 1999.
[12] Scheers 1977.
[13] Sills 2003, p. 123.
[14] Le Rider 1977.

émissions monétaires réalisées dans l'est de notre zone d'étude s'inspirent des émissions de plusieurs ateliers hellénistiques différents. Citons par exemple la monnaie retrouvée à Hesperange (**Figure 1**) qui présente une tête d'Hélios au revers, symbole du monétaire de l'atelier de Lampsaque, en Asie Mineure [15].

Le prototype a donc été frappé entre 323/322 et 322/321 av. J.-C. [16]. Ces premières imitations reproduisent fidèlement le prototype grec et pèsent plus de 8 grammes, ce qui s'approche de l'étalon attique (8,60 g.). En Gaule Belgique, des hémistatères et des quarts de statère ont été frappés avec la même typologie que les statères, se distinguant ainsi du numéraire grec [17].

À l'ouest, dans la vallée de la Somme, les premières émissions s'inspirent elles d'un statère frappé en 302 av. J.-C. par Tarente [18], cité de Grande Grèce possédant une forte tradition monétaire. Sur le prototype, on observe au droit la tête d'Héra voilée à droite dont la chevelure bouclée est ornée d'une *stéphanè.* Elle porte des boucles d'oreille et un collier de perles. Deux légendes sont visibles : KON sous le buste et TAPA devant la tête. Au revers, on observe les Dioscures chevauchant à gauche, le plus avancé des deux couronnant son cheval, celui au premier plan tenant dans ses bras une palme et un diadème. Au-dessus des deux personnages, on lit la légende ΔΙΟΣΚΟΡΟΥ, à l'exergue ΣΑ (**Figure 2**).

La première série en or, dite « à la tête d'Héra », frappée dans la vallée de la Somme, reproduit fidèlement les types du statère tarentin et reprend l'étalon attique (**Figure 3**). Toutefois, elle se compose uniquement d'hémistatères et de quarts de statère, et ne reproduit donc pas la dénomination du prototype imité. Ceci constitue une originalité régionale.

Il n'est pas possible d'attribuer ces émissions à des peuples attestés à la fin de l'âge du Fer, les structures politiques et territoriales en Gaule ayant évolué du IIIe au Ier s. av. J.-C. Initialement, on observe donc deux foyers de production de monnaies d'or, un à l'est, un à l'ouest, qui sont à l'origine de deux traditions monétaires distinctes. Les monnaies d'or véhiculent au départ une connotation grecque bien affirmée. En effet, on considère que les individus qui rapportent les statères macédoniens ou magno-grecs en Gaule sont probablement des hommes de guerre, et conçoivent ces objets comme une source de prestige et de respectabilité [19]. Mais les Gaulois du nord de la Gaule semblent s'approprier rapidement ces monnaies pour leur conférer un sens et une apparence plus conformes à leurs représentations [20]. Les imitations fidèles des statères grecs cèdent ainsi le pas à des types de plus en plus éloignés de leurs modèles initiaux.

Là encore, les deux zones se distinguent nettement. Les imitations du statère de Philippe voient une stylisation progressive de leurs types, comme en attestent les hémistatères frappés dans la région de Ciney (**Figure 4**) : au droit, la couronne de laurier disparaît ; au revers,

[15] Thompson 1982, p. 59.
[16] Thompson 1991, p. 39.
[17] Scheers & Barrandon 1994, p. 78.
[18] Fischer-Bossert 1999, p. 379.
[19] Pion 2012, p. 152.
[20] Delestrée 2012.

Figure 1 : statère au type de Hesperange (Luxembourg)

Figure 3 : hémistatère « à la tête d'Héra » (1887 A 274 - Péronne)

Figure 2 : statère de Tarente (Beistegui 2 - Paris)

Figure 4 : hémistatère au type de Ciney (BnF 10292 - Paris)

un seul cheval est représenté et la légende se transforme en une suite de traits verticaux.

Les monnaies imitant le statère tarentin engendrent quant à elles une appropriation originale, fondée sur l'introduction de symboles guerriers dans le type grec. L'exemple le plus marquant est celui de la série dite « à la tête et au cheval », frappée dans la vallée de la Somme à la suite de la série « à la tête d'Héra » (**Figure 5**).

Cette série doit son nom à l'interprétation dominante de son type de revers considéré comme distinctif, dans lequel on a vu un personnage montant deux chevaux et aux yeux exorbités [21]. Après un examen détaillé, il semble pourtant bien que ce type de revers dérive lui aussi de celui des statères de Tarente : en effet, les deux chevaux sont bien ceux des dieux jumeaux ; une perspective confuse place sur le même plan les deux personnages, qui n'en conservent pas moins les postures observées sur le numéraire tarentin. Les « yeux exorbités » pourraient être plus simplement les deux têtes des Dioscures. En revanche, le phénomène d'appropriation ne se résume pas ici à ce choix de perspective, puisque les objets exhibés par les cavaliers ont changé de nature. Le jumeau représenté au premier plan tient, sur la monnaie grecque, une palme et un diadème. Sur l'exemplaire gaulois, le diadème est devenu un bouclier, et la palme une sorte de fouet. De même, le jumeau au second plan ne couronne plus son cheval, mais brandit un torque, symbole guerrier. Ce cas montre bien de quelle manière les pouvoirs émetteurs réinvestissent les types grecs d'un sens proprement gaulois. Ce sont les symboles martiaux tels que les chevaux, les torques et les boucliers qui sont mis en avant, ce qui appuie l'hypothèse d'une frappe contrôlée par une aristocratie guerrière dans la vallée de la Somme [22].

L'apparition des monnayages d'or dans le nord de la Gaule témoigne de la nature des relations entretenues entre cette région et le monde hellénistique ; l'emploi de deux prototypes différents au sein du territoire étudié suggère que ce phénomène d'acclimatation se déroule parallèlement dans différentes zones en Gaule Belgique suivant une logique comparable, mais qu'il procède bien d'impulsions locales. Néanmoins le volume assez réduit des émissions produites au IIIe s. av. J.-C. et l'identité très floue des pouvoirs émetteurs à l'origine de leur production invitent à la prudence quant à leur interprétation. Dans une certaine mesure, la période suivante met un terme à ce silence des sources.

DIFFUSION DES PRATIQUES MONÉTAIRES ET INTERACTIONS CULTURELLES (IIe – Ier S. AV. J.-C.)

On constate un véritable développement des émissions en or au IIe s. av. J.-C. Ce phénomène s'accompagne d'une diversification des influences subies ou exercées par ces monnayages, en écho aux grandes transformations géopolitiques de la période, notamment l'apparition des *oppida* et la consécration de Rome en tant que puissance dominante dans le bassin méditerranéen. Sur le plan monétaire, les pouvoirs émetteurs se multiplient en Gaule du nord et expriment plus clairement leur identité. Le schéma établi à partir de l'étude de ces diverses influences permet de restituer les termes de ces échanges (**Figure 6**). On constate une multitude d'interactions entre différents ensembles culturels, ce qui permet d'appréhender le nord de la Gaule comme un véritable carrefour d'influences.

Les influences typologiques proviennent désormais du monde celte pour l'essentiel, comme on le remarque sur les monnaies des *Treviri* dites « aux types armoricains » (**Figure 7**). Ces séries, frappées dans la vallée de la Moselle, reprennent le type au personnage ailé des *Aulerci Cenomani* [23] qui présente au droit une tête laurée à droite, et au revers, un cheval androcéphale à droite sous lequel on retrouve un personnage ailé couché (**Figure 8**).

Cette série est suivie par trois autres types où l'on retrouve le cheval androcéphale caractéristique de

[21] Sills 2003, p. 57.
[22] Pion 2012.
[23] Allen 1971, p. 91-110 ; Scheers 1977, p. 58.

Figure 5 : hémistatère « à la cavalière armée » (BnF 10303A - Paris)

Figure 7 : statère aux types armoricains (BnF 6818 - Paris)

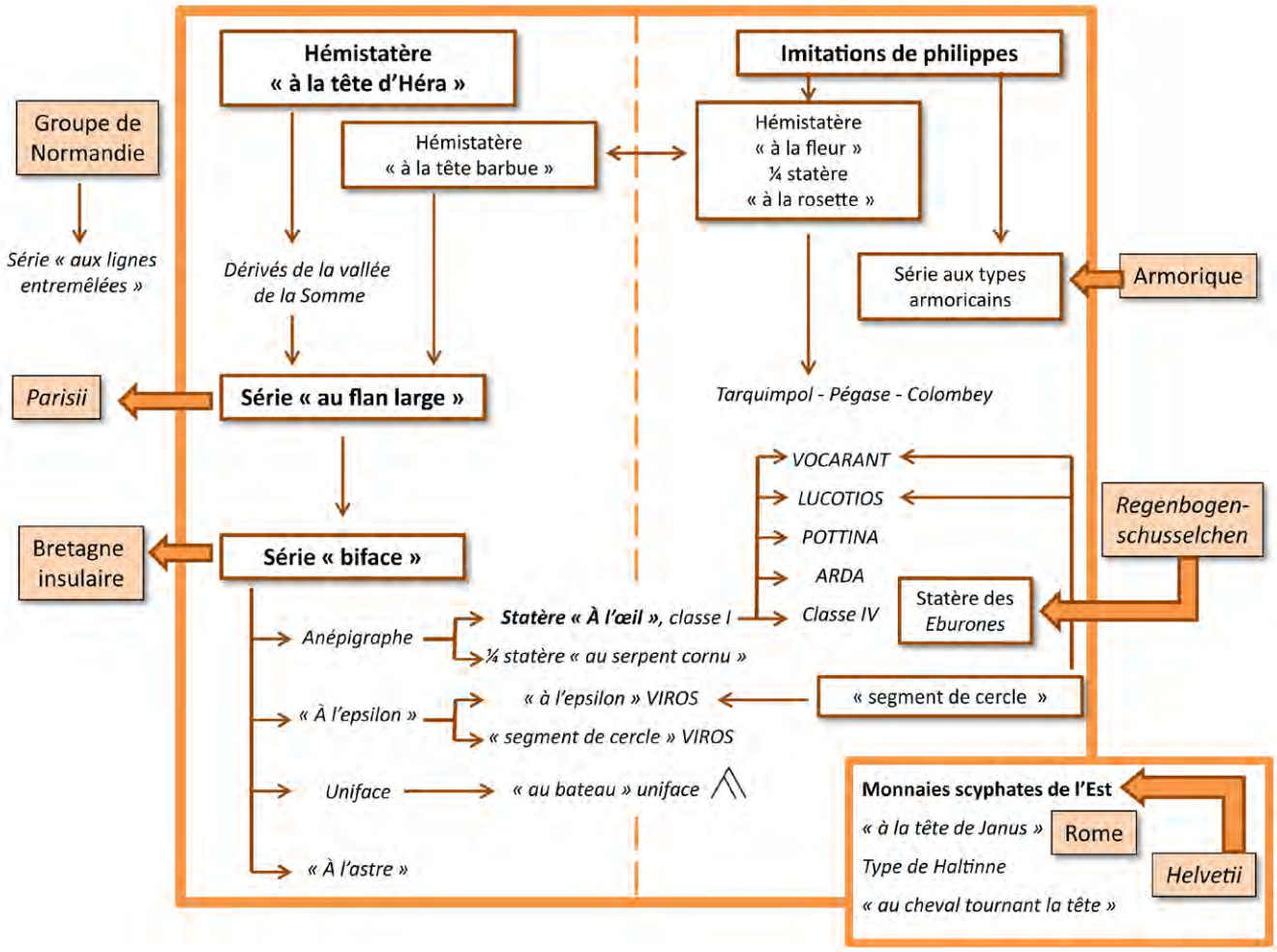

Figure 6 : schéma récapitulatif des interactions typologique et métrologique

l'Armorique au revers. Toutefois, la Gaule Belgique n'est pas non plus étrangère à l'influence lointaine de Rome, comme en attestent les monnaies à la tête de Janus attribuées aux *Mediomatrices* (**Figure 9**) où l'on retrouve au droit une représentation du dieu romain aux deux visages, Janus. Pour Simone Scheers, il s'agit au droit d'une imitation du denier frappé par *Caius Fonteius* en 114/113 av. J.-C. à Rome [24].

[24] Scheers 1969, p. 37.

Inversement, on constate que des émissions en or produites dans le nord de la Gaule semblent avoir une influence déterminante sur d'autres monnayages en or frappés dans des régions voisines. Citons d'abord le cas des premières émissions de statères attribuées aux *Parisii* dont le type de revers au « cheval à gorge fourchue » et les dimensions importantes du flan qui trahissent une influence belge (**Figure 10**). En effet, ces éléments rappellent directement l'important monnayage au « flan large » frappé dans la vallée de la Somme, dont la typologie proprement belge

Figure 8 : denier romain de C. Fontaius

Figure 9 : statère à la tête de Janus (BnF 8933 - Paris)

est composée d'une tête au droit présentant une chevelure importante et richement ornée, et au revers un cheval spécifique, dit « à gorge fourchue ». Cette série doit son nom à l'importante taille des flans qui peut atteindre 26 mm de diamètre (**Figure 11**).

Des influences monétaires belges s'exercent également au sud de la Bretagne insulaire, la Manche constituant dès cette période un axe de circulation privilégié. On retrouve ainsi outre-Manche une quantité importante de monnaies frappées dans la vallée de la Somme. Celles-ci, en particulier les statères bifaces (**Figure 12**), influencent ensuite largement les premières frappes en or locales [25].

Le sud de la Bretagne insulaire est ainsi l'objet d'une dynamique déjà observée auparavant sur le continent : l'importation d'un numéraire « étranger » constitue le prélude à l'apparition de monnayages d'or locaux qui l'imitent, puis s'en éloignent progressivement. Ce processus semble spontané, dicté par des initiatives locales autant que par nécessité. C'est ce que suggère une monnaie appartenant au trésor de Whaddon Chase, mise au jour dans le Buckinghamshire en Angleterre [26] (**Figure 13**), qui constitue une imitation hybride de deux séries monétaires frappées dans le nord de la Gaule : l'absence de type au droit renvoie aux statères unifaces attribués traditionnellement aux *Ambiani* (**Figure 14**), tandis que le revers s'inspire des statères attribués aux *Suessiones* (**Figure 15**). Cet exemplaire suggèrerait ainsi des échanges avec différents peuples du nord de la Gaule, qui exercent chacun une influence outre-Manche. Ceci invite à penser à des circulations complexes, qui ne se résumeraient pas à une simple relation de clientélisme entre les peuples belges et les populations installées sur la côte bretonne.

Aux IIe – Ier s. av. J.-C., le volume très important de monnaies d'or en circulation en Gaule Belgique et à ses marges suggère des utilisations différentes de celles qui prévalaient à la période précédente. La circulation du métal précieux, monnayé ou non, doit aussi induire des circulations propres. Les analyses élémentaires pratiquées sur les monnaies et d'autres objets en or apportent ainsi des informations précieuses. En effet, certains éléments-traces présents dans le minerai aurifère, comme le platine et le palladium, ne sont pas affectés par les différentes transformations du métal : en théorie, il devient alors possible d'attribuer une signature chimique à l'or employé pour la frappe d'un monnayage ou la fabrication d'un objet en or, et donc d'en retracer les

[25] Sills 2003.
[26] Muret & Chabouillet 1889, p. 221.

10 : statère des Parisii (BnF 7782 - Paris)
11 : statère au flan large (BnF 7885 - Pa
12 : statère biface (BnF 8596 - Paris) ris)
13 : monnaie du trésor de Whaddon Chase (BnF 9496 - Paris)
14 : statère uniface (BnF 8710 - Paris).
15 : statère anépigraphe des Suessiones (BnF 8020 - Paris)

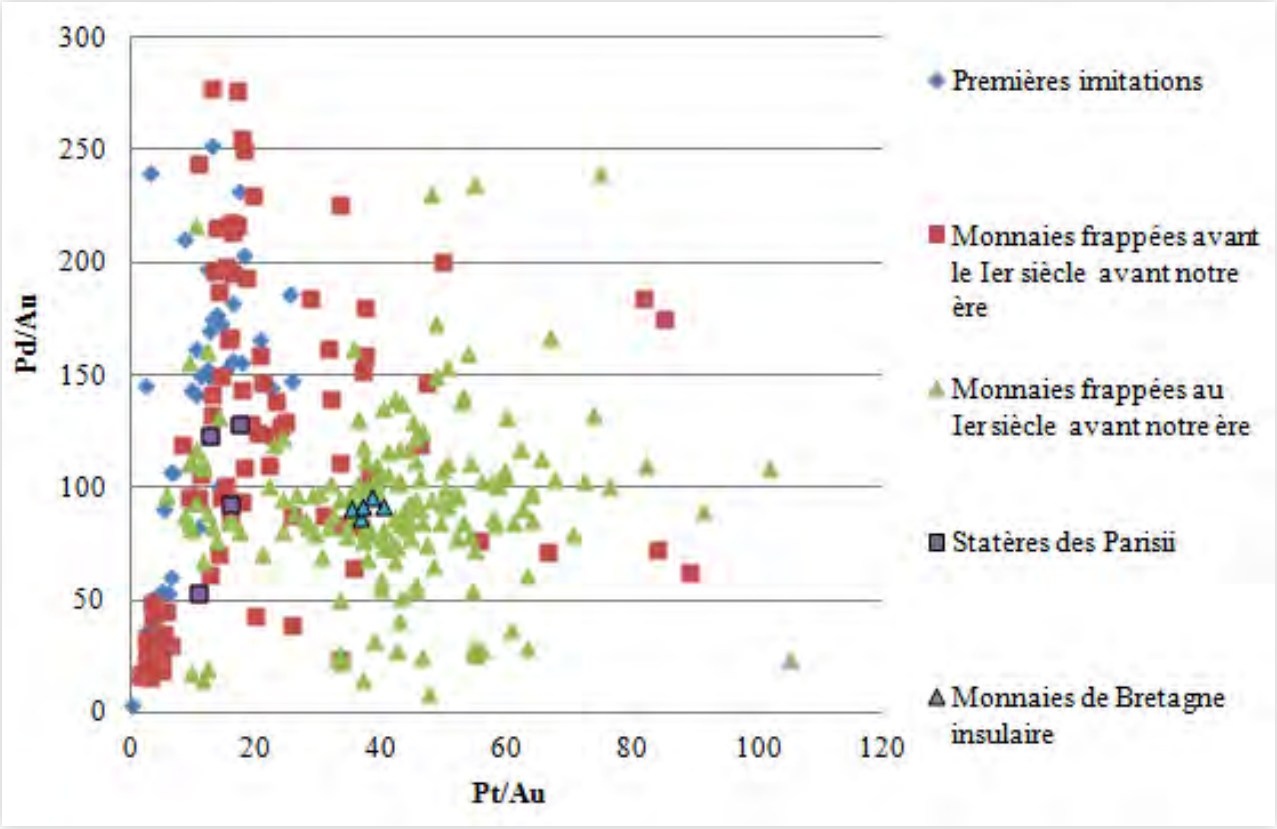

Figure 16 : teneurs en platine et palladium des monnaies d'or frappées dans le nord de la Gaule

circulations [27]. Au sujet de la Gaule Belgique, on constate deux grandes phases dans l'évolution de la source du métal utilisé (**Figure 16**). Les monnaies des IIIe et IIe s. J.-C. présentent une signature en platinoïdes qui est différente de celle des monnaies frappées au Ier s. av. J.-C. Ceci s'explique par l'utilisation d'un approvisionnement en or différent entre ces deux périodes. On constate alors que les statères frappés au IIe siècle par les *Parisii* reprenant la typologie belge partagent aussi la signature en platinoïde des statères de la vallée de la Somme frappés durant la même période. Sur le même principe, on constate une signature chimique similaire entre les statères bifaces de la vallée de la Somme et les premières monnaies d'or émises en Bretagne insulaire au Ier s. av. J.-C.

Les différentes méthodes numismatiques permettent d'appréhender le monnayage d'or comme un marqueur privilégié des transferts culturels dans le nord de la Gaule et à ses marges. Si l'on reprend le schéma récapitulatif des influences recensées jusqu'ici, on s'aperçoit du caractère inopérant de la définition traditionnelle de la Gaule Belgique pour l'histoire monétaire de cet espace. Tandis que les influences exercées par des régions extérieures affectent systématiquement ce que l'on avait précédemment identifié comme étant le foyer de production monétaire oriental, les influences exercées sur d'autres régions semblent invariablement provenir du *Belgium* (Figure 6). Le croisement de ce constat avec les données archéologiques invite à repenser l'organisation du territoire en Gaule Belgique.

MONNAIES DU BELGIUM, MONNAIES AU « TYPE BELGE » : QUEL CENTRE ET QUELLES PÉRIPHÉRIES EN GAULE BELGIQUE ?

Aux IIe et Ier s. av. J.-C., les histoires monétaires des deux foyers initiaux prennent des voies différentes. À l'ouest, on voit émerger un cœur monétaire prospère et influent, localisé dans la vallée de la Somme et plus généralement dans le *Belgium*, région située par César à l'ouest de la Gaule Belgique et formée principalement par les territoires des *Ambiani*, des *Bellovaci* et des *Atrebati* [28]. C'est en effet dans cette zone qu'est produit le monnayage à flan large (Figure 11), de très bonne facture, de même que les statères bifaces qui lui succèdent (Figure 12), puis le monnayage uniface au début du Ier s. av. J.-C. (Figure 14). Ces différentes séries exercent une influence de plus en plus marquée sur les monnayages de la région : tourné d'abord vers la

[27] Barrandon 1994, p. 36-37.
[28] Fichtl 1994, p. 23-24.

Figure 11 : statère au flan large (BnF 7885 - Paris).

Figure 12 : statère biface (BnF 8596 - Paris)

Manche et les bassins des fleuves occidentaux (Somme, Seine), le monnayage que Simone Scheers nomme au « type belge » [29] s'impose progressivement vers l'est. Cette prospérité sur le plan monétaire révèle et accompagne une culture archéologique bien spécifique : en premier lieu, on y retrouve les sanctuaires les plus anciens qui semblent avoir un rôle économique déterminant, ce qui explique la quasi-absence d'*oppida* dans la région [30]. Celle-ci a été parfois nommée le « noyau belge » [31], et on considère qu'elle a été occupée par les descendants des premières migrations belges à La Tène C. Ricardo Gonzalez Villaescusa et Thomas Jacquemin présentent le *Belgium* comme le cœur historique de la Gaule Belgique, considérant la description de cette dernière par les auteurs anciens comme une « tentative d'élargir ce territoire, en étendant le nom d'une de ses parties à toute la nouvelle division administrative, et ce afin de la légitimer » [32].

Figure 14 : statère uniface (BnF 8710 - Paris).

À l'est, la frappe de plusieurs séries de moindre ampleur révèle une histoire monétaire différente, dynamique elle aussi, mais moins spécifique. Cette région rhénane constitue un carrefour privilégié entre l'Europe transrhénane et centrale, la région alpine et le plateau helvétique, et l'axe Rhin-Saône qui la connecte au bassin méditerranéen et lui inspire d'autres pratiques monétaires, à l'image du rôle important dévolu aux émissions d'argent. Au Ier s. av. J.-C., l'est de la Gaule Belgique subit à son tour de fortes influences monétaires proprement belges, ce qui se traduit par une reprise des types selon un principe de contiguïté [33] partant de l'ouest chez les *Ambiani* et allant jusqu'à l'est chez les *Treviri* et les *Eburones*. À ce moment, le schéma des deux pôles de production de monnaies d'or se brise : aussi, a-t-on voulu y voir la trace d'une « hégémonie ». Simone Scheers suppose ainsi une véritable confédération monétaire [34]. Pourtant, aucune de ces hypothèses n'est désormais validée, et l'étude des interactions culturelles induites par le monnayage d'or révèle une plus grande complexité. ■

[29] Scheers 1977, p. 60.
[30] Fichtl 1994, p. 60 ; Delestrée 1996.
[31] Hachman *et al.* 1962.
[32] Villaescusa & Jacquemin 2011, p. 100.
[33] Colbert de Beaulieu 1973, p. 142.
[34] Scheers 1977, p. 64.

BIBLIOGRAPHIE

Allen, Derek, 1971, « The early coins of the Treveri », *Germania* 49, p. 91-110.
Barrandon, Jean-Noël (éd.), 1994, *L'or gaulois, le trésor de Chevanceaux et les monnayages de la façade atlantique* (Cahiers Ernest-Babelon 6), Paris.
Colbert de Beaulieu, Jean-Baptiste, 1973, *Traité de numismatique celtique. Méthodologie des ensembles*, Paris.
Constans, Léopold-Albert, 1967, *Jules César*, *La Guerre des Gaules*, Paris.
Delestrée, Louis-Pol, 1996, *Monnayages et peuples gaulois du Nord-Ouest*, Paris.
Delestrée, Louis-Pol, 2012, « La rapide celtisation d'une imitation de Philippe en Haute-Normandie », *Cahiers Numismatique* 197, p. 5-9.
Fichtl, Stéphan., 1994, *Les Gaulois du nord de la Gaule*, Paris.
Fischer-Bossert, Wolfgang, 1999, *Chronologie der Didrachmenprägung von Tarent*, Berlin.
Goudineau, Christian, 1999, « Les Celtes, les Gaulois et l'or d'après les auteurs anciens », dans Béatrice Cauuet, *L'or dans l'antiquité, de la mine à l'objet*, Bordeaux, p. 331-336.
Hachman, Robert et al., 1962, *Volker zwischen Germanen und Kelten*, Neumünster.
Le Rider, Georges, 1977, *Le monnayage d'or et d'argent de Philippe II frappé en Macédoine de 359 à 294*, Paris.
Muret, Ernest. & Chabouillet, Anatole, 1889, *Catalogue des monnaies gauloises de la Bibliothèque nationale*, Paris.
Pion, Patrick, 2012, « La monnaie mercenaire : une approche anthropologique des premiers monnayages au nord-ouest du complexe nord-alpin (IIIe siècle av. J.-C.) », dans P. Pion & B. Formoso (éd.), *Monnaie antique, monnaie moderne, monnaie d'ailleurs… Métissages et hybridations*, Paris, p. 153-164.
Scheers, Simone, 1969, *Les monnaies de la Gaule inspirées de celles de la République romaine*, Leuven.
Scheers, Simone, 1977, *Traité de numisatique celtique.* II, *La Gaule Belgique*, Paris.
Scheers, Simone, 1999, « La naissance du monnayage d'or en Gaule », *Dossiers d'archéologie* 248, p. 44-51.
Scheers, Simone & Barrandon, Jean-Noël, 1994, « Les imitations du statère de Philippe de Macédoine », dans Jean-Noël Barrandon (éd.), *L'or gaulois, le trésor de Chevanceaux et les monnayages de la façade atlantique*, Paris (Cahiers Ernest-Babelon 6), p. 77-139.
Sills, John, 2003, *Gaulish and early British gold coinage*, London.
Thompson, Margareth, 1982, « Posthumous Philip II staters of Asia Minor », dans S. Scheers (éd.), *Studia Paulo Naster Oblata, I Numismatica Antiqua*, Leuven, p. 57-61.
Thompson, Margareth, 1991, « Alexander's drachm mints II : Lampsacus and Abydus », *ANS Numismatic Studies* 19, New York.
Villaescusa, Ricardo Gonzalez & Jacquemin, Thomas, 2011, « Gallia Belgica : un objet sans revendication nationale », *Études rurales* 188, p. 93-111.
Wightman, Edith, 1985, *Gallia Belgica*, London.